B. XXIV.
Dum

BZP

22102361190

Med
K25722

TESTAMENT MÉDICAL

PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

J'AI LU A PEU PRÈS LA MOITIÉ DE VOTRE OUVRAGE, ET CETTE LECTURE — EST-CE UN RÉSULTAT DE MA VIVE AFFECTION POUR VOUS ? — M'A INTÉRESSÉ ET ENTRAINÉ. COMME VOUS, JE PENSE QUE RIEN DE PAREIL N'AURA ÉTÉ PUBLIÉ. SI JEAN-JACQUES EUT ÉTÉ MÉDECIN, C'EST AINSI QU'IL AURAIT DÉCRIT SA TERRIBLE NÉVROSE GÉNITO-URINAIRE A LAQUELLE LES BIOGRAPHES ET COMMENTATEURS N'ONT RIEN COMPRIS. LITTÉRALEMENT, JE SUIS CHARMÉ ; MORALEMENT, JE SUIS TOUCHÉ ; MÉDICALEMENT, JE SUIS ÉCLAIRÉ ; PHILOSOPHIQUEMENT, JE SUIS ÉLEVÉ, ET, AMICALEMENT, JE SUIS ÉMU PAR VOTRE ŒUVRE REMARQUABLE. J'AI CONSCIENCE QUE CE LIVRE FERA DU BIEN, NON-SEULEMENT AUX PAUVRES NÉVROSÉS — POUR LESQUELS VOTRE COEUR A ÉCRIT CES PAGES TOUCHANTES — MAIS ENCORE, A LA GÉNÉRALITÉ DES MÉDECINS AUXQUELS IL OUVRIRA DES HORIZONS NOUVEAUX POUR LA PRATIQUE DE CETTE MÉDECINE MORALE SI NÉGLIGÉE ET SI FÉCONDE. PAUVRE ET DIGNE AMI, QUE JE VOUS PLAINS ET QUE JE VOUS AIME !

Amédée Latour, scrips. 1860.

PARIS. — IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET Cie,
rue des Deux-Portes St-Sauveur, 22.

TESTAMENT MÉDICAL

PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

DU

DOCTEUR **DUMONT** (DE MONTEUX)

ANCIEN MÉDECIN DE LA MAISON CENTRALE DU MONT SAINT-MICHEL

Aujourd'hui Médecin de celle de Rennes

Membre de la Société médico-psychologique de Paris

Membre honoraire de la Société protectrice des Animaux

OUVRAGE

DESTINÉ NON-SEULEMENT AUX MÉDECINS ET AUX HOMMES DE LETTRES

MAIS ENCORE A TOUTES LES PERSONNES ÉCLAIRÉES QUI SOUFFRENT

D'UNE MANIÈRE OCCULTE

EGO, est apud me omnipatientes...

Publié par une Commission composée de :

MM. DAVENNE, Président; Dr BLATIN, Dr BOURGUIGNON, Dr CABANELLAS, Dr CERISE, Dr FOISSAC, GODIN, avocat, baron LARREY, Dr Amédée LATOUR et Dr MORPAU (de Tours).

PARIS

ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1865

(Tous droits réservés.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

14842670

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	welMOmec
Call No	WB

PRÉFACE

DONT

LA MOITIÉ EST EMPRUNTÉE A GEORGE SAND

ET

A M. GUIZOT

La vie humaine est plus éloquente
que la vie idéale...
Arsène HOUSSAYE.

I

« Il y a un genre de travail personnel qui consiste à raconter la vie intérieure, la vie de l'âme, c'est-à-dire l'histoire de son propre esprit et de son propre cœur, en vue d'un enseignement fraternel.

» Ces impressions, ces voyages ou ces essais de voyage dans le monde abstrait de l'intelligence ou du sentiment, racontés par un esprit sincère et sérieux, peuvent être un stimulant, un encouragement et même un conseil pour les autres esprits engagés dans le labyrinthe de la vie. C'est comme un échange de confiance et de sympathie qui élève la pensée de celui qui raconte et de celui qui écoute. Dans la vie intime, un mouvement naturel nous porte à ces sortes d'expansions à la fois humbles et dignes. Qu'un ami, un frère vienne nous avouer les tourments et les perplexités de

sa situation, nous n'avons pas de meilleur argument pour le fortifier et le convaincre que ceux tirés de notre propre expérience, tant nous sentons alors que la vie d'un ami, c'est la nôtre propre, comme la vie de chacun est celle de tous. « J'ai souffert les mêmes maux, j'ai traversé les mêmes écueils, et j'en suis sorti; donc tu peux guérir et vaincre. » Voilà ce que l'ami dit à l'ami, ce que l'homme enseigne à l'homme. Et lequel de nous, dans ces moments de désespoir et d'accablement, où l'affection et le secours d'un autre être sont indispensables, n'a pas reçu une forte impression des épanchements de cette âme dans laquelle il allait épancher la sienne?

» Certes, alors, c'est l'âme la plus éprouvée qui a le plus de pouvoir sur l'autre. Dans l'émotion, nous ne cherchons guère l'appui du sceptique railleur ou superbe; c'est vers un malheureux de notre espèce, souvent même vers un plus malheureux que nous, que nous tournons nos regards et que nous tendons nos mains. Si nous le surprenons dans un moment de détresse, il connaîtra la pitié et pleurera avec nous. Si nous l'invoquons lorsqu'il est dans l'exercice de sa force et de sa raison, il nous instruira et nous sauvera *peut-être;* mais, à coup sûr, il n'aura d'action sur nous qu'autant qu'il nous comprendra, et pour qu'il nous comprenne, il faut qu'il ait à nous faire une confidence en retour de la nôtre.

» Le récit des souffrances et des luttes de la vie de chaque homme est donc l'enseignement de tous; ce serait le salut de tous si chacun savait ce qui l'a fait souffrir et connaissait

ce qui l'a sauvé. C'est dans cette vue sublime et sous l'empire d'une foi ardente que saint Augustin écrivit ses *Confessions*, qui furent celles de son siècle et le secours efficace de plusieurs générations de chrétiens. »

GEORGE SAND.

II

« On veut des romans... Que ne regarde-t-on de près l'histoire? Là aussi on trouverait la vie humaine, la vie intime, avec ses scènes les plus variées et les plus dramatiques, le cœur humain avec ses passions les plus vives comme les plus douces, et, de plus, un charme souverain, le charme de la réalité. J'admire et je goûte autant que personne l'imagination, ce pouvoir créateur qui du néant tire des êtres, les anime, les colore et les fait vivre devant vous, déployant toutes les richesses de l'âme à travers toutes les vicissitudes de la destinée; mais les êtres qui ont réellement vécu, qui ont effectivement ressenti ces coups du sort, ces passions, ces joies et ces douleurs dont le spectacle a sur nous tant d'empire, ceux-là, quand je les vois de près et dans l'intimité, m'attirent et me retiennent encore plus puissamment que les plus parfaites œuvres poétiques ou romanesques. La créature vivante, cette œuvre de Dieu, quand elle se montre sous ses traits divins, est plus belle que toutes les créations humaines, et de tous les poëtes Dieu est le plus grand. »

GUIZOT.

III

Voilà donc mon œuvre légitimée par deux écrivains illustres dont les voiles, cependant, ne sont pas poussées vers le même horizon. Si les auteurs qui surgissent de toute part, avec une si déplorable fertilité, étaient tenus de démontrer les avantages que leurs élucubrations peuvent procurer à la science, à la littérature, à la morale, à la religion ou à l'esthétique, de combien de volumes ne seraient pas diminués les docks de la librairie européenne !... Moi, je n'ai pas fait un livre pour le seul honneur de faire un livre; c'est une satisfaction que j'aurais payée à un prix qui ne saurait être coté, à cause de son exorbitance. Je n'ai pris une plume que pour atteindre au but vers lequel, par une généreuse hallucination, je voyais des milliers de victimes se débattant, comme je le faisais, sous l'étreinte de douleurs invisibles. J'ai pensé qu'en racontant les misères de mon individualité, je plaiderais pour ceux qui se trouvent dans une situation analogue à la mienne; et, saisi des ardeurs d'un apôtre, j'ai sué sang et eau, pendant bien des années, pour élever le monument médico-social que j'expose : labeur immense qui a fait tout à la fois ma superstition et ma sauvegarde..... Du moins il a été *l'une de mes sauvegardes;* car, lorsque le fantôme du suicide apparaissait à ma vue et tentait de me fasciner, je le chassais : tout d'abord, au nom de *celle* qui est la principale cause de ma longanimité; mais, souvent aussi, j'adjoignais, comme supplément à ce confort, l'idée de ne

pas mourir sans avoir *légué* à la pathologie l'expression des vérités occultes que je portais dans mes entrailles. Ces vérités, je les ai mises au jour sous la forme du drame, afin de conserver, autant que possible, le caractère et les allures qui leur sont propres. Je les ai déployées selon l'ordre des temps, selon les lieux et d'après les circonstances qu'elles-mêmes avaient fait naître. Décors, costumes, acteurs, tout est photographié sur nature; les caprices de l'invention n'y interviennent jamais : c'est une *pièce* qui n'a pas été *composée;* elle a été décalquée, si j'ose m'exprimer ainsi, de mon appareil nerveux, sur le papier qui constitue ces pages. Si je me fusse borné à une simple dissertation académique, qu'en serait-il résulté? rien, ou à peu près rien, car privé de toute autorité parmi les savants, j'aurais vu mon travail s'engouffrer dans l'oubli; au lieu que la manière dont je m'y suis pris me garantira, peut-être, d'une si amère conséquence. Supposons que ceux de nos confrères qui, comme Pierre Roussel, par exemple, ont subi les tyrannies de l'excentricité sensoriale, eussent exposé en plein soleil, dans un tableau accidenté, les douleurs complexes de leur existence, les gens du monde, y compris un bon nombre de médecins, envisageraient aujourd'hui la question des névroses telle qu'elle doit être comprise. Hélas! ils se sont contentés de gémir pour eux seuls, et leurs gémissements, qui auraient pu produire comme une rosée de rédemption, ont été sans profit pour personne ! C'est une faute que je n'ai pas voulu commettre. Je puis le dire : chaque fois que j'ai fait rencontre d'un malade de mon espèce, j'ai vu dans ce malade un ami, un *client*, l'un de mes ménechmes, et je me suis dit : « Un

moment viendra, je l'espère, où je pourrai élever la voix pour sa défense!... » Ce moment est venu, et j'en remercie la Providence; je la remercie d'autant plus que l'opportunité de mon œuvre doit s'accroître en raison directe du progrès social. Et, en effet, dans le mouvement ascensionnel imprimé à l'humanité, les intelligences vont être progressivement sollicitées par d'insatiables besoins; elles voudront s'instruire, elles voudront s'élever, et le travail les accablera, et les passions naturelles s'accroîtront d'une ardeur corrélative aux passions factices de la sociabilité ! Les unes et les autres s'exaspéreront sans fin comme sans mesure... Alors, le cercle de la névropathie s'élargira d'une façon effrayante, alors ma plaidoirie aura le triste avantage d'être recherchée par les malades, qui s'en feront une arme contre ceux qui doutent de leurs maux, et par les praticiens qui la consulteront en regard des mémoires de Devay, de Padioleau, de l'infatigable Bouchut. Qu'on me le pardonne : c'est ainsi que je le vois (1) !

Je dépose, comme assertion finale de ce préambule, que

(1) Depuis que j'ai écrit ce passage — il y a plusieurs années déjà — M. le docteur Ed. Carrière a exprimé les mêmes choses dans une lettre datée de Venise, insérée dans l'*Union médicale* du 9 avril 1864, où il est dit : « De nos jours, le système nerveux a un rôle d'action qui prime tous les autres dans l'économie. C'est à lui qu'incombent la fatigue et l'excès, c'est lui qui est surmené ; aussi combien cette pathologie de l'innervation est riche de phénomènes et mérite d'être étudiée ! La carrière est largement ouverte aux observateurs, et certes, *à consulter les signes du temps,* on peut affirmer qu'elle ne se fermera pas de sitôt devant leurs recherches. »

M. Jules de Lamarque, dans un article qu'il m'a fait l'honneur de me consacrer, émet la même opinion avec un style plein de vigueur et de logique. — *Revue du Monde colonial*, août 1864.

j'ai passé, selon la loi, par la plupart des tourments dévolus à la vie commune; que, de plus, c'est ce qui me différencie de la foule des affligés, j'ai passé par tous les désordres d'une physiologie renversée : tel est mon titre. Si avoir beaucoup et longtemps souffert signifie avoir beaucoup vécu, je dois être bien vieux et je puis m'écrier avec le poëte : *Vixi et quem dederat cursum fortuna peregi.*

DUMONT (de Monteux).

Mont Saint-Michel, 10 octobre 1862.

DOCUMENTS ACADÉMIQUES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE.

Séance du 23 Juillet 1861. — Présidence de M. ROBINET.

RAPPORT

de M. le docteur BALLY *sur un Ouvrage manuscrit intitulé :*

TESTAMENT MÉDICAL

PAR

Le Docteur DUMONT, de Monteux.

MESSIEURS,

Le manuscrit de M. le docteur Dumont (de Monteux), sur lequel j'ai été appelé à faire un rapport, est un mélange d'observations médicales, de littérature, et de citations, souvent étrangères à nos travaux. Si j'ai noyé mon récit dans de trop longs détails, si la forme que je lui ai donnée paraît étrange, c'est qu'il était indispensable de suivre le plan tracé par l'auteur. J'avais également à cœur de saisir une occasion, peut-être la dernière, car l'heure suprême me talonne de fort près, l'occasion de présenter mes hommages à l'Académie, et de solliciter sa bienveillante patience.

L'écrit de notre confrère est fréquemment entrecoupé par des épisodes sur sa longue maladie, *névrose cérébrale*, que MM. Rostan et Baillarger, Moreau (de Tours) et Cerise, ont caractérisée par la phrase suivante : *Une excessive faiblesse du système nerveux, s'exprimant par une extrême sensibilité morale et physique.*

Ce manuscrit de 620 pages in-folio, est intitulé *Testament médical* : le titre *Confession* serait plus convenable, car il semble calqué sur les modèles de l'évêque d'Hippone et de J.-J. Rousseau, différant néanmoins du premier, en ce qu'il ne s'élève point dans les sublimités ascétiques, et du dernier, en ce qu'il n'a point à se reprocher la flétrissure des êtres qui l'ont aimé et comblé de bienfaits.

Une belle âme, un cœur excellent se décèlent sous sa plume : à chaque

instant il saisit l'occasion de témoigner sa gratitude à ceux qui ont cherché à tempérer ses souffrances, et aux hommes éminents qui l'ont protégé dans ses infortunes; dans ses hommages, les noms de MM. Rostan et Velpeau, Baillarger et Jolly, Cruveilhier et Ségalas, se trouvent à chaque instant. Il se loue aussi des services qu'il a reçus de notre excellent collègue M. Davenne.

Mais, comme s'il craignait que les paroles ne répondissent pas positivement à sa pensée, il se fait sculpteur d'inspiration, fabrique une statuette, sous le nom de déesse Hygie, et la dédie à M. Rostan, qui fut pour lui une seconde Providence.

Lorsqu'en raison de la chronicité de son état maladif, il s'est agi de lui assurer une position durable qui le mît à l'abri du besoin, quatre-vingts personnes honorables, parmi lesquelles je compte vingt membres de l'Académie, signent une demande qui a pour résultat de lui faire obtenir le poste de la maison de détention qu'il occupe maintenant. Aucun n'est oublié dans ses témoignages de gratitude.

Personne ne sait peindre avec plus de délicatesse une de ces évangéliques familles qui se font un bonheur de répandre les bienfaits sur tout ce qui les entoure; telle est la famille Lepeletier d'Aunay, dont le vertueux chef fut longtemps membre du Conseil général des hôpitaux.

II. Mais, les qualités qui donnent des partisans sont souvent celles qui grossissent le groupe des ennemis. Une âme honnête, servie par un cerveau toujours agacé, devait se roidir contre le fléau de la charlatanerie. Voyez-le stigmatiser avec énergie un curé qui, non-seulement pratiquait ouvertement la médecine intéressée, mais encore la chirurgie, et qui osa plonger le bistouri dans un abcès par congestion, issu d'une carie vertébrale.

Plus loin, il trace le tableau de la grande fortune acquise en moins de dix ans par un imposteur qui portait un des noms les plus vénérés, les plus illustres de la chirurgie. Il a même montré, par un calcul curieux, que le charlatan n'aurait eu à payer, pour six condamnations subies, que 2 centimes par jour. L'homme échappait à la sévérité de la justice, en exerçant sous le patronage successif de cinq diplômes. Exemple funeste qui, de nos jours, est hardiment imité dans bien des localités.

Si je suis bien informé, la Société centrale de prévoyance fait recueillir par ses affiliations les faits de ce genre, pour servir de base à une loi qu'elle sollicitera. Il est à craindre toutefois qu'au moyen du subterfuge précité, la meilleure des lois ne vienne se briser contre ces alliances monstrueuses. Comment, en effet, atteindre des individus qui exercent sous le manteau d'hommes qu'un diplôme sauvegarde? Sous le patronage de valets à gages qui vendent et leur droit et leur légalité? Alors, que le sceau de l'ignominie soit imprimé sur leur front!

III. Comme la maladie de notre confrère est l'histoire complète d'une affection nerveuse toute spéciale, j'ai rassemblé avec soin les symptômes qui la caractérisent. Mais comme j'aurai à commenter les principaux, je demande l'autorisation d'omettre une lecture et longue et fastidieuse.

Je dirai seulement par anticipation que, depuis bientôt trente ans, sa vie

fut une torture sans fin, soit avec son *moi*, soit avec le *monde extérieur*. Il avoue lui-même quelque part *qu'il s'est fait une existence chauffée à rouge.*

Symptômes. Il ne peut fixer d'une manière soutenue son attention sur un objet quelconque, et sa mémoire s'est notablement affaiblie. Le sommeil toujours troublé par des rêves affreux, par le cauchemar.

Dans les redoublements, il éprouve des vertiges, de la gêne dans la prononciation, une sensation de froid glacial dans la bouche; une forte pression dans les tempes, des bourdonnements, semblables à celui que font des essaims d'abeilles, ajoutent à son tourment.

Ce qui le torture le plus, ce sont de fausses sensations dans le cerveau : tantôt cet organe semble se soulever par la base, tantôt il se fait un vide complet dans l'organe; sensation horrible qui, répétée fréquemment, porta un de mes amis, homme d'une grande intelligence, à se suicider.

Ces subversions ont leurs analogues dans le grossissement ou l'allongement des objets, dont se plaignent surtout les adolescents lors des fièvres éruptives.

Alors point de trève à ses lugubres pensées; alors la mélancolie, le dégoût de la vie, l'idée même du suicide.

Tantôt il rapporte le siége de son mal au front, à l'occiput; tantôt à la base du crâne, ou aux parties latérales.

S'il essaye de marcher, les pieds perdent de leur épaisseur; ou la terre semble s'enfoncer sous son poids. Alors les crampes, les fourmillements surviennent, puis les vertiges, les syncopes.

L'agacement nerveux est porté à un si haut degré d'exaltation, qu'il ne peut supporter la vue d'un noyé, d'un homme assassiné, ou d'un animal que l'on tue.

La chaleur soit dans un salon, soit en plein air dans les contrées où elle est forte, lui fait craindre le transport cérébral; et si l'atmosphère se charge d'électricité, il en ressent les effets subits, quand ses voisins ne les éprouvent pas.

L'exaltation de la sensibilité de la rétine a été si grande, qu'elle a affaibli la faculté de voir et qu'il tend à la perte totale de la vue.

A la suite de ses crises, si nombreuses, si fréquentes, il est frappé de découragement et d'un abattement tel qu'il ne peut ni achever une lettre, ni la cacheter, ni même y mettre l'adresse. Le grand poëte Delille, dans son émigration à Londres, était tombé dans une telle prostration qu'il lui était impossible de rien faire, même pour pourvoir à sa subsistance.

Rien ne repose jamais dans cette imagination toujours bouillante, ni dans ses rapports avec les hommes, ni dans sa préoccupation sur sa santé. Toujours l'esprit est en mouvement, et c'est dans ce sens qu'on peut dire que l'esprit est un don fatal.

Il n'y a pas jusqu'à une discordance dans un son musical qui ne réveille en lui une souffrance hors de proportion avec la cause, et une inquiétude à l'égard de tout ce qui l'entoure.

L'approche d'une éclipse produit sur lui le même effet que sur Milton, qui était frappé de syncope.

Il en est de même de l'électricité dont se charge l'atmosphère, lorsqu'on est menacé d'orage, effet inaperçu par les personnes qui l'entourent.

IV. On devrait néanmoins, avec de nombreux amis et des protecteurs assurés, s'estimer heureux. M. Dumont, si versé dans la littérature, ne saurait oublier que l'antiquité et la haute poésie ont voué à l'immortalité ces exemples si rares de la vraie amitié. Et cependant, il s'applique cette lugubre pensée : *Qu'il est des êtres qui gémissent depuis leur éclosion jusqu'à leur tombé.*

La pensée de Montaigne qu'il connaît et qu'il cite, aurait pu lui servir de guide et de tempérant : « Au rebours des autres, dit ce philosophe, je me trouve plus dévot à la bonne qu'à la mauvaise fortune, et je fais plus volontiers les doux yeux au ciel pour le remercier que pour le requérir. »

J'irai plus loin, et je dirai que si l'on avait le courage de calculer les minutes du bien que l'on éprouve et de les comparer avec celles du mal, on serait fort étonné d'apprendre que les premières l'emportent de beaucoup sur les dernières; et notre confrère aurait à remercier la Providence qui, outre un bon nombre de vrais amis, lui a donné cet ange de douceur, d'abnégation, de dévouement, sa compagne, la femme forte et spirituelle qui a partagé toutes ses peines, toutes ses douleurs, sans jamais élever un seul murmure.

Mais loin de chercher les voies de consolation, il fouille dans les annales de l'histoire médicale pour y découvrir ce qu'il y a de plus sombre : Fernel mourut de douleur d'avoir perdu son épouse; Haller, frappé du même malheur, composa une élégie qui passe pour une des plus belles inspirations littéraires.

Avide de lectures empreintes de tristesse, le Dante ne lui échappe pas. Cependant, et nous parlons en thérapeutiste, ce poëte est celui qui lui convient le moins. Dante, l'idole des Italiens, le fondateur de leur poésie, est le peintre de la rage rancunière. Il s'empare de la vengeance divine; descend dans les lieux infernaux; remue les flammes, la braise, la poix bouillante; fait rouler des fleuves de feu; et tout cela au profit de sa haine et de celle de son parti gibelin. Aussi, voyez les enfants de Florence s'enfuir à son aspect en s'écriant : « *Voilà l'homme qui sort de l'enfer.* »

Mais puisqu'il aime la poésie italienne, je vais lui traduire en maigre prose une strophe d'un poëme, dont il pourra, contre ses ennemis ou ses détracteurs, faire usage comme d'un baume salutaire :

Viens, ô vile malignité, avec ton hideux aspect, montre-moi ton épouvantable museau; je ne crains pas que ton venin me nuise; de toi je me moque; si la vertu me soutient, je me fie à elle; je m'arme de mon innocence et je te défie. (*Casti gli animali parlanti,* canto XXV.)

M. Dumont peut tenir fièrement le même langage, lui qui professe la maxime suivante : Que la douleur le rend injuste, mais que la crise passée, le sentiment de l'équité et de la bienveillance se réveille en lui. Eh bien! fortifions-le dans ce noble retour et disons-lui : *Qu'il faut pardonner toujours, et toujours pardonner :* ce sera pour lui le meilleur des calmants.

V. *Projets.* Malgré les vicissitudes de sa position, malgré le trouble qui l'agite sans cesse, on voit, et c'est une chose remarquable, qu'il est dominé par la passion du progrès. Alors il s'associe avec ardeur à toutes les nouveautés qui peuvent concourir à l'agrandissement de l'esprit humain, adoucir les mœurs, développer l'intelligence, et soulager l'humanité.

Il s'enthousiasme pour le télégraphe électrique, dont la pensée venait d'éclore dans le vaste cerveau d'Ampère ; électricité messagère qui unit les mondes !

Il invente des bouées de sauvetage ; il cherche des moyens de détacher avec promptitude l'avant-train d'une voiture, dont les chevaux s'emportent ; un des premiers il fait partie de la Société protectrice des animaux, excellente chose en soi, puisqu'elle tend à adoucir les mœurs d'une classe d'hommes trop souvent brutale. On craint de manquer de charpie ; il propose l'amianthe, ce silicate de magnésie, de chaux, d'alumine et de fer est susceptible de recevoir une grande souplesse : le retour de la tarentèse à la France, d'où sort le plus beau, faciliterait ce projet. Mais ce serait une faible ressource, si même l'utilité était admise ou reconnue.

VI. Orfila, dont il suivait les cours, émet la grande idée d'une Association de prévoyance pour les médecins. M. Dumont embrasse avec enthousiasme cette cause sacrée ; mais il apprend qu'en Angleterre, la prévoyance à conçu le plan d'une fondation monumentale, et il se hâte de lui donner de la publicité.

A côté de nous, cette Association, habilement dirigée, a pris une heureuse extension. Atteindra-t-elle complétement le but? Oui, si, par sa légitime influence, elle peut obtenir l'autorisation et les moyens de fonder un vaste hôtel.

Le vœu d'un établissement d'un hôtel de retraite avait été émis par le Congrès scientifique d'Arras, et j'eus l'honneur d'en rendre compte à l'Académie.

Dans ce plan, que je dépose sur le bureau, je supposais un vaste hôtel pour recueillir les retraités et leurs familles ; j'admettais la réunion des objets d'étude, comme bibliothèque, laboratoire de chimie, cabinet de physique, collections d'histoire naturelle et jardins. Enfin, je me faisais une idée, qu'on appellera fantastique, d'un Èden, où les hommes de science viendraient jouir sans inquiétude d'une paix après laquelle soupire l'infortune ou l'infirmité.

Mais j'ai vu mon ambition grandir lorsque j'ai appris que de grandes illustrations, dévorées par l'amour de la gloire et du progrès, proposaient de rétablir en France le *Parthénon*.

Que l'Académie daigne m'écouter un instant : elle comprendra, après quelques mots, avec quelle facilité je fais rentrer ce projet dans le plan précité. pour assurer le succès des deux.

A côté du *Parthénon* s'élèverait, dans un accord parfait d'architecture extérieure, l'*Hôtel d'habitation.* Le premier renfermerait tous les objets de science et d'étude. Le second, abriterait les hommes de savoir, qui naturellement seraient les ministres ou conservateurs des trésors renfermés dans le temple de la vierge d'Athènes. Παρθένος Minerve, sortie tout armée du cerveau du maître des dieux, est une allégorie indiquant que science, industrie, arts, tout émane d'en haut.

Alors, et surtout si un bras de l'Oise venait égayer ces hauteurs, vous verriez accourir de toutes parts pour admirer ces merveilles, supérieures à tout ce qu'a produit l'antiquité.

N'accusez pas ce projet de trop d'étendue : est-ce que la transformation de Lutèce, ville de boue, en ville hygiénique, n'est pas une merveille? Est-ce que la haute pensée qui marche si hardiment dans les voies de l'amélioration et des transformations, n'a pas réalisé d'autres prodiges? La fondation d'un hôtel pour la milice médicale qui est partout, chez le pauvre comme chez le riche, dans les palais comme dans les chaumières, dans les colonies comme dans la métropole, dans le civil comme dans les armées, ne serait qu'un grain de sable en présence de tout ce qui se passe sous ses yeux.

Et puis on parle de souscription ! Qui mieux que cette réunion des hommes de l'art, en comprenant toutes les classes bien entendu, pourrait assurer son prompt succès? Elles qui sont partout, qui pénètrent partout, et qui exercent sur les populations une si immense influence.

VII. Depuis bien des siècles, on administre des médicaments, et cependant l'aurore de la connaissance exacte de leurs effets ne date que de 1820, à une époque où deux illustrations de notre Académie firent la découverte des principes immédiats actifs. Alors on put avec quelques milligrammes d'alcalis organiques produire des effets étonnants. C'est que ces milligrammes avaient été dépouillés de ce qui neutralisait leur action.

Toujours partisan du progrès, M. Dumont, sans hésiter, accepta la découverte de la quinine. Il dit néanmoins que la fièvre quarte, entretenue par l'intumescence de la rate, cède plus facilement à la poudre de quinquina qu'à son alcaloïde. Hérésie, selon votre rapporteur.

Il y a bientôt quarante ans, qu'à une époque où l'on osait à peine employer quelques centigrammes de sulfate neutre de quinine, je prouvai, dans une lecture faite à l'Académie, que le splénocèle se résolvait rapidement par l'ingestion d'une forte dose de ce médicament.

De toutes les maladies connues dans les deux mondes, aucune, si ce n'est la fièvre périodique, ne se présente avec trois stades, constituant l'accès des fièvres intermittentes. Les rémittentes, sont soumises à la même forme. Souvent les deux premiers temps seuls se laissent apercevoir. Or, si, sur la fin du troisième et même du second, vous administrez de 50 à 60 centigrammes de sulfate de quinine, soutenues par d'autres doses, selon les règles, vous n'avez jamais ni fièvre pernicieuse, ni engorgement de la rate à craindre.

Cette loi trouve spécialement son application dans les pays à endémicité, là où la lancette est si pernicieuse.

Le sulfate neutre de quinine veut être administré en poudre dans un peu d'eau, sans aucun mélange, sans aucune addition pour le rendre soluble ; l'avidité de l'estomac pour absorber ce médicament, est telle qu'en quelques minutes on voit diminuer l'engorgement de la rate. Toute addition atténue sa valeur.

En étudiant, avec un soin rigoureux, le pouls dans des cas douteux, on y découvre l'absence de quelques pulsations, ou au moins de l'inégalité. Ce qui

prouve que l'intermittente et la rémittente ne sont pas sous la dépendance absolue de l'affection de la rate, mais que le cœur y joue un grand rôle. Et ce qui confirme cette vérité, c'est que la quinine, bien employée, réduit notablement le nombre des pulsations; si bien qu'il m'est arrivé souvent de les ramener à 40.

Le quinquina est pour l'humanité un médicament bien supérieur aux mines du Potose. Un jour il disparaîtra, car on ne dépouille pas impunément les arbres de leur vêtement.

Les gouvernements qui possèdent des colonies à chaleur équatoriale pourraient essayer d'en faire la conquête au moyen de commissions de savants qui étudieraient sur les lieux le sol, la latitude, l'élévation et tout ce qui a trait à la météorologie. En un mot, toutes les analogies. L'exemple de la multiplication immense du cafeyer, due à un maigre sujet, sorti des serres du Jardin des Plantes, et transporté aux Antilles par M. Declieux, autorise l'espérance. On ne devrait pas oublier que dévorer le présent sans précaution, c'est tuer l'avenir.

VIII. Dès l'apparition de la morphine, M. Dumont l'employa avec intelligence. Il parle d'un médicastre qui en prescrivit un grain (5 centigrammes) à prendre d'heure en heure, jusqu'à ce que le calme fût obtenu. Malheureusement, le calme absolu ne se fit pas attendre.

Il est des appareils, tel l'appareil urinaire, sur lesquels la morphine agit d'une manière pernicieuse, et ses effets sur l'encéphale sont toujours à redouter.

De toutes les préparations opiacées, les gouttes de Rousseau, dites vin d'opium fermenté, sont incontestablement ce qu'il y a de mieux sous le point de vue médicamenteux.

La grande et juste renommée de Sydenham nous a rendus, il faut bien l'avouer, un peu routiniers dans l'emploi du laudanum qui porte son nom. Mais il ne vaut pas, à beaucoup près, le précédent dont six à huit gouttes produisent un effet plus assuré que dix-huit à vingt de celui-ci. La raison en est simple, c'est que l'action de l'opium de Sydenham est contrariée par l'addition du girofle, de la cannelle, du safran et du vin de Malaga. L'autre est un produit obtenu par la simple fermentation dans de la levûre de bière, et n'a pas de vin, malgré le nom qu'il porte.

IX. Comme notre confrère ne veut rester étranger à aucune question, il aborde celle du vitalisme, de l'organicisme, du psychisme, de l'ontologie, de la médecine numérique. Je n'ai garde de le suivre sur ce terrain brûlant, n'ayant qu'une bien courte réflexion à faire. C'est que ces doctrines subtiles, éthérées, ont compté, comptent et compteront de grandes illustrations. Elles sont du domaine des écoles où il faudrait les reléguer.

Ce qui importe le plus à l'exercice de l'art et à ses applications, c'est de débrouiller le chaos de la matière médicale et des formules, mine inépuisable, tout encroûtée de préjugés populaires. La physiologie expérimentale, la chimie, la physique même sont en bonne voie pour aider l'expérimentation pratique à sortir d'un gouffre sans fond.

X. Outre l'analyse qui a donné ces principes immédiats médicamenteux, nous avons vu apparaître bien des nouveautés précieuses, telles que l'iode, le chlore, le chloroforme-Soubeyran, le galvanisme.

M. Dumont croit à l'efficacité de ce dernier; et sous sa plume apparaît, comme de droit, le nom de M. le docteur Duchenne, qui a porté si loin la connaissance et les effets du fluide induit, de même que la perfection de ses appareils.

Un jour viendra qu'il sera possible de faire pénétrer dans l'intérieur des tissus, au moyen de la *galvano-puncture*, les médicaments, pour suppléer au refus de l'absorption stomacale, comme dans la maladie asiatique, où à sa lenteur et à son insuffisance, comme dans le tétanos, la rage canine, et tant d'autres.

Les essais de 1832 n'ont eu qu'un succès contesté et contestable, soit à cause de l'imperfection des moyens de transport, soit par l'ignorance où l'on était des substances que chaque réophore introduisait dans les tissus.

XI. Avant d'arriver au Mont-Saint-Michel, notre confrère fut ballotté de position en position. Je ne le suivrai que dans le parcours de la Méditerranée sur les paquebots-messageries, parce que là tout est histoire, tout est source d'instruction.

A Malte, on lui parla des Glossopètres, langues de serpents que saint Paul avait transformées en pétrifications. La géologie moderne y reconnaît des dents de squales, déposées sur ce rocher quelques milliers d'années avant l'arrivée de l'Apôtre. On en trouve fréquemment sur notre continent; dans les Alpes, il est des roches calcaires qui en sont couvertes; les habitants leur donnent le nom de *clous*.

La peste a souvent exercé ses ravages à Malte, et cependant il n'est point de site plus étranger aux causes d'insalubrité. Ce n'était jadis qu'un rocher aride que les Vénitiens ont rendu fertile en y transportant de la terre. — Lors de son arrivée à Smyrne (1847), la même maladie y régnait; notre confrère se rit, et avec raison, de ce long bâton dont les Européens font usage pour écarter les indigènes qui passent près d'eux.

Il eut dans cette ville à soutenir l'épreuve d'une chaleur suffocante, qui lui fit craindre ce délire furieux des régions tropicales, signalé par MM. Robin et Littré, et qui force les malheureux qui en sont atteints à se précipiter dans la mer.

Un fait déchirant de cette nature et qui m'a laissé une impression des plus douloureuses, s'est passé sous mes yeux : Lors de la dernière attaque de la ville du Cap par l'armée des Noirs, un de nos plus estimables médecins, obligé pendant le combat de rester sous un ciel de feu, est frappé d'un délire furieux. Il tire son épée, s'élance à travers une pluie de balles, et arrive dans l'armée de Dessaline qui, le lendemain, le fait fusiller sans regret pour cette folie que les Africains considèrent comme une inspiration du ciel.

M. Dumont, à Smyrne, craignant ce qu'il appelle le *bouillonnement de la cervelle*, s'enfuit vers le port, se rend sur le navire, se précipite au bas des roues de la machine à vapeur, et là il se fait d'abondantes ablutions, ce qui était fort rationnel.

Il n'écoutait pas, et il avait raison, les instances des marins qui lui criaient de se défier des requins.

Le requin (archarias, genre squale, tigre des mers) n'est point amphibie, comme le crocodile, et ne peut saisir une proie hors de l'eau. L'organisation de sa bouche est telle qu'il est forcé de se renverser pour atteindre sa victime de bas en haut; parce que le museau est fort allongé, la mâchoire inférieure courte et la bouche fort en arrière. Au milieu des rouages et de la quille d'un navire, un requin, qui a quelquefois 10 mètres de long, souvent 6, ne peut faire sa manœuvre de capture.

La malpropreté de Smyrne arrache à notre confrère l'exclamation suivante : « Pauvre hygiène, comme elle est négligée dans son propre berceau! Cos est à côté; un peu plus loin Épidaure; tout près sont les vestiges d'un temple à Esculape; et j'ai souvenance, ajoute-t-il, que Galien y fut élève en médecine. »

XII. Dans la traversée de Smyrne à Constantinople, il passe près de Pathmos, où fut écrite l'étonnante prosopopée de l'Apocalypse.

Vers les îles Ioniennes, et près de Zante, Vésale fut englouti en allant à Venise pour y occuper la chaire de Fallope qui venait de mourir.

Nous ne passerons pas sous silence l'effort prodigieux que fit lord Byron en traversant les Dardanelles à la nage; renouvelant ainsi le prodige que la mythologie attribue à Léandre. Il réussit, mais le matelot qui l'avait accompagné en mourut.

L'Hellespont, aujourd'hui les Dardanelles, a, dans sa partie la plus étroite, 1,750 mètres. Ce fut probablement là que Xercès fit construire un pont de bateaux, qu'une mer peu respectueuse détruisit : ce qui lui mérita l'humiliation d'être fouetté par ordre du grand roi.

Le séjour abrégé du docteur Dumont à Constantinople nous a privé d'une foule de documents précieux. Ce que nous apprenons seulement, c'est que la peste y avait établi son domaine; que, dans la ville, la malpropreté est grande; et que, sous le rapport météorologique, les deux extrêmes se touchent.

XIII. Nous atteignons le terme de notre longue pérégrination, le Mont-Saint-Michel, que M. Dumont appelle son rocher d'expiation, où il se dit perché comme Prométhée; plainte peu philosophique, car il n'y est point enchaîné. Et, comme il a la conscience pure, le vautour du remords ne vient point lui ronger le foie.

Puisque notre confrère nous lance dans la mythologie, je me permettrai une réflexion sur les dieux des temps jadis, c'est qu'ils étaient de fort mauvais aloi dans leurs rapports avec les pauvres humains, eux qui punissaient avec tant de rigueur le premier qui avait essayé de répandre quelque lumière ici-bas, en dérobant une étincelle du feu céleste.

Le Mont-Saint-Michel, dans la baie de Cancale, est un rocher de nature granitique, qui approche de la forme conique, comme les compositions de ce genre en opposition avec les roches calcaires, qui prennent des formes arrondies. Il a 126 mètres d'élévation, et 2 kilomètres de pourtour à sa

base. Il appartient au continent dans les basses eaux, aux îles, à la la marée montante.

Ce mont abrite une population de 400 habitants, presque tous pêcheurs, et habituellement 8 à 900 prisonniers, dont le docteur Dumont est le médecin.

Beaucoup de souvenirs historiques et même fabuleux se rattachent à cette localité, qui deux fois fut vainement assiégée par les Anglais.

Là où les prisonniers expient leurs fautes, il y eut, de temps immémorial, des couvents de druidesses, puis des couvents de sibylles, enfin des religieuses modernes.

Dans les cavernes profondes, les prêtresses du polythéisme rendaient des oracles, et bien des mystères durent s'y accomplir quand Teutatès et Jupiter régnaient au sommet.

Là où ces dieux avaient dominé pendant bien des siècles avant l'ère chrétienne, Louis XI fit élever la statue de saint Michel, protecteur de la France, en même temps que sous ses auspices, il fondait l'ordre de ce nom, dont il ne reste plus qu'un vieux débris.

XIV. Tout récemment, une épidémie de *diphthérites*, que notre confrère appelle *angines couenneuses*, a porté l'affliction parmi les habitants; mais un redoublement de sensibilité dans la rétine s'est opposé à ce qu'il pût étudier la marche et les détails de cette maladie. Nous le regrettons d'autant plus que sur un rocher isolé, battu sans interruption par tous les vents, mais fréquemment enveloppé par un épais brouillard, il eût été fort intéressant d'apprécier avec soin l'influence que peut exercer cette position singulière.

J'aimerais que le mot diphthérite fût conservé, d'abord parce qu'il répond à l'aspect du mal tout aussi bien que les mots *pelliculaire* ou *couenneux*; ensuite par égard pour notre vénéré et illustre collègue Bretonneau qui a fait école, et qui a donné à la science des hommes qui l'honorent et l'agrandissent.

XV. L'œuvre de M. le docteur Dumont est, sous bien des rapports, science, littérature et art médical, une œuvre fort importante. Elle aurait pu concourir pour les prix, si elle avait été soumise à l'Académie dans les conditions voulues : elle est remarquable sous le point de vue de la séméiologie, parce qu'il est, dans les maladies nerveuses surtout, des phénomènes obscurs, des sensations vagues, qu'un médecin seul, lorsqu'il les éprouve, peut parfaitement interpréter.

J'ai l'honneur de proposer à l'Académie de répondre à M. le docteur Dumont que son travail lui paraît aussi important qu'utile, dans tout ce qui a quelque rapport avec les sciences médicales, et qu'elle le remercie de son intéressante communication.

Un semblable témoignage de justice et de sympathie de la part d'un corps aussi haut placé dans l'opinion publique, sera pour ce savant et infortuné confrère la plus douce des consolations, la plus puissante des thérapeutiques.

Ces conclusions sont adoptées.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON.

Séance du 30 Novembre 1863. — Présidence de M. SAUZET.

RAPPORT

de M. le Docteur THÉODORE PERRIN *sur un ouvrage manuscrit intitulé :*

TESTAMENT MÉDICAL

PAR LE DOCTEUR DUMONT, DE MONTEUX.

MESSIEURS,

Vous avez reçu de M. le docteur Dumont, de Monteux, médecin des prisons de l'État, la relation circonstanciée d'une maladie rare, qui démontre une fois de plus que nous avons encore beaucoup à apprendre avant d'arriver à la connaissance de l'homme.

En effet, si l'étude de nous-mêmes permet de voir une sphère lumineuse où nous pouvons envisager les phénomènes de la conscience, il est une autre sphère où notre regard se perd et où l'empire de la volonté trouve des limites au delà desquelles il n'y a plus pour nous qu'une mystérieuse obscurité. Ces aspects si tranchés servent à séparer les deux sciences qui partagent l'étude de l'homme : la psychologie et la biologie. La médecine a pour objet l'exploration de cette dernière; son but est la recherche de notre *invisible;* elle ne peut l'atteindre qu'à l'aide des méthodes philosophiques et de l'esprit d'observation qui lui permet de saisir les phénomènes mobiles de la santé comme ceux de la maladie. Cette croyance est celle que professe M. le docteur Dumont; celle qui lui a servi de guide dans l'intéressant ouvrage qu'il a désiré soumettre à votre appréciation, et qui a pour titre : *Testament médical,* ou *Histoire complète d'une affection des centres nerveux.*

L'histoire dont il s'agit, Messieurs, est celle de l'auteur; elle est l'exposé fidèle de la maladie dont il est atteint. On y remarque deux parties distinctes : la première est une description, faite d'après nature, de l'un de ces états morbides, dus à l'exagération de la sensibilité, dont les effets ne se manifestent par aucun signe extérieur, et ne peuvent être constatés que par celui qui

les éprouve. La seconde constitue la physionomie morale du patient, dont l'extrême impressionabilité se montre, au dehors, comme le complément de son individualité acquise.

Cette analyse nous a paru projeter une nouvelle clarté sur la distinction du corps et de l'âme, parce qu'elle montre la différence qui existe entre la vie intellectuelle, qui établit des relations avec le monde idéal, et l'activité instinctive qui a pour rôle d'imprimer le mouvement aux organes, et de les mettre en contact avec les forces physiques de la nature.

Dans l'état normal, Messieurs, ces deux activités s'unissent et se confondent. L'esprit gouverne le corps; d'où il suit que l'homme, maître de lui-même, agissant avec conscience et liberté, exprime l'unité morale. Et, cependant, même dans les conditions ordinaires, on ne parvient à maintenir cette harmonie que par le travail et par l'effort. Dans l'état de maladie, ce défaut d'ensemble est plus évident, car la volonté devient plus ou moins impuissante; c'est alors que l'on peut constater l'indépendance des deux vies.

C'est sur le sommet escarpé du Mont Saint-Michel que notre malheureux confrère a écrit ses tristes et attachants mémoires; il les a écrits, comme il le dit lui-même : « Avec la ténacité d'un mollusque qui creuse son lit dans le roc... Nul au monde, ajoute-t-il, ne peut soupçonner les efforts que j'ai employés contre les obstacles qui troublaient mes fonctions organiques (1). »

Ce drame, Messieurs, date de la première invasion du choléra indien dans notre patrie. M. Dumont, de Monteux, débutait alors dans la carrière médicale, aux environs de Meaux, contrée de la Brie, désignée par la statistique comme l'une des plus éprouvées par le fléau. Si le dévouement qu'il déploya dans cette terrible circonstance éleva son énergie, les fatigues extrêmes, continuelles, qu'il subit dans un tel milieu, transformèrent si fort sa constitution qu'elle perdit à tout jamais son intégrité congénitale.

C'est surtout parmi les médecins, soutenus sur le théâtre des épidémies par les sentiments du devoir et de l'honneur, que l'on constate ces troubles fonctionnels, indéfinis et interminables, qui *empoisonnent* l'existence. Et le mot est bien choisi, Messieurs, puisqu'il est employé ici à propos d'une affection dont les accidents éclatent et tuent avec violence, sans que les nécropsies nous renseignent, à cet égard, d'une manière satisfaisante.

Il est une classe de poisons qui donnent une idée de ce double effet : ce sont ceux que le professeur Anglada a désignés sous le nom d'*anti-vitaux*, pour les distinguer des poisons *chimiques* proprement dits. Les premiers agissent immédiatement sur le principe de la vie, en altèrent l'essence et donnent, en quelque sorte, la mesure de la force de résistance dont il est doué. Les autres détruisent et consument les éléments matériels sans rencontrer la moindre opposition. Si ces espèces toxiques peuvent, en quelque ma-

(1) Il vient de publier, sous les auspices de M. Brierre de Boismont, un travail sur la dysgraphie cérébrale ; symptôme que n'avaient point indiqué les auteurs qui s'occupent de névropathie.

(Voir : *Union Médicale*, du 24 et 25 octobre 1863.)

nière, être considérées comme pierres de touche servant à établir la ligne de démarcation qui règne entre la force vitale et la matière organisée, ce même genre d'épreuve peut encore servir à démontrer la réalité du sens intime ou de l'âme pensante. Pour cela, il suffit de trouver l'élément corrupteur qui correspond à sa nature. Cet élément existe ; il existe dans l'ordre moral... Comme je n'ai point à développer cette proposition, je reviens à mon sujet.

Nous avons dit qu'en 1832, M. le docteur Dumont donna ses soins aux cholériques, et que les excès qu'il commit durant cette campagne furent considérables. Oui, ils le furent ; car, Messieurs, après vingt et un jours et vingt et une nuits de courses cliniques, d'émotions sans cesse renouvelées, il tomba subitement en syncope dans l'un des cinq villages qu'il avait à desservir. Il était deux heures du matin ; des gens qui se rendaient chez lui pour le quérir en faveur de nouveaux malades, se heurtèrent, par hasard, contre son corps ; et, l'ayant reconnu à la lueur d'une lanterne, ils le transportèrent dans son domicile. Revenu de son évanouissement, notre confrère reprit, sans hésiter, le cours de ses meurtrières visites.

A dater de ce moment, ses forces perdirent la fixité tonique qui maintient l'organisme dans des proportions normales, et il se déroula, dans les appareils sensitifs comme dans ceux de la vie animale, une série de phénomènes aussi nombreux que pénibles. Il survint des désordres dans la locomotion, des arrêts capricieux dans l'exercice des facultés naturelles, mais non dans celles du sens intime. Oh ! sous ce rapport, Messieurs, le docteur Dumont est demeuré vierge de toute atteinte ; car sa raison n'a jamais failli, et il a toujours eu, à un très-haut degré, le sentiment de ses actes. C'est dans le livre que j'ai sous la main que l'on peut se convaincre de la vérité que j'affirme.

Ce qui pendant si longtemps a fait son malheur et le fait souvent encore, c'est l'exagération de la sensibilité. Les émotions les plus fugitives, les moindres préoccupations, les travaux intellectuels, poussés au delà des courtes limites tracées par la maladie, jettent le trouble dans ses fonctions. Le cerveau se congestionne, la vue se trouble, la parole devient embarrassée jusqu'à produire une paralysie momentanée de la langue. Il survient des vertiges, des éblouissements, etc. « Je sens alors, dit le patient, le *moi* intellectuel restreint dans son action ainsi que le serait un cavalier sur un cheval devenu frénétique. »

Ce qu'il y a encore à noter, c'est sa susceptibilité à l'égard des conditions atmosphériques. Les instabilités de la température réveillent en lui des sensations particulières. Sa marche est vacillante, ses extrémités se refroidissent, tandis que la tête, serrée comme dans un étau, semble se trouver en proie à des malaises sans nom ; enfin, dans les circonstances les plus difficiles, la prostration générale peut arriver à un état qui se rapproche presque de la lipothymie. Le passage du jour à la nuit le fait chanceler, et personne, selon son expression, ne peut comprendre le degré d'abaissement où il arrive chaque soir.

La disposition dont il s'agit a été portée si haut que, même en 1853, étant

au Mont-Saint-Michel, il ressentit l'action d'une épidémie vertigineuse qui régnait à Lorient, dont il était éloigné de plus de quarante lieues. Une éclipse de soleil — celle de 1836 — le fit tomber dans une syncope d'une durée qui correspondait à celle de la conjonction sidérale. Quelques années plus tard, il éprouva le même accident, lorsqu'un nuage considérablement chargé d'électricité passa au-dessus de sa tête.

En 1849, lors de la nouvelle invasion du choléra en France, M. le docteur Dumont ressentit, un des premiers, la funeste influence de l'épidémie, influence qui se traduisit par une plus vive intensité de ses symptômes propres; mais pas plus qu'en 1832, il n'en fut attaqué. Ce genre d'immunité s'observe dans toutes les calamités pandémiques qui, en attaquant le grand nombre, respectent et ménagent certains tempéraments; ce qui confirme cette loi, si bien formulée par Hippocrate : *L'homme est malade dans le sens de sa constitution.* Ce même fait se rencontre également dans le domaine moral. Qu'un événement sinistre arrive au centre d'une population, chacun le ressentira à sa manière; les uns seront plongés dans la stupeur ou paralysés par l'effroi; les autres sentiront s'éveiller en eux le dévouement et le courage.

La susceptibilité morbide, dont les praticiens ont si souvent occasion de constater les conséquences, ne peut s'expliquer que par une sorte de réceptivité du principe délétère par l'économie, aptitude qui produit plus tard un état pathologique en rapport avec le tempérament du sujet. C'est ce qui explique pourquoi la même cause amène des résultats différents. Ne sait-on pas qu'un simple refroidissement détermine, chez les uns, un rhumatisme; chez d'autres, une pleurésie, une angine, etc.?

La maladie de notre auteur a trente-deux années d'existence. Elle s'est acclimatée, elle a pris droit de domicile, et l'économie s'est habituée à en supporter les mauvais caractères, lesquels n'ont plus, aujourd'hui, la même violence. Il s'est donc formé, selon l'expression de Bordeu, un tempérament *factice, immuable*; et, moyennant certaines concessions, ce genre d'incurabilité a permis à la vie de suivre son cours sans nuire à la longévité. MM. Rostan, Baillarger, Moreau et Cerise ont défini cet état . « Une excessive faiblesse du système nerveux, s'exprimant par une extrême sensibilité morale et physique. » Pour nous, en considérant que la plus légère provocation trouble la vitalité et laisse au principe psychique sa parfaite intégrité, notre diagnostic serait :

Une impressionnabilité extrême de la vitalité nerveuse reliée à une âme forte dont l'étude a développé les plus belles facultés; dont le malheur a grandi les plus nobles sentiments.

Quoique la généralité des médecins rapporte, exclusivement, à l'appareil nerveux cet ensemble de phénomènes, on est loin d'être d'accord sur son mode d'action. Toutefois, comme cet appareil doit avoir des fonctions spéciales, il nous semble probable que son rôle ordinaire est de maintenir l'équilibre de la force vitale; il nous semble probable aussi que, dans certaines circonstances, il l'accumule avec excès sur certains points. « Ce système, dit

M. le docteur Dumont, a été étudié dans tous ses compartiments; on l'a démonté comme une horloge, mais en faisant cette analyse, une grande chose manquait : LA VIE, *Deus ex machinâ.* C'est pour avoir omis cet élément, sur la foi de Descartes, ou plutôt, pour avoir comblé ce vide avec son mécanisme vital que la science est restée longtemps sans boussole, que ses principes ont été méconnus, la tradition négligée, et qu'elle en a été réduite aux seules ressources de l'anatomie, de la chimie et de l'expérimentation.

L'auteur du *Testament médical* montre la lacune qu'il s'agit de remplir; sans qu'il s'en doute, ses efforts tendent à renouer la chaîne des temps. Il fait pour la médecine — modestement et sans opinion vaniteuse de lui-même — ce que font les archivistes pour les familles menacées de perdre leurs titres de noblesse : il en recueille les parchemins.

« Pour apprécier le génie des affections morbides, c'est encore lui qui parle, il faut avoir plus que de la médecine quotidienne dans la tête; il faut cette clairvoyance philosophique qui pénètre le sens des choses occultes, et à défaut de laquelle *il est impossible* de soupçonner les immenses problèmes de la vie. La cause d'une maladie ne se touche pas du doigt; elle appartient à la logique et non à la tangibilité. Découvrir, à l'autopsie d'un apoplectique, un épanchement de sang, n'est pas avoir saisi la cause de sa mort : c'est confondre l'effet avec le moteur... »

Ces observations, si justes et si vraies, sont d'autant plus remarquables, Messieurs, que l'éducation médicale de celui qui les fait a eu lieu à une époque où l'organicisme régnait d'une manière absolue. Mais, mon confrère, en sa qualité de médecin et de malade, avait un double intérêt à pénétrer au-delà de cet empire où se montrent les aspects variés de la matière, dont la contemplation donne naissance à ces théories spéculatives qui échouent dans l'application. Pour sortir de ce chaos, il tâcha de remonter aux causes premières en s'étudiant lui-même et en se posant en personne en face des phénomènes dont il était victime. Il observa, avec une scrupuleuse attention, le caractère et le génie de cette force instinctive qui joue un si grand rôle dans l'état de santé et de maladie.

C'est donc en méditant sur ses propres impressions qu'il parvint à sonder le néant des explications physiques. Ce premier pas fait, il comprit que la médecine était une branche de la métaphysique, et que, par ce motif, elle devait avoir d'étroites relations avec la psychologie. Ces relations sont, en effet, si vraies qu'on voit ces deux sciences subir, et s'imposer tour à tour leurs croyances, comme aussi marcher souvent d'un pas égal dans la même voie en l'éclairant des mêmes lumières. Les études de Maine de Biran sont venues sceller cette heureuse alliance. Ce philosophe, considérant la nature humaine dans ses divers attributs, établit une distiction entre la vie zoonomique et la vie psychique. Il reconnaît à cette dernière deux degrés : le premier, qui commence à l'intelligence et à la volonté; le second, plus élevé, où se manifeste l'amour, ce sentiment qui est le sacrifice de soi à l'objet aimé.

La connaissance de ces divers éléments nous paraît renfermer des condi-

tions essentielles à l'art de soulager et de guérir. Elle conduit à admettre deux espèces de thérapeutique : l'une, essentiellement médicale, composée de cette multitude de médicaments, dont les qualités, en se mettant en rapport avec le principe de vie, en modifient la marche et en répriment les excès. L'autre, que, par opposition, nous désignerons sous le nom de *mentale*, a pour principale source la conscience, d'où elle transforme ses produits en raison des aberrations de l'esprit ou des égarements du cœur. Ce grand modificateur est *la parole*; c'est par elle que l'espérance renaît, que la crainte se dissipe, que l'imagination égarée rentre dans la ligne du juste et du vrai. Ressources fécondes dont Esquirol et Pinel ont fait une heureuse appplication aux aliénés; dont Marc-Antoine Petit trouvait les formules au fond de son cœur et qui en sortaient animées de cette chaleur sympathique qui relève le courage, distrait la douleur, et donne le calme et la sérénité. Moyens puissants dont, naguère encore, le savant et regrettable Devay faisait sentir l'importance dans son intéressante dissertation sur la médecine morale.

Au nombre des choses signalées par M. le docteur Dumont, comme ayant exercé une action salutaire sur lui, se trouve la musique : « Elle me fait éprouver, dit-il, une sorte de fierté que j'appellerai *physiologique*, c'est-à-dire une expansivité organique qui me fait passer, momentanément, à l'état normal. » Outre l'action qu'exerce la musique, qui est de nous pénétrer des sentiments qu'elle exprime, elle rétablit l'harmonie fonctionnelle en régularisant le rhythme vital par la mesure.

La ressource par excellence, celle que notre malade a toujours réclamée avec le plus d'instance, c'est la parole affectueuse d'un ami, d'où découle un confort qui apaise et fait souvent disparaître ses souffrances. Ce dictame ne lui a pas manqué, Messieurs, il l'a trouvé dans les entretiens et dans les épanchements de Celle que Dieu lui a donnée pour compagne; de celle dont les qualités éminentes et le dévouement ont tant contribué à le maintenir sur la route douloureuse qui lui était imposée. N'est-ce pas là une confirmation de la loi compensatrice qui se rencontre, si fréquemment, dans les conditions humaines ?

Je dois, à ce propos, vous apprendre que mon malheureux confrère a dû, par les nécessités de son cœur, non moins que par celles de son œuvre, restituer à sa femme, dans le drame écrit, le rôle qu'elle avait rempli dans le cours de l'action réelle. Et cette femme — je me fais un devoir de le confesser — s'est alarmée à l'idée d'une exposition publique de son individualité. En effet, une âme aimante peut bien se montrer à découvert devant celui auquel elle s'est consacrée; mais la pudeur, apanage de chaque vertu, s'effraye de cette publicité où s'évapore la chaleur du sacrifice.

Arrivé à l'âge où toutes les illusions disparaissent, M. le docteur Dumont a écrit ses Mémoires, qu'il a poussés jusqu'en 1852, avec une plume exacte, philosophique et fertile en images. On doit donc considérer comme une bonne fortune pour la science, la description d'une maladie, sans aucun signe extérieur, faite par un médecin qui en a si longtemps éprouvé les atteintes, et a rendu les actes, les surséances de cette vie instinctive qui agit

en nous, sans nous, et dont les affections restent trop souvent à l'état d'énigme pour ceux, surtout, qui négligent l'étude de ses caractères, de ses attributs et de ses lois. Le fait capital qui ressort de cette œuvre pathologique, est le contraste frappant que présente l'aspect des deux vies, rendu évident par la perversion des fonctions organiques, comparée à l'état normal des facultés de l'intelligence et des qualités de l'âme.

Ce qui rend, en outre, cette lecture attachante, et donne de l'unité au récit, c'est la position critique de celui qui en est l'objet ; car c'est ici une nouvelle odyssée où se montrent une intelligence éclairée et un cœur ardent, aux prises avec des difficultés sans nombre. C'est que la persistance des accidents qui constituent la maladie de notre auteur a été la cause efficiente d'événements multipliés, et ce qu'il en raconte est palpitant d'intérêt. Tous les sujets qu'il aborde sont traités avec l'originalité et la vigueur de style que font éclore les longues souffrances chez les esprits cultivés. Portraits, caractères, anecdotes médicales, observations physiologiques, impressions de voyages, tout est mis en lumière avec cette fraîcheur d'imagination et de pensée qui rendent à chaque chose sa forme et sa couleur.

Mais, là où il impressionne le plus, c'est lorsqu'on le voit lutter avec obstination contre des obstacles qui semblent invincibles ; c'est lorsqu'on le voit repousser, avec dignité, des propositions incompatibles avec l'honneur professionnel, alors qu'il manque des choses les plus indispensables !... Ah ! on est heureux de pouvoir signaler ces exemples de probité chez un disciple d'Hippocrate, de constater combien l'élévation des idées tend à ennoblir le caractère, et donne au tempérament cette force mystérieuse qui prolonge l'existence.

Je ne pousserai pas plus loin, Messieurs, mes considérations touchant le côté social du livre, dont j'ai entrepris de vous donner une courte analyse ; mais je l'avoue, c'est avec peine que je me sens empêché de vous montrer, dans ses pérégrinations expresses, l'homme qui est, tout à la fois, le sujet et l'auteur de ce livre. Si je n'avais pas craint d'abuser de votre attention, je vous l'aurais fait voir, à son retour de la Brie, déployant mille efforts à Paris pour s'y créer une clientèle ; puis, naviguant au service de l'État ; puis, toujours poussé par de nouvelles circonstances, transporter ses pénates dans le Morvan, sous les auspices de l'une des plus estimables familles de l'ancienne aristocratie ; puis, à Grenelle, à la tête d'une maison de santé ; puis, à travers les vallées de la Suisse, en qualité de médecin d'un Maréchal de France ; je vous l'aurais représenté *surmeurtri* par la venue d'un second choléra et par les inquiétudes que lui valut la très-grave opération chirurgicale que subit sa compagne ; enfin, je vous l'aurais représenté partant, en 1852, pour le Mont-Saint-Michel, où il est depuis douze années.

Disons, en finissant, que les nobles tendances de M. le docteur Dumont, l'intégrité de sa vie et les tribulations de sa santé, l'ont mis en rapport avec bon nombre de notabilités scientifiques et sociales, parmi lesquelles il a rencontré des amis, qui lui ont donné et lui donnent sans cesse des témoi-

gnages de haute estime et d'étroite sympathie. Il en est même qui viennent de prendre son œuvre sous leur patronage... Nous nous associons, de tout cœur, à ces intermédiaires zélés qui ont déterminé cette publication bien propre à fournir de nouvelles lumières à la connaissance de l'homme, et qui enrichira, nous en sommes assuré, la littérature médicale à l'égal de ce qu'elle contient de précieux ou de plus remarquable.

Après cette lecture, M. le président, dans un court et lumineux résumé, appelle l'attention de l'Académie sur les points les plus importants de l'ouvrage. Il fait remarquer que l'Assemblée, par le recueillement qu'elle a mis à en écouter l'analyse, exprimait par là qu'elle s'associait à la pensée du rapporteur, et qu'il ne doutait point que le public ne confirmât, plus tard, ce premier jugement.

TESTAMENT MÉDICAL

TESTAMENT MÉDICAL

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER.

Circonstances commémoratives.

> C'est aujourd'hui comme une preuve de noblesse que le public sache où vous avez jeté les premiers cris du berceau.
> ÉRASME.

Né en Provence, de parents très sains, chez lesquels on ne comptait aucun vice héréditaire, je reçus une bonne constitution, que le séjour de la campagne et des soins éclairés ne firent que rendre meilleurs. Néanmoins, il existait, chez ma mère, une extrême sensibilité de cœur qu'elle me transmit : don préjudiciable et fatal, à cause du dommage qu'il préparait à ma vie. Cette disposition s'accrut; en même temps, se développa une légère susceptibilité nerveuse que j'attribue à une saignée qui me fut intempestivement pratiquée vers ma quatorzième année. Le médecin de ma famille pensa devoir recourir à ce moyen pour combattre chez moi l'éruption boutonneuse qui se montre, si fréquemment, au visage des jeunes gens, et que les broussaisistes ont regardée comme le produit d'une irritation sympathique de l'estomac.

Cet état devint plus manifeste sous l'influence des passions pubères; d'autant plus qu'à l'aide de l'éducation religieuse qu'on m'avait donnée, je les combattis à outrance. Je n'avais pas seize ans, que déjà mon esprit était porté à l'isolement, à la méditation; et, je le dirai tout de suite, je fus, hélas! atteint de la maladie de *René*. Doué d'une conscience

rigoureuse, il ne me suffisait point de savoir que je *pouvais* rompre les digues de la morale chrétienne; je voulus m'assurer si les fondements de cette morale n'étaient pas en opposition *flagrante* avec les lois immuables et patentes qui régissent la nature animée. En conséquence, je me mis à examiner, à la lueur de ma jeune raison, les barrières qui faisaient obstacle à l'accomplissement de mes désirs. Je m'enfonçai dans les études théologiques, en y condensant toutes les forces de mon intelligence. Passant de Bergier à Rousseau, de Guénée à Voltaire; compulsant les Pères de l'Église et l'Encyclopédie, je vécus dans l'incertitude et le doute jusqu'à mon admission à l'École de médecine de Paris (1). Là, j'eus bientôt redressé les grossières erreurs de terroir: par exemple, la pomme d'Adam demeurée au gosier de la race masculine; une côte de moins chez les individus de cette race, à cause de la génésie de la femme; l'incorruptibilité de l'eau bénite; le danger de se faire les ongles le vendredi, et autres préjugés confondus, bien à tort, avec les dogmes de la foi. Le dépouillement de ces énormes sottises eut pour effet de porter atteinte à de véritables points de doctrine; et, tel qu'un chapelet dont le fil vient de se rompre, mes croyances s'égrenèrent!... Alors, se trouva complétement tranchée, et de la manière la plus hygiénique, la difficulté qui comprimait, en moi, la matière et l'esprit.

Cependant, je fus loin de mener, dans la nouvelle atmosphère où je venais d'entrer, une conduite dissipée et par trop peccable. M'étant inféodé à quelques femmes de distinction et de choix, je ne contractai pas les mœurs du pays latin. Le travail devint mon occupation suivie; menant de front les études scolastiques — à l'endroit desquelles je me trouvais arriéré — et celles qui sont relatives aux différentes branches de la science médicale; je n'éprouvai, dans cette assiduité, ni indisposition ni fatigue. Je dois appuyer sur ce fait, c'est que je ne commis aucun excès, hormis, peut-être, dans le domaine de l'affectuosité, car j'étais sous l'empire de la belle devise de M. Édouard Auber : *Aimer et connaître*.

Telle fut ma vie jusqu'en 1830, année qui s'ouvrit en annonçant de riantes promesses à mon avenir, mais qui se ferma dans d'amères tristesses sous les auspices de plus d'un malheur!

Ayant été, accidentellement, dans le Midi, je me mariai à une jeune Avignonnaise chez laquelle j'avais *vu* des qualités qui, loin de se démentir, ne firent que s'accroître sous les rigueurs de l'adversité. Donc, l'amour ne m'avait point trompé; mais un bonheur pur et vrai ne régna dans notre association que durant quelques instants, puisqu'il s'évanouit, à

(1) J'habitais Paris avec mes parents depuis 1819.

tout jamais, au bout du quinzième jour! Oui, telle a été la révolution exacte de ma *lune de miel!* Ma femme fut prise d'une métrite aiguë qui devint chronique en engendrant une affection nerveuse interminable : c'est la première cause de mon désastre. La seconde, éclata au bout de trois semaines par l'éboulement de la dynastie du roi Charles X; événement par lequel je perdis tout soutien du côté de la fortune. Si j'ajoute qu'il me restait à conquérir mon titre de docteur moyennant encore quatre examens, une thèse et 600 francs d'argent, dont je n'avais pas le premier sou, on conviendra que ma situation se trouvait fortement embarrassée.

Dès lors, j'entrai en contact avec le monde — je ne l'avais encore vu qu'à travers un prisme — et, découvrant les vérités hideuses qu'il renferme, j'en fus meurtri autant qu'effrayé. J'avais vingt-sept ans.

Ce passage brusque de l'existence spéculative à l'existence réelle contribua à surexciter mon appareil d'innervation, parce que je n'étais point préparé à ce changement, et que, lorsqu'il fallut le subir, je n'avais pas, selon la belle expression de Shakespeare, *suffisamment blanchi dans les voies de l'homme!*

Ah! combien j'ai compris Vicq-d'Azyr en lisant ce qu'il a écrit de Guillaume Hunter dont les tribulations se rapportent aux miennes! « Il éprouva, dit le célèbre panégyriste, une de ces secousses qui, rompant tous les liens de la vie, isolent celui qu'elles affligent et le laissent *seul* avec sa douleur!... » Je me trouvai seul aussi avec ma douleur, car lorsque ma femme parut être à l'abri de tout danger, je la laissai dans sa famille pour revenir à Paris m'y créer des ressources brutalement exigées par la nécessité. Après avoir fait dans ce but une foule de démarches — que je n'accomplissais qu'en franchissant des débris de barricades et en courant du matin au soir dans des rues dépavées — une circonstance heureuse vint à mon aide. L'une des vieilles amies de ma mère, sachant que, durant deux années, j'avais suivi avec beaucoup de zèle les cours cliniques de la Salpêtrière, se transporta, malgré sa mauvaise santé, chez M. Rostan pour lui faire part de ma situation. Celui-ci me fit demander; lorsque je parus devant lui, il m'accueillit avec une bonté dont la bienveillance et la chaleur ne se sont jamais refroidies depuis : c'est ce que l'on verra d'un bout à l'autre de cet ouvrage (1). D'abord le savant professeur s'empressa de m'ouvrir sa bourse; il le fit d'une telle façon qu'on eût été tenté de croire que le protecteur prenait la place du protégé. Satisfaisant au désir que je lui exprimai, il me procura des visites de second ordre dans sa clientèle, dans celle de M. Fouquier, et, par sa

(1) M. Rostan a été, pour un grand nombre de médecins et d'élèves, le digne émule de Pringle.

recommandation, M. Amussat me fit la faveur de me recevoir au nombre de ses aides.

Placé dans cette voie, j'étais souvent obligé de passer des nuits entières auprès de malades en danger, ce qui me fatiguait horriblement. En outre, je me mis à travailler dans les intervalles de ma besogne active, à un dictionnaire de biographie médicale, espérant trouver, dans sa publication, honneur et profit. Bref, je me mis en quatre pour faire face à mes besoins, pour me trouver en mesure de recevoir ma malheureuse compagne et en finir avec la Faculté, tant sous le rapport de la science que sous celui de l'argent.

M. Magendie m'avait offert d'aller en Pologne comme médecin militaire. Il m'avait fait entrevoir de grands avantages à prendre ce parti; mais l'idée d'augmenter la distance qui me séparait d'Avignon ne me permettant pas d'agréer cette offre, je présentai, à ma place, le docteur Rue, qui accepta, parce qu'il ne demandait pas mieux que de courir la vie aventureuse. Celui-ci était de mes amis; il avait obtenu, par mes instances, en 1828, d'être nommé aide de clinique à la Charité; en effet, c'est par une amie de ma mère, intimement liée avec le doyen Landré-Beauvais, que je lui fis avoir cette position. Je crus un instant qu'il me serait permis de lui succéder : erreur! Le doyen avait été changé, et, malgré l'intervention de M. Rostan auprès d'Antoine Dubois, j'échouai sans qu'au préalable j'eusse perdu une notable quantité de temps. C'est quelque chose!

Je viens de nommer Magendie; ce nom appelle sous ma plume quelques lignes de M. Flourens contenues dans l'*Éloge* qu'il a fait du célèbre physiologiste : « Cet énergique labeur, cette pudique pauvreté, cette aspiration vers la distinction, élèvent l'âme. Honneur au pauvre étudiant qui les subit! »

CHAPITRE II.

Ma femme vient me rejoindre. — Je vais m'établir dans la Brie. — Invasion du choléra. — Efforts que je déploie dans le service épidémique. — Prodromes de ma maladie. — Je subis mes derniers examens près la Faculté, et suis reçu docteur. — Retour à Paris.

Une épidémie meurtrière, c'est
le champ d'honneur du médecin.

CRUVEILHIER.

Vers la fin de 1831, ma femme se hasarda à venir me rejoindre; mais sa santé, profondément compromise, s'arrangeait peu du séjour de la capitale où, par le temps qui courait, je n'avais aucun espoir de me tirer d'affaire autrement que par les pénibles occupations dont j'ai parlé. En conséquence, j'acceptai d'aller pratiquer la médecine aux environs de Meaux, dans un village du nom de Trilport. La sœur Rosalie (1), près de laquelle j'avais été recommandé par M. Rostan, m'en avait fait la proposition, me promettant le concours d'une personne influente et fort respectable. A peine fus-je arrivé en cet endroit, que le choléra indien y fondit avec une telle fureur et y fit tant de victimes, que la statistique désigne toute la contrée comme ayant été, en France, l'une des plus ravagées.

Je n'eus pas moins de cinq communes à desservir : ce furent, indépendamment de la mienne, Germiny-l'Évêque, Fublaines, Montceaux, Saint-Jean et plusieurs petits hameaux jetés çà et là à travers les bois. Allant sans cesse tantôt à cheval, tantôt à pied, plus rarement en voiture, je ne tardai pas à être sur-fatigué. Pris d'inappétence, je ne me soutenais qu'avec du bouillon froid, de la gelée de groseille ou des œufs frais, ajoutant à cela, contrairement à mes habitudes, du café et des liqueurs. Ce qui me porta le plus d'atteinte, ce fut la privation de sommeil. Je n'avais jamais sacrifié cet agent réparateur aux plaisirs du monde pas plus qu'aux entraînements de l'étude, car il m'était indispensable; quand, par hasard, j'en étais privé — ne fût-ce que pendant quelques heures — j'étais plus abattu que ne l'aurait été un autre à la suite d'une nuit de débauche.

(1) Supérieure des sœurs du Bureau de bienfaisance du XIIe arrondissement, connue alors de tout Paris par son immense charité. Elle était de Marseille et s'appelait Rendu. L'Empereur l'a décorée de la croix de la Légion d'honneur. Morte en 1856.

Je supportais, depuis près d'un mois, ces divers excès, lorsque, revenant seul, et bien avant le jour, je tombai sans connaissance dans l'une des rues du village. Des gens qui se rendaient chez moi, afin de m'y quérir pour de nouveaux malades, se heurtèrent contre mon corps. M'ayant reconnu à la lueur de leur lanterne, ils me transportèrent à mon domicile. J'ignore le temps que dura cette syncope ; ce que je sais, c'est que je retournai, au bout de quelques heures, sur le champ du sinistre, pour ne le quitter qu'à la désertion complète du fléau. A partir de cet accident, j'éprouvai, après le coucher du soleil, la sensation d'un mouvement gyratoire de toute ma personne, lequel, en lui-même, n'avait rien de pénible, mais il m'était désagréable comme l'est toujours une excentricité physiologique.

J'avais fait écrire à M. le docteur Rue, qui arrivait de Varsovie, afin de le prier de venir me seconder dans une tâche qu'il m'était désormais impossible de continuer seul. Il s'empressa de se rendre à mon invitation ; dès lors, je pus me reposer par intervalle et dormir, *dormir surtout!* (1)

Enfin le calme se fit. Ma demeure, naguère si bruyante par un concours de gens effrayés, devint silencieuse ; car la reconnaissance ne m'y ramena que très peu de ceux que le besoin ou la peur y avait conduits.

J'avais à relever mes nombreuses visites pour établir les notes qu'il m'était permis d'adresser aux clients solvables. Cette occupation me répugnait à plus d'un titre, mais il fallut l'entreprendre ; c'est là, parmi une multitude de noms, de dates, de prix divers, que je m'aperçus de l'affaiblissement de ma faculté d'attention, et que je ressentis des phénomènes nerveux dont j'entretins M. le docteur Martineau, médecin des épidémies. Celui-ci perdit si peu de vue les confidences que je lui avais faites et ses propres observations à l'égard de ma santé, que, quatre années plus tard, il signala le tout dans un certificat de mes services.

Voulant absolument acquérir le titre légal qui me manquait, je me mis à revoir la matière de mes examens ; mais, au bout de quelques heures, l'étude me fut interdite par un véritable engouement cérébral. Affligé de cette difficulté toute nouvelle, je pris la détermination de me présenter *tel quel* devant l'École, en m'abandonnant aux chances de ma situation. Mes actes ne furent pas brillants, non-seulement parce qu'ils n'avaient pas été préparés, de plus, à cause de l'impression que produisait sur mon esprit l'aspect du public et celui des juges!

(1) M. Rue, n'ayant pu rester jusqu'au bout, fut remplacé par un docteur de la veille, M. Hamy, de Boulogne-sur-Mer.

Ressemblant, par le côté timide, à Rousseau, à l'abbé Barthélemy, à Lamennais et à tant d'autres, j'avais perdu les trois quarts de mon bagage scolastique avant de m'asseoir au banc des interrogés. Montaigne disait de sa mémoire : « Plus je la sonde, plus elle s'empestre et embarrasse; elle me sert à son heure, non pas à la mienne. » Telle a toujours été ma constitution mnémonique, et, à partir de l'époque que je relate, elle n'a fait qu'empirer. Néanmoins, j'arrivai à terme le 7 février 1833, sans aucun échouement, grâce au hasard qui eut constamment soin de placer, parmi mes examinateurs, quelqu'un qui me connaissait pour un sujet studieux auquel il ne manquait que la hardiesse et la confiance.

Débarrassé de tout souci universitaire et sentant que je ne devais pas me replonger immédiatement dans les travaux du cabinet, je songeai à m'occuper de botanique, en compagnie d'un savant de mon voisinage — l'honorable M. de Maisonrouge — et de ma femme qui montrait de notables dispositions pour cette science. Nos promenades dans les bois et sur les rives de la Marne me furent si favorables, que bientôt je me crus parfaitement rétabli ; je fis même un cours de chimie pour le fils aîné de M. de Ponton d'Amécourt — sous les auspices duquel je me trouvais placé — sans la moindre difficulté mentale et sans le retour d'aucune perturbation organique ni d'aucun malaise.

Si j'avais eu de l'indépendance de fortune, je n'aurais pas songé à interrompre ma manière de vivre dans ce pays ; mais ayant acquis la certitude qu'il était sans avantage pour mon avenir ; me sentant jeune, plein d'activité, de zèle, de conduite, et poussé aussi par une noble ambition dans les voies de l'esprit, je crus qu'il était sage d'aller ailleurs porter ma tente.

Non loin de mon habitation se trouvait une petite ville où j'allais souvent pour converser avec un ancien professeur de la Faculté de Strasbourg qui s'y était retiré : c'était M. Rochard. Ce digne vieillard me témoignait tout plein d'intérêt ; plus d'une fois il m'avait dit : « Allons, jeune homme, ne croupissez pas dans ce trou... je vous aime assez pour désirer que vous partiez d'ici. » Lorsque j'allai lui annoncer ma détermination de retourner à Paris, il m'embrassa en pleurant, et dans son émotion je l'entendis murmurer comme un regret de ne pas se trouver à ma place. Mon Dieu ! il n'aurait pas éprouvé ce sentiment s'il eût pu pressentir tous mes destins !

CHAPITRE III.

Je me mets à travailler comme praticien, comme auteur et comme garde-malade. — Je suis atteint, au milieu de ces occupations multiples, par une congestion cérébrale. — Prompt rétablissement. — Je reprends mon train de vie. — Explosion de la maladie incurable qui fait le sujet de cet ouvrage.

Pèlerin de la science tombé
au début de la route.
FOISSAC.

Arrivé à Paris, dans l'automne de 1833, je m'installai rue des Douze-Portes, au Marais, comptant que l'ordre politique ne serait plus un obstacle à mon avancement, et que la santé de ma femme ne serait plus réfractaire au séjour de la grande cité.

Ayant quelques épargnes et des amis dont l'influence — quoique annihilée depuis la chute de Charles X — pouvait se ranimer et me venir en aide, j'entamai courageusement mon nouveau sillon. Je me fis agréer comme médecin adjoint au bureau de bienfaisance de mon arrondissement, afin de me propager comme praticien; je repris mon *Dictionnaire de biographie médicale*, dont la première livraison avait été fournie à mes souscripteurs dès 1831, et j'acceptai de passer des nuits, de temps à autre, auprès d'une jeune personne prise d'affection cérébrale, soignée par MM. Jolly et Guersant père. En outre, j'allais presque tous les matins à la Pitié suivre la clinique de M. Rostan, parce que celui-ci, m'ayant sous la main, m'envoyait quelquefois en ville comme par le passé. C'est au milieu de ces occupations multiples que l'un de mes protecteurs vint me proposer un surcroît de besogne.

Il y a, en commerce de librairie médicale, comme en celui de librairie littéraire, des ateliers d'intelligence ou s'élèvent des monuments scientifiques de tout ordre et de toute dimension. Là, des hommes sans nom viennent apporter leurs matériaux ou leurs épures. Si le directeur de la fabrique les trouve à sa convenance, il les emploie sous une signature plus ou moins illustre, et tout aussitôt ils acquièrent une valeur incontestée... Or, j'entrai dans la confrérie du *sic vos non vobis*. Les circonstances qui m'y portèrent sont certainement de nature à m'obtenir l'absolution de M. Eugène de Mirecourt... (1).

Depuis environ deux mois, je soutenais la contention de mes facultés

(1) Allusion à la fameuse brochure de cet écrivain contre Alexandre Dumas.

sans m'apercevoir du danger qui les menaçait. Dans la soirée du 25 décembre, sans les plus légers signes précurseurs, j'éprouvai vers la tête une explosion comparable à celle que produit la vapeur lorsqu'elle échappe à la compression. J'en fus étourdi ! Je quittai mon bureau et sortis pour tenter de me promener; arrivé dans la rue, il me fut impossible de marcher, à cause des vertiges qui m'assaillaient. Rentrant sous la porte cochère, j'appelai le portier pour qu'il m'aidât à remonter; ensuite, je l'envoyai chercher M. le docteur Jolly et non Cazenave, comme l'a dit, par erreur, la *Gazette des hôpitaux*. Ce dévoué confrère s'empressa de venir; il me conseilla immédiatement une saignée, mais ayant plus horreur de la lancette que n'en avait eu Van Helmont, je préférai recourir à une application de sangsues au siége. Ce dérivatif réussit à merveille, et le lendemain, à la suite d'un lavement purgatif, je me sentis replacé dans mon équilibre.

J'eus la ferme intention de tenir compte de ce nouvel avertissement, mais je l'oubliai peu à peu, entraîné que je fus par ma position non moins que par mon goût pour les travaux de la pensée. Or, le 18 *avril* 1834, rédigeant un article dans lequel j'avais à résumer les opinions de Zinn, de Boerhaave, de Arnemann, de Sœmmering sur l'inflammation du névrilème, l'accident dont je viens de parler se reproduisit. Cette fois, il fut précédé d'un embarras dans la partie antérieure du cerveau, produit par l'obstination que je mettais à harmoniser une phrase dont les périodes me blessaient l'oreille. Si j'avais eu la sagesse de quitter mon travail immédiatement, la secousse congestionnaire n'aurait pas eu lieu, et peut-être aurais-je évité le malheur sans fin, le malheur inouï qui m'enserre depuis ce moment : *Sic fata voluerunt !...*

Je recourus aux moyens qui m'avaient précédemment réussi : ce fut en vain ! Les sangsues que j'avais posées coulaient encore lorsqu'on vint me demander pour Mme de F..., laquelle, tout en m'ayant témoigné jusque-là beaucoup d'intérêt, ne s'était pas décidée à me prendre pour médecin, s'appuyant sur ce que j'étais encore trop jeune. Cette dame avait un nom aristocratique, de la fortune, de la bonne volonté à m'être utile, comment pouvais-je différer de me rendre auprès d'elle? Les femmes de cette classe sont, pour un débutant, les meilleurs ressorts que puisse faire jouer la Providence.

Un motif d'économie me porta à refuser la proposition de mon excellente mère, qui était de faire la course en voiture, car il y avait assez loin. Je partis à pied. Arrivé à l'île Saint-Louis, j'éprouvai quelques vertiges que je cherchai à repousser de toute la puissance de ma volonté, me disant à moi-même « ce n'est rien. » Mais ils augmentèrent avec tant de force, que j'eus de la peine à traverser le pont de la Tournelle

pour aboutir au corps de garde qui se trouvait, en ce temps, à l'angle inachevé de la halle aux vins. Les gardes municipaux et leur chef me prodiguèrent des soins empressés. Revenu de mon trouble, je demandai qu'on fît venir un fiacre et je rentrai dans mon domicile. Décrire l'état dans lequel je m'étais trouvé ne saurait être possible ; en effet, comment trier, classer et rendre *visibles* dans ce fouillis de sensations — où le *moi* humain était comme étouffé — les phénomènes auxquels j'avais été en proie !

Je pris un pédiluve synapisé ; puis je me mis au lit pour retrouver, dans la position *horizontale*, une apparence d'équilibre (1). Dès que la tête fut un peu dégagée, je fus pris de bâillements qui se succédaient sans relâche et de tintements dans les oreilles. Ma mère, qui dès lors fut, par simple intuition, le meilleur ou le plus perspicace de mes médecins (2), insista pour que je prisse quelque nourriture, malgré l'avis opposé d'un de mes confrères, qui conseillait une potion antispasmodique et la diète. Cette dernière opinion cadrait avec la répugnance que me faisait éprouver la seule idée de manger, idée qui allait jusqu'à me donner des nausées. Enfin, je cédai — par instinct sans doute — à l'avis le moins docte, tout étant persuadé que les substances que j'allais ingérer dans mon estomac seraient rejetées. Le contraire arriva : je me trouvai sensiblement mieux, et je m'endormis d'un sommeil assez calme jusqu'à la pointe du jour. Aussitôt que je fus éveillé, les bâillements me reprirent, mais ayant aperçu un *en cas* sur ma table de nuit, grâce aux prévisions de ma dévouée mère, je me débarrassai de ces phénomènes incommodes (3). Je ne me trouvais pas mal, si ce n'est que ma tête m'apparaissait comme trop pleine ; de plus, elle était le siége de pulsations artérielles et de bourdonnements qui empêchèrent que je me rendormisse. Je voulus essayer de lire, ce fut en vain ; après avoir par-

(1) J'aurai à revenir sur l'influence du décubitus, et à démontrer toute l'importance de cette position pour moi.

(2) Que mes lecteurs ne voient dans cet aveu que l'expression d'un fait et non comme une négation envers la science proprement dite. Les instincts ne s'apprennent point, ils sont une faculté congénitale ; et la sainte femme que je fais figurer ici, avait le tact médical on ne peut plus développé. Par exemple, elle avait, sans avoir étudié Galien ni aucun des traités du pouls, une appréciation fort remarquable de toutes les nuances importantes que présente la circulation. J'ajoute encore que c'est à elle que je dois d'avoir renoncé de bonne heure aux pédiluves de haute température pour en revenir aux classiques bains de pieds.

(3) A l'ancienne Cour de France il était d'usage de servir chaque soir, dans la chambre à coucher du roi, un repas composé d'un pain, d'une volaille et d'une bouteille de vin, *en cas* que le monarque eût besoin de manger pendant la nuit. De cette coutume, et de la phrase qui en disait l'emploi, vient l'expression : *c'est un en cas*, chose réservée à un point *désigné et personnel*.

couru quelques pages, il me fallut cesser et je me levai. A peine debout, les vertiges et une partie des désordres de la veille reparurent!... Un sentiment de profonde douleur s'empara de mon âme, car je sentis que de grands obstacles enrayaient pour longtemps, si ce n'était pour toujours, mon aptitude et mon zèle... Je voyais mon chemin embarrassé par la maladie, bientôt aussi par la gène, par la pauvreté; et, de dégradation en dégradation, la perspective me montrait, dans ses brouillards lointains, le fantôme de la misère! Oh! combien, sous cet aspect, mes trente et un ans, ma bien-aimée compagne, ma pauvre mère, ma jeune sœur et jusqu'à mes frères, pesaient lourdement sur mon esprit et sur mon cœur! J'aurais voulu me trouver seul dans le monde!... Seul! et cependant, à partir de ce jour même, la solitude me devint effrayante! Elle m'occasionna, durant dix années surtout, une terreur qu'il m'était impossible de surmonter et qui m'outrait d'autant plus que je savais qu'elle était *sans motif*. A l'instar de tout le monde, j'avais connu la peur sous l'influence d'occasions réelles; en comparant ces deux états, je puis affirmer que celui qui est du ressort de la pathologie est cent fois pire que l'autre, parce que, d'une part, toute réaction contre lui est perdue, et qu'en second lieu, la raison se révolte, s'irrite, se débat contre ce qu'elle sait n'être qu'une chimère et une aberration.

Je m'étendis sur mon lit, attendant, dans ce pénible mutisme, que la matinée fût assez avancée pour me trouver en communication avec quelques-uns des membres de ma famille.

CHAPITRE IV.

Efforts inouïs pour entretenir ma clientèle. — Aperçu de ma situation morbide. — Réflexions sur celle que je dois à la fortune. — Insouciance de mes parents riches. — Hommage rendu à MM. Rostan et Amédée Latour.

> La Providence, dans la profondeur de ses desseins, a bien fait de ne découvrir que le présent à l'homme; c'est bien assez pour son faible cœur.
>
> THIERS.

C'en était fait de mon avenir; l'existence organique venait de recevoir, chez moi, une atteinte profonde et désormais irrémédiable. Je n'ai plus été, à partir de ce moment, qu'une capacité déchue, marquée au sceau de l'*incurabilité*, mais incurabilité d'une affection interne, mys-

térieuse, dépourvue de symptômes visibles capables de la révéler, attirant, généralement, sur ceux dont elle fait le supplice, plus de soupçons que d'intérêt... Oh ! combien la vérité, le courage, disons même l'héroïsme, n'ont-ils pas été — par une innocente erreur — outragés dans ma personne et dans ma vie tout entière !..... Je coupe court à ces réflexions et je rentre dans le sentier historique.

Voici le tableau que je fis de ma situation à la clinique de la Faculté, le 5 mars 1838, et que la *Gazette des hôpitaux* s'empressa de reproduire (1).

« Je demeurai environ une semaine sans quitter mon domicile; ensuite, me faisant accompagner jusqu'à la porte de quelques-uns de mes clients, tantôt par ma femme, tantôt par ma sœur, je tentai de reprendre le cours de mes visites. Il est impossible de s'imaginer les efforts que j'étais obligé de faire pour me transporter d'un lieu dans un autre, pour monter les escaliers, pour entendre le récit des souffrants. Au bout d'un quart d'heure ou tout au plus une heure — cela dépendait de ma disposition morale, mais principalement de la température — je devenais titubant, j'avais des vertiges, mes extrémités se refroidissaient peu à peu, tandis que ma tête, resserrée comme dans un étau, constituait le foyer du calorique réfléchi. Celle-ci me semblait comme solidifiée dans sa partie antérieure ; d'autres fois, cette sensation se restreignant, prenait la direction du diamètre oblique en manière de spirale, ce qui veut dire que le cerveau me faisait l'effet d'être traversé par une barre géométriquement contournée. Il se mêlait à ces divers phénomènes, des bourdonnements et des tintements d'oreilles, des battements dans les tempes, surtout dans les carotides, une grande dilatation des pupilles, des bâillements, des nausées, des palpitations de cœur, enfin de la dyspnée. Parvenu à ce complément de désordres, force m'était de revenir chez moi, de m'étendre sur mon lit et de prendre de la nourriture, conditions qui dissipaient graduellement et assez vite, cet ensemble d'aberrations. Venait-on me rechercher pour d'autres courses, je m'exposais de nouveau à la récidive, le tout, par nécessité d'entretenir une clientèle qui n'en était encore qu'à ses premiers débuts, mais qui s'annonçait comme devant être féconde par la position de ceux qui cherchaient à soutenir mon avancement. »

Que fallait-il pour couper court à cet état? Il fallait la rencontre d'une personne riche, généreuse, ayant l'intuition du désaccord que j'avais contracté dans les excès de ma vie militante; laquelle personne, me rassurant par les biais que sait prendre la charité, — lorsqu'elle veut se faire grande et noble, — m'aurait subitement retiré du gouffre dont

(1) N° du 10 avril 1838.

je viens de montrer l'entrée! Cette Providence *faite homme*, qui s'appelle *Chabanon*, à l'égard de Chamfort, *Dubreuil*, à l'égard de Pemesja, *Lucien Bonaparte*, à l'égard de Béranger (1), ne se trouva point sur mon passage. Ceux qui, de par les obligations naturelles de la parenté la plus proche, auraient dû me tendre une main protectrice — puisqu'ils savaient que mon malheur était immérité — me couvrirent de la plus parfaite indifférence : un excepté! Enclos dans leur égoïsme, ces prédestinés du parti conservateur me virent lutter, comme un naufragé, au milieu des flots, sans daigner me jeter une planche en guise de sauvetage; jamais il ne leur vint au cœur d'avoir pitié de moi! La seule personne qui fut prise de ce sentiment, je l'ai déjà nommée, c'est le jeune et brillant professeur de la Salpêtrière. Je ne lui étais allié ni par le sang ni par aucune relation amicale; néanmoins, à la nouvelle de ma disgrâce, je le répète, il s'empressa de me secourir, et, pendant vingt-deux années, sauf quelques intervalles, il m'a aidé à louvoyer et à attendre! L'heureuse rencontre que je fis plus tard d'Amédée Latour me valut une adjonction à ce dévouement, et, grâce à ces deux hommes, j'ai pu traverser les landes, les bruyères ou les steppes au bout desquels j'ai rencontré le sombre et solennel abri du Mont-Saint-Michel (2).

Je viens de faire voir d'une manière rapide la perturbation de mon individualité anatomique; maintenant, je vais entrer dans les détails des phénomènes qui se sont conjointement passés dans les divers appareils dont se compose cette individualité, en commençant par le cerveau, ce grand promoteur de tout le reste : *omnitenens!*...

Je préviens le lecteur que, parmi les troubles dont je vais parler, les uns étaient, ou sont demeurés, *persistants*; les autres, au contraire, survenaient passagèrement sous l'influence des causes déterminantes, avec une effroyable facilité. En effet, la plus petite émotion comme le plus léger effort suffisait pour grouper ces manifestations et constituer ce que je désignerai par le nom d'*accès;* car, ainsi que l'a dit Duclos, « on contracte le sentiment des actions qui se répètent. »

(1) Le premier força son ami, le moraliste, à accepter une pension de 1,200 livres qu'il avait sur le *Mercure de France;* le second soigna et accepta comme frère un inconnu malade qu'il avait rencontré, par hasard, dans un hôtel de Lyon; et le troisième offrit, en 1803, au poëte national, alors pauvre et ignoré, son traitement de membre de l'Institut.

(2) MM. Rostan et Amédée Latour n'ont pas été les seuls à me protéger, mais je dois les considérer comme les pivots autour desquels sont venus se ranger successivement des étais de différents ordres. c'est ce que l'on verra.

CHAPITRE V.

Je subis l'effervescence intellectuelle connue sous le nom de *mentisme*.

> On dirait qu'il y a dans la tête une braise allumée qui tournoie sans cesse et ne laisse point de repos.
>
> SAINTE-BEUVE.

Le célèbre critique auquel j'emprunte ces paroles a parfaitement apprécié cet excès d'activité dans ses *Études* sur Camille Desmoulins, et Lamartine l'a décrit en des termes pleins d'harmonie :

> Il est des nuits d'orage où le flot des idées,
> Comme un fleuve trop plein aux ondes débordées,
> Roule avec trop de pente et trop d'emportement,
> Pour que notre âme même en ait le sentiment ;
> Un vertige confus bouillonne dans la tête,
> Et, prêt à se briser, le cœur même s'arrête....

Il est à remarquer que nos écrivains sont généralement au-dessous des poëtes quand ils viennent à parler des phénomènes de l'exaltation mentale, à moins qu'ils ne le fassent *in experto*. Voyez comme Horace accentue ce supplice en disant que des trésors entassés et les licteurs qui précèdent les consuls ne peuvent en garantir :

> Non enim gasæ, neque consularis
> Submovet lictor miseros tumultus
> Mentis....

S'il en est ainsi chez l'homme normal, que ne sera-ce pas chez l'homme dont le cerveau meurtri est continuellement ébranlé !... Avant de tomber malade j'avais éprouvé, soit dans des crises de cœur, soit par toute autre cause, l'ébullition dont il s'agit; mais, point et jamais, sous l'action de l'ivresse alcoolique, pas plus que dans l'ébriété produite par le hachisch ou par l'opium. Je la connaissais donc, et lorsque je me suis trouvé aux prises avec ce phénomène, j'ai pu en apprécier les caractères distinctifs. Dans la fièvre vous êtes en proie à une foule d'erreurs touchant les personnes et les choses ; vous n'avez plus conscience du temps ; vous exagérez les distances ; vous subissez, automatiquement, le spectacle

d'une fantasmagorie interne qui, d'une manière vague, vous fatigue, vous obsède ou vous réerée; en un mot, *c'est le délire*. Dans le mentisme, il n'y a pour le *moi*, ni aberration, ni désordre; seulement, nous *voyons*, avec un sentiment très net, des pensées qui nous sont étrangères, que nous ne connaissons pas comme *nôtres*, et qui, s'étant comme introduites du dehors, pullulent, se meuvent avec la plus grande rapidité... Je hasarderai cette figure en disant qu'elles sont une seeonde vue en état de *strabisme*.

Lorsque ees pensées intruses sont en exaltation, e'est alors qu'on sent la *braise allumée* dont parle Sainte-Beuve; mais, lorsqu'elles sont ealmes, elles se réduisent dans leur multiplieité, de telle sorte qu'il n'en est plus que quelques-unes qui discutent, prédisent, projettent sans tenir eompte du *maître du logis*. Se remuent-elles? alors elles traversent la tête en déerivant des lignes brisées comme le font des oiseaux tranquillement enfermés dans une cage. Cette comparaison étant donnée, j'ajoute : — Effarouchez les oiseaux et vous aurez l'approximation du mentisme élevé à sa plus haute portée. C'est, en ee qui me coneerne, ee que n'a cessé de produire l'impressionnabilité. Encore une fois, ees étrangetés vous arrivent, et vous les subissez en sachant bien que vous n'avez pas la fièvre, que vous n'avez pris aueune liqueur eapable de les engendrer; ce qui fait qu'elles ont un caraetère tout particulier pour le *consensus;* et au lieu de pouvoir jamais vous charmer, elles ne cessent de vous importuner d'une douleur profonde; ce qui n'a que très peu ou point lieu dans l'exeitation cérébrale d'un autre ordre. En effet, dans la eondition que je décris l'âme, est engoissée proportionnellement au degré de passivité qu'elle endure, parce que les phénomènes qui se produisent dans son habitacle y sont engendrés sans sa coopération, au mépris de sa volonté, de sa puissance, et qu'elle les considère eomme une invasion de la folie... Ce n'est pas cela, cependant, ear elle n'est point l'*agent seénique*, elle n'en est que la spectatrice foreée, ainsi que je l'ai énoncé dans ma lettre sur le *Supplicium neurieum*.

J'insiste sur la distinction qu'il convient de faire entre l'*intégrité* d'une part et l'*aberration* de l'autre. Celle-ei existe dans le eerveau, sans contredit, mais ne doit-on pas la considérer comme un simple produit de surexcitation de la pulpe cortieale? — j'embrasse ici les idées de M. Parchappe — surexcitation qui, dans le trajet des prolongements de cette substance, sur un point éloigné du foyer spirituel, produirait un fourmillement dans la jambe comme elle produit l'anxiété préeordiale, ou tout autre malaise purement organique. Dans ces exemples, on me l'accordera d'emblée, le symptôme n'a aueune prise sur le sentiment intime de notre raison; ear, déplacez l'irritation qui engendre le

mentisme, et vous aurez une crampe dans le mollet... votre *moi* intellectuel n'en sera ni plus ni moins bien assis.

Quoique soumis, durant de longues années, à cette modification pénible et à tant d'autres du même genre, je me suis constamment garanti des excentricités d'un idéalisme malade. Ma pensée, tout en s'élevant jusque dans les plus hautes régions de la douleur physico-morale, ne s'y est jamais égarée, et en est toujours redescendue avec les attributs du bon sens... Je me hâte de faire cette déclaration dès le début; elle est tout en faveur d'une opinion qui partage en deux camps nos aliénistes les plus distingués.

Maintenant, que répondre à ces conseillers vulgaires qui soutiennent que l'esprit peut combattre son intempérance et régulariser ses mouvements? Joseph Hall n'a-t-il pas fait un livre pour indiquer la marche au moyen de laquelle on arrive à ce résultat (1)? O pédants stupides! allez à la recherche du sens qui vous manque! Quand vous l'aurez trouvé, vous serez plus timides dans vos préceptes, et vous rendrez un verdict tout autre à l'égard d'une souffrance que les lecteurs ne peuvent écarter de *la tête même des consuls!*

Il faut avoir subi la conflagration dont je parle pour être pénétré de l'insuffisance de la réaction. J'affirme que, quelque effort que je fisse, ma volonté ne pouvait maîtriser mes pensées, car celles-ci ricochant de sujets en sujets, il m'était impossible de les tenir en bride. Donc, il y a entre nos facultés et *nous-mêmes* toute la différence qu'il y a entre un cavalier et son cheval devenu frénétique. J'avoue qu'en cet état j'ai imploré de tous mes vœux la léthargie ou l'hébétude. Plus tard, et souvent alternativement, il m'a été infligé de connaître l'opposite du mentisme, qui est *l'idée fixe!*

« Réagissez, réagissez, » répètent les gens auxquels vous vous confiez. Quand ils appartiennent au commun du monde, cette formule est impatientante; quand elle sort de la bouche d'un confrère, elle est irritante au dernier point; car on se dit que celui-ci devrait savoir qu'il n'est pas plus permis à un malade de s'opposer à la concentration de ses idées qu'il ne lui est permis de s'opposer à celle des fluides qui encombrent la poitrine dans une pneumonie, ou qui fluxionnent une partie contuse.

Pour dissiper le phénomène qui nous occupe, — je voulais dire pour le faire oublier au patient, — il n'y a qu'un seul et unique dérivatif: c'est une distraction intense fournie par le monde extérieur; c'est le *déplacement* en compagnie d'une nature bienveillante et affectueuse; en d'autres termes, c'est *la sympathie!*

(1) Ouvrage estimé, du reste, qui a été traduit par Chevreau en 1648.

CHAPITRE VI.

Étroites limites dans lesquelles se trouva réduite ma faculté d'attention. — Ce que je souffrais en présence de mes malades. — Développement dans mes aptitudes diagnostiques.

> Tous les hommes ne peuvent pas lier leurs idées avec une égale force : les raisons qu'on en pourrait donner sont toutes physiques.
>
> CONDILLAC.

L'attention a, pour rôle important, d'entretenir et de combiner dans l'âme les diverses perceptions que nous donnent les objets ou les idées qui se trouvent en communication avec nous; c'est, en outre, de comparer entre elles ces diverses perceptions, de les méditer, de les généraliser, de les déduire et de les résumer en un acte de conclusion qui s'appelle *jugement*. Eh bien, cette faculté mère ne pouvait s'exercer chez moi avec continuité; dès que ma pensée s'arrêtait sur un sujet quelconque, elle ne pouvait s'y appliquer, empêchée qu'elle était par le mentisme; il n'est pas jusqu'à mon regard physique qui, voulant se fixer sur un point, ne pouvait y tenir, car mes yeux étaient bientôt pris de mouvements convulsifs précurseurs du vertige. Je ne pouvais donc ni lire, ni écrire, faire mes ongles ou ma barbe, considérer un tableau circonscrit sans que je fusse dans l'obligation de changer d'aspect.

Ainsi se trouvait réduite en ma personne l'éminente capacité dont je parle, soit à l'égard des choses spirituelles, soit à l'égard des choses tangibles.

Un repos de quelques heures, des linges mouillés promenés sur le visage, un *rien* me rétablissait sous ce rapport, de même qu'un rien m'avait annihilé. La durée de ce précieux équilibre était entièrement variable; tantôt je pouvais suivre une lecture, ou une conversation pendant des heures entières, d'autres fois il m'y fallait renoncer au bout de dix minutes. Cela dépendait de mon état de fatigue, d'une émotion; — surtout des conditions de l'atmosphère.

Je commis une faute — faute immense! et toujours répétée — celle de saisir le moindre instant de répit pour aborder le travail intellectuel. Alors un embarras, qui commençait par être imperceptible, se faisait

dans la partie antérieure du cerveau, il progressait promptement ; et, passant outre, je poursuivais ma lecture ou mon récit jusqu'à l'impossibilité ! Me conduire autrement n'a pas été en mon pouvoir. Cet excès, je l'ai commis dix fois le jour pendant plus de vingt ans ! La Bruyère a dit que « lorsqu'on se trouvait en compagnie de quelqu'un, il fallait distinguer l'instant qui précède celui où l'on serait de trop et en profiter pour sortir. » Ce conseil, que j'ai généralement suivi dans mes relations sociales, j'aurais dû l'appliquer à ma conduite de malade, et j'y aurais immensément gagné ; je le répète, j'étais soumis à un entraînement invincible !

Ainsi, je ne coupais court à une occupation que lorsque le cerveau, engoué outre mesure, refusait tout service. Maintenant, je commence à savoir m'arrêter : c'est beaucoup, car il en advient que je suis moins harcelé par l'idée qui me poursuit, que je m'en puis mieux séparer ; qu'enfin il m'est permis de lui en subtituer une autre.

Tel je me trouvais ; pourtant, j'avais pu jusque-là consacrer de douze à quatorze heures par jour à l'étude, sans jamais en avoir ressenti la moindre fatigue. Un seul exemple prouvera mon aptitude en ce genre.

En 1828, préparant mon examen de bachelier ès sciences, il m'arriva de m'acharner, depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir, sur un problème algébrique qui dépassait un peu ma portée, mais dont, finalement, j'obtins la solution. Loin d'éprouver de cette séance si longue, si contentive, la moindre gêne, je me délectai au contraire dans un sentiment on ne peut plus agréable ; tout comme si je fusse sorti d'un bain de lait, je me trouvais heureux d'esprit, léger de corps ! Je rappelle là l'un des plus beaux passages de ma vie. On comprendra qu'un bonheur de cette espèce, chaque fois qu'il se présentait à mon souvenir, devait rendre plus amère la situation que je rapporte.

J'ai encore plusieurs volumes manuscrits contenant l'extrait des cours de chimie professés par Orfila durant l'hiver de 1826 à 1827. Je faisais ce travail, chaque soir, sur les notes que j'avais recueillies le matin, ayant autour de moi plusieurs dames qui causaient et à l'entretien desquelles je me mêlais de temps à autre. Mon esprit, ne manquait donc pas d'une certaine puissance, car tous ses rouages lui obéissaient sans peine. Je n'aurais pas tenu pied à quatre secrétaires comme le faisait César, assurément, mais j'aurais pu en alimenter deux.

C'était pour moi une besogne parfois horrible que de suivre les détails minutieux, insignifiants et mal narrés des malades. Ceux-ci, « doublant, sans pitié, la longueur du texte, comme dit Caillau, par la longueur du commentaire, » me firent absoudre Dupuytren de ses irri-

tations, pour ne pas écrire *de ses brutalités*, contre les consultants qui, chaque matin, l'assiégeaient à l'Hôtel-Dieu (1).

Philippon de la Madeleine, dans sa vie judiciaire en province, a fait ressortir cet inconvénient pour les avocats et les confesseurs, mais l'honorable juge d'Orthez a oublié de parler de nous! A ce propos, je féliciterai M. le docteur Béhier pour avoir reproché, en termes fort convenables du reste, à M. Becquerel la lacune que ce savant à laissée dans son *Traité d'hygiène* à l'égard du rôle intellectuel et pénible que nous jouons dans l'exercice clinique (2).

Bien entendu que cette réclamation ne porte que sur les praticiens consciencieux, sensibles, s'ingéniant à soulager la dualité de leur malade ; quant aux médicastres, ces spéculateurs qui substituent le commerce au sacerdoce! oh! ceux-là, ils ne se fatiguent pas plus en allant d'une maison à l'autre, que ne le font les barbiers, leurs vrais confrères, dans leurs tournées en ville.

Revenu de ma digression, je dirai que, pour me raidir contre cet inconvénient, j'imaginai de placer un vésicatoire dans la partie moyenne du dos ; j'en augmentais l'action dérivative en m'y donnant de légères contusions avec le poing lorsque le client persistait à me retenir, ou qu'il m'obligeait à rester debout : la station prolongée ne m'était pas possible!... Ce qui me dédommageait, c'est qu'en cet état, mon esprit acquérait une grande perspicacité ; mon diagnostic était prompt, rapide, sûr comme celui du médecin le plus consommé, à moins que le client ne m'eût préalablement abasourdi par un commémoratif long autant que prolixe, ce qui m'obligeait à fuir, le plus tôt possible, par l'une de ces échappées que connaissent si parfaitement les hommes en vogue.

J'avais perdu l'art d'écouter, mais j'avais acquis celui *de deviner*, d'où il suivait que, possédant à un haut degré la faculté d'induction, non-seulement le problème pathologique était facilement résolu, mais l'était encore le problème thérapeutique (3) ; je ne crains pas d'avancer que, dépouillé de ma timidité naturelle, j'aurais pu tenir tête au confrère le plus hargneux et le plus malveillant, eût-il eu la parole autorisée de M. X... Je savais, dans ces moments-là, toutes les choses que j'avais apprises et mille autres qui m'arrivaient de je ne sais où. Cette fatale richesse, je la possédais et la perdais tour à tour presque autant de fois

(1) Ce célèbre chirurgien avait dans le caractère des rafales qui ne s'accordaient point avec ce que l'on doit aux gens qui portent le double malheur d'être souffrants et pauvres.

(2) *Union médicale* du 28 juin 1855.

(3) Fait consigné dans la *Gazette des Hôpitaux* du 10 avril 1838.

dans la journée que j'avais de clients à voir ; toujours elle m'échappait à l'idée de prendre la plume pour écrire mes prescriptions. A cette idée je devenais suant de la tête aux pieds, mon pouls s'accélérait, ma vue se troublait, et, avec elle, l'ensemble de mes perceptions ! Ah ! la révolte organique tiendra une large place dans cet ouvrage ; on la verra dans l'appareil intellectuel, dans celui de la locomotion, dans celui des sens ; on la verra, en fin de compte, se propageant à toutes les divisions du système nerveux !...

Ce qu'il y avait de désolant, c'est que je ne pouvais obtenir de la science aucune donnée sur ce fait atroce. J'en demande pardon à nos grands maîtres, mais dans l'exposition que j'ai entreprise, je ne m'occuperai nullement de leur manière de voir ; bien mieux, j'oublierai, autant que possible, ce que j'en sais afin d'avoir mes coudées franches et ne publier qu'une œuvre essentiellement originale. Possédant l'expérimentation personnelle et archirépétée de tout ce que j'avancerai, l'appuyant sur des analogies puisées au domaine de l'histoire des maladies et dans les annales biographiques, je ne dois pas craindre de porter atteinte à quelques-uns des dogmes de la physiologie actuelle ; d'ailleurs, celle-ci ne fait-elle pas, de siècle en siècle, ce que faisait Pénélope de nuit en nuit : elle se détruit et se recommence, tantôt par un bout, tantôt par un autre.

J'ai dit que mon incapacité attentionnelle n'était pas permanente, qu'elle apparaissait et disparaissait avec une extrême facilité ; n'est-ce pas là l'indice d'un état morbide tout à fait en dehors de ce qui se rencontre dans la pathologie scolastique ; partant, digne du plus vif intérêt ? Continuons donc à narrer ce phénomène et faisons voir, dans sa bizarrerie, l'un des plus grands éléments de malheur auquel puisse être soumis quelqu'un qui, par caractère, se complaisait dans l'action du travail et qui, en même temps, était condamné, par sa propre fortune, à retirer du travail le nécessaire de son existence.

CHAPITRE VII.

De l'aiguillette mentale. — Exemples sur ce sujet tirés de l'état normal. — Inconséquence des jugements humains. — Effets qu'avait sur moi la fatigue du cerveau. — Expression nouvelle pour en désigner le résultat.

Mes idées viennent quand il leur plait,
non quand il me plait.
J.-J. Rousseau.

Parmi les médecins qui étudient il en est peu qui ne connaissent, dans le grand *Dictionnaire des Sciences médicales*, l'article *aiguillette*, dû à la plume de Pariset. Il est question de ce phénomène singulier qui fait bien des fois la désolation des amants, et que le docteur Marc désignait sous la dénomination très-exacte de *Sincope génitale*, puisqu'il ne s'agit que d'une impuissance momentanée, affectant des hommes pleins de vigueur et de jeunesse. J'ai vu, en lisant l'un des nombreux mémoires qui racontent la vie privée du XVIIe siècle, que le fameux comte de Guiche, n'ayant pu faire honneur au rendez-vous que lui avait assigné la comtesse d'Olonne, en écrivit en ces termes à son ami M. de Vineuil. « Je ne comprends pas une si extraordinaire faiblesse chez une partie par laquelle j'ai été jusqu'ici *une espèce de chancelier*. » Le mot est piquant; et combien ne trouve-t-on pas dans le monde de chanceliers de cette sorte ! Montaigne, avec le nerf et la grâce de son langage, ne dit-il pas, à cet égard, que l'excès du désir engendre la défaillance fortuite *au giron même de la jouissance?*

Je prie qu'on retienne ces paroles qui — sans que l'auteur s'en doutât — s'appliquent à la partie postérieure du cerveau ; qu'on me permette de les invoquer pour certifier l'insubordination de la partie antérieure de cet organe lorsqu'il se raidit et se câbre contre notre volonté. Citons quelques faits recueillis chez des personnes bien portantes et qui n'ont jamais eu affaire avec la perturbation qui m'est propre.

M. le baron B..., qui m'honore de son amitié depuis plus de vingt ans, ne peut donner sa signature devant un témoin quelconque ; il est saisi d'un tremblement tel, que cet acte, si simple et si court, ne lui est possible qu'en maintenant la main qui tient la plume avec la main opposée. Aurait-il un million à gagner, en faisant autrement, qu'il perdrait le million ! Il est bien entendu que le baron n'est affecté

d'aucun mouvement involontaire en dehors de la situation que j'indique.

Je tiens de M. Récluz, pharmacien et naturaliste distingué, que dans l'expédition d'Espagne en 1823, il se rencontra un sergent de l'armée française qui ne put jamais se déterminer à tirer sur l'ennemi : au moment où il allait le faire, une puissance mystérieuse l'en empêchait !...

Au Mont-Saint-Michel, j'ai donné des soins à un condamné de l'infanterie de marine qui s'était trouvé dans ce cas en présence des Arabes ; je l'interrogeai, et il me répondit qu'il lui était impossible de se rendre compte de cette circonstance, que ses camarades considéraient *comme un ensorcellement*, que lorsqu'il voulait exécuter l'ordre de faire feu, quelque chose d'indéfinissable l'empêchait de tirer sur des gens qui ne lui avaient point fait de mal ; « d'un côté, ajoutait-il, *j'y consentais*, de l'autre *je ne le pouvais pas*. » Lévias, l'un des gardes de Flavius (Josèphe), gouverneur de Galilée, n'eut jamais la force de couper la main à un nommé Cliticns, condamné à ce supplice pour avoir excité une révolte contre son maître.

J'ai ouï parler d'un avocat qui, après quarante ans d'une indigestion de fraises, ne pouvait manger de ce fruit qu'il aimait passionnément ; il se bornait *à le sentir*. Montaigne que je citais tout à l'heure, et qui, très-souvent, me prêtera son autorité, se plaint de l'impossibilité où il fut un jour de boire dans un repas où l'étiquette lui en faisait une obligation. Les exemples de cette nature sont, du reste, assez fréquents.

A coup sûr, toutes ces circonstances ont leur raison d'être dans le cerveau, et non autre part. Or, ne peut-il pas s'en passer d'analogues dans l'exercice de l'intelligence ? La réponse ne saurait être douteuse. En effet, combien de littérateurs, de poëtes, d'artistes éminents auxquels il est interdit, à certains moments, et pendant un temps plus ou moins long, de faire usage de leurs facultés ? Leur commander d'avoir de la verve, de l'entrain, c'est les paralyser ! Ayant eu à mettre en rapport l'un de mes confrères avec un autre, dont la richesse spirituelle est connue de tout le corps médical, je vis celui-ci ne pouvoir arranger une seule phrase qui ne sentît l'embarras et la trivialité, tout juste parce que je l'avais prié de faire quelques frais en faveur du présenté : « c'est que l'entendement a ses jours ; c'est qu'il ne s'est vu personne qui fût habile à toute heure ; c'est que les perfections ont leurs saisons, dit un moraliste Espagnol, et que la beauté, même, n'est pas *toujours de quartier*. »

Et, ces propositions, que tout le monde admet, devront-elles être repoussées si l'incapacité, au lieu d'être passagère, au lieu de ne se

reproduire qu'à de longs intervalles, vient à constituer un état presque permanent? devront-elles être repoussées si l'incapacité a, pour point de départ, des excès dans lesquels l'innervation a été exaspérée ou diminuée, surtout si les excès dont il s'agit ne sont autres qu'un grand dévouement à la chose publique, à l'honneur individuel, à la science, enfin à tout principe qui met en jeu la dignité humaine ?

Oh! la bizarre inconséquence que celle qui porte à reconnaître un fait lorsqu'il n'a qu'une courte durée, et à nier ce fait lorsqu'il s'étend à l'existence entière de celui qui le souffre !... C'est pourtant la part qui m'a été faite; c'est cette injustice qu'il m'a fallu endurer pendant vingt années, et contre laquelle je m'inscris en faux ! tâche ingrate, difficile, que j'ai essayée nombre de fois avec la parole et que je tente aujourd'hui, non d'une manière plus accentuée, mais plus solennelle.

Le remous, la confusion désordonnée dans laquelle était entrée la circulation encéphalique — sans qu'il en résultât, ô mystère ! la moindre atteinte portée *au consensus* — eût donc pour effet d'ôter à mon attention la faculté de se maintenir; et, à mes idées, celle de se reproduire d'une façon matérielle : c'est ce que je désignerai dorénavant par le mot *dysgraphie* (1). J'avais été surpris et renversé plume en main, sur le champ de l'étude; il en résultait que chaque fois que je me mettais à écrire, cette difficulté se reproduisait, secondée, d'un côté, par la *réalité* de l'affection; de l'autre, par la crainte qu'amenait le souvenir des arrêts précédents. Ainsi, l'imagination et la névrose, agissant de concert, me plaçaient dans une dépendance dont aucun pouvoir n'aurait pu m'arracher.

Je sentais le *moi* intellectuel restreint dans son action et dans son développement matériel, comme l'aurait été, par exemple, le génie musical de Paganini, si, durant l'exécution d'un solo, les doigts de ce maître s'étaient paralysés, ou si l'on était venu poser la main sur les cordes de son violon. Dans cette supposition, n'est-il pas hors de doute que les notes conçues et harmoniquement enchaînées dans la tête de l'artiste auraient été perdues pour les assistants, mais que, dans la réalité, elles se seraient continuées dans sa conscience ?

Voilà ce que je puis dire de plus exact pour faire entrevoir les phénomènes dont il s'agit, lesquels tiennent à des mystères dont l'admission est à l'état latent chez un grand nombre de mes confrères... Ainsi, notre volonté n'est pas toujours desservie par des organes qui, souvent réfractaires à l'état *normal*, le sont bien davantage à l'état de maladie.

(1) Cette expression, juste et neuve, m'a été fournie par mon ami, M. le docteur Munaret.

C'est donc à tort que quelquefois on reproche à un sourd de n'entendre que quand il le veut, et à un malade frappé de cécité intermittente de ne voir que selon son caprice.

Dès que la fatigue se produisait, et elle arrivait vite, il se faisait un mouvement général dans ma tête; celle-ci s'échauffait, se resserrait dans sa partie antérieure comme si elle eût été soumise à l'action d'un étau. L'ensemble de mes idées était à l'état d'un mobilier qu'on déchargerait pêle-mêle dans un salon afin d'y être placé selon les règles du discernement et du goût. N'est-il pas vrai que le tapissier, chargé de cette besogne, ne s'en tirerait qu'à la condition d'avoir ses coudées franches et son œil libre? Eh bien, dans les efforts que je tentais pour asseoir chaque idée à sa place et rétablir l'ordre mental, ma volonté se brisait contre l'obstacle! au lieu d'une révolte *locale*, j'avais une révolte générale; car, l'estomac, le cœur, les ramifications nerveuses des membres attestaient la complexité de l'insurbordination. En conséquence, j'avais des palpitations, des nausées, des élancements dans les bras, un refroidissement gradué dans les jambes; quelquefois même j'ai été surpris par un véritable état de catalepsie qui se dissipait au bout de quelques secondes. Montaigne, qui avait éprouvé un échantillon de l'aiguillette organique, mais sous d'autres formes et à un degré non morbide, a dit : « Ce que je fais naturellement, si je m'ordonne de le faire par une expresse et prescrite ordonnance, je ne sçay plus le faire. Cette tyrannie rebute mes membres... ils *se croupissent d'esfroy* et de despit!!! »

N'en ayant pas fini avec les difficultés dont il vient d'être question, je vais en poursuivre l'histoire, au risque de tomber dans quelques redites.

CHAPITRE VIII.

Suite du chapitre précédent.

> Il est des esprits dont on peut dire : il y fait clair; et d'autres dont on peut dire : *il y fait chaud.*
>
> JOUBERT.

Selon le même écrivain, il est aussi des hommes qui ont trop de pensées pour leur santé; *elles les tourmentent*. C'est précisément le cas où je me trouvais. Lorsqu'une idée s'emparait de moi, elle était escortée de tous ses attributs, de tous ses rapports, de tout ce qui lui était analogue. Accablé par cette multitude d'éléments, qui me traversaient le cerveau dans des directions entrecroisées, je ressemblais à un vertigineux qui, ne pouvant supporter le spectacle d'un large horizon, se voit forcé à détourner son regard, sous peine de défaillance!... Je faisais mille efforts pour me débarrasser de cette fécondité importune, toute pareille à ces enfants dont parle Ezéchiel, qui, arrivés au temps de leur naissance, ne trouvaient pas dans le sein de leur mère *la force de l'enfantement*. Parvenais-je à la dissiper, je sentais un vide mental, un étonnement amer. C'est quelque chose de semblable qu'éprouverait un sculpteur si, jetant son bronze en ébullition dans le moule où son génie le dessine, il voyait fondre le moule et se disperser le métal! Ce n'est que durant l'espace d'un clin d'œil qu'il m'était donné *de penser en grand* et d'envisager, avec souffrance, cette situation si heureuse que Leibnitz a désignée par ces mots : *perceptio cum reflexione conjuncta.*

Lorsque, malgré moi, je retournais à mon sujet, la prévision que j'allais rencontrer les mêmes difficultés — ainsi que je l'ai dit au précédent chapitre — suffisait pour les ramener. J'étais dans la préoccupation de ne pouvoir faire ce que je désirais ou ce qui m'était imposé. Je ne trouvais un peu de repos qu'après avoir consigné mes idées sur le papier et les avoir accolées avec d'autres leur faisant cortége; jusque-là elles m'étaient un épouvantail! Il aurait fallu, pour que je pusse en profiter, un moyen de configuration instantané, subtil comme la lumière; alors elles n'auraient pas perdu leur richesse et les allures brillantes de leur origine. Ce n'était, et ce n'est encore, finalement, que par des excès de volition qu'il m'est permis de les ressaisir, si ce n'est tout entières, du moins en quantité suffisante pour satisfaire à cette ambition particulière

que Lamartine a désignée en ces termes : « L'homme se tourmente » jusqu'à ce qu'il ait produit au dehors ce qui le travaille au-dedans. » Sa parole écrite est comme un miroir dont il a besoin pour s'assurer » qu'il existe. »

Je vais dire par quel mécanisme, par quelle patience inouïe je parvenais à atteindre quelques portions de mon but; et, ce que je faisais alors, il m'arrive de le faire encore. Je repasse, je retourne, je mâche une phrase jusqu'à ce qu'elle ait perdu tout désaccord entre les mots qui la constituent, et que j'aie rattrapé, autant que possible, sa vigueur première, sa coloration, ses tintements harmoniques; enfin, jusqu'à ce que j'aie donné à ce vêtement de l'idée le degré de coquetterie dont il a besoin pour être bienvenu du lecteur. Ce travail est interrompu à chaque instant pour faire des recherches historiques ou grammaticales; car ma mémoire me sert horriblement mal, et je tiens à l'exactitude de la vérité avec le scrupule d'un fanatique. Le résultat obtenu, je ressens une satisfaction comparable à celle que nous vaut la coaptation chirurgicale lorsqu'après des tentatives longues et répétées, nous avons réduit une partie luxée; ce n'est que par hasard, et rarement, qu'il m'est donné d'obtenir, créé de toute pièce, une période qui soit à ma guise. Presque toutes m'entraînent à une révision postérieure pour peser, en dernier ressort, chaque expression d'après sa valeur picturale et logique.

Ce travail de formation, je ne l'opère pas avec la rhétorique des livres : la rectitude du jugement, l'euphonie, la persévérance, voilà ce dont je me sers pour confectionner mon langage écrit, lequel, en résumé, paraît donner un solennel démenti à l'état que j'accuse. En effet, la plupart de mes amis ne manquent pas de mettre sans cesse en avant mes brochurettes, ma correspondance, et la facilité d'élocution dont je dispose, *par intermittence*, comme de toutes mes autres facultés. Ce qui contribue à leur donner le change, c'est que les lettres que je leur adresse sont écrites minutieusement, de manière à pouvoir être lues sans épellation et sans fatigue; car je n'oublie ni les points, ni les virgules, ni les titres, ni les tirets, ni les soulignés, comme le fait Auguste Barbier, cet esprit pourtant si fougueux et d'une température si haute. Qu'on s'en rapporte donc aux gens qui horoscopent un homme d'après la forme et le calme de son écriture...

Voici ce que je mandais à Munaret, sous la date du 30 décembre 1863, par une dictée faite à ma femme. « Si je ne vous ai pas répondu d'emblée, c'est que cela m'était matériellement impossible. Oh ! s'il existait un daguerréotype pour la pensée, vous ne me feriez pas l'honneur de trouver que mes épîtres sont trop rares! Si vous saviez avec quelle

rapidité mes idées surgissent et se classent, dès qu'un motif, une cause quelconque me touche au cœur!... Tout de suite il en éclôt soit un éloge ou une satire; soit un plaidoyer ou un poëme. A peine ai-je pris, dans cette excitation, une feuille de papier et une plume, que la fécondité dont je parle, impatiente de s'épanouir au dehors pour y contracter des formes sensibles, se flétrit, et ne me fournit plus que des débris informes. Il m'arrive parfois de reprendre ce détritus et d'en composer des opuscules du genre de ceux dont la liste m'a été si utile pour obtenir du ministre de l'Intérieur le poste que j'occupe dans le service pénitentiaire »

Plus tard, en 1855, m'adressant à un autre ami, le docteur Saurel, je lui marquais : « J'ai été bien mécontent de ce que je vous ai écrit les 25 et 26 février; c'était gêné, sans goût, sans couleur, et de nombreuses répétitions brochant sur le tout, il en est résulté une cacophonie très-indigne de la délicatesse de vos oreilles... C'est que mon mécanisme était plus *oxydé* que de coutume, il manquait d'huile, il fonctionnait à faux! Je m'en excuse comme d'une incongruité, car je suis honteux d'imposer à mes correspondants une lecture qui les fatigue et les ennuie. Ce qui est *petit* doit être gracieux; c'est pourquoi dans mes lettres je ne vise qu'à me rendre agréable à ceux que j'entretiens. »

Le lecteur jugera, par ces extraits, quelle était ma situation d'écrivain il y a vingt-trois ou vingt-cinq ans, lorsque j'étais au summum de la période que je lui expose. Voyons ce qui est résulté de cet état, au point de vue de la production, et de la manière dont ces productions ont été envisagées par la plupart de ceux qui les connaissent.

CHAPITRE IX.

Ce que je suis comme écrivain. — Supputation de ce que j'ai pu fournir dans l'espace de vingt ans. — Reproches qui me sont adressés.

Contenter tout le monde!.....
LA FONTAINE.

J'ai trouvé dans Erasme un portrait qui ressemble parfaitement au mien. Il fait dire à la Folie : « Les écrivains m'appartiennent, principalement ceux qui ne publient que des sottises. Quant aux autres, qui ne se piquent de n'écrire que pour le bon goût et qui consentent d'abandonner leurs livres à la censure de Perse et de Lœlius, ils font

plus de pitié que d'envie : *toujours dans les efforts de tête, ils pensent et repensent, ils ajoutent, ils changent, ils remettent, ils forgent et reforgent, ils consultent.....* et, avec toutes ces peines, il se passera peut être neuf ou dix ans avant que le manuscrit sorte de la presse. » Il n'est pas sûr que celui que je travaille ne dépassera pas deux fois ce terme (1) !

Je suis donc un *regrattier*, comme parle Mathurin Régnier; je suis l'un des pendants de Philippe Habert, poëte de la plus mince espèce, si on ne le considère que sous le rapport de la quantité. L'abbé Cédouin a posé, comme proposition sans conteste, « que tout ce qui est excessif messied nécessairement, et que tout ce qui est peiné ne saurait avoir de grâce. » Cela n'est point, et puisque j'ai exhumé le souvenir de l'un des membres fondateurs de l'Académie française, je consignerai que le poëme d'Habert sur la mort de la fille du maréchal d'Effiat est une œuvre pleine de naturel et d'harmonie ; cependant, les trois cents vers qui la composent ont été refaits et repolis durant trois années! Buffon copia dix-sept fois ses *Époques de la Nature*, Malherbe, Boileau, Montesquieu, Jean-Jacques, Frédéric Soulié, écrivains de haute stature et de forte complexion, ne démentent-ils pas cet Aristarque par des œuvres qui leur ont coûté d'immenses efforts! Chez eux, la difficulté ne tenait nullement à une condition anormale, tandis que moi je suis estropié dans le mécanisme du fonctionnement cérébral. De là, ma misère et mon indigence comme écrivain, comme travailleur, comme contribuable!... Sous le premier de ces rapports, je n'ai presque rien fait, et, au fond, le peu que j'ai fait je le tiens pour immense! Qu'on me permette, à ce sujet, un tout petit aperçu arithmétique.

J'estime qu'entre 1834 et 1854, je n'ai pas écrit, en moyenne, plus d'une demi-page par jour, ce qui donne 182 pages par année ou 3,640 pages, environ la matière de six volumes in-8°, dont deux tiers ont été consacrés à la correspondance. Il reste donc, en productions littéraires ou scientifiques, de quoi confectionner un total de *deux volumes*. Y a-t-il, dans le monde de l'intelligence active, un esprit aussi garrotté, aussi esclave que l'est celui que je donne en exemple? La preuve que la dépendance dont il s'agit n'a point été admise par les personnes auxquelles je m'en plaignais, c'est que, pendant vingt ans, on m'a déchiré le cœur en me disant : « Pourquoi, cher Dumont, ne tâchez-vous pas de vous distraire de votre maladie noire? » d'autres disaient : « *de vos préoccupations, de vos idées fixes* » (car chacun avait son épithète tombant à faux.) « Livrez-vous à la composition de quelque ouvrage

(1) Je croyais même, lorsque j'ai écrit ce passage, ne jamais atteindre aux honneurs de l'impression.

qui vous mettra en relief. Vous devriez faire cela, puisque votre santé ne vous permet pas de visiter un grand nombre de malades. » Et lorsque je me suis mis, par des expuitions forcées, à donner au public, de loin en loin, une lettre de philosophie médicale, voici ce qui m'a été à peu près articulé par quelques amis, puis positivement écrit depuis mon exil au Mont-Saint-Michel ; je copie textuellement :

« N'éparpillez plus votre mérite intrinsèque et vos connaissances acquises en menues brochures dont à peine quelques-unes peuvent se retrouver chez des hommes appréciateurs économes de la science. Ces élucubrations, jusqu'ici stériles pour vos intérêts, ne contribuent point à vous procurer la réputation à laquelle vous auriez droit si vous les concentriez. » (Duriez, *Lettre du 7 mai* 1856.)

Sous la date du 8, je recevais cette injonction : « Si le besoin d'instruire les autres vous possède, si le travail est inhérent à votre nature, rédigez l'histoire complète de quelques cas curieux et rares pris dans votre pratique. Pour ne pas trop vous fatiguer, n'en écrivez qu'un chapitre à la fois, en y mettant la réflexion et le temps nécessaires, et n'en publiez rien avant que l'œuvre soit achevée dans le sens que j'entends. Vous avez tout ce qu'il faut, science, style, pratique, pour retirer profit et renommée d'un travail utile et distingué. Faites donc ainsi, ou restez à la position du soldat sans armes qui, si elle ne produit rien que le repos, ne coûte rien non plus à l'esprit ni à la poche. »

Tout cela m'était venu à propos surtout de ma lettre au docteur Cerise, sur le supplice nerveux. A ces reproches pleins d'intérêt et de zèle, je répondais que, ne pouvant fournir des volumes de trente feuilles, j'éditais des brochures de quinze pages pour satisfaire au besoin impérieux qui persécutait ma pensée. Le dernier correspondant que je viens de citer, ayant su que le ministre de l'Instruction publique m'avait alloué une indemnité littéraire, m'écrivit cinq mois après : « J'avais eu le tort d'attaquer votre esprit brochurier, regrettant de vous voir éparpiller en menue monnaie ce que vous êtes capable de frapper en une grosse pièce d'un beau relief. Il est vrai que cela peut se réparer : après l'analyse, la synthèse. Et puis la libéralité du ministre vous a décerné des encouragements... Je suis donc battu officiellement et je dois confesser que je me suis trompé. Faites donc des brochures, mon cher docteur, et n'oubliez pas de me les envoyer. »

On comprend, maintenant, pourquoi je me suis renfermé dans des travaux de courte haleine, simples exutoires de la congestion mentale qui m'obsédait. On comprend comment il se fait que, limité dans ma faculté d'écrire, comme je l'étais, j'aie eu une correspondance dont l'activité l'emporte sur celle de beaucoup de gens ; car, elle s'élève au-

nuellement à plus de deux cents lettres, tant écrites *que dictées*. Il est des jours où je puis en faire plusieurs sans trop de peine, ce sont celles qui m'importent le moins, et des temps dans lesquels je consacre une semaine à en confectionner une seule (1).

« Nul n'est content de sa fortune
» Ni mécontent de son esprit. »

Vérités qui concernent la majorité des hommes, mais dont la dernière, certes, ne m'est point applicable; car, si la plupart de mes semblables sont satisfaits de la moitié du lot que leur donne le sort, je n'ai, moi, qu'à maudire le lot tout entier.

Je viens de faire connaître la critique, très flatteuse au fond, que me valait ma manière de produire. Mettant toute modestie de côté, je vais continuer à exhiber les éloges que j'ai reçus à ce sujet, seulement pour m'en plaindre, puisqu'ils ne portent que sur la forme, et non *sur la substance* de mes modiques œuvres.

CHAPITRE X.

Approbations données à mon style. — Combien je suis peu touché de cet honneur. — Du caractère de la vérité dans l'art d'écrire. — Satisfaction que me donnent ceux qui considèrent, chez moi, l'esprit plutôt que la lettre. — Confidence touchant les prémices de mon instruction.

La pluralité des voix n'est pas une preuve qui vaille pour les vérités malaisées à découvrir.
DESCARTES.

Mes LETTRES, que le journal l'*Union médicale*, principalement, m'a fait l'honneur d'accueillir, m'ont valu, sous le rapport de la facture, des encouragements répétés de la part de confrères distingués qui, à coup sûr, n'avaient aucun motif pour me courtiser. Je dois donc m'en rapporter à eux sur la valeur de ma phraséologie toute composée de pièces ajustées, et dont le mérite consiste dans l'effacement des brasures. Je le répète, ce n'est point assez pour mes prétentions, je vise plus haut! Je n'ai jamais convoité les palmes littéraires; ce que j'ai

(1) Voir ma *Lettre* à Brierre de Boismont, sur la dysgraphie cérébrale, ou vertige littéraire, deuxième édition, chez Germer-Baillière, 1864.

voulu de ma plume, c'est qu'elle fît de la *pénétration* au profit de certaines vérités médicales ignorées ou négligées, afin que ces vérités plaidassent en faveur de ceux qui souffrent comme j'ai souffert. Eh quoi ! dans le drame que je raconte on n'entendrait que le cliquetis des mots, on ne s'intéresserait qu'aux péripéties théâtrales !... Je veux davantage ! Je désire, par-dessus tout, que mon lecteur s'incorpore les aphorismes de philosophie clinique contenus dans les tristes pages que je lui offre.

Je suis donc affligé qu'on s'en tienne à mon *modus faciendi* en fait d'appréciations et d'hommages ; je le suis en songeant qu'au lieu d'un médecin révélateur, d'un peintre d'histoire, on ne reconnaisse en moi qu'un fantaisiste ! C'est ainsi que j'ai été généralement jugé, ce qui témoigne de la rareté du *sens pratique*. Il me semble qu'on ne devrait pas se méprendre au point de méconnaître le malade exact et sincère chez l'homme auquel on fait la grâce d'accorder un style véhément, chaleureux, rempli d'images. Mais où puiserait-il ces qualités, si ce n'est dans l'action du combat et sur le champ de l'action ?...

Un professeur du Collége de France, le savant et aimable Philarète Chasle, a émis une opinion que j'invoquerai sans restriction aucune. Il a dit, à propos de James Brooke, un Anglais devenu rajah de l'archipel Indien, « que les hommes *vrais* racontent leurs périls avec un style ferme, net, qui accuse avec énergie le sentiment de la pensée, et qu'ils écrivaient *très-bien ;* qu'un degré supérieur d'éducation et de raffinement, une culture intellectuelle des plus soignées, ne suppléent *jamais* à la forte éducation des choses. Tous ceux, ajoute-t-il, qui négligent l'expérience, qui reculent devant l'action, qui dédaignent la vérité, écrivent *très-mal.* »

Je dois confesser, cependant, que je n'ai pas été méconnu dans mon fond par tout le monde ; il est quelques esprits posés, réfléchis qui ont discerné le caractère substantiel de ma plume, l'âme de mes discours ; ils m'ont rencontré *là,* comme d'autres rencontrent dans un portrait, dont ils ne connaissent point le modèle, l'identité de ressemblance. Oui, ils ont découvert le moteur de mes vibrations, et ils m'ont tenu pour un avocat plein de loyauté, qui argumente tenant en ses mains toutes les pièces de la procédure.

L'un d'eux m'écrivait, sous la date du 6 janvier 1855 : « Je ne vous ai pas encore parlé de votre LETTRE à Foissac, mais, dans cette lettre, comme dans vos conversations, j'ai rempli une des lacunes de ma science médicale et acquis une intuition assez grande de certaines conditions pathologiques pour que j'en étonne ceux qui en sont l'objet. »

Un autre — et des plus connus par son sens éclairé, par son esprit si spirituel — me consolait de l'incompréhensibilité, en des termes qu'il

ne m'est pas possible de reproduire, mais qui rendent précieuse, pour moi, la lettre qui les renferme sous la date du 24 janvier 1856. Quelques autorités de la presse médicale de Paris, de Bruxelles, de Montpellier, ont reconnu, dans mes opuscules, autre chose que des notes musicales, puisqu'ils ont signalé et interprété même le sens de ces notes. Ainsi, j'ai reçu de rares mais d'honorables encouragements pour ce qui regarde le but réel de mes disquisitions. Cela, en me donnant confiance, m'a poussé en avant; j'espère aujourd'hui que mes pénibles semailles ne seront pas entièrement vaines, car, plus heureux qu'Hegel, je n'ai pas été compris *que par un seul homme...*

Avant de reprendre le fil des événements que j'expose, fil interrompu par des considérations qui embrassent déjà deux chapitres, j'ai réfléchi que j'avais à donner des explications sur la manière dont je formule les pensées que je veux répandre et que je consolide par un ciment d'érudition, *à la grande surprise de ceux qui me lisent :* c'est qu'ils ignorent l'étendue de mes anciens matériaux d'étude et *les ficelles* que me procure l'esprit d'invention guidé par une volonté forte.

Les vainqueurs de la science, les enfants gâtés de l'illustration ont acquis le privilége de se faire écouter et croire sur parole : on ne leur demande aucun compte. Mais moi, chétif et obscur malade, j'ai à me prémunir contre les objections de la critique qui ne manquerait pas de faire ressortir que les détails et l'exactitude chronologique de mon livre démentent formellement ce que j'affirme à l'égard de mes incapacités mentales. C'est pourquoi je vais mettre en relief les raisons qui doivent me justifier et m'absoudre ; je vais apprendre comment je me comportais lorsque le travail libre et continu m'était permis; puis, par quels biais et par quels raccrocs je parvenais à étaler, avec une certaine entente, les fruits de mes légitimes récoltes, mélangés à ceux que je glanais ou dont on me faisait l'aumône.

Qu'on le sache, dès à présent, mon éducation humanitaire, je me la suis faite. Je sors d'une famille à laquelle la Révolution de 89 enleva son bien en faisant tomber sur l'échafaud quelques-unes de ses têtes! Lorsque je naquis, il ne restait guère à mes parents qu'une croix de Saint-Louis, de vieilles épées, un blason, des toques de magistrat; plus, un coin de terre sur lequel ils m'élevèrent en espérant, d'une année à l'autre, pouvoir me procurer les bienfaits de l'instruction publique. Leur attente ne se réalisa point; l'âge de raison venu, je voulus conquérir mon rang social, stimulé que j'étais en vivant dans un intérieur dont l'infortune n'avait pas chassé les goûts nobles et les traditions littéraires. Aux alentours de l'espèce de castel où j'avais passé mon enfance, on ne parlait que le patois provençal, mais ma langue ne fut jamais

autre que le français. Or, ce milieu développa mes prétentions, et celles-ci furent à leur comble lorsque je me vis en mesure de pouvoir compter parmi les médecins. On conviendra que cette ambition n'était pas démesurée si l'on considère combien de jeunes gens, en ce siècle, forcent *les portes du temple* avec des mains calleuses, un cœur sans culture et une intelligence plus remarquable par ses raccourcis que par les scintillations de sa lumière.

Fortuna non mutat genus...

CHAPITRE XI.

Ma manière de travailler avant d'avoir été malade. — Secours qu'ensuite j'ai retirés de ma femme. — Source où je puise mes matériaux.

L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle.
MONTESQUIEU.

« Pour établir quelques proportions entre l'instruction et les lectures, dit Vicq-d'Azyr, pour assurer à l'homme la jouissance de toutes ses pensées, je demande qu'il s'accoutume, dès sa jeunesse, à se rendre compte des grandes émotions que *le plaisir ou la douleur lui aura fait éprouver*; qu'il ne lise aucun livre sans en tirer des résultats, qu'il ne laisse échapper, sans les écrire, aucune vérité importante, aucun fait digne d'être remarqué. Je demande que ces notes, réflexions ou extraits, soient inscrits sur des feuilles dont chacune ne contienne que des observations de même genre, et qui soient toutes séparées les unes des autres, afin qu'elles puissent entrer dans toutes les combinaisons dont on aura besoin. Il faut que ces pièces soient rangées dans un ordre analytique qui sera, pour ainsi dire, l'alphabet de la mémoire; il faut enfin que ce répertoire, riche de tant de contributions, soit visité chaque année dans toutes ses parties. »

Bien des années avant d'avoir lu ce morceau, j'avais suivi, instinctivement, ce qu'il enseigne, guidé que j'étais par le besoin de coordonner les choses à mesure que je les acquérais.

Depuis mon arrivée à Paris, en 1819 jusqu'en 1830, je travaillai d'après ces dispositions les différentes branches des connaissances clas-

siques et celles plus élevées qui viennent à leur suite; de telle sorte que je possédais une certaine dose de savoir parfaitement disposée, tant dans ma tête que dans mes cartons, lorsque ma marche studieuse se trouva subitement arrêtée. A partir de ce fatal moment, mon instruction a plutôt diminué qu'elle ne s'est accrue; car, en moyenne, je ne lui ai pas consacré par jour la moitié du temps que Lacépède accordait chaque nuit au sommeil : on sait qu'il ne dormait que deux heures.

Sans le secours de ma femme, je serais tombé dans un si grand arriéré, qu'il me serait impossible de dissimuler la profondeur de mon ignorance. C'est à elle que je dois d'avoir été, à peu près, au courant des connaissances majeures de mon époque; non à la manière d'un savant, mais d'un homme du monde. Remplissant le rôle qu'avait tenu Mme Broussais auprès de son mari, elle a été mon lecteur, mon copiste, mon secrétaire, quelquefois mon conseil. Grâce à son tact et à sa perspicacité en faveur des nécessités de mon esprit, j'ai profité des ouvrages qu'elle lisait pour son propre compte.

A proprement parler, je n'ai fait que *grapiller* pendant vingt-quatre ans, et, si cette vendange ne s'était pas appuyée sur mes récoltes anciennes, le lecteur serait en droit de conclure d'un manque de sincérité de ma part en comparant ce que *je lui dis* avec ce que *je lui donne*. Telle est la raison qui m'a fait entreprendre le présent chapitre. A cette explication indipensable, je dois en joindre quelques autres qui justifieront également, je l'espère, certains abus qui sont comme l'un des caractères de mon mode d'écrire; je veux parler des nombreuses citations, des néologismes, des métaphores, des applications et analogies que je me permets avec une très-grande intempérance. Je n'écris pas pour écrire, c'est pour atteindre un but; dans ce cas, tout chemin qui nous semble le plus sûr est celui que nous devons prendre. Je citerai peut-être outre mesure, mais ce ne sera pas par pédantisme, ce sera *par garantie*. Comme Montaigne, « je couche volontiers les dicts d'autruy à la faveur des opinions que j'ay préjugées en moy. » J'*émaillerai* donc mon ouvrage avec les pensées des grands écrivains; même avec celles des *petits*, de telle sorte qu'en me lisant on retrouvera les premiers, et plus d'un de mes lecteurs apprendra à connaître les autres.

Avec un peu moins de loyauté, je pourrais diminuer en apparence la plupart de mes emprunts et augmenter frauduleusement mes richesses. Il ne s'agirait que de taire les sources où j'ai puisé des pensées qui n'ont pas cours dans le public, et que, par conséquent, il est très facile de faire *siennes*... Mais à l'exemple de Charron, « ce que j'ay pris je le mettrai en son propre nom, » conduite honnête, qui n'est pas celle de la plupart de nos écrivains, gens habiles qui, avec la permission de

Strigelius (1), maraudent dans les champs du prochain et se gardent d'encombrer le leur par des incidences restitutives.

D'après ce qui vient d'être dit, on prévoit que j'ai, dans mes tablettes, une multitude d'extraits de tous genres pouvant me servir d'appui et de caution. Or, je citerai avec d'autant plus de sécurité que le spirituel Édouard Fournier, cet auteur de l'*Esprit des autres*, m'y autorise, moyennant que je ne me comporte pas comme le pédantesque Eichorn de Henri Heine. Je tâcherai qu'on soit satisfait par le naturel et l'à-propos de mes mosaïques.

« Mais, dira-t-on, vous allez jusqu'à vous citer vous-même en puisant dans votre correspondance. Par quel secret arrivez-vous à retrouver le texte des soliloques que vous adressez à vos amis ? » Je réponds : « Il est des lettres qui ne sont mises à la poste qu'après avoir été remaniées avec une extraordinaire difficulté. Lorsqu'elles ont revêtu une forme convenable, j'en conserve copie et je les cote en proportion de la peine qu'elles m'ont donnée. Quant à celles qui s'accomplissent sous le courant de la plume et d'un seul jet, il m'arrive souvent de les faire transcrire, par le motif qu'une fois que je m'en suis dessaisi, je n'ai plus la moindre idée de leur contenu ; chose assez importante, si l'on tient lieu des longs désœuvrements auxquels je suis contraint. Savoir ce que j'ai marqué à mes amis, calculer ce qu'ils me répondront, voilà une occupation qui fixe ma pensée, et qui fait que bien des coups du balancier frappent sans que je les compte ! D'ailleurs, il est des gens, excellents du reste, qui vous parlent de jubilé ou de pêches de Montreuil, quand vous les avez entretenus de l'incendie de votre maison ou des orages de votre âme !... Il est assez curieux, alors, de reconnaître jusqu'à quel point les *réponses* jurent avec les antiennes.

« Mais cette minutie, se rattachant aux états orageux de votre affection, ces détails lointains de votre biographie, cette rigueur de calendrier que vous appliquez au plus petit événement, où retrouvez-vous tout cela ? » Dans mes lettres, dans celles d'autrui, dans mes notes journalières, car j'ai été de longues années sans me coucher que je n'eusse résumé, ou fait résumer, l'historique des vingt-quatre heures qui venaient de s'écouler. C'était là, encore, une occupation qui ne manquait pas d'une sorte d'utilité. Quant aux phénomènes extra-morbides passagers et d'un caractère nouveau, j'*en passais écriture* dans le

(1) Savant du seizième siècle, élève et ami de Mélancthon. Guy-Patin nous apprend qu'il permettait aux autres de se servir de ce qu'ils voudraient dans ses ouvrages, attendu qu'il déclarerait prendre, en chaque livre, ce qui était à sa convenance (*Esprit*, pag. 236.)

moment précis ; et, plus tard, je me servais de ces brouillons pour me rassurer contre leur retour.

Je prévois que beaucoup de lecteurs ne se rangeront point de cet avis ; il me semble les entendre avancer qu'au lieu d'enregistrer ses maux et de les *méditer*, mieux vaudrait que le malade s'étudiât à les oublier dans les distractions qu'offre le monde extérieur. Attendez, Messieurs, poursuivez ces pages; quand vous en serez à la dernière, j'aime à espérer que vous en aurez lu avec assez d'application pour comprendre que *vous exigeriez l'impossible !*

CHAPITRE XII.

Précaution oratoire touchant les ressources de mon style. — Rapprochement entre Simon Browne et Broussais. — Ma mort scientifique. — Éparpillement de ma bibliothèque.

> L'esprit a de la force, tant qu'on a la force de se plaindre de sa faiblesse.
>
> JOUBERT.

Citer avec profusion n'est pas la seule faute que pourra me reprocher la critique; je commettrai encore celle de multiplier les images qui sont, comme l'a si justement dit Lamartine, *la gravure de l'idée;* mais si quelqu'un peut se permettre de pousser trop loin cette ressource de persuasion, c'est à coup sûr un écrivain de mon espèce. Néanmoins, j'éviterai de donner trop de vigueur à mes figures, ne perdant pas de vue que j'ai à me tenir plutôt en deçà qu'au delà des vérités que je décèle, parce que, entre l'homme qui crie de douleur et celui qui l'entend crier; entre le supplicié et ceux qui lisent, loin de l'*estrapade* des gémonies, la narration de ses tortures, il y aura de toute éternité une discordance énorme dans leurs diapazons : c'est donc à moi de baisser mes cordes !

La périssologie, comme disent les rhéteurs, ou la répétition superflue, l'archaïsme ou tournures surannées, le néologisme ou l'emploi de mots créés par l'auteur et qu'aucune autorité n'a sanctionnés, sont des vices d'élocution dont je n'ai point cherché à me garantir, que j'ai même pratiqués avec connaissance de cause pour atteindre mon but vigoureusement ou plus lestement.

Usant de toutes les prérogatives qui m'appartiennent de par les nécessités de mon œuvre, je me permettrai de fréquentes comparaisons entre moi et une foule de personnages marquants, pour étançonner les vérités qui me sont propres; mais il n'y aura dans ce fait aucune prétention orgueilleuse, car ma vanité est assez *tiède* pour ne pas se fourvoyer en un pareil ridicule. Je sais que je ne suis qu'un écrivain avorté, je sais ne point faire partie de la cohorte des savants, et que la seule marque distinctive qui puisse jamais s'attacher à mon nom ne peut être due qu'à l'appauvrissement de mon individualité.... Je pense, et c'est là sans doute une aberration, qu'il y a tout écrit dans mon âme l'une de ces épopées capables d'attirer sur les fronts d'où elles sortent les palmes de la célébrité. Je me range net dans la catégorie de ces « *fiers penseurs*, de ces prisonniers de la syllabe qui ont *trop d'idées* pour pouvoir en exprimer une seule; *Shakespeares* vagissants qu'on adorerait, selon M. Auguste Vaquerie, si l'on pouvait parvenir à les croire sur parole (1). »

Et, cependant, lorsque je suis arrivé à expulser de ma tête une idée avec sa charpente et ses attributs plastiques, je me trouve indécis, inquiet sur sa valeur, jusqu'à ce que des autorités qui ne sauraient m'être suspectes, m'aient affirmé qu'elle mérite d'être mise au large. J'ai cette ressemblance avec Simon Browne qui, bouleversé par le chagrin que lui avait causé la perte de sa femme, n'en continua pas moins à écrire, mais sans pouvoir se rendre compte, par lui-même, de la portée de ses productions. Celles-ci consistent dans des critiques dirigées contre Woolston et Tindal, en faveur du christianisme, et elles dénotent, d'après d'excellents juges, que cet hypochondriaque n'avait perdu qu'une seule faculté, l'*appréciation des produits de son intelligence*. Broussais a présenté cette anomalie; on en acquiert la preuve en lisant les lettres qu'il écrivit au docteur Gérardot. Il était malade nerveusement, et après avoir terminé son histoire des phlegmasies chroniques, il disait : « Je suis si étourdi que je n'ai pas la force de penser... Quand je jette les yeux sur mon ouvrage, *je ne puis me persuader que j'en sois l'auteur...* » C'est bien cela! il faut avoir l'expérience de cet étrangeté pour la pouvoir comprendre, et je m'applaudis de rencontrer, parmi de tels hommes, des analogies si patentes.

Durant bien des années, j'ai porté le deuil de mon impuissance mentale, et je l'avouerai, lorsque mes illusions à ce sujet s'en sont allées, il s'est emparé de tout mon être un sentiment d'angoisse difficile à dépeindre.... Il y avait de quoi, puisque je perdais pour toujours le

(1) PROFILS ET GRIMACES, 1856, dans le chapitre intitulé : *Style-pensée*.

fruit de ma persévérance! Il y avait bien de quoi; car succomber sous le faix du travail pour ne se plus relever, mourir *insolvable* dans le monde intellectuel, et mourir *ab intestat* dans le monde positif, est chose poignante pour qui aime la science et porte en soi un cœur où surabonde le besoin des largesses! Oui, il y avait bien de quoi!...

J'acceptai donc cette condition, mais je l'acceptai comme l'agriculteur accepte la grêle et le négociant la banqueroute! et non comme l'aurait voulu *ma volonté*, en chrétien résigné qui agréé, en les bravant au nom de la croix, toutes les infirmités et tous les malheurs que lui envoie la Providence!

Le temps s'est accumulé; avec lui s'est accrue l'expérience qu'il apporte. Des réflexions, sur ce qui tient à la terre, me sont venues en foule; je les ai ruminées dans mon loisir, et ma pensée, finissant par se rencontrer avec celle de Bossuet, je me suis dit tout bas ce que l'orateur des Cours proclamait en sa chaire : « *Oh! que l'homme n'est rien!...* » Que de fois je me suis répété ces paroles dans mon for intérieur, comme au début d'une passion d'amour on répète le nom de la femme dont on est illuminé! Or, de cette proposition passée en article de foi, il en est résulté que j'ai rompu avec les folles ambitions de mon esprit. Cette conversion date du jour où, portant les mains sur la petite bibliothèque que je m'étais ramassée au prix d'immenses sacrifices, j'en retirai une centaine de volumes pour les aller vendre à un bouquiniste. Je les emportai sans regret, ces volumes qui, pour la plupart, étaient entrés chez moi timidement et même furtivement, à cause de l'état des ressources de la communauté. Car ma pauvre femme, qui avait la gestion des nécessités du jour, m'admonestait avec douceur; j'étais grondé comme l'était Crébillon lorsqu'il amenait chez lui quelque malheureux chien délaissé dans la rue. « N'ayez de livres qu'autant que vous en pourrez lire, » dit Sénèque. A cette condition fort sage, je ne devais pas en conserver beaucoup. Non-seulement j'en vendis à plusieurs reprises, mais j'en donnai dans la personne de notre confrère le P. Roaldès, aux Dominicains de la rue de Sèvres; plus tard, j'en ai offert à la ville d'Avranches (1); enfin, j'en ai envoyé à Constantinople, durant la guerre de Crimée, pour nos hôpitaux militaires. Ce qui m'en reste maintenant au Mont-Saint-Michel ne va guère au delà de deux cents volumes, et c'est de reste, au double point de vue où je me trouve placé.

(1) J'en tiens, de M. le docteur Gilbert, adjoint au maire d'Avranches, un accusé de réception sous la date du 9 juillet 1854. Cette pièce est rédigée en des termes qui me la rendent précieuse.

CHAPITRE XIII.

De quelques phénomènes de sensation qu'il est impossible de classer.

> Personne n'a compté les formes innombrables que peut revêtir l'activité mentale et les idiosyncrasies de l'homme.
>
> MOREAU, de Tours.

Il y a, dans nos facultés intellectuelles et morales des distinctions que ne feront jamais ni les physiologistes, ni les idéologues, ni les théologiens, et, dans les troubles organiques, des phénomènes qui défieront sans cesse la sagacité des savants. Je vais relater pêle-mêle, dans ce chapitre, des sensations dont quelques-unes me tourmentaient beaucoup, principalement lorsque je me trouvais isolé du monde extérieur ; ainsi, j'entendais dans la région cervicale, entre l'atlas et l'axis, un bruit tout semblable à celui que détermine la torsion de l'étain. Il est impossible de rencontrer une comparaison plus parfaite que celle qui m'est donnée par la métallurgie. Ce *cri* n'avait lieu, en effet, que lorsque je faisais subir à ma tête un mouvement de rotation.

J'ai parlé de solidifications, de soudures, d'entortillements et autres bizarreries plus gênantes que douloureuses, qui affectaient la partie antérieure du cerveau; j'ajoute que ces diverses sensations étaient plus fréquentes et plus marquées du côté gauche que du droit; cependant ce dernier côté, par une loi difficile à surprendre, a toujours eu du guignon dans les exercices de l'existence vulgaire; en d'autres termes, lorsque je fais une chute, lorsque je rencontre maladroitement un objet solide contre lequel je me contusionne, c'est constamment la partie droite du corps qui se trouve atteinte; peut-être est-ce tout simplement parce que, dans l'action, elle prend l'initiative sur son opposée? Quoi qu'il en soit, l'hémisphère gauche est le plus névrosé; son activité de circulation et de température est plus intense; aussi est-il sensiblement plus volumineux, et son appareil auditif présente une modification organique qui lui est particulière; le conduit externe est sec, non lubrifié, car à peine y trouve-t-on quelques traces de cerumen.

Voici qui m'était fort désagréable : c'est un soulèvement général de la masse sous-crânienne, s'exécutant de haut en bas dans des temps

égaux, coïncidant avec ceux de la respiration. Ce n'était là, en résumé, qu'un fait physiologique exagéré dont la découverte est due à Riolan. Comment se produit-il? est-ce sous l'influence du sang ou sous celle de l'air? demandait Schlting qui, le second, l'avait observé dans une circonstance chirurgicale. Haller et de Lamure veulent chacun en rendre compte, et il en résulte entre eux une polémique dans laquelle l'irascibilité du célèbre Bernois se fond en une excuse honorable : ce n'est pas toujours ainsi, malheureusement, que finissent les duels scientifiques. On expérimenta; bon nombre de chiens furent liés, sciés, trépanés; et, ce qui est très-ordinaire, les conclusions obtenues de part et d'autre ne furent point identiques! Lamure, qui s'était mis à l'œuvre le premier, enseignait que les parois mobiles de la poitrine pressant le poumon, le sang était refoulé dans les veines vertébrales et jugulaires, de là, dans les sinus qui servent de plancher au cerveau; qu'alors ce viscère se soulevait, distendu qu'il était par un afflux dans les veines qui le traversent. Selon Haller, le sang n'etait pas *poussé*; seulement il stagnait dans les veines du cou pendant l'expiration, et les veines caves ne jouaient aucun rôle dans cet acte. C'est du reste ce qui semble avoir lieu dans les efforts de toux, dans le rire, le vomissement.

J'admettrais ces à peu près d'explication s'il ne restait pas à expliquer comment il pouvait se faire que, chez moi, le phénomène se produisît avec violence alors que la respiration était d'une tranquillité parfaite; bien mieux, c'est que, lorsque celle-ci était précipitée, je ne le sentais pas du tout! Si la dissection sur le vif était de nature à éclairer de tels mystères, on devrait reconnaître que ce n'est pas sur de pauvres chiens que doit porter l'instrumentation, mais que c'est sur un névrosé, Dieu me pardonne! La logique le dit de la manière la plus absolue; or, l'exploration raisonnable étant impossible, il en résulte, forcément, que la pathologie des perturbations de la vitalité nerveuse est une chimère, et que la chercher où elle n'est pas, c'est contrecarrer le bon sens!

Ayant le triste loisir de méditer les théories dont il vient d'être question, il m'était d'avis que leurs auteurs auraient mieux fait de s'entendre pour mettre au jour le traitement prophilactique — je ne dirai pas de la phthisie — mais tout bonnement du coryza... Vous voyez, lecteur, que si parfois la souffrance divinise l'esprit, bien souvent elle le *bourgeoisie* (1).

L'agitation régulière que je rapporte fut, en bien des cas, le seul

(1) J'ai publié, dans l'*Union médicale* des 28 et 30 avril 1863, un travail sur le catarrhe nasal, dédié à M. Demarquay.

obstacle qui m'empêcha d'écrire et qui fort, longtemps, me rendit difficile la mastication. J'étais obligé de soutenir ma tête, soit en travaillant, soit en mangeant, au moyen de la main gauche : c'est en cette posture que l'on me voyait presque constamment à table.

Je passe à des sensations d'un caractère tout différent et dont la cause est plus obscure que celle du soulèvement encéphalique. Je veux parler de l'antipathie qui m'advint contre trois ordres de femmes, savoir : celles en état de gestation, à quelque degré de beauté qu'elles fussent ; les loueuses de chaises dans les jardins publics, et les bouquetières lorsqu'elles étaient laides, sales ou vieilles. Ma répulsion pour les premières avait sa raison d'être dans le martyre que m'imposait la pratique des accouchements, ce qui sera démontré plus tard.

Or, chaque femme qui s'offrait à ma vue avec un abdomen développé, que ce fut par un fœtus ou par un kyste, réveillait dans mon esprit l'idée d'une fonction fatale. Je dis *fatale*, non-seulement parce qu'elle atteignait ma santé, mais parce qu'en outre, j'aurais voulu que notre espèce s'éteignît au lieu de se renouveler. C'est que je sentais tout le poids de l'existence, et que ma réflexion prolongée parcourait toutes les phases par où était susceptible de passer la créature à naître. Je reviens à mon tracé, c'est-à-dire aux deux catégories que je n'ai fait qu'indiquer.

Tout défaut d'harmonie me choque et m'agace, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre physique ; l'illogisme est l'une *de mes bêtes noires*... Donc, si j'entre dans une maison dérangée, si j'avise une peinture aux couleurs criardes, si j'entends de fausses notes dans la bouche d'un chanteur, cela me déplaît. Mais, voir les richesses du printemps amoncelées sur un étal fixé par de dégoûtantes courroies autour d'une femme qui a la face vineuse, les yeux rouges, le nez gorgé de tabac et la chevelure en désordre, ce peut être un simple désagrément pour les gens de goût ; pour moi, *c'est une douleur !* En vérité, ne semble-t-il pas que les fleurs ne doivent avoir affaire qu'à des mains blanches, à des doigts effilés, à un frais et délicieux visage ? C'est ainsi que l'a entendu Greuze dans l'un de ses séduisants tableaux. Je ne suis pas surpris, en considérant cette classe de marchandes, que la belle Nanette Lollier ait autrefois amassé une si brillante fortune au commerce de bouquets qu'elle faisait dans la cour du Palais-Royal. — « Les bouquets ? dirait-on ; elle ne s'est pas enrichie que par les bouquets !... » Par cet unique moyen, si l'on en croit M. Cayla et le rapport du lieutenant de police, Bertin (1).

(1) M. J. M. Cayla a fait, en 1854, un travail sur cette intéressante fille qui refusa, par dévouement, d'épouser le prince de Courtenay. Elle se retira dans un couvent.

Quant aux loueuses de chaises, voici les lignes que j'ai trouvées, en 1856, dans l'une des *Revues* de M. Eugène Guinot. Ce spirituel écrivain, après avoir annoncé qu'on venait de substituer aux Champs-Elysées, des fauteuils en fer, coquets et légers, aux siéges de bois et de paille, dit : « Il faudrait maintenant compléter cette réforme en changeant les anciennes loueuses de chaises *qui ne sont plus en rapport avec l'élégance des nouveaux siéges*. Pourquoi ne ferait-on pas percevoir l'impôt par des receveuses jeunes, agréables, souriantes et revêtues d'un gracieux costume ? » Si ce désaccord est une gêne pour les bien portants, il est tout simple d'admettre qu'il surexcite profondément l'appareil nerveux de certains malades. Le domaine des sensations morbides est immense; c'est pourquoi il est bon d'en parcourir les excentricités qui font partie intégrante de la pathologie. Tycho-Brahé avait pour symptôme d'être bouleversé lorsqu'il rencontrait sur son chemin une vieille femme; aussitôt, il rentrait chez lui et n'en sortait plus de la journée... Le célèbre astronome m'absout donc de la confession que je viens de faire.

Quand je serai arrivé à traiter de l'impressionnabilité durant la période d'hypochondrie, je reprendrai l'histoire de mes bizarreries sensoriales.

CHAPITRE XIV.

Mon état vertigineux. — Épidémie de ce genre à Lorient. — Fait qui se passa chez M. le comte Lepelletier d'Aunay. — Observation relative à mademoiselle M***

Et mon cœur défaillait... car j'avais le vertige!
Eugène ORRIT.

L'Académie de médecine, satisfaisant aux pieuses volontés de Madame Bernard de Civrieux, mit au concours, pour 1857, la question du vertige nerveux qu'il s'agit de différencier de celui que déterminent la pléthore sanguine, l'anémie et les lésions organiques du cerveau. Sans nul doute, il est peu de médecins qui soient plus à même que je ne le suis d'entrer en liee à ce sujet, puisque je l'expérimente depuis de longues années. Je n'ai jamais pu et ne pourrai à l'avenir me déterminer à comparaître dans les tournois de la science, car j'envisage partout des individualités supérieures à la mienne, et dès que je me pré-

sente en esprit sur le champ de la concurrence, *j'ai peur* je me rapetisse tellement à mes propres yeux que je perds aussitôt la velléité de combattre. Je ne ferai donc pas un mémoire sur le vertige ; je me bornerai à indiquer sommairement ici ce que j'en ai ressenti ; sauf à parler de quelques détails particuliers à propos de l'aiguillette visuelle et de celle de la motilité.

On sait qu'à la suite de mes fatigues épidémiques de 1832, j'éprouvais, après le coucher du soleil, la sensation d'un mouvement gyratoire qui n'avait rien de pénible, il était de courte durée; il se reproduisait par l'action de la marche; il était un indice de la nécessité du repos et de celle du sommeil. Tel fut le premier symptôme de la névrose que je raconte.

D'abord, rappelons ce qu'enseignent les pathologistes en définissant et en classant le vertige. Il y a le vertige *simple* qui consiste dans un tournoiement apparent des objets sans que la vue soit obscurcie, et le vertige *ténébreux*, qui plonge le malade dans une obscurité telle qu'il tombe à terre avec des palpitations qui amènent une profonde défaillance. Dans les affections connues, ce désordre est ordinairement l'avant-coureur de quelques maladies graves; il est la première décharge des explosions herculéennes et apoplectiques, etc. Pour ce qui me concerne, je ressens une sorte de tournoiement analogue à celui qui se manifeste dans la valse ; c'est le mouvement *gyratoire*. J'ai vu plusieurs médecins confondre ce phénomène avec le cas contraire, mais je l'ai si souvent éprouvé que j'ai appris à le distinguer de son opposé. Ainsi, dans la sensation dont je parle, notre corps paraît être mis en rotation; dans la seconde, ce sont les objets environnants qui se meuvent comme cela nous apparaît en descendant une rivière dans un bateau, en parcourant une voie ferrée, etc.

Mon vertige à moi ne saurait être mieux comparé qu'à celui qu'a décrit M. Letellier, à l'Académie des sciences, en février 1856. Expérimentant l'effet des vapeurs d'essence de térébenthine sur la respiration, ce savant éprouva le symptôme dont il est question sans qu'il fût accompagné de douleurs, sans pesanteur de tête, sans voir *les objets se déplacer*, sans aucune disposition à la syncope, sans faiblesse dans les jambes; il lui semblait qu'il allait tomber à droite ou à gauche. La parole seule paraissait un peu pénible, il y avait une faible moiteur et un léger fourmillement aux poignets. Nul brouillard devant les yeux, aucun trouble dans les fonctions des viscères inférieurs à ceux du cerveau.

Chose remarquable, c'est que la tête me tournait toutes les fois que mon attention se fixait sur un point circonscrit, et qu'il n'en était rien

lorsque, placé sur un endroit très élevé, je parcourais du regard le vaste horizon déployé devant moi. Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est le fait que voici : en ma qualité de myope, il m'est arrivé bien des fois, ainsi que je le disais quelques pages plus haut, de me heurter le front avec plus ou moins de violence contre des corps solides, jusqu'à en voir, comme on le dit familièrement, *trente-six chandelles*. Eh bien, ces accidents n'ont jamais réveillé les effets morbides qu'amenaient l'action impressive, celle de la marche ou du travail intellectuel.

En mai de l'année 1853, il y eut, à Lorient, une épidémie d'hallucination vertigineuse sur laquelle je manque de données, et dont je n'ai eu connaissance que plus tard. Je suis tenté de croire que j'en ai éprouvé l'influence; tant est que, à cette époque, je fus soumis au vertige avec plus d'intensité que de coutume. Ce fait s'est-il produit par une irradiation étiologique ou par simple coïncidence? c'est sur quoi il n'est pas aisé de prononcer. Je dois faire observer, en faisant une telle supposition, que l'épidémie se passait sur les bords de l'Océan, et que je n'en étais pas à une grande distance; mais personne autour de moi — c'est-à-dire au Mont-Saint-Michel — ne s'en est ressenti. Ce vertige se montrait assez habituellement, et sans cause déterminante, vers les approches du printemps et de l'automne. Il durait de vingt-quatre à quarante-huit heures; en restant au lit, il disparaissait tout à fait; ce n'est que lorsque je voulais me mettre sur mon séant que j'en avais la conscience; si je cherchais à le braver, il survenait des nausées : c'était un véritable mal de mer.

Un jour, étant à déjeuner chez M. le comte Lepelletier d'Aunay, je fus tout à coup renversé de côté, et si bien, que le convive que j'avais à ma gauche en fut heurté. En même temps, je me trouvai plongé dans de complètes ténèbres; en même temps aussi, toutes les personnes présentes s'écrièrent : « Ah! on n'y voit plus!... » En effet, l'atmosphère était sensiblement obscurcie par le passage d'un gros nuage noir, pénétré incontestablement d'une forte somme d'électricité.

Je consignerai ici l'observation succincte de cette dame qui sollicita si activement l'intérêt de M. Rostan en ma faveur. Elle fut prise vers l'âge de soixante ans — par suite d'impressions morales vives — de vertige accompagné de vomissements on ne peut plus tenaces et simulant un véritable choléra sporadique. L'accès durait environ douze heures; il se reproduisait dès qu'une émotion un peu forte était ressentie et que la malade sortait dans la rue, lorsqu'elle était exposée à une lumière ardente, à des bruits intenses et surtout aigus. En ce déplorable état, qui a duré près de trente années, elle en a été réduite à ne point sortir de son appartement, à ne recevoir que des personnes dont

la voix fût lente, douce et distincte. Il fallait, en outre, qu'elle fût soustraite à toute nouvelle attristante; comme moi, elle ne pouvait lire ni fixer son attention visuelle d'une manière soutenue; elle ne pouvait imprimer à sa personne aucun mouvement rapide, sans éprouver le vertige simple, lequel la conduisait rapidement au vertige complexe. Les facultés intellectuelles de cette femme ne perdirent rien de leur valeur, mais le tiers final de sa longue vie fut un véritable supplice. Bien des fois elle me tendait la main et versait quelques larmes en me répétant cette proposition de la philosophie antique : « Il est beau de mourir jeune! »

CHAPITRE XV.

Dyscinésie ou aiguillette de progression.

> Les muscles sont au cerveau ce que les artères sont au cœur.
>
> ROCHE et SANSON.

Pour moi, aussi, le tiers de mes jours s'est passé en efforts contre une vitalité déréglée; car, indépendamment des obstacles apportés à l'exercice de la pensée, mes mouvements de progression se trouvèrent comme paralysés soit à cause d'un état particulier de la température, soit par une impression morale ou tout ce qui est susceptible de produire la moindre fatigue corporelle. Ce phénomène, que je désignerai, à l'avenir, par le mot *dyscinésie*, s'annonçait toujours par le vertige, ce qui me faisait comprendre que la sensation d'activité musculaire — pour me servir de l'expression de M. Gerdy — allait s'altérer; en d'autres termes, que j'allais perdre la conscience de la pesanteur conjointement avec celle de la résistance aux agents myologiques (1). Peu après, je sentais se former dans la tête ce cercle compressif dont j'ai déjà parlé, qui était successi-

(1) Je ne saurais, dans ce cas, adopter la doctrine de MM. Flourens, Longet, Muller et quelques autres savants du premier ordre, qui reconnaissent, dans la moelle allongée, un second centre d'action pour les mouvements volontaires. Je le dis avec une profonde conviction : que de vérités ne révéleraient point les hommes que je cite, ou leurs pareils, s'ils subissaient pendant un mois seulement les sensations étranges qui font le sujet de ce drame !

vement accompagné d'engourdissement et de fourmillements dans les membres, de battements carotidiens exagérés, de bruits plus marqués dans l'audition, de dilatation des pupilles, d'un refroidissement progressif des extrémités ; enfin, d'un embarras dans la langue accompagné d'une grande sécheresse de cet organe. Il me semblait que je dusse tomber, car il m'apparaissait que j'étais poussé en avant, plus fréquemment de côté par une puissance invisible. Sur un sol inégal, je buttais à tout instant ; un raccourcissement semblait s'opérer, tantôt dans une jambe, tantôt dans l'autre. Lorsqu'il s'agissait de décrire un angle comme lorsqu'on détourne une rue, c'était toujours avec un surcroît de difficultés. Dans un espace d'une certaine étendue, tel qu'une place publique, je ne pouvais la franchir qu'en courant, ainsi qu'on l'effectue en état d'ivresse ; j'étais donc *titubant*, mais non point à la manière des ivrognes, des enfants en bas âge, des vieillards, des paralytiques ou des malades épuisés de longue date. Arrivé au dernier de ces points, je prenais une voiture ou je me traînais, jusqu'à extinction du possible, en murmurant, sans larmes dans les yeux, mais avec un peu de fiel sur les lèvres : *Væ victis!*

Cet arrêt n'était pas chose visible aux yeux d'autrui ; lorsque je me plaignais de ne pouvoir, quelquefois, effectuer la plus légère course, on ne *savait pas* me concéder cette fatale vérité. La plupart pensaient que je leur en imposais ; d'autres, moins insultants, reportaient tout à mon imagination. Malheureusement, les apparences m'étaient contraires, car on pouvait me rencontrer, de temps à autre, marchant très librement, ce qui avait lieu, comme de juste, lorsque je jouissais de la normalité ou que je n'en étais qu'au début de la scène intérieure que je viens de décrire. Voici deux circonstances probantes qui doivent témoigner de l'énergie qu'il me fallait déployer sous la pression de cette pathologie infernale.

Notons tout d'abord que j'habitais la rue Saint-Louis au Marais et que nous étions dans le mois d'août 1834. Devant aller rejoindre ma femme, qui était à la campagne chez sa tante, à Pantin, j'avais à me rendre place du Caire pour y prendre la voiture. Je priai mon frère de m'accompagner jusque-là en lui disant : « Appuyé sur ton bras, il faut que j'y aille *ou que tu m'y traînes...* » Mon projet fut accompli, mais il fallut absolument entrer à Saint-Nicolas-des-Champs pour prendre du repos. Il ne nous fallut pas moins d'une grande heure pour arriver, et comment arrivai-je? tout suant de la poitrine et de la tête! En celle-ci la vitalité s'était puissamment concentrée ; elle me faisait l'effet d'une fournaise, tandis que les membres étaient glacés. Ce n'était point une pure sensation, car c'était chose sensible pour tous ceux qui m'entouraient.

Désolé, autant qu'indigné contre un pareil joug, je me fis apporter un seau d'eau de puits, et, en plein café, je m'en aspergeai la tête et le tronc. « Monsieur ne faites point cela... vous allez gagner une fluxion de poitrine, » me dirent les spectacteurs. — « Oh ! tant mieux ! » répondis-je. Et chacun se regardait avec étonnement. Je courais sans doute ces chances, qui ne sont point admises, en pareil cas, par M. Grisolle, mais qui le sont par Sydenham, Frédéric Hoffman, Grimaud. J'aurais été heureux de contracter une péripneunomie ; je ne contractai pas même une bronchite !

Quelques années plus tard, je voulus, un matin, me rendre, également à pied, rue Saint-Guillaume, chez M. Rostan. Parvenu, à la suite de constants efforts, jusqu'à la rue Taranne, c'est-à-dire à quelques pas du but, je fus obligé d'accrocher le bras du premier passant pour achever le parcours. Ce passant était un maçon qui me couvrit de plâtre sans que je m'en aperçusse. M. Rostan — il se le rappelle peut-être — fut surpris en me voyant, tant à cause de la poussière blanche qui, par plaques, maculait mes vêtements, que de ma situation maladive. La voici :

Je ne pouvais ni parler, ni me tenir debout ; une température de mort s'était emparée de mes membres ; la tête seule semblait s'être approprié tout le calorique, et la face, par conséquent, était vultueuse. Ayant enlevé les livres et les papiers qui occupaient le divan de son cabinet, mon excellent maître me procura la seule ressource que je réclamais : *la position horizontale*. Vingt minutes après, un renversement s'était opéré dans l'ordre des phénomènes ; les pieds comme les mains étaient écarlates ; j'aurais pu croire qu'une huile enflammée bouillonnait dans ces parties ; d'un autre côté, je sentais le vide profond de l'anémie cérébrale.

Voici de quelle manière je prolongeais un peu mon chemin lorsque l'engouement n'était pas trop considérable : je prenais ma canne par chacun de ses bouts ; je fléchissais les avants-bras de manière que la partie moyenne du bâton touchât ma poitrine. Alors, serrant fortement sur ce point d'appui, il en résultait que la titubation se trouvait amoindrie et que je pouvais prolonger mon chemin. Je recommande ce fait à MM. Wéber, les éminents auteurs de la mécanique de la locomotion chez l'homme.

Pour faire comprendre l'état dont il s'agit, je me servirai d'une grotesque imitation de la statue de Condillac. Figurez-vous le pantin de la foire : une ficelle motrice sort du sommet de sa tête ; n'est-il pas vrai que si l'on introduit dans le trou qui donne passage à ce conducteur un corps comprimant, c'est en vain qu'on cherchera à faire mou-

voir les appendices de la figurine? Maintenant, supposez que celle-ci soit douée de sensibilité et de volonté; supposez que la compression se fasse non du dehors, mais organiquement, et vous comprendrez que la paralysie aura sa cause réelle, dans l'immobilité dont est frappé l'organe de la volition.

M. Marshall Hall a tenté la physiologie des paralysies qu'il a distinguées en cérébrales et en spinales. Il a cru pouvoir avancer que tous les mouvements sont exagérés, abolis ou simplement diminués; que les contractions toniques rentraient dans le domaine de l'observation pure, à l'exception, toute fois, de l'irritabilité. Il ajoute qu'il faut bien du travail pour se faire des idées nettes et exactes sur ces maladies; je prends acte de cette déclaration, que je corroborerai par des exemples et des aveux d'une grande valeur.

Dans l'une des séances de la Société médico-chirurgicale de Paris, en 1854 ou 1855, M. le docteur Duchenne, de Boulogne, fit la communication verbale d'un mémoire intitulé : *Recherches électro-physiologiques*, dans lequel on trouve l'histoire d'une femme qui était privée de sensibilité musculaire lorsqu'arrivait la nuit; tandis que dans la journée elle marchait librement. L'auteur parle d'un jardinier qui se trouvait dans le même cas, avec cette particularité qu'en causant il gesticulait d'une manière très-animée du bras gauche seulement. Le droit, qui seul était le siége de l'anesthésie, restait inerte tant que le malade *ne le voyait pas*; mais aussitôt qu'il le regardait, les deux membres gesticulaient ensemble.

M. Duchenne a cité encore une jeune fille de l'hôpital de la Charité qui, lorsqu'on lui demandait de donner la main, ne pouvait la remuer qu'en la regardant. J'avais observé ces sortes de faits, chez plusieurs paralytiques, avant d'avoir eu connaissance de ces communications : il est peu de médecins, sans doute, qui n'aient *vu* cela comme moi; seulement ils ne l'ont pas *regardé*.

Le savant que je viens de mettre en cause pense qu'il doit exister un sens qui réside dans les muscles pour l'accomplissement de leur contraction volontaire et qu'il a proposé d'appeler *sens musculaire*. D'où il résulterait que la perte simultanée de ce sens et de celui de la vue produit la paralysie des mouvements myologiques. Du reste, il hésitait à parler de ces découvertes dans la crainte qu'elles ne fussent rejetées; et je suis d'avis qu'il a eu du courage à ne pas reculer devant des incrédulités, des doutes, des objections nécessairement embarrassantes; il a répondu par la seule réponse qu'il soit donné de faire : « *Je constate le fait, je ne l'explique pas.* »

Je reviens à ce qui m'est personnel. En 1846, vers le milieu de l'été,

je ne pouvais marcher sur la plante des pieds qu'en m'appuyant *sur leur bord externe*, j'entends lorsque la sensation d'activité musculaire s'aberrait, ce qui avait lieu toujours dans la rue à la suite de la fatigue ou des besoins de l'estomac ; deux causes qui, par malheur, se produisaient à de bien courts intervalles. A cette époque j'étais à Grenelle, près Paris ; je me souviens que pour aller du centre de la ville à la fabrique *Pagen*, principalement dans le retour, j'avais à vaincre mille difficultés dont, bien sûr, les passants ne se doutaient guère. Ceux qui me connaissaient, me voyant marcher de cette manière, me demandaient si j'avais mal aux pieds — « Oui, ce sont de maudits cors... » — Et là-dessus, on me donnait des recettes appropriées. Si j'avais accusé la vérité, personne ne m'aurait compris, pas même les plus dévoués de mes confrères!... ce qui prouve, une fois de plus, combien dans l'enseignement clinique, on devrait s'occuper des *cas rares;* en d'autres termes, s'appesantir plus qu'on ne le fait sur la pathologie nerveuse ; et c'est ce dont on parle le moins!

Je rappellerai, pour terminer ce chapitre, qu'il existe en médecine vétérinaire une affection qui ne se rencontre pas très fréquemment et qu'on nomme *faim-vale* ; elle est à peu près réservée aux individus de l'espèce chevaline. Lorsque l'animal est échauffé par la marche, il est pris d'un spasme qui l'arrête tout à coup. Si on lui donne de la nourriture, il se met à manger; lorsqu'il a satisfait son appétit, il continue son chemin en reprenant toutes ses forces *jusqu'à ce qu'il ait terminé sa digestion.* L'estomac désempli, cette singularité recommence; et ainsi de suite. C'est au fond une *boulimie;* mais qu'est-ce que la boulimie? La réponse à cette question formerait tout un volume, et ne la résoudrait point!... O science!...

CHAPITRE XVI.

Aiguillette de station. — De quelle importance m'était la position horizontale.

> A me tenir debout, sans cesse travaillant.
> Hélas! je ressemblais en cet affreux martyre,
> Au roseau tourmenté sous l'action du zéphire,
> On près de se briser sous la force du vent....
>
> Docteur DUMONT, *Albiennes*.

Je me demande si ce que j'annonçai à cet égard, le 5 mars 1838, à la clinique de la Faculté, et qui fut imprimé dans la *Gazette des hôpi-*

taux, n'aurait pas inspiré à M. le docteur Nonat ses recherches expérimentales sur les fonctions de l'encéphale, considérées dans leurs rapports avec les inconvénients de station et de progression? Ces recherches firent l'objet d'un mémoire qui excita au sein de l'Académie de médecine, en 1839, une discussion que je suppose avoir été fort intéressante. Je ne sais si mon nom y fut mêlé, je ne m'en suis point enquis; seulement je regrette, en traçant ces lignes, de me trouver dans l'impossibilité de prendre connaissance du travail de M. Nonat, travail que je ne connais que par son titre. Quoi qu'il en soit, je vais donner un aperçu de ce que j'éprouvais dans la station, alors qu'elle s'effectuait d'une manière anormale, ce qui a duré près de dix ans!

Rester quelques minutes debout me produisait dans la tête, ensuite dans tout le corps, comme un anéantissement du sol sous mes pieds; j'étais forcé de rechercher un point d'appui avec les mains ou avec le dos contre l'angle d'un meuble, contre celui d'une cheminée. A cette sensation d'*éboulement* s'en joignait une autre qui échappe à tous les à peu près; j'y étais soumis toutes les fois que, dans une visite chez mes clients ou dans le monde, on me reconduisait pour sortir. Il est des gens qui n'ont jamais tout raconté; qui, après une conversation de deux heures, trouvent encore le moyen de vous tenir sur vos jambes, entre deux portes, pour continuer à discourir, Dieu sait de quoi!... Cette politesse est peu agréable, sans compter qu'elle est souvent nuisible à bon nombre de femmes.

M. le docteur Béhier a eu raison de faire ressortir l'importance de la station prolongée, ce qu'il a fait en analysant le *Manuel d'hygiène* de M. Becquerel.

Au fort de la dépendance où me plaçait ce symptôme, j'eus un grand plaisir qui me fut procuré par un prêtre habitué de la paroisse Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, que j'eus occasion de rencontrer chez l'une de mes malades. Il était encore jeune, en parfaite santé et d'une mine charmante; nous vînmes à parler d'affections nerveuses; il m'apprit qu'il avait été pendant dix ans sans pouvoir se tenir debout, à ce point qu'on était obligé de le soutenir toutes les fois qu'il disait la messe. De pareilles découvertes sont un sujet de joie pour celui qui les fait; car, non-seulement il trouve un analogue, mais il trouve à être compris, ce qui est immense!

Les autres personnes, que pouvaient-elles s'imaginer quand je leur signalais ce phénomène ? ce qu'elles avaient pu ressentir lorsqu'elles étaient fatiguées et qu'elles éprouvaient le besoin de s'asseoir : voilà tout! le reste leur était inabordable. Ce qu'il y a de particulier dans la communication de cet ecclésiastique, c'est que la durée de l'affection

fut chez lui à peu près égale à celle qu'il m'était donné de subir, c'est-à-dire *dix ans!*

Le comte de Las Cases, racontant dans le *Mémorial de Saint-Hélène* l'histoire de sa névrose, signale cette sensation mystérieuse.

Ce serait le moment de dire quelques mots touchant une erreur dont j'ai déja parlé, et qui consiste à nous faire croire que nous allons tomber : la *titubation*. Elle se manifestait imperceptiblement dans la station, et elle était étrangement marquée dans la progression. En vérité, je ne sais qu'en dire ; car elle est encore au nombre des choses indéfinissables qui, dans les annales de la médecine, comptent, selon l'expression d'Alibert, comme autant de problèmes insolubles. Tout ce que je puis affirmer, c'est que j'ai eu à supporter cette sensation peu ou beaucoup pendant de longues années, et je reconnais, en ce sujet, tout ce qu'il y a de vérité plaisante dans ce qu'a écrit Léon Gozlan : *Tomber d'un côté, tomber de l'autre, c'est se tenir debout.*

Si la marche et la position verticale m'étaient antipathiques, celle qui me mettait parallèlement à l'horizon, on l'a déjà appris, me convenait au mieux ; c'est la seule qui m'allât ; par conséquent, je la recherchais sans cesse, tout à rebours d'Auguste Baudelocque. Ce malheureux la redoutait avec une si grande violence qu'il ne se couchait jamais? Il demeurait dans un fauteuil, les bras soutenus par une balustrade, convaincu que, s'il se fût couché, il aurait immédiatement perdu connaissance. Moi, je m'étendais sur un lit, sur un canapé, sur des chaises placées à la file, je la prenais par terre, et bien des fois il m'est arrivé, en montant chez mes clients, de m'allonger le long d'un escalier, avec l'oreille au guet pour écouter s'il ne descendait ou ne montait personne. C'est que cette posture rétablissait momentanément mes équilibres de circulation, de calorification, etc. ; puisque au bout de cinq ou six minutes l'ordre revenait progressivement, et persistait d'autant plus que j'y étais resté davantage. Cette condition avait, en outre, un effet moral, en ce sens que la tristesse et autres sentiments pénibles en étaient modifiés. J'ai observé au Mont-Saint-Michel, chez l'un de mes phthisiques, que l'hémoptysie reparaissait dès qu'il était sur son séant.

La position assise ne m'allait bien qu'en voiture, c'est-à-dire en état de mouvement. Le comble du bien aurait été d'y être *couché*. Je ferai observer que le décubitus sur le dos ne m'était pas favorable ; il me produisait des effets congestionnels souvent effrayants. On sait que l'horizontalité a été indiquée par des pathologistes, comme étant celle que préfèrent les personnes affectées d'hydropisie des ventricules cérébraux, ou hydrocéphale de Robert Whytt. On sait encore le rôle impor-

tant qu'elle joue dans la thérapeutique chirurgicale, et dont l'honneur en revient à M. Gerdy. Son influence, disons-le en passant, a été signalée en physiologie végétale, par le professeur Drubreuil. Ainsi, il paraît hors de doute que les arbres qui donnent le moins de fruits sont ceux dont les branches ont une croissance qui se rapproche le plus de la verticale.

Je vais continuer, dans l'ordre physiologique, la narration des troubles nerveux, narration qui a été un peu intervertie par ce que j'ai dit de la locomotion. Je ne parlerai pas de la sensibilité générale; on sait qu'elle était inégalement répartie et modifiée, conjointement avec la contractilité musculaire. Je passe aux aberrations survenues dans les organes des sens.

CHAPITRE XVII.

Modifications survenues dans les organes des sens.

Errant sensus.....
Ach. Estaço.

AIGUILLETTE ET HALLUCINATION DE LA VUE.

Voici un chapitre corrélatif à celui dans lequel j'ai parlé de l'arrêt dont était frappée, à tout instant, ma faculté d'attention. Cet arrêt, auquel je suis toujours sujet, a son siége dans le cerveau même. La cause qui le produit s'étend, par le nerf optique, à l'appareil oculaire, celui-ci se convulse; les rayons lumineux s'entrecroisent, divergent de nouveau, tombent épars sur la rétine, qu'ils endolorisent comme s'ils étaient des aiguilles, et la fonction ne peut plus s'exercer sur le point de vision : il faudrait que mon regard ne fît que passer sur ce point d'une manière oblique. Cette condition d'obliquité est fort remarquable; c'est en y recourant que je parviens, quand j'y parviens, à accomplir une opération qui m'est réfractaire. Que de fois il m'est arrivé de terminer une lettre, ma barbe et d'écrire une formule en me plaçant *de biais*. Sans doute, il y avait dans ce cas un défaut de parallélisme entre les axes; car, en fermant un œil, l'autre pouvait soutenir la contention quelques instants de plus. Je livre l'explication de ces symptômes à MM. Becquerel, Moser, Draper, Fechner, etc.

A certaines époques de l'année, et généralement vers le mois de

décembre, j'avais un brouillard devant les yeux, et je me servirai d'un pléonasme en disant que je ne voyais *pas clair*. Il y avait, en effet, un état passager d'ambliopie, qui tenait, non à l'œil, mais au cerveau ; la pupille était souvent contractée, bien plus souvent dilatée, au point que la membrane iris était presque envahie. Elle le fut, surtout dans la circonstance suivante, d'après l'observation qui en fut faite par le docteur Berton. J'étais déjà malade, lorsque mourut le général Lafayette. Le jour de ses funérailles j'avais pris, comme dérivatif, une bouteille d'eau de sedlitz *qui ne dériva rien!* Pour me distraire, je me fis accompagner sur le boulevard Beaumarchais, dont j'étais tout près, afin d'y voir passer le convoi de ce citoyen que les circonstances ont rendu si célèbre. Le cortége était considérable par l'affluence des gardes nationaux. Le soleil, rayonnant comme sur une forêt de baïonnettes mouvantes, ne tarda pas à m'amener des vertiges et à me plonger dans l'obscurité. Je m'éloignai aussitôt du théâtre qui avait provoqué cet état ; mais j'eus grand'peine à rentrer au logis.

Je consignerai un fait relatif à un homme de lettres : M. P..., cinquante-sept ans, d'une constitution vigoureuse et qui n'a eu d'autre maladie qu'une névralgie sciatique, jouit de l'insigne bonheur que procure l'équilibre de toutes les facultés. La seule susceptibilité organique dont il ait à se plaindre, depuis l'âge de puberté, consiste à éprouver une sorte de contension fort pénible dans les yeux toutes les fois qu'il pénètre dans un endroit obscur comme le sont certains escaliers ou corridors. Il y a plus : c'est qu'il est pris simultanément de vives douleurs à la racine des cheveux, dans la région de la nuque, et que ces cheveux ont blanchi plus de trente ans avant les autres. Il y a, dans la liaison de ces deux phénomènes, un nœud gordien qui, à l'égal de tant d'autres, attend son explication.

Je fus soumis encore à des hallucinations représentées par des cercles concentriques s'élargissant comme ceux qui résultent d'une pierre jetée à la surface d'une eau tranquille, et par des étincelles électriques. Lorsque j'étais très-fatigué, des figures, d'une originalité artistique fort bizarres — qui m'auraient permis de concourir avec Hoffmann ou Callot — m'assaillaient jusqu'au moment de m'endormir. Quant à la myodésopsie, lésion par laquelle on croit voir des mouches volantes, elle ne m'a point affecté. Telles furent les perversions de la vue, depuis l'invasion de la maladie jusqu'en 1856. A cette date, je fus pris d'une photophobie épouvantable dont l'histoire a été rapportée dans ma lettre à M. le docteur Desmarres (1).

1 *Union médicale* des 9 et 16 février 1856.

HALLUCINATION DE L'OUIE.

Je commencerai par l'aveu d'une faute et par l'expression d'un repentir. J'avais sept à huit ans, tout au plus, lorsqu'un soir ma vieille grand'mère demanda pourquoi les cloches du village sonnaient durant la nuit. C'était une fausse sensation, les cloches ne sonnaient point, on le lui assura, ce qui la mit fort en colère. Moi je riais tout bas de cette erreur qui lui fut un sujet de puissante contrariété durant plusieurs années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Que fis-je donc? le lendemain je me pris à mettre en branle les sonnettes qui correspondaient à son appartement, puis à faire vibrer les cordes de son clavecin sans qu'elle pût m'apercevoir. Elle s'en prit à toute la maison, et je me disais : « *Cette fois au moins ce ne sera pas sans motif !...* » Oh ! combien je me suis reproché cette espièglerie lorsque, surtout, je me suis trouvé, comme je m'y trouve encore, sous un joug absolument semblable !

Itard, l'homme spécial, l'observateur perspicace, à émis une grande vérité en disant : « L'ouïe est de tous les sens celui qui se ressent le plus de toutes les dispositions morbides du cerveau, et celui dont les relations avec cet organe ont le plus d'activité. » Cela est parfaitement vrai, car l'audition, chez moi, est toujours affectée par des sensations étrangères, qui, s'exaspérant, amènent une paracousie momentanée. L'anomalie de la perception des sons ne s'est donc point passée, et son augmentation est continuellement en rapport avec les exacerbations de celles de l'encéphale. Cet état m'est une chose fâcheuse pour l'étude des maladies de la poitrine; car il m'arrive bien des fois de ne pouvoir distinguer les bruits diagnostiques que fournit l'auscultation des poumons ou celle du cœur. Ainsi, il est hors de doute qu'il existe un rapport très-actif entre l'ouïe et les fonctions cérébrales. Lorsqu'en me réveillant le matin, je perçois un bruissement trop marqué, je suis *sûr* de ne pouvoir me livrer à aucun travail intellectuel durant toute la journée. Examinons les variétés du symptôme dont il s'agit.

1° *Bourdonnements* tels que les produisent les abeilles; ce mode est le plus persistant de tous ses analogues. Il est souvent accompagné de vibrations sourdes et continues semblables à celle d'une basse, ou encore au gargouillement qui caractérise les cavernes de la phthisie. Il s'est amendé à différentes époques, mais jamais d'une manière assez sensible pour que je puisse l'oublier. Il se réveille quelquefois avec autant d'intensité qu'au début de la maladie, et la nuit du 31 juillet 1853, me l'a montré dans sa plus grande force. Il siégeait dans la partie supérieure du cerveau où il était circonscrit et comme indépendant de l'ap-

pareil acoustique. Il coïncidait avec une légère douleur de la voûte du crâne, un peu plus sensible dans l'hémisphère gauche que dans le droit.

2° *Murmure* semblable à celui qu'on entend dans une magnanerie, à la chute d'une faible cascade, etc., c'est le *médium*.

3° Le *syrigme* simple, chant de cigale qui fait le dessus, et le syrigme strident, ayant assez d'analogie soit avec l'harmonica, soit avec les grincements d'une crécelle. Ces deux dernières sensations caractérisent l'apogée de l'excitation nerveuse.

Je le répète, ces hallucinations, si variables, n'ont pas cessé une minute depuis le 18 avril 1834. Dans le silence de la nuit, surtout, j'en suis vivement agacé, parce que, n'étant point masquées par des bruits naturels, elles me décèlent l'altération que je porte en moi, et qui de cette sorte pèse sur mon esprit comme une gêne éternelle. Elles justifient ces paroles de Montaigne : « Vaines pointures... vaines parfois, *mais toujours pointures*... »

Quelle différence n'y a-t-il pas entre ce bruissement maladif et celui qui se perçoit, par exemple, dans l'atmosphère des régions équatoriales? Celui-ci est plein de poésie, il enivre le cœur, il extasie l'âme, il est une musique dans laquelle l'air, la végétation, les existences microscopiques, et jusqu'à la lumière, peut-être, apportent leur contingent de notes. Cette partition est délicieuse, mais la discordance dont je me plains est comme le témoignage d'une inimitié occulte que rien ne peut conjurer... Pour pouvoir m'y soustraire, lorsque je me couche, et que j'en suis par trop irrité, je fais filer ma femme auprès de mon lit, et le monotone rouet dissimule, jusqu'à un certain point, cette incessante tracasserie. Quant aux bruits réels du monde extérieur, ils me blessaient l'oreille lorsqu'ils étaient forts et aigus. Je n'oublierai point les fréquentes rencontres que je faisais au Marais de chariots chargés de barres de fer; ces barres, par leurs oscillations, m'imposaient des douleurs lancinantes dans toute la tête. Les rues bruyantes, les cris des marchands, celui des enfants, l'aboiement des chiens, tout cela me faisait mal. Il n'est pas jusqu'aux lectures à haute voix qui, au temps où je parle, ne me fatiguassent considérablement. Cette succession continuelle d'ondes sonores sur le système nerveux en éréthisme — comme l'a si bien remarqué M. le docteur Philippe dans sa *Gymnastique intellectuelle*, — ne m'était pas facile à supporter durant longtemps. Je n'ai jamais cherché à diriger le moindre moyen de traitement contre cet état, parce que je le sais trop bien lié, trop dépendant de celui de l'encéphale; il paraîtrait, néanmoins, que M. Bonnafont a obtenu quelque avantage, en semblable circonstance, par des injections gazeuses de chloroforme dans l'oreille moyenne.

MODIFICATIONS PASSAGÈRES DES ORGANES DE L'OLFACTION, DU GOUT ET DU TOUCHER.

Faisant usage de tabac, mon odorat a dû perdre de sa délicatesse naturelle ; néanmoins, cette faculté je l'ai possédée, à différentes reprises, dans son état d'exaltation et presque aussi développée qu'elle le fut chez le docteur Bally lorsqu'il fut pris de la fièvre jaune à Saint-Domingue. Ce médecin dévoué, faisant l'histoire de sa maladie, raconte qu'il distinguait dans l'eau froide dont il faisait usage le parfum des végétaux qui bordaient les rives du fleuve où cette eau avait été puisée. Le plus ordinairement l'olfaction, chez moi, était affaiblie et aussi nulle que chez la hyène.

Le goût n'a jamais été perverti, mais il a été considérablement diminué, se liant, en cela, avec l'anorexie.

Le toucher, qui est de tous les sens celui qui généralement s'altère le moins, ne m'a pas, non plus, présenté d'anomalies marquées, si ce n'est dans des moments où la sensibilité tombait au-dessous de son degré ordinaire.

Quant au sens génésique, il est resté intègre jusqu'au nouveau bouleversement qui se fit en 1849, lorsque la névrose, acquérant un plus grand développement, vint constituer l'affection complexe qui, dans le langage reçu, porte le nom d'hypochondrie.

Nota. — Le 11 juin 1857, je me faisais relire ce chapitre, pour le livrer à la transcription, lorsque, par un hasard tout gracieux, M. et madame Brière de Boismont furent introduits dans ma maison. Le maître qui a fait un si beau travail sur les erreurs dont je viens de dire quelques mots, étant venu visiter le Mont-Saint-Michel, daigna se souvenir d'un confrère qu'il n'avait jamais vu, mais qu'il connaissait sous le rapport névropathique. Je le remercie ici de cet honneur et de cet intérêt.

CHAPITRE XVIII.

État de l'intelligence, de la mémoire et de la parole. — Opinion touchant le rôle que jouent les lobes antérieurs du cerveau.

Je suis l'ami intime de la ligne droite....
LOPPIN.

.... et l'huile du bon sens n'a jamais manqué d'alimenter ma lampe.
(*Évangile de* SAINT MATTHIEU, chap. XXV.)

INTELLIGENCE. — Au milieu du désordre qui se produisait à tout instant dans la partie antérieure du cerveau et dont la durée comprend à cette heure un espace de vingt-huit ans, il est un fait qu'aucune des personnes qui m'ont connu ne pourra nier, c'est que mon intelligence n'a laissé échapper aucun de ses attributs. Le plus important de tous, la rectitude du jugement — dans la mesure qui m'a été départie — ne m'a jamais failli ; ce qui prouve, du reste, combien chez moi la pulpe nerveuse a été primitivement douée de résistance pour ne s'être ni enflammée ni ramollie. Qu'on m'ait considéré comme un original, un être nuageux, un nosomane, que sais-je encore?... Très-bien ! Mais nul, je le répète, ne m'a tenu pour un esprit illogique ou titubant ; car je suis en tout, et pour tout, comme le géomètre, *l'ami intime de la ligne droite*, et je dirai sincèrement, naïvement, avec Joubert, que « j'ai fort étroite cette partie de la tête destinée à recevoir les choses qui ne sont pas claires. »

IMAGINATION. — Cette faculté, loin de s'affaisser et de perdre de ses couleurs, ne fit que s'étendre sous l'influence de l'excitation ; sans doute, car celle-ci a été un stimulus permanent, remplissant le rôle que jouent l'alcool ou le café à l'égard d'une foule d'écrivains dont le génie serait stérile s'ils n'avaient recours à ces auxiliaires. On le sait, ce qui éclosait en moi ne pouvant revêtir une forme sensible a dû demeurer à l'état latent, et subir le sort attaché aux conceptions du rêve. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans le peu que j'ai écrit, on ne serait pas fondé à m'appliquer ces paroles d'Alexandre Dumas, à savoir que « chez beaucoup d'auteurs l'*imagination n'est que de la mémoire*. » Voyons ce que j'ai à dire de celle-ci.

MÉMOIRE. — Je n'ai jamais pu retenir les choses qui m'impressionnent vivement ; une sensation trop forte me produit l'effet que

détermine sur l'œil une lumière trop abondante. Depuis ma jeunesse, et même jusqu'à la fin de cette période prestigieuse, une femme fortuitement rencontrée, et qui avait touché mon regard, je ne l'aurais pas reconnue le lendemain... Lorsque je faisais mes études chirurgicales à l'Hôtel-Dieu, et que Dupuytren pratiquait quelque opération considérable, elle ne laissait dans mon souvenir qu'une trace confuse; il me fallait plusieurs jours pour me familiariser avec les notes prises à l'amphithéâtre. Il en était de même d'un morceau de musique ou de poésie, de tout ce qui était beau enfin. J'ai entendu quelques partitions lyriques des plus admirées, et je ne suis pas capable de solfier une phrase de *Robert-le-Diable*, de *la Muette*, etc. J'ai lu vingt fois nos tragiques célèbres, je les ai vus interprétés par le geste et la bouche de Talma, de Duchesnois, de Rachel, et je ne pourrais répéter de suite trente vers de Corneille ou de Racine. Je me suis délecté dans les méditations de Lamartine, dans les chansons *négatives* de Béranger, dans les chants de Victor Hugo, dans ceux de Byron, et de tout cela je n'ai rien retenu ! Tel était mon état normal. Il est tout simple, alors, que cette disposition s'augmentât par la maladie présente. Depuis que j'ai été à Constantinople, l'aspect magnifique que présentent la rade de cette ville, le Bosphore, Smyrne et tous les parages qui dessinent la côte occidentale de l'Italie, ne se représentent à mon imagination que lorsque j'ai sous les yeux le tableau que j'en ai tracé sur place, tant j'ai été ébloui par le grandiose de ces divers panoramas !

Je n'ai plus la mémoire des choses; mais il m'en reste l'esprit... Il en est de bien simples, de bien vulgaires qui s'en sont allées si loin que je les cherche en vain : plus je les rappelle, moins elles m'arrivent ! Il est des moments dans lesquels je pourrais décrire, *ex professo*, une plante, un nerf des plus contournés, je suis alors comme l'émule d'Hermann Kothe, cet Allemand *à la mémoire de fer*; d'autres moments où je ne serais pas capable d'analyser le plus commun des crucifères et de caractériser sans erreur le plus facile des muscles : serait-ce *le grand pectoral!*... Dans mon étrange acabit, *le plus* n'entraîne pas nécessairement l'idée *du moins*. J'ai donc des heures d'ignorance qui alternent avec des heures de savoir, ce qui, au yeux de certaines gens, m'a fait passer, tantôt pour un *écolier*, tantôt pour un *maître*... Que j'en ai vu se déjuger ainsi sur mon compte! Cependant, je n'ai jamais commis d'erreurs dans mes formules, car jamais *je ne me rappelais mal*, et pourtant, il m'arrivait quelquefois de revenir chez le malade, sous un prétexte quelconque, pour revoir la prescription que je lui avait laissée.

Parole. — Les personnes qui ne savent pas combien il est dans ma nature de parler peu, ont dû, à cet égard encore, se méprendre. Il

en est de ma conversation comme de mes jambes, comme de tout le reste : c'est l'excitation seule qui me met en branle. A l'époque où j'en suis, l'excès dans cette fonction déterminait sur la langue un froid glacial suivi de picotements; parvenu au comble de la fatigue, cet organe se paralysait!...

Ce ne sont pas mes études vivisécantes, mais mes sensations propres qui m'ont persuadé que les lobes antérieures du cerveau sont, comme l'a annoncé M. Bonnafond, les législateurs de la parole et de la mémoire. Cette opinion est également celle de MM. Parchappe et Haspel. Tous les trois — chose notable — l'ont émise, chacun de leur côté, durant l'année 1849 : le premier, dans l'*Union médicale*, le second, dans un cours public fait à Rouen; le dernier, dans la *Gazette des Hôpitaux*. Cependant, la priorité de cette assertion paraît en revenir à M. Belhomme, puisqu'il l'a émise en 1845 à l'Académie de Médecine (1).

CHAPITRE XIX.

État du sommeil et des effets de l'insomnie.

Le sommeil du médecin est le seul
qu'on ne respecte pas.
Le profes. FORGET.

Condé put dormir la veille de la bataille de Rocroy, Napoléon dormit dans les champs d'Austerlitz, et le général Cavaignac ne s'est point défendu d'avoir cédé au sommeil durant les cruelles journées de juin. Mais les médecins n'ont pas ce privilége, surtout lorsqu'ils sont sur la brèche épidémique. Paul Gaimard étant à bord de l'*Astrolabe*, en présence du naufrage qui le menaçait avec tous ses compagnons, et insoucieux de la mort, s'endormit du sommeil d'Ulysse. Si le conseiller d'État Réal eût pu se tenir éveillé dans la nuit du 20 au 21 mars 1804, le duc d'Enghien n'aurait pas été fusillé, car il aurait eu le bonheur de se trouver en présence du premier Consul, et il était sauvé (2)!

(1) M. le docteur Broca émet la même opinion, et assure, en outre, que la faculté dont est question a son véritable siége dans la troisième circonvolution du globe frontal gauche....

(2) Voir Thiers, *Histoire du Consulat*, tome IV, page 606.

On sait quelle conséquence amène la privation du sommeil pour ceux qui traversent le désert; elle est la cause étiologique du *ragle*, comme l'a si bien démontré M. d'Escayrac. Ah! ce fut un cruel supplice que celui que les Romains infligèrent à Persée, leur ennemi.

Le sommeil n'est pas un simple engourdissement, *une congestion*, comme l'envisagent la plupart des physiologistes, il est, j'osarai hasarder cette pensée, une sorte de digestion du fluide *électro-magnétique* ambiant, lequel, élaboré par le système ganglionnaire viscéral, produit l'élément nerveux. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, qui ne m'est d'aucune importance, comme le sont la plupart des suppositions de cette nature, mais que Lancisi, peut-être, ne dédaignerait pas de méditer (1), je n'en reste pas moins convaincu, avec Cabanis et le docteur Cerise, que cette fonction est l'une des plus importantes de l'économie, et qu'elle *est essentiellement nerveuse*. Elle est une nécessité pour tout le monde; seulement, sa dose est variable par rapport aux individus; mais à tous il en faut : à qui *plus*, à qui *moins*. J'ai connu un officier de l'ancienne armée impériale qui cessa de dormir à dater du jour fatal où les étrangers entrèrent à Paris; sa santé n'en paraissait pas sensiblement altérée. Engelbrecht, visionnaire allemand de la fin du XVIe siècle, et quelques autres malades de la même espèce, ont pu se passer de cet acte réparateur. Le chevalier Marino et Lacépède ne s'y livraient que durant deux heures sur vingt-quatre, afin de consacrer plus de temps au travail. Pour mon propre compte, j'ai toujours été de ceux qui ne peuvent se passer de cet agent sans éprouver une prostration que ne me procurait pas, par exemple, la perte exagérée de la substance génésique, et, chez d'autres, une diète de deux jours : m'enlever du sommeil, c'est m'*enlever du sang!* Lorsque j'ai passé une bonne nuit je suis réconforté dans toutes mes pièces; le cerveau, surtout, en acquiert une tonicité, une consistance telle que la procure à l'estomac un excellent repas. J'aime le sommeil comme l'aimait Michel-Ange et La Fontaine. Le premier disait souvent : *Grato m'è il sonno;* le second l'a chanté dans *le Songe de Vaux;* et Montaigne le goûtait si fort qu'il a écrit : « A cette fin que le plaisir ne m'en échapast, j'ay, autres fois, trouvé bon qu'on me le troublast *afin que je l'entrevisse...* »

Après la disparition du fléau épidémique, j'aurais bien dormi autant que le fit un Anglais sous le règne de Henri VIII : il se coucha le 17 avril

(1) Ce savant considérait les ganglions composés comme propres à accélérer le cours du fluide nerveux émané du cerveau. Je déposerai en cette occasion de mon regret de n'avoir pu lire ce qu'ont écrit sur le sommeil MM. Macario et Alfred Maury, de l'Institut.

1547, pour ne se réveiller que dans la première nuit de mai, au grand étonnement de tous les archiâtres de la Cour. Il se nommait *Foxley*. Donc, la manière dont je résistai, en 1832, à ce besoin si naturel et si impérieux, interprète parfaitement l'étiologie de l'affection dont je fais l'histoire.

En entrant au lit, je me sentais, tantôt comme *transporté* et en suspension dans un milieu sans consistance, — mode qui aurait été délicieux si je n'avais pas eu la certitude qu'il était maladif; — tantôt, je me trouvais comme écrasé sous une atmosphère pesante, et ce n'est qu'avec peine que je pouvais parvenir à me mouvoir. Au moment de m'endormir, j'étais pris de soubresauts, de contractions dans tout le corps, avec une passagère, mais très-vive démangeaison de quelques-unes des parties de la face. Les yeux étant fermés, j'étais livré à toutes les hallucinations que j'ai indiquées au chapitre XVII. Une fois endormi, j'étais assiégé par des rêves cauchemariens qui, quelquefois, siégeaient *dans le cerveau même*, attendu que l'oppression et l'anxiété se trouvaient là. Cet état ne se prolongeait que peu avant dans la nuit; j'en sortais au milieu d'une sorte de terreur, désolé que j'étais de me trouver en présence de moi-même. Je me disais : « le chacal conserve l'intégrité de son repos, tandis qu'à moi cette ressource ultime est enlevée! » Je concevais qu'un Sylla et un Carrier fussent tourmentés à l'instar de Saül et de tous ceux en qui le remords bouleverse la conscience, mais je ne concevais pas qu'il en fût de la sorte en ce qui me touchait.

J'essayais de tous les moyens possibles propres à me rendormir; j'exerçais une compression sur l'épigastre, je prenais un peu de nourriture, ou encore une certaine dose de thériaque, ce qui n'était pas toujours sans succès. Le plus ordinairement, ces diverses tentatives échouaient. Je me demandais de quoi et comment était fabriqué l'oreiller soporifique de Molière... L'insomnie amenait le mentisme; l'extrémité des membres se refroidissait graduellement, car la position horizontale avait perdu alors son action favorable. La multiplicité et l'impatience de mes idées me portaient à les formuler : c'est à peine si celles-ci me donnaient le temps de me vêtir et de disposer mon pupitre. Oh! que de fois il m'est arrivé de rester plume en main, en présence du papier, sans pouvoir saisir une seule des mille pensées qui fourmillaient sous mon front, soit qu'elles s'échappassent comme des éclairs, soit que, serrées comme la foule qui cherche à fuir sous l'influence d'une panique, elles ne pussent arriver au dehors? Ne pouvant l'emporter sur la dysgraphie, je prenais un livre que, bientôt, j'étais

obligé de fermer (1). Parvenu à ce point, je tombais dans une espèce de torpeur dont je ne me retirais qu'avec de grands efforts. Une fois debout, au milieu de l'affreuse solitude de la nuit, je ne savais plus que faire de ma personne ni comment maîtriser mon esprit! Je faisais le tour de ma chambre, j'allais voir si un carton que j'avais collé dans la journée ne s'était point déjeté; je passais en revue, pour la centième fois, les objets renfermés dans mon bureau, dans ma cassette, dans mes armoires, finissant par ceux qui se rattachaient à des souvenirs d'amitié ou d'amour! Je ravivais ainsi les impressions du cœur, afin de reporter sur la vie affective une portion de l'activité cérébrale : finalement, je tentais tout ce qui était en mon pouvoir pour éviter de perdre la raison ou de me briser le crâne contre un mur! Oh! quand le lendemain se trouvaient des gens à forte santé, qui avaient profité d'un long et pur sommeil, et qui me parlaient magistralement *de résignation* et surtout de courage, il me fallait une nouvelle force pour ne pas les injurier et les prendre à la gorge!

Quelles que fussent mes meilleures dispositions, il fallait, pour m'endormir facilement, de la lumière et du monde autour de moi; alors j'étais plus calme, mes idées étaient moins portées à se concentrer où à s'épandre; je n'étais pas aussi sujet aux hallucinations de la vue et de l'ouïe; enfin, je pouvais mieux me distraire de la crainte d'être réveillé au nom de quelques clients. Aujourd'hui, encore, je me trouve sous l'empire des mêmes nécessités lorsque j'ai eu une cause de trouble et de perturbation.

En parlant de clients, qu'on juge de ce que je devais souffrir lorsque, durant un sommeil réparateur, on venait me déranger : chose fatale, c'est que cela n'avait presque jamais lieu que lorsque j'étais en plein repos. Quel instant que celui de l'évigilation! c'était de l'effroi, suivi d'une sueur abondante, d'une très-grande activité de la circulation générale, des nausées, et de tous les bruits de l'audition morbide.

Depuis que je suis au Mont-Saint-Michel, j'ai eu à soigner de la poitrine un sergent du 69e de ligne, nommé Daré, qu'il était très-dangereux de réveiller durant la nuit. Il se précipitait sur ceux qui l'entouraient avec une fureur poussée par l'idée de les tuer; lorsqu'il s'agissait de le retirer du sommeil, il fallait passer une lumière devant ses yeux, en ayant grand soin de ne pas le toucher. C'était du reste un

(1) On verra au deuxième livre tous les moyens que je mettais en usage pour parvenir à travailler intellectuellement.

excellent homme, très-aimé de ses camarades. Il portait trois chevrons, ce qui fait supposer qu'il était âgé de quarante-huit ans. Je l'interrogeai sur ce qu'il ressentait en cette circonstance, mais il ne put s'en rendre compte, seulement il m'apprit que cette disposition remontait à près de vingt ans, et qu'elle était due à une fausse alerte. Un degré de plus, j'aurais été comme le sergent Daré.

C'est dans cet état, accompagné de titubation, que je me transportais chez mes malades en me disant *in petto* avec amertume, quelquefois avec rage : « Quelle rémunération pourra jamais me dédommager de tant d'efforts!... » L'ingratitude, aidée de la mauvaise foi, ne voulant pas que j'eusse à me plaindre du trop peu, faisait que, sur dix nuits sacrifiées, il s'en trouvait neuf, peut-être, de complétement perdues pour mon casuel! Voilà qui n'est pas étranger aux trois quarts de mes confrères; ce qui leur est étranger, ce sont les conditions pathologiques que je signale; elles s'amoindrirent progressivement, jusqu'en 1843 ou 1844, à peu près à l'époque où je vins habiter Grenelle. Là, je retrouvai de temps en temps le sommeil de mes bonnes années, et jusqu'à leurs doux rêves!... J'ai noté, bien d'autres l'auraient fait à ma place, celui du 30 au 31 mars 1846, comme l'une de ces féeries qui laissent dans l'âme, après leur évanouissement, un bien-être indicible, car les sens n'y jouaient aucun rôle. Si j'avais décrit ces platoniques suavités, il en serait résulté quelques pages qui n'auraient pas fait un indigne pendant à celles que Raynal, dans une situation analogue, peignit avec sa plume de feu à la gloire de miss Éliza Draper. Franklin, quoique dans un âge très-avancé, s'étant épris de madame Helvétius, retraça aussi les joies que cette femme de distinction lui avait causées durant son sommeil. Je goûtai donc, par intervalle, le bonheur que peut comporter la cessation de tout rapport avec la vie réelle, jusqu'à la réapparition du choléra en 1849. Alors, les angoisses que j'ai signalées vinrent m'assiéger de nouveau, avec cette différence qu'elles étaient teintes par les sombres couleurs de l'hypochondrie, ce qui fut le comble!...

CHAPITRE XX.

État des passions affectives.

Dans quelques maladies les individus deviennent plus affectueux et plus sensibles.
ROSTAN.

Les âmes tendres et délicates sentent plus les besoins du cœur que les autres nécessités de la vie, mais c'est bien autre chose lorsqu'elles sont retenues dans un corps malade, malade sous l'empire de l'aberration nerveuse ! Pour ma part, j'ai déployé dans le besoin d'aimer une énergie qui ne se trouve que dans les grandes passions de l'humanité. J'ai fait, en son nom, ce que fait le joueur sous la domination de l'or.... des prodiges de volonté et de dévouement, qui sont demeurés cachés comme les secrets du tombeau !

C'est une fâcheuse disposition que d'avoir une forte bosse sur le sinciput et de porter des lèvres épaisses! J'aime à la manière des chiens, c'est-à-dire sincèrement, très-fort et toujours!... à moins que ceux que j'aime n'aient accumulé l'un sur l'autre des motifs capitaux pour les chasser de mon sanctuaire. Le poëte Brébœuf mourut de chagrin en apprenant l'arrestation du surintendant Fouquet dont il avait reçu les bienfaits... Que les altruistes, dans l'exercice de leur penchant, recherchent de préférence les gens de mérite; s'il est vrai, comme l'a avancé Duclos, « qu'il n'y a que le mérite de reconnaissant. » Sous ce rapport, je pourrais me dire le germain du traducteur de la *Pharsale*.

Il m'aurait fallu, avec une telle manière de sentir, des amis de la trempe de Montaigne, de Desmahis, du docteur Dubreuil, enfin des amis de la race de Jonathas! Quand je lisais dans Rousseau ce qu'il a écrit d'Antoine Bartès, je soupirais pour de semblables rencontres. Lorsque le philosophe fit la narration de ses malheurs à ce secrétaire de M. de Bouteville, celui-ci l'écouta avec un intérêt profond, et il l'aurait retiré d'embarras si sa fierté mal entendue n'y avait pas mis obstacle. Sans doute j'ai de bons amis, mais ils n'ont su ou ils n'ont pu arriver complétement à mon secours. Est-ce que dans notre siècle la solidarité morale peut s'épanouir en plein! Notre atmosphère et les courants qui la traversent s'y opposent d'une façon désespérante pour un cœur exigeant et tendre!... Aux époques de

foi et de virilité, l'amitié se rencontre, intelligente, vigoureuse; mais lorsqu'il ne règne que l'instinct de la rapacité pour les jouissances matérielles, que chacun se trouve poussé sur la pente d'un grossier sensualisme... ce sentiment s'abâtardit et ne fait plus de prodiges! C'est presque en vain qu'on va à la recherche des natures *platonisées*, elles n'ont pas cours; si vous en parlez, vous devenez un objet de moquerie sur toute la ligne. Aussi, étais-je parfois mécontent de mes amis; je ne trouvais pas qu'ils fissent pour moi ce que j'aurais fait pour eux en pareilles circonstances. Je me rappelais, sans le vouloir, de quelle manière s'étaient conduits mes grands parents dans la Révolution de 93. Ils avaient bravé les persécutions et l'échafaud en protégeant des proscrits de toutes les nuances d'opinion C'est ce que je me rappelle avoir vu durant les réactions de 1815 : les anciennes cachettes servirent tour à tour aux fédérés et aux royalistes.. Tout ruinés qu'ils furent ensuite, ils ne cessèrent de rendre des services aux personnes de leur voisinage. Chez eux, étaient secourus les malades; là se retrouvait la paix des ménages... Qu'on me pardonne ces souvenirs d'enfance; je les rapporte ici comme document d'explication.

« La méditation contemplative chez un naturel ardent, dit Sainte-Beuve, exige une sorte de vertu pour qu'il ne tourne pas à l'aigreur et à l'envie *quand il se mesure aux autres.* » Ah! de l'aigreur, je n'en ressens au fond pour personne, car il ne m'en est arrivé que dans des moments d'irritation extrême, alors que le malaise ou la douleur masque la vérité de nos sentiments.

Je supplie qu'on ne perde pas de vue que les malades soumis aux exagérations de l'affectuosité sont enclins à la susceptibilité, parce que leur cœur a pris un niveau fort au-dessus de celui qu'atteignent les facultés sensitives du monde. Lorsque je soupçonne, entre mes amis et moi, la plus légère vapeur, cette vapeur ne tarde pas à se condenser pour ma malheureuse imagination ; j'en souffre en dépit de ma raison. Il y a, dans notre cerveau, une *circulation* et des jeux sur lesquels l'esprit n'a pas plus de puissance que sur l'œdème de nos jambes ou sur la déviation de nos ongles.

La question que je touche reviendra plus d'une fois sous ma plume; non-seulement comme incidence, mais elle y reviendra sous un nouvel aspect dans un chapitre dont celui-ci n'est que le préambule.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE PREMIER.

PHÉNOMÈNES DIGESTIFS.

Réflexions à ce sujet. — Importance de l'alimentation azotée. — M. Marchal de Calvi et Alexandre Dumas.

> Il existe, entre toutes nos parties, des rapports si intimes qu'aucune ne peut être altérée dans ses fonctions sans que plusieurs d'entre elles participent à un degré quelconque.
>
> CHOMEL.

Je viens de dire les craquements et les désordres du mystérieux appareil qui dirige notre machine organique. Je vais parler maintenant de ce qui est relatif aux fonctions qui constituent ce qu'on appelle *la vie de nutrition;* nous jetterons ensuite un coup d'œil sur les dires étiologiques et diagnostiques, puis sur le traitement. Cela fait, nous entrerons en plein dans le domaine de la lutte sociale pour reprendre en sous-œuvre l'histoire des désaccords morbides.

Le tube digestif constitue la honte de l'homme; par ses exigences souveraines il en fait le constant malheur. Oui, il est l'instrument de notre abjection, il nous subordonne, il nous humilie jusqu'à terre !... en rappelant que, quel que soit ici-bas le motif de notre vénération, il nous est défendu d'y honorer de vrais dieux et d'y posséder de véritables déesses. Car, comment ajouter foi aux créations poétiques de notre esprit lorsqu'elles nous apparaissent fléchies, à l'exemple de tous, sous les derniers phénomènes de la gastricité !... Je me demande comment, dans la réforme de nos mœurs, on a conservé cet appareillage de mots : *visite de digestion...* Les *carognes* de Molière et les *garces* de Régnier sont bien moins désagréables à l'oreille que ne l'est au bon goût celle de la redevance qu'entraîne l'acceptation d'un dîner. Je suis aussi scan-

dalisé de l'expression dont il s'agit que l'est une Anglaise lorqu'on prononce certains noms, qu'avec une chaste susceptibilité elle bannit de ses lèvres. Je me plais à espérer que si notre corps nous est rendu dans une autre vie, il aura été *étripé* .. et que son compartiment inférieur ne sera plus *le père du fumier*... Qu'on me pardonne cette boutade, malgré sa crudité philosophique, mais je n'ai pu la retenir au moment d'aborder les petites tortures que l'appareil digestif m'a imposées sous l'action sympathique du cerveau.

Aux yeux de la plupart de mes confrères, j'étais un *hypochondriaque;* d'après ce diagnostic, le mal avait son siége dans l'estomac; car, partant d'Hippocrate jusqu'à Hoffmann, et d'Hoffmann jusqu'à M. Beau, c'est l'opinion qui a prédominé. Cependant la bile et l'atrabile ne me semblent pas avoir joué, chez moi, un grand rôle. L'on comprendra, après la lecture de ce chapitre, que si les fonctions digestives ont été un peu et passagèrement remuées, ce n'est que consécutivement. En effet, que s'est-il produit d'insolite dans ces fonctions? peu de chose.

J'avais la langue chargée d'un enduit jaunâtre; j'éprouvais, de la bouche à l'estomac, une sensation de profonde amertume; j'avais de la diarrhée ou de la constipation, mais seulement *à la suite des accès,* alors que tout mon individu participait à l'insurrection cérébrale. Je ne ressentais de douleur ni à l'épigastre ni dans aucune autre région de l'abdomen; point de tension aux hypochondres; jamais de vomissements ni d'indigestion, la soif était régulière et les évacuations alvines ne pouvaient pas être de meilleure nature. Que se passait-il donc? on le sait! Une immense activité dans ce que Chaussier appelait la *dissolution vitale*, accompagnée d'une constante anorexie et d'un horrible dégoût. Les aliments étaient digérés avec une grande rapidité; dès que leur chymification était terminée, j'étais repris de faiblesse générale, d'une augmentation de chaleur à la tête et de bâillements, comme dans la fièvre oscitante de Vogel, des borborygmes, de la pâleur à la peau; enfin l'apositie montait à un tel degré que la vue des substances réparatrices — dont je savais pourtant avoir tant besoin — déterminait d'incessantes nausées; un peu plus, j'aurais ressemblé à Richard Savage à qui l'odeur de la nourriture donnait des impressions érispulsives qu'il fallait lui administrer un cordial pour qu'il pût manger.

Après la dernière *bouchée,* je devenais calme, mieux équilibré, mais ce bien-être diminuait en raison directe des progrès de la digestion. Je pouvais suivre celle-ci dans ses principales phases; dire le moment où le chyme, poussé par les contractions musculaires, franchissait le pylore pour arriver au duodénum. Ainsi, le travail d'élaboration qui ne s'accomplit, ordinairement, que dans l'espace d'environ cinq ou six heures,

était terminé en moins de deux ; il fallait alors recommencer le cercle de cette physiologie infernale. L'action du coït le dissipait pendant environ une heure; expérience, du reste, que j'ai rarement tentée. Le plus ordinairement, j'atteignais ce but au moyen de pédiluves sinapisés. Ajoutons que l'acte masticatoire m'alourdissait la tête à ce point que j'étais obligé, ainsi que je l'ai déjà signalé, de la soutenir à l'aide de la main gauche. Il me semblait qu'à chaque mouvement des mâchoires, et dans l'action d'avaler, il arrivait au cerveau un excès de fluide, ce qui était accusé par un gonflement des artères temporales et l'injection de la face. La respiration était gênée et les mouvements du cœur très-accélérés. J'éprouvais encore un grave inconvénient : c'est qu'en dehors d'une alimentation azotée je ne pouvais réparer mes forces, car un repas composé de végétaux était un repas presque nul. Les viandes blanches, non plus que le poisson, n'étaient de nature à me satisfaire. Lorsque j'avais mangé du poulet ou du veau, je n'étais pas plus avancé que si j'eusse mangé de l'oseille. Il me fallait la chair rôtie du mouton, surtout celle du bœuf, humectée d'un verre de vin de Bordeaux. Ah ! la faim est peu coûteuse, comme dit Sénèque, c'est l'appétit *blasé qui ruine*. Qu'il y avait loin de moi au naturaliste Buttner, qui ne faisait qu'une seule collation par jour pour laquelle il ne dépensait que trois sous : quelle magnifique indépendance ! J'ai été très-lié avec le docteur anglais Alexandre Thompson, dont les travaux et la fin tragique ne sont sans doute pas oubliés. Il voulut se mettre à un semblable régime, et je suis convaincu que c'est ce qui a été la cause de sa perte ; car l'esprit vivement occupé exige qu'on entretienne l'instrument dont il se sert. Or, peu d'hommes sont dans le cas de supporter la frugalité de Buttner, à moins qu'ils ne soient frappés d'une sorte de démence, ainsi que le furent les convulsionnaires de Saint-Médard. Carré de Mongeon assure que ces fanatiques ne mangeaient que deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche...

Une gastronomie savante et recherchée ne me convenait en aucune façon ; à présent même, j'ai plus de penchants pour le simple *roast beeff*, que je n'en ai pour les mets les plus délicats, puisque nulle autre substance ne me répare aussi bien. M. Marchal (de Calvi) a fait des expériences pour déterminer le degré de nutritivité des viandes les plus usuelles. Ses travaux lui ont donné des résultats que, *personnellement*, je ne puis admettre ; par exemple, il attribue au poulet un pouvoir trophique supérieur à celui du mouton, et ne place pas le bœuf à la tête de son échelle alimentaire. Ce n'est point ici une objection que j'oppose à ce distingué confrère, ce n'est que la conséquence d'un fait idiosyncrasique.

Les jouissances de la table étaient pour moi on ne peut plus négatives ; aussi avais-je horreur d'une invitation à dîner. Je me trouvais un jour à table avec Alexandre Dumas, dans la pension bourgeoise où vivait sa mère ; certes, le célèbre écrivain ne se doutait pas qu'il avait, en face de lui, un malade qui faisait antithèse avec sa personnalité si favorisée de la Providence. J'étais si gêné, si étourdi, que je ne pus profiter de cet heureux voisinage. Je ne me permis aucune tentative pour lier conversation avec lui ; la seule chose dont je me souvienne, c'est la richesse de sa chevelure et les soins minutieux qu'il avait pour sa mère : je parlerai plus tard d'un dîner bien autrement pénible.

Lorsqu'on sent la nécessité d'ingérer des aliments — nécessité qui cadre non avec la faim, mais même avec la *répugnance* de substances riches en nutrition, agaçantes pour le goût — et que l'on en est réduit à un morceau de vache bouillie.... qu'au lieu d'un vin généreux, on n'a qu'une boisson épaisse, fabriquée par le commerce (1), il ne faut pas songer qu'il y a dans la société des hommes jeunes bien portants qui s'indigestionnent des meilleurs mets et perdent leur raison par l'abus des plus rares liqueurs !... car si l'on y songeait !... Tout ce qu'il est donné de faire, c'est de porter les yeux sur une croix en murmurant le *fiat volontas tua* de Jésus-Christ !

CHAPITRE II.

État de la circulation et de la respiration.

> Le délire, sous toutes ses formes, appartient, comme symptôme essentiel, à l'hyperémie et à la phlegmasie, ayant pour siége, soit exclusivement la couche corticale cérébrale, soit simultanément cette même couche et les membranes enveloppantes du cerveau.
>
> PARCHAPPE.

CIRCULATION. — Voilà une proposition que je crois généralement vraie ; elle émane d'un médecin des plus distingués, et ce que je vais dire ne saurait y porter aucune atteinte, mais prouvera seulement que l'hyperémie cérébrale, seule, ne peut occasionner le délire.

(1) Haller étant malade, l'Empereur d'Allemagne vint le visiter et lui envoya des vins précieux ; je n'étais pas Haller !

J'ai subi pendant bien des années des alternatives de congestion qui allaient jusqu'à annihiler le sensorium commun, sans produire le moindre dérangement intellectuel. Chez moi, la circulation générale était intimement liée aux désordres cérébraux; néanmoins, l'exploration du pouls ne les révélait pas toujours, car le jeu régulier des artères cadrait souvent, et très-souvent, avec ces désordres portés au plus haut degré. D'où je conclus que les méditations d'un Hérophile ou d'un Bordeu n'aboutissent pas à grand'chose, appliquées à la perturbation nerveuse. Dans les moments de calme, le pouls était agité ; dans d'autres, où j'endurais d'affreux malaises, il présentait une placidité parfaite. Son irrégularité et sa fréquence étaient passagères; le plus ordinairement, il était on ne peut plus normal dans son rhythme ; ni grand, ni petit, ni dur, etc... Ce qui me fit dire un jour à l'un de mes confrères — dont la montre à secondes lui affirmait l'excellent état de ma santé — que mon pouls se tenait *sournoisement* à l'écart de l'insurrection que lui dépeignait ma parole.

Des palpitations, des battements dans les carotides et leurs ramifications, étaient parfois si énormes, qu'il semblait que le crâne ou le cœur fussent sur le point d'éclater. J'étais obligé d'ôter ma cravate, mon col et tout ce qui avait l'apparence de liens autour du cou. Il me semblait encore que les réseaux artériels tantôt étaient comme formés d'un tissu sans consistance, tantôt que ce tissu acquérait une densité qui le rendait impropre à la diastole. Ce dernier phénomène pouvait être accidentellement reconnu par une main étrangère, en explorant les artères superficielles. Il est des cas dans lesquels ces particularités se trouvaient bornées à un seul vaisseau; alors, il m'était presque possible d'en suivre le trajet anatomique comme je l'aurais fait d'un corps étranger se contournant sous le crâne ou dans la pulpe encéphalique. C'était, particulièrement, la branche antérieure de l'artère méningée qui sillonne le pariétal ou les grosses divisions des artères cérébrales (antérieure et moyenne) qui — *il me le semblait du moins* — se dessinaient à ma sensation. Je n'avais pas à confondre cette impression avec celles dont j'ai parlé antérieurement qui avaient pour caractère de n'être pas *pulsatives*.

Tout ce que j'ai dit à propos de la dysgraphie intellectuelle coïncidait avec la plénitude dont je parle, laquelle, parvenue à son apogée, me causait un sentiment de crainte que je justifierai par la comparaison suivante :

Qu'on se figure ce qui a lieu dans un tube simple, adapté à une cornue d'où se dégage un fluide gazeux. Lorsque celui-ci, par sa raréfaction, est prêt à être vaincu par l'air atmosphérique, on voit des

oscillations résultant d'une sorte de lutte qui fait craindre une rupture de l'appareil. Cette crainte est fondée, parce que de pareilles explosions ont eu lieu; que, partant, elles sont possibles : il n'en faut pas d'avantage pour troubler l'opérateur.

La facilité avec laquelle le sang se déplaçait avait même lieu dans de véritables inflammations. Un jour, ayant été pris d'une ophthalmie assez forte, l'impression morale que me procura la réception d'une lettre fit disparaître la conjonctivite comme par enchantement. Il en a été ainsi de quelques maux de gorge et de plusieurs bronchites. Quant aux coryzas, auxquels je suis très-sujet, je n'ai, pour les dissiper, qu'à me livrer à un exercice gymnastique quelconque pendant quatre ou cinq minutes.

Un physiologiste de Heidelberg, M. Kussmaul, a fait des recherches expérimentales sur le cours du sang dans toutes les parties centrales de la tête; il a été même jusqu'à vouloir saisir les mouvements de l'iris!... Je m'incline devant de telles audaces, mais je ne saurais, malgré l'autorité scientifique de ceux qui les commettent, en adopter les conclusions.

Pour me soulager de l'état congestif, j'élevais ou je croisais les bras, de manière à élargir la capacité thoracique et y faire affluer le trop-plein de la cavité cérébrale. Je prenais, dès que cela m'était possible, la position horizontale, mon moyen par excellence.

M. Michéa a fait, il y a une dizaine d'années, un long et intéressant mémoire sur la composition chimique du sang chez les névrosés. Depuis cette époque, d'autres travaux ont été tentés sur ce sujet, mais je n'ai point cherché à me les rattacher. Tout ce que je puis assurer, c'est que, chez moi, le fluide sanguin a toujours été très-plastique, et que sa richesse globulaire l'emporte de beaucoup sur la moyenne attribuée au sang des personnes de ma classe.

Respiration. — La respiration participait également aux agitations de la tête, et ses effets en cela, pas plus que ceux du cœur, n'avaient rien d'idiopathique. Elle se bornait à être fréquente ou oppressive, surtout dans la région précordiale. Chose à remarquer, c'est que ces symptômes ne marchaient pas toujours de concert avec ceux de la circulation, malgré la connexité qui existe, habituellement, entre les deux actes. Jamais la respiration n'a donné lieu à des bruits étrangers : dans l'état habituel, elle était facile, égale, et la dilatation thoracique s'effectuait par le concours du diaphragme, aussi bien que par celui des côtes.

CHAPITRE III.

Chaleur animale. — Exhalations. — Sécrétions et histoire y relative. — Absorption et Nutrition.

> La chaleur animale ne saurait être le produit d'une simple opération de laboratoire.
>
> Robert LATOUR.

CHALEUR ANIMALE. — Dans son *Traité de l'incubation et de la chaleur* appliquée à la guérison des maladies, M. Jules Guyot s'exprime en ces termes : « Aucun trouble fonctionnel ne peut exister sans déterminer du désordre dans l'équilibre de la température propre. » Le raisonnement, tout aussi bien que l'expérience, confirment cette opinion dont j'ai fait une si longue épreuve. On sait avec quelle prompte facilité le calorique se portait à la tête, et cela, non à cause d'un excès de quantité anormale, — comme on le voit dans la fièvre ou dans une partie enflammée—mais aux dépens de sa quantité spécifique, envisagée dans les extrémités inférieures du corps. Le cerveau était comme un liquide à quatre-vingt-dix degrés qui, dès qu'on l'approche du feu, entre en ébullition ; la moindre circonstance y accumulait le fluide avec une telle promptitude, que les linges mouillés dont je me recouvrais le front fournissaient une vapeur quelquefois aussi considérable que s'ils eussent été sur le tuyau d'un poêle allumé. J'étais fréquemment tenu de marcher dans la rue la tête découverte ; il m'aurait fallu ce chapeau à courant d'air, imaginé par M. Piggiani, chapeau auquel l'Académie de Médecine fit un jour l'honneur d'accorder son attention.

Je n'oublierai de ma vie ce que je souffris dans l'été de 1834 ; d'abord, en allant réclamer dans les bureaux de perception de mon arrondissement, contre l'exagération de la patente qu'on m'avait imposée ; ensuite, et tous les jours, chez mes malades pauvres, lorsqu'ils étaient logés dans des mansardes. J'aurai à revenir sur des faits semblables en traitant spécialement des influences qu'exerçaient contre moi les choses environnantes ou *circumfusa*.

C'est en vue de combattre cet état que, dans les premiers temps de ma maladie, j'eus l'idée de faire servir la ventilation à l'évaporation de l'eau afin d'en mettre à profit l'effet réfrigérent. J'ai parlé, dans un

article de l'*Union médicale* du 5 septembre 1854, de l'appareil que j'imaginai à cet égard; appareil qu'il ne faut pas confondre avec le Rigo-océphale de M. le docteur Blatin. Le meilleur de tous les moyens consistait dans la position horizontale secondée par le sommeil, ou par l'élévation des bras. Les conséquences de cette dernière position ont été signalées par M. le docteur Négrier en 1843, mais elles ont dû l'être bien avant, attendu qu'elles se retrouvent de la manière la plus marquée dans les anévrysmes du cœur, puisque la plénitude de cet organe s'en trouve augmentée. D'autre part, la position dont il s'agit peut produire l'avortement chez certaines femmes. Sous ces diverses influences, le fluide se répartissait uniformément pour rompre ses proportions à mesure que j'étais rendu aux excitations de la vie extérieure.

Pendant les sept ou huit premières années, la partie antérieure du cerveau fut le siége de l'accumulation; puis, celle-ci se porta sur la face; et quand arriva la période d'hypochondrie, je la ressentis sous le vertex. Aujourd'hui, elle a disparu, et je n'ai chaud à la tête qu'accidentellement, étant, à cet égard, au niveau des personnes bien portantes.

Maintenant, qu'on dise que la calorification vitale ne dépend pas d'agents spéciaux et inconnus, en raison desquels il n'est pas permis de la confondre avec la calorification des corps bruts? Amédée-Latour, dans des considérations sur ce sujet, a fait remarquer que, s'il en était autrement, il serait impossible de se rendre compte d'un fait des plus vulgaires en pathologie, celui concernant les phthisiques; sans doute, car, chez ces malades, les poumons, réduits au tiers ou au quart de leur volume, ne peuvent absorber qu'une quantité d'oxigène insuffisante.

Quels sont ces agents nécessaires, et dans quels organes élaborent-ils le calorique animal? M. le docteur Robert Latour, dans un travail où il considère la chaleur comme principe de l'inflammation, pense que le phénomène a lieu dans les nerfs ganglionnaires : cela se peut. M. Budge de Boom a émis à l'Académie des sciences, en février 1853, l'opinion qu'il y a dans la moelle épinière une région dont l'extirpation augmente beaucoup la chaleur de la tête, et que cet effet est transmis par le huitième nerf vertical, les premier et deuxième nerfs pectoraux. M. Charles Bernard parait avoir obtenu le même résultat en coupant le grand sympathique du cou. — Mon Dieu! à quoi aboutissent ces tentatives pour démystériser, oserai-je dire, les combinaisons qui président à vos œuvres!... En résumé, ce que j'ai éprouvé ne me permet pas de m'en tenir, sur ce sujet, à la théorie des Écoles.

Exhalation. — Dans les accès, la sueur était quelquefois très-abon-

dante, principalement vers la poitrine et la tête. Lorsqu'elle ne coïncidait pas avec de grands troubles, j'en éprouvais du bien pour le relâchement et la détente ; plus tard, j'eus à la redouter à cause de son caractère particulier. Il en sera question en temps et lieu. Il m'est arrivé une seule fois d'avoir une abondance de transpiration dans toute la partie gauche du corps, rareté dont MM. Roche et Sanson rapportent plusieurs exemples. Je ferai observer que, parmi leurs malades, l'un d'eux était médecin et que l'hémiplégie était bornée à la face.

Sécrétions. — Je n'ai pas eu, durant ma pénible existence, le soulagement des larmes... « lesquelles, dit Lamartine, ont été données par la nature, comme la rosée aux nuits des climats trop chauds, pour amollir la dureté d'un ciel de feu. » J'ai bien des fois éprouvé le besoin de pleurer, et c'est tout ! La salive, au contraire, a été sécrétée avec abondance, seulement dans une époque avancée de la névrose. Le foie ne paraît pas avoir été modifié dans ses fonctions, car il n'a jamais fourni un excès de bile. A propos de cet organe, j'ai lu récemment que son hypertrophie ne se rencontre guère que chez les gros mangeurs. Je combats cette opinion, autorisé que je suis par les autopsies que je fais des prisonniers succombant dans mon service. Il en est peu qui ne me présentent ce viscère dans un volume plus ou moins exagéré. De même en est-il du cœur, mais dans des proportions plus restreintes.

Quant aux urines, elles étaient, chez moi, abondantes, claires, inodores, surtout à la suite des accès : elles avaient tous les caractères que les anciens donnaient à ce produit dans l'état nerveux. Selon M. Golden, on doit y admettre la présence du sucre ; je n'ai pas vérifié ce fait ; mais, à coup sûr, il y a une anormalité de composition dans le fluide que fournissent les reins des personnes affectées comme je le suis ; mais quelle est-elle au juste ?... Certes, il se passera du temps avant qu'on ait trouvé la différence chimique qui existe entre l'urine d'un matou, par exemple, et celle d'un homme qui a digéré des asperges, d'avec celles d'une femme qui a respiré de l'essence de térébenthine.

J'ai recueilli, chez une hystérique, des urines rendues à la suite d'une forte attaque ; elles étaient limpides, sans la moindre odeur, sans goût et incolores comme de l'eau distillée. Je les gardai près de dix ans, et les remis ensuite à Martin-Solon, sans que la moindre altération physique s'y remarquât. Le pauvre confrère dont je ravive le souvenir — retenu déjà dans les liens douloureux qui l'étreignirent jusqu'à la tombe — ne put étudier ce produit.

Absorption. — Toutes les substances médicamenteuses que je

m'administrais, celles surtout de la classe des minéraux : tartre stibié, bismuth, étaient absorbées avec une promptitude extraordinaire; si je prenais un bain de pieds, le goût du sel marin se faisait sentir immédiatement à la langue et dans la partie antérieure de la tête. Une cuillerée à bouche d'eau-de-vie me *brûle* en même temps l'œsophage et le cerveau! L'alcool est pour moi un *noli me tangere*. Si à la suite d'un dîner je me laisse aller à prendre quelque liqueur, je ne tarde pas à être immergé dans un fluide lumineux, intense et bleuâtre. Ce phénomène, de très-peu de durée, est suivi d'une excitation très-marquée qui amène l'insomnie ; il est pénible pour l'esprit, malgré que la cause en soit connue. Voilà l'inconvénient qu'il y a de n'être pas comme tout le monde ; c'est que l'on est obligé de céder à des instances d'autant plus vives, qu'elles partent de personnes d'une éducation inférieure: combien il en coûte, alors, d'être l'objet de certaines politesses!...

Nutrition. — Chez moi, l'embonpoint est resté le même; je n'ai augmenté ni diminué de volume : je suis un peu maigre, comme je l'ai toujours été.

Ce qui est relatif au système pileux étant un fait de nutrition, je le placerai ici sans avoir égard à l'usage où l'on est, ordinairement, d'en traiter en parlant des habitudes extérieures du corps. Mes cheveux — j'en avais une grande quantité — tombaient facilement; sans nul doute, ils repoussaient vite, car ma chevelure ne perdait pas visiblement de son abondance, et, aujourd'hui encore, elle est plus riche que ne le comporte mon âge. Ma barbe, au contraire, paraissait pousser avec moins de force durant les jours où j'étais très-perturbé. Mes ongles blanchissaient comme dans la période algide de la fièvre, circonstance due au refoulement des fluides.

CHAPITRE IV.

ÉTIOLOGIE.

Doctrine médicale de l'Inde. — La sur-fatigue. — Exemples. — Citation de Whytt. — Loi formulée par Bouchardat.

> Ceux qui ont eu des succès ou des malheurs, en réfléchissant sur la chaîne de leurs événements, en trouvent toujours un auquel tous les autres se rapportent.
>
> VICQ-D'AZYR.

Je viens de rendre un compte exact des phénomènes constitutifs de la maladie. Ne sera-t-il pas inutile de traiter de l'étiologie de ces désordres? Quoi qu'il en soit, je me sens entraîné à quelques considérations sur ce sujet.

Selon la doctrine médicale de l'Inde, tous nos maux viennent, ou des fautes commises dans une existence antérieure, ou du dérangement des humeurs, ou de la combinaison de ces deux causes. Nos confrères du Gange avouent, sans détour, qu'ils n'entendent rien aux affections du premier ordre, et proclament que celles qui émanent du troisième sont incurables. Cette manière de dogmatiser ne manque pas d'habileté, car elle est très-avantageuse pour répondre aux insuccès de la pratique.

Notre pathogénie, à nous, est plus hardie dans son but ; non-seulement elle a pour objet de rechercher les nombreux éléments de nos perturbations, mais, en outre, d'expliquer comment ils agissent dans l'organisme. Jusqu'à cette heure, l'initiation à une telle *stratégie* n'a pas été poussée bien avant. Sauf des notions générales sur un certain nombre d'agents morbifiques, excepté de vagues connaissances sur leur action spéciale ou commune, et quelques idées, non moins vagues, de l'opposition que ces agents rencontrent dans les lois préétablies de la législation physiologique, nous ne pouvons nous flatter de posséder un corps de doctrine qui mérite le nom *de science*.

Cependant, il est des cas dans lesquels il est facile de mettre le doigt sur la cause déterminante d'une affection ; le mien est de ce genre. En effet, n'est-il pas de la dernière évidence que j'ai succombé à une sur-fatigue, à un abus de forces, à un excès du système nerveux?

Et le motif par lequel la maladie est passée à une chronicité viagère, n'est-il pas dans le renouvellement, la répétition constante des mêmes phénomènes d'excitation, d'où est résulté une constitution acquise, me plaçant en dehors du cadre de la nosologie populaire?

Oui, la sur-fatigue donne lieu à des maladies dont le moindre inconvénient est de *tuer* vite et promptement. Ne sait-on pas, qu'elle décime les armées en campagne et les expose à des dangers plus redoutables que ne le sont, en général, ceux que présentent les champs de bataille? Ne sait-on pas, par l'histoire de la découverte du Nouveau-Monde, que les malheureux Indiens périrent, en majeure partie, par l'excès du travail auquel ils furent soumis par les Espagnols, soit à la culture des terres, soit dans l'exploitation des mines?

Une troupe d'animaux surmenés contracte la fièvre charbonneuse ou le typhus, et ce typhus, qui, selon la remarque de Récamier, n'est pas né de la contagion, devient contagieux, attendu que les produits organiques prennent des caractères proportionnés à l'état morbide qui les engendre, quelle que soit son origine.

Appuyons sur une proposition que M. le docteur Ed. Carrière a émise en traitant du service imposé à la garde nationale de Paris, et des cas d'exemption qui s'y rapportaient. « L'habitude des travaux de l'esprit, dit cet écrivain, crée un tempérament d'une nature telle qu'il se refuse aux exercices pénibles et à tout ce qui agite violemment le corps. » Aussi, l'auteur fait-il observer que dans les fatales journées de juin la garde civique eut plus de malades, par le seul fait de l'épuisement des forces, qu'elle n'en avait eu par suite de blessures; tandis qu'il en fut tout le contraire dans l'armée composée d'hommes habitués à agir automatiquement. C'est que la lésion vitale est l'origine des accidents que produit ou que prépare la sur-fatigue. Si le mot *lésion* fait murmurer quelques-uns de mes lecteurs, je le regrette; mais je désigne comme je puis une *vérité*, sans toutefois arborer d'une manière absolue le drapeau sous lequel se rencontre la seule forme que puisse revêtir ma pensée.

Je viens de lire, dans un intéressant article de M. le docteur Briquet, une citation de Whytt, que je vais reproduire en raison de son à-propos : « Il existe, dit le savant observateur anglais, une faiblesse des parties du corps qui expose certaines personnes à des troubles violents et fort extraordinaires, sous l'influence des causes qui n'auraient amené, chez d'autres, aucun dérangement notable. » Sans doute, en général, chacun a sa partie faible, ce qui explique comment l'abus de la vitalité produit des affections différentes.

Parmi les médecins qui ont été plus ou moins victimes des ex-

cès auxquels le devoir les a poussés sur le théâtre des épidémies, les uns sont morts sur la brèche, les autres ont été diversement détériorés dans leur constitution, et ont succombé dix, quinze, vingt-cinq ans plus tard, ainsi que vient de le faire le très-honorable docteur Letalenet, nature excellente que je regrette, autant par amitié que, par reconnaissance. A ceux-ci les maladies du foie, de l'estomac, du poumon ; à ceux-là une prostration générale, des troubles nerveux d'une variété infinie. J'en connais un qui en a été quitte pour une alopécie de toutes les parties recouvertes par le système pileux.

On n'a pas oublié la perte énorme faite par le corps des médecins militaires en Crimée, perte supputable et facile à démontrer ; mais, parmi ceux qui ont échappé à la tombe, combien y en a-t-il à qui il n'est réservé qu'une existence épineuse et languissante? Vauvenargues perdit, à tout jamais, son équilibre physiologique par suite des énormes fatigues de la retraite de Prague ; Larrey, par celles qu'il s'imposa durant la bataille d'Eylau, et tant d'autres que l'on pourraît citer, tant d'autres, surtout, dont on ne saurait parler, parce qu'ils ont souffert dans l'ombre et qu'ils n'ont été l'objet d'aucune mention académique : le martyrologe n'en peut être dressé !... Et il s'est trouvé un esprit assez illogique qui a osé dire et faire imprimer cette suprême bêtise : *La santé est un devoir...*

Examinons comment et pourquoi les réchappés de l'exigence professionnelle peuvent subir, à perpétuité, les dommages de la violence faite à leur constitution. Il existe une loi pathologique, *dura lex, sed lex...*, qu'on appelle de *continuité d'actions*, que M. Bouchardat a formulée en ces termes :

« Quand une transformation s'exécute, quand il y a une action » établie dans l'organisme, elle se continue par le seul fait *qu'elle existe*, » dans des conditions où elle n'aurait pas pris naissance, et dans la » direction où le mouvement est imprimé. »

Le docteur Cerise a traité de cette loi avec un talent plein de lucidité en étudiant les effets physiques du renouvellement des mêmes excitations.

Examinons, pour un instant, ce qui peut avoir lieu dans le domaine des articulations osseuses ; domaine qui n'est pas mystérieux et compliqué comme l'est celui des phénomènes sensoriaux, affectifs et intellectuels. J'ai recueilli, dans mon service quasi-militaire du Mont-Saint-Michel, une observation d'entorse assez significative ; elle fera le sujet du chapitre suivant.

(1) Dixième lettre sur les affections nerveuses : *Union Médicale* du 6 mai 1851.

CHAPITRE V.

Observation d'entorse chez le nommé Charlet, ancien fusilier au 63e de ligne. Fait auquel j'attache une très-haute importance par l'induction qu'on en doit tirer.

> On ne doit rien négliger pour faire avorter l'inflammation articulaire. Ce n'est que quand les phénomènes de l'irritation sont complétement dissipés *que l'on rendra graduellement l'articulation affectée à l'exercice de ses fonctions.* Ces préceptes sont DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE.
>
> BÉGIN.

D'une constitution mixte, d'une santé générale excellente, Charlet faisait partie d'un corps de troupe qui, vers la fin de 1852, fut passé en revue par l'Empereur. Dans cette circonstance, il se foula le pied droit en exécutant une manœuvre au pas gymnastique. Conduit à l'hôpital de Versailles, il y séjourna pendant un mois, mais, ayant repris son service, la partie lésée ne tarda pas à se montrer réfractaire au mouvement; si bien qu'on fut obligé de l'envoyer au *Val-de-Grâce*, où il reçut, pendant deux mois et demi, les soins de M. le docteur Mounier. Passé ce temps, il se crut complétement guéri et vint, tout joyeux, rejoindre sa compagnie. Une trentaine de jours se passèrent; à l'expiration de ce délai, M. Blot, médecin-major, se trouva dans la nécessité de le faire rentrer à l'infirmerie, où il demeura près de la moitié de l'année suivante, n'ayant recouvré qu'une guérison apparente, ce qui fut bientôt démontré.

En désespoir de cause, on le dirigea sur Bourbonne, en juillet 1854. Le traitement thermal produisit une grande amélioration, et le blessé rentra à son régiment : sous l'influence des mêmes causes, il retomba dans une situation évidemment incompatible avec le service actif... Le repos absolu amenait passagèrement la résolution ; mais dès que l'articulation rentrait en jeu, celle-ci redevenait malade. Or, Charlet, excellent soldat sous le rapport moral, très-estimé de ses chefs, se trouvait incapable de poursuivre une carrière en désaccord avec sa faculté de locomotion, et il en était désolé. Le 10 avril 1854, je fus appelé à donner mon avis officiel, en vue de le faire proposer pour la réforme. Il se présenta devant moi appuyé sur un bâton ; j'examinai le pied que je trouvai tuméfié, principalement vers les malléoles ; la peau qui recou-

vrait ces éminences était un peu rouge, et tout le pourtour de l'article était douloureux à la pression. Sans ces signes caractéristiques, on aurait pu mettre en suspicion l'incapacité et la souffrance; mais grâce à eux, la lésion se trouvait évidente, et aucune injure directe ou tacite ne pouvait être adressée au malade : Immense avantage!...

Que viens-je de faire? Je viens de traduire les banalités de la science, d'exposer un fait de la plus grande vulgarité, duquel découlent les principes fondamentaux qui se trouvent dans tous les livres de chirurgie élémentaire. Eh bien, par une singulière habitude de l'esprit humain, ce sont justement les vérités *simples*, les vérités de tous les jours qu'on *voit* difficilement, et dont on ne tient pas compte lorsqu'elles s'appliquent à des phénomènes insolites.

L'histoire de Charlet *est la mienne propre* : le soldat a été arrêté par les pieds, le médecin l'a été par la tête! Qu'est devenu le premier? Je l'ignore; quant au second, il vieillit dans la vie militante en s'appuyant, le plus possible, sur cette pensée de saint Augustin : *Tout ce qui finit est court...*

CHAPITRE VI.

Réflexions philosophiques touchant les malades incurables ou effrayés. — Divers diagnostics portés sur mon compte.

> Toujours porté à l'inquiétude, toujours impatient d'obtenir une amélioration impossible, le docteur Pravaz essaya de tous les médecins et de toutes les médecines.
>
> MUNARET.

L'homme qui tombe par hasard dans un puits, dans une carrière ou dans un four à chaux, appelle, crie, se lamente jusqu'à ce qu'on l'en ait retiré. Pourquoi ne trouve-t-on pas tout naturel que celui qui se débat dans une fournaise *pathologique* fasse mille efforts pour en sortir? Voilà ce qui explique la persistance que mettent les malades hors ligne à consulter un grand nombre de médecins, à tenter de tous les remèdes imaginables. Je l'avoue, j'ai fait à cet égard comme Charles Pravaz, et c'est ce que feront éternellement les malheureux enserrés dans un cercle de douleurs interminables, quelle que soit d'ailleurs la portée de leur intelligence et la trempe de leur caractère. J'examinerai ulté-

rieurement, dans un chapitre à part, cette question de résistance et de stoïcisme.

Après avoir consulté M. le professeur Rostan, mon premier maître, ma suprême autorité, dont la sollicitude en tous points m'était si bien acquise, je m'adressai à mes amis occupant pour la plupart un rang fort distingué dans le monde scientifique, puis à mes simples connaissances; enfin à une foule d'autres praticiens très-peu versés dans l'étude des souffrances nerveuses et pour lesquels *je parlais sanscrit !...* Il n'en fut pas un seul parmi ces derniers qui ne s'empressât de porter son arrêt de doctrine et de se débarrasser du problème que je lui présentais. Voici un à peu près de cette discordance d'opinions.

Pour les uns, j'avais une hyperthonie cérébrale, une congestion par irritation, un engorgement du sinus veineux de la base du crâne, un rhumatisme des méninges, etc..... Pour les autres, c'était une mésocéphalite, un début de ramollissement, de cancer, de myélite, que sais-je encore? Celui-ci, frappé par l'énorme dilatation des pupilles et par l'activité de l'estomac, reportait le tout aux *helminthes*; celui-là affirmait que le point de départ était dans le *pneumo-gastrique*.

O Basques ! je ne sais comment il ne s'en est pas trouvé qui, oubliant mon sexe, n'ait imaginé de me dire *que c'était un lait répandu !...* Et moi, je marmottais cette exclamation du poëte Job : « Vous êtes tous des médecins de néant! » L'hypochondrie ne fut pas oubliée, mais en cela il y eut, malheureusement pour moi, jugement par anticipation.

Ce qui est une honte pour quelques-uns des confrères auxquels je fais allusion, c'est qu'ils concluaient que mon imagination *seule* était en défaut; qu'il fallait *vouloir* secouer toutes ces fausses sensations, tous ces *papillons noirs,* pures fantaisies de l'impressionnabilité. Oh ! misère ! oh ! ignorance ! qui rend bien digne de la patente les médecins dont les connaissances sont à un tel niveau ! Les plus sages, comme les plus instruits, se bornaient prudemment à ne voir, dans les désordres que j'accusais, qu'une simple névrose, sentant bien qu'ils ne portaient qu'un diagnostic vague et sans valeur. En effet, que signifie cette expression? C'est comme si l'on demandait : « Quelle est cette fleur? » et que l'on répondît, en raison de la forme de sa corolle : « C'est une *campanule.* » Mais ensuite?...

Tous ces discours n'étaient pas absolument prononcés devant moi; mais, pour peu qu'on en laissât échapper, je les devinais, et j'avoue que j'en ressentais un mal horrible. Cependant, le temps a prouvé ce que pouvaient valoir toutes ces opinions de hasard si dépourvues de ce

principe divinatoire que Paracelse désignait sous le nom d'*evester*. Dans les sciences, dans la morale, en toutes choses il faut se servir de la méthode d'induction, mais il ne faut pas la porter trop loin. Où n'a-t-elle pas entraîné ceux qui s'y sont livrés sans mesure? Rappellerais-je, par exemple, ce géologue qui, au sujet d'un petit os fossile rencontré à Meudon par M. Gaston Planti, a décrit un oiseau-monstre?

Tout diagnostic se fait en convertissant les symptômes en signes pour en tirer une conséquence, et c'est de la valeur dialectique de cette résultante que dépend la justesse de la dénomination affectée à la maladie. Mais, dans les affections invisibles, c'est-à-dire dans celles où les symptômes sont latents et très-multipliés, il faut se tenir en garde contre les produits de l'induction et se livrer à un grand effort de réserve. Par malheur pour notre curiosité, pour nos besoins, surtout, Dieu a étendu sa main sur l'organe de la sensibilité et de l'intelligence, et, quelque chose que nous fassions, notre sagacité sera impuissante à en surprendre les opérations régulières ou dérangées. Cet instrument a été l'objet d'une multitude d'investigations; on l'a étudié dans tous ses compartiments, on l'a démonté comme une horloge... mais en faisant cette analyse une grande chose y manquait : la vie... *Deus machina.*

Je m'imagine que chaque cerveau a sa configuration physiognomonique tout aussi bien que chaque visage, et que d'elle dépend l'individualité *intellecto-morale*; mais, personne ne pouvant *voir* cette disposition doublement occulte, on ne peut remonter de l'effet à la cause, ainsi qu'il est plus ou moins permis de le faire dans les dérangements de gros calibre.

CHAPITRE VII.

Divers moyens de traitement que je mis en usage.

Medicus se ipsum male sanat...
STOLL.

I

Ayant dit, dans le chapitre du diagnostic, que j'avais consulté beaucoup de médecins, j'ai avoué par là que j'avais fait usage d'une grande quantité de remèdes. Pourtant, ce n'est pas avec mes clients que j'en

agis de la sorte, je ne suis point de ces gens qui abusent de la matière médicale jusqu'à la *diffamer*... j'en suis, au contraire, extrêmement sobre, convaincu, comme George Wedel, lorsque je suis libre, que les nombreux agents dont elle se compose ressemblent *aux vrais amis* sous le rapport de l'efficacité : c'est qu'ils sont rares!

D'abord, je procédai avec méthode et d'une manière raisonnée, mais ma *foi* s'étant promptement ébranlée, je rendis hommage à l'empirisme! Telle est la marche inévitable que prendront toujours les malheureux qui ont perdu la *piste* de la santé. Les plus hautes intelligences, comme les plus infimes, je suis enclin à le répéter, n'ont pas échappé à cette loi; elles n'y échapperont jamais! Elles se cramponneront en désespérées à toutes les sottises inventées par ceux qui spéculent sur nos douleurs, en passant d'une déception à une autre! Pour ne citer qu'un exemple pris dans les sommités du génie et de la force morale, Napoléon Ier n'avait-il pas été, toute sa vie, réfractaire aux formules du Codex? Eh bien, il finit par y avoir recours dans l'espérance de se débarrasser de ses angoisses sans fin. Que ne font pas, ou plutôt que ne se laissent pas faire les peuples qui subissent une invasion épidémique? Leur capitale, tout aussi bien que leurs hameaux, payent un égal tribut au grand maître de l'humanité, le CHARLATANISME! Caton le censeur, Caton lui-même, s'il eût été à ma place, en aurait appelé *à la médecine grecque*!... cette médecine qu'il attaquait à outrance.

Me voilà justifié, par avance, dans ma conduite thérapeutique; je puis l'exposer sans crainte et maintenir l'épigraphe que j'ai empruntée à l'une des anciennes célébrités de l'École de Vienne. On se rappelle que, dès le début, je fis usage des émissions sanguines locales. J'ai dit le succès de la première, en 1833, et les résultats de la seconde en 1834. Depuis cette époque, jusqu'en 1861, j'ai pu, approximativement, revenir à ce moyen dix à douze fois, prenant pour lieu d'élection le siége. Cependant, un jour, d'après le conseil qui m'en avait été donné, il m'arriva de les poser derrière les oreilles. Les conséquences en furent horribles; la congestion, loin de diminuer, prit un accroissement des plus considérables, et je crus, durant plusieurs heures, perdre la tête ou la vie. Je conjurai ce désordre en plongeant les jambes dans un bain à 30 degrés, et en maintenant des compresses d'eau presque froide sur le vertex comme autour du cou. Je ferai remarquer que, depuis cet événement, je n'ai pu me décider à faire poser des sangsues en cet endroit chez aucun de mes malades. La *raison* a beau vouloir m'insinuer que l'expérience générale proteste contre cette répugnance, que le fait qui l'a engendrée m'est tout

personnel, que les cas ne sont point analogues ; tout cela importe peu sur ma détermination, car celle-ci est subjugée par le souvenir de ce que j'ai éprouvé, et, malgré moi, ma conscience s'en mêle!

Les substances pharmaceutiques auxquelles je m'adressais le plus ordinairement, furent le fer sous toutes ses formes, le quinquina, les antispasmodiques : valériane, camphre, musc, castoréum, bismuth, ammoniaque. Un matin, je me corrodai avec cette dernière, tout l'intérieur de la bouche, tant j'avais apporté de précipitation à attaquer l'une de ces crises qui mettent promptement à bout résignation et patience. Quant à l'opium, je ne sais trop pourquoi j'en avais comme peur, ce n'est que seize ou dix-huit ans plus tard que j'ai pu me décider à en prendre. Je m'en suis même administré d'assez fortes doses, ce qui était comme un vague consentement au suicide...

A ces moyens employés tour à tour, et par saccades, je joignis la classe des purgatifs, celle des émétiques et des dérivatifs de la peau. Frictions, vésicatoires, cautères, massage, flagellation, etc. Les manuluves, les bains de pieds, les bains généraux, simples et composés, les douches et la ventilation hydrologique furent mis en œuvre. L'arrosement, qui m'avait été conseillé par Marjolin, réussissait à me calmer préférablement à tout autre mode. Ce moyen excellent n'est pas très-connu en France ; je ne vois que l'établissement de la *Samaritaine*, au pied du Pont-Neuf, où l'on puisse y recourir. En Angleterre, il n'y a pas une maison aisée qui n'ait une piscine dans laquelle se produit, à volonté, une chute d'eau formant pluie.

II

Young, cet auteur fertile en comparaisons bizarres, mais souvent profondes, dit que les fils de l'araignée sont des câbles en comparaison des liens qui nous attachent à la vie, et qu'on ne saurait blâmer celui qui multiplie les secours dans la tempête... En considérant et les douleurs du présent et celles qui m'attendaient dans l'avenir, je me serais soumis, pour en finir avec elles, à toutes sortes d'épreuves. Il me vint donc à la pensée de me faire poser un séton à la nuque, moyen que j'aurais très-certainement écarté s'il se fût agi d'un autre malade.

Nous étions loin, à cette époque, de la grande discussion qui s'est faite à l'Académie touchant la valeur de cet exutoire, et dans laquelle le professeur Malgaigne s'est montré si spirituel et si caustique. C'était dans l'une des matinées de décembre, toujours en 1834, à la suite d'une nuit passée près d'une femme en couche, que j'allai trouver mon con-

frère. M. Paparel, pour le prier de me pratiquer cette petite opération. Il ne voulut point obtempérer à mon désir, mais, tout en le combattant, il tourna mes espérances d'un autre côté. Soit par conviction, soit pour me donner le change, il insista en faveur du galvanisme, je cédai. Fabré-Palaprat lui étant personnellement connu, nous allâmes chez ce praticien. Je demande pardon à la mémoire de celui-ci en avouant que cette démarche fut inutile, à cause du peu de confiance que m'inspira le Grand-Maître des Templiers. Du quai de l'École, où il demeurait, j'allai rue Saint-Honoré, frapper à la porte de M. le Molt. Là, je me trouvai en présence d'un homme calme, rempli d'urbanité, à la parole facile, dont la déférence pour mon état augmentait à mesure que j'en déroulais le tableau. Lorsque je voulus aborder la question d'argent, cette question fut écartée avec une délicatesse tout aristocratique. L'ensemble de telles qualités me séduisit et je m'abandonnai à la méthode dite *électrique!..*

Mis en rapport avec le réservoir commun, je reçus, pour la première fois, 23 décembre, l'action des brosses sur la colonne vertébrale et sur le sacrum. Ayant voulu tenter du bain électrique (isolément), il me fut impossible de le supporter, et j'appris, une fois de plus, par cette expérience, en combien de troubles différents et effroyables pouvait entrer notre belle mais pauvre machine. Je pris vingt-deux séances de frictions dans l'espace de six semaines. Durant et après ce temps, je me trouvai un peu soulagé, mais non point *entièrement rétabli*, ainsi que me l'a fait dire l'observation imprimée qui fut répandue partout. Il me restait, malheureusement, autre chose que de *l'appréhension* et de la *défiance*.

De l'électricité au magnétisme, la distance n'est autre, peut-être, que l'épaisseur d'une ligne géométrique, ce qui signifie, dans ma pensée, que l'agent mesmérique est aussi identique à l'électricité que celle-ci l'est au magnétisme terrestre. Sans doute, on s'attend à apprendre que j'allai consulter les pythonisses et les somnambules. Je me gardai bien d'invoquer la vue supplémentaire des Laurent, des Prudence et des Alexis... car mon esprit se cabrait lorsqu'il se trouvait en présence de toute question biologique relative aux facultés de l'intelligence déviée, ou se présentant dans une condition exceptionnelle. Les seuls faits de ce genre que je connusse, je les avais forcément observés chez ma femme, et ils faisaient sur moi ce que faisait sur Pascal la contemplation des profondeurs du christianisme. La société d'un véritable homme de génie m'aurait importuné tout autant que celle d'un idiot, et ma part assurée du paradis n'aurait pu me faire consentir à cohabiter avec un fou.. On verra, plus tard, les conséquences qu'eut ce réfractisme sur ma position sociale.

Quant au magnétisme, je sais des gens qui n'ont pu se familiariser avec lui, et j'assure que ce ne sont pas des sots. Talleyrand, par exemple disait : « Mon entendement s'effraye à l'idée de cette inconnue et des conséquences qu'on en peut tirer... » Néanmoins, deux années plus tard, je me trouvai si modifié sous ce rapport que je pus accepter, de la part de l'un de mes amis, de me soumettre au mesmérisme. J'ai fini par recourir à bien d'autres choses!

Je résume ce chapitre en soutenant que, dans le traitement des névroses, il faut mettre en séquestre la matière médicale et le codex, car la pharmacie n'a que bien peu affaire avec la vérité thérapeutique de ces sortes d'affections ; leur officine, c'est *la caisse des banquiers* ; pour les combattre, le médecin a besoin, comme dans la guerre, d'avoir de l'argent, puis de l'argent, et encore de l'argent... Il faut s'entendre et ne pas dissimuler qu'il y a un cercle vicieux dans cette proposition. En effet, avec un sujet riche, il y a bien peu à obtenir, parce-qu'il a usé et sur-usé d'avance le *varia variis curantur*, et qu'avec un pauvre, on manque de la ressource indiquée. Mais le veau d'or, est-ce tout? Non, il faut encore des choses qui ne s'achètent point : la compassion, la sympathie, l'amour, *l'amour*, surtout, ce grand souteneur de notre âme.

CHAPITRE VIII.

Appréciation et conséquences de l'état morbide que je viens de décrire.. — Moyens employés pour combattre temporairement la dysgraphie.

> C'est un supplice de conserver intact son être intellectuel dans une enveloppe usée.
>
> CHATEAUBRIAND.

Mon enveloppe n'était point usée, elle était, au contraire, trop saturée des éléments qui entretiennent la vie, car je luttais contre cette surabondance comme le fait un pléthorique contre celle du sang. La seule différence, c'est que celui-ci a l'imagination aussi engourdie que le corps, et que chez moi toutes les facultés mentales étaient surexcitées en raison inverse de l'incapacité organique. Pour rendre sensible cette enharmonie, je me servirai d'une métaphore qui se rapproche de la vérité tout autant que le peut faire l'art de figurer la vérité.

Supposez un vaillant homme de guerre subitement attaqué par un ennemi : il prend un fusil, mais les cartouches qu'il a sous la main sont remplies de cendre ; à la place d'une balle de plomb, ne se trouve qu'une pelote de charpie ; il saisit une épée, et l'épée se brise ; il prend corps à corps son adversaire, et une luxation spontanée de ses membres rompt tout rapport entre les points d'appui et les bras de levier ; ou bien encore, un retrait de l'action nerveuse les frappe de paralysie !...

Telle était ma situation occulte. Dans cette défection, mon âme a subi des tortures qui la placeraient parmi celle des plus grands saints... s'il lui avait été donné de les accepter sans imprécations et sans murmures !

« La plus insupportable des douleurs est l'inaction ; demandez-le au Prométhée de Sainte-Hélène, » dit quelque part M. le docteur Fournet. Mon inaction avait un cachet tout spécial. Sous le rapport du mouvement de relation, elle n'était point celle du grabataire, végétant sur place ; considérée du côté intellectuel, elle consistait dans l'impossibilité d'épanouir au dehors les produits qui se formaient au dedans. La théogonie païenne a imaginé le Tantale des eaux, mais elle a omis celui de la pensée dont je suis la personnification présente :

« L'infatigable étude, en recherches profondes,
» Nourrit incessamment, d'un aliment nouveau,
» Cette faim du savoir, *ténia du cerveau...* (1) »

Privé du moyen qui satisfait mon esprit, je sens le ver se tordre et me ronger depuis vingt-huit ans ! Cet état d'aiguillette est dans ma vie comme une épée de Damoclès ; comme le boulet du galérien ou le remords d'une mauvaise action pour une conscience honnête. La perte, ou seulement la réduction de quelques-unes de nos facultés, est toujours un désastre ; mais l'exagération des besoins de l'esprit, coïncidant avec la difficulté de satisfaire à ces besoins, est la pire des conditions !...

L'une des victimes de la frénésie religieuse du XVIe siècle, Giordano Bruno, a laissé, parmi ses poésies, un sonnet à la louange de l'*Anerie*. Cette inspiration est la conséquence de ce qu'avait souffert son génie inquiet, haletant, et qui alla s'éteindre dans un bûcher dressé sur l'une des places de Rome ! Oh ! la faim, la faim de l'intelligence est une faim horrible !... Et malheur aux pères de famille qui la développent inconsidérément chez leurs enfants ! Il vaut mieux cent fois rester dans l'ignorance sans appétit d'idées, que de devenir un penseur

(1) Barthélemy.

érudit et insatiable, pour se morfondre sous la dent du *ténia* dont parle le poëte.

Jusqu'à l'invasion de la maladie, je disais : *aimer* et *apprendre;* aujourd'hui, faisant abstraction des nécessités affectives, je serais presque tenté de prendre pour devise : *oublier* et *dormir!* Martial accuse qu'il était poursuivi par le démon des vers; mais ce démon, en l'inspirant, le laissait scander et écrire. Le mien, au contraire, me donnait presque constamment le vertige, dès que je saisissais une plume pour dissiper l'étrange congestion dont il m'accablait, dont il m'accable encore, sous différentes formes. N'anticipons point, dans la crainte de faire supposer au lecteur qu'il rencontre des contradictions anachroniques. Je me replace donc, en 1834, et je répète, ce que j'ai dit ailleurs : que le repos de la nuit amenait une détente, en raison de laquelle je pouvais, assez ordinairement, donner satisfaction à cette malencontreuse fécondité, mais durant un court espace. Aussitôt que j'étais éveillé, toutes les idées relatives à l'objet qui m'occupait arrivaient dans un complément des plus importuns. Je me dépêchais d'allumer ma lampe, je me vêtais à moitié; et, incliné sur mon lit, je tentais de déverser un peu du trop-plein de la tête. Je ne pouvais me livrer à cette élimination plus d'une ou deux heures, et deux heures étaient un maximum que j'atteignais difficilement. Quoi qu'il en fût, je ne quittais la plume que contraint par l'excès du mentisme, ou par un véritable prolapsus du cerveau. Alors, le *couvre-feu* avait sonné pour mon intelligence ; et, durant l'hiver, il sonnait bien avant le lever du soleil. J'ai indiqué, dans les chapitres VI, VII et VIII du Livre premier, dans quelles conditions se manifestait cet arrêt. Le découragement moral qui en était la suite, rien ne peut le rendre! Il me prenait de rudes impatiences contre mon organisation, tout comme il en prenait à Charles-Quint lorsqu'il sentait ses doigts peu *usagers et peu dextres* aux œuvres de mécanique qu'il exécutait dans sa cellule du couvent de Saint-Just.

Je déployais d'immenses efforts pour me lever, car j'avais sous les yeux une journée qui, comme une route sans fin, ne m'offrait en perspective que d'insupportables repos ou d'insupportables fatigues. Une fois debout — n'ayant personne qui m'aidât à endurer mon cruel isolement — je me livrais à diverses tentatives dans l'espérance de rattraper assez de physiologisme pour continuer ma besogne. Les voici dans leur ensemble :

Aspersions d'eau froide sur la tête, inspirations d'ammoniaque ou d'éther, essence de café ou distillé de fleurs d'oranger pris à l'intérieur. J'ai été même jusqu'à d'assez fortes doses d'opium, lorsque j'ai eu

vaincu mon antipathie pour cette substance; enfin, je fumais et me rasais la barbe, ce qui est, selon l'expression de Sterne, faire la toilette de ses idées.

Lorsqu'au milieu de la journée j'avais à rédiger, soit une consultation, un simple certificat, soit une lettre qui ne pouvait être retardée, je me déshabillais pour me frictionner le corps ou pour m'envelopper dans un drap mouillé ; je me flagellais, je faisais de la gymnastique, et, oserai-je le confesser? j'ai été jusqu'à spéculer sur les effets de la cohabitation!... Après l'une ou l'autre de ces tentatives, me serrant fortement le crâne et prenant la position horizontale, je me mettais à écrire. Dès que je sentais un commencement d'engouement cérébral, je changeais de milieu. C'est souvent en parcourant trois ou quatre pièces, que je parvenais à terminer mon travail. Ce phénomène pourra paraître singulier, car j'ai fait sourire plus d'une personne en le lui signalant. Je n'en ai rencontré qu'une seule qui l'ait admis, c'est M. le docteur Calmeil. Ce modeste bénédictin de la science a compris que la pulpe nerveuse pouvait avoir ses caprices tout aussi bien que les avaient, dans plus d'un cas, ses prolongements gastralgiques. En effet, l'estomac ne se trouve-t-il pas sujet à des aberrations non moins puériles? Ce qu'il y a de positif, c'est qu'en variant mon point de vue, je me défatiguais et me rafraîchissais l'esprit. L'influence du changement, sous quelque forme qu'il se présente, a un tel empire sur moi que je corrige la dysgraphie, d'une manière très-fugace sans doute, en substituant à une plume métallique, une plume animale ; puis, en remplaçant celle-ci par un crayon. Lorsque j'étais arrêté dans une lecture, je pouvais la continuer en la faisant à haute voix, en la chantant, en la déclamant. Si, néanmoins, il ne m'était pas donné de la poursuivre sur un motif d'une certaine étendue, je le pouvais par des entre-coupés, c'est-à-dire en prenant les nouvelles diverses d'un journal, un recueil de pensées, un dictionnaire pour y rencontrer des mots dont la signification ne m'était pas familière, et, en dernier ressort, je versifiais... Oui, je faisais des vers, attendu que les difficultés de la rime — j'en éprouve d'immenses — distraient mon imagination qui, d'une part, a besoin de se fixer, et, d'autre part, *ne peut se fixer;* elle ressemble au roitelet, pauvre petit oiseau auquel la nature a refusé un vol soutenu, et qui sautille sans cesse dans les buissons, faute de pouvoir rester en place!

CHAPITRE IX.

Justification de ma conduite. — Remerciments à ceux de mes confrères qui me suppléaient dans ma clientèle. — Ma prostration, analogue au leptisme (1).

> Celui qui s'efforce le plus d'avancer
> marche à reculons.
>
> DANTE.

Cette proposition, généralement vraie, ne l'a pas toujours été en ce qui me touche. Certes, les Tissot, les Munaret, tous ceux qui se sont occupés de l'hygiène des gens livrés a l'étude, blâmeront cette opiniâtreté antimédicale, car il est positif qu'en gourmandant ainsi mon système nerveux, je ne faisais qu'en resserrer les limites. Si j'avais pu me soustraire par d'autres biais aux nécessités de mon état — état qui, dans l'isolement, m'asthénisait ou m'exaltait à un tel degré, qu'il fallait le combattre à tout prix — j'y aurais eu recours. C'est ce que je faisais dans le courant de la journée, ainsi qu'on va le voir.

Chaque cerveau à son mode de dérangement comme il a son physiologisme. Sous ce dernier rapport, Voltaire, Lopez de Véga, Mozart, sont bien différents de Rousseau, de Joubert et de tant d'autres écrivains non moins illustres. Ceux-là avaient leur talent continuellement sous la main : « ils le tiraient comme de *dedans un sac;* » ceux-ci, au contraire, l'attendaient ou l'appelaient par des moyens plus ou moins bizarres... Delille ne rattrapait le *mens divina* qu'étant couché et les yeux clos : on parle d'un littérateur de nos jours qui ne le rencontre qu'en se perchant sur le haut d'une échelle; Victor Hugo s'en délecte au milieu du tapage de ses jeunes enfants. Fénélon l'excitait par une calotte de marc de café ; ce qui est plus authentique, Méry l'aiguillonne avec de l'ail ; et la presque totalité des producteurs de notre temps, avec des liqueurs alcooliques prises souvent au delà de toute mesure. Si les hommes doués d'un cerveau bien portant cherchent dans des voies factices à augmenter leur fécondité, il est naturel que ceux qui sont pathologiquement surchargés d'idées tentent de s'en débarrasser

(1) Ce mot est médical ; cependant il ne se trouve point dans le *Dictionnaire* de Nysten, édition de Littré et Robin. Il signifie : *exténuation générale du corps.*

sans tenir compte de l'inconsidération des ressources auxquelles ils s'adressent sous l'aiguillon du devoir ou sous celui de la souffrance. Oh! le devoir! voilà un mot bien grave, et qui a pesé constamment sur moi à partir du jour où j'ai été déséquilibré.

La profession que j'exerçais devait fournir à mes besoins, à ceux de ma femme, à ceux de plusieurs membres de ma famille. On a vu, dans le premier livre (chapitre IV), les efforts que je fis pour entretenir le courant de ma clientèle. Je déclare les avoir continués avec plus ou moins de violence, jusqu'au moment formel où je fus soustrait à l'exercice ordinaire de la médecine. Si je fusse resté dans les conditions communes, je me serais tiré du labeur professionnel à l'instar de tout le monde : j'en aurais été quitte pour un peu plus ou un peu moins de lassitude. Mais, on le sait, la fatigue et la prostration m'arrivaient à rebours; c'est-à-dire qu'elles commençaient par la tête en s'irradiant dans le reste du corps. Passé les premières visites du matin, j'étais obligé de monter dans une voiture pour me transporter au loin, souvent même quand il ne s'agissait que d'aller d'un bout de rue à un autre. Rentré chez moi, je m'étendais sur un canapé, je plaçais des linges mouillés sur le front. Si je n'avais pu goûter en entier le repos de la nuit, si j'avais subi une émotion perturbatrice, le reste de la journée et la journée du lendemain m'obligeaint à m'arrêter et à prier un confrère de visiter mes malades les plus pressés. Je dois, à ce propos, offrir l'hommage de ma gratitude à la mémoire de MM. les docteurs Lefebvre, Berthon, Gauthier et Paparel. Honneur à leur loyauté et à leur dévouement! car ils déployèrent le plus grand zèle, la plus stricte délicatesse à me remplacer dans mes fréquentes défaillances. A mon début dans le quartier du Marais, ils n'étaient que mes voisins; bientôt ils furent mes amis, et ils sont morts en me laissant leur affectueuse et profonde estime.

Toujours amoindri ou anéanti du côté des forces, il me fallait une réaction presque constante pour vaincre l'état d'engourdissement qui me tenait; car, les trois quarts du temps il me semblait que j'eusse plutôt à mettre en branle une statue de plomb qu'un corps d'une nature ordinaire. La fatigue normale est comme *le repentir*, elle a ses charmes à l'heure de la contrition et du repos. La mienne, au contraire, ressemble souvent au remords, car, par le repos et le silence, elle ne me procure aucune délectation. Pourquoi? c'est que, dans le calme plat, les sensations morbides, auparavant confondues entre elles, se laissent mieux analyser; que, d'ailleurs, à la prostration matérielle se trouve jointe la prostration morale. C'est un affaissement physico-intellectuel sans la moindre altération de la perceptibilité, que je considère comme

une *syncope de l'innervation*. Un exemple fera mieux connaître cet état, d'autant plus que je ne vais pas le prendre dans le domaine des cas rares.

Qu'on se représente un homme d'esprit — j'appuie sur cette qualité car un sot ne remplirait pas mon but — un homme d'esprit, donc, qui se réveille du sommeil comateux dans lequel il a digéré un repas pantagruélique : tête embarrassée, langue épaisse et pâteuse, conjonctives injectées, pouls plein et lent ; il n'est pas plus excité par l'idée du plaisir qu'il ne l'est par celle du travail ; il attend, dans ce mode inférieur, d'avoir recouvré toute la puissance qui lui est propre, car il sait que son incapacité n'est que passagère, et que s'il y retombe plus tard, *c'est qu'il le voudra bien!* Il n'en est pas ainsi à l'égard du névrosé : lui, il n'a pas cherché la manalgie, il ne sait pas toujours ce qui la lui cause, et, le pire de tout, c'est qu'il en ignore le terme ! Je suis assuré que quand il ne blasphème pas, Dieu lui en tient compte... C'est le cas où se trouvent la plupart des chlorotiques ; combien n'ai-je pas vu, à Paris, de jeunes ouvrières se désoler de cette double inactivité, imputée à nonchalance par leurs parents et par leurs maîtresses... Pauvres femmes !

Napoléon Ier, cet homme dont l'énergie avait été sans bornes, ressentit, dans les dernières années de sa vie, cette espèce de déliquescence. Il disait, avec une mélancolie amère, qu'il n'échangerait pas contre son lit tous les trônes du monde... Ah ! que de fois, en rentrant le soir pour me coucher, il m'est arrivé de ne pouvoir tenir debout et d'être obligé de me déshabiller en m'asseyant sur une chaise ! Il y a dans la langue provençale, pour qui la comprend, un mot qui exprime admirablement cette situation : on s'avoue *énéquéli*. Cela n'indique point une dépression vitale semblable à celle qui caractérise les maladies organiques dans leur dernière période, mais signifie un degré fortuit d'accablement susceptible de disparaître par le repos. On n'en meurt pas, sans doute, seulement on en souffre ; surtout par la multiplicité des récidives.

CHAPITRE X.

Mon état dans les relâches de la clientèle et de la névrose. — Occupations intérieures. — Tribut de reconnaissance et de respect au docteur François Lefebvre.

> Lorsqu'il n'y a rien à moudre dans une meule, celle-ci se moud elle-même.
>
> LES ANCIENS.

Partant de ce principe, Socrate conseillait de travailler sans but plutôt que de demeurer oisif. C'est pourquoi, dans les heures de rémission coexistant avec les loisirs très-irréguliers d'une clientèle médicale, je me livrais à des occupations souvent aussi inutiles que les corbeilles tressées par les solitaires de la Thébaïde, et jetées au feu faute d'usage.

Ce que je vais raconter de l'emploi de mon temps embrasse, sauf quelques variantes, toutes les années écoulées depuis 1834 jusqu'ici. Ainsi, faire faire l'exercice à mon chien, brocher et quelquefois relier des livres, construire des boîtes en carton, découper des bandes de journaux, fourbir la batterie de cuisine, dévider, coudre, tricoter, nettoyer de vieilles gravures, collectionner des pièces de monnaie, des autographes et jusqu'aux empreintes de cachet dont avaient été scellées les lettres de mes amis, tels sont les moyens les plus fréquents dont je me servais dans mes insupportables *far niente*. Plus tard, je donnerai, à ce sujet, le journal que j'adressai à la personne qui se trouvait être, dans mon existence d'alors, comme ma seconde pierre angulaire, comme mon étoile de deuxième ordre.

Il ne se passait presque pas de jours que je ne me fisse faire la lecture par ma femme. C'est par là que je commençai à user mes intermittences. Je me distrayais aussi avec une guitare; mais ne pouvant pas plus fixer mes regards sur les caractères de la musique que sur ceux du langage vulgaire, et n'étant pas apte aux improvisations harmoniques, j'avais bientôt quitté l'instrument. De temps à autre j'entreprenais de petits travaux d'art: par exemple, j'ai fait avec des fleurs desséchées des tableautins qui n'auraient pas manqué d'originalité, si j'avais pu leur consacrer un suffisant degré d'attention; ici encore je me brisais vite contre la minutie des détails. Dans l'automne de 1834, j'exécutai, avec de la pâte de carton, un relief de la fontaine de Vaucluse, qui, m'assurait-on, n'aurait pas été déplacé dans le musée

Farsetti à Venise. Je le vendis, pour bien peu de chose, à un marchand de curiosités. Pourquoi n'eus-je pas la pensée de l'envoyer chez Bourdois de la Motte? Ce *Benjamin* de notre profession, passionné pour la retraite de Pétrarque, l'aurait peut-être payé en grand seigneur qu'il était (1).

L'année suivante — comme si j'avais eu la prescience que je finirais un jour par être fixé sur un roc non moins célèbre que celui de mon pays — je modelai, en argile, un fragment de rocher que je fis cuire rue de la Roquette; je le fis bronzer et lui adaptai un cadran en émail; depuis il joue, sur la cheminée de mon cabinet ou celle de ma chambre, le rôle de pendule. Les amateurs du genre *Pompadour*, qui ont occasion de le voir, m'en parlent avec éloge; c'est une véritable improvisation, achevée en deux heures, dans un accès de fièvre intérieure. Je fus moins heureux dans la statuette que je tentai, en 1836, en l'honneur de M. Rostan. Cela est tout simple; l'excitation peut donner des idées d'une certaine valeur, mais elle ne saurait faire surgir en nous des qualités qui naissent expressément de l'application soutenue et des études de l'atelier. Moi, je n'avais jamais dessiné une académie, à peine avais-je attaqué la bosse! Avec de la fortune j'aurais, à l'exemple de Palagonia, matérialisé les produits de mon imagination en m'aidant de quelques artistes de la trempe de Fratin (2). Je les aurais choisis pauvres, nerveux et enclins, ainsi que je le suis, à la flagellation de l'égoïsme, de la fourberie et de la bassesse. Le prince sicilien que je cite fut le *Callot* de l'histoire naturelle; j'aurais été celui de l'histoire du cœur... J'aurais fait, avec du cuivre et de la pierre, ce qu'a fait Juvénal avec des hexamètres, et en parcourant ma galerie on aurait vu partout le fouet du satirique, car de chacun de mes groupes seraient sorties — comme d'une statue de Memnon — la voix d'un Bossuet ou celle d'un Bridaine! Pourquoi le sort a-t-il transformé les fantaisies de mon esprit *en monades de Leibnitz!...*

Lorsque ma tête ne pouvait plus être attentive, et que la prostration du corps ne s'y opposait point, je fendais du bois, je faisais de la menuiserie, je transportais un meuble d'une pièce dans une autre, je changeais la disposition des tableaux appendus aux murs. On le voit, il n'est rien que je ne fisse pour échapper *au suicide de la meule*. Par

(1) Bourdois a fait une description de Vaucluse qui n'est qu'une sorte de calque de celle du docteur J.-J. Guérin, l'ancien conservateur du musée que le savant Calvet — autre médecin — a légué à la ville d'Avignon. M. Guérin était l'un des oncles de ma femme.

(2) Ce charmant improvisateur met l'esprit de fantaisie en terre cuite.

malheur, au milieu de toutes ces distractions, je ne ressemblais point au fils de l'épicier type — « A quoi penses-tu, Babilas? — Je ne pense pas, papa, je fais des cornets. » Ma pensée, à moi, restait toujours occupée, si ce n'est durant le sommeil; c'est à cause de cette inaction qu'il m'était permis de la maîtriser un peu le matin.

Le très-digne et très-excellent docteur Lefebvre — déjà nommé dans ces pages — avait sa maison rue Culture-Sainte-Catherine, 30, et j'habitais le numéro 21 de la rue Saint-Louis; nous n'étions donc séparés que de quelques pas. Je le voyais presque tous les jours, car, malgré ses occupations multiples, il me recevait avec une aménité des plus affectueuses; il était bien le médecin selon Hippocrate et selon le bon Dieu ! Lorsqu'il avait à parcourir des quartiers éloignés, surtout quand il avait affaire aux environs de Paris, il m'envoyait son domestique pour me proposer d'aller avec lui, en vue de me promener en voiture. Ce tête-à-tête, avec un confrère essentiellement religieux, spirituel, plein de cœur et de science, s'effectuant sans fatigue pour les organes de progression, m'allait à merveille; mais il avait l'inconvénient d'exciter les rouages de mon esprit dans des conversations qui ne pouvaient se passer sur un ton calme. Nous étions comme Xavier et Joseph de Maistre « toujours ensemble et jamais d'accord. » Ce saint homme, avec lequel j'ai été lié pendant vingt-sept ans, vint me surprendre au Mont-Saint-Michel le 25 août 1855 : c'est le dernier bonheur que je lui dois !

Lorsqu'il m'arrivait de sortir dans le seul but de dissiper la pesanteur de mon fardeau, je me disais : « Où irai-je? » Quand ceux qui sont heureux se font cette question, écrit un auteur anglais, c'est un de leurs plus joyeux soliloques, une des plus riantes de leurs communications avec l'esprit libre et plein d'ardeur qui les agite. Mais lorsque dans l'affliction nous nous demandons à nous-mêmes *où nous irons*, nous nous regardons en pitié... »

De nos bosquets, hôte infidèle,
Petit oiseau, dis, où vas-tu?
— Je vais où me porte mon aile,
Vers l'avenir, vers l'inconnu ;
Je vais où va l'homme moins sage :
Tous deux même but nous attend;
Nous faisons le même voyage,
L'un en pleurant, l'autre en chantant...

Ne trouvez-vous pas, cher lecteur, qu'il y a dans ce couplet de chanson tout un livre de philosophie? Je ne sais de quel poëte est sortie

cette composition si courte, si simple, si mélancolique ; quel qu'il soit je lui serre sympathiquement la main.

CHAPITRE XI.

Distractions cherchées au dehors. — Flâneries. — Bouquinage. — Stations dans les églises — Visites. — Dîners et soirées. — Bals de M. Ségalas.

> Tout me lasse : je remorque avec peine mon ennui avec mes jours, et je vais partout bâillant ma vie...
>
> CHATEAUBRIAND.

Chacun souffre pour son compte et sent où le bât le blesse. Certainement l'auteur de *Réné* ne s'est point menti à lui-même lorsqu'il a écrit ces lignes ; néanmoins, il me semble que je puis m'en appliquer le sens avec plus de légitimité. En effet, ma part de dédommagement a été si minime, elle a été si rare qu'on ne peut la considérer comme satisfaisant à la loi des compensations : c'est de quoi je me suis déjà plaint par régurgitation. Ayant, à ce sujet, des sanglots et des idées qui m'étouffent, je ne tarderai pas à y consacrer un chapitre.

Je sortais donc de chez moi, mais ne sachant de quel côté tourner ; j'allais comme un badaud de Paris, comme un cockney de Londres, me planter devant les boutiques des marchands de gravures, de bric-à-brac, devant les cages de l'oiselier, en compagnie peut-être de Toussenel, de George Sand ou de Michelet (1). La vue des pauvres petits prisonniers me causait un intérêt auquel je ne me laissais pas aller, parce qu'il était plein de tristesse. Le plus ordinairement, je m'acheminais sur les ponts pour y passer une revue de bouquiniste. Cette ressource n'était pas la moindre, quoique je la bornasse d'avance en ne mettant que très-peu de numéraire dans ma bourse. J'avais le tort de ne quitter ma séance bibliographique que contraint par la fatigue d'attention, et je m'en revenais avec un ou deux volumes sous le bras, oubliant mon excentricité organique. Souvent, l'*entorse* se réveillait, et si vivement, que j'étais tenu d'entrer dans la première église pour y attendre que le repos eût amené la diffusion de l'engouement cérébral. Il n'est pas un temple de Paris où je ne me sois arrêté dans ce but. Si dans le cours de

(1) On sait combien ces célébrités sont amies des oiseaux.

mon excursion il survenait tout à coup dans l'atmosphère de ces changements que n'apprécient pas le baromètre ni le physicien, mais qui affectent les malades de mon espèce, je me sentais ahuri; et pour peu que je voulusse continuer mon chemin, les mouvements entrecroisés des passants, le bruit des voitures, les coups de fouet, les cris des marchands de la rue, tout cela ne tardait pas à me placer dans la situation que j'ai dépeinte au livre premier, chapitre XV, en traitant de l'aiguillette de progression. Si le hasard me faisait rencontrer quelqu'un de ma connaissance : « Oh! cher docteur, me disait-on, vous devez bien aller aujourd'hui, car vous avez une mine charmante... » En effet, j'avais la figure légèrement animée, les pupilles étaient très-dilatées; c'est-à-dire que, de tous les phénomènes dont se composait cet état — les seuls qui ne me fussent point une gêne — se révélaient au dehors : le premier les démentait tous; le second était sans valeur pour les yeux des autres. Le rencontré me quittait par un nouveau compliment; et, en lutte avec les difficultés occultes que l'on sait, je regagnais mon domicile.

« Le meilleur moyen de goûter avec calme les plaisirs du dehors, selon Sainte-Beuve, c'est de ne jamais être poursuivi par la crainte de rentrer. » C'est bien vrai, mais cette crainte ne me quittait pas en raison de la perspective qui m'était donnée, laquelle m'offrait ou un désœuvrement obligé, ou la chance de redescendre immédiatement de chez moi pour me transporter auprès d'un malade imprévu. D'ailleurs, n'avais-je pas à retrouver le spectacle de ma femme souffrant et travaillant; de ma mère et de ma sœur, dont chacune, aussi, luttait contre la mauvaise part du destin? La première mêlait de la gaieté aux amertumes de son lot; les deux autres, d'un caractère tout opposé, laissaient transsuder leur tristesse en dépit d'elles-mêmes. L'antithèse que formaient ces divers modes de résignation m'était on ne peut plus pénible.

Si j'allais visiter quelques-unes des personnes dont je recherchais la bienveillance ou l'amitié, et que, rendu chez elles, il me fallût faire antichambre, l'attente m'était insupportable, parce qu'étant seul je me trouvais face à face avec mes dérangements organiques et aux prises avec des pensées indisciplinables. Un domestique m'apportait-il, comme fiche de patience, un journal et des livres, je ne pouvais en profiter; à peine avais-je lu une ou deux pages, souvent une ou deux lignes, que j'étais arrêté par la fatale congestion. Voulais-je examiner les tableaux qui décoraient la pièce, le phénomène était moins prompt : ce n'était qu'une question de temps! Enfin, le maître du lieu arrivait; nous conversions; et certes, il ne pouvait pas plus se douter de mon état qu'il ne pouvait se douter de la situation morale de la grande Ourse, si tant

est que ce groupe d'étoiles en ait une! L'entretien se terminait presque toujours à cause de la fatigue qu'il m'amenait graduellement, si bien que mes dernières paroles et celles de mon interlocuteur arrivaient à mon oreille comme un bruit confus et inarticulé. Étais-je dans l'obligation d'accepter à dîner, j'en avais la fièvre d'avance, car je savais ce qui m'en coûterait... Il est des gens qui recherchent les plaisirs de la salle à manger; moi, je redoute si fort les tables solennellement dressées, qu'au lieu de m'épanouir en les abordant, mon esprit et mon cœur se resserrent. Je me souviendrai toute ma vie de ce que j'endurai, la première année de mon affection, à un repas qui me fut offert par une respectable sage-femme à qui j'avais rendu quelques légers services et que je ne pus refuser, sous peine de la froisser. J'arrive, l'heure de se mettre à table passe, et le besoin de nourriture ne tarde pas à se traduire par des pendiculations et des bâillements. Je demande un bouillon, vingt minutes après je suis soumis à la même nécessité, et, cette fois, d'une manière plus intense. Ma femme, qui, tout naturellement, m'avait accompagné, fait apporter du pain et des confitures; plus tard, du vin et des biscuits. Tout cela, pris à distance, et n'étant pas de la nature que l'exigeait mon estomac, me mit dans une situation inconcevable. La maîtresse de céans s'excusait d'abord sur ce que le rôti n'était pas suffisamment avancé; ensuite, sur ce que les personnes qu'elle avait voulu m'adjoindre, en vue *de me faire honneur*, établies dans le commerce, se trouvaient sans doute retenues, mais qu'elles ne pouvaient tarder... bref, on ne se mit à table qu'à sept heures! Je ne fus pas plutôt assis que le cliquetis des assiettes, l'odeur et le nombre des mets, le verbe élevé des convives, m'étourdirent à un tel degré que je n'eus plus conscience de moi-même. Ma pauvre Fanny, qui comprenait mon supplice et le partageait, manda une voiture et nous rentrâmes sous notre toit au grand désappointement de nos hôtes. On fait chauffer de l'eau, je prends un pédiluve sinapisé auquel succède une côtelette et un verre de bordeaux, je place des linges mouillés sur ma tête et je me mets au lit. Quels dîners, mon Dieu! ils font antithèse avec ceux qu'a chantés Béranger.

Je ne fuyais pas moins les soirées que les festins; néanmoins, elles ne me présentaient pas les mêmes inconvénients, parce qu'on y est plus libre et qu'on les quitte à volonté. Étant dans le voisinage de M. le docteur Ségalas, et ayant eu avec lui des relations médicales, ce confrère m'invitait à ses réceptions; mais je préférais beaucoup lui faire visite dans la journée et aux heures où il m'était permis de goûter tout le charme que présentait son intérieur, si bien animé par la présence d'une femme jeune, gracieuse par ses manières autant que par

son esprit, artiste par la pensée, et le prouvant au moyen de sa palette et de sa harpe. Ce tête-à-tête de famille m'allait infiniment mieux; cependant je fus une fois tenté d'assister à l'une des brillantes réunions d'hiver de la rue Vendôme, pour y rencontrer Clot-Bey et Mme Anaïs Ségalas, l'une de mes plus spirituelles passions. Je la vis, cette émule des Tastu et des Desbordes-Valmore; je me rappelle sa mise si simple, son air modeste et digne; plus, les petites fleurs blanches qui couronnaient sa chevelure.

La chaleur des salons ne tarda pas à me faire fuir. Dans mon échappée, je mis en presse l'abdomen de M. Fouquier et je marchai légèrement sur le pied de M. Velpeau. Que ce temps est loin de nous, quoiqu'il se touche avec celui d'aujourd'hui, n'est-ce pas, ô mon vieux maître, et vous tous qui assistiez à cette fête !...

CHAPITRE XII.

Tableau général de ma situation morbide. — Raisonnements et interpellations à ce sujet. — Réflexions sur le manque de spiritualité dans les doctrines médicales de l'époque.

Fronti nulla fides!...
JUVÉNAL, S. II.

Quelle a été ma destinée, quel étrange rôle m'a été dévolu !... Je n'ai compté dans le monde ni parmi les malades ni parmi les bien portants; car la capacité succédait à l'incapacité ; l'activité à l'inertie et réciproquement. Mon état du soir démentait celui du matin, l'heure présente démentait celle qui l'avait précédée; tantôt c'était ma plume qui démentait ma parole, et tentôt ma parole qui accusait ma plume. Mon esprit, aussi bien que mon corps, ne pouvait supporter aucune action continue, et ma pensée avait horreur du repos ! J'étais au courant de choses contraires allant de haut en bas; je ressemblais à une balance en équilibre, tellement sensible qu'elle oscille par la moindre agitation de l'air et trébuche sous le poids d'une feuille...

Quand je considérais un scribe dans son bureau, un horloger à travers les vitres de son atelier, travaillant tout le jour; quand j'avisais un conducteur d'omnibus, un porteur d'eau, ou tout autre manœuvre; tous ceux, enfin, qui agissent dans le domaine de la vulgarité en

gagnant leur pain par un travail aisé à leurs forces, je me disais : « Et moi, je ne puis faire ce que font ces hommes !... Arrêté par toutes mes pièces, je pouvais, sans métaphore, m'appliquer ce vers de Mme Desbordes-Valmore :

Je ne m'appuie à rien que je ne tombe à terre !...

Situation horrible, qu'Edouard Alletz a oubliée dans son esquisse de la souffrance morale et qui a été interminable ! La suite fera voir qu'elle a eu ses exagérations et ses apaisements, mais qu'elle ne m'a laissé jouir que quelques instants d'une rémittence absolue. Je me suis traîné sur la route — tel qu'un cheval malade, blessé, et marchant sur les pinces — sans que nul au monde ait pu soupçonner tout ce qu'il y avait de courage de ma part à supporter les contradictions de ma nature physique. J'ai vieilli dans cette lutte sans que, cependant, j'aie subi aucune détérioration anticipée soit dans l'intelligence, soit dans les habitudes extérieures du corps. Ce qui s'est passé en mon malheureux cerveau, les traits de mon visage n'en ont rien révélé ; ma tête ne s'est pas courbée avant l'heure et ma démarche est plus assurée que ne l'est celle d'une infinité de gens qui datent, comme je le fais, des premières années du siècle, et ne sont jamais sortis de la voie normale affectée aux mouvements volontaires. O profondeur!... Les sensations de plaisir, chez un sujet bien équilibré, finissent par l'altérer physiquement et même le font succomber, si elles se prolongent, tandis que celles de la douleur *peuvent* agir sur lui, sans fin et sans cesse, sans porter atteinte à sa physionomie et à son existence. Ce fait est moins rare qu'on ne le croit, car je l'ai fréquemment observé, et ma femme m'en fournit un exemple des plus frappants.

Je viens de dire — ce que j'avais répété vingt fois — que ces fatales étrangetés ne faisaient pas marque au dehors. En effet, il n'y avait de vérifiable que ces quelques symptômes :

1° Coloration de la face;

2° Injection des paupières et des conjonctives;

3° Dilatation des pupilles ;

4° Gonflement et rigidité des artères temporales;

5° Battements carotidiens ;

6° Déséquilibrement de la température extérieure du corps.

Tout le reste était interne, partant, invisible et *incompris* ; car les légers dérangements que je viens d'énumérer étaient insignifiants pour les personnes du monde, et la généralité de mes confrères n'en tenait pas grand compte : c'est que ceux-ci n'avaient pas la précieuse faculté

de Démocrite, lequel, ayant salué un jour une fille qui l'était venu voir à ce titre, la salua le lendemain *comme femme*, parce qu'il avait connu à l'air de son visage qu'il n'y avait plus chez elle le trésor de la veille. Ce n'est donc pas pour des malades de ma sorte qu'il a été écrit : *in facie legitur homo.*

En conséquence, les discours que mes amis ne cessaient de tenir étaient ceux-ci : « Ce pauvre Dumont qui cause de tout et sur tout, qui traduit si bien ce qu'il pense, accuse d'être soumis à une névrose faisant obstacle à sa volonté ; mais remarquez son élocution, la promptitude de sa mémoire, la poésie de ses images. Enfin, il *se croit* le contraire de ce qu'il est... »

Hélas ! c'est qu'on ne me voyait qu'en état de paroxisme, et qu'on n'avait aucune idée de la réaction de cet état. Mes juges s'en rapportaient à leurs sens, ne prenant pas la peine de plonger leurs regards *sous la peau* pour rechercher, scientifiquement, les inconnues du problème ; ils concluaient que mon imagination était *toquée !...* Étrange manière de raisonner ! Ils ne voyaient pas, disaient-ils, la *cause* des contradictions physiologiques que je leur annonçais. Et moi je ne cessais de leur objecter que la cause des choses ne se touche pas du doigt, qu'elle appartient à la logique et non à la tangibilité ; que découvrir, par exemple, à l'autopsie d'un apoplectique un épanchement de sang dans le cerveau ou dans le poumon, n'est pas avoir saisi *la cause* de sa mort, et que l'envisager ainsi c'est confondre l'effet avec son moteur... Je m'évertuais à répéter que les affections des centres nerveux sont essentiellement mystérieuses ; que depuis l'épilepsie jusqu'aux simples contractions du rectum ou de l'œsophage, il y a une immensité de nuances ; et que sur cette échelle on peut bien comprendre le spasme cérébral, sans préjudice de tous les phénomènes qui me tourmentaient avec non moins de vérité que pourraient le faire un tic douloureux de la face, l'iléus, le rhumatisme. « Car, Messieurs, disais-je, je vous signale là des maladies dont vous ne niez pas l'existence. Eh bien, les comprenez-vous, ces maladies ? en saisissez-vous les causes ? Non ! néanmoins vous les admettez ; et pourquoi ? parce qu'elles sont fréquentes et que tous les jours vous en entendez parler ! parce qu'elles ont acquis *droit de cité* dans le domaine médical ! et si vous ne les *arrêtez* pas quand vous en faites rencontre, du moins les laissez-vous passer sans *rire des épaules*, selon le parler de Montaigne. Vous ne voulez croire qu'à ce que vous voyez ! Mais à quel degré d'abjection est tombée la philosophie clinique ! Est-ce que vous *voyez* ce qui détermine une luxation spontanée ? Non, certes ! seulement vous le supposez, attendu que vous avez sous les yeux un déplacement articulaire aussi

appréciable que l'est une roue de voiture près d'abandonner l'essieu qui la supporte. » Puis je terminais ma sortie contre leur scepticisme par des apostrophes du genre de celle-ci : « Quelle petite et mesquine science est la vôtre !... Allez donc, rebouteurs diplômés. » Ils ripostaient par des applaudissements ou par des plaisanteries; nous nous serrions la main et nous nous quittions !

Je parle d'il y a quinze ou vingt ans, époque où ne régnait que la médecine du fait, cette génératrice de la médecine numérique. Mon langage était alors une anomalie et comme un chant de prestidigitation, si je puis m'exprimer ainsi. Or, je ne parvenais point à faire admettre les notes lamentables du système nerveux. Comment l'aurais-je pu? comment parler, je suppose, des vibrations de la harpe à des gens qui, de leur vie, n'avaient entendu que le tambour de basque et les castagnettes !

CHAPITRE XIII.

Conditions nécessaires à l'exercice de la médecine nerveuse. — De certaines gens qui ont la prétention de parler de ce qu'ils ne savent pas. — Une visite à la Conciergerie. — Liste des médecins auxquels ma situation n'a pas été réfractaire.

> On a toutes les peines du monde de tirer de la bouche des hommes cette confession si juste et si conforme à leur condition naturelle : je me trompe, et je n'en sais rien.
>
> NICOLE.

Pour apprécier mes discours, il fallait avoir plus que de la médecine quotidienne dans la tête, il fallait cette clairvoyance philosophique qui pénètre plus ou moins le sens des choses occultes, et à défaut de laquelle il est impossible de soupçonner les immenses problèmes de la vie. Ces problèmes sont le côté mystique de notre profession, et, comme ils n'y ont pas un cours très-élevé, je me trouvais dans l'impossibilité de me faire comprendre, ainsi qu'on vient de le voir, par la majeure partie de mes amis médecins. Il y a tant de routine, surtout tant de paresse dans l'esprit des praticiens de second ordre, que ceux-ci condamnent en dernier ressort tout ce qui les embarrasse, leur demanderait du temps pour écouter, déduire et conclure : Ils prononcent comme le juge des *Plaideurs* de Racine, ils tournent, par une sentence

misérable, les difficultés de la position. Je hais, scientifiquement, de telles gens ; car c'est eux qui, sans le vouloir, sans s'en douter, suppli cièrent Salomon de Caus et l'étouffèrent dans son génie ! Je me borne à rappeler cette grande victime au-dessous de laquelle je vois *tout un peuple de martyrs...*

Quelques-uns se rencontraient, par-ci par-là, qui, pour se donner le mérite d'aborder les transcendances du métier, paraissaient accepter une partie de mes assertions : c'était pitié de les entendre ! Leurs échappées dans la physiologie intellectuelle me faisaient l'effet de celles que se permettent certains prédicateurs dans les domaines du ciel et dans ceux de l'enfer ! Ils arrangeaient mes dires — anatomiquement bien entendu — de manière à ce qu'il n'y avait rien à objecter... Figurez-vous des charpentiers de journées ou des tailleurs de pierre, qui n'ont reçu que quelques leçons de géométrie, s'avisant de parler du calcul différentiel.., l'ombre de Leibnitz en tressaillirait, n'est-ce pas? Or, mon esprit se soulevait d'indignation en entendant pérorer ces braves confrères sur un sujet dont ils n'avaient pas la première syllabe. Ce mouvement passé, j'étais sans fiel contre leur personne, et mes propensions pour eux n'y perdaient absolument rien. J'en donnerai un seul exemple..

Le docteur X... se trouvait, en 1800..., parmi les hommes politiques détenus à la Conciergerie. Dès que j'appris sa captivité, je m'empressai de le visiter pour lui offrir tous les services qui auraient été en mon pouvoir. Après une demi-heure de conversation touchant ce qui le regardait, il me dit : « Eh bien, mon pauvre Dumont, avons-nous retrouvé un peu de vigueur? — De laquelle? répliquai-je. Si c'est de la vigueur morale dont vous parlez, je vous répondrai, mon ami, que l'on ne retrouve que ce que l'on a perdu, et que celle-là ne m'a jamais abandonné; quant à celle du corps, c'est une autre question; et vous devriez le comprendre, ne serait-ce qu'au nom de la chirurgie, car il est des *entorses* qui sont tenaces. » Alors, me mettant le doigt indicateur sur le front : « *Sac à papier!* vous vous laissez aller par là... » Et il fit avec la langue un murmure qui me parut emprunté au gazouillement des moineaux !... Je le quittai avec un sentiment d'amertume où se mêlait un désir coupable, celui de le voir frappé d'une paralysie momentanée en vue de lui mettre le doigt sur la ligne médiane du dos, et de pouvoir lui dire, à mon tour, « vous vous laissez aller par là. » Oh ! il est bien vrai « que l'on peut toujours être ce que l'on doit, quand on est aisément ce que l'on veut. » J'ai découvert cette belle proposition dans La Motte Le Vayer.

Le médecin auquel je fais allusion est docteur; il a fait des livres; il a fourni sa part d'excellentes observations au chapitre de... Enfin, il a

son niveau dans le monde hippocratique; il est humain et charitable, mais il a une santé vierge, et *il n'est point philosophe* : deux conditions qui empêchent, lui et ses pareils, de saisir les finesses de la pathologie.

Dieu merci, il se trouva dans mon milieu des esprits supérieurs qui eurent davantage l'intelligence de mes maux, et leur nombre est encore assez grand pour que je ne puisse pas me placer dans la catégorie des natures tout à fait incomprises. C'est avec un vif contentement que j'en dresse la liste. Ils s'appellent :

Rostan, Calmeil, Lefebvre, Jolly, Royer-Collard, Martineau, Amédée Latour, Cerise, Réveillé-Parise, Bazignan, Paparel, Mélier, Berthon, Martin-Solon, Rochoux, Cruveilhier, Monfalcon, Barthez, Foissac. Blatin, Letalenet, Le Prévost, Fouques, Foullois, Schuster, Serrurier, Chérest, Sandras, Munaret, L. Saurel, Ach. Chéreau, Rillet, de Genève.

Puis, sont venus Isidore Bourdon, Orfila, Perdrix, Vosseur, Cabanellas, Angot, Henri-Roger, Levra, à Bruxelles; Bicknell, à Londres, Morel, Houssard, Pidoux, Brierre de Boismont, feu le professeur Forget, Ch. Londe, Herpin de Génève, Devay, professeur de l'école de Lyon; Bally, membre de l'Académie impériale de médecine, Constans, Caffe, Padioleau, Théodore Perrin, Toulmouche (1).

Voilà des noms jetés pêle-mêle et s'entrechoquant un peu, soit à cause de leur valeur respective, soit à cause du rang qu'ils tiennent, à mon égard, sur l'échelle de la serviabilité.

Je ne me rends solidaire d'aucune doctrine ni d'aucune passion. J'ai cité, j'ai glorifié, et je continuerai à le faire, sans me préoccuper de l'esprit de parti sous quelque rapport que ce puisse être. J'ai, dans ma correspondance, des lettres qui se touchent, et qui s'enflammeraient mutuellement si, par un miracle, la vie venait à s'emparer d'elles !.. J'estime les gens, non par leur cocarde, mais par leur cœur; non par leurs théories, mais par leurs actes. Je me sens porté vers tous ceux qui paraissent valoir quelque chose devant mon sens moral, et qui ont excité ma gratitude, *si peu que ce soit*. Les noms que je viens d'écrire se sont présentés à ma mémoire dans un ordre à peu près chronologique, ce qui explique comment l'auteur de l'histoire des hallucinations, par exemple, se trouve être l'un des derniers en ligne.

Si j'avais eu l'honneur de me trouver en relation avec MM. Lélut, Dubois, d'Amiens, Alfred Maury, Peisse, etc., etc., tous ceux, enfin,

(1) En dehors du cercle médical je dois citer : MM. Davenne, ancien directeur de l'Assistance publique, Élie de Beaumont, Roselly de Lorgues, Vielliard, conservateur de la bibliothèque du Sénat, le poëte Larivière, Alexis Godin, avocat près la Cour impériale de Paris, Jules de Prémaray, Piton du Gault, etc.

qui complètent notre phalange de penseurs, j'aurais également à les remercier de leur intérêt, mais je n'ai pas le privilége d'en être connu. Que cette œuvre de vérité, d'exactitude et *d'apostolat* tombe entre leurs mains, qu'ils me fassent la faveur de s'en pénétrer ; mon ambition, la plus soutenue comme la plus vive, sera satisfaite. Ce qui l'alimente, ce sentiment, en moi — je le répète de nouveau, — c'est le désir passionné d'être utile à mes analogues en douleur et en intermittence.

CHAPITRE XIV.

Malheur attaché à l'invisibilité de certaines maladies. — Réflexions sur la pitié. — La plainte, dans la souffrance, considérée chez l'homme, comme un droit naturel et imprescriptible. — Quelqu'un qu'on ne nomme pas.

> Rien ne soulage tant la douleur que la liberté de se plaindre; rien ne fait mieux sentir la joie que le plaisir de la dire.
>
> SAINT-ÉVREMOND.

Dans les anciens sacrifices, le prêtre apposait une marque sur le bétail choisi pour l'holocauste, et personne ne pouvait s'y méprendre. Dans le domaine de la pathologie, il y a, généralement, des caractères qui désignent le patient et lui assignent sa place dans le cadre nosologique; mais il est une classe de malades qui, par une exception fatale, je viens d'en donner témoignage, est dépourvue *du cachet des hosties!* Dès lors, il n'y a pour elle ni égards, ni pitié, ni assistance! Je pose la règle : c'est dire que je ne parle pas d'une manière absolue. Tout le monde ne se retira pas de moi, ainsi que je viens de le prouver, mais je fus suspect au plus grand nombre. Que de gens, avant ma chute, me faisaient profiter de leur amitié, m'offraient leur crédit, m'encourageaient à défricher mon chemin, et ensuite m'éloignèrent d'eux par le sentiment de défiance que leur inspirait une affection qu'ils taxaient d'*imaginaire*... Ceux de mes lecteurs qui savent les deux lettres que j'adressai, en 1852, au professeur Rostan, sur le mot *hypochondrie*, comprendront que je me sois élevé contre une dénomination pleine de dangers par les conséquences qu'elle entraîne. Ce sujet, je le reprendrai quelque jour, car je me sens la force d'y revenir mieux armé et suivi d'un plus riche bagage.

Généralement, on attache une grande importance à la cause par laquelle quelqu'un souffre et surtout au genre de spectacle qui en ressort. Pour être activement plaint et secouru, il faut réunir l'une de ces trois choses : 1° Que la douleur soit émouvante; 2° qu'elle se présente dans des conditions exceptionnelles; 3° que le patient porte un nom devenu populaire ou qu'il nous soit *complétement inconnu*. On a vu, il y a quelques années, la générosité extraordinaire qui se déploya à propos de l'enfouissement d'un pauvre puisatier d'Écully. J'étais alors, moi-même, dans les transes de la névrose la plus exaspérée, et ce que j'apprenais, journellement, de l'intérêt qu'apportaient toutes les classes de la société à la situation de ce malheureux me rafraîchissait l'âme. Par l'une de ces affinités mystérieuses que l'on rattache au hasard, des drames absolument semblables se succédèrent de distance en distance, et bientôt l'opinion publique n'y prit plus garde!...

Comme l'a dit Bacon : « La pitié est la plus faible de toutes les afflictions humaines... » Il l'appelle une affliction, et c'est juste! Chacun étant, pour son propre compte, plus ou moins en lutte avec la peine, il s'ensuit que, dès qu'une épine effleure le pied de ceux qui veulent bien s'apitoyer un instant sur le sort d'un homme dont les entrailles sont déchirées, ils délaissent cet homme; verraient-ils sortir de sa gorge la branche du buisson!... Oui, parce que les épines qui lacèrent autrui ne nous procurent qu'une sensation réflexe et toute spéculative; au lieu que celles que nous avons dans notre propre chair, si petites qu'elles soient, nous blessent bien davantage. De là, l'abandon!

Je disais qu'on attache une certaine importance aux motifs de la mauvaise fortune d'un plaignant; ce n'est pas une affaire de logique, c'est une conséquence idiosyncrasique; tel est touché par ceci, qui ne le sera pas par cela. La pitié a ses saveurs, il faut le croire, puisqu'elle ne s'exerce que dans des circonstances données. Je sais une personne qui a pleuré en entendant une voix amie lui raconter mes tribulations sociales, et qui, précédemment, était demeurée sèche au récit de mes persécutions pathologiques. — « Elle ne les comprenait pas, » dira-t-on. Elle aurait dû, tout au moins, *les admettre;* car cette personne est un médecin qui passe pour habile dans la science, et qui ne passe pas pour libéral au point de vue de la bienfaisance. « Pourquoi se plaindre, m'écrivait un jour un ami qui fait bande à part dans la classe des affligés. Mon âme est enroulée de nerfs pythiens, comme la vôtre... et languit avec silence dans la douleur, pour goût suprême!... Mon supplice s'alimente orgueilleusement des paroles qu'il retient, plutôt qu'il ne se soulage de celles qu'il sent se presser sur mes lèvres. Vous

peignez des douleurs qui ne peuvent se raconter, et vous éprouvez du soulagement à le faire... Je dédaigne, intérieurement, ce besoin de peinture *qui est en moi*, et je m'en tiens au superbe silence d'un supplice qui défie la sympathie et la compréhension des autres... Les cris de la douleur sont importuns comme ceux des hibous... » A la force et à la coloration de ce style, peut-être en reconnaîtra-t-on l'auteur? Je ne dois pas révéler son nom puisqu'il dédaigne l'attention de ses semblables, et qu'il siffle, comme le serpent de la Bible, contre ce qui ne peut ni le voir ni l'entendre. Sa lettre se termine par le coup de boutoir que voici : « Chacun a sa névrose à porter et doit trouver *la manière de s'en servir*... » On le voit, cette épître était peu confortante, et je l'aurais trouvée atroce si je ne m'étais pas souvenu que celui qui venait de l'écrire avait un cœur d'où étaient sortis, pour ma femme et pour moi, des flots de générosité et de tendresse. Je lui ripostai, non avec de l'encre, mais avec du feu!...

Il y a névrose et névrose : entre celle qui nous tourmente en nous laissant la liberté d'action, et celle qui nous tourmente en nous liant bras et jambes, qui s'oppose à l'exercice de nos facultés, nous encloue dans la misère, et attire sur nous de tacites reproches, n'y a-t-il pas une différence incommensurable?... Le confrère que je mets en jeu, au lieu de décroître, n'a cessé de grandir; sa fortune, sa science, sa réputation, se sont accumulées conjointement avec les années. Il a un riche foyer d'idées; il a pu faire rayonner ce foyer dans de beaux et estimés volumes, dans des feuilles périodiques... Il a une parole facile, enluminée, qu'il exerce sans nulle fatigue dans les salons et dans les Sociétés savantes; enfin, il est distrait, occupé, tiré d'avec lui-même par une clientèle de choix et par les tourbillons du grand monde. Entre lui et moi, il faut mettre plus de distance qu'il n'en existe entre les deux pôles!

Oui, il est des natures qui, comme l'a si poétiquement chanté le triste Young, « plongent, avec délices, pour chercher des perles dans le torrent de l'affliction » : *I dive for precious pearls in sorrow's stream...* Mais ces natures ne se rencontrent que dans les extrêmes de l'humanité; elles sont, ou d'une trempe extra-supérieure, ou n'ont qu'une âme de sauvage, pour ne pas dire un peu moins! Levaillant, et beaucoup d'autres voyageurs, nous apprennent que les Hottentots, les Cafres, les Gonaquois et les Namaquois souffrent en se mettant à l'écart, sans pousser aucun gémissement et s'enroulent, eux aussi, d'un stoïcisme qui a la plus parfaite analogie avec celui dont font preuve les chiens malades et autres créatures en dehors de l'homme.

Qu'on songe que l'individualité la plus éminente de toutes, par la

profondeur de la pensée autant que par l'élévation du langage, celle qui s'est révoltée avec le plus d'énergie contre le mal moral et contre le mal physique, Job, enfin, justifie tous les soupirs, tous les cris et toutes les larmes. Après lui, viennent Jérémie, David, etc. ; et en descendant l'échelle de la littérature élégiaque, ou *pleurarde*, comme d'aucuns l'appellent, on arrive à Chatcaubriand, à ses condisciples en cette école; c'est-à-dire, à la plupart de ceux qui, de nos jours, savent se servir d'une plume. C'est que, comme l'a dit l'écrivain moderne que je viens de nommer : « Dans notre vallée, ainsi qu'aux enfers, il est je ne sais quelle plainte éternelle qui fait le fond ou la note dominante des lamentations humaines : on l'entend sans cesse, et elle continuerait quand toutes les douleurs créées viendraient à se taire ! »

Que mon correspondant ne se targue donc pas de son impassibilité —qualifiée par lui de *superbe* — et qu'il s'applaudisse de savoir trouver des douceurs balsamiques dans le fiel qui filtre à travers les névrilèmes de son appareil sensitif. Il est une anomalie parmi nous, car *il dépasse la règle !...*

CHAPITRE XV.

Tous ceux qui souffrent réclament l'attention de leurs semblables. — Exemples à ce sujet. — La résignation, en général, et la mienne en particulier. — Mes découragements passagers et mes imprécations.

> Celui dont les malheurs attirent l'attention
> est à demi consolé...
>
> DUCLOS.

L'une des grandes lois de l'humanité est donc de protester contre la douleur, en empruntant les formules variées de la plainte. « C'est la pitié qui nous distingue des animaux stupides, » dit Juvénal, dans sa belle satire sur la superstition. Tous ceux qui sont sous le billot la recherchent et l'implorent par toutes les voies possibles. Le maréchal de Saint-Arnaud, dans l'ordre du jour qu'il donna le 28 septembre 1854, du bivouac de Menkensie, sécrie : « Soldats! *vous me plaindrez,* car le malheur qui me frappe est immense, irréparable et peut-être sans exemple! » Voilà pour le général à l'âme de fer qui, le premier, commanda l'armée d'Orient. Veut-on le résumé des vœux que formaient chacun des individus composant cette armée, le voici : « Regardez-moi,

ayez pitié et me secourez!.. » Cela était dans les millions de lettres qui sont parties de la Crimée, et, dans celles où les yeux ne le lisaient point, il s'y trouvait encore! Les mêmes choses sont réclamées par M. le docteur Fauvel, en faveur des médecins militaires de l'expédition : « Continuez vos généreuses sympathies; elles les encourageront et les *soutiendront* dans leurs efforts pour accomplir leur mission. »

Le *miserere* est donc dans tous les cœurs et monte à toutes les bouches. M. le docteur Gimelle fils, dans un mémoire couronné par la Société médicale de Bruxelles, a énuméré les moyens qui ont été tentés pour maîtriser la souffrance; mais, quelque chose qu'on fasse, quelque secours qu'on invoque, elle nous dompte, et nous étreint souvent jusqu'à scandaliser notre esprit à force de l'humilier!.... « Je me méprise lorsque je suis malade, » me disait un jour le professeur Georges Ville. Toutes les fois qu'Anne d'Autriche, sur l'avis de son directeur, retenait les cris que lui arrachait son cancer, il lui survenait de terribles suffocations, et son fils, cet homme si haut, si bien trempé par l'orgueil, devint tributaire de la douleur sous le scalpel de Félix de Tassy. Qu'on se souvienne de l'agonie de Mirabeau, de celle de Broussais et de tant d'autres qui dépassent, sous un rapport ou sous un autre, la portée commune de l'humanité, et l'on trouvera tout simple que j'aie fléchi par intervalles sous la lourdeur de ma charge.

En lisant l'éloge que M. Marchal de Calvi prononça sur la tombe de son ami Vidal, mon attention a été frappée par un passage que j'ai dû m'approprier; le voici : « Prenons garde que les ennuis, les soucis, les difficultés de la vie, le malaise du foyer, la fatigue d'aujourd'hui, l'inquiétude de demain, ne fassent naître, à de certains moments, l'amertume dans les âmes les plus fortes, et, d'autant plus, *qu'elles sont plus fortes*... » Comment, à ce propos, ne pas se rappeler la fureur dans laquelle, au dire de Corvisart, se mit Napoléon 1er contre le poil qu'une brosse à dents avait implanté dans ses gencives!

« Ce qu'il y a de plus répulsif dans la douleur, s'écriait sous les voûtes de Notre-Dame le P. Félix, c'est *la persuasion de sa stérilité*... Voilà ce qui suscite des indignations *qu'on ne peut réduire*. » Mais, pour brider ce sentiment de spontanéité, il faut que l'âme ait été saintement transformée, état qui n'était pas le mien, car j'avais le martyre sans les grâces qui le soutiennent, sans le céleste délire qui le fait oublier! Mes forces *vives* étaient exclusivement prises au sein de l'amour terrestre : j'étais un mortel, et non *un demi-dieu!*

Montaigne confesse de quelle manière il était affecté au sujet des

traverses de la vie : « Je desdaigne de m'amander à demy... Quand je suis en mauvais estat, je m'acharne au mal, je m'abandonne *au désespoir* et me laisse aller *vers la chûte*... Ou tout bien ou tout mal, etc. » Je mets plus de soumission envers la loi qui régit le monde, car *j'accepte le mélange;* mais, dans ce que dit ensuite le philosophe, je me reconnais comme dans un miroir. Je ne résiste pas à l'entraînement de le rapporter : « Au rebours des autres, dit-il, je me trouve plus dévot en la bonne qu'en la mauvaise fortune, et fais plus volontiers les doux yeux au ciel, pour le remercier que pour le requérir... Le bonheur m'est un singulier aiguillon à la modération et modestie. La prière me gagne, la menace me rebute; la faveur me ploie, la crainte me roidit... Les prospérités me servent de discipline, comme aux autres les adversités et les verges... »

J'ai médicamenté, soutenu et consolé, en 1853, M. D..., capitaine du 69e de ligne, en garnison au Mont-Saint-Michel, qui était ainsi fait. Affecté d'une gastralgie qui se montrait souvent sous des formes violentes, il devenait d'autant plus sévère contre les hommes de sa compagnie, qu'il souffrait davantage. Un jour, étant dans sa chambre, je vis entrer son sergent-major pour lui porter plainte contre un grenadier : « Huit jours de salle de police, » dit-il. Quelques secondes ensuite, se sentant un peu allégé dans sa douleur : « Non, quatre jours. » Le sous-officier sort; il le rappelle, et réduit la punition à un seul jour; enfin, la crise dissipée, ou à peu près, il s'écrie : « Ah! docteur, que je suis injuste! car, tout bien considéré, la peccadille dont il s'agit ne mérite pas deux heures de consigne. » Et il partit pour la caserne afin de réparer les sottises que lui avait fait commettre son estomac. Voilà, en vérité, une bonne nature.

Je n'acceptais donc pas, constamment avec patience, la condition qui m'était faite, et dont le lecteur ne connaît pas encore toute l'étendue. Je la considérais comme *exceptionnelle*, ce qui compliquait, dans mon jugement, le mystère de la réparabilité... C'était bien assez, à mon sens, que la pathologie exerçât son action d'une manière temporaire, comme il arrive à l'égard de la masse; car, dans les vues générales, la souffrance, soit physique, soit morale, est *un accident* et non *une condition*. Je ne pouvais comprendre que le Créateur eût fait entrer dans l'harmonie de son œuvre de véritables *parias;* désignation que je donnais aux personnes qui ont reçu des formes disgracieuses qui repoussent, à celles qui sont privées de l'un ou de plusieurs de leurs sens ; à celles, enfin, qui sont vouées à l'incurabilité. Cela est, pourtant!... Chaque plante qui naît a droit de sentir, de temps à autre, les rayons du soleil, et il est des hommes — oui, il en est! — qui gémissent depuis

leur éclosion jusqu'à leur tombe : ce n'est pas une exagération de poëte, d'artiste ; c'est un fait qui pèse sur l'entendement comme un morceau de plomb !...

Il ne s'écoulait pas un jour que je n'eusse à me roidir contre une injustice, une cruauté, une infortune quelconque. Ces choses sont à demeure au milieu de nous, passent incognito sous le regard des gens affairés, bien portants, satisfaits d'eux-mêmes, du Gouvernement et de la Providence. Les hommes de cœur et de souffrance, au contraire, ont des yeux de lynx pour saisir les détails hideux de l'Association humaine, et une seconde vue pour pénétrer dans les profondeurs de son bourbier ; ils sont livrés à la révolte morale, par rapport à ce qui les touche comme par rapport à ce qui touche autrui. Or, au médecin sensible et réfléchi, aux prises avec un mal personnel et durable, ne demandez pas de la gaieté ; ne soyez point étonnés, lorsque vous le remarquerez dans la rue la tête baissée et la physionomie portant des expressions qui vous déplaisent. C'est qu'il n'est pas de ceux qui croient à la progression du bien-être social, tel que l'annonçait, jadis, chaque année, le discours de la Couronne. Il souffre pour lui, il souffre pour tous, et sa vie entière est une protestation contre ces désolantes, mais trop véridiques paroles : « L'homme est l'ennemi de l'homme !... »

CHAPITRE XVI.

Comment et pourquoi je comprimais mes colères. — Mon opinion touchant les extrêmes dans le bien comme dans le mal. — Nouvelles réflexions sur l'incompréhensibilité. — Faits historiques.

Conversus sum in ærumnâ meâ....
PSALM.

Immergé dans de telles eaux, je me débattais, je secouais les épaules, je grinçais des dents contre Dieu qui me laissait souffrir, contre la science qui était aveugle autant qu'impuissante. « Le monde matériel, pensais-je avec Champfort, paraît être l'ouvrage d'un être puissant et bon, mais le monde moral n'est que le produit des caprices d'un diable devenu fou. » Ce vers de Dante était comme à demeure sur mes lèvres.

Perchè una gente impera e l' altra langue ?...

Plus tard, cependant, je me pris à reconnaître que la foi du Christ peut seule donner une raison solutive, quoique nuageuse, de ces problèmes, qui semblent si monstrueux à celui qui en médite les effets tyranniques. Ces soulèvements intérieurs n'eurent jamais de témoins, ils ne faisaient explosion que dans la solitude, ce qui rendait plus vive ma répugnance à me trouver en face de moi-même; car, dans cette condition, je sentais davantage mes liens et j'apercevais, d'une manière plus sensible, que mon embarcation, *chassant sur son ancre,* selon le langage des marins, marchait à la dérive...

Après m'être « tourné et retourné dans ma peine, » la vue de ma femme, la voix de ma mère ou celle de ma sœur apaisaient l'orage, et, aussitôt, je retrouvais la résignation suivie de l'espérance. Une considération me maintenait, c'est que je craignais, en me laissant aller, d'être taxé d'aberration ou de rage, ce qui aurait apporté le comble à mes maux et m'aurait perdu sans ressources !.. Non-seulement on ne m'a jamais entendu proférer d'imprécations, mais on ne m'a jamais vu pleurer, pousser de soupirs et proclamer que j'étais le plus malheureux des hommes ; exagération très-commune aux malades de mon espèce et à beaucoup de gens dont la santé est à l'abri de continuels désordres. C'est qu'au milieu de tous mes tourments je n'ai jamais cessé de croire que nul, ici-bas, n'a le droit de se dire le plus robuste par le corps, le plus éminent par l'esprit, le plus riche par la fortune, et ainsi de tous les avantages connus. Renversant la proposition, il en est résulté, pour ma philosophie, que nul, également, ne peut être fondé à se regarder comme étant sur le dernier échelon de la fatalité ; or, je n'ai pas eu à évincer de ma bouche cette plainte vulgaire : « Je suis la plus malheureuse des créatures. »

Si je dissimulais mes accidentelles colères, d'un autre côté je me laissais aller, on le sait, à parler amplement de ce qui en faisait le motif. Comme je n'étais pas morbidement stigmatisé, que les choses que j'accusais étaient peu ou point indiquées dans les livres, que, dans tous les cas, elles y étaient éparpillées, ceux avec lesquels j'étais en relation ne furent pas aptes pour la plupart, à me donner des secours efficaces. Qu'on se remémore l'avant-dernier chapitre où j'établis que la pitié n'est pas tenace de sa nature ; qu'elle fléchit vite et nous abandonne sur le chemin — sous prétexte qu'elle ne peut s'inféoder, ni à une seule affliction, ni à une seule existence — et l'on comprendra le délaissement où je me trouvai. J'ai expérimenté, bon nombre de fois, cette *impartialité* qui, poussée trop loin, a pour effet de ne porter remède à aucune infortune... Parmi les personnes qui voulurent bien continuer à m'aimer, à me tolérer dans leur intimité, il en est qui se

méprirent sur ce qui pouvait contribuer à augmenter mes efforts dans la lutte. Au lieu de m'élargir la respiration, elles la comprimèrent par des excitations maladroites. Oui, elles s'évertuaient à diminuer plutôt qu'à développer mon énergie, car elles ne cherchaient rien moins, sans qu'elles s'en doutassent, qu'à vouloir me faire franchir *les bornes du possible!* Écoutez, lecteur :

Par un brouillard extraordinaire du mois de décembre, je me trouvais dans un omnibus, entre dix et onze heures du soir. Arrivé sur la place du Carrousel — alors elle ne ressemblait guère à ce qu'elle est aujourd'hui — les chevaux s'arrêtèrent net, car le mur qui supporte la grille des Tuileries leur barrait le passage. Le cocher n'apercevant pas cet obstacle invincible, les traitait de *rosses*, il les assommait de coups! et les malheureuses bêtes se meurtrissaient les jambes sans pouvoir avancer... Des agents de l'édilité vinrent, éclairés par des torches, nous remettre dans la voie.

J'ai eu à mes trousses de semblables automédons qui, par un manque de lumière, ont jeté dans mon cœur de fécondes amertumes! J'ai eu des étourdis, des gens sans réflexion qui m'ont appliqué le soufflet que reçut un jour le pauvre Houdar de La Motte. On sait que cet écrivain — dont la somme de talent était bien supérieure à celle que lui accordait Voltaire — fut atteint de cécité vers l'âge de quarante ans; et ce que l'on sait moins, peut-être, c'est que, ayant heurté quelqu'un dans une promenade publique, il en reçut l'injure dont je viens de parler. La Motte, dont la placidité ne le quittait que lorsqu'il était question de polémique littéraire, répondit : « Eh, Monsieur, regardez-moi : *je suis aveugle!* Le malheur du poëte était patent, appréciable; le mien était mis au chapitre des imaginations déréglées; il échappait — qu'on me passe cette tournure tout anglaise — il échappait à la *respectabilité*... Ayez une vérole bien constitutionnelle, ayez la goutte, cette *rouille* de l'abus gastronomique, ayez la teigne et le marasme, mais gardez-vous, par-dessus toute chose, d'une maladie qui s'obstine à demeurer voilée; sans quoi, vous êtes de la tribu d'Obermann...

Se sentir tacitement accusé d'inaction lorsqu'on trépigne de ne pouvoir agir, n'est-on pas, par exemple, comme serait une femme du monde, jeune, coquette, à laquelle on reprocherait *d'avoir de la barbe*... lorsqu'elle a, en vain, essayé de tous les épilatoires de la pharmacie industrielle? Il ne dépend pas plus de nous d'empêcher la production des phénomènes morbides que d'empêcher le système pileux de pousser d'une manière mystifiante. J'ai vu des hommes s'irriter contre leurs compagnes parce qu'elles amenaient au monde des filles, tandis qu'ils désiraient des garçons... Oh! que le sens commun est rare!... Et d'au-

cuns prétendent que les animaux sont privés de raison ? Je soutiens, moi, qu'en fait de logique, ils sont nos maîtres.

Sous le règne de Vespasien, il se trouva un général romain, du nom d'Agrestius, qui se tua de désespoir parce que l'empereur n'avait pas ajouté foi au rapport qu'il avait fait sur les forces de l'ennemi. Qui aurait le secret de tous les suicides pourrait montrer combien il en est qui reconnaissent pour cause l'injustice et l'incompréhensibilité pathologique.

En octobre 1847, la ville de Valenciennes fut le théâtre d'un double meurtre qui s'accomplit dans la famille Lemoine. L'un des membres de cette maison était en proie à une affection d'entrailles très-rebelle qui ne faisait que s'accroître en dépit des tentatives de l'art. Un jour, ne sachant à quel saint se vouer, il propose à son frère une partie de cartes. Celui-ci, qui d'ordinaire rebutait ses plaintes, n'y consentit point et accompagna son refus de paroles blessantes. La nuit suivante, le patient lui déchargea un pistolet dans la tête, et, d'un second coup, il se délivra lui-même d'une vie qui lui était d'autant plus à charge qu'elle était méconnue.

Il est donc bon que l'enseignement médical détourne les cœurs, autant que possible, de la pente si naturelle qui les éloigne de toute commisération en faveur des souffrances occultes et impérimables. Malheureusement, nos écoles sont on ne peut plus peccables à cet endroit.

CHAPITRE XVII.

Consolations infructueuses que me donnaient la plupart des personnes auxquelles je me plaignais. — Possibilité de développer davantage le sentiment de la pitié envers ceux qui souffrent d'une manière invisible. — Partie compatissante de l'humanité. — Glorifications et remarque.

> Comme on a trouvé le cœur et la main d'austruy ouverte à bien faire, aussy faust-il avoir la bouche ouverte à le prescher.
>
> CHARRON.

On me disait : « Pourquoi vous tourmentez-vous ? Il ne faut pas penser à tout cela. » C'est comme si l'on eût dit à un phthisique : « Pourquoi toussez-vous? » Il est vrai qu'on n'articulait cette formule, à l'égal de tant d'autres, que par manière d'acquit, sans aucune péné-

tration charitable; comme on dit : « Portez-vous bien! » Dans l'état normal, on accepte le souhait avec la même indifférence qu'y apporte celui qui le forme, sans tenir compte de sa non-valeur et comme une simple politesse; mais il est des situations dans lesquelles il nous faut plus que de l'urbanité... Dire, en l'air, à quelqu'un qui ne sait ou donner de la tête : « Il faut de la patience; ça ne durera pas toujours... » c'est employer des banalités qui irritent plus qu'elles ne soulagent. C'est un grand art que celui de donner de la consistance à des paroles qui, dans le fond, n'expriment absolument rien, et tout le monde n'est pas en possession de cet art. Le pauvre qui sollicite l'aumône d'un riche peut-il ne pas être indigné lorsque celui-ci lui riposte : « Que Dieu vous assiste! » Ne vaudrait-il pas mieux chercher une réponse moins dérisoire, moins *courroucante?*.. J'en ai eu à mes trousses qui, comme Lopez de Véga ou Chapelain, paraphrasaient, dans une diction éloquente, les misères dont ils étaient à l'abri : méthode tout aussi condamnable que la première. Quant à moi, je me suis toujours appliqué à *édulcorer,* dans de convenables proportions, *mes fins de non-recevoir*, et à donner à mes adoucissements des saveurs qui témoignassent de ma sympathie pour ceux qui m'exposaient leurs peines.

On m'objectera que puisque la nature humaine est ainsi faite, il est inutile de tenter de la mettre autrement; à quoi je ferai observer que, depuis quelques années, les institutions et les ouvrages zoophiliques développent, chez des gens où elle n'était qu'en germe, la compassion pour les animaux soumis à de mauvais traitements. Sous leurs yeux, d'atroces sévices se commettaient, et ils les regardaient avec une stupide indifférence, tandis que leur cœur, plus *éduqué*, prend, aujourd'hui, fait et cause pour ces sortes de victimes. J'espère donc n'avoir pas moins de succès qu'à l'égard des bêtes domestiques. J'ai été l'un des *boute-en-train* de la protection que méritent celles-ci : je me réjouis en songeant que je suis le *précurseur* des avocats de la souffrance invisible; car ce livre répandra des semences qui *lèveront* tôt ou tard, j'en ai l'orgueilleuse croyance.

Il me fallut du temps, infiniment de temps, avant de pouvoir comprendre *qu'on ne me comprenait pas;* que mes accents étaient perdus ou qu'ils ne me procuraient, tout au plus, que les encouragements infertiles dont je viens de faire la censure. Oui, il me fallut du temps avant d'admettre, avec Saint-Evremond, que la société, sauf de rares exceptions, n'est composée que de gens qui songent à leurs affaires et de gens qui ne songent qu'à leurs plaisirs.

En m'arrêtant sur les degrés divers de la commisération que j'ai rencontrée, je suis conduit à une remarque assez importante, au point de

vue physiologique et social, et de laquelle il résulte que je puis ranger en deux catégories distinctes les personnes avec lesquelles je me suis trouvé familièrement en rapport : 1° Celles qui proviennent de la population spoliée et persécutée durant la grande révolution ; 2° celles dont les pères furent, non-seulement garantis contre les tribulations de cette époque, mais qui, en outre, profitèrent des déplacements de la richesse. Je ne fais le procès à qui que ce soit, car nous naissons sans pouvoir choisir (entre des haillons et des langes écussonnés) le morceau de toile qui doit nous servir de première enveloppe. Mais je pose en fait que les hommes qui sortent de la génération nouvelle se signalent par une santé plus robuste, moins nerveuse, moins impressionnable ; que, partant, ils m'ont donné lieu d'observer qu'ils avaient, moins que les autres, l'intuition des douleurs masquées..., c'est qu'il leur manque cet élément de délicatesse morbide et raffinée qui éloigne si fort de la constitution gauloise. Il y a entre ces deux divisions de citoyens toute la différence qui sépare Athènes de Lacédémone. Un auteur distingué et d'une probité parfaite va confirmer ce qu'impliquent mes paroles.

« La vie, en excitant les ordres de la volonté, réfléchit physiquement l'action des pensées et des sentiments, et l'on peut juger par là de son influence sur le fœtus qu'elle vient animer. Les formes sont modifiées, et, sous le rapport matériel, les résultats sont évidents... J'ai la pensée que si deux ou trois générations successives étaient appelées, en ce monde, dans un sentiment de pur amour, les organisations s'amélioreraient et le moral se rapprocherait de celui des anges... » (CHARDIN.)

Je vais donner un précieux pendant à cette citation en empruntant quelques lignes au savant et vénérable docteur Buchez.

« On ne peut jamais abstraire complétement un homme, dit-il, du milieu où il vit. Il y a toujours autour de lui une atmosphère morale ou scientifique qu'il respire sans s'en apercevoir, et dont son esprit se nourrit, en quelque sorte, malgré lui. Nous subissons tous cette condition de la vie intellectuelle. »

Tout ce que je viens d'écrire me représente dans la première période de mon affection, mais avant d'en poursuivre l'histoire, besoin est que je raconte les difficultés domestiques dans lesquelles j'avais à me débattre. On me verra comme un oiseau blessé sous l'aile, poursuivi par le chasseur ou entourbillonné par la tempête.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE PREMIER.

Éthopee de Marie-Louise-Fanny Roberty : *Dimidium animæ meæ....*

« Madame Rostan a été très-sensible au souvenir de votre chère femme. Nous sommes toujours dans l'admiration de voir tant de courage et tant de vertu dans un corps si débile, etc. »

(Le professeur ROSTAN, *Lettre* au docteur DUMONT.)

Ne pouvant parler de mon existence sociale sans donner une idée de la femme énergique et aimante qui a été mon *Siméon* — non par un simple coup de main, mais par une assistance de plus d'un quart de siècle, — qui a partagé le pain de mes douleurs, le sédiment de mon calice; dont la vie, enfin, a correspondu avec la mienne, selon la loi qui régit les organes doubles, je vais lui consacrer ce chapitre : ce sera le plus bel éloge que je puisse faire de l'institution du mariage.

Tous ceux qui la connaissent depuis longtemps, qui l'ont vue dans les secrets de l'existence privée, témoignent de leur admiration pour elle; ils ne la nomment que *la femme forte*. On reconnaîtra, par la suite, que si les traditions de la famille, traditions prises de loin peuvent s'allier avec les déchéances qu'amènent les événements de ce monde, certes, c'est bien dans l'individualité que je raconte ; car on y surprendra, sans peine, les indices d'une vaillante et noble origine. Il est des gens, et il en est beaucoup, qui outragent par la direction de leurs mœurs, la devise de leurs ancêtres ; quant à Fanny Roberty, elle n'a cessé de mettre en pratique ces mots, presque effacés, que j'ai découverts sur de vieux parchemins dans les greniers du logis paternel : *Più forte nell'avversita.*

Il n'y a dans son caractère, ni hauteur ni dédain ; on n'y trouve qu'un sentiment de dignité parfaite joint à une bienveillance qui ne se dément

jamais envers qui que ce soit. Néanmoins, il ne faudrait pas qu'on l'aiguillonnât d'une manière abusive, parce qu'on pourrait expier, sous un jet de fines aiguilles, cette attaque imprudente. Sa mansuétude la rend, du reste, si indulgente pour les misères générales, qu'il lui est rarement arrivé de fustiger ainsi ceux qui se sont avisés de lui faire une blessure. Lorsque les sots — c'est d'eux que je parle — revêtent devant elle des poses et un langage orgueilleux, elle leur imprime un léger regard de pitié qui les déconcerte et leur fait tourner bride.

Elle a le cœur plein de bonté et plein de lumières, réunion des plus défavorables dans une existence semblable à la sienne. Dès que la nécessité lui a ordonné de renoncer aux plaisirs du monde, elle a oublié qu'elle était *femme* et *jeune*, et s'est adonnée tout entière à ses obligations, quelques dures qu'elles lui apparussent. Claustrée dans le domicile conjugal, elle s'y est livrée à des calculs compliqués, en vue de modifier les difficultés du foyer et de m'en égayer les tristesses... Tous mes amis, encore existants, peuvent confirmer ce fait.

Ce qu'elle a dépensé pour son propre compte, en ornements de toilette, il le lui fallait, sous peine de compromettre — ô stupidité ! — la part de considération sociale que nous avons acquise. Dans tout le cours de sa vie matrimoniale, elle n'est pas entrée, un seul instant, dans cette lutte de vanité ruineuse qui fait commettre, aux femmes de tous rangs et de toutes bourses, de si déplorables écarts de conduite.

Ainsi, sage pour elle-même, dévouée pour les autres, conseillère modeste, chrétienne soumise, telle est, en résumé, la partie éthique de ma pauvre et chère compagne.

Louanger sa femme est chose presque aussi délicate que se louanger soi-même ; c'est s'attirer le sourire de ceux qui sont immoraux *sans le savoir*, et qui plaisantent de tout par coutume. Des esprits supérieurs n'ont pas craint d'encourir ce ridicule ; tels sont le ministre Necker, père de madame de Staël, Crébillon le tragique, le poëte Burger, le publiciste Bonnin, Michelet, Klopstock, qui a écrit la vie tout entière de sa *Marguerite*, Joseph Droz, le moraliste, qui publiait que pendant quarante-sept ans l'amour qu'il avait eu pour sa femme *n'était jamais dégénéré en amitié*. Fernel mourut du chagrin que lui causa la perte de la sienne, ce qui faisait dire malignement à Guy Patin qu'il « ne reconnaissait pas la force de caractère de ce médecin dans cette extrême complaisance. » Barbé Dubourg dédia à la fée de son toit domestique son ouvrage sur la botanique « bien que, avoue-t-il, le public n'ait pas plus de foi aux époux heureux que de commisération pour les époux malheureux. » Vicq-d'Azyr, son panégyriste, fait remarquer que le dessein de Dubourg n'était pas de combattre cette opinion, mais seule-

ment d'offrir à la personne qu'il aimait le plus, celui de ses livres auquel il tenait davantage. Le grand Haller fit imprimer bon nombre de vers adressés à sa chère Marianne; l'élégie qu'il fit à l'occasion de sa mort passe pour l'une de ses plus belles inspirations littéraires.

J'ai donc, dans cette voie encore, d'illustres modèles qui m'enhardissent à terminer, sans timidité, la peinture à laquelle m'engage ce chapitre.

J'ai indiqué les attributs qui caractérisent la femme sage et forte comme l'entendait Salomon. Je dirai, maintenant, que, sous le rapport intellectuel, mon associée a un esprit prompt, mathématiquement droit et coloré, comme le sont, en général, les imaginations méridionales; il n'a pas été soigneusement cultivé dans le premier âge, mais il s'est enrichi par une observation constante, par un commerce habituel avec des gens instruits, dans de sérieuses lectures, enfin par le concours qu'il me prête depuis tant d'années. D'où il suit que celle dont je parle aurait plus d'avantages à soutenir un examen sur le banc des hautes études que sur celui d'une école primaire; car elle a en horreur de revenir sur des éléments qui, lui ayant été mal enseignés d'abord, lui ont fait verser ses premières larmes. Par exemple, elle répondrait mieux sur une question de physique ou de chimie que sur une règle de participe, et porterait un meilleur jugement sur la valeur réelle d'un manuscrit *que sur sa ponctuation;* ce qui est dû à un grand sens logique et à une oreille on ne peutplus sensible à la prosodie. Ses idées ne se transmettent, depuis longtemps, que sous des formes qui rappellent les miennes propres. Elle a mon style; à ce point que les personnes qui la lisent — quand elles ne savent pas la capacité de son intelligence — ne manquent pas de croire que je lui ai dicté ce qu'elle signe de son vrai nom. Elle n'a jamais osé tenter d'utiliser ses facultés mentales au profit de notre ménage; elle ne l'a pas osé, autant par un manque de confiance en son mérite, que par sa répugnance marquée pour la publicité. Ce n'est pas sans peine que j'ai obtenu d'elle son consentement à faire insérer dans le journal l'*Avranchin* du 31 mai 1857 les quelques lignes que voici et que je rapporte en témoignage de ce que j'avance.

MON RÊVE SUR LE 13 JUIN.

(Nuit du 18 au 19 avril 1857.)

A MADAME JULIE VERGER.

Voici un choix de mon fantastique.
Émile DESCHAMPS.

« Les mathématiciens se trompent, comme tous les autres hommes, et je ne doute pas que celui qui a prophétisé l'anéantissement de notre planète n'ait extrait de ses calculs que des éléments d'une profonde mystification : à bientôt donc l'universelle risée !

» Je suis, pour ma part, remplie de quiétude sur cette prédiction, je ne m'en occupe point ; seulement j'en entends parler, et c'est sans doute ce qui l'a fait intervenir dans mon sommeil si agité et si difficile ! J'ai été sollicitée plusieurs fois à écrire mes rêves, parce qu'en général ils constituent des drames complets et imprégnés de cette poésie sinistre qu'on pourrait appeler la poésie des suppliices. Quant à la composition incube de la nuit dernière, elle exprime un mélange de situations poignantes non moins qu'agréables.

» C'est le 13 juin, deux heures de l'après-midi. Je suis assise près de ton cousin, dans la pièce qui nous sert de salon, et dont les fenêtres donnent sur la grève, en face le coteau où s'élève la gracieuse ville d'Avranches. Tout à coup une clarté vive et argentée se substitue à la lumière du soleil ; elle est produite par la lune dont l'apparition forme une anomalie manifeste. Un mugissement lointain fait connaître que la marée arrive aussi d'une manière insolite : je suis frappée de surprise !... Mais lorsque l'Océan a environné le rocher en se soulevant avec fureur, qu'un bruit sourd, sorti des entrailles de la terre, se confond avec le vagissement des flots, je me sens effrayée ! Alors une voix, que je crois reconnaître, répète ces jolis vers que M. R*** m'avait communiqués par sa lettre du 30 mars :

On dit qu'un bel astre s'élance
Du fond du grand firmament bleu,
Déployant, dans un cercle immense,
Une vaste robe de feu !
Mortels, pourquoi vous mettre en peine ?
Cette planète se promène,
Depuis que Dieu créa le jour,
Dans l'infini de son domaine.

Sans danger pour l'espèce humaine,
Mille fois elle a fait le tour
De notre terrestre séjour.
Si cette comète argentine
Paraît plus grosse à son retour,
C'est qu'elle a voulu, j'imagine,
Se mettre à la mode du jour :
Elle revient en..... crinoline !

» L'idée finale, remarquable par sa plaisante originalité, me fait rire aux éclats, rire qui est scindé par la production d'une nouvelle lune engendrée de la première, et autour de laquelle voltigent des millions de colombes qui tiennent en leur bec des brins de verdure entremêlés de petites fleurs ; de ces fleurs s'échappe une pluie de pétales qui embaument et portent à l'ivresse. Dans le premier moment, la beauté de ce spectacle me procure une sorte d'extase ; je suis suspendue entre l'admiration et la peur ; équilibre qui est soudainement rompu par la venue d'un nuage opaque, immense, d'où se dégage une odeur des plus étranges. Plongée dans la pénombre et toute bouleversée, je tombe à genoux en demandant à Dieu d'avoir pitié de moi, car je ne doute plus que ces choses ne soient le prélude du cataclysme prophétisé par le disciple d'Uranie. Sur-le-champ il tombe du ciel, à quelque distance de mes pas, un corps étoilé, servant de piédestal à une jeune fille d'un aspect ravissant ; elle est drapée d'une gaze brochée d'or et parsemée de diamants, si parfaitement soustraits aux lois de la pesanteur, qu'ils se soumettent à toutes les ondulations du voile..... D'un geste solennel et tendre elle m'ordonne de la suivre, et je reconnais dans ce fantôme la cousine bien-aimée que je perdis, tu sais..... Voyant que j'hésite, elle me saisit d'une main de glace et m'entraîne sur la surface des eaux, en glissant l'une et l'autre comme des alcyons à travers l'épaisse vapeur. Dans un clin d'œil, nous nous trouvons baignées d'une tiède et brillante atmosphère où se dessinent en lignes électriques, brisées à l'égal de celles de la foudre, des marches dont l'ascension est incommensurable ! Telle est la route que nous gravissions, lorsque j'entends mon compagnon de vie qui m'appelle de mon nom avec un accent plein de mélancolie : je lui parle, mais il ne m'entend point ! Alors, la créature extra-terrestre, demeurée muette jusqu'ici, tire de sa bouche, comme d'une harpe, des paroles si pénétrantes et d'une portée si lointaine, que le délaissé y répond par des mots entrecoupés qui expriment ses regrets et sa tristesse.

» Hosanna ! hosanna ! s'écrient des êtres invisibles, et cette acclama-

tion retentit dans tous les coins du globe. A peine a-t-elle fini de vibrer, que je me trouve dans une avenue formée d'arcs-en-ciel, conduisant à un séjour que nulle langue ne saurait décrire, parce qu'il est celui du Seigneur!.....

» N'ayant point passé par les affres de la mort, et n'ayant pas été absoute des taches faites à mon âme par le péché d'Ève et par mes propres fautes, je me sens étouffée dans ce milieu des saints et des Anges. Je me réveille honteuse d'être redevenue, ce que j'étais la veille, une créature d'en bas, livrée de nouveau aux infirmités originelles, aux sottises des sots et aux invectives des méchants. Mais de ces dernières misères, je me moque aussi bien que de la fin du monde et de l'astronomie allemande.

» FANNY DUMONT. »

Cette manière de rêver et de peindre fait comprendre ce qu'est l'esprit de ma compagne, soit que celle-ci dorme, soit qu'elle veille.

Maintenant, un mot pour faire apprécier l'état de la santé. Elle était soumise à tous les malaises de la névropathie, suite d'une inflammation qui se produisit dès le début de notre union et dont je vais parler tout à l'heure. C'est donc en supportant les pénibles symptômes de l'hystérie qu'elle m'a suivi et étayé sans jamais pousser une plainte ni exprimer le moindre regret du pacte qu'elle avait fait en m'épousant. Le lecteur verra plus tard comment furent couronnés — selon l'expression de M. Rostan — « *tant de vertu et tant de courage.* »

CHAPITRE II.

Coup d'œil rétrospectif sur ma situation, à partir de la dernière moitié de 1830, et sur celle de ma famille. — Mon premier retour à Paris, de ma femme et des médecins qui la traitèrent. — Emploi de mon temps. — Je me sépare d'Amussat.

1830 et 1831.

Res angusta domi...

Le foyer paternel avait été dispersé. Ma mère était partie pour la Provence avec ma sœur, à peine âgée de seize ans, en vue d'aliéner ce qui lui restait à Monteux, et de parer aux plus pressantes nécessités de la situation. Mon jeune frère Xavier, qui venait de terminer avec succès ses études à Sainte-Barbe, errait de ville en ville avec une feuille de route, afin d'atteindre les dix-huit ans qu'exigeait son enrôlement

dans l'armée d'Afrique. Mon frère, le peintre, forcé de suspendre les leçons qu'il recueillait dans l'atelier des grands maîtres, se mit à faire de la lithographie commerciale. Quant à mon père, il opérait dans l'île Saint-Louis, la vente *scrupuleuse* de ce que renfermait sa maison : tout fut mis à l'encan! Ce ne fut pas un faible chagrin pour moi en apprenant que ma bibliothèque, mes gravures, les instruments et appareils de mon petit laboratoire, mon herbier, ma matière médicale, mon violon, que les connaisseurs considéraient comme un véritable *Amati;* enfin, une foule de choses que je m'étais procurées avec peine, auxquelles je tenais avec ardeur, avaient été éparpillées dans les boutiques de bric-à-brac.....

Quelque temps après mon retour j'avisai, chez un marchand du quai Malaquais, deux baigneuses en terre cuite que je crus reconnaître pour celles qui ornaient ma cheminée, et surtout, ce qui était très-positif, deux aquarelles de forme ovale dont l'une représentait le portrait de Rousseau, et l'autre celui de Franklin : à la vue de ces objets, je détournai la tête et je hâtai ma course!... L'année suivante, je vis également à l'étalage du bouquiniste Lainé, sur le pont Notre-Dame, ma grande chimie de Fourcroy, en onze volumes imprimés sur vélin. Je venais de chez M. Rostan; j'avais reçu de ses mains une somme assez ronde pour ce que j'avais fait auprès de l'un de ses clients : ne pouvant y tenir, je rachetai cet ouvrage que j'ai fini par déposer, en 1854, en compagnie de quelques autres, dans la bibliothèque d'Avranches; de cette manière, il ne sera plus la proie du brocantage! Les vrais amis de l'étude comprendront cette sorte de culte, mais les chiffreurs ne verront là qu'une faute!

Mon frère cadet et moi pouvions nous opposer à la vente des derniers morceaux de notre patrimoine, car il s'agissait, cette fois, d'un bien dotal, et quoique mes parents eussent été autorisés, par justice, à s'en dessaisir, il fallait que nous nous portassions forts, solidairement, des deux mineurs qui restaient. C'est ce que nous fîmes le 29 juin 1831, par acte passé en l'étude de Me Moreau, située rue Neuve-Saint-Merry. En me mariant, je ne prévoyais pas ce renversement domestique; si je l'avais prévu, je me serais enfui, en renonçant par devoir, et surtout par amour, à celle que j'aimais d'une passion si vive!

Lorsque j'appris le désarroi où se trouvait ma famille, j'en étais à peu près à la sixième semaine de mon mariage, et ma compagne était mourante! Unis à Avignon, le 30 juin 1830, nous quittâmes cette ville le 11 juillet pour faire une excursion en Languedoc. Nous étions à Montpellier, y goûtant, depuis quelques jours, une délicieuse expansivité qui, dans la soirée du 16, se transforma en une dépression

poignante. En effet, revenant par une chaleur extrême du jardin botanique, Fanny s'accusa souffrante, et ce fut là le commencement pour nous d'une longue suite de supplices! M. Golfin, professeur de la Faculté, soigna la malade avec zèle et désintéressement jusqu'à la fin du mois, époque où il pensa qu'elle pourrait s'en retourner. Je la fis alors transporter à petites journées dans une chaise de poste; mais, une fois rendue chez ses parents, sa situation s'aggrava d'une façon très alarmante. Je ne nommerai pas le médecin *réputé* qui lui donnait des soins dans cette seconde période, car, bien différent du professeur Golfin, il accepta pour *honorarium* les pièces d'or que ma belle-mère lui offrit et qui, plus tard, me furent retenues!

Ce procédé réveille péniblement dans mon esprit celui qu'eut Broussais envers un médecin anglais venu en France, vers 1829, pour recourir à ses lumières. C'est moi qui accompagnai ce confrère au Val-de-Grâce; il y trouva un accueil empressé — que j'aurais voulu moins poli, mais plus tendre — et toute l'attention possible appliquée à l'énumération des symptômes gastriques dont se composait son état. Lorsque nous nous retirâmes, le pauvre docteur Willams — c'était son nom — glissa deux livres sterling dans la main du consulté; celui-ci n'eut pas l'air de les recevoir, la porte se referma, et tout fut terminé. Je l'avoue, cette conduite m'humilia jusqu'au blanc de l'œil, surtout en face d'un homme qui avait traversé la mer et rendu hommage à la doctrine *physiologique* dans la personne même de son auteur. J'aime que l'on s'applique à *gentilhommer*, selon le mot de Henry IV, notre profession si haute et si noble.

Dès que ma malheureuse Fanny parut être capable de supporter la désolante nouvelle que j'avais à lui apprendre, je le fis; et, le 25 août, jour de sa fête, anniversaire de sa naissance, je la quittai pour monter dans les pataches de Lyon et m'en revenir à Paris m'y créer une position *quelle qu'elle fût*... Dans le troisième chapitre du premier livre, j'ai donné une idée bien faible de ce que j'eus à endurer; le lecteur ne sait pas tout ce que je tentai en vue de me tirer honorablement d'affaire dans un temps comme celui où nous étions alors. Voici quelle fut ma vie : Soigner, en deuxième ordre, des clients de MM. Rostan, Sallé, Troussel et Fouquier; passer fréquemment des nuits à Paris ou dans ses environs, par exemple, au château de la Muette chez Erard; assister aux opérations que pratiquait Amussat soit chez lui, soit en ville; suivre ses expériences sur les animaux; rédiger des lettres, des mémoires et des notes; aller le matin à la Salpêtrière, puis à la Pitié, lorsque j'étais libre, pour y prendre les ordres de M. Rostan, ce qui me donnait l'occasion de suivre sa

clinique ou celle de Lisfranc ; travailler, dans les intervalles, pour mon propre compte, à un dictionnaire de biographie médicale et aller, de porte en porte, chez plus de deux cents médecins en vue d'obtenir leur souscription. Mes démarches eurent pour résultat de me donner cent dix-huit souscripteurs que je diviserai en trois catégories : ceux qui m'accablèrent de mille observations en se bornant à me donner leur signature— ils sont au nombre de vingt et un , ceux qui payèrent, aimablemant, la première livraison, et ceux qui, en m'accueillant avec une tendre affabilité, offrirent de solder, par avance, l'ouvrage entier.

Le cahier que j'ai en ce moment sous les yeux contient une quantité de remarques que je me garderai de consigner ici, car M. Chomel, en me remettant le prix de ma livraison, me recommanda *de ne dire de mal de personne*... injonction si en harmonie, du reste, avec ma propre nature. Somme toute, je touchai 159 francs et j'eus 230 francs de frais. N'ayant pu poursuivre ce travail, j'éprouvai, par conséquent, un dommage de 71 francs, tandis qu'en le terminant, j'y aurais trouvé un bénéfice fort convenable. Ah! combien je regrettai mes ascensions domiciliaires, le temps que j'avais perdu et celui que j'avais fait perdre !

Le genre d'existence que je viens de dépeindre dura jusqu'à l'automne de 1831, époque à laquelle ma femme s'efforça de venir me joindre. Bien peu de gens connurent cette existence, car parmi ceux qui étaient le plus enclins à m'aider, plusieurs m'accusèrent de négligence; tel fut le bon Amussat, parce qu'un jour je me dispensai — n'en pouvant plus ! — d'effectuer une course supplémentaire qui me paraissait sans importance. Cette fois, c'est la seule, sortant de son caractère doux et affable , il me lança le reproche sur un ton qui me parut blessant, surtout injuste. Froissé profondément, je lui adressai une très-courte lettre pour lui déclarer que, dorénavant, je n'accepterais plus, ni les faveurs, ni les sévérités de son patronage , et je joignis ma note à cet envoi sans rien omettre de ce que j'avais fait dans sa clientèle. Les sentiments que M. Amussat et moi avions l'un pour l'autre ne reçurent aucune atteinte de cette boutade ; seulement, je ne cherchai pas à reprendre mes fonctions d'aide, car, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, cela m'eût été impossible.

CHAPITRE III.

Ma femme vient me rejoindre en septembre 1831 : conditions où elle se trouve. — Ma conduite en cette occasion. — Examen de ce que me valut le choléra. — Mon installation à Paris lorsque je fus revenu du département de Seine-et-Marne, en octobre 1833. — Espérances déçues.

> Il y a des jours où tu auras beau changer
> de jeu, tu ne changeras point de sort.
>
> GRACIAN.

Une année venait de s'écouler depuis que j'avais quitté la Provence; ma femme n'avait pas discontinué de souffrir ; néanmoins, profitant d'une apparence d'amélioration, elle décida son père à permettre qu'elle vînt me rejoindre. Au reçu de cette nouvelle, je fus transporté d'une joie ineffable, car la pauvre malade était pour mon cœur, pour mon imagination, une patrie et un Dieu ! Quant à elle, mon souvenir lui faisait l'effet d'un rêve, puisqu'à peine mariée elle avait perdu la conscience de nos liens ; que, dès qu'elle l'eut retrouvée, on le sait, je *l'assommai* par une communication qui renversait les projets que nous avions conçus sous les trompeuses lueurs de notre destinée ; qu'enfin, je l'avais quittée, en la livrant à mille préoccupations, surtout à de poignants murmures de la part des siens. En effet, ses parents lui reprochaient d'avoir contracté une alliance qui devait la retirer d'auprès d'eux, et, chose peu raisonnée, ils lui mettaient en avant les malheurs dont cette alliance était suivie... Il est juste d'avouer qu'eux-mêmes éprouvaient, dans le commerce de la soie, des pertes qui ne laissaient pas que de les mettre à la gêne ; cette complexité agissait sur leur humeur. La malade se mit en route.. Après cinq jours et quatre nuits, elle arriva le 19 septembre, à deux heures du matin, dans le domicile que je lui avais préparé, rue Copeau, n° 7, à côté de l'hôpital de la *Pitié*. Elle était dans un état fort triste, cependant je n'allai pas à sa rencontre, bien que je susse le moment où elle serait rendue à Paris. C'est que je ne voulais point interrompre le service que m'avait confié Amussat près d'un colonel habitant Vaugirard. Si je m'imposai cette dure abstention, je le confesse sincèrement, ce n'était ni pour complaire à mon patron ni par dévouement pour l'opéré — qui aurait été fâché de voir un autre aide à ma place—

c'était pour ne compromettre en rien la position que j'avais acquise auprès de chacun d'eux, et résister, sans discontinuité, aux pressions d'une fortune que je voulais transformer à tout prix...

Voilà un fait capital, ce me semble !.. Or, qu'on dise que j'ai une volonté tiède à laquelle j'ai trop ménagé le fouet et l'éperon... Qu'on dise que je me suis laissé remorquer lâchement par le *fatum*, sans lui opposer toute la résistance humaine... Nous ne sommes pas à la fin du livre, c'est lorsque nous l'aurons terminé que nous demanderons, à quelques-uns de nos amis, et d'un accent plus prononcé, la réhabilitation de notre énergie morale.

Fanny avait été introduite dans son appartement par la portière de la maison ; lorsque je rentrai, je la trouvai si souffrante et si épuisée que je priai M. Rostan de la venir voir, ce qu'il fit avec un affectueux empressement. Phénomènes hystériques portés à un haut degré, douleur vive, persistante, dans la région ovarique gauche, augmentant par la palpation. Dysménorrhée, insomnie, découragement moral allant jusqu'à caresser l'idée de la mort. Je passai une partie de l'hiver à la soigner tout en maintenant, autant qu'il était en mon pouvoir, mes occupations du dehors, moins celles de la nuit. Enfin, arriva le choléra : on sait le reste !...

Je passe sur ce qui eût lieu depuis le commencement de 1832 jusqu'à l'automne de 1833, époque à laquelle je reviens à Paris dans l'espérance de m'y créer la position que j'étais en droit d'attendre ; mais avec quelles ressources ? Hélas ! à l'exception des 500 fr. de rente que me versait M. Roberty en exécution de mon contrat de mariage, je n'avais rien d'assuré, et l'argent que je rapportais de ma meurtrière campagne pouvait être renfermé dans le creux de la main. Supputons.

Mon livre de recettes me donne, pour les susdites années, le total de 3,981 francs. Là-dessus, se trouve une partie de ce que j'avais gagné en 1831 et que je ne touchai qu'avant mon départ pour la Brie. Donc, dans cette contrée, si dommageable pour ma santé, je n'ai pas dû recevoir plus de cent louis dans l'espace de dix-huit mois ! somme insuffisante, puisque, à part les nécessités du ménage, j'eus à faire face à mes dépenses universitaires, à des voyages, etc.

Si, abandonnant le champ de bataille, j'avais accepté de me consacrer à quelque riche famille des environs durant tout le temps de l'épidémie — ainsi que cela me fut proposé — je ne me serais pas détérioré et j'aurais fait une plus abondante récolte. J'en appelle ici à la mémoire de M. de La Motte, dont le château est situé tout proche de Trilport, qui était mon point central. Ce que je répondis à cet ancien

lieutenant général me valut, de sa part, un serrement de main qui signifiait toute l'estime que lui inspirait mon refus.

Les témoignages de considération ne me manquèrent pas. Par exemple, M. Pascal de Lesseps, sous-préfet de l'arrondissement de Meaux, me fit appeler près de lui pour me complimenter sur ma conduite, et m'appréhendant à la boutonnière : « Jeune homme, dit il, vous aurez *là* votre récompense... merci pour ce que vous avez fait, et *pour la manière dont vous l'avez fait.* » Ces paroles n'eurent aucune suite, car ce magistrat fut remplacé, je ne l'ai plus revu depuis, et jamais je ne me suis prévalu de sa promesse auprès d'aucune autorité. J'ai encore à espérer, car le docteur Demouch a été décoré en 1847 pour un fait qui datait de 1794. La seule chose que j'eus du Gouvernement, ce fut la remise de deux inscriptions de cinquante francs chacune, grâce encore à Hippolyte Royer-Collard.

Durant l'année de 1831, j'avais acquis, tant par mon travail que par les avances qu'avait bien voulu me faire notre vieil ami, M. le Boucher, ex-Supérieur général des Ecoles chrétiennes de Paris, un ameublement modeste et fort convenable. Je l'avais fait transporter dans la Brie, mais en m'en revenant j'en cédai une partie à l'excellent docteur Martineau, qui m'avait prêté trois cents francs pour m'aider à obtenir mon diplôme; c'est de cette manière que je lui payai ma dette. Or, en m'installant dans le logement que je louai rue des Douze-Portes, au Marais, il me fallut compléter mon mobilier, et Dieu sait tous les calculs auxquels ma femme et moi nous nous livrâmes « *pour former,* comme dit Montaigne, *les apparences à l'opinion commune, vu que le monde estime l'emploitte et la valeur selon la montre.* » Cette montre, chez moi, était intrinsèquement bien minime; ce qu'elle présentait de plus évident, c'est une extrême propreté et une coordination qui ne froissait pas le bon goût. Je savais un peu l'histoire de ma rue : là était né l'acteur Potier; là, avait habité Searron, et Crébillon père était venu s'y réfugier après la mort de sa *divine* Charlotte. Il n'avait pu emménager qu'un mauvais lit, une table, deux chaises et un fauteuil, « *au cas*, disait-il, *qu'un honnête homme se présentât pour le visiter...* » Ces souvenirs historiques ne jetèrent pas alors dans mon esprit les réflexions qu'ils y jettent aujourd'hui ; ils donnaient comme de la poésie à ma pauvreté.

Lorsque tout eut été mis en place, que la pièce de réception, luisante comme un miroir, n'attendait plus que les clients, j'eus un éclair de joie... car je ne me souvenais plus des phénomènes insolites qui s'étaient manifestés dans mon appareil nerveux; j'étais à Paris sans argent, il est vrai, mais j'étais jeune, étayé par M. Rostan et quelques

autres praticiens de haute ligne; je faisais fonds sur mon énergie à labourer l'avenir, fonds sur mes habitudes d'ordre et d'économie; enfin, celle qui formait la clef de voûte de mon existence semblait avoir repris de bonnes dispositions de santé. Pour donner cours à cette expansivité, il me vint l'idée de conduire ma femme à l'un des spectacles du boulevard, et le moins cher de tous : les *Funambules!* ce qui, bien entendu, me fit prendre un coupon de loge. Nous vîmes Deburau, ce dicéliste auquel la Fortune a élevé un monument dans l'enclos du Père Lachaise, et qui a eu Jules Janin pour historiographe! En rentrant dans notre nouveau gîte, par un beau clair de lune d'octobre, je me mis à remarquer que mon installation était plus favorisée que ne l'avait été celle de l'auteur de *Rhadamiste*. Cet accès d'espérance et d'ivresse ne devait pas durer, et même sa réaction fut prompte.

CHAPITRE IV.

Situation de ma famille. — Encore la santé de ma femme. — Désignation de quelques substances au point de vue de la thérapeutique. — Actes de philosophie domestique. — Je suis arrêté dans l'exercice de mes occupations hétérogènes. — Changement de domicile, et à quel propos. — Maladie de ma mère. — Mes tracasseries comme censitaire.

> La chaîne qui lie entre eux les événements
> de ce monde est quelquefois bien étrange!...
>
> THIERS.

Il est des événements indépendants de notre volonté dont nous subissons les conséquences, comme celles de l'incendie qui se produit chez notre voisin; à moins, toutefois, que les affections du foyer paternel n'aient été brisées : dans ce cas, nous nous enveloppons d'un détestable égoïsme et d'une lâche indifférence. Telle n'était pas la situation de notre famille; c'est pourquoi j'ai parlé des individus qui formaient le groupe de mon parentage, et dont, derechef, je vais entretenir le lecteur.

Après s'être dépouillée de ce qu'elle possédait en Provence, ma mère songea à revenir à Paris afin de se rapprocher de nous. Avant de partir, elle essaya de donner à sa fille le moyen de se suffire en lui faisant obtenir un brevet de capacité pour l'enseignement primaire. La

pauvre enfant n'avait pas l'âge voulu, et c'est ma mère, elle-même, qui, à cinquante-huit ans, reçut ce diplôme sous la date du 9 avril 1832. Après mille courses aussi pénibles qu'infructueuses, faites dans la banlieue, elle s'arrangea avec une vieille dame qui tenait un pensionnat à Vaugirard, à l'effet de la seconder dans ses fonctions, conjointement avec ma sœur. Je laisse là, pour un instant, ces deux malheureuses femmes, j'y reviendrai tout à l'heure. Mon père était demeuré seul de son côté, commençant à souffrir de la maladie de cœur à laquelle il devait succomber dix années plus tard. Mon frère, le peintre, relégué dans une mansarde, avait repris ses études d'atelier tout en travaillant une partie du jour à lithographier des modèles de pendule. Quant au plus jeune, il était en Afrique, faisant la guerre et apprenant, en homme érudit, les langues orientales.

Voilà où en étaient mes proches lorque je commençai, dans le quartier du Marais, mon troisième début de clientèle. J'ai dit, dans le premier livre, tout ce que je mis en œuvre pour satisfaire aux exigences de la situation, ce qui n'est pas avoir fait connaître, bien s'en faut, le déploiement de tous mes efforts! On sait qu'à la fin de décembre je fus frappé de la congestion à propos de laquelle M. le docteur Jolly s'empressa de venir me voir, et qui fut l'avant-garde du désenrayement survenu le 18 avril de l'année suivante. Ce qu'on ignore, c'est que ce fait de pathologie personnelle fut précédé et suivi de faits de même ordre se rattachant à ma femme et à ma sœur. La première fut prise d'un impétigo du cuir chevelu, avec abcédations, à la suite d'un coup qu'elle avait reçu sur le sein par un maladroit qui passait dans la rue : M. le professeur Velpeau se souviendrait, peut-être, qu'à cette occasion j'allai, dans la soirée du 7 novembre, le déranger de sa préparation au concours de physiologie ouvert devant la Faculté de médecine. Pour une nature ordinaire, l'éruption pustuleuse n'aurait été que médiocrement douloureuse, mais chez le sujet dont je parle elle eut des résultats atroces.

Il est bien entendu que je n'avais pas de domestique, pas même de femme de ménage; c'est moi qui fis d'abord les affaires intérieures de la maison. J'avais des accoutrements appropriés, de sorte qu'au premier coup de sonnette je me transformais avec plus de promptitude que maître Jacques, le valet d'Harpagon... Plus d'une fois je manquai d'être surpris; ainsi, M. Paul Lavollée, aujourd'hui conseiller à la Cour des Comptes, auquel j'avais donné des soins, a bien pu se douter de ma complexité le jour où il est venu m'apporter l'*honorarium*. Dans tous les cas, ce personnage se conduisit comme s'il eût été en présence du plus couru et du plus riche des praticiens de la capitale; que de

gens ne l'ont pas imité ! Cette existence, que je menais bravement, fut suspendue par une cause qui ne m'est pas très-familière, celle qui préside aux affections dites *organiques*. Un furoncle se développa à la partie postérieure et inférieure de la jambe et me mit dans l'impossibilité de me tenir debout, en raison de sa position déclive. Dans le numéro 11 de la *Gazette des hôpitaux*, année 1847, il a paru un excellent article sur ce sujet; je le recommande à ceux qui seraient tentés de m'accuser de douilletterie.

Ma femme et moi en étions là lorsque ma sœur, dont la santé languissait depuis les profondes émotions qu'elle avait subies en 1830, se vit contrainte de suspendre sa classe, et la maîtresse du pensionnat pourvut à son remplacement. Tout cela convergeait avec une remarquable fatalité. La famille tint conseil ; il fut décidé que nous nous réunirions tous, de manière à nous entr'aider mutuellement. Mon frère, qui s'est toujours très-bien porté, travailla pour le pain, de concert avec moi, et ma pauvre mère soigna les malades; mais bientôt ce rôle changea pour elle ! Ne pouvant tous tenir convenablement et sainement dans mon logis, nous en louâmes un autre, vers le mois de février 1834, rue Saint-Louis, 21. A peine fûmes-nous casés que notre mère fut prise d'une gastro-entérite aiguë très-violente, à ce point que mon confrère le docteur Paparel, avec lequel j'entrais alors en relation, porta un pronostic des moins rassurants. La patiente refusa toute espèce de traitement en suppliant que, si c'était faisable, on la mit au lait d'ânesse. Nous obtempérâmes à son désir, et la convalescence ne tarda pas à s'annoncer.

Nous commencions à respirer un peu quand arriva le printemps; chacun avait retrouvé assez d'équilibre pour pouvoir apporter son tribut à la communauté. J'avais, de temps à autre, quelques bonnes aubaines ; mon frère avait découvert de meilleurs travaux, les jeunes femmes faisaient de la broderie, ouvrage peu lucratif, mais *indemnisateur*, et nos parents possédaient une créance dont le remboursement était proche. Malheureusement, le débiteur ne s'acquitta point, tandis que le percepteur des contributions envoya un extrait des rôles où j'étais imposé pour une énorme somme...

Écrivant cette partie de mes mémoires au Mont-Saint-Michel, en face d'une masure qui fut le lieu de refuge de la connétable Du Guesclin pendant la guerre contre les Anglais, je me rappelle que le vainqueur de Cocherel eut maille à partir avec les clercs de matines qui étaient les percepteurs du fief. C'est à propos du petit hôtel qu'il possédait à Paris, rue Barre-du-Bec, lequel relevait du chapitre diocésain. Il répondit rudement qu'il ne payerait point tant que le roi ferait la

guerre, ce que les agents constatèrent sur leur registre : *respondens quod dum rex Franciæ tenebit guerras suas, nichil solvet*, et le chapitre se tint pour averti...

Je n'étais ni dans le temps ni sous la cuirasse de Bertrand Du Guesclin ; il me fallut commencer par payer, sous peine de perdre droit à toute réclamation et d'être poursuivi. A combien de pas et de démarches ne me contraignit point cette taxe au-dessus de mes forces !

CHAPITRE V.

Date fatale. — Insuffisance de mon travail. — J'ai l'honneur de remplacer MM. Rostan et Cruveilhier ; le premier, dans sa clientèle de ville ; le second, dans une excursion médicale à Compiègne. — Bien passager que j'en retire.

Alea jacta est !...
SUÉTONE.

Enfin, le 18 avril arriva !... Cette date, fort insignifiante peut-être pour l'histoire générale et pour chacun de mes lecteurs, a ici une grande portée, parce qu'elle marque le jour où commence le drame que je raconte ; drame se passant dans les ténèbres de la vie, au centre de la masse encéphalique dont les fibres innombrables, irradiées dans celles de la chair, s'en vont de l'os à la moelle et de la racine des cheveux jusqu'à celle des ongles ! drame, enfin, où le spectateur et l'acteur *ne font qu'un*, et où le râle n'est pas suivi de la mort !

O Job ! depuis que tu as protesté, dans ta farouche éloquence, contre les surcharges de la douleur, combien d'hommes, surtout combien de femmes ont répété tes plaintes ! mais la plupart les ont répétées à voix basse ; parce que, tout comme à moi, il leur a manqué les accents du tonnerre et ceux de la tempête !...

Un médecin, naturaliste éminent du XVIe siècle, mort victime de son zèle durant la peste de Bâle en 1565, Conrard Gesner, disait : « J'ai travaillé sous le joug de deux déesses inexorables : *la pauvreté et la nécessité...* » Moi j'ai eu, en outre, *la maladie* qui est le pire de tous les maux. On a vu dans quelles conditions je me livrais à la pratique médicale. Celui qui n'aurait pas un peu pitié de l'homme qu'il verrait se traîner de la sorte dans le champ du labour, aurait un cœur incomplet ; qu'on me le pardonne ! je plaindrais ses amis et ses enfants, je plaindrais sa femme et jusqu'à son chien !...

Si encore dans mon existence gémonienne j'avais obtenu des résultats suffisants pour faire équation aux néeessités du jour, ee dédommagement aurait allégé mon esprit. J'ouvre mon registre, et j'y trouve qu'à partir de ma chute j'ai touché : en mai, 34 franes; en juin, 7 francs; en juillet, 50 francs; en août, 56; total : 147 franes en quatre mois! M. Rostan, dont la sollicitude saisissait toutes les occasions de m'être favorable, fut cause que les mois suivants acquirent plus de rondeur. Devant s'absenter pendant les vaeanees, il confia le gros de sa clientèle à M. Ferrus, me réservant ceux de ses malades qui étaient en amont de la Seine, sur la rive droite. Cette éclaircie de providence disparut pour faire place aux sombres difficultés qu'elle avait un peu dissipées.

Nous étions à l'entrée de l'hiver — saison si amère pour le pauvre — saison dans laquelle j'espérais trouver quelque amendement à mon état, mais il n'en fut rien ! Le printemps arriva, puis l'été, et le cercle morbide ne cessait de m'étreindre ! J'en reviens au raisonnement des chiffres : j'additionne — non ce que j'ai gagné — ee que j'ai *reçu* pendant les années de 1834 et 1835, et j'obtiens la somme de 1,868 f., sur laquelle se trouvent, du coup, 500 francs que je dois au bon vouloir de MM. Cruveilhier et Jolly ; voici comment : Un employé supérieur de l'administration des Eaux et Forêts, habitant Compiègne, fut affecté d'un rhumatisme de l'estomac que n'avaient pu vaincre deux médecins de la ville, hommes instruits du reste et méritant toute confiance ; M. le docteur Richer en était un. Le patient s'étant tourné vers Paris, se mit en rapport avec feu le professeur X, l'un des anciens arehiâtres de la cour de ce temps; il obtint un peu d'amélioration, due, selon moi, plutôt au déplacement qu'aux remèdes qui lui furent administrés. Revenu chez lui, il fut repris de ses angoisses avec la même intensité ; il en écrivit à son nouveau confident, lequel lui conseilla de faire faire un certain nombre de paquets d'acétate de morphine de 5 centigrammes chaque et d'user de cette substance *jusqu'à cessation de la douleur*... Telles étaient les expressions textuelles du correspondant. De graves symptômes d'empoisonnement ne tardèrent pas à se produire, et l'on accourut en chaise de poste à Paris pour en ramener M. Cruveilhier. Celui-ci n'ayant pu s'absenter, M. Jolly lui parla de moi, et j'eus l'honneur d'être désigné pour le remplacer.

Les quelques semaines que je passai dans ce riehe milieu où j'étais exempt de courses forcées et des effets qui en étaient la suite, me remirent un peu. Les longues heures que je passais dans la forêt sous ces arbres si admirablement animés par leurs hôtes, me calmaient la tête, ce qui permit à mon imagination de se fixer sous des formes

sensibles ; car je me plais à reproduire cette vérité : *Rien ne nous soulage tant que de pouvoir donner de la visibilité à nos pensées.* « Le travail actif qui se traduit en œuvres, dit Sainte-Beuve, nous distrait de cette comparaison perpétuelle qu'on est tenté de faire de soi à de moins dignes — plus favorisés souvent — et il remplit mieux les fins de la vie qui sont d'être ou de se croire utile, et de ne pas se retrancher dans une abnégation pénible à soutenir et malaisément sincère. » Or, quand j'avais pu parvenir à formuler l'une de ces idées que j'ai dites s'entre-croiser sous mon front comme des oiseaux enfermés dans une cage et qu'on effarouche, j'étais presque heureux, ainsi que je l'ai signalé antérieurement, en ce sens que je cessais d'avoir honte de mon individualité... Je ne me sers point du mot propre, mais, ce mot, je ne sais en quelle langue le rencontrer. La satisfaction dont je parle, je la goûtai donc, plus d'une fois, dans mon séjour à Compiègne. J'écrivis là quelques opuscules littéraires, entre autres une élégie sur une fauvette que j'avais tuée, et une récrimination, sous forme d'apostrophe, contre les encyclopédistes qui, en attaquant les abus criminels que l'on faisait de la religion, renversèrent la croix du calvaire en jetant de grands éclats de rire !.. Je leur demandai compte de la disparition de ce phare dans l'atmosphère des âmes en peine.

Au risque de commettre un hors-d'œuvre, je clôrai ces lignes, au sujet de Compiègne, en révélant une curiosité bibliographique dont me sauront gré, peut-être, quelques-uns de mes lecteurs. C'est une description de cette forêt, écrite par Louis XVI, imprimée vers 1766, en un volume in-8°. Cet ouvrage ne fut tiré qu'à trente-six exemplaires : c'est plus encore qu'on ne fit pour les œuvres de madame de Montesson, épouse secrète du duc d'Orléans, qui n'en eurent que douze, et pour le *Rodogune* de Corneille, que madame de Pompadour imprima, *de ses mains,* en 1760, à Versailles.

CHAPITRE VI.

On me propose successivement de me ranger dans la classe des *medici cellurarii*. — Portrait d'un des grands officiers du charlatanisme moderne. — Combats et victoires. — L'indulgence doit accompagner l'expiation.

> Ah! je connais ces moments de tentations, où, mal récompensé de la vertu, on regrette d'y avoir obéi!... Qui n'a eu de ces défaillances aux heures d'épreuves, et qui n'a jeté, au moins une fois, le funeste cri de Brutus!
>
> Émile SOUVESTRE.

Il est maintenant passé en usage de se louer soi-même en faisant valoir son mérite et ses titres lorsqu'il s'agit d'obtenir une décoration ou un poste public. Qu'il me soit donc permis de faire ressortir la vigueur avec laquelle je me suis constamment soutenu pour ne pas choir en dehors de la ligne droite. Camoëns, en nageant, sauva du naufrage le rouleau des *Lusiades*; quant à moi, je n'ai pas déployé moins de courage que lui pour garantir mes parchemins académiques dans les eaux difficiles et pleines de rescifs où j'ai pataugé durant tant d'années. Voici deux circonstances probantes du fait que je pose ; plus tard, il s'en présentera d'autres.

Un médecin, bien digne, bien honorable, professeur de hautes sciences dans l'un des lycées de Paris, m'avait proposé, quatre ou cinq semaines avant mon départ pour Compiègne, d'aller tenir un cabinet de consultation dans une pharmacie située au centre de l'un des quartiers les plus populeux de la capitale. Je ne lui dissimulai pas toute ma répugnance pour un tel emploi, car je n'ai pas attendu que M. Trébuchet publiât son excellent livre de la jurisprudence médicale pour être pénétré du *péché* que commettent ceux d'entre nous qui s'associent, sans restriction, à l'officine. Comme l'a si justement établi M. le docteur Tardieu, cette association n'est pas un simple charlatanisme, elle est un délit véritable d'escroquerie. M. X me fit observer que la manière dont il était sûr que je remplirais cette fonction sauvegarderait ma conscience et ma dignité médicale, et que mes amis, connaissant les difficultés de ma santé, comme celles de ma position de fortune, n'oseraient certainement pas m'accuser de transgresser les devoirs professionnels. Ainsi encouragé, je fis taire mes scrupules, et

j'allai siéger trois fois — trois fois seulement — dans le cabinet de la contrebande; après quoi je n'y revins plus! Le propriétaire de l'établissement, voyant combien peu lui rapportait mon concours, ne se plaignit point de ma défection ; sans doute, fit-il rencontre de quelqu'un qui entendait autrement l'art de formuler et celui de séduire la souffrance...

Il y a, dans les événements de même ordre, des affinités qui les appellent et les rapprochent; c'est un fait que j'ai souvent rencontré en ce qui me touche : voici un exemple. Je venais d'échapper aux toutes petites séductions de la pharmacie légale, et voilà que, presque immédiatement, j'ai à combattre les séductions plus dangereuses de la pharmacie intense. Cette particularité ne manque pas d'intérêt; pour la rendre dans toute sa vivacité, je vais entrer dans certains details biographiques sur l'homme qui, sans s'en douter, augmenta, pendant environ huit jours, la dose de mes amertumes.

Nous avions pour blanchisseuse une Provençale attachée, depuis son enfance, à la famille de ma mère ; elle avait été ma nourrice, et je crois aussi, celle de Raspail. Elle savait notre gêne, nos tribulations de santé; elle était souvent témoin de l'état déplorable où je me trouvais en rentrant de mes courses ; elle en gémissait, la pauvre femme! d'autant plus qu'elle se ressouvenait de l'ancienne position de mes parents. Un matin, elle arrive comme égarée par la joie, et, de sa parole la plus méridionale, elle s'écrie : « Le bon Dieu et la *grande* Sainte-Vierge me donnent le bonheur d'avoir rencontré une place... mais, quelle place, Jésus-Marie!... Allez, mon cher enfant, mes dignes gens, vous voilà tous sauvés! Ah! quelle Providence!... » Elle s'agitait à l'égal d'une possédée, sa figure était baignée de sueur. Nous étions stupéfaits! Pressée de s'expliquer, elle retrouva un peu de calme et voici ce que nous apprîmes.

Cette excellente femme, après avoir quitté Monteux, s'était dirigée sur Toulouse, avec son mari, pour y traiter d'une affaire; elle rencontra dans un marchand de bretelles, courant la ville, un *médecin* de sa connaissance. Grande fut sa surprise; mais le colporteur lui eût bientôt donné des explications *qui expliquèrent tout;* il lui dit : « Madame B..., il me manque trois cents francs pour faire ma fortune; vous allez me les prêter. » — « Mais je ne les ai pas tout à fait. » — « Arrangez-vous, vous ne vous en repentirez point. » Et la fascinée vendit un de ses bijoux pour compléter la somme indiquée; puis, s'arrangea comme elle put en ce qui regardait son ménage. Ils s'étaient donné rendez-vous à Paris; mais où? on avait oublié de toucher cette question. Les époux B... étaient depuis deux ans dans la capitale lorsque.

par hasard, ils avisèrent, près le Palais-Royal, leur débiteur très élégamment mis et ayant au bras une femme d'une éblouissante toilette. — « Enchanté de vous rencontrer, leur dit-il, je suis pressé, voici ma carte; venez me trouver demain matin de bonne heure. » Et il continua son chemin. M. et Mme B... demeurèrent comme deux momies, ne sachant s'ils devaient en croire leurs yeux et leurs oreilles. L'adresse portait : *Hôtel des Tournelles,* 18. Le lendemain, au soleil levant, ils sonnèrent à la porte indiquée avec la crainte de ne trouver peut-être qu'une mystification. Un domestique les introduisit dans la chambre du maître, et quelle chambre! c'était l'ancien boudoir de Ninon de Lenclos! — « D'abord, voilà votre argent, mes amis... Je vous le disais bien que je tenais un secret avec lequel j'enfoncerais tous les médecins... Ça marche, ça marche. » Il raconta ses cures, ses succès éminents, tout son bonheur, enfin. La pauvre Mme B... n'eut rien de plus empressé que de lui parler de moi, et lui d'affirmer que je n'avais qu'à me présenter; que, sur sa recommandation, *et sur mon diplôme*, il promettait de me faire toucher mille francs par mois sans avoir à courir et à présenter de notes à qui que ce fût, car tout se faisait chez lui. On comprend, maintement, l'exaltation empressée de ma vieille nourrice qui, n'ayant qu'un saut à faire pour aller de la rue des Tournelles à la rue Saint-Louis, accourut dans l'état où je l'ai présentée.

Mon frère et ma sœur étaient ravis; mon père disait que c'était magnifique et qu'il fallait se hâter d'en remercier Dieu, tandis que ma mère et ma femme se taisaient, car elles étaient aux prises avec le soupçon; moi, j'avais deviné! Nous voilà donc divisés par moitié : le côté optimiste engagea la conversation, c'est-à-dire la discussion; il ne concevait pas que je refusasse, même à aller m'assurer de la vérité. Un incident vint faire pencher la balance. Depuis quatre ans, je n'avais pu rembourser à la vénérable sœur Rosalie trois cents francs qu'elle m'avait avancés, en 1852, et qu'elle me faisait demander avec des formes empreintes, tout à la fois, de charité et de politesse. L'impossibilité où j'étais de satisfaire à cette dette fut un nouveau prétexte de la part de mes opposants pour étayer leur opinion : ils soutenaient que je poussais les choses trop loin, que je faisais du puritanisme, etc. Irrité, autant qu'ennuyé de la masse d'objections dont on m'accablait, je fus pris d'un accès d'humeur ou plutôt *de révolte* contre le sort, et je partis pour l'hôtel des Tournelles, accompagné de ma sage Fanny.

Là, sous des voûtes en partie dorées et embellies par le pinceau de Lebrun, sous lesquelles s'étaient exhalés de délicieux soupirs, où avait retenti la parole du grand Condé, de Molière et de tant d'autres

personnages illustres, voûtes qui abritent aujourd'hui — oh! antithèse! — un chanoine du chapitre de Notre-Dame; là, dis-je, je me trouvai face à face avec le patron qui m'était proposé. C'était un homme de moyenne taille, ayant un pied-bot congénital, brun de figure, cheveux noirs, œil vif et scrutateur, parole brève et sentencieuse, le tout rehaussé par un geste prophétique : c'était le fameux Sabattier; Sabattier si souvent flétri dans le sanctuaire de la justice; à Paris (je ne sais combien de fois), à Orléans, à Besançon, à Bar-sur-Aube, etc., etc. Je lui dis carrément que j'acceptais de tenir l'un de ses cabinets aux conditions suivantes : 1° Je connaîtrais la formule du sucre *mexico;* 2° je ne prescrirais cette substance que lorsque son application ne me paraîtrait pas contre-indiquée; 4° je n'aurais aucun casuel, me contentant des appointements fixes de 500 francs par mois. Il rejeta net le second article, mais parut biaiser sur le dernier. « Monsieur, me dit-il, j'ai ici deux de vos confrères, pleins de mérite et de probité, qui étaient tombés dans une profonde misère et qui s'applaudissent fort de s'être associés... Mais — élevant la voix — savez-vous bien que l'illustre Sabattier était mon oncle; que si j'ai dédaigné de prendre un diplôme, c'est que j'avais le projet de substituer aux mille ingrédients de la pharmacie un seul et unique remède, puisqu'il est aujourd'hui démontré *qu'il n'y a qu'une seule et unique maladie.* Du reste, Monsieur, vous réfléchirez — ajouta-t-il en souriant — que je ne suis point en peine de me procurer un médecin de plus, et que, si je tiens à vous, c'est à cause de ce que m'en a raconté Mme B..., notre blanchisseuse à tous deux. » Il m'assura, en finissant, que sa voiture serait à mes ordres, qu'il avait une loge au spectacle, et que je pourrais en profiter, ainsi que ma femme, toutes les fois que nous le voudrions. Je sortis de cet antre tout étourdi, mais non plus par le vertige qui m'était si familier, et qu'il m'est impossible de différencier d'avec le vertige normal. Ce que je sentais, en ce moment, avait une nuance que je reconnaissais être celle des temps antérieurs au bouleversement pathologique du 18 avril.

J'ai omis de noter que je fis cette dure démarche *le soir*, afin de n'être aperçu de personne. Je ruminai une partie de la nuit, ce qui avait pu être dit, proposé, entrevu. Je me trouvais comme l'âne de Buridan tenu en équilibre par la faim et par la soif. Ce qui était cause que je n'avais pas rompu, sur l'heure, avec l'habile trafiquant, c'est l'espérance de pouvoir arriver à une transaction acceptable, non avec ma dignité apparente, mais avec ma dignité *réelle*. En conséquence, j'allai le lendemain exposer cet état de mon âme à M. Rostan pour retirer de lui un avis. Ma communication le jeta dans un triste silence... Le

rompant enfin, il me dit : « Je n'ai pas de conseil à vous donner... » Il se leva et nous nous séparâmes dans un morne accablement. Lui qui avait pris, pour sujet de thèse inaugurale, *le charlatanisme* ; lui, Rostan, qui a toujours été l'un des plus beaux types de la science et de l'honneur médical, mais qui savait pourtant les entraves apportées à mon existence, ne pouvait, en effet, prendre sur lui de prononcer dans une pareille question. Cette question, je la décidai de mon chef, car bientôt je lui écrivis un billet par lequel je lui assurais que je l'avais compris, que ma résolution était arrêtée de ne point perdre, à quelque prix que ce fût, son estime et son amitié.

Sabattier, d'une nature fatalement hors ligne, avait la parfaite intuition du précepte : *Vulgus vult decipi, ergo decipiatur!...* Certainement, il ne connaissait pas ce texte, parce qu'il n'avait pas plus étudié le latin qu'il n'avait étudié la médecine ; mais l'étendue et la perspicacité de son esprit lui donnaient le pouvoir d'en imposer à la foule des souffrants, surtout à la catégorie des incurables. A l'époque dont je parle, il n'avait encore subi qu'une seule condamnation à vingt-cinq francs d'amende, ce que j'ignorais, du reste. Depuis, il ne cessa d'avoir affaire avec les tribunaux, ce qui était pour lui d'un faible dommage. « L'on a calculé — écrivait M. le docteur Munaret dans son *Annuaire* de 1845 — qu'un trop célèbre préconiseur de la *méthode dite végétale* avait payé, en huit à neuf ans, la somme totale de six cents francs. Moyennant cet abonnement de quelques centimes par jour au fisc pénal, ses chevaux éclaboussent sur les boulevards de Paris la probité et le mérite scientifique à pied. »

Les derniers renseignements que j'ai eus sur le compte de cet homme m'ont été transmis par l'UNION MÉDICALE du 9 décembre 1847. L'article qui le concerne me donna la chair de poule lorsque je lus cette apostrophe du Président de la cour au malheureux médecin, son co-accusé : « Nous vous laissons le soin d'apprécier, Monsieur, s'il était de la dignité d'un homme qui a obtenu, comme vous, le diplôme de médecin, d'associer votre nom à celui de Sabattier, et d'hériter d'une clientèle acquise par les moyens qu'il nous a lui-même signalés... »

Les annales judiciaires m'ont révélé le nom de cinq à six confrères qui se sont publiquement déshonorés en s'inféodant à ce prétendu fondateur d'une société dite *hippocratique* (1). Je me reprocherais de

(1) Vers le mois de février 1837, Sabattier partit de Paris en compagnie de deux docteurs et d'un pharmacien, donnant des consultations gratuites et vendant les remèdes de sa composition. Son approche était pompeusement annoncée d'avance dans chaque ville, par des affiches qui portaient en gros caractères : *Société hippo-*

signaler ici ces exécuteurs *de basses œuvres*, comme les appelle Louis Huart ; ce n'est pas à celui qui a manqué de les précéder dans la voie d'une honte irréparable qu'il conviendrait de les replacer au carcan. Je n'ai pas failli, il est vrai : c'est une grâce *plutôt qu'un mérite*... Ce que je fais intervenir par le mot *grâce* émane, peut-être, tout simplement du genre d'éducation que j'ai reçue et dont (j'incline à le croire) ont été privés les coadjuteurs de Sabattier. Dans tous les cas, Dieu seul est à même de les juger en dernier ressort, parce qu'il faut une vue surhumaine pour sonder les motifs qui peuvent déterminer un médecin à transformer sa mission en un commerce de filouterie! A cela on m'objectera qu'il ne saurait y avoir *aucune* excuse : je n'en sais rien! Pour justifier mon doute, je renvoie le lecteur à la boutade qu'Amédée Latour lança, le 25 novembre 1854, contre le charlatanisme en atteignant et son tronc et ses branches. « Car, disait-il, depuis le charlatanisme patent, ayant la franchise et le courage de son vice, jusqu'à celui plus ou moins hypocrite, plus ou moins occulte, on peut passer par toutes les nuances de cette rose des couleurs... »

Ah ! depuis que je suis médecin des prisons je m'adonne à indulger — peut-être à l'excès — ceux dont la culpabilité s'est laissée surprendre, *et qui en font pénitence*. Je réserve mon indignation la plus étendue pour les coquins habiles dont l'incognito défie tout regard ; fines mouches qui sucent, dans l'obscurité, les fleurs qu'elles surprennent, et, sûrs de l'impunité, s'endorment ensuite du sommeil le plus tranquille! Je termine par cette réflexion, que s'il était possible de faire le recensement des *honnêtes gens*, nul ne pourrait prévoir, à l'avance, ce qui devrait être ajouté au nombre actuel des maisons centrales...

cratique. — Consultations médicales et chirurgicales gratuites. — Perfectionnement de la médecine. — Découverte et application du sucre MEXICO-SABATTIER. Une brochure, plus explicite, était partout distribuée ; on y lisait que Sabattier, mû par l'amour de l'humanité, s'était livré à de longs voyages et que c'était dans le Mexique qu'il avait eu le bonheur de rencontrer le *remède universel*.

CHAPITRE VII.

Redoublement d'activité de la part de ma femme et de ma sœur. — Réflexion sur l'insuffisance du salaire affecté à certains travaux. — Une promenade obligée. — Acquisition à bon marché. — Éloge d'un publiciste.

> C'est un jour amer dans la vie que celui où l'on est contraint de donner raison au fait sur le droit, à Hobbes sur Platon.
>
> SAINTE-BEUVE.

J'ai dit que, dès qu'elles furent en état de s'occuper, ma femme et ma sœur se livrèrent à différents travaux de broderie; mais lorsqu'elles me virent si entravé dans l'exercice de ma profession, elles redoublèrent d'activité. Comme elles n'étaient pas étrangères au dessin, il leur vint à la pensée de faire de l'enluminage, de là, elles passeraient au coloris. Aussitôt, elles se mirent en route pour la rue Saint-Jacques afin d'y quêter, de boutique en boutique, ce nouveau genre d'ouvrage, D'abord, elles y allèrent ensemble, puis chacune son tour pour ne pas perdre un temps double, ce qui leur coûtait, n'étant point habituées à sortir seules.

Elles travaillèrent pour les Lordereau et les Bassé. Leur début ne fut pas facile, car elles ne pouvaient attraper *les verts* ni les bonnes nuances du carmin ; les *ciels*, aussi, venaient mal; elles en recevaient de constants reproches accompagnés de quelque diminution sur leur salaire. Un jour on leur donna des *batailles* avec grande recommandation de les réussir. Ne sachant comment mieux faire, elles avisèrent d'aller chez Roret demander le manuel du coloriste. Le peu de considération, il faut croire, qu'on professe pour les personnes qui se livrent à cette branche, la dernière de la peinture, fit que l'une des demoiselles de la librairie leur répondit avec dédain « qu'il n'y en avait pas... » Ma femme, outrée de cette réception, et l'étant d'autant plus que la politesse de ses formes s'applique à tout le monde, écrivit à Roret pour le prévenir que si, dans sa collection de manuels, il manquait celui de *l'impertinence*, il trouverait dans les employés de son magasin les éléments nécessaires à sa rédaction. Les connaissances chimiques que Fanny avait acquises dans le cours que j'avais fait à Trilport lui don-

nèrent l'idée — idée qui ne m'était pas venue —de délayer son carmin avec de l'ammoniaque liquide : c'était juste tout le secret! Elle obtint de très-beaux rouges; mais, jusque-là, que d'essais n'avait-elle pas tentés! Quand elle eut résolu le problème, l'ouvrage ne tarda pas à manquer; il lui fallut chercher à s'occuper dans une autre voie : ce fut la couture blanche; ensuite la tapisserie de la rue des Lombards et de la rue Saint-Denis. Ceci était moins mauvais, mais il fallut s'habituer à manier la laine autrement vite qu'on ne le fait dans un salon, puisqu'il ne s'agissait plus d'un travail *de contenance,* mais bien d'un travail de mercenaire... Lorsqu'elle et sa sœur avaient compté les points du canevas pendant cinq ou six heures, il leur prenait des maux de tête ou des envies de vomir qui les forçaient à interrompre la besogne. Elles allaient sur ce pied jusqu'à dix ou onze heures du soir, toutes les fois que Mmes Bourgis et Batté se trouvaient pressées par de fortes commandes coloniales, ce qui n'était pas rare.

Et moi, lorsque je rentrais à la maison, épuisé de mes courses, qu'étendu sur mon lit, je réfléchissais à la manière dont chacun de nous gagnait son pain , la vue supplémentaire dont j'ai déjà parlé me faisait analyser la situation des innombrables victimes du stellionat... Je voyais, sous l'ombre projetée de nos palais, de l'industrie et de la science, des plans d'une laideur effrayante! Bref, je faisais du socialisme sans le savoir et sans le vouloir. Un jour , n'ayant pu me soustraire à ces sensations, je m'acheminai sur le quai pour y passer en revue les auteurs que les bouquinistes classent sur leur étalage à trente, et même à vingt centimes. Je fuyais ceux plus haut cotés, afin de n'avoir pas à lutter contre des tentations qui auraient juré avec l'état de mes finances. Après quelques recherches au fond de l'une des boîtes les plus pauvres en apparence et les plus grillées par le soleil, je découvris les *Pensées* d'un écrivain aujourd'hui totalement oublié malgré son mérite réel et ses frottements avec les illustrations de son époque: je veux parler de Charles Bonnin, auteur d'une vingtaine d'ouvrages se rattachant à la législation, à l'histoire et à la philologie politique. Je tiens à devoir de réclamer pour cet intrépide défenseur des grands intérêts humains, la part de gratitude que lui doit la médecine, puisque l'un des premiers, si je ne me trompe, il a voulu la faire intervenir dans la jurisprudence, mais autrement que ne l'avait prétendu Descartes à l'égard de la philosophie spéculative. Ainsi, dans ses *Principes d'Administration publique*, dans son *Traité du Droit naturel*, qui parut en la belle année 1808 , dans sa *Réfutation des Publicistes*, il sut rattacher la physiologie aux considérations les plus importantes de chacun de ces sujets en prenant pour point de départ l'organisation

de l'homme. Peut-être l'a-t-il fait sans se soustraire assez aux influences de Cabanis et de Bichat; peut-être l'élément matériel prend-il, sous sa plume, des proportions plus grandes qu'il ne convient de lui donner; mais cette erreur appartient à son temps. Nous, sachons-lui gré de l'initiative qu'il a prise; elle est un hommage rendu à la médecine. Il est une restitution encore que je me plais à lui faire ici; c'est que, dans son système d'assistance publique, il émet et soutient l'opinion que les secours de la charité doivent être *donnés à domicile* comme étant tout à la fois plus économiques et plus dignes. Ce moyen est mis en pratique depuis 1857 seulement; c'est-à-dire après un demi-siècle d'attente, grâce aux efforts de personnes éclairées en tête desquelles il faut placer l'honorable M. Davenne. Telle est, dans notre pays, la lenteur qu'on apporte à la réalisation des idées sages ou féconds. Oh! combien y a-t-il de ces idées qui demeurent enfouies, et que jamais on ne verra éclore? Je reviens à mon emplette. En tête du volume se trouvait une notice biographique par Lemonier. Me mettant à la parcourir, j'appris que Charles Bonnin avait été en grande relation avec Volney, Dupont de Nemours, François de Neufchâteau; qu'il avait correspondu avec Jefferson et le prince d'Alberg, grand-duc de Francfort; que ses ouvrages avaient été glorifiés par les Cortès d'Espagne et du Portugal, par les Congrès des États-Unis, de la république d'Haïti et de Colombie, par le Parlement de Naples; et, qu'au milieu de tous ces honneurs, l'éminent publiciste avait constamment vécu dans la gêne, souvent dans la misère! qu'enfin, en 1822, il avait été condamné à treize mois de prison et à 3,000 francs d'amende. Alors, ma mémoire se déplissa tout à coup, et, retrouvant ses clartés les plus vives, me fit voir, dans les gémonies de l'intelligence, tout un peuple de poëtes, de savants, de bienfaiteurs et d'artistes; je sus le nom et la vie de chaque individualité célèbre écrasée sous le poids de l'adversité, depuis Homère jusqu'à Jean-Jacques Rousseau...

Cette évocation remonta mon courage, mais ce qui le remonta, surtout, ce fut de trouver dans les sentiments affectifs de Bonnin un amour profond pour sa femme. Je pensai que, puisque ce malheureux couple, déprimé par le sort, nourri du pain de l'infortune, avait assaisonné ce pain de toutes les satisfactions de la solidarité et de toutes les joies du cœur comme moi-même je l'avais fait jusqu'ici en communion avec mon associée, je devais ne pas faiblir, et continuer à supporter le spectacle des efforts dont s'affligeait mon âme. Lorsqu'on se trouve sur une route ingrate, rien ne soulage tant que de savoir ceux qui l'ont parcourue. Je termine ce chapitre par dire que je rentrai chez moi ayant fait un excellent marché, car je n'avais payé

que pour quatre sous de philosophie, et j'en avais pour plus de cent francs !..

CHAPITRE VIII.

Résultat des efforts de la communauté. — Intervention de M. Rostan auprès de l'œuvre fondée par Orfila. — La sœur Jolly. — Rupture de l'association de famille. — Le marquis de Fortia d'Urban et un oncle de ma femme. — Un mot sur Laennaire. — L'abbé de Causans. — Tour artificieux de la part d'un de mes clients.

Avec la maladie, la misère !...

Le Dr Gorlier (*Lettre sur les Nourrices de campagne.*)

Il fallait que notre travail à tous subvînt aux besoins de la communauté, besoins d'autant plus grands qu'ils concernaient des personnes malades ou épuisées ; mon frère excepté. Cette réunion n'avait qu'un avantage, celui de la compréhension mutuelle des efforts individuels, efforts qui ne tardèrent pas à devenir insuffisants : en voici le résultat arithmétique. Ma mère était la caissière de la maison ; chacun lui apportait, avec intégrité, ce qu'il recevait : une visite de trente sous, une broderie de 50 centimes, comme une lithographie de 100 francs : elle marquait scrupuleusement les dépenses les plus minimes. J'ai pu établir, d'après son livre de comptes, que l'association avait employé, en vingt et un mois, une somme totale de 5,500 francs, ce qui donne, en moyenne 262 francs. Si j'enlève de ce dernier chiffre le prix du loyer, il reste 230 francs qui, répartis entre cinq têtes, adjugent, par jour, à chacune d'elles, 1 fr. 53 cent. J'appuie sur ce fait que, là-dessus, tout était compris : alimentation, vêtements, blanchissage, éclairage, chauffage, contributions fiscales, frais de poste, voitures, tabac et jusqu'aux chaises de l'église, jusqu'au passage d'un pont. Nul n'aurait pu croire, en jugeant de l'extérieur de la famille, que l'on fît tant avec si peu. C'est à ce point que des Avignonnais s'étant avisés d'écrire à mon beau-père que sa fille était dans une très-jolie position, celui-ci finit par refuser de desservir la pension dotale de 500 francs qu'il était tenu de me payer. Quand ma femme voulut l'éclairer sur ce sujet, en faisant valoir que j'étais *malade*, il fut répondu : IMAGINAIRE ! Cette façon de me juger fut affreuse pour moi, car elle surajoutait à mes

souffrances occultes. On comprendra donc que je me plaise à rompre des lances contre l'incrédulité médicale.

Mais comment s'était formée cette somme de 5,500 francs, représentant nos dépenses de vingt et un mois? Je dénombre :

De ma clientèle.	1,673	5,275
Pension dotale.	875	
Travail de mon frère.	2,150	
Travail des jeunes femmes. . .	577	

Pour atteindre la somme posée plus haut, il faut deux cent vingt-cinq francs en plus; cet appoint m'arrive, d'une part, de la belle et naissante institution d'Orfila, à laquelle je m'adressai sous les auspices de M. Rostan; et, d'autre part, de la sœur Jolly, supérieure du Bureau de bienfaisance du VIIIe arrondissement, *à cause du concours que je lui avais prêté dans le service des pauvres*... A bon entendeur salut!

Je me suis fatigué, grandement fatigué, à établir cette balance financière; et encore n'ai-je pu y arriver qu'avec l'aide de M. Delaunay, l'un de mes collaborateurs et amis de la prison. Je tenais, malgré ma répugnance pour le chiffre domestique, à produire cette comptabilité qui, pour plus d'un lecteur, je l'espère, sera édifiante...

La situation ne pouvait longtemps se prolonger. Mon frère, on le sait, avait abandonné ses études d'art pour faire de la lithographie de pendule, dans l'espoir que ce sacrifice profiterait à tous et qu'il serait de peu de durée; mais voyant que mon état de santé était interminable, et que ce qu'il avait versé dans la caisse commune le mettait en arrière avec son imprimeur, il se découragea d'une manière visible; — il laissait entrevoir le projet de s'expatrier.

Sur ces entrefaites, on proposa à ma sœur une place de sous-maîtresse à Gisors, l'abbé Desnoyers fit offrir à ma mère d'entrer chez un vieil ecclésiastique en qualité de dame de compagnie. Nous tînmes conseil; il fut décidé que l'*éparpillement* aurait lieu, et, le 19 août 1835, je donnai congé du logement que nous occupions au premier, pour en prendre un moins grand et moins cher au deuxième étage. C'est là que bientôt je me trouvai seul en présence de ma pauvre femme dont l'énergie — ô heureuse compensation! — ne se démentit ni dans l'amour, ni dans le travail, ni dans les malaises de sa propre personne... Dans les premiers moments de ce silence amer, que faisait autour de nous le départ de nos compagnons de lutte, nous nous demandions tout bas ce que déciderait la Providence. Nous nous aidions de toutes nos forces; n'était-ce point à elle de faire le reste?...

La gène s'étant manifestée plus étroite encore que par le passé, il ne me restait qu'une seule ressource, celle qu'employa Samuel Johnson, celle qu'ont employée et qu'emploieront éternellement les martyrs de la nécessité : j'exposai ma situation à l'une des puissances privées de l'époque, au marquis de Fortia d'Urban. Je ne le connaissais point, mais il était de mon pays, son père avait été l'ami de mon grand-père, le chevalier d'Astier; madame de Fortia avait beaucoup connu ma belle-mère, et notre parent le docteur Guérin, d'Avignon, conservateur du musée de cette ville, lui avait dédié plusieurs de ses ouvrages. Je le suppliai, en terminant ma lettre, de faire prendre sur mon compte les informations les plus minutieuses auprès de M. Guignon, son homme d'affaires, mais ma dépêche demeura sans réponse...

On le voit, on le verra plus d'une fois encore, j'ai eu mes Chesterfield et mes Walpole ; j'ai eu aussi mes Swift, mes Pope et jusqu'à une miss Brooke... Sans quoi je serais mort, peut-être, de la mort du savant Timoni ou de celle de Chatterton... Dans ce dernier cas, j'aurais commis un double homicide, car j'aurais atteint au cœur la jeune femme qui, depuis six ans, confondait héroïquement son existence avec la mienne. Moins fier, en d'autres termes plus conséquent que ne le fut le *Voltaire* anglais après son échec, je n'en continuai pas moins à tenter des assistances de plus d'un genre; j'en avais la rougeur au front!... Qu'importe ! il fallait de tous les courages exercer l'un des plus difficiles; et ce sombre, cet impérieux devoir, je l'ai rempli dans bien des circonstances. En voici une qui marche parallèlement avec l'infructueuse démarche que je viens de rapporter. Ma femme avait à Paris un grand-oncle qui nous venait voir assez souvent; de loin en loin il nous priait à dîner, politesse onéreuse pour certaines gens, comme dit Rousseau, et qui pour ma santé, ainsi qu'on l'a vu, constituait un véritable dommage. L'homme que j'exhume était un grand représentant d'Épicure; plein d'esprit, d'une constitution robuste et d'un physiologisme qui ne s'était pas dérangé une seule fois dans l'espace de soixante-dix ans ! Beau-frère de l'un des personnages les plus éminents de la Révolution, mais surtout du Consulat, il avait vécu la majeure partie de sa vie dans l'atmosphère qui lui était propre, et des millions avaient été consacrés à l'ampleur de sa personnalité; qu'on juge de la disparate que nous faisions ensemble!... Je dois avouer que je ne l'ai pas connu lorsqu'il suivait ce haut régime, car depuis 1815 il en était réduit à une pension viagère de six mille francs. Or, dans un jour difficile, je lui expédiai un commissionnaire avec un petit billet où je le priais de me prêter vingt-cinq francs, et le commissionnaire revint à vide !... « Mais, vous n'avez

pas de réponse, lui dis-je? — Non, la domestique m'a assuré qu'il n'y en avait pas. » — Si encore il eût payé la course !...

Il m'a toujours semblé qu'on pouvait obliger, momentanément, celui qui se trouvait placé au-dessous de nous par le besoin. Qu'on me pardonne cet exemple : j'avais donné tout récemment cinquante centimes à un pharmacien malade qui s'était vu forcé de quêter à domicile. Je suppose qu'il eût, en descendant de chez moi, rencontré dans la rue une personne épuisée par un manque de nourriture, n'aurait-il pas pu prélever un dixième de mon aumône, à l'effet de secourir un plus pauvre que lui? De tous côtés on prêche la solidarité, la responsabilité, la réversibilité mutuelle : semences d'Évangile qui germent dans bien peu de cœurs, si l'on fait attention à la véritable nature des œuvres qui en proviennent. Il y a la charité qui se *montre* et la charité qui se *cache* : c'est cette dernière qui est la plus belle comme elle est la plus rare.

Je suis convaincu que si Lacenaire — qui arrivait alors des colonies dans un grand état de denûment — n'avait pas été repoussé par le seul membre de sa famille capable de l'aider, les annales du crime ne l'auraient pas enregistré dans leurs hideuses pages. Lié avec l'abbé de Sulignan, ancien principal du collége de Poligny, où Lacenaire avait complété avec distinction ses études scolastiques, j'ai appris, sur le compte de celui-ci de très-singulières particularités. En voici une qui vient à l'appui de ma thèse et la corrobore on ne peut davantage. Le premier vol qu'il commit fut un bocal de cerises à l'eau-de-vie ; il le déroba à une marchande du boulevard du Temple, *après être resté près de trois jours sans manger*... Qu'on s'imagine l'effet que dut produire cette sorte de nourriture sur un esprit developpé agitant les terribles problèmes de la sociabilité humaine ! Evidemment ces problèmes furent résolus par l'alcool... ils l'auraient été, sans doute, d'une manière inverse par l'action d'une sympathique serviabilité. Convenons qu'il en est de la résistance morale comme de toutes les autres, c'est qu'elle est inégalement répartie, ce qui tient, en général, aux habitudes contractées sous l'influence de l'éducation du foyer.

Un mot de plus sur ce triste sujet, un mot tout à la fois d'enseignement et d'amère censure. M. de Sulignan allait fréquemment à la Conciergerie pour voir l'assassin hors ligne sur la mémoire duquel je je me suis arrêté. Là, il se rencontrait avec de grandes dames accourues pour considérer le jeune poëte aux mains remplies de sang ; elles lui faisaient parvenir des vins choisis, des comestibles d'un goût recherché... Je me demande si ces mêmes femmes auraient fait pour Lacenaire *immaculé* la vingtième partie de ce qu'elles firent pour ce

malheureux, alors que selon sa propre expression, il fut devenu *le fiancé de la guillotine!...*

Soyez bénis, ô mes pénates! pour m'avoir inculqué cette force de probité et d'honneur qui m'a fait résister, droit et ferme, à toutes les épreuves de ma vie militante, vie que je peux exposer sans aucune contrainte. Qu'ils soient bénis, encore, tous ceux qui m'ont tendu une main amie ou protectrice! Salut, vénérable abbé de Causans... le moment est venu de parler de notre rencontre.

A la suite des déboires que je viens de rapporter, une circonstance inattendue de part et d'autre me fit retrouver cet homme éminent à plus d'un titre. Il était fils du marquis de Causans dont la famille est l'une des plus considérables de la Provence, tant sous le rapport du nom que sous celui de la fortune. Je me liai avec lui vers 1820 ou 21, lorsqu'il était aumônier du collége Henri IV; bientôt il entra chez les Jésuites — auxquels il offrit, dans la pureté de sa conscience, sa position sociale, sa riche intelligence et son patrimoine — ce qui dut suspendre nos relations. Ce n'est que quatorze ans plus tard que nous renouâmes notre affection; celle-ci se réveilla d'autant plus vive, que l'abbé se trouvait sous le joug d'une névrose analogue à la mienne, contractée dans l'abus de l'étude et dans les excès du travail de la chaire. C'est cet état de santé qui lui avait fait abandonner la savante compagnie à laquelle il s'était voué avec un si grand abandon, qu'il avait, en y entrant, comme il me le disait lui-même, *brûlé tous ses vaisseaux!* Oui, il les avait si bien brûlés, qu'il se trouvait sous la dépendance d'autrui, malgré le retour qui lui avait été fait d'une partie de ses largesses. Sa pauvreté, à côté de la mienne, était une puissance, je dirai presque une ostentation, car toutes choses sont relatives. Cet excellent cœur m'ouvrit sa bourse, mais, avec quel sentiment de véritable aristocratie ne le fit-il pas! Il soutenait, avec une grâce indicible, qu'il pouvait, encore un peu, offrir de légitimes honoraires à son médecin. Du reste, nous nous soulagions l'un l'autre de nos maux : sa conversation ravissante, les promenades longues et fréquentes que nous faisions dans sa voiture aux environs de Paris, tout cela, si c'eût duré davantage, aurait fini par me faire beaucoup de bien. Nous allions souvent au Mont-Valérien, que M. de Janson avait enlevé aux orphelines de la Légion d'honneur pour y établir la *Confrérie de la Croix;* il y avait fait bâtir une fort jolie maison à son usage; là, rien ne manquait : salle de billard, galerie de tableaux où se trouvaient les portraits de la famille des Forbin, etc. L'Evêque y venait quelquefois, mais nous choisissions les jours où nous étions sûrs de ne pas le rencontrer. Ce pieux et facile séjour a été depuis converti en forteresse.

Par malheur, M. de Causans se trouvant livré à l'instabilité, à la calomnie, à l'incompréhensibilité médicale, ne tarda pas à décroître, et sa magnifique tête — dont M. Rostan, avait été si frappé (1) — devint un foyer de souffrances sans noms !...

Que d'assauts ne supportai-je pas à son occasion contre l'évêque Forbin-Janson, l'un de ses cousins ! Celui-ci prétendait — autre coïncidence me regardant — qu'il ne fallait voir chez l'abbé qu'un malade *imaginaire* ; qu'il ne fallait ni l'écouter, ni le plaindre... Je finis par lui dire : « Eh bien, Monseigneur, nous ne pourrons jamais nous entendre ; car je suis un malade de cette sorte, je souffre les mêmes incapacités... Croyez que, s'il est des mystères dans la religion, il en est aussi dans la médecine. » Je le quittai et ne le revis plus ! Ceci se passait dans les premiers mois de l'année 1836, à l'hôtel Janson, rue de Grenelle-Saint-Germain, à l'époque où le fougueux évêque avait pour idée fixe son institution du rachat des Chinois.

M. de Causans, fatigué de ses propres misères non moins que de celles des gens qui l'entouraient — gens qui auraient dû lui tenir compte de ses dévouements et de ses sacrifices antérieurs, parce qu'en circonvenant sa jeunesse ils l'avaient lancé, eux-mêmes, dans une voie éminemment contraire à sa nature physique — partit le 28 février pour la Bretagne. « Je vais, me dit-il, trouver un refuge consolateur auprès de Henri ; j'ai besoin d'air, de repos et de tendresse. » Cet Henri était M. de La Rochejacquelein. Il passa quelque temps au château de Clisson d'où il m'écrivit ; il alla ensuite dans le Midi, parce qu'il s'agissait pour lui d'être porté à l'évêché de Nîmes ; mais sa nomination n'eut pas lieu, entravée qu'elle fut par des motifs politiques. Cette disparition me jeta dans un vide immense, car je perdais, par l'absence du pauvre abbé, des soutiens de plus d'un genre.

Avec ce client, j'en eus un d'une toute autre sorte ; le tour qu'il me fit est assez piquant pour que je le consigne en manière de contre-partie. M. X... était un vieillard du grand monde, amateur de tableaux, quoique un peu ruiné, et fabuliste par passe-temps ; en dire plus long, serait le dévoiler, et je ne le veux point. Il vivait en communauté avec la comtesse de C..., femme excellente dont les beaux jours remontaient à Louis XV. Je fus appelé à donner des soins à cette dame, sous la surveillance de Landré-Beauvais, c'est-à-dire que, tant qu'elle put sortir, je la conduisis une fois par semaine chez cet ancien doyen de la Faculté qui, lui-même, était en piteux état. L'affection avait son siége au cœur ; la malade succomba au bout de trois mois. M. X...,

(1) Lettres sur l'Hypochondrie, page 6.

qui l'aimait beaucoup, avait eu pour elle mille soins des plus tendres. Il fut profondément affligé de cette perte; or, je le visitai souvent, et je cherchai à le consoler par toutes les ressources de ma sympathie pour ses sentiments. Répondant à ce témoignage d'intérêt, il me questionna, très-délicatement, sur ma situation présente; je la lui confiai, et il me dit : « Je connais le secrétaire des commandements de la Reine; faites une demande, je la remettrai, je réponds qu'elle réussira. » Me voyant hésiter, il ajouta : « Ne craignez point... si vous saviez, comme je le sais, que de littérateurs, d'artistes, de médecins, de personnes tombées recourent aux bontés de Sa Majesté. Allons, allons, écrivez quelques lignes; demain, je vais aux Tuileries, je les remettrai. » Je cédai; et le 7 mars 1836, je reçus quatre vingt francs pris sur la cassette royale.

C'est ainsi que M. X... acquitta sa dette envers moi! Je l'absous de cette coupable mesquinerie en considération de sa longue fidélité pour une femme qui lui avait consacré sa vie entière dans les duretés de l'exil, en 1793. Le comte Portalis employa son influence en tout autre sens, pour retirer de la même source des sommes qui soutenaient l'honorable docteur Gaudran. Ce praticien, mort dans un âge très-avancé, s'était entièrement voué à la population infime de l'ancienne Marseille, si bien qu'à la fin, il se trouva acculé contre l'indigence... Du moins, il avait fourni sa course, tandis que moi, arrêté à la fleur de mes années, je chevauchais dans l'arène comme un homme ivre, sans jouir d'aucune excitation prestigieuse... Je ne provoquais pas le rire; seulement, quand l'indifférence ne s'en mêlait pas, j'étais l'objet d'une pitié mortifiante!

Sans doute les douleurs, surtout les tribulations que je viens de dépeindre, ne sont pas extraordinaires, car rien n'est plus commun que la maladie, rien n'est plus universel que la lutte de la pauvreté contre la fortune. Dans ce débat, je le sais, combien d'âmes honnêtes remplissent leur rôle, ainsi que je l'ai rempli entre les coulisses de la scène, toile baissée et lumières éteintes... Ce qui me différencie de la foule et me place dans l'un des cercles les plus étendus de l'enfer terrestre, ce qui fait de ma personnalité un tableau d'enseignement, c'est la double nature de mes liens et l'interminabilité de leur action.

Proclamons que ceux qui n'ont pas leur part *d'intermittence* dans cette affection qui s'appelle *la vie*, sont hors rang, tout comme ceux qui naissent incomplets dans leurs sens ou dans leurs membres, tout comme les prisonniers perpétuellement condamnés à l'inaction, au célibat et au silence. Car notre lot primitif comporte des jours entremêlés de soleil et de pluie, de chaleur et de froidure : *c'est la*

règle générale de l'humanité; toute créature qui souffre sans relâche entre dans l'exception de cette règle et constitue la classe des parias... Il est digne et beau d'appeler sur ces êtres, d'une condition qui semble fatale, l'intérêt, le respect et l'assistance : ce devrait être le but d'une législation conçue selon l'esprit des temps, ou pour mieux dire, d'après la sainte loi de nos évangiles; ce devrait être aussi l'objet de la médecine philosophique, laquelle doit chercher à soulager les infirmités sans fin, comme la médecine ordinaire s'applique à soulager les maux temporaires et curables.

Rien n'est plus rebattu que cette proposition : « Qui ne réussit pas à se frayer un chemin dans le monde, à se créer une position indépendante qui le garantisse du besoin, en attribue la cause à un mauvais sort, tandis qu'elle n'est que dans ses fautes et les erreurs de sa conduite... »

Ainsi parlent ceux qui n'ont pas eu à faire leur nid, ou qui, s'ils l'ont fait, n'ont eu, pour le bâtir, que des journées de printemps... Quand l'orage gronde, ils placent la tête sous leur aile, et, tapis dans une pleine sécurité, il ne s'occupent point des individus de leur race. L'indépendance dont ils jouissent est-elle congénitale? Ils la trouvent toute naturelle, cela leur semble aussi juste que d'avoir un nez... Est-elle acquise? ils en font hommage à leur activité, à leur raison, à leur industrie; mais, généralement, ils se gardent d'en attribuer la moindre part au bonheur ou à la Providence.

Il est incontestable que beaucoup d'hommes, manquent du nécessaire par leur propre faute, par une direction mauvaise donnée à leur conduite; étendre cette vérité à tous ceux qui s'escriment sans discontinuité contre les sévérités de la fortune, c'est une faute, une très-grande faute de logique.

Un médecin de Paris, dont les *actions* sont aussi bien cotées à la Bourse qu'elles le sont au Palais de la science, me vint voir, il y a quelques années, sur mon rocher pénitenciaire. Cette question intervint dans nos discours, et il m'avoua net qu'il serait tombé *au troisième dessous* s'il n'avait pas eu la chance de réussir, mais que, fort heureusement pour lui, il avait trouvé les contre-poids : ce sont ses paroles.

Et oui, « il y a toujours, dans toute victoire gagnée, dit Émile Souvestre, une part de tempérament, une plus grande part de volonté et une part immense de hasard. »

. . . . . .

Maintenant, confrères bronzés, puritains inflexibles, commencez-vous à envisager que l'auteur de cette narration a été réellement livré

au despotisme des circonstances expresses, et que le livre qu'il a entrepris soit une œuvre utile, moralisante? Dites s'il doit se frapper la poitrine en prononçant le *mea culpa*, lorsqu'il traite de sa pauvreté et de sa maladie... car, vous ne le confondrez point avec les Cardan et les Goldsmith, qui ont été eux-mêmes les instruments de leur désolation! Ah! s'il venait à ne pas trouver grâce devant vous, il en appellerait au talent de défense que possèdent Amédée Latour, Pierre Bernard, Victor Meunier et tous autres qui s'occupent des infertiles efforts des ouvriers de la pensée.

Il peut arriver que ce que je viens d'écrire tombe par hasard entre les mains de quelques personnes organisées de manière à ne le point comprendre, et elles en tireront contre moi une conclusion ironique... je les désigne d'avance : ce seront des parvenus satisfaits, des usuriers, des escroes de commerce sortant de la lignée de Géronte et de Macaire. Que ces béotiens — qui cracheraient sur Homère, qui railleraient Corneille et dont les femmes regarderaient par-dessus l'épaule les filles de Milton — ne rencontrent jamais ce volume, eux pour qui l'héroïsme et l'honneur ne sont rien :

Quid enim salvis infamia nummis. JUV.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE PREMIER.

La pensionnaire. — Déménagement. — La clientèle Carrère. — Recrudescence morbide. — Visite imprévue de M. Piorry. — La femme Schœffer. — Madame Manceau. — Renonciation aux accouchements.

> Je m'efforce moi-même contre la mauvaise fortune...
>
> PASCAL.

Je vais poursuivre la longue, la tortueuse route, qui, de douleurs en douleurs, a consommé mes illusions et mes espérances!... Puisqu'il était dit que tout cela n'aboutirait qu'à me faire échouer sur le Mont-Saint-Michel, pourquoi la Providence ne m'a-t-elle pas dirigé, du coup, et dans la même barque, sur le rocher qui m'était destiné?...

Placé dans les circonstances que je viens de relater, il me fut offert de prendre en pension une vieille demoiselle bien élevée, spirituelle et d'une piété si éclairée que ses rapports sociaux, me disait-on, seraient des plus agréables. Elle avait de l'aisance; ses parents étaient morts, mais, depuis la ménaupose, une pensée fixe la poursuivait : c'était de croire que, lorsqu'elle sortait dans la rue, une voix mystérieuse prononçait son nom en l'accompagnant d'épithètes impertinentes. Cette voix se faisait entendre à travers le trou de la serrure de sa chambre, par le canon de sa cheminée ou toute autre ouverture. A part cela, son esprit était parfaitement juste. Cette hallucination — qui n'aurait été pour la généralité qu'une cause d'ennui — se trouva, pour moi, d'une nature fort différente; néanmoins, je voulus la dominer, et mademoiselle C*** fut reçue dans notre intérieur. J'acquis une nouvelle preuve de cette vérité, à savoir que la réaction la plus soutenue ne maîtrise pas toujours notre appareil sensitif; de bien s'en faut! En effet, cette

association me devint si insupportable que j'acceptai l'occasion de la rompre; voici cette occasion :

M. le docteur Carrère demeurait dans mon voisinage, place de la Bastille. Ayant des motifs pour quitter Paris, il me demanda de lui succéder dans sa clientèle et de prendre son logement. Comme j'allais un peu mieux du côté des mouvements, je me laissai aller au désir de cet honorable confrère dans la seule vue de me séparer de la pauvre monomane. Je m'installai dans mon nouveau domicile vers les premiers jours d'avril 1836. Bientôt je ne pus suffire au surcroît de besogne que j'avais cru pouvoir braver. J'étais porté des Batignolles au faubourg Saint-Germain; de la Roquette au faubourg Saint-Honoré, de la rue Mouffetard à celle de la Tour-d'Auvergne, etc. Ces distances, franchies en voiture, ne m'étaient pas trop fatigantes, elles ne m'étaient qu'onéreuses. Le nuisible consistait en ces petites courses locales qu'il faut faire à pied, véritable chassé-croisé dans lequel le médecin ordinaire court de porte en porte et grimpe d'étage en étage à la manière d'un barbier.

Un mois s'était à peine écoulé que je vis reparaître des phénomènes qui me semblaient ne plus devoir revenir et ceux qui n'avaient point désemparé s'accrurent avec une grande vivacité. Cette exagération me contraignit à ne pas sortir de chez moi pendant deux ou trois jours. Force me fut, durant cet arrêt, de faire appel aux excellents confrères qui voulaient bien me servir de coadjuteurs en pareilles circonstances. L'une de mes clientes, sachant que je ne pouvais sortir, me fit prier de ne lui envoyer aucun de mes remplaçants, parce que M. Piorry, lié de longue date avec sa famille, avait été mandé auprès d'elle. Je n'avais point l'honneur d'être connu du médecin de la *Pitié;* néanmoins, il prit la peine de venir me voir en sortant de chez la malade. Cette gracieuse visite me fit beaucoup de bien; j'en remercie encore aujourd'hui le célèbre professeur. Il fit, en cela, un grand acte de libéralisme; car consacrer, bénévolement, près d'une heure à un confrère dont on ne connaît ni le nom ni la personne, est une œuvre vraiment méritoire. Ceci se passait le 11 mai 1836. Le lendemain, je repris mon fardeau, et, tant bien que mal, je faisais face à ma position lorsque le 13 au soir, on vint me chercher pour un accouchement à côté de mon habitation. D'abord, je fus indécis; quelque chose me disait d'attendre que je fusse mieux pour reprendre ces sortes de corvées dont la peine et la fin ne pouvaient jamais être prévues. La bonne volonté l'emporta, et longeant le mur des maisons, à l'exemple d'une homme tant soit peu ivre, j'arrivai chez la patiente en douleurs. Le travail était assez avancé, mais il était difficile; il y avait un état convulsif; tout

annonçait qu'il n'y avait pas à compter sur une prompte délivrance. Je ne suis point de ceux qui, en pareil cas, brusquent la nature et la font avorter; je suis de ceux, au contraire, qui convertissent *la patience en devoir*, et, quoi qu'il m'en coûte, je sais attendre quand il le faut.

Après plusieurs heures de soins donnés dans une pièce étroite, peu aérée, et à l'heure où le repos m'est impérieux, je devins si faible, que, pour pouvoir me tenir debout auprès de la femme, je fus dans l'obligation de me faire soutenir, sous chaque aisselle, par deux des assistants. Enfin, je reçois l'enfant! mais quelle n'est pas ma terreur en reconnaissant tout de suite que j'ai affaire à une grossesse composée!.. Cette circonstance soulevait une question d'obstétrique assez sérieuse pour exiger de la part de l'accoucheur des conditions de santé toutes différentes de celles où je me trouvais. En effet, il y avait à opter entre l'avis des praticiens qui conseillent une version immédiate et ceux qui veulent que l'on remette à de nouvelles contractions utérines le pouvoir d'expulser le second enfant. Alors je ne ressentis plus qu'un besoin, celui de remettre une charge qui, en ce moment, dépassait ma portée. Je connaissais dans le voisinage une sage-femme, digne, instruite autant que prudente; je l'envoyai chercher pour qu'elle décidât entre Stein et Capuron (1). Lorsqu'elle arriva, je me fis *traîner*, c'est le mot, non-seulement jusqu'à mon domicile, mais jusqu'à mon lit!

Je m'en souviendrai toute ma vie; cela se passait au troisième étage d'une maison située rue des Tournelles, n° 18, dans le ménage Schœffer.

A partir de cette nuit — on ne peut plus fatale pour moi, et de laquelle il ne me revint pas un centime — je pris la résolution d'abandonner les accouchements. Entre cette époque et celle où j'ai été envoyé au Mont-Saint-Michel (1852), je ne m'en suis mêlé qu'accidentellement; mais, au milieu des grèves, sur ce rocher éloigné de toute assistance médicale, j'ai bien été obligé d'y revenir. Cette corvée ne s'y présente guère, en moyenne, qu'une dizaine de fois par année. C'est encore beaucoup pour moi et pour mes répugnances, car lorsque j'entends parler d'une femme enceinte ou que je la rencontre dans la rue, mon pouls augmente de rhythme!...

(1) C'était la veuve Nël, aujourd'hui madame Manceau, demeurant rue de Charonne, 189.

CHAPITRE II.

L'éclipse de soleil. — Son influence sur moi. — L'abbé de Fisicat. — Visite à MM. Rostan et Récamier. — Je prends courage en rejetant mon espoir sur les voyages.

> Il est de ces maladies qui portent le découragement et la lassitude dans l'âme des médecins.
>
> DUBOIS, d'Amiens.

Il pouvait être deux heures du matin, lorsque je sortis de chez l'ébéniste Schœffer. Je me couchai et pus dormir un peu, mais quand je voulus me lever j'en fus empêché par un violent vertige; de force, je rentrai dans mon lit. Je pris un déjeuner fortifiant, et fis appeler autour de moi quelques personnes pour me soustraire aux terribles méditations qui naissaient de cet état. Il me parut bientôt que j'avais retrouvé ma normalité, car, à part une grande faiblesse, toute sensation mortifiante s'était évanouie; seulement, je ne pouvais prendre une part active à la causerie sans appeler une congestion vers le cerveau. Plusieurs heures après, survinrent des accidents d'un ordre nouveau qu'il me serait impossible de caractériser, tant ils échappent à la comparaison. Ils me firent peur!.. Les amis qui m'entouraient s'en aperçurent, et l'abbé de Fisicat (1) se mit à dire : « Mais il y a aujourd'hui une éclipse totale de soleil qui doit se faire à trois heures trente-trois minutes; nous approchons de ce moment, et le docteur pourrait bien en ressentir l'influence. Pour moi, ajouta-t-il, j'ai grandement mal à la tête. » Un jeune avocat, M. C., se prit à sourire en émettant l'opinion que les planètes étaient sans action sur nous. Je répliquai en lui apprenant que Bacon éprouvait une syncope toutes les fois qu'il se produisait un phénomène de ce genre (2). Ma femme qui, de son côté, dissimulait une augmentation de ses malaises habituels, parla d'elle-même, et je pus reporter les désordres de mon impressionnabilité à une cause connue, ce qui est beaucoup en pareil cas! A mesure que nous approchâmes de l'interposition des deux astres, l'aberration sen-

(1) Cet abbé, qui avait été grand vicaire de l'évêque d'Embrun, était un ancien curé d'Auteuil, et confesseur actuel de la sœur du Roi.

(2) Baillou et Ramazzini citent des faits analogues.

soriale progressa ; elle fut à son comble au moment de la conjonction; puis elle disparut et j'en ressentis, momentanément, un bonheur indicible. Ah! cher Foissac, est-ce là un privilége? dites, que vous en semble (1)?

Je passai la nuit suivante en un sommeil agité. Le matin, je me sentis tremblotant, mon corps me parut avoir la densité du coton, et je fus tenu de m'en remettre au lendemain pour tenter de sortir. Le lendemain je me trouvai dans une condition analogue; alors la prostration organique suscita la prostration morale : je ne sus plus que devenir!

J'envoyai chercher un fiacre; j'y montai avec ma femme et me fis conduire chez M. Rostan, bien persuadé au fond que sa science et son cœur ayant été interdits jusque-là en présence de ma situation je n'avancerais qu'à désoler une fois de plus cette excellente nature. C'est ce qui arriva, car je demandais l'impossible! Ma malheureuse compagne s'en aperçut à la contenance affligée du maître, et je la vis, essuyer des larmes depuis longtemps comprimées! Lorsque nous fûmes sortis, je m'écriai, en traversant la grande cour de l'hôtel Mortemart : « Allons chez Récamier!.. il me connaît à peine, et un sentiment d'affection n'écartera pas de sa pensée les moyens hardis, perturbateurs, seuls capables de me procurer une chance de guérison. » Nous arrivâmes; il fallut attendre près d'une heure, temps durant lequel les nécessités de l'estomac devinrent si impérieuses, que j'aurais perdu connaissance si un domestique de céans n'était venu m'apporter une tasse de bouillon. Le cerveau excité, le corps défaillant, je pénètre enfin dans le cabinet du fougueux praticien. Dire ce que me dit cet homme extraordinaire, je ne le puis; il n'en reste pas la moindre trace dans mon souvenir.

Après cette lamentable pérégrination, nous reprîmes, dans un désespoir commun mais concentré, la route de notre demeure. Quand nous fûmes rentrés, des idées sinistres s'emparèrent de mon esprit; elles furent bientôt dominées par une sorte de solidarité entre la conscience et les forces affectives. Il y eut un *revirement* qui me rendit à moi-même; et, reprenant courage, mes espérances se tournèrent du côté des voyages...

Ainsi se termina cette excursion qui eut pour résultat d'affliger davantage et ma malheureuse femme et le bon M. Rostan; de me faire dépenser 6 à 7 francs de voiture; et de m'occasionner la perte

(1) Allusion à ce que je lui ai adressé par le journal l'*Union Médicale*, sous la date du 6 juin 1854.

d'une très-belle tabatière que je tenais de l'une de mes clientes. Si je fais intervenir cette circonstance, bien minime en présence du fait capital, c'est pour montrer le dernier ricochet de la fatalité sur ma journée du 17 mai 1836.

CHAPITRE III.

Démarches de ma femme. — Voyage projeté dans les Pyrénées. — La comtesse d'Hautefeuille à Tivoli. — Digression en apparence inutile et pourtant nécessaire.

Quand on est malheureux, on l'est sans fin.

Madame DE GRAFIGNY.

Ce n'était pas tout que d'avoir eu l'idée d'un déplacement, le grand point était de l'effectuer, car il en est des voyages comme de la guerre, il faut de l'argent, et puis encore de l'argent... Comment faire? Je ruminais cette question *des plus sociales,* lorsque se présentèrent à ma pensée les offres de service que m'avait faites, en 1832, l'un de mes confrères de Boulogne-sur-Mer. Nous avions fait connaissance sur le champ épidémique ; il m'y avait vu tomber, et lorsque nous nous quittâmes, il m'engagea, très-amicalement, à aller le visiter dans son pays. En conséquence, ma femme lui écrivit avec cette noble simplicité qui caractérise une âme élevée aux prises avec tous les malheurs. Elle en obtint cette réponse, sous la date du 26 mai :

« Madame,

» C'est avec le plus grand plaisir que j'eusse invité M. Dumont à venir passer quelques jours chez moi, mais je me trouve dans l'impossibilité, etc.

» Je suis peiné d'apprendre que sa santé ne s'est pas améliorée depuis son retour à Paris où tout semblait lui sourire. J'espère qu'un peu de repos et d'abstinence d'étude lui seront salutaires. Si M. Dumont vient à Boulogne, il peut compter sur mon obligeance. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour rendre son séjour agréable. Je le préviendrai qu'il ait à se prémunir contre les variations brusques de température, variations qui se font sentir plusieurs fois par jour. Veuillez croire à l'assurance, etc. »

A la réception de cette lettre, le peu d'horizon que j'avais disparut, et le vide se reforma devant moi, car je n'avais pas à songer à nos riches parents : l'épreuve de leur générosité avait été faite! A qui donc

se vouer! Le bon docteur Lefebvre vint me trouver au milieu de ces perplexités et me dit : « Je vais, mon ami, vous procurer l'occasion de faire un voyage dans les Pyrénées, pour accompagner l'une de mes clientes, actuellement aux bains de Tivoli. Je lui ai parlé de vous, allons-y! » Il faut avoir éprouvé des transformations morales de ce genre pour comprendre tout mon épanouissement... En moins d'une heure, je me trouvai en présence de la personne dont il s'agissait. C'était une femme qui avait plus à se plaindre de la rapidité du temps que de l'inconstance de la beauté, car elle approchait cinquante ans; elle avait souffert toute sa vie de ces douleurs complexes qui sont la fatalité des organisations tendres, et elle était encore pleine de charmes dans sa physionomie. Entendez-vous cela, savant docteur Duchenne! Son esprit et sa parole, sa pose et ses gestes, tout en elle avait le cachet d'une haute distinction, et ne dut point trop me surprendre, parce que j'avais appris, durant le trajet, que cette dame était la comtesse d'Hautefeuille, l'une des descendantes de la famille des Stuarts, et auteur d'un excellent volume de poésie. Je la trouvai couchée, car sa convalescence n'était pas encore assez avancée pour lui permettre de se lever, par conséquent d'entreprendre immédiatement le voyage auquel elle s'était décidée. Il fut convenu que je lui ferais de fréquentes visites, jusqu'au moment du départ, afin d'atténuer la longueur de l'attente, et de donner à notre connaissance un certain degré de solidité. Donc, j'étais accepté pour être son *chevalier* médical, arrangement qui me convenait à merveille.

L'esprit de cette dame n'était pas seulement aimable et de cette distinction aristocratique qui est l'apanage des personnes de son rang; c'était plus encore, c'était un esprit haut, éclairé, philosophique et tolérant, toutes qualités qui lui donnaient l'avantage de comprendre la divergence des opinions qui mettent le monde en désarroi. Elle voyait parfaitement, dans chaque parti, soit politique ou religieux, ce qu'il y avait à honorer et ce qu'il y avait à flétrir. En vérité, les conversations que j'eus avec elle étaient d'une pente si douce, si attrayante, si instructive, qu'elles donnaient, à ma faculté d'attention, plus de consistance et d'ampleur. De plus, il existait entre nous une grande analogie de caractère, d'impressionnabilité et de souffrance. Si cette femme eût été l'une de ces coquettes qui, ne parlant que le langage des salons, ne regrettent que les joies du bal et celles des festins, elle m'aurait ennuyé et je n'aurais pu demeurer vingt minutes en sa présence sans trépigner d'impatience! Tantôt elle me racontait les tristes péripéties de son enfance, qui n'étaient que des données sur l'histoire de la Révolution; tantôt elle m'apprenait de curieuses particularités sur

quelques-uns de ses ancêtres, particularités omises par Walter Scott dans *la Fille de Perth*. Elle me faisait assister au voyage que Napoléon Ier fit à Cherbourg en 1811, ce qui lui était chose facile, puisque c'est dans son propre hôtel que descendit l'Empereur, et que, durant trois jours, elle fut de service auprès de Marie-Louise, conjointement avec la duchesse d'Albert, la maréchale Augereau et la princesse de Périgord. Une autre fois, elle m'apprenait comment, en 1829, elle s'était fracturé la cuisse dans le couvent des Augustines, et me communiquait une élégie, composée à cette occasion, pièce de vers que Lamartine pourrait impunément signer. A cette époque, la *Lelia* de George Sand faisait grand bruit; n'ayant pu la lire moi-même, je m'en étais rapporté à l'analyse que m'en avait donnée ma femme; ce sujet s'étant présenté dans une de nos causeries, je pus juger de la profondeur des pensées qui s'agitaient dans le cerveau de la malade. Ce qui acheva de me montrer toute l'étendue de cette intelligence vraiment supérieure, c'est lorsque nous en vînmes à soulever la question de la peine de mort, celle du supplice de la marque et celle des travaux forcés à temps.

Qu'on ne m'accuse point de révéler ici les confidences de ma clientèle. Ce que je narre a été imprimé dans un recueil de poésie intitulé : *Souffrances*, qui parut en 1834, chez Baudouin (1). Ainsi, je tais soigneusement la partie médicale, c'est-à-dire, la partie *sacrée* de mes relations avec Mme la comtesse d'Hautefeuille. Maintenant, un autre reproche, moins grave sans doute, peut m'être adressé touchant l'excursion que je viens de faire dans le domaine d'autrui, et les amplifications, très-indépendantes, en apparence, du sujet que je traite : je vais y répondre.

(1) Malgré son mérite littéraire, cette publication n'a pas eu de retentissement parce qu'elle n'est pas *une œuvre de coterie*, et que son auteur, obéissant à la justice, a respecté tous les droits et prôné toutes les gloires. Dans une telle voie on ne réussit point, on *s'asphyxie !...*

CHAPITRE IV.

Fatigues que me causaient quelquefois mes visites à Mme d'Hautefeuille. — Voyage manqué. — Désir d'aller à Dieppe pour y prendre les bains de mer. — Démarches à ce sujet. — Réminiscence d'une bonne œuvre. — Ingratitude envers les médecins. — Le colonel Ambert.

Favores sunt ampliandi.
Ancien adage.

Dans l'histoire clinique d'une affection purement organique, et de laquelle on veut faire ressortir tout ce qui peut étayer l'opinion d'un chef de doctrine, par exemple, on tient compte des circonstances les plus minimes ; on cherche et l'on fouille, comme dans une instruction judiciaire, les plus petits recoins de la question : c'est le triomphe des épiphénomènes !.. Dans la maladie qui me concerne, et que je tiens à élucider, il ne suffit point que je me borne à faire converger sur elle la lumière, il convient encore que j'aille jusqu'à lui restituer ses pénombres. Or, il n'était pas indifférent que j'eusse affaire, dans le cas présent, à une personne de cœur, d'intuition pénétrante, d'une parole facile et ornée; il n'est pas même jusqu'aux formes plastiques — celles, j'entends, qui affectent le regard — dont je ne doive parler, parce qu'à notre insu ces formes transmettent à l'âme des sensations de plusieurs ordres. J'étais placé dans cette situation renversée où le médecin cherche, pour lui-même, des ressources de santé auprès de la personne qui se l'adjoint. Il est important que celle-ci ne soupçonne pas la vérité, car sa confiance en serait ébranlée. C'est pour éviter ce résultat que j'étais tenu, quelquefois, à ne passer que très-peu de temps auprès de la comtesse, lorsque mes goûts, mes propensions me portaient à y demeurer toute l'après-midi... Si je me laissais entraîner en dehors de la mesure de mes forces, je ne sortais de l'hôtel que la tête en feu et en état de crise ! Ainsi, la chose qui me faisait le plus de bien, en ce sens qu'elle m'ôtait, temporairement, le poids de ma chaîne, j'étais forcé de la ménager, sous peine d'en retirer des effets tout contraires.

Quand, monté dans l'omnibus qui me conduisait à la Bastille, je ne pouvais résumer, sur mon agenda, la conversation que je venais d'avoir, ma journée se terminait d'une manière triste et poignante. J'en-

visageais le temps où, continuellement avec la malade, je serais dans l'impossibilité de satisfaire à son interlocution — ce qui trahirait mes incapacités — et cette perspective masquait à mon esprit celle du Roussillon et des Pyrénées ! Il avait été convenu, entre M. Lefebvre et sa cliente, que le voyage projeté s'effectuerait vers la mi-juillet ; mais arrivé près de ce terme, Mme d'Hautefeuille, ne se croyant pas assez rétablie, y renonça et partit pour Chantilly. On comprendra que j'eus bientôt perdu le bénéfiée de mes courses et de mes distractions de Tivoli ; semblable à un trébuchet, il me fallut passivement retomber sur l'échelle des perturbations... Quelqu'un me remit sur la voie des bains de mer et me donna l'idée d'aller à Dieppe, mais il ne m'en donna que *l'idée.*

La gratification que j'avais reçue de la comtesse, fractionnée dès le moment où on me la remit, ne pouvait plus suffire à mon deplacement. D'un autre côté, ma femme n'avait plus de diamants à porter chez les juifs ! Alors, l'amour — je prie ici le lecteur de faire attention à ce mot, le plus collectif de tous ceux qui entrent dans la langue ; à ce mot qui implique tant de choses, et dans lequel viennent se refléter toutes les munificences de notre vie spirituelle — *l'amour* donc me donna le courage d'affronter la honte. Je ne connaissais personne à Dieppe ; j'écrivis au maire et à l'un des curés de cette ville, leur disant que, tombé sur la brèche de ma profession durant l'épidémie de 1832 et n'en étant pas encore relevé, je recourais à leur assistance pour pouvoir passer convenablement dans leur cité la seconde saison des bains de mer. Je les mis à même de s'assurer que je n'étais pas un aventurier. J'ai leurs réponses sous les yeux ; elles sont à peu près négatives, mais rédigées, cependant, en termes honorables... J'éprouve, en les relisant, quelque chose d'indéfinissable, car elles ont vingt-six ans de date et elles accumulent dans ma pensée une foule de sensations où se rencontrent l'étonnement, la pitié, l'orgueil de la conscience, sans alliage d'amertume et de haine contre personne. Pourtant la manière dont je me conduisis, trois années plus tard, envers un malheureux prêtre de la Nièvre vient, malgré moi, prendre place dans mes réflexions (1). En résumé, cette double démarche me

(1) C'était le desservant de la paroisse de C .. dans l'arrondissement de Château-Chinon : il était très-pauvre et avait une hépatite entée sur une constitution délabrée par les bonnes œuvres. Je le conduisis dans ma maison où ma mère et moi le soignâmes jusqu'à rétablissement. Je ne dois pas omettre que l'évêque de Nevers me fit adresser des remercîments par l'un de ses grands vicaires. J'étais à cette époque, comme on le verra par la suite, médecin de l'honorable famille des Lepelletier-d'Aunay.

coûta 2 francs et me fit obtenir d'être logé dans une chambre particulière de l'hôpital, avec l'ordinaire qui formait la subsistance des religieuses. De tels résultats renferment, ce me semble, un assez haut enseignement... Ils témoignent une fois de plus de l'égoïsme et de l'ingratitude qui sont incrustés au cœur de la société, et confirment ces paroles que le savant colonel Ambert a tracées dans ses études sur le chirurgien militaire; les voici :

« Cette gloire du dévouement, cet héroïsme du devoir, ces existences modestes, ces vies de sacrifices n'attirent pas le regard de la foule. La foule accourt au retentissement des mondaines renommées; pour elle, la gloire est le lot du conquérant, du poëte, de l'orateur et de l'artiste, éclairés de mille rayons, salués de mille cris enthousiastes. La foule aime les succès éclatants. Ses grands hommes sont ceux qui réussissent à fixer la fortune, à réveiller les sonores échos de la publicité... »

CHAPITRE V.

Paralysie passagère de la langue. — Résolution de partir pour Dieppe. — Visite d'un personnage inconnu. — Proposition d'avortement. — Un mot sur l'infanticide.

> Dieu me garde d'estre homme de bien selon la description que j'en vois faire tous les jours.
>
> MONTAIGNE.

A la suite d'une perturbation exagérée dans laquelle j'eus une paralysie de la langue qui dura environ dix minutes, je formai la résolution de partir sans délai. Comme je m'occupais des préparatifs de mon voyage, il se présenta chez moi, d'une manière mystérieuse, un homme de province, ayant des formes éduquées et sentant *le riche :* sa mise soignée et un portefeuille qu'il ouvrit tout d'abord avec une apparence de raison, m'en donnèrent la preuve. Que me voulait-il? Il ne me fut pas facile de le savoir tout de suite, tant son langage était nageux, mais je finis par comprendre qu'il ne tendait à rien moins qu'à me faire braver l'art. 317 du Code pénal! Certes, le moment de la tentation était on ne peut mieux trouvé, car, ainsi que le dit Claudien, *crimina suadet egestas ;* d'autant qu'il n'y avait rien à risquer, et que, très-impunément, je pouvais me soustraire aux peines portées par la loi... En effet, rien n'était plus facile : je n'avais qu'à faire

écrire à cet inconnu, et sous ma dictée, une formule susceptible de déterminer l'avortement, ou n'ayant, au fond, qu'une parfaite innocuité; c'est-à-dire que j'avais le choix entre une tentative de meurtre et un vol. Je ne voulus commettre ni l'un ni l'autre, mais dans le cas où je me serais décidé à opter, j'avoue que je ne l'aurais point fait en faveur de la fraude...

Avant de tomber malade, je m'étais beaucoup occupé de l'infanticide au point de vue de la criminalité et de la conscience. Je comptais faire de ce sujet, si essentiellement philosophique, ma thèse pour le doctorat, mais la voie dans laquelle je me trouvai entraîné plus tard ne me permit pas de l'aborder. J'étais trop affaissé, trop esclave de l'opinion des autres pour arborer un drapeau d'indépendance, presque de *révolte* : on m'aurait montré du doigt en disant comme Leibnitz à l'égard de Sthal : *Mira monstra parturiens*, et je me serais attiré — pour prix de mes convictions sincères, désintéressées, — de profondes inimitiés. Lorsque nous sommes pauvres, il faut avoir peur de froisser les gens susceptibles de nous faire quelque bien, mais il faut craindre plus encore de déplaire à ceux dont nous n'avons à attendre aucun service : je sais ce que je dis !.. En conséquence, je remplaçai ce grave sujet de thèse par une mesquine dissertation sur la ménopause. Maintenant que je n'ai plus d'avenir à ménager, il peut se faire que je le reprenne un jour ou l'autre. En attendant, je résumerai mon sentiment sur cette matière par ces courtes paroles :

L'infanticide est un crime commis par une femme momentanément aliénée et dont la responsabilité est à partager entre la société tout entière et le père réel de la victime;

Voilà mon théorème. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . je respecte *tout comme un Anglais,* les lois et la morale de mon pays; or, dans la circonstance que je rapporte, je n'eus pas la plus légère velléité de faire passer à mon escarcelle vide la somme assez ronde que j'aurais pu y mettre.

J'évinçai donc mon visiteur en l'assurant qu'il s'était trompé d'adresse, *ce qui était parfaitement vrai.*

CHAPITRE VI.

Départ pour Dieppe. — Rencontre du peintre Roger. — Installation à l'hôpital. — Les religieuses augustines. — Le noyé. — Fuite. — Station à Rouen. — Le Musée de cette ville.

Quelle terrible chose que d'être malade et seul!

Heuri HEINE.

C'est le 25 août 1836 — anniversaire de la naissanee de ma femme et le jour de sa fête — que je partis pour Dieppe, n'ayant qu'une trentaine de francs à mon service. J'étais dans l'un de ces états où la douleur est profonde, mais où se trouvent encore des reflets d'espérance et d'illusion, ce qui ne manque jamais, tant que l'amour nous conserve ses prestiges.

Une circonstance heureuse vint modifier l'actualité de ma position. J'avais retenu une place sur l'impériale de la voiture, et là j'eus la compagnie d'un jeune homme sorti tout nouvellement de l'École de Rome : il s'appelait Roger. Comme il y a quatre artistes contemporains de ce nom, je ne sais lequel il est ; je suppose pourtant que j'eus affaire avec celui qui, l'année suivante, exposa au Salon *Charles le Téméraire après la bataille de Nancy*, puis *la Levée du siége de Salerne*, etc. (1). Quoiqu'il en soit, la parole correcte, nourrie, promptement affectueuse de mon compagnon de route, eut pour effet de détourner le cours de mes pensées et d'amoindrir mes préoccupations. Une fois arrivés, nous nous séparâmes comme deux pèlerins auxquels une sorte d'instinct semble dire : « Vous ne vous verrez plus! »

Je me dirigeai chez M. l'abbé Dondement, curé de la paroisse Saint-Jacques que j'abordai, avec timidité, en tenant à la main la lettre qu'il m'avait adressée. M'ayant répété en termes affables les raisons qu'il m'avait données par écrit, il me fit conduire chez l'un des administrateurs de l'hôpital, qui me conduisit lui-même dans cet asile

(1) L'auteur de ces toiles est Eugène Roger. Les autres ont pour prénom Adolphe, Charles, Paul. Ce dernier ne s'est occupé, je crois, que de tableaux de genre, tandis que les autres appartiennent à la peinture historique.

des pauvres, desservi par des sœurs de l'ordre de Saint-Augustin. La supérieure me fit un accueil que j'appellerai *réparateur*, parce qu'il fut empreint d'une compassion qui, loin d'être blessante, tendait à me rehausser. Elle me fit donner tout ce qui était en son pouvoir, et les jeunes religieuses, placées sous sa garde, s'empressèrent de l'imiter. L'une d'elles vint me montrer la chambre qui m'était destinée et je m'y réfugiai...

Lorsque je me trouvai dans ma cellule aux parois blanchies par la chaux, sans autres meubles qu'un lit, une table et une chaise, je fus pris de l'une de ces anxiétés précordiales dont la description n'est à la portée d'aucun idiome! C'est que les circonstances de la vie de l'homme ont un côté *spéculatif* que nul ne peut apprécier, si ce n'est l'individu pour qui elles sont faites. Quant au côté matériel, tout le monde peut le juger. Or, ma situation, envisagée par ses endroits sensibles et mesurables, ne devait pas être considérée comme très-mauvaise.

J'avais un livre dont je ne me sépare presque jamais, livre qui s'adapte à toutes les croyances comme à tous les revers : celui de l'*Imitation*. J'en lus quelques chapitres, et je me sentis assez remonté pour pouvoir écrire à ma femme sur un ton presque gai. Ce niveau, ne pouvant être longtemps maintenu, je retombai comme un ballon crevé, dans le milieu d'affaissement que j'avais surmonté par des efforts d'une réaction puissante. En voici la principale cause : Je sortais de chez le médecin chargé de la direction des bains, et auquel j'avais dû m'adresser à plusieurs titres, lorsque je vis un homme se débattant sur la grève contre la marée montante; il se noyait! Ce spectacle me replaça dans ma situation précédente, tout comme pourraient le faire certaines circonstances, à l'égard d'un accès de fièvre ou d'une attaque d'épilepsie! Il en résulta que je ne pus me résoudre à aller de nouveau sur le bord de la mer; l'aspect de celle-ci me rendait comme hydrophobe! Après plusieurs jours de combat, je retournai à Paris sans avoir pu essayer d'un seul bain! Je quittai donc la patrie du fidèle et savant Pecquet comme un fuyard, et tout indigné de la double compression à laquelle je ne cessai d'être soumis : celle de la maladie et celle de la fortune.

Avant de m'élancer dans la diligence, j'allai présenter mes remerciments à mes bienfaisantes religieuses, sans oublier M. le curé de Saint-Jacques. Celui-ci, touché de compassion, me tendit la main droite avec tendresse, et de cette manière que recommande l'Évangile à l'égard des pauvres!...

Ah! il faut être cuirassé par l'honneur; il faut être saturé de philo-

sophie ou de foi pour, dans de tels moments, ne pas blasphémer contre ce texte plein de mystères : *Beati immaculati qui ambulant in viâ.*

J'avais hâte de rentrer à Paris, mais je fus obligé de séjourner à Rouen pour y prendre une place de correspondance. Je connaissais dans cette ville plusieurs familles, notamment une dame qui était en très-haute estime auprès des grands botanistes de l'Europe (1). Avec d'autres dispositions, je n'aurais pas manqué d'aller dépenser auprès d'elle mes heures d'attente; je me gardai de le faire pour éviter de parler du motif qui m'avait entraîné à Dieppe. Je commençais à m'irriter en songeant que j'étais un sujet d'énigme pour tout le monde, excepté toutefois pour les personnes avec lesquelles je vivais, parce que celles-ci étaient témoin de mes efforts et de mes constantes luttes.

Rouen est riche de monuments et de souvenirs. Ma volonté, par un grand coup de collier, ayant détourné mes sensations morbides — les ayant presque suspendues — je dirigeai le gros de mon attention sur l'esthétique de l'art et sur le passé de l'histoire locale. Les édifices m'intéressèrent, bien que je les connusse d'ancienne date; j'aurais aimé à en étudier les détails, mais l'action de relever la tête et l'étendue de l'espace m'eurent bientôt fait sentir la fatigue. J'entrai dans le musée, espérant me dédommager de ce qui m'était arrivé au printemps, à la grande exposition du Louvre (2).

La tranquillité, et un degré convenable de température, me mirent cependant à même de fixer mon attention sur quelques-unes des œuvres que renferme ce lieu. *La peste de Milan*, par Lemonier ; *la Mélancolie* de Dominique Féti ; l'*Hallucination de Plutarque*, par Fragonard, et surtout l'*Ex-Voto* du paralytique, par Jouvenet, m'allèrent droit à l'âme; parce qu'à notre insu, nous nous portons vers les sujets qui s'accordent avec nous. Huit années auparavant, c'est-à-dire dans mon plein état de santé, j'avais vu ce même musée. Alors, ce furent les *Baigneuses* de Lancret, *la Bacchanale* de Stella, la *Ninon de Lenclos*, et autres gracieusetés qui égayèrent mes contemplations et mes rêves! L'idée de Le Cat et celle de Lamartinière vinrent s'offrir à mon culte pour nos hommes d'élite. Les courtes recherches que j'eus à faire dans les galeries pour rencontrer leur buste me sortirent hors de mes

(1) Mme Ricard qui avait épousé, en premières noces, l'un des ministres de la police sous l'Empire; Duval, je crois.

(2) J'en revins dans un état affreux (29 avril). Il me fallut, en rentrant chez moi prendre des pédiluves sinapisés. J'y étais avec ma femme et avec celle du docteur Paparel.

gonds! Je repris la diligence, et le lendemain je fus rendu dans mon domicile.

J'ai signalé cette station de Rouen pour témoigner davantage de ma situation et de mes efforts. Ainsi se termina mon premier voyage thérapeutique; triste et inutile voyage, en vérité, mais que nul autre malade de ma trempe n'aurait conduit à meilleure fin.

CHAPITRE VII.

Disparition de mon antipathie contre le magnétisme. — Un mot sur la musique. — Petite aubaine qui m'échappe. — Proposition de M. Rostan. Je suis nommé, par le ministre des finances, médecin des paquebots de la Méditerranée. — J'exprime ma reconnaissance avec un morceau de poésie latine et en faisant une statuette.

> Je ne connais pas de symptôme plus formidable que ce consentement à laisser *tout faire* lorsqu'on ne peut rien empêcher.
>
> CHATEAUBRIAND.

Je ne sais comment expliquer le changement subit qui s'opéra en moi touchant le magnétisme. Jusque-là, je n'avais pu en supporter l'idée, à ce point que son nom seul soulevait, dans ma pensée, on le sait, des questions si transcendantes que j'en étais positivement troublé. Qu'eût-ce été s'il se fût agi alors des tables *tournantes!*... Parmi les jeunes avocats de la Cour royale se trouvait l'un de mes amis, M. C***, plein de foi et de confiance en cet agent. Il était lui-même sous le coup d'une affection chronique et fort obscure de l'intestin grêle; sa vie, ainsi que la mienne, était empoisonnée par de constants malaises, qui, lorsqu'ils venaient à s'exaspérer, cédaient au mystérieux fluide. Nous ne souffrions pas de la même manière, mais nous souffrions, et c'en était assez pour nous entendre. Il m'avait bien souvent engagé à recourir au mesmérisme, me donnant sans cesse pour exemple le docteur Fourcadel, beau-père de M. Ségalas et l'allié de sa famille. Cet honorable confrère souffrait depuis longtemps; une nuit qu'il était plus mal que de coutume — désespérant de toute ressource thérapeutiques — il fit demander M. C*** pour conjurer, un état qui ressemblait à l'agonie. Le succès eut lieu, et ce fait, qui ne provenait pas d'une source suspecte, avait beau m'être présenté, il était impossible d'y soumettre mon impressionnabilité.

Quelle ne fut donc pas la surprise de mon ami lorsque, le 3 septembre au soir, je me présentai chez lui pour demander un genre d'assistance contre lequel je m'étais roidi tant de fois. Il se mit aussitôt à l'œuvre; je ne tardai pas à sentir le cerveau se dégager lentement, l'équilibre s'établir dans toute ma personne; enfin, à retrouver ma vie normale. Ce retour me parut délicieux, mais il ne fut que momentané, car, la séance finie, j'eus la douleur de le voir disparaître : ainsi en advenait-il chaque jour. En raison de la fugacité des résultats, je perdis patience, et je priai M. C*** de substituer à ce traitement l'action harmonique de ses cordes vocales. Je connaissais sa voix douce, juste, pénétrante; voix d'un faible volume qui suffisait, néanmoins, à toutes les notes capables de toucher et de calmer l'âme. Je l'amenai à repasser tout le répertoire, alors connu de Loïsa Puget, de Mme Briec et une partie de Béranger; sous cette forme, son obligeance me fit plus de bien qu'elle n'avait pu m'en procurer avec des *passes*. J'avais la fibre musicale; je n'étais pas étranger aux principes de l'art qui traite de l'accord des sons; mais ne pouvant que difficilement aller, à cause de la chaleur, dans une salle de spectacle ou dans un concert, je me trouvais privé de cette ressource anesthésique. D'ailleurs, mon système nerveux ne s'accommodait pas de tous les genres et de tous les rhythmes, pas plus qu'il ne supportait les effets d'une grande masse choralc. Comme l'a judicieusement fait observer M. le docteur Rolland dans ses études sur l'action médicatrice de la musique, le trio, le quatuor, tout au plus le quintette, exécutant des *andante* et des *adagio* dans le mode mineur, voilà ce qui convient aux natures dont la sensibilité est en souffrance. Je me souviens avec un vif plaisir que, durant cette période, j'assistai à une soirée chez Dupont, où j'entendis la flûte de Franck, la voix de Mlle Nau, et que je sortis de là dans un état de bien-être qui contrastait étonamment avec les angoisses et les dépressions de ma vie habituelle.

Il m'avait été proposé de recevoir en pension une dame de Bourges à laquelle le professeur Roux devait pratiquer une opération. Cent cinquante francs par mois étaient affectés aux besoins journaliers de la malade, sans préjudice d'honoraires pour les pansements. J'étais à attendre la conclusion de cette affaire lorsque je reçus de M. Rostan les lignes qui suivent : « Si vous êtes arrivé de voyage, veuillez vous donner la peine de passer chez moi. J'ai à vous communiquer des choses qui pourront vous intéresser. » De quoi pouvait-il s'agir? Aucune conjecture ne m'était possible, et j'attendis, avec une vive impatience, l'heure de l'explication. Lorsque je me présentai devant le maître, il m'accueillit avec cette bonté pleine d'onction et de confort qui le caracté-

rise. Il m'apprit qu'il tenait à ma disposition une place de chirurgien dans le service des paquebots de la Méditerranée.., ajoutant qu'il voyait avec douleur la lutte inutile que je soutenais, et qu'il pensait y avoir trouvé un terme au moyen d'un changement d'existence. Je ne suis pas de ceux qui tergiversent longtemps et reculent en face des grandes déterminations. Celle-ci était grave et de haute importance, car il me fallait quitter ce que j'avais eu tant de peine à créer et à entretenir, ma clientèle; il me fallait quitter ma famille, mes amis, et ne point savoir de quelle manière je parviendrais à ne pas être séparé de ma femme. Bien que toutes ces circonstances s'élevassent comme un épais brouillard dans mon esprit, j'acceptai tout de suite le secours imprévu en bénissant dans mon for intérieur la main qui me l'offrait. Aussitôt je me mis à l'œuvre pour démonter ma frêle barque. Je m'arrangeai avec mon propriétaire; je vendis la majeure partie de mes meubles, et je déposai dans diverses maisons amies, les objets qui avaient du prix pour mes souvenirs ou pour mon cœur. Quant à ma clientèle, je la *détournai* sur l'hôtel d'Ormesson où habitait mon confrère Paparel, afin qu'il m'en sauvât le plus possible, pour le cas où ma guérison serait prompte.

En attendant ma nomination officielle et pour occuper mes loisirs, plus encore pour donner un témoignage de ma gratitude à M. Rostan, je conçus le hardi projet de modeler une *Hygie* à son intention. Dans l'année précédente j'avais fait preuve de dispositions marquées dans l'art Begarelli (1); et, non par vanité mais par sentiment, j'osai aborder le terrain de Pradier. Cependant, comme il est vrai que la volonté ne supplée pas plus au génie que le courage ne vient à bout de tous les obstacles, je ne pus arriver à produire quelque chose de passable qu'en copiant un chef-d'œuvre : c'est de la *Cérès* antique que je retirai ma déesse de la santé. Celle-ci était représentée venant de terminer la lecture du *Traité de diagnostic*, et adressant à la foule des élèves ces paroles latines :

Di! tantum servate virum, qui numinis instar,
Auxilia humanis offert certissima morbis;
Asclepias novus hic : faciant hunc fata tot annis
Vivere, mortales quot jàm servavit ab orco!

Cette statuette avait environ cinquante centimètres de hauteur. Sans les obstacles pathologiques que j'avais à vaincre, j'aurais pu la faire en

(1) Sculpteur du XVIe siècle, qui se rendit célèbre à Modène par ses ouvrages en terre cuite.

cinq jours, tandis qu'elle ne fut terminée qu'au bout de cinq semaines. juste au moment où je reçus mon ordre de départ. C'est que mon attention se fatiguait aussi vite sous l'ébauchoir que sous la plume. Ce travail d'apprenti ou, pour mieux dire, d'*intrus* dans le domaine des beaux-arts, fut chaleureusement accueilli, le 28 octobre, par l'homme éminent qui me l'avait inspiré, et j'en éprouvai une grande joie!

CHAPITRE VIII.

L'escadrille postale et son personnel médical. — Le commandant Marceau. — J'arrive à Lorient. — Légère modification de santé. — Besoins du cœur. — Quelques extraits de lettres.

> Les souvenirs qui se réveillent dans ma mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude : pourtant que sont-ils pour le reste du monde!
>
> CHATEAUBRIAND.

Le service des paquebots à vapeur ne devait commencer que vers le milieu de l'année suivante, après l'emménagement complet de tous les navires. Ceux-ci, au nombre de dix, étaient encore en construction dans divers ports, et devaient se rendre à Toulon, dès qu'ils seraient en mesure de prendre la mer. Voici leurs noms et celui des médecins qui les montaient (1) :

DANTE,	Dr Vesin.	MINOS,	Dr Dumont.
EUROTAS,	Dr Ribat.	RHAMSÈS,	Dr Darnel.
LÉONIDAS,	Dr Choulet.	SCAMANDRE,	Dr Vérollot,
LYCURGUE,	Dr de Chaniac.	SÉSOSTRIS,	Dr Duffossé.
MENTOR,	Dr Duthoya.	TANCRÈDE,	Dr Chassinat.

Le *Minos* étant à Lorient, je me rendis dans cette ville, le 4 novembre, pour compléter l'état-major dont le commandement avait été donné à un jeune officier du premier mérite, le neveu du général Marceau. Je

(1) Le personnel médical avait été désigné par le professeur Rostan, sauf trois ou quatre d'entre nous qui furent pris dans le corps de la marine, tels sont MM. de Chaniac et Ribat.

reviendrai plus tard sur le compte de cette nature élégante et distinguée. J'avais obtenu du Ministre la faveur d'emmener ma femme jusqu'à la mise en activité du service, et c'était là un fait de la plus haute importance, si le lecteur veut bien ne pas oublier ma situation morale. Me voilà donc transporté en Bretagne dans des conditions nouvelles, cherchant de tout mon pouvoir à mettre le plus d'espérance possible dans l'horizon qui s'était ouvert devant moi.

Je n'avais pas eu, depuis le commencement de septembre, à accomplir des marches forcées, ni à fatiguer ma tête par des excès intellectuels, ce qui avait produit une sorte de rémission dans mon état. Ainsi, l'aberration dans les mouvements était plus rare et je n'éprouvais pas de troubles trop manifestes dans l'exercice de mes facultés mentales, facultés auxquelles j'avais grand soin de ne plus faire violence. Néanmoins, la luxation mystérieuse était toujours là, se faisant sentir par de continuels phénomènes qui ne me permettaient pas d'en perdre le souvenir. Tels étaient le syrigme, la frayeur physique, des courants électriques dans tous les membres, surtout vers le cuir chevelu, un sommeil de mauvais aloi et une continuelle exaltation de l'affectivité. Ma femme, sous ce rapport, m'était si indispensable que vivre avec elle se réduisait à avoir mes deux yeux ou à ne pas être privé de la parole... tant elle faisait et fait toujours partie intégrante de mon existence. J'avais de nombreux suppléments : les membres de ma famille, M. l'abbé de C., M. R., l'abbé de S., M. P. et Mme *** formaient un groupe d'amis sur lequel mon cœur se portait avec une fécondité et une force *inimaginables!* Comme ceux qui étaient l'objet de cette munificence ne se trouvaient nullement à mon diapason, il en résultait que je souffrais tout ce que souffre un *amant* lorsqu'il a à se plaindre des froideurs de sa maîtresse. La personne que je viens de représenter par une étoile (1) et qui, dans la vérité, formait le centre de ma pléiade, s'y prit de manière à me persuader qu'elle correspondait à mon platonisme, et je fus assez robuste, de ce côté, pour la faire participer à une affection qui, toute parcellée qu'elle était, aurait suffi à défrayer plusieurs coquettes. Mes illusions payèrent tribut à cette suzeraine pendant dix années; loin de lui reprocher l'habileté de sa conduite, je la remercie d'avoir absorbé une bonne partie de mes pensées et de mes jours, dérivation morale que rien n'aurait pu remplacer.

J'ai sous les yeux toute ma correspondance de cette époque, lettres et réponses : je m'en servirai largement, car j'y suis reflété comme dans un miroir; non-seulement moi, mais beaucoup d'autres ! Voici,

(1) Je la désignerai à l'avenir sous le nom d'*Édell*.

par exemple, de quelle manière je m'exprimais en parlant à l'abbé de Sulignan :

« Faites que vos sentiments pour moi ne s'amoindrissent pas en raison directe du carré des distances. J'ai besoin de consolations, vous le savez, et vous savez, en outre, qu'il m'en faut de *différentes natures*. Oh! ne refusez pas un peu d'appui à un homme qui lutte sans cesse contre des maux indicibles! Chacun de me dire : *Ce n'est rien... cela passera...* et nul ne me comprend! Mon seul remède consiste à me trouver en communication avec les quelques personnes que j'aime et auxquelles je ne demande, pour aumône, qu'un simple témoignage de souvenir, une affectueuse pensée. Ne me refusez point, pour que je ne dise pas avec une profonde amertume : « En voilà un autre sur lequel encore il faut que je décompte! Son esprit, son intelligence sont bien au niveau le plus élevé, mais son cœur?...

J'écrivais au docteur Paparel :

« Je ne quitte pas mes amis, je m'y cramponne... Pourquoi ce retard dans la réponse que j'attends de vous? Sachez que quand vient six heures, je prête l'oreille, je tends le cou pour écouter la diligence qui apporte les dépêches ; et lorsqu'elle passe, j'accours à la poste, soit qu'il pleuve ou qu'il neige, afin de savoir si je dois avoir votre lettre. Que vous est-il donc arrivé puisque vous n'avez pas vingt minutes à disposer en faveur de l'absent?... »

La préoccupation que je signale s'étendait aujourd'hui sur celui-ci, demain sur celle-là : manière de sentir qui, comme toutes les passions, avait ses douleurs et ses charmes. *Voti del cuore*, tel est le titre d'une romance que je composai à Paris dans ma dernière course en omnibus. Cette pièce fut gracieusement accueillie par les personnes qui en étaient l'objet, non à cause de sa facture, sans doute, mais parce qu'elle rendait comme visibles les sentiments dont j'étais affecté. Je redirai, à ce propos, que mes pensées ne se soumettaient que très-difficilement aux exigences de la rime ; je n'ai recours à la versification que rarement, pour trouver, dans les difficultés qu'elle m'offre, un moyen propre à fixer mon esprit. S'il m'arrivait en continuant cet ouvrage, de citer quelques-uns de mes vers, ce serait sans aucune prétention aux honneurs poétiques, et tout juste pour présenter certaines vérités sous la forme même qu'elles ont primitivement reçue.

CHAPITRE IX.

Extraits de mes lettres et de celles de M. Rostan. — Excitation morale passagère. — Conseils et sollicitude du maître.

> Rien, selon moi, ne fait plus intimement connaître un individu que sa correspondance avec ses amis.
>
> MUNARET.

Je vais apprendre par quelle façon nouvelle je fus entraîné à remercier M. Rostan de sa persistance à me protéger (1), et je ferai voir, en même temps, ma situation la plus extrême dans la période qui m'occupe. Pour cela, je n'ai qu'à reproduire la lettre que j'écrivis le 16 novembre 1836 à la suite d'un long cauchemar. Voici cette lettre :

« Monsieur,

» Vous savez qu'il est des maladies qui, après nous avoir jeté dans un affaiblissement extraordinaire — s'allumant tout à coup — impriment à nos organes une vigueur effrayante et mortelle! Eh bien, les affections de l'âme suivent quelquefois une marche semblable; j'ai redouté de voir arriver à un pareil terme celle que je combats depuis six ans. Oui, il y a six ans, surtout, que mon âme languit et s'étiole dans un cercle néfaste ; car depuis lors il ne s'est passé ni un jour, ni une heure, sans qu'elle ait eu à réagir contre des sensations qui la corrodent. Vous qui traversez la fournaise sociale dans une enveloppe *incombustible*, vous ignorez les plus cuisantes douleurs de l'humanité, parce que vous n'avez pas à vos trousses la maladie et le besoin... Mais moi qui tiens l'échelle de Job par les deux bouts, j'ai l'expérience de ce qu'il est donné à un homme de souffrir. L'an dernier, par exemple, à l'occasion de ce charlatan qui offrait de me faire gagner 12,000 livres pour donner à son commerce un vernis de légalité, vous m'avez su gré de mon refus et m'en avez tenu compte ; vous sentiez profondément que j'accomplissais un sacrifice, mais ce sacrifice, Monsieur, pouviez-vous

(1) Le sentiment de reconnaissance prit chez moi toutes les formes qui lui furent possibles. Ainsi je tentai , il y a une dizaine d'années, de faire, dans la manière de Sainte-Beuve, le portrait de mon protecteur, mais le sujet m'ayant par trop intimidé, je ne l'ai pas achevé.

en avoir une complète appréciation? Je ne le crois point. Un repliement continuel sur moi-même, l'acharnement que j'ai mis à me maintenir sur la ligne du devoir — bien que celui-ci ne s'appuie plus que sur un *peut-être* — tout cela m'avait amené une surexcitation qui, parfois, me faisait peur (1)! Je vous l'avoue, digne monsieur Rostan, j'ai craint pour ma liberté naturelle, et si, grâce à vos efforts, la fatalité ne se fût enfin décidée à modifier son action, de timide que je suis, de probe, d'inoffensif, j'aurais pu tomber dans le paroxysme de l'audace et rompre en visière avec une société qui écrase la colombe au profit du corbeau, qui place l'étendard de l'argent bien au-dessus de celui de l'honneur, et, parfois, ne patronne que l'infamie!... Mais vous m'avez évité cette révolte, et c'est pour vous faire sentir combien votre sollicitude m'a été providentielle que je vous écris cette lettre de révélation et de secrète confidence. »

Tout homme qui, après avoir lu ces lignes, froncerait le sourcil contre leur auteur, ne doit être envisagé, ce me semble, que comme un être privé du sens moral, incapable d'aborder les moindres questions de la philosophie et de l'humanité. Quant à l'illustre professeur, il fut bouleversé en recevant cette missive exaltée, et s'empressa de m'adresser trois pages d'affectueuse incitation. Il me disait : « Le sort a cessé de vous poursuivre; un avenir plus heureux s'ouvre devant vous. Calmez, je vous en prie, votre agitation, et voyez le monde d'un œil moins sévère. Je sais, mon ami, qu'une plaie ancienne se cicatrise plus lentement, plus difficilement qu'une plaie récente, mais enfin lorsque le véritable baume est sur la blessure, celle-ci doit guérir. Espérez, ne vous désolez point... »

Des conseils de ce genre n'ont de prise sur l'esprit qu'en raison de l'effet qu'ils produisent sur le cœur, et, dans de pareils cas, ce n'est jamais la logique qui convainc, je le répète, *c'est l'amour!* Celui qui sait avoir épuisé toutes les ressources du raisonnement contre la faim, je suppose, fait, au fond, peu de cas de la morale que lui débite un prédicateur sortant du réfectoire. Franchement, la dialectique n'est pas grand'chose en présence de la sensation qui lacère, qui tord ou qui brûle. N'avoir plus de loyer à payer, toucher des écus périodiquement, à l'égal d'un rentier, étaient des avantages qui pouvaient parer aux désordres de ma position de fortune, mais qui ne pouvaient

(1) Ce n'était pourtant pas le *supplicium neuricum* que je ne ressentais point encore, et que je n'ai connu que treize à quatorze ans plus tard ; c'était la douleur physique mélangée à la douleur morale, mais sans *combinaison* nervoso-ganglionnaire. (Voir *Union Médicale* des 17 et 24 janvier 1856.)

réparer le désordre *morbide*, sans quoi les gens qui n'ont aucun souci de leur existence corporelle seraient comme assurés contre les névroses, et ce sont eux qui en ont le plus!..

Que personne ne m'accuse ici de critique et d'obliquité envers les paroles que je viens de transcrire. Ces paroles sont sacrées pour moi, car celui qui me les envoyait faisait tout ce qui lui était possible de faire : *la lettre tue* et *l'esprit vivifie!* proposition dont la justesse et la profondeur me pénètrent à l'égal de nulle autre.

Dans un courrier qui suivit de près celui que je viens de citer, M. Rostan atteignit les meilleures cordes à toucher, celles que font vibrer l'amitié et surtout l'estime. Dans les combats de nuit, dans les luttes occultes, ce qu'il y a de terrible, c'est de n'avoir aucun témoin de ce que nous valons, et c'est en cela que la foi en Dieu est si féconde et si belle, lorsque, principalement, on la considère comme le seul étai des opprimés et des pauvres... Je ne ferai pas de fausse modestie; je citerai de la seconde épître de mon protecteur le passage qui réussit le plus à me faire du bien. Je suis fier de l'éloge qu'il renferme, parce que vingt-huit années d'épreuves sont là pour le justifier.

« . . . . . Vos peines, vos chagrins, vos malheurs, quelle que soit la manière dont vous les exprimiez, n'en sont pas moins douloureux pour moi. Vous savez combien vous m'intéressez et combien je vous aime. Soyez sûr que personne ne vous a plus apprécié que je ne l'ai fait. Votre moral, si honnête et si pur, votre intelligence et votre instruction, rien ne m'est échappé, et cela dès les premiers moments que je vous ai connu. Ne vous étonnez donc pas si je vous ai aimé. Mais il me semble que cette affection même m'a donné quelque droit de vous adresser des conseils. Je vous remercie de les avoir pris en bonne part, etc. »

Des aveux de ce genre, de telles précautions oratoires, me mettront constamment dans la condition d'accepter, en retour, toutes les sottises qu'on voudra me dire ensuite; elles produiront sur mon cœur l'effet qu'y produisit un jour la *chiquenaude* de Velpeau (1). Je le dis encore une fois, cette manière de me prendre était la bonne, la plus fructueuse et la plus légitime. Que cette assertion soit un enseignement dans la conduite à tenir lorsqu'on est transporté aux plus grandes hauteurs de la clinique.

(1) C'est un petit fait que j'expliquerai plus tard en lui donnant toute sa valeur et toute sa signification.

CHAPITRE X.

Occupations que je me crée à Lorient. — Retour de deux phénomènes nerveux que je croyais éteints. — Le bal du cercle. — Résignation de ma femme. — Je puis assister heureusement à une représentation de *Robert-le-Diable*. — L'expérience du *Minos* — Tentative de départ. — J'envoie ma démission, et pourquoi ? — Mort du docteur Paparel.

Chaque pièce a sa valeur dans la mosaïque des choses.

MAX SIMON.

La transformation que je venais de subir finit, progressivement, par m'être favorable. J'avais été recommandé par l'orientaliste Marcel (1) à Mme Le Fraper, veuve d'un capitaine de vaisseau dont les fils suivaient avec distinction la carrière de leur père. Cette dame fut si excellente, si dévouée pour nous qu'elle nous eut bientôt familiarisés avec les étrangetés de notre nouvel état. Elle nous apprit à faire des fleurs en coquilles, occupation dont elle avait fait un art véritable; elle me procura de pouvoir faire de la typographie dans les ateliers de l'imprimeur de la marine, M. Feutray, et un naturaliste, son locataire, donna à ma femme, ainsi qu'à moi, des leçons de taxidermie. Ces distractions variées me convenaient au mieux, car elles fixaient ma pensée sans la trop fatiguer. Le matin, je pouvais prolonger davantage le travail intellectuel, lire pendant environ une heure sans éprouver la moindre gêne, tenir ma correspondance ou accomplir certaines opérations minutieuses relatives à l'arrangement d'un appareil floral, car j'évitais le plus possible de concentrer trop longtemps mon attention sur un point circonscrit, sous peine de voir se reproduire le phénomène cérébral dont j'ai si souvent parlé. Je dirai à ce propos que, depuis plusieurs années, j'avais renoncé à me raser, mais qu'ayant voulu me soustraire à la dépendance d'un barbier, je rééprouvai ce phénomène, ce qui me fut un très-grand chagrin. Il en fut de même quant à l'action de la chaleur dans la circonstance que je vais rapporter. Les sociétaires du *Cercle* de la ville de Lorient donnèrent un bal en l'honneur des offi-

(1) Ce savant, après avoir fait partie de l'ancienne Commission d'Égypte, eut la direction de l'Imprimerie impériale jusqu'en 1814. Il a été professeur d'arabe au collége de France, et la littérature orientale lui doit de nombreuses publications.

ciers du *Minos*. Je pensai pouvoir y conduire ma femme et lui procurer — par extraordinaire — un plaisir qu'elle avait goûté avec bonheur avant de s'associer à ma destinée. J'étais joyeux de la voir se livrer aux combinaisons de sa toilette et s'industrier pour en réduire la dépense à un chiffre qui, s'il eût été connu, aurait frappé de surprise les coquettes les plus élégantes du lieu. Ce sentiment de dilatation ne fut pas de durée, car au bout d'une demi-heure il me fallut quitter la salle à cause de sa température et de l'espèce de remous que produisent les réunions de ce genre... Si ma compagne se fût plainte, si elle m'eût adressé quelque injuste et blessant reproche, je me serais révolté et l'orage conjugal aurait *tourné* ma peine!.. Mais pas un murmure ne sortit de sa bouche ni ne se montra sur son visage. Elle fut la première à me proposer de rentrer : héroïsme qui ne fit qu'augmenter l'amertume du calice! Certes, cette remarque n'est pas l'expression du regret qu'il eût pu en être autrement; je ne la fais que pour montrer qu'il est des situations *utraque ferens* dans lesquelles, n'importe le côté où l'on s'appuie, on se contusionne contre un angle, on se pique sur une pointe!..

Je voulus savoir, malgré l'accident que je viens de rapporter, si aucune modification avantageuse, si petite qu'elle fût, ne s'était opérée dans mon état. Je n'avais pu, qu'une seule fois encore, endurer à Paris la chaleur étouffante des grandes réunions : ce fut aux Français, pendant une représentation *d'Angelo*, drame de Victor Hugo. Une excellente troupe d'acteurs étant venue à Lorient pour y exécuter l'opéra de *Robert-le-Diable* — dont je ne connaissais que des lambeaux — je voulus essayer si le calme du lieu, substitué aux trépignements de la danse, ne laisserait pas à la musique la faculté d'annihiler les mauvais effets de la température. L'œuvre de Meyerbeer me fut si salutaire que je pus demeurer sur place jusqu'à l'expiration de la dernière note. Ce *succès* me rendit heureux un instant et me fit éprouver une sorte de fierté que j'appellerai physiologique, à peu près semblable à celle que ressent un vieillard accomplissant quelque acte de jeune homme, ou d'une femme enceinte qui porte splendidement sa grossesse.

Lorsque la coque de notre navire fut apte à prendre la mer, une excursion fut ordonnée pour en essayer la marche et celle de sa machine. C'était le 21 novembre... Comme nous entrions en grande rade, la frégate l'*Andromède*, remorquée par un bateau à vapeur, emportait en Amérique un prisonnier d'État retenu depuis plusieurs jours dans la citadelle de Port-Louis. C'était le futur souverain de la France, le régulateur à venir de l'Europe, c'était le restaurateur de la dynastie

impériale !.. Nous le vîmes saluer les spectateurs qui se pressaient sur le rivage, et, se tournant dans notre direction, il nous envoya comme le finale de son *Voti del cuore !..* Dans cette expérience qui se fit avec solennité, un désaccord tout matériel se manifesta entre ma femme et moi. Je soutins passablement bien l'action de la mer; *elle*, elle fut frappée d'un violent accès d'hystérie; et lorsqu'à quelque temps de là, nous fûmes en pleine navigation, les rôles changèrent : le mal de mer ne l'atteignit plus, tandis que moi j'eus constamment à en souffrir ! Ainsi, notre dualité, ordinairement si bien harmonisée, que nous pouvons l'un et l'autre nous considérer comme les deux pôles d'une même pile, se trouva, à cet égard, on ne peut plus divergente.

L'année 1837 commençant, tout était disposé pour le départ, mais un fort vent de sud-ouest semblait ne pas vouloir nous laisser quitter la rade; cependant, il fut décidé qu'on lèverait l'ancre, et nous cinglâmes vers le golfe de Gascogne, si difficile aux marins. Une vive tempête nous força de rentrer dans le port le 30 janvier à huit heures du soir. Je débarquai dans un état horrible. Le commandant Marceau — qui avait contracté au Sénégal une grave maladie de foie, qui, dans cet insuccès, avait vu sa responsabilité compromise — revêtit, sans qu'il s'en doutât, des formes et un langage qui ne ressemblaient guère à ceux que je lui avais connus jusqu'à ce moment. Alors, nos souffrances, nos irritations se heurtèrent, et il y eut comme une apparence de conflit entre nous. Cet ensemble de circonstances me porta à adresser ma démission au ministre...

M. Marceau ne tarda pas à me laisser comprendre qu'il déplorait ses torts, ce qui, bien vite, me fit revenir à lui. Voici ce que je m'empressai de lui écrire le surlendemain, 1er février :

« Commandant,

» Votre conversation d'hier, les instances de M. Luco, les embarras qui devaient résulter pour moi de la démarche que j'ai faite, m'ont déterminé à réécrire à M. l'agent général. Veuillez croire, Commandant, que mes motifs sont ici numériquement énoncés selon l'ordre de leur puissance; ainsi, celui qui m'est personnel *est placé le dernier.* » Je vous présente mes salutations en vous affirmant que je désire parvenir à me faire aimer de vous, mais sans flatterie et sans bassesse. »

La paix fut faite; je montrerai, postérieurement, toute l'estime affectueuse que me conserva ce noble officier. Quant à mon envoyé de démission, je reçus, courrier par courrier, une réponse de M. Mois-

sard (1) ; réponse honorable, longue d'encouragements, et dans laquelle il est dit :

« C'est avec grand'peine, mon cher docteur, que j'eusse consenti à faire accepter votre démission. Ce n'est pas sans une douce satisfaction que je vois que vous avez compris que, dans cette vie, toute de dangers, il peut arriver des cas où le langage ne conserve pas ces formes polies de la société habituelle sur terre, etc. »

Je restai donc dans la voie du *pain assuré* dès que me revinrent la bienveillance et l'amitié de mon supérieur. Personne mieux que moi *ne sait se soumettre* à l'autorité, mais, à une condition : c'est que ceux qui l'exercent seront paternels et soigneux de la justice.

Je demeurai encore une quinzaine de jours à Lorient. C'est près de quitter définitivement cette ville que m'arriva la brusque nouvelle de la mort de mon ami Paparel... Celui-ci avait une affection chronique du poumon contractée en faisant un accouchement ; il se *traînait*, à mon exemple, dans les pénibles voies de la pratique. Sa maladie n'étant pas *coriace* comme la mienne, il eut le bonheur d'en finir plus vite et de s'arrêter sur ce point de la route que n'ont pas encore atteint ni le désenchantement ni les infirmités de la vieillesse !

CHAPITRE XI.

Départ. — Je suis malade du mal de mer. — Mon arrivée à Gibraltar. — Beauté de l'atmosphère. — Tempête en rade. — Réflexions sur le courage et la force d'âme.

Navicula autem in medio mari jactabitur fluctibus.

MATH., Ch. XIV.

Nous reprîmes la route de Toulon le 17 février. Le mal de mer s'empara de moi, et je laisse à penser tout ce qu'il me fit souffrir. Je ne pus, par conséquent, annoter aucun des nombreux incidents de mon voyage ni me livrer à ces évagations poétiques, à ces peintures qui ont tant de charmes pour le touriste. Ma femme ayant, sur mes instances, écrit *de tout cela* dans des lettres adressées à la veuve du regretté confrère dont

(1) Ingénieur de la marine de l'État qui avait organisé le service des paquebots et qui était le directeur général de ce service. C'était un homme excellent, plein de science, et qui, tout jeune encore, a succombé à une affection de la moelle.

je viens de parler, j'extrairai de sa correspondance un *fait* dont l'application ne manquera pas de portée. Ce fait, il m'arrivera quelquefois de le rappeler ou d'y faire allusion à propos d'*énergie*, de *réaction*, de *force morale*, paroles superbes qui m'ont été si souvent jetées à la face par des gens d'un caractère sans densité et que j'ai vus bien mesquins en présence de calamités passablement communes.

Vers le neuvième jour, nous mouillâmes dans la grande rade de Gibraltar pour nous y ravitailler. Le temps, magnifique de pureté, faisait sentir à tout l'équipage que nous étions en Espagne et dans le voisinage des *Canaries*. En effet, la température de cette contrée, que M. de Belcastel recommande, comme devant être la sauvegarde des phthisiques, et mille influences cachées épanouirent les organisations les plus vulgaires du bord : que l'on juge de la part qui m'en revint ! Un semblable milieu me ramena vite dans le monde actuel et me fit reprendre le sentiment de la vie normale. Par malheur, cette harmonie météorologique ne fut pas de durée ; elle se rompit tout à coup pendant que j'étais à terre en compagnie de ma femme et du premier lieutenant, Luco. Nous nous hâtâmes de faire approcher notre embarcation pour rejoindre le steamer, mais voici ce qui nous arriva ; j'en prends le tableau, dans la collection épistolaire que j'ai désignée.

DE MADAME DUMONT A MADAME PAPAREL.

« Le 8 mars, à quatre heures du soir, que faisiez-vous, chère Adèle? que faisais-tu, ma bonne Eugénie?... Vous, ma sœur de Paris, vous écriviez quelque page éloquente; toi ma vieille amie d'enfance, dont la vie exempte de mal moral se partage entre la prière, l'étude et les œuvres de charité (1); — tu affermissais, peut-être, de concert avec Louise, le courage d'une âme prête à comparaître devant Dieu. Et ma bonne mère, que faisait-elle en ce moment? Ma chère petite famille du *Marais;* vous tous, enfin, qui aimez Fanny, que faisiez-vous le 8 mars, à quatre heures du soir? Si vous aviez été en ce moment sur l'ancien môle de Gibraltar vous auriez vu, en pleine rade, une petite chaloupe luttant à la fois contre le vent et contre la lame... Vous l'auriez vue, tour à tour, transportée sur une montagne d'eau, et en redescendre comme pour se précipiter vers un gouffre! Vous auriez frémi bien des fois, parce que bien des fois cette frêle embarcation à manqué cha-

(1) Mlle Eugénie Chambord, d'Avignon, qui, de concert avec sa sœur, Mlle de l'Épine, et ma femme — avant que celle-ci fût mariée — fonda la petite *Providence*, établissement en faveur des orphelins, qui a pris depuis d'immenses proportions.

virer et disparaître... Songez, alors, à ce que vous auriez éprouvé si, parmi les gens qui la montaient, vous eussiez reconnu votre fille et votre amie! Le danger était imminent; il dura une heure un quart! Oui, nous-mîmes tout ce temps pour retourner au *Minos*, tandis que nous n'avions eu besoin que de cinq minutes pour nous rendre à terre. Me croirez-vous, si je vous affirme qu'ayant fait une courte prière et ayant pris la main de mon mari dans la mienne, le docteur et moi sommes restés calmes et presque aussi tranquilles que si nous eussions été sur les montagnes russes de Tivoli?.. J'osai même rire en voyant le lieutenant Luco prendre ses souliers pour vider l'eau qui, par son poids, augmentait le danger. »

Le poëte Regnard, ce grand émule de Molière, s'étant trouvé dans la Baltique en pareille situation, avoua qu'il ne se souvenait de rien, sinon qu'il avait commencé plus de cinq *Pater* sans avoir pu en achever un seul. Ce que ma femme ne dit pas, c'est que M. Luco — le marin consommé — était pâle de préoccupation et de crainte; c'est que les huit matelots que nous avions ne nageaient point en plaisantant... Nous tenions donc l'exacte mesure de notre position et nous pûmes opposer à celle-ci autant de sérénité que de courage. Nous eûmes sans doute quelques efforts à faire, mais ils n'étaient que peu de chose à côté de tant d'autres qui, avant comme après cette circonstance, ont déchiré notre vie! J'ai le droit de tenir ce langage, appuyé comme je le suis sur le terrain de la comparaison. Ainsi, à combien de sottises et de faux jugements ne se laissent pas entraîner ceux qui — n'étant pas en possession de ce droit — se permettent de prononcer sur la situation morale d'autrui, et qui, en fait de douleurs ou d'énergie, supputent, apprécient, jaugent avec l'aplomb d'un commis aux douanes!...

Voici ce qu'on lisait en 1854, dans l'un de nos grands journaux politiques, à l'occasion d'un terrible abordage entre l'*Astie* et l'*Avesta :* « La première chose, d'abord, c'est de ne pas perdre la tête et de conserver d'autant plus de sang-froid que le péril est plus imminent. » En vérité, cet écrivain aurait donné des leçons à l'héroïque et savant Bailly, sur sa *tenue* de condamné à mort. Il lui aurait appris comment, au milieu de l'hiver, à moitié nu, attendant dans les fossés du Champ de Mars que la guillotine fût dressée, il lui aurait appris comment il aurait pu ne pas *grelotter;* et, à l'aide d'un tel rudiment, Bailly ne se serait pas attiré l'apostrophe que lui lancèrent ses bourreaux! Qu'on soit bien convaincu que ceux qui *perdent la tête* ne la perdent pas avec leur consentement. Je reviendrai sur ce sujet, me promettant d'y consacrer un plein et long chapitre.

CHAPITRE XII.

Encore le mal de mer et la constante résolution qu'il entraîne. — Arrivée en rade de Toulon.— La quarantaine et le Conseil de santé.— Le décret de 1850 et M. Mélier. — J'arrive à me mieux porter et à ressentir les satisfactions de la faim. — De MM. Marceau et Luco.

> Certes, c'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme, il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme.
>
> MONTAIGNE.

En reprenant la pleine mer, je rentrai dans la même filière de sensations qu'auparavant. Comme il est difficile de faire alliance avec les tortures présentes — qui nous font aisément oublier les anciennes — je me promis, je me jurai à moi-même de ne plus m'exposer à un supplice dont les conséquences, loin de guérir ma maladie, ne pouvaient que l'empirer. Je m'étais parfaitement arrêté à ce parti lorsque, le 17 au matin, nous pénétrâmes dans la belle rade de Toulon. C'eût été pour moi un immense bonheur que de pouvoir me transporter en ville aussitôt après le mouillage ; mais nous étions sous les absurdes lois de l'Intendance sanitaire : c'était impossible ! Bien que le régime dont je me plains ait été aboli par la volonté de l'Empereur, sous l'énergique assistance de MM. Dumas et Mélier, il paraîtra de quelque intérêt de le rappeler. Je vais faire, à cet intention, un nouvel emprunt au *Voyage* de ma femme :

« L'ancre étant jetée, le commandant et mon mari montèrent dans une embarcation pour se rendre au lazaret et savoir de combien de jours serait notre quarantaine. Nous attendîmes leur retour avec impatience ; enfin, ils revinrent nous apprendre que nous passerions dix jours sous le pavillon jaune ; et ledit pavillon — que vous comprenez être celui des séquestrés — fut arboré au mât de misaine ! Il fallut se résigner à voir la terre sans songer à y mettre le pied ; les règlements sanitaires sont exécutés avec la plus grande rigueur, et les personnes qui y sont soumises n'auraient pas beau jeu à essayer de s'y soustraire : elles courraient le risque de recevoir des coups de fusil !... On nous envoya trois gardes, dits *de santé*, tous trois munis d'une grande dose de stupidité... Ils avaient pour fonction de surveiller le navire et d'em-

pêcher qu'aucune embarcation ne s'en approchât. Ils se promenaient sur le pont avec les mains dans les poches, levant les yeux en l'air, bâillant, crachant dans l'eau, et commettant de ces irrévérences si familières aux *lazzaroni* napolitains! Le lendemain, l'un de ces agents nous remit une brochure in-4° extrait du règlement où on lisait, art. 15, que les gardiens étaient chargés de réunir tous les habitants du bord dans l'entre-pont pour leur administrer des parfums... expression des plus dérisoires pour quiconque a été exposé aux émanations de ces messieurs!

» Nous fîmes tous nos efforts pour *tuer* le temps. Dans le milieu de la journée, les uns lisaient, les autres écrivaient; ceux-ci racontaient des histoires; — les marins sont très-forts sur la narration — ceux-là fumaient en se promenant; enfin chacun se comportait selon ses goûts, ses dispositions. Quand venait l'heure du dîner, on se mettait à table, et l'on y restait jusqu'au crépuscule. Alors, la compagnie montait sur le pont; de petits groupes se formaient pour deviser sous l'influence d'un beau clair de lune. On parlait bas; c'était l'heure des projets et des confidences. Nos chuchotteries étaient quelquefois interrompues par des accidents de bord; par exemple, une dispute entre matelots; ou, ce qui valait mieux, par la musique du *Montebello*, du *Suffren*, du *Trident*, et autres vaisseaux de guerre, nos voisins. Cette délicieuse harmonie faisait grand bien à mon pauvre mari et à moi. Les deux coups de canon tirés, l'un du port, l'autre de la rade, pour donner le signal de la retraite, fixaient toujours notre attention par les échos multipliés qui en résultaient; ce qui était dû à la disposition des rochers environnants. Ajoutez à ces bruits divers, le coassement lointain des grenouilles, et vous aurez une vague idée de notre situation. Que je vous dise un mot, chère Adèle, de l'aspect de la rade, pour le Vendredi-Saint : Tous les bâtiments étaient en deuil — non qu'ils fussent pavoisés de tentures noires, mais les vergues étaient renversées, le pavillon national abaissé; tels sont les signes au moyen desquels on exprime en marine la tristesse et l'affliction. Ce tableau était sévère; il était, je vous l'assure, des plus touchants! Enfin, le jour de Pâques, vingt-sixième de mars, amena notre délivrance. Dès le matin, nous nous préparâmes pour descendre à terre, et vers les huit heures des embarcations nous conduisirent à la *consigne* : c'est le lieu où se traitent les affaires qu'on a à démêler avec le Conseil de santé. Là, on purifie les lettres; là, les séquestrés peuvent voir, à travers trois grilles en fer, au milieu des vapeurs du vinaigre et du chlore, leurs connaissances et leurs amis. Le Commandant et le Docteur, après avoir affirmé, protesté, juré que tous les habitants du *Minos* se portaient à

merveille, obtinrent ce qu'on appelle *la libre pratique*; on ouvrit les portes et ce fut la fin! »

Gloire encore une fois au décret présidentiel qui a prononcé contre ces graves sottises! Honneur à *notre* Mèlier qui a eu l'insigne mérite d'en réaliser l'exécution; tâche énorme et bien difficile aux yeux de ceux qui connaissent, comme moi, le caractère des peuples du Midi (1).

Ainsi, aux tourmentes de la tempête, aux grandes manœuvres qui agitaient l'équipage, aux imprécations des officiers, aux secousses effrayantes du navire, au bruit monotone de la machine, avait succédé le calme le plus profond dans un milieu atmosphérique des plus suaves... Qu'on juge combien ces conditions durent influer sur moi : je vis disparaître, dans une progression rapide, toute l'horreur de ma situation maladive; et, chose à noter, c'est que l'appétit me revint avec des aiguillons de sensualité que je ne lui avais jamais connus. Il faut que je me rappelle bien exactement cette époque pour que je puisse croire aux béatitudes de l'estomac, car depuis lors je n'ai éprouvé à cet égard que du dégoût ou de l'indifférence. Durant le mal de mer, j'avais eu l'une de ces *envies* qui s'emparent souvent des femmes en état de grossesse : j'aspirais à une soupe de lentilles! Comme je sais l'intensité de ces sortes de caprices, je ne cesse de défendre, quand en arrive l'occasion, les personnes qui y sont soumises, et je ménage peu l'amour-propre de celles qui s'en moquent.

Je consacrerai la fin de ce chapitre à deux hommes déjà nommés dans ces pages qui, par leurs fonctions à bord, surtout par leur mérite propre, exerçaient une action notable sur mon esprit non moins que sur mon cœur. Ce sont : le commandant Marceau, et son premier lieutenant, le capitaine du commerce, Luco : *C'est une sainte et louable pratique que de parler des morts*, dit l'Écriture...

M. Marceau était neveu de l'illustre général de l'armée de Sambre-et-Meuse; de ce général, dont la vie, selon l'expression de Byron, fut *courte*, *glorieuse* et *immortelle*. Mon jeune officier, ancien élève de l'École polytechnique, était remarquablement instruit, plein de bravoure, et il possédait l'une de ces éducations qui contribuent si bien à rehausser la nature humaine. En vérité, ses formes étaient si aisées et

(1) Je rappellerai, en cette occasion, le travail précurseur de notre confrère Aubert Roche qui, dès 1841, soumit à l'Académie des sciences, des mémoires dans lesquels il signalait les inconvénients attachés aux quarantaines, et le travail de M. le docteur Lagasquie, publié dans la *Gazette des Hôpitaux* du 9 janvier 1845, touchant la révision des lois relatives aux quarantaines. (Voir le feuilleton de l'*Union Médicale* du 1er août 1850.)

si gracieuses, elles s'ajustaient si admirablement avec la beauté de son front comme avec les lignes de son mâle visage, qu'il me serait difficile d'imaginer un ensemble plus majestueux et plus noble. N'étant encore que simple enseigne de vaisseau, c'est-à-dire au début de sa carrière, il prit part à l'expédition dirigée en 1828 contre Madagascar. Il rapporta de cette campagne une croix de la Légion d'honneur, et, comme triste compensation, une maladie de foie qui empoisonna son existence durant vingt-trois ans et le tua ensuite!

Esprit ardent et généreux, Auguste Marceau s'était lancé dans les voies saint-simoniennes ; il y était encore lorsque j'eus l'honneur de me lier avec lui. Quant à moi, je commençais à sentir en ce moment une velléité de retour aux idées chrétiennes. Donc nous n'étions pas dans les mêmes eaux, mais nous étions mus, l'un et l'autre, par une sincère intention de rencontrer la vérité. Cette divergence alimentait nos conversations de la quarantaine; elle contribuait à nous apprécier davantage et à resserrer les liens de notre fraîche amitié. J'ajouterai, pour compléter ce pieux tracé, que, vers 1846, Marceau se jeta de plain-pied dans le catholicisme, comme l'avait fait, dix années auparavant, Raymond Brucker, comme l'ont fait depuis, Henri Heine et tant d'autres qui, accablés par la douleur, se sont réfugiés avec exaltation sous l'ombre de la Croix. Si les doctrines *constituées* sont, d'après M. Barbey d'Aurevilly « de grands bureaux de bienfaisance créés *au profit des indigents intellectuels*, » ces mêmes doctrines, quelquefois, ne trouvent pas une moins grande application à l'égard des natures supérieures, étouffant sous la pression du mal. Ah! je n'ai pas eu cet entrain, ou, pour me servir d'une expression plus révérencieuse, je n'ai pas eu cette grâce *rêvée* par Gérard de Nerval lorsque le suicide tournoyait autour de son âme en peine.

Dans son revirement spirituel, l'intrépide marin, devenu capitaine de frégate, renonça à toute chance d'avancement et de fortune pour obéir, sans entraves, à son nouveau culte. Pour mieux atteindre ce but, il quitta le service de l'état et prit le commandement de l'*Arche d'alliance*, brick du commerce, frété par nos missionnaires de l'Océanie. Il se sacrifia donc à cette œuvre de sainte propagande, jusqu'à sa mort, arrivée à Tours, le 1er février 1851. Quelques coups de crayon encore pour la silhouette de mon autre ami de bord.

M. Luco était de Lorient ; il avait débuté comme enseigne dans la marine royale, mais sa foi passionnée pour Napoléon Ier ne rendant pas sa position tenable, il prit un brevet de capitaine au long cours et passa dans la navigation du commerce. Il s'était donné, plutôt qu'il n'avait reçu, une instruction générale fort étendue. Son caractère

affable, son esprit sceptique, fin, aimable, le faisaient rechercher partout. Il était parfaitement accueilli dans le monde littéraire; j'aime à penser que les anciens habitués du salon de Mme Sophie Gay n'ont pas tout à fait oublié son nom. Il fut l'un des fondateurs du journal *la France maritime*, auquel il fournit de nombreux articles, et il publia le *Dictionnaire pittoresque de marine* en collaboration avec Jules Lecomte, livre qu'Alphonse Karr a illustré d'une préface. A l'exemple de Cook, Luco fut assassiné par des sauvages, en 1840, sur la côte de Sumatra. Il commandait alors un beau navire de Marseille, *le Comte de Paris*, car il avait, une seconde fois, quitté le service de l'État. Ainsi se sont éteints bien avant moi les deux hommes auxquels je m'étais *accroché* durant mes lointaines pérégrinations!

CHAPITRE XIII.

Incertitude sur le parti que j'ai à prendre. — Séjour à Toulon. — Je reçois la visite de l'agent général. — Zèle et industrie de ma femme. — Un nouveau sujet de tourment.

> Le malheur voile la faculté perspicace de l'âme, comme les pleurs voilent les facultés visuelles des yeux.
>
> Frédéric SOULIÉ.

Je reprends le fil de mon individualité, puisque j'ai le triste privilége d'être la matière absolue de cet ouvrage. A mesure que je m'éloignais des tortures de la mer, celles-ci s'effaçaient pour faire place au souvenir de ma situation précédente, et l'idée de recommencer les perplexités auxquelles je m'étais soustrait en quittant Paris plaidait en faveur de la nouvelle carrière. Je considérais que l'amélioration survenue du côté des mouvements pouvait n'être qu'apparente ou insuffisamment consolidée, et que, dut-elle ne plus apporter d'entraves à ma profession, j'aurais encore à redouter de ne pouvoir visiter beaucoup de malades *par manque de malades*. En effet, la mort du docteur Paparel avait mis à la débandade le personnel de nos deux clientèles. De plus, j'envisageais les reproches articulés, ou seulement tacites, que mes plus fidèles amis ne manqueraient pas de m'adresser, et le *væ victis!* — cette malédiction éternelle qui est l'apanage de toutes les infortunes — tombait sur mon cœur comme le coup de minuit sur un beffroi!.. Alors,

j'étais rejeté vers la continuation de la vie maritime; mais aussitôt la nécessité de me séparer de ma pauvre compagne, de m'en aller seul dans des pays ignorés, faisait irruption dans ma tête et renversait le parti contraire !.. j'étais véritablement entre le marteau et l'enclume.

Il n'est nullement dans mes habitudes de demeurer longtemps dans l'hésitation, car je suis assez enclin, de ma nature, à trancher un nœud plutôt qu'à me meurtrir les doigts en cherchant à le délier. Néanmoins, lorsqu'il y a parité entre les puissances inverses qui nous sollicitent, il n'est pas étonnant que nous nous trouvions réduits à l'inactivité morale... C'est dans cette disposition que je vis finir la quarantaine et qu'à l'exemple de tous les membres de l'état-major, je m'installai à Toulon. Là, nous avions du temps devant nous; les ébénistes, les peintres et les doreurs avaient à exécuter la partie somptueuse de l'emménagement du *Minos*. Enfin, le 21 avril, je pus recouvrer assez de liberté morale pour prendre une détermination. L'agent général y contribua grandement; car, dans une visite qu'il voulut bien me faire, il se montra si affectueux, si compatissant qu'il eut bientôt ébranlé mon incertitude dans le sens de son opinion : celle de persister dans la voie présente. Il s'appuyait sur ce que la navigation étant plus facile durant l'été, je devais espérer de me trouver beaucoup moins réfractaire aux influences de la mer. Il ajoutait devoir être très-peiné de ma retraite, que tout le monde la regretterait; que, d'ailleurs, il ne fallait pas que je perdisse l'occasion de faire un voyage à Constantinople. Ainsi, grâce à la démarche de mon supérieur, je pus sortir du cercle infrangible où je tournais comme un damné ! Honneur à de tels hommes !.. le pouvoir dont ils sont revêtus, loin de s'amoindrir par de semblables procédés, se fortifie et se rehausse. J'aime l'autorité ferme, calme, bienveillante, mais je l'ai en très-grande inimitié, je le répète, lorsqu'elle se fait insolente et dure. Oui, honneur à la mémoire du bon et savant Moissard !..

L'état de partance avait une vilaine face : il réduisait d'un tiers, à peu près, la somme de nos appointements. Or, l'officier ou l'employé marié, vivant sous le régime de la portion congrue, s'il recouvre la liberté en descendant à terre, d'un autre côté il fait une alliance forcée avec la gêne. Ce que voyant, ma femme se mit à continuer le travail des fleurs — dont à Lorient elle ne s'était d'abord occupée que par distraction — afin de procurer une ressource supplémentaire à mon budget. Son zèle, son activité, je dirai même son talent d'artiste, demeurèrent sans récompense, car quand elle eut assez produit pour faire un envoi à Paris, la caisse qui le renfermait fut brisée dans le parcours, et nous en fûmes pour les frais qu'avait exigés l'achat des matières pre-

mières. Je rapporte ce fait pour montrer que, dans mon nouveau giron, je n'étais pas entièrement soustrait aux soucis de la vie matérielle, et que si j'avais de l'or sur mes habits je n'avais guère d'argent au fond de ma poche.

En expédiant sa caisse, ma compagne écrivait à Mme Paparel : « J'ai eu beaucoup à faire pour compléter ma collection et préparer, en même temps, une grande quantité de coquilles dont l'emploi se trouvera plus tard. Charles a trouvé des procédés chimiques avec lesquels j'obtiens de petites merveilles, car j'ai des nuances de pétales inconnues à Lorient. Ces occupations, des lectures journalières, les soins à donner au ménage, tout cela diminue mes chagrins et le mauvais effet de mes réflexions... » Comme on vient de l'apprendre, Fanny fut privée de tout autre dédommagement, et ce n'a été ni la première, ni la dernière fois que j'ai eu à déplorer la stérilité de son zèle. Il est des gens dont le travail demeure *imbéni*, ce sont justement ceux qui, par un défaut d'équilibre dans la santé, n'accomplissent leur tâche qu'à force de luttes et sous l'empire d'une volonté toujours tendue! Il ne suffisait point, à ce qu'il paraît, que mon associée fût soumise, dans ma personne et dans la sienne propre, aux persécutions de l'existence nerveuse ; il lui était encore réservé de subir, longtemps à l'avance, des tourments d'un autre ordre, tourments auxquels M. Velpeau , surtout, a rendu témoignage dans ses leçons cliniques sur les maladies du sein (1). Je prie qu'on me permette de remonter un instant dans le passé, car un peu de rétrospection me semble nécessaire.

CHAPITRE XIV.

Coup d'œil rétrospectif sur la maladie chirurgicale dont ma femme était affectée. — Le professeur H. Lauvergne et ce qu'il fit pour nous. — Départ de Toulon. — Séparation.

> Si les bienfaiteurs sont sensibles à la reconnaissance, que leurs bienfaits cherchent le mérite, parce qu'il n'y a que le mérite de reconnaissant.
>
> DUCLOS.

A la fin de 1833, précisément vers le temps où commença mon affection morbide, ma femme reçut, dans la rue du Temple, ou le sait déjà,

(1) Leçons à l'hôpital de la Charité, en 1846, etc.

un fort coup sur la partie antérieure de la poitrine. Ce fut un homme inattentif, chargé d'un fardeau, qui se précipita sur nous en manière de projectile. Pour m'éviter de l'inquiétude, la blessée dissimula ses douleurs, lesquelles, siégeant dans la glande mammaire droite, persistèrent malgré une application de sangsues et des topiques convenables. Je la conduisis alors chez le maître que j'invoquais dans le précédent chapitre; et, après avoir examiné l'organe avec un soin particulier, M. Velpeau chercha à nous rassurer tous les deux avec le plus de bonté possible. Néanmoins, un état pathologique était formé : une tumeur résistante, sphérique, de la grosseur d'un pois, se déplaçant du milieu cellulaire, ne permettait aucun doute. Sans des causes aggravantes, qu'aucune précaution ne pouvait toujours éviter, comme une impression morale vive, le cahotage d'une voiture mal suspendue, la rencontre fortuite d'un corps solide, cette glandule aurait pu, peut-être, demeurer stationnaire, ou mieux encore se résoudre : ce n'est pas ainsi que les choses se passèrent !.. Lorsque la malade eut, à bord du *Minos*, le violent accès d'hystérie dont j'ai parlé, le commandant Marceau s'empressa de maintenir ses mouvements et de la transporter dans sa chambre. J'ai la certitude que, durant cette scène, il y eut meurtrissure du sein, attendu qu'il redevint douloureux et gonflé. Ces caractères d'inflammation cédèrent assez vite à l'emploi des émollients; mais à Toulon, ils reparurent, avec cette différence, que les élancements se manifestèrent plus aigus, plus rapprochés qu'ils ne l'avaient jamais été. Cette circonstance arrivait alors que nous étions sur le point de nous quitter, et que je recevais de Paris de tristes nouvelles sur la santé de ma mère. Je n'osais porter la main sur la fatale tumeur, tant j'étais ému par l'appréhension d'y découvrir la preuve d'une maladie extrêmement grave, ce qui me porta à aller trouver M. le professeur Lauvergne, médecin en chef de la marine et de l'hôpital du bagne (1). Je ne le connaissais point, mais l'uniforme dont j'étais revêtu, le trouble de ma voix, la narration concise que je lui fis, le sympathisèrent promptement, et son accueil s'éleva au ton le plus affable qu'il soit possible d'imaginer. Grâce lui soit rendue pour le bien moral que je retirai de sa bonne volonté : si mon livre s'achève, je veux que sa mémoire y trouve l'hommage de mon souvenir et celui d'une gratitude profondément sentie. Ce digne confrère s'empressa de se déplacer pour voir la malade. Il trouva la tumeur du volume d'une noisette, pres-

(1) Ce savant a publié un remarquable ouvrage sur les forçats, et un autre qui ne l'est pas moins, sur l'agonie et sur la mort. Le premier a paru en 1841 et le second en 1842.

crivit une émission sanguine locale, un liniment, et tâcha d'arranger le diagnostic de la façon la plus rassurante, en ajoutant que si, dans tous les cas, il fallait arriver à une extirpation, elle se ferait avec facilité et sans le moindre danger. Oh! il ne savait pas, M. Lauvergne, que la malheureuse femme possédait une énergie capable de faire face à tous les maux de l'humanité, mais que cette puissance de caractère était annihilée à la simple pensée d'un instrument tranchant. Moi qui savais cela, je fus peu rassuré par cette fiche de consolation qui, grâce au tact et à la prudence du consulté — je dois le dire — n'avait pas été signalée en présence du sujet. Par l'emploi successif des moyens ordonnés, la douleur ne tarda pas à diminuer, et enfin à s'éteindre sous la préoccupation de notre prochain départ.

La malade, forcée de s'interdire tout travail susceptible de fatiguer le bras correspondant à la partie affectée, avait entrepris, à ma sollicitation, de rédiger les notes et les souvenirs de notre traversée. Il en résulta un charmant ouvrage qui ne fut communiqué qu'à quelques intimes; mais ceux-ci le répandirent; et à Avignon surtout, il acquit assez de réputation pour que des journalistes, principalement M. Rastoul, vinssent solliciter de le laisser imprimer dans leurs colonnes. L'auteur, éludant les éloges qu'on lui adressait, répondait par cette phrase d'emprunt : « La femme la mieux louée est celle dont on ne parle pas; » et son envie d'être ignorée triompha de toutes les instances. De mon côté je cherchai, dans une occupation *possible*, à passer mes journées, et à me soustraire au fardeau si pesant de mes réflexions qui se tournaient alternativement de l'état où se trouvait ma compagne, à celui très-dangereux où, de nouveau, se trouvait ma mère.

Le temps arriva où il fallut remonter sur mon navire et m'élancer, sans boussole morale, vers un avenir qui, dans des conditions normales, aurait séduit tous mes esprits. La plupart de mes collègues n'avaient sollicité leur admission dans le service des paquebots que pour accomplir de beaux voyages et visiter l'Orient. Je comprenais leurs aspirations et leur joie au moment de l'apparition de l'appareillage; mais eux, ils ne pouvaient entrevoir la tristesse amère dont mon âme était imprégnée : ils ne pouvaient même la soupçonner. C'est pourquoi je me gardai de laisser échapper le moindre murmure. Enfin, nous partîmes pour Marseille. Je mis ma pauvre femme sur la route qui devait la conduire à Avignon dans sa famille, et je me séparai d'elle « comme l'ongle se sépare de la chair... »

Asi s'parten unos d'otros como la uña de la carne.
(POEMA DEL CID.)

CHAPITRE XV.

Distinction entre l'amour sensuel et l'amour spéculatif. — Le platonisme normal et le platonisme symptomatique. — Exemples à ce sujet. — Extrait d'une lettre de Napoléon à son frère Joseph.

Je veux que mon retour te paraisse bien long.
André Chénier.

C'est ainsi que parle l'amour égoïste, vain, exclusif, sensuel et qui se résume, selon la pittoresque métaphore de Jules Janin, *en un déjeuner de soleil*... Buffon l'a décrit en faisant l'éthopée du chat. Mais il existe un amour vrai, consistant, qui n'est pas un accès fébrile, ni un accès de rage ; il entre dans le cœur et s'y implante. Le spectacle de la souffrance et celui de la misère, loin de l'éteindre, lui donnent une force de dévouement proportionnée aux exigences de la solidarité; enfin, à l'encontre du premier, il accepte la loi du sacrifice et la professe jusqu'à la tombe! C'est qu'il est une *religion* véritable; ceux qui la pratiquent sont humbles et ne recherchent pas, vaniteusement, des fiches consolantes jusque dans les maux de l'absence... Par malheur pour notre société, ce culte ne se rencontre guère dans les unions légitimes; il y est une anomalie qu'on vénère, théoriquement, et à laquelle, de fait, on n'accorde qu'une attention dérisoire. Je n'oublie point que c'est pour la seconde fois que je fais cette critique des errements de nos mœurs. J'ai lu dans Balzac : « Le cœur grandit tout, il n'y a pas pour lui de petits événements ; il met, dans les mêmes balances, la chute d'un empire et la chute d'un gant de femme; et presque toujours le gant y pèse plus que l'empire ! » Pour que ceci soit juste et ne soulève pas la réprobation du monde, il faut entendre, nécessairement, qu'il s'agit d'*un gant adultère!*... Traiter de l'amour dans le mariage est une grande hardiesse; mais faire marcher de front cet amour avec un autre, c'est une témérité considérable que j'ai déjà essayée et que je reprends. Dans le cours du chapitre huitième de ce livre, j'ai parlé de l'exagération de mes sentiments affectifs; chose délicate et hérissée de difficultés pour quiconque n'y apporte qu'une appréciation vulgaire. Je supplie donc le lecteur de considérer que je ne fais point ici l'histoire d'une existence normale, mais bien celle d'une existence *chauffée à rouge*, s'élevant, par sa température, au-dessus des niveaux ordinaires.

Si des révélations de cette nature se faisaient plus souvent, l'esprit médical se familiariserait davantage avec les mystères de l'émotivité passionnelle, et la clinique nerveuse y gagnerait en ampleur, en perspicacité, en induction. Bravant le sourire des hommes trop lourds ou trop légers pour descendre dans les profondeurs que j'ai si bien mesurées en ce sujet, je viens professer cette doctrine que,

Dans certains états morbides, à côté de l'amour conjugal, l'amour supplémentaire d'une tierce personne, peut se développer sans que l'un soit un préjudice pour l'autre.

C'est fort, mais c'est vrai! C'est d'autant plus vrai que ce phénomène peut se rencontrer sur le terrain physiologique, et je vais le prouver. Les romanciers d'un ordre véritablement digne et élevé ne font point intervenir dans leurs ouvrages des situations hors nature; ils en offrent d'étranges, sans doute, mais jamais d'extravagantes; ce sont des exceptions et non *des mensonges*. Eh bien, M. d'Israéli, l'un des écrivains les plus prisés de l'Angleterre, présente dans son *Henriette* deux ménages qui forment un carré affectif des plus parfaits. Lord Monford, époux d'Henriette, et Ferdinand, mari de Catherine, vivent dans une entente, dans une réciprocité si admirables que, de ces quatre unités spirituelles, il n'en semble résulter qu'une seule... De la fiction, je passe à l'histoire.

Gibbon, d'une santé difficile et poignante, avait conçu un vif attachement pour lady Scheffield, femme de l'un de ses plus intimes amis. Lorsqu'elle mourut à Londres, en 1793, il partit comme un trait de sa belle résidence de Lauzanne, pour se rendre auprès de lord Sheffield, et se consoler avec lui de la perte commune... C'est que ce sentiment était pur, dégagé d'hypocrisie et de toute idée malfaisante. Ce n'est pas sur un mode aussi noble que les auteurs de vaudeville représentent ce sentiment; quand ils s'en emparent, ils ne tiennent aucun compte de la devise de la toile (*castigat ridendo mores*), ils le retournent et le maculent. Quand donc le théâtre ne sera-t-il plus l'officine complaisante des passions corrompues? il pourrait tant pour l'hygiène de l'âme!...

Crébillon, que j'ai cité comme l'un des types de la fidélité conjugale, s'était adjoint, pour soutenir le poids de sa vie, Suzanne de Villeneuve, union que la mort seule de Suzanne rompit en 1755.

Necker, que j'ai encore désigné au même titre, présente avec Buffon, avec Thomas et avec sa propre femme, un ensemble à peu près pareil à celui qu'a donné M. d'Israéli.

Bréboeuf, Pélisson, La Fontaine, notre célèbre Pecquet et Mme de Sévigné formèrent un pentagone d'amour on ne peut plus admirable;

il est le pendant de celui que Galilée se symbolisa dans le domaine astronomique. Je finirai cette portion de ma thèse par un fait tout proche de nous.

Mendelsohn avait été élevé avec une sœur qui se maria au peintre Haensel; lui, épousa la fille d'un sénateur de Francfort. Les deux familles n'en firent qu'une, car Fanny Haensel était elle-même un compositeur distingué. Elle mourut vers 1847, en exécutant le cinquième acte de l'une de ses symphonies. Mendelsohn, bouleversé par ce terrible événement, écrivait à sa femme : « Notre âme commune s'est envolée vers le ciel; je crains bien que je n'aille la rejoindre bientôt... » et il mourut au bout de deux mois!

« L'amour, chez les hommes de génie, dit Brierre de Boismont, n'est qu'une forme de l'immensité de leurs désirs, » à quoi j'ajoute que, chez certains malades, *il n'est qu'un symptôme et un besoin de la souffrance.*

J'ai vu une dame mariée, soumise depuis longtemps aux tribulations de la névropathie, se passionner pour son médecin; elle mandissait cet entraînement, et, les mains jointes, en demandait pardon à son mari... Celui-ci, assuré de ses véritables sentiments, eut le cœur assez bien placé pour les comprendre, à ce point, qu'il alla jusqu'à solliciter de plus fréquentes visites de la part de M. X..., objet de cette bigamie spirituelle; car le docteur n'en avait pas, ou paraissait ne point en avoir connaissance. C'est que, peut-être, avait-il déjà souffert par de semblables rencontres?... Ce qu'il y a de positif, c'est que, médicalement parlant, les rôles furent transposés.

Ce ne fut là qu'un *accès* dont la durée fut de trois mois environ, qui se dissipa au fur et à mesure du retour à la santé; alors la pauvre malade retrouva tout le calme de conscience qu'elle avait momentanément perdu. Mon ami Cerise, que j'entretins de ce fait, non-seulement en causa d'une façon sérieuse — cela se comprend chez un praticien de cet ordre — mais il m'en communiqua qui, si j'ose me servir de cette expression, *désopileraient* la rate d'un bon nombre des nôtres, attendu qu'ils n'y verraient qu'un sujet de raillerie pour les époux. Pourquoi? tout simplement parce que dans les Écoles on ne nous parle que des transcendances anatomiques, et point de celles de la pathologie exceptionnelle; j'allais presque dire de la pathologie mystique... (1).

(1) Soit dans l'enseignement seul, soit dans les ouvrages *ex-professo*, il est de fait que l'on ne s'appesantit nullement sur les symptômes que peuvent fournir les fonctions affectives. On se contente d'exprimer, en passant, que ces fonctions peuvent

La passion dont je parle, la plus belle, la plus délicieuse de toutes celles qui appartiennent à l'ordre moral, n'est pas un mythe, comme beaucoup le prétendent; elle est une vérité rare qui ne se rencontre que chez des natures dont le degré de délicatesse se dérobe à l'intelligence de la plupart des hommes. Cependant, je ne dissimulerai pas les dangers qui peuvent y être attachés; car, que le platonisme naisse d'un enthousiasme normal, ou qu'il se produise dans les ténèbres de la nervosité, il peut avoir des conséquences diamétralement opposées à son principe. C'est que les conditions à apporter dans ce commerce de pure métaphysique, n'étant accessibles qu'à bien peu de gens, l'homéomérie ne s'établit souvent que d'une manière imparfaite, et parfois des chutes fatales la terminent. Je reviens à l'étude du phénomène et je dis :

Dans ce besoin effréné de sympathie, j'avais un instinct de prévision qui faisait que, dans mes violences affectives, le cœur se préparait une *réserve* pour le cas où il aurait perdu, sous le coup de la mort, la femme qui formait clef de voûte à mon existence. Le supplément, le *contrefort* que je me donnais était donc *là* pour me soutenir contre un écroulement possible... Tel est le motif de cette agrégation d'unités passionnelles et de valeur différente, dont la somme formait le contingent indispensable à mon état de maladie. Sans cette promiscuité mentale, je ne sais comment j'aurais enduré l'idée de la séparation que j'avais devant moi, car la crainte de ne plus revoir mon idole était si corrosive, si pénétrante qu'elle me bouleversait de fond en comble! Il me semblait que j'allais me trouver seul au milieu de l'univers en ruines; or, mon unique ressource consistait à faire appel à la coadjutrice de mes illusions; et réfugié sur ce second plan, je reprenais haleine. Grâce à cette intervention, je ne fus point assailli par le découragement, et, plus heureux que Henri Brooke, je n'eus point à subir la déchéance intellectuelle (1).

Napoléon Ier, dont la manière de voir ne doit pas être seulement invoquée à l'égard de la politique gouvernementale et de l'art des batailles, mais encore en philosophie morale, écrivait en 1798, à son frère Joseph : « C'est une triste position que d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne et *dans un même cœur*. » Puis il ajoutait : « La

être *diminuées*, *abolies* ou *exaltées*, mots qui coulent de la mémoire des élèves, parce qu'on ne les étaie d'aucun exemple propre à les graver dans l'esprit.

(1) Il y a eu en Angleterre plusieurs personnes de mérite qui ont porté le nom de Brooke. Celle qui vient de se présenter sous ma plume est l'auteur d'un poème sur la beauté de l'histoire universelle et de *Gustave Vasa*, pièce dramatique du plus grand effet. Cet homme de génie, qui fut l'ami de Pope, tomba dans l'abrutissement par suite du chagrin que lui causa la perte de sa femme. Mort en 1783.

gloire m'est fade, elle m'ennuie! il ne me reste plus, pour devenir misanthrope, qu'à perdre ton amitié et à te voir me trahir... » Napoléon n'avait alors que vingt-neuf ans, mais il était au Caire, loin de la patrie et de celui sur qui, en ce moment, il concentrait toute son affection. Qu'on juge si, lorsque je donnai le baiser d'adieu à ma compagne, je dus murmurer en mon âme :

« Je veux que mon retour te paraisse bien long! »

CHAPITRE XVI.

Idée de l'état physico-moral où je me trouvais à Toulon. — Nouvelle exhibition de ma correspondance.

> La harpe des sentiments humains est telle que si un choc n'en brise pas à la fois toutes les cordes, il leur reste toujours quelque harmonie.
>
> Mistress Becher Stowe.

Je joue *cartes sur table,* je me représente dans cette confession publique avec une sincérité qui ne le cède point à celle des Cardan et des Jean-Jacques. Ceux-ci ont fait crier au scandale; peut-être ferai-je crier à l'absurde... Qu'importe! j'ai la satisfaisante conviction que toutes mes semences ne seront pas perdues et qu'il en germera quelques-unes pour la philosophie médicale. Je viens de faire de la science appliquée au cœur moral comme l'auscultation thoracique en fait à l'égard du cœur physique ; tout cela tend au même but : *la connaissance des misères de l'homme.* A quel point en étaient les miennes sous le rapport de l'innervation lorsque je partis pour le Levant? C'est ce que je vais exposer en puisant dans les nombreuses lettres écrites, par moi, à la personne que j'ai présentée comme étant mon second Siméon ; car ces lettres me révèlent en entier.

EXTRAIT DE MA CORRESPONDANCE AVEC MADAME EDELL.

29 avril 1837. « Je ne puis me consoler de la perte, ou pour mieux dire, de l'enrayement de mes facultés. Être pauvre d'argent, je m'y résous sans peine ; mais se sentir privé des plus vulgaires attributs de l'intelligence au plus beau de ma vie, au temps où celle-ci devrait jouir de sa

plus grande fertilité, c'est un fait que ma résignation n'est pas toujours apte à surmonter. Néanmoins, je vais mieux ; plusieurs phénomènes pénibles ont disparu. Ce qui persiste et ne veut point céder, c'est la difficulté d'attention; à mesure que la journée s'avance, je perds le droit, commun à tous, de lire, d'écrire et de fixer ma pensée ou mon regard sur quoi que ce soit. Oh! chère amie, parlons d'autres choses. . .

. . . . . .

1er mai. « C'est aujourd'hui une fête appelée *nationale*. Six heures sonnent, tous les bâtiments hissent leurs pavillons, une bordée de coups de canon ébranle la ville : le port et la rade se répondent... Ce spectacle est grandiose! Comme il doit paraître heureux, aux yeux de la foule, l'homme en l'honneur duquel se produit tant de fracas! Moi, je le plains ; soulevant, par la pensée, le fardeau qui pèse à ses épaules, ce fardeau me semble bien lourd... mais on ne doit pas avoir pour rien un cercueil de plomb et un caveau à Saint-Denis!...

» Ainsi tous souffrent! Consolation railleuse et insultante pour chacun, puisque la douleur du voisin ne diminue pas la nôtre... Je me trompe : si j'étais *seul* à gémir dans ce monde, le mystère n'en serait que plus impénétrable à mon esprit. Allons, mieux vaut faire un signe de croix sur *ce qui* EST que de chercher à s'en rendre compte. Le *fiat voluntas tua* est encore la plus sage de toutes les conclusions philosophiques.

» Je vous ai prévenue que j'écrirais tout ce qui me passe par la tête, et que vous le recevriez sans fraude. Seulement, veuillez remarquer que les fluctuations et les incertitudes ne se montrent que dans mon cerveau; jamais dans mon cœur. »

6 mai. « Si l'atmosphère ne m'était pas autant favorable, je serais probablement dans un pitoyable état, et c'est tout l'opposé, car ma santé est bien moins mauvaise qu'elle ne l'était il y a six mois. »

9 mai. « J'ai vu M. de Monfort. Vous ne sauriez croire combien j'ai été remué au premier aspect de cette noble mais froide figure que votre souvenir a aussitôt échauffée. La portion de temps qui appartient à la dernière fois où j'ai rencontré chez vous ce savant officier, s'est comme liée à celle qui vient de me le montrer, et j'ai pu croire, un instant, qu'aucune distance ne me séparait de vous. Pourquoi cette si douce illusion ne s'est-elle pas prolongée davantage? Pourquoi, aussi, n'ai-je pu jouir sans obstacle de la lettre que vous aviez remise à votre messager? Sans le secours de ma pauvre Fanny j'aurais été forcé de remettre au lendemain matin le bonheur de vous lire. Mon Dieu, combien vous me punissez!... »

18 mai. « Je vous l'avais bien dit que ma correspondance, comme un

fidèle écho, vous montrerait toutes les variantes de ma triste nature. De grâce, accueillez les rêveries, les épanchements et jusqu'aux soubresauts de mon esprit avec cette bonté indulgente à laquelle ont droit les enfants et les malades. Si vous saviez combien vous m'êtes chère!.. mais, aussi, combien je suis indifférent à ce qui n'entre point dans l'horizon passionnel qui me circonscrit! Le temps a mis en pièces les verres de couleur au travers desquels je voyais les scènes du monde; j'en retrouve parfois de légers fragments, et je ne me baisse pas même pour les ramasser : ils n'iraient plus à ma vue! Le seul milieu qui me convienne est le cœur de ceux que j'aime : là résident mes joies et mes croyances.

» Il y a trois ans que j'ai fait alliance avec vous... Que de choses j'ai souffertes, que d'événements se sont accomplis durant cette imperceptible portion de l'éternité!. . . . . .

» Quelle condition est la nôtre? Que faisons-nous ici? Que deviendrons-nous? Questions écrasantes et dont il faut que je me détourne pour avoir de l'air et éviter un vertige qui ne serait plus celui du cerveau, mais celui de la pensée... »

Je ne fouillerai pas plus avant ce recueil épistolaire où je me retrouve comme daguerréotypé. Il résulte, de ce que je viens d'en citer, que tous les obstacles physiologiques semblaient être résumés dans la persistance à ne pouvoir diposer librement de ma faculté d'attention : c'était bien assez, on en conviendra, pour me faire sentir que je continuais à me trouver en dehors de la condition normale.

Le ciel de Provence qui, vers cette époque de l'année, est si beau et si modéré de température, l'avantage de ne plus être troublé durant mon sommeil et de ne plus être entraîné à commettre aucun excès de marche, les distractions que je trouvais dans un échange de bons rapports avec mes collègues et quelques hommes instruits appartenant au corps de la marine; les occupations variées du travail des fleurs; enfin les douches que je pris par un effet de l'obligeance soutenue de M. le docteur Lauvergne, tout cela me valut un amendement qui aurait été plus marqué, plus ferme, sans les incertitudes et les soucis de l'avenir.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME

CHAPITRE PREMIER.

Départ pour Constantinople. — Journal de bord. — Livourne et Civita-Vecchia — Spectacle du détroit de Messine. — Adieux à l'Italie.

O Oriens! splendor lucis æternæ: veni et illumina sedentes in tenebris et umbrâ mortis.

Ant. du 3e dim. de l'Avent.

Le *Minos* ne devant prendre la mer que le 1er juillet, je demeurai trois jours à Marseille, semblable au condamné innocent et résigné qui attend la voiture cellulaire du bagne... J'étais étonné de mon calme; je me demandais si, à force d'avoir voulu me retremper l'âme, je n'avais pas fini par la ramollir, et si mon courage actuel n'était point l'indifférence qui accompagne l'affaissement des puissances réactives... Il faisait très-chaud; je me traînais comme un mollusque tout le long du port, en allant de mon hôtel à la cabine qui m'avait été assignée dans le bâtiment et *vice versa*. Je ne pouvais rien manger; j'étais sous le joug d'une complète anorexie; je ne me soutenais qu'avec des bouillons froids et des glaces; mais le sommeil, qui par bonheur ne m'avait pas abandonné, me donnait généreusement *à souper* durant toute la nuit. Enfin, l'heure du départ arriva et l'ancre fut levée!

Le capitaine Luco, dès le début de nos relations m'avait offert mes entrées à *la France maritime*, dont il était l'un des fondateurs. Le seul sujet auquel il m'avait été donné de toucher—à cause de mon inexpérience dans une carrière si étrange et si neuve pour moi — était celui des sensations que procurent les apprêts d'une première traversée chez l'homme qui ne peut s'écrier, à l'exemple de Bias : *Omnia mecum porto*... Ce que j'avais dépeint par anticipation, je le ressentis alors

dans toutes ses amertumes, d'une manière exclusivement dépressive : forme plus endurable, quoi qu'en disent les *anges rebelles* de la nervosité, que ne l'est celle de l'expansibilité de nature fulminante! Connaissant chacun de ces modes, je les juge d'après ce qu'ils valent. Je serais tenté de donner ici des fragments de la composition que je remis à M. Luco ; elle avait pour titre : *Premier pas dans la vie maritime;* mais une plume princière ayant écrit, depuis, les mêmes inspirations et les mêmes pensées, je laisse les honneurs du langage à qui de droit, et je cite Chateaubriand...

« Il est difficile aux personnes qui n'ont jamais navigué de se faire une idée des sentiments qu'on éprouve lorsque, du bord d'un vaisseau, on n'aperçoit de toutes parts que la face sérieuse de l'abîme... sur ce chemin le long duquel ne se trouvent ni arbres, ni villages, ni villes, ni terres, ni clochers, ni tombeaux... sur cette route sans colonnes, sans pierres miliaires, qui n'a pour bornes que les vagues, pour relais que les vents, pour flambeaux que les astres !... »

Je laisse au lecteur le soin d'interpréter cette image au bénéfice de ma propre condition.

J'étais donc au billot, ayant tous mes souvenirs réunis en un seul, *velut spina in corde*... J'aurais voulu, malgré la peine que m'imprime le mal d'autrui, que quelque accident traumatique se fût produit chez un passager, chez un matelot de l'équipage, n'importe chez qui... afin de briser ma préoccupation par celle des devoirs de mon ministère.

Nous partîmes à cinq heures du soir, par le plus beau temps qu'il soit possible d'imaginer. Le navire, emporté par ses roues comme un alcyon l'est par ses ailes, ne paraissait pas fendre les eaux, mais seulement en frôler la surface. Il n'y avait de brise tout juste que pour déployer dans l'air les couleurs de l'État et rafraîchir les fronts que brûlait la pensée... Le mouvement de translation était si imperceptible, si doux, qu'en fermant les yeux on pouvait croire à une ascension aérostatique ; c'était le rêve dans le réveil ; c'était l'extase de la mélancolie où du spleen... Je parle pour moi, car dans cette fin de journée je ne m'occupai de personne; et, la nuit venue, je m'empressai de demander au sommeil tous les bienfaits de l'oubli. Le lendemain, j'ouvris mon journal de bord avec la ferme volonté de ne pas laisser passer une seule date sans y déposer le sommaire plus ou moins étendu des événements comme des impressions de la journée : je me tins parole. C'est au moyen de ce recueil que j'esquisserai la seconde et dernière partie de mon excursion maritime.

Nous eûmes bientôt passé le méridien de l'île de Corse; à peine avions-

nous aperçu Gorgone et Capreja que nous étions en relâche dans le port de Livourne. C'est la première fois que je mettais le pied en Italie, cette découpure du vieux continent que Lamartine appelle *l'orgue du Monde*. Mes souvenirs historiques s'étant réveillés, je fus saisi d'une profonde émotion à cause de ce qu'ils présentaient de hideux et de sublime. En effet, j'entendais dans mon cœur l'amour, la religion, les beaux-arts et la guerre, tantôt se désoler, tantôt s'exclamer de joie... discordance, du reste, qui se rencontre dans la voie de plus d'un peuple!

Le 4, je me trouve à Civita-Vecchia, ville des Etats romains, fortifiée par Urbain VIII, pape intègre qui donna la bulle de 1642 contre Jansénius, et dont les œuvres poétiques furent imprimées au Louvre. Cette ville n'offre rien de remarquable, pas même en fait d'églises. Le salut que notre petite artillerie donna au pavillon pontifical brisa la yole en endommageant un peu les tympans du capitaine Luco. A part cela, la commotion ne nuisit à personne, ce qui semble démontrer que notre membrane auditive est plus résistante que la coque d'un canot. Reprenant le large, je vois aussitôt l'embouchure du Tibre, ou mieux la tour *Saint-Michel* qui l'indique. Je devine Ostie, je sens comme l'odeur de Rome... et, positivement, je vois Ischia dans le golfe de Cumes. Voilà Naples et le Vésuve, mais nous n'entrons point dans la capitale des Deux-Siciles, car une politique ombrageuse s'y oppose... J'étais à contempler cette perspective, lorsque quelqu'un du bord, un nommé *Picard*, vient me demander si nous ne sommes pas en Prusse!... Ce passager, si arriéré en géographie, appartenait à la famille des voyageurs *naïfs* d'après la classification du docteur Cordier. En vérité, le brave homme ne se doutait pas que sa question m'était un coup de massue. Si je n'eusse pas dormi durant toute la nuit du 5 au 6, j'aurais vu le Stromboli près duquel l'amiral Duquesne vainquit Ruyter en 1676. Parvenu au cap Vaticano, nous faisons rencontre d'un bateau à vapeur napolitain qui cherche à nous dépasser; la lutte s'engage, à force de charbon, à l'égal de deux diligences sur une grande route. Le *Minos* remporte la victoire : sotte et très-sotte victoire que la loi, à défaut du bon sens, devrait interdire sur mer comme sur terre, parce qu'elle peut causer d'épouvantables sinistres. Ainsi poussés dans le détroit de Messine, le spectacle se déroule de plus en plus magique : des rochers surmontés de forteresses, des montagnes couvertes de verdure où se dessinent des routes charmantes, de délicieux petits villages jetés à droite et à gauche; puis la ville de Messine, insoucieuse du volcan qui bouillonne au-dessous d'elle... tout cela ravit d'étonnement... Si rapide est notre course que la citadelle, le phare, la pointe des édi-

fices passent comme une succession d'éclairs dans une soirée d'été. Nous moquant des fameux courants de Charybde et de Sylla, nous ne tardons pas à entrevoir le sommet de l'Etna d'où s'échappe une fumée épaisse contrastant avec la neige qui le recouvre. Sortis du golfe de Catane, on nous désigne Syracuse... ; ce fut la fin du tableau majestueux qui s'était offert à mon regard durant six grandes heures. Lorsque je n'entrevis plus rien des côtes italiennes, je saluai, en dedans de moi-même, tous les martyrs, toutes les gloires de cette contrée ; je maudis les prévaricateurs de l'Évangile, les princes qui s'en étaient constitués les bourreaux, et je me mis à répéter ce chant de Béranger :

« Il est bien doux le ciel de l'Italie !
» Mais l'esclavage en obscurcit l'azur... »

Qui sait, mon Dieu ! si une force contraire, libre de tous freins, n'arrivera pas bientôt à compléter la désolation de cette terre sacrée !

CHAPITRE II.

Une relâche à Malte. — De la tendre hospitalité que je reçus à Lavalette. — La belle mendiante. — Un cas de choléra. — Visite médicale chez une jeune Anglaise.

Le malheur a ses duretés comme ses tendresses.
CHATEAUBRIAND.

En entrant dans le septième jour, nous distinguâmes un roc que Charles-Quint avait donné, il y a à peine trois siècles, aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et où, prétend-on, l'apôtre saint Paul avait fait naufrage : c'est l'île de Malte. Le besoin de combustible nous y fit arrêter ; d'abord nous ne comptions pas y débarquer, mais le conseil de santé l'ayant bien voulu, il nous fut accordé de pénétrer dans Lavalette. Un passager (1) avec lequel je m'étais lié — en mer les relations se trament vite, — m'introduisit chez un horloger français nommé *Grand,* propriétaire aisé, si ce n'est riche, qui devenait l'hôte empressé de ceux de ses compatriotes qui lui étaient recommandés. Il était marié et avait deux filles. L'aînée remplissait à Athènes les fonctions d'insti-

(1) M. Bourgogne, négociant à Marseille, dont la bienveillance ainsi que celle de M. Delélée, de la Ferté-Bernard, est restée dans mon souvenir.

tutrice auprès des enfants de l'ambassadeur de Russie; la plus jeune demeurait avec lui, et dix-huit années s'épanouissaient sur sa personne avec autant de modestie que de grâce; elle s'appelait Cécilia (1). L'hospitalité que je reçus dans cette maison ne peut se dire. Sur quelques mots qui m'étaient échappés dès le début, ces excellentes gens avaient deviné mon état intérieur; aussi le sentiment que je leur inspirai se traduisit-il par des soins on ne peut plus affectueux. Cependant une circonstance, fort minime en apparence, vint hâter la rapidité de notre liaison : Mme Grand m'apprit qu'elle était de Bourg, non loin de Lyon. A un médecin, j'aurais parlé de Bichat, à une dame, je préférai lui faire savoir que j'avais eu pour maître de danse, à Paris, un musicien qui était son compatriote, M. Bonnange. A ce nom elle s'écrie : « Vous avez connu le pauvre Bonnange?... » et l'intimité redoubla. Il faut, réellement, bien peu de chose pour épanouir le cœur lorsqu'on est exilé de la patrie. Après m'être reposé de la chaleur de la conversation, après un repas où le vin de Sicile et les glaces tinrent le principal rôle, je sortis pour visiter la ville sans trop de souci du choléra qui y régnait sous une forme effrayante : tout à l'heure j'y reviendrai.

La ville a un aspect de grandeur, de confortabilité et de puissance qui rappelle, tout à la fois, l'ancienne autorité des chevaliers et la domination présente de l'Angleterre. Les maisons sont solidement faites, spacieuses, très-élevées et en harmonie avec les nécessités du climat. En général, elles n'ont pas de cheminées; en revanche elles ont, à l'intérieur, des bassins et des jets d'eau que leur envoie l'aqueduc que fit construire le G. M. Vignancourt. On le sait, lorsque les religieux-militaires prirent possession du rocher, ils n'eurent là qu'un plan de sustentation. Ils firent venir, sur des navires, de la terre végétale, ils plantèrent, ils bâtirent, et de cet endroit si aride ils en firent un endroit enchanteur! je n'ai pu que feuilleter un instant l'histoire qu'en a donnée, en 1825, M. Fortunato Panzavecchia.

M'étant dirigé du côté du port pour mieux voir les jetées et les fortifications qui sont très-belles, je fus accosté par une foule de mendiants qui baragouinaient de l'arabe et de l'Italien, deux langues dont se compose celle du pays. Cette nuée de fainéants, presque tous jeunes, vigoureux et fort agiles, sales et déguenillés; ces églises nombreuses, ces statues de saints nichés aux angles des rues, images cadrant, ou plutôt ne cadrant pas avec les habitudes luxurieuses de la population, tout cela

(1) Elle est mariée aujourd'hui avec M. Louis P... l'un des typographes les plus distingués de Lyon. J'ai appris ce fait, et beaucoup d'autres pleins d'intérêt pour moi, dans une lettre que m'a écrite M. Alexandre Grand, le 27 février 1858.

m'apparaissait comme le prolongement des anciennes mœurs du Midi : c'était un coin du XIVe siècle! Parmi les êtres parasites dont je viens de parler, je fus poursuivi, sans relâche, par une fille qui, en tenant compte de la précocité de cette contrée à demi torride, n'avait pas plus d'une douzaine d'années. *Charitas, signor, nix magiare,* me dit-elle avec un geste digne de la scène. Quand je lui eus donné une *pecetta* et plusieurs à la suite pour pouvoir aller *manger,* elle varia sa supplique en me demandant pour les âmes du purgatoire : *Tine shi hagia hal ernish...* Ce thème, très-propre à épuiser la bourse d'un croyant, était des mieux choisis. Si j'avais eu envie de la faire plonger dans la mer, je n'aurais eu qu'à y jeter un écu, elle l'aurait rattrapé avec les perles qui lui servaient de dents! Des cheveux couleur d'ébène, qui n'avaient pour démêloir que la brise, de mauvais haillons dont les lambeaux flottaient à l'égal des cheveux : voilà son costume! Maintenant, qu'on se figure un galbe d'où scintillent des yeux de Sulamite, où se dessine, dans toute sa pureté, la ligne d'Hogarth, où le nerf facial donne à la peau une mimique des plus suppliantes, une encolure de cygne, un torse et des membres du dessin le mieux achevé... J'ai été bien des fois dans des ateliers d'artistes, et je n'y ai jamais rencontré de modèle qui m'ait semblé aussi parfait. Si vous eussiez été là, mon cher Barré, vous auriez pris — car je vous connais — un bloc de marbre, et vous ne vous seriez rembarqué qu'en emportant le calque de cette ravissante Maltaise : c'eût été une sœur de votre belle *Graziella...*

Que dira mon lecteur de ces impressions de voyage? ne trouvera-t-il pas qu'elles jurent avec le double mysticisme dont j'ai fait l'aveu? Me réfugiant dans l'analyse pathologique, je répéterai que l'exagération de mon affectivité était symptomatique d'une névrose en laquelle s'étaient conservées pures et intactes toutes les facultés mentales; car, à l'exemple d'Aristote, je ne m'étais jamais agenouillé devant ma femme pour lui offrir de l'encens, et encore moins devant Mme Edell... D'où il résulte que ma volonté recherchait, en ce moment, *les circonstances* capables de détourner l'esprit de l'exaltation cordiale. Je traitais ce phénomène comme une pléthore matérielle, en appelant contre lui tous les dérivatifs dont je pouvais disposer. Cette façon d'agir n'a jamais affligé le cœur de ma compagne; car j'ai toujours trouvé en elle les éléments de sagesse indispensables à la quiétude de notre association : si j'avais eu affaire à *une sotte*, je ne sais quels désordres en seraient résultés! Je reprends le cours de ma promenade exploratrice.

Je visitai successivement le palais épiscopal, où se voit une riche bibliothèque due à M. de Tencin, et celui des Grands Maîtres occupé par le

gouverneur de l'île. On monte au premier étage de ce dernier édifice par un escalier en pierre dont les marches n'ont guère plus de deux pouces de hauteur; c'est par cette voie que j'arrivai dans la salle dite *des Tapisseries*, où le dernier des généralissimes de l'Ordre, M. de Hompèche, signa la capitulation avec Napoléon Ier... Fait immense, puisqu'il amena tant de perturbation dans la politique européenne, ainsi que le démontre, si clairement, le judicieux auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Un seul mot à propos de l'église *Saint-Jean*. En entrant dans cette magnifique basilique, je fis l'aumône à un pauvre qui stationnait devant le grand portail, en dépit des rayons du soleil: il paraissait encore jeune et d'une parfaite santé. A peine dix minutes se furent-elles écoulées que je vis sortir de la sacristie plusieurs prêtres qui traversaient l'enceinte en courant; je les suivis; et, sous le porche, je trouvai, gisant par terre, mon mendiant, froid comme la glace, cyanosé de la tête aux pieds, la face décomposée, ne pouvant plus respirer... Il rendit le dernier soupir pendant les cérémonies de l'Extrême-Onction. Si mon honorable confrère, M. le docteur Foucart, eût vu cela comme je l'ai vu, peut-être n'aurait-il pas écrit, en 1855, dans la *Gazette des Hôpitaux*, n° 34, « que le choléra *foudroyant* était *un mythe*. » En 1832, j'avais été témoin d'un grand nombre de cas dans lesquels la mort avait été très-rapide; mais, jusque-là, elle ne s'était pas montrée avec cette violence qui, sauf une légère hyperbole, peut bien être comparée à l'action de la foudre. Cet événement me procura une vive impression en me faisant entrevoir la probabilité de succomber sur une terre étrangère sans pouvoir dire un dernier adieu aux personnes qui m'étaient chères. « Il faudrait, écrivait Fénelon, que ceux qui s'aiment pussent s'entendre pour mourir ensemble... » Ce vœu, je l'ai formé bien des fois, mais jamais il ne s'est produit dans mon âme avec autant de force que durant ma vie maritime. Je rentrai aussitôt chez M. Grand, où j'appris qu'on était venu implorer le secours *du médecin français* pour plusieurs malades atteints de l'épidémie : c'était le reste!... Ce qui me valait principalement ce malencontreux honneur, c'est que nos confrères du lieu, disait-on, craignaient pour leur propre personne; qu'ils ne touchaient pas les victimes, et que c'est à peine s'ils osaient pénétrer dans leur chambre. « Tenez, mon pauvre docteur, me dit Mme Grand, votre uniforme vous a trahi... Voulez-vous venir avec Cécilia et moi chez un excellent Anglais des environs, très-tourmenté sur le sort de sa fille? Vous verrez la campagne de Malte, et nous n'aurons pas à nous débattre contre les instances croissantes d'une population réduite aux abois. » J'acceptai avec empressement; nous montâmes en voiture, et, dans ce petit voyage, se termina ma journée

du 7 juillet, l'une des plus mélangées, mais des plus douces de mon pèlerinage en Orient. J'ai lu que l'un de mes analogues en santé, Bernardin de Saint-Pierre, séjourna dans cette île et qu'il y fut abreuvé de dégoûts. Pourquoi ne rencontra-t-il pas là, ainsi que j'en eus le bonheur, une famille samaritaine qui aurait arrosé et pansé ses blessures! Si quelque chose a été capable d'amoindrir, passagèrement, les miennes, c'est bien le genre d'hospitalité qui me fut offert sous le toit que glorifie ma plume ; toit, hélas ! qui ne recouvre plus qu'un vieillard pleurant la perte de sa compagne et l'absence de cette *Cécilia* qu'aujourd'hui encore il appelle *son ange!*

CHAPITRE III.

Départ de Malte. — Lettre promise qui n'est écrite qu'au bout de vingt et un ans. — Des côtes de la Grèce et de Vésale. — Mort d'un papillon. — Les pèlerins de la Mecque. Smyrne, sa température et son site. — Les Dardanelles et lord Byron. — Arrivée à destination.

L'âme s'étend avec les distances...
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Je passai la matinée du lendemain avec mes hôtes en conversation affectueuse, en projet de retour; enfin, le fiel sur les lèvres, je les embrassai en assurant que je ne tarderais pas à leur écrire. Mon Dieu ! jamais cœur ne fut plus sincère que le mien lorsque je pris ce légitime engagement, et, néanmoins, je ne l'ai réalisé que le 4 février 1858 !... N'est-ce donc qu'accidentellement que ce passé s'est ranimé dans mon souvenir? Non, il n'a jamais été oublié ; mais les circonstances qui suivirent furent de telle sorte que mon premier courrier se trouva remis d'une semaine, d'un mois, d'une année à l'autre. De là, cette solution de continuité matérielle fort opposée à ma propension et à mes besoins de gratitude ; donc, en ce propos, comme en mille autres, j'ai subi la terrible sentence de Jérémie : *L'homme n'est pas le maître de sa voie.*

Rembarqués vers une heure de l'après-midi, nous gagnons le large avec la certitude de demeurer trois jours sans voir aucune terre et

de rencontrer des difficultés de navigation fort communes dans cette partie de la Méditerranée. Notre marche est lente, car le charbon que nous venons de prendre est mauvais, la brise se fait forte et la lame, en se rompant, donne naissance à ces nappes d'écume d'où résulte le moutonnement de la mer. Dès lors, mon organisation entre en souffrance avec une intensité corrélative aux mouvements du navire. Je ne sors un peu de ma pénible torpeur que lorsque j'entends signaler le cap Matapan et parler des îles Ioniennes. Ma mémoire me rappelle que dans ces parages, Vésale avait été englouti en se rendant à Venise pour occuper la chaire de Fallope, et je me traîne sur le pont afin de voir les approches de la Grèce. Depuis Malte, nous n'avons rencontré aucun de nos semblables, si ce n'est un bâtiment anglais en station : son yacht abaissé et ses vergues renversées sont des signes de deuil qui témoignent de la mort du roi Georges.

Ce fut avec un sentiment de plaisir que, parvenus dans l'Archipel, nous passâmes entre Fauconnière et l'Anti-Milo, ce qui nous faisait espérer de pouvoir bientôt jeter l'ancre. Enfin, nous entrons dans le port de Syra que j'aurais pris pour celui de Gibraltar à cause d'une certaine analogie de perspective. La vue de la terre, le calme et la beauté du temps opérèrent en moi l'un de ces revirements dont plus d'une fois j'ai fait l'expérience. Le lendemain, 12, pendant qu'on s'apprêtait à reprendre la mer, j'avisai un pauvre petit être qui, par ma faute, se débattait, depuis six jours, contre la souffrance et contre la mort; je veux ici en raconter l'histoire.

Après avoir doublé le cap Vaticano, non loin de l'entrée du détroit de Messine, je vis apparaître, dans le gréement, un magnifique lépidoptère dont les écailles émaillées reflétaient des couleurs du plus charmant effet. C'était plaisir de le voir voltiger de mâts en mâts, se poser tantôt sur une voile, tantôt sur une autre, et confondre ses nuances avec celle de la *flamme* nationale. Tout à coup il pénètre dans mon cabinet, attiré par une rose qui exhalait ses derniers parfums. Au moment où il plonge sa trompe dans la fleur, je le saisis et le fixe sur un morceau de liége avec une des épingles que m'avait donnée, à cet effet, mon collègue, M. de Chaignac. Or, quel ne fut pas mon regret en apercevant mon malheureux papillon dont les ailes convulsées attestaient encore la présence de la vie! Je me hâtai de le tuer, car je n'eus pas le courage d'une plus longue cruauté... « Sot et stupide, me dis-je à moi-même, tu ne connais pas l'entomologie; faisant comme les natures vulgaires, tu en commences l'étude, non par ses éléments théoriques, mais par son côté dommageable! c'est ce qui s'appelle *jouer au naturaliste*... De bonne foi, peux-tu prétendre acquérir, dans ton déraillement de santé,

de nouvelles et de sérieuses connaissances? alors pourquoi te livrer à cette occupation d'enfant? Quoi! cette frêle créature se réfugie dans ton gîte, et, au lieu de lui laisser goûter un tranquille repos, tu la traverses d'outre en outre, tu la cloues; puis, sans mesurer, dans ta prévision, la longueur de son martyre, tu l'oublies!... C'est une mauvaise action que tu ne commettras plus, toi qui te sens bon et qui hais les méchants... »

Telle est, en somme, la réprimande que me donna ma conscience à propos du papillon *aimé de Virgile*. Répétons bien haut que tout être organisé, quelle que soit sa forme, quel que soit son rang sur la terre, répugne à la douleur, et que, pour la lui imposer, il faut être muni d'un motif raisonné; sans quoi, il y a meurtre!

Notre station à Syra fut de courte durée. Nous y prîmes une caravane composée de Grecs et de Turcs arrivant d'un pèlerinage de la Mecque. C'étaient de pauvres croyants, très-sales, pour la plupart très-robustes, sauf quelques-uns dont l'état de souffrance était des plus visibles. Les traitant comme des objets contumaces, je les fis parquer sur le pont au moyen d'une amarre, et je demandai plusieurs sentinelles pour les empêcher de franchir la barrière. Ce qui était remarquable en ces gens-là, c'est leur résignation et leur foi. Quand je compare leur manière de prier avec celle que l'on observe généralement dans nos temples catholiques, je suis tenté d'admettre que la ferveur religieuse s'est plutôt remisée chez les Orientaux et chez les hérétiques que chez nous; nous illuminés de toutes les clartés de l'Église et de celles de ses conciles... Des matelots s'étant moqués des témoignages de la piété mahométane, je leur fis interdire, par le commandant, cette inconvenance, et je cherchai à la leur faire comprendre par mes discours.

Nous naviguâmes avec toute la prudence possible à travers les Cyclades, dont l'île flottante de l'ancienne Délos est le centre. Je vis Tino, Micone, Nicaria et autres terres qui, sans doute, furent dignes de leur réputation; ou, alors, les poëtes ont largement abusé de la fiction et du mensonge. Tous les voyageurs en conviennent, cette contrée, aujourd'hui, ne ressemble guère à la peinture qui en fut faite autrefois; on dirait que les magnificences de la mer Égée ont disparu avec les enchantements de la mythologie, dissipées qu'elles ont été, peut-être, par le souffle de celui qui écrivit à Pathmos l'étonnante prosopopée de l'*Apocalypse!* Béranger, au sujet du massacre de Scio, en 1822, Byron et Lamartine ont cherché à faire revivre la grâce des femmes antiques; mais je crois que leurs vierges ne sont pas plus vraies que les bergères de Florian, et qu'au fond elles peuvent aller de pair avec les coquetières de la baie du Mont-Saint-Michel!

Vingt-deux heures nous conduisirent à Smyrne. Il n'était que huit

heures du matin, et la température était déjà à un tel degré que les habitants du bord se plaignaient amèrement sur ce qu'ils auraient à souffrir vers le milieu de la journée : quelques-uns redoutaient l'apoplexie, d'autres maudissaient, tout haletants, la vigueur du soleil.... Quant à moi — en raison des phénomènes particuliers qui se produisaient dans ma tête — je craignais d'être pris de ce délire furieux que détermine la zone torride, et qui porte le malade à se précipiter dans la mer : c'est la *calenture*. MM. Littré et Robin ont traité de cette affection au point de vue théorique. Espérant que la chaleur serait moins insupportable dans l'intérieur de la ville, chacun s'empressa d'y aller. Hélas! nous ne fîmes que changer le décubitus sur le côté droit, pour le décubitus sur le côté gauche!... il n'y avait pas, sous ce morceau du ciel, un seul point capable de nous mettre à l'aise. Le besoin de se débarrasser du mal présent, ou même de le diminuer, porte la pauvre humanité à courir la chance d'un mal plus considérable. Ainsi, on rencontre tous les jours des gastralgiques, par exemple, qui, sous l'empire d'un violent accès, avalent des liqueurs fortes; bien qu'ils sachent, par expérience, qu'ils compromettent leur état par cette trompeuse homœopathie. Précisément à cette époque, j'avais un jeune matelot qui se plaignait de dysurie; il m'avait avoué que, pour la combattre dans son intensité, il recourait à l'onanisme. J'avais cherché à lui faire comprendre tout le danger attaché à un pareil moyen; moyen qui, j'étais tenté de le croire, n'était qu'une habitude préexistant à la maladie et dans l'abus de laquelle il fallait chercher la cause même de l'incapacité cystique. Cette étiologie fut vigoureusement écartée; il répliqua que les remèdes qu'on lui avait faits, n'ayant pas réussi, *il avait trouvé celui-là*... « Vous a-t-on sondé? » lui dis-je — « Oui, oui, mais on ne m'y prendra plus! » Comme je n'avais pas, selon toute apparence, de cathéter dont le diamètre fût en rapport avec l'urèthre, force me fut de laisser mon homme dans le cercle vicieux où il vivait depuis environ trois mois. C'est d'après un renversement logique de cet ordre que nous fûmes tous portés à aller nous enfourner dans les rues de Smyrne, malgré l'épouvantail de la peste. En effet, celle-ci régnait alors avec une très-grande force; c'était chose curieuse que de voir les Européens écarter, avec leur bâton, les Orientaux qui circulaient autour d'eux, tout comme on le fait à l'égard d'un troupeau de bœufs. Jamais ville ne m'avait présenté un aspect de consternation aussi marqué; le Paris de 1832 était, comparativement, un tableau de joie; car tout cela était moralement sombre et physiquement sale. Je me disais : « Pauvre hygiène, comme elle est méprisée dans son propre berceau!... Cos est à côté; un peu plus loin, Épidaure; ici même, je vois les vestiges d'un

temple à Esculape, et j'ai souvenance que Galien y fut élève en médecine. »

Par bonheur pour cette cité, si chère au commerce des Ottomans, des Grecs et de presque tous les peuples du monde, les vents du nord-ouest, ou *embattes*, viennent compenser un peu l'action miasmatique, sans quoi elle se serait asphyxiée depuis bien des siècles. C'est dommage! car, belle et coquette, elle se pavane sur l'une des plus vastes baies de l'Archipel comme une odalisque ennuyée de repos et de parfums. Mais, il faut la voir à distance, le soir, quand la mer se tait, que des milliers d'étoiles la surplombent, et que, du sein des petites montagnes qui l'entourent, il s'échappe des murmures vitalisés auxquels semblent répondre les poissons et les ondines... Que Smyrne se soumette à des édiles comme ceux qui prennent soin de Paris ou de Londres, et le voyageur croira d'emblée qu'elle est la patrie d'Homère.

Ne pouvant respirer qu'un air raréfié, et subissant une chaleur plus importune que celle de la rade, passagers et matelots ne tardèrent pas à regagner le *Minos*. A peine rentrés, quelques-uns de nos touristes devinrent inquiets sous l'idée de la contagion épidémique; quoique je ne fusse pas un Chervin ni un Aubert-Roche, je cherchai à les rassurer, et le fis d'autant mieux que je n'avais nul souci de ce côté. Ma préoccupation expresse, à moi, était le bouillonnement de ma cervelle, adjoint à une sursuration auriculaire des plus marquées : il me semblait toujours que la boîte osseuse allait éclater à l'égal d'une chaudière rougie... De semblables appréhensions, qu'on me croie sur parole, ont beau se reproduire, la terreur qui les accompagne ne participe point aux bénéfices de l'habitude. Ne sachant où me tenir, je descendis dans les roues du navire; là, à fleur d'eau, entre les palettes, j'attendis d'une façon très-supportable la venue de la brise et celle de la nuit. Mes camarades me disaient que ce séjour était imprudent à cause des requins et des poulpes. Ceux-ci sont des mollusques globulaires, d'une laideur affreuse, généralement connus sous le nom d'*araignées de mer*. Ils ont deux grands yeux dépourvus de membranes clignotantes et huit bras munis de suçoirs avec lesquels ils saisissent leur proie en déchargeant un fluide galvanique; lorsqu'ils sont obligés de fuir, ils répandent une liqueur noire et visqueuse qui obscurcit l'eau autant qu'elle l'infecte. Si un nageur est saisi par ce terrible animal, il est entraîné au fond de l'abîme et sa perte est certaine. J'ai vu de ces bêtes marines, mais elles n'étaient pas assez développées pour être à craindre. Du reste, aurais-je été en présence des sept plaies de l'Égypte que je n'aurais pas quitté ma retraite pour rééprouver les angoisses auxquelles elle m'avait soustrait. Je ne remontai sur le pont qu'après le coucher

du soleil, alors qu'on chauffait la machine pour partir, ce qui eût lieu à neuf heures du soir. Un vent frais et léger nous rendant à tous le libre usage de nos facultés, nous pûmes admirer la perspective que la nature déployait à nos regards avec un luxe étonnant de couleurs et d'harmonie. Nulle description ne pourrait le faire comprendre aux habitants de la zone septentrionale, cette peinture fût-elle du pinceau de Lorrain ou de la plume de Méry : ces choses, il faut les voir! Que Dieu laisse à la capitale de la France sa température, qu'il la mette à la place d'Izmir, et la curiosité poussera les anges eux-mêmes à venir épier cet Éden de la civilisation moderne...

Fatigué d'émotions et des symptômes morbides de la journée, je me réfugiai dans le sommeil. Je ne repris ma vie d'observateur que le lendemain matin, lorsqu'on signala le cap Lectum; alors, je me hâtai de donner un coup d'œil à l'ancienne Troade, c'est-à-dire d'enlever à mon imagination ses prestiges homériques. Ténédos, les tumulus de Patrocle et d'Achille, le mont Ida, Lemnos et Lesbos, où naquit Sapho, tout cela me sembla desséché, aride, dépourvu, dans son actualité, de tout élément poétique. Mais en entrant dans l'Hellespont et en parcourant l'entière étendue de ce détroit, je trouvai le spectacle bien différent. De l'une et de l'autre rive, plus encore sur celle de l'ouest appartenant à l'Europe, la terre est gracieuse tant par son opulente végétation que par les accidents qui la découpent et la bossèlent. Seulement, la navigation n'y est pas aisée par rapport aux courants très-rapides qui s'y trouvent, courants que lord Byron ne craignit pas d'affronter en franchissant le canal à la nage, au point qu'il supposait être celui où Léandre l'avait traversé pour aller trouver Héro : c'était une distance d'environ trois milles. Cette prouesse faillit le tuer; dans tous les cas, elle amena la mort du pauvre pêcheur qui lui avait prêté assistance. J'en avais lu les détails dans la *Revue britannique*, et je me les rappelai à l'approche du château d'Abydos, car c'est de cet endroit que s'élança le poëte. Du reste, nous nous arrêtâmes auprès pour débarquer un pacha et sa suite qui se rendaient à la ville des Dardanelles. Je remarquai successivement d'autres forteresses construites au xve siècle contre les attaques des Vénitiens, un camp turc sur la côte d'Asie, Gallipoli, première halte de notre armée d'Orient; enfin, le 15, à dix heures du matin, nous mouillâmes devant Constantinople.

CHAPITRE IV.

Arrivée à Constantinople. — Ma situation morale soumise à un nouveau mode. — Pieuses réflexions et sales discours. — Excursion sur le Bosphore. — La statue et l'éventail de Tharapia. — La piastre partagée. — Les divers quartiers de la capitale turque. — Un mot sur son état sanitaire et sur son climat.

Des rives de l'exil la patrie est plus belle;
Penché vers l'horizon, le banni se rappelle
Jusqu'au moindre enchantement
De sa montagne ou de sa plaine.
Émile DESCHAMPS.

Je fus moins touché du panorama de Constantinople que je ne l'avais été par celui de Smyrne. Dès le matin, les passagers se préparèrent à débarquer avec une rumeur que vinrent accroître le déplacement des bagages renfermés dans les soutes et les ordres transmis à l'équipage : tout le monde fut affairé, exclusivement occupé de soi. L'ancre n'était pas encore lâchée du bossoir, que déjà nous savions les immenses ravages de la peste et la consternation où toute la ville était plongée. Un profond sentiment de tristesse me saisit, empreint qu'il était d'une sensation dont la nuance m'était inconnue. J'avais beau promener mon regard du dôme de *Sainte-Sophie* au château des *Sept-Tours*, des minarets d'*Achmet* aux cyprès de Scutari, regarder la cime de l'Olympe ou le spectacle du port — animé par une foule de pirogues qui s'entre-croisent et par les saluts que se donnent, à coups de canon, des frégates de différents peuples — ma pensée ne cessait de mesurer les 660 lieues qui me séparaient de la capitale de la France : je subissais la dépression nostalgique, l'un des plus affreux états que puissent endurer les créatures vivantes (1). Thiers, parlant de la situation morale de notre armée d'Égypte, surtout après le départ subit de son chef, assure que le regret de la patrie éclata en murmures et souvent en suicides, « parce que cette passion devient violente quand la distance, la nouveauté des lieux, des craintes fondées sur la possibilité du retour, viennent l'irriter encore. » J'ai lu dans les *Annales de la*

(1) Je me sers de cette expression afin de poser une vérité, à savoir : que beaucoup d'animaux domestiques sont susceptibles de ce genre de douleur. M. le professeur Forget, dans son traité de *Médecine navale*, a parlé de cette perversion de sentiment à l'égard du cœur de l'homme, avec tout le talent qui lui est propre.

propagation de la foi, de mai 1855, que l'abbé Taché, l'un des évêques de l'Amérique du Nord, regardait l'*isolement* comme ce qu'il y avait de plus pénible dans son apostolat : « Il est, dit-il, la souffrance morale la plus dure qui soit imposée à nos missionnaires. » Si donc les hommes de guerre, aussi bien que les prédestinés de la loi de grâce, sont atteints par ce mode de douleur, à plus forte raison devais-je l'être, puisque j'étais un malade de la sensibilité affective, exclu, pour la plupart du temps, de toutes les distractions de la matière. Lady Montague, elle, femme d'un ambassadeur d'Angleterre, elle, entourée de toutes les jouissances sociales, mandait à son ami Pope, « aux chansons et aux danses, aux rayons du soleil, je préférerais la fumée et les sottises qui vous entourent.... » Certes, de semblables paroles, chez cet enfant gâté de la Providence, ne peuvent pas déceler un véritable degré de nostalgie, pas plus que les regrets que Mme de Staël donnait à son ruisseau de la rue du Bac; mais quand en face de la Corne-d'Or j'écrivais à Mme Edell : « Mon Dieu! au prix de mes anciennes angoisses, rendez-moi le *Marais* et toutes les sœurs que mon âme y a laissées. Fanny! oh! je ne veux pas y songer, et j'y songe toujours, tout en m'appliquant à écarter sa pensée au moyen de la vôtre... (1) » C'était bien là la nostalgie élevée à sa plus haute puissance. En effet, préférer les *angoisses passées* aux angoisses présentes, c'était reconnaître que les premières n'étaient pas l'apogée du malheur : qui de nous peut dire où le malheur rencontre sa dernière limite! Bien des beautés qui posaient devant mes yeux ne pouvaient m'émouvoir et détendre le cercle dont j'étais étreint. Si le monde extérieur se révélait à ma sensation, c'était pour m'émouvoir dans le sens de la peine; par exemple, quand arriva le coucher du soleil, et que de toutes les galeries des minarets partirent les exclamations solennelles qui, à l'instar de nos cloches, convient les fidèles à la prière, je m'appesantis sur l'affligeante instabilité par laquelle le croissant de Mahomet avait remplacé la croix du calvaire; précisément dans le même lieu où le signe de la Rédemption avait été officiellement reconnu. Je maudissais les fauteurs de discussions religieuses qui, sous prétexte de défendre et d'interpréter le dogme, s'étaient persécutés les uns les autres, et avaient introduit plus de troubles parmi les hommes que l'Évangile n'y avait apporté de paix!.. Car c'est eux qui, toujours, ont ravagé les terres ensemencées par les apôtres, fertilisées par le sang des premiers martyrs. Voilà à quoi je pensais sous cette latitude classique de l'hérésie,

(1) Voilà ce qu'au fond Mme Edell ne pouvait accepter, et qui ne me fut démontré que sept années plus tard : elle n'aime pas les seconds plans.

lorsqu'on vint me chercher très-aimablement pour m'offrir du vin de Chypre. Je m'avançai dans la meilleure contenance possible, et, pendant qu'on emplissait mon verre, M. X*** entama une conversation gomorrhienne. Alors, je me rappelai que le matelot Rigordi était aux fers depuis vingt-quatre heures pour avoir dessiné sur la muraille ce que disait, actuellement, l'un de ses officiers... et je retombai dans le domaine d'une philosophie amère pour me heurter de nouveau contre les misères de l'homme : c'était, sans doute, une diversion à mes chagrins de cœur, mais, en résumé, ce n'en était pas moins une souffrance.

Le capitaine Luco s'apercevant, par les côtés sérieux de son esprit, que je n'étais point à l'aise, me prit à l'écart pour me proposer d'aller, le lendemain, visiter toute l'étendue du Bosphore. D'abord je refusai, mais ses instances arrivèrent si vives et si gracieuses que je finis par y céder dans le seul but de ne pas être taxé de ridicule. Cette navigation, faite dans un frêle canot, n'était pas exempte de dangers, et quand arriva le moment de partir, je me sentis avoir peur ; quelque chose me faisait penser que si je ne devais pas reculer devant les périls imposés, je ne devais pas, raisonnablement, accepter ceux qui se rattachaient à des actes non nécessaires dépendants de ma volonté. Tout à coup, je me mets à faire le *crâne* en me disant, *in petto* : «Bah ! c'est une sottise... hardi donc ! quoi qu'il advienne, je m'en f.. ! » et, le soir, j'écrivis sur mon journal : « Tu as été lâche en voulant essayer d'être courageux, et tu as été égoïste, bien que ce n'ait été qu'un instant.» Ce remords je ne l'aurais pas eu si j'avais été placé dans un milieu organique d'une moins haute température et plus approprié à la vie aventureuse. Maintenant, un mot sur le somptueux canal qui joint l'ancienne Propontide à la mer Noire.

Ayant écrit deux ou trois bouts de lettre dans toutes les difficultés de l'engouement cérébral, — c'est plutôt un clavier électrique qu'il m'aurait fallu qu'une plume — je me présentai à mon camarade et me mis à ses ordres. Le poignard sous la capote et des piastres dans la poche, nous allâmes louer un caïque. C'est un bateau effilé, élégant, fait en bois de cèdre avec sculptures sur chêne, garni de coussins, de tapis et monté d'une voile latine blanche comme la neige. Ainsi pourvus, nous descendons le détroit en longeant la côte d'Asie jusqu'à l'entrée de la mer Noire, ce qui donne une étendue de 8 lieues, et nous le remontons par le côté opposé, le tout en six heures. A Tharapia, quartier de notre ambassade, où nous mîmes pied à terre, j'avisai une statue romaine en marbre, emboîtée dans un mur de clôture ; elle n'était pas un chef-d'œuvre, car son esthétique indiquait assez bien qu'elle était une pro-

duction du Bas-Empire. Je traçai, furtivement, sur l'une des plissures du pallium, les noms les plus chers à ma bouche : de ces noms il n'en est qu'un seul qui se soit déplacé de mes sentiments comme de mon souvenir; quant aux autres, je les retrouverai sans doute encore au grand jour de Josaphat. En nous promenant sur la rive, nous aperçûmes dans notre direction une jeune dame européenne, d'une mise soignée, d'une figure attrayante, dont les habitudes du corps révélaient une Française. Son air était calme, comme tourné vers la méditation ; elle portait dans l'une de ses mains un rouleau de papier et un éventail ; de l'autre elle tenait un crayon : un domestique en livrée la suivait à quelques pas. Au moment de nous croiser M. Luco et moi la saluâmes; elle s'inclina avec une grâce toute patricienne; en même temps son éventail tomba à terre. Je m'empressai de le ramasser, et elle me dit, avec un ton bienveillant, mais grave : *Y thank you.* Semblant, aussitôt, avoir reconnu ma nationalité, elle ajouta dans un demi-sourire : « Je vous remercie, Monsieur... » Et droit au cœur m'allèrent ces paroles ! Dépeindre la route enchantée que nous fîmes demanderait des accents que ne possède pas ma Muse et des couleurs qui ne se trouvent point sur ma palette... D'ailleurs, que de poëtes et de peintres du plus grand éclat ont paraphrasé cette perspective de décors odorants et baignés d'une pure lumière ! On l'a reproduite sous toutes les formes... Qui sait si la femme dont je ramassai l'éventail n'était pas Mme Hommaire de Hell, Parisienne qui a *brodé*, avec une si parfaite délicatesse, les plus beaux morceaux de l'Orient !.. (1).

Quand, rendus dans le port, nous eûmes payé au Turc le prix du voyage, il resta une piastre, et Luco me dit : « Coupons-la par la moitié, gardons chacun la nôtre, et si de longues années s'interposent entre nous comme une barrière sans claire-voie, ses fragments rapprochés attesteront qui nous sommes. » J'ai toujours l'une des portions de ce disque, mais l'autre, sans doute, a été pillée trois ans après, par les meurtriers de Sumatra ! Le soir, par l'un de ces effets de lune qui ne se produisent point dans nos contrées, il y eût une détonation de *champagne* bien faite pour étourdir tout l'arrière du navire. Je trempai mes lèvres dans le fougueux liquide — agréable à mon palais autant qu'il est fatal à mes nerfs — et ce fut mon dernier acte de complaisance dans cette journée, non point heureuse, mais fertile pourtant, grâce à un peu d'affection de la part de M. Luco et de celle du commandant

(1) Cette dame a vécu plusieurs années en Turquie et en Perse. Elle a publié, vers 1845 ou 1846, un volume de poésies orientales d'une belle simplicité et d'un coloris qui ne le cède pas à celui des premiers maîtres.

qui, lui aussi, avait insisté pour me décider à une excursion sur le Bosphore. Le lendemain, il nous arriva une foule de passagers du cru, d'une mine suspecte sous le rapport de la santé, ce qui plaça sur le tapis de la conversation quantité d'histoires plus concluantes les unes que les autres en faveur de la transmission de la peste. Je ne démarrai pas du bord ; j'attendis, selon une longueur de temps incommensurable à mon esprit, l'heure où on lèverait l'ancre, ce qui se fit vers la tombée de la nuit. Ainsi quittai-je la métropole de l'Orient, sans avoir vu aucune de ses divisions, sans avoir mis le pied dans aucune de ses rues. Je ne puis que me rappeler le majestueux amphithéâtre sur lequel elle repose et d'où elle se détache avec des noms et des caractères divers.

Stamboul, l'ancienne résidence des empereurs, est la ville musulmane par excellence. Elle se déroule sur une colline en pente douce jusqu'à la mer qui baigne les jardins du Sérail et la pointe de son triangle. On y compte Balata, où sont relégués les juifs : c'est, sous le rapport sanitaire, le *Ghetto* de Rome, le *Petticcatlane* de Londres, le *Phanar* où vivent les Grecs riches et chez lesquels, à ce qu'il paraît, se retrouve toute la fierté des Paléologues. Ce quartier et celui des Arméniens constituent la partie la plus intelligente comme la plus luxurieuse de Stamboul.

Péra, que les Turcs nomment le *Fils du prince*, ne remonte guère qu'au XVIe siècle; c'est la ville des ambassades et de toute la société européenne aristocratique.

Galata est d'origine italienne ; au moyen âge elle fut la cité des Génois et des Vénitiens : c'est le centre de l'argent et des grandes opérations financières. Sa tour, de forme ronde, percée de meurtrières, surmontée d'un toit conique au-dessous duquel se trouve une ceinture de fenêtres et de mâchecoulis renoués par de petits arcs plein-cintre, s'élève imposante, du petit *Champ-des-Morts* et constitue un observatoire d'où l'on peut voir l'une des plus belles pages du monde.

Scutari, enfin, séparé de Byzance par la mer, se trouve sur la côte d'Asie; il est le rendez-vous des caravanes.

Tout cela a été étudié, vu à la loupe par les touristes, les géographes et les faiseurs d'itinéraires, surtout depuis la campagne anglo-française contre la Russie. Cet événement, l'un des plus considérables de notre époque, ne se bornera pas à nous avoir procuré une connaissance plus étendue des mœurs et de la topographie turques; il procurera à cette riche contrée des institutions sociales d'un ordre élevé, parmi lesquelles la science hygiénique tiendra l'un des premiers rangs : ce

que j'ai dit de Smyrne sur ce sujet, il faut le dire de Constantinople comme de toutes les autres villes. Je n'ai pas eu besoin de pénétrer dans les cloaques, dans les rues impures pour juger des habitudes insalubres du pays, il m'a suffi de voir dans le port, non loin de notre mouillage, des chevaux morts, flottant à la surface de l'eau et dépecés par des vautours qui se disputaient, sans doute, les meilleurs morceaux du cadavre!..

Quant à la climatologie, ce n'est pas ce que j'en ai éprouvé qui peut m'autoriser à en parler. Ce que j'en sais de plus positif, je l'ai appris dans un mémoire de M. le docteur Beyran, médecin de l'ambassade ottomane à Paris. D'après ce savant observateur, les extrêmes météorologiques se touchent, et leur rapprochement ou, si l'on veut, leur substitution, s'opère d'une façon très-brusque, ce qui produit de graves désordres de santé. L'hiver n'y est pas moins rigoureux que dans le nord de la France, et la pluie n'y est pas moins abondante. Somme toute, il n'y a que l'automne qui soit digne de soutenir la réputation qu'a acquise le ciel de ces parages.

CHAPITRE V.

La mission du *Minos* étant accomplie, nous croyions tous nous en revenir à Marseille. — Visite que je reçois dans le détroit des Dardanelles. — Événement survenu à Malte qui nous rejette à Constantinople. — Ce qui se passa dans le Bosphore. — Consternation générale. — Retour définitif pour France et circonstances qui s'y rattachent.

L'exilé partout est seul!...
LAMENNAIS.

J'eus un grand moment de joie en quittant la rade de Constantinople, car j'allais revoir le ciel de la France et tous ceux, sans doute, que mon amour y avait constellés. Tel que Saturne, à l'égard de ses enfants, j'aurais voulu dévorer les divisions de l'espace, ou arriver à Marseille comme arrive sur le pavé de la rue, une tuile qui tombe du faîte d'une maison. L'arrêt que nous fîmes au village des Dardanelles pour remettre le firman qui nous autorisait à sortir du détroit, me plaçait comme sur des charbons ardents. L'opération du loch, qui est celle par laquelle on mesure la vitesse du navire, excitait ma curiosité impatiente; et, quand on annonçait moins de dix *nœuds*, j'étais au

supplice. Je vécus tremblant, sous ces aspirations, durant quatre jours, après quoi survint un mal de mer si achevé que je me trouvai plongé dans une torpeur dont, néanmoins, n'était pas exclue la souffrance. Celle-ci, portant plus sur la bête que sur l'homme, constituait un état très-préférable au premier. En parlant de la station que nous occasionna la remise de l'édit, je retrouve que notre compatriote, M. le docteur Caravel, établi dans cet endroit, me fit l'honneur de monter à bord pour me présenter son fils et avoir mon avis sur sa santé : il s'agissait, autant que je puis me le rappeler, d'une luxation consécutive du bras. Je ne fus pas assez longtemps avec lui pour agiter les questions que j'aurais voulu soulever, mais je le plaignis de l'isolement médical où il se trouvait, surtout sur un sol aussi étranger que l'était, à cette époque, le sol dont je parle.

Parvenus à Malte sans avoir rencontré à Syra le *Sésostris*, porteur de la correspondance, nous apprenons que ce bâtiment est avarié dans le port, et que c'est *nous* qui allons continuer son service ! d'autant mieux qu'il a parmi ses passagers l'amiral Roussin, nommé ambassadeur près de la Porte. Cette nouvelle me bouleversa de fond en comble et produisit une grande révolte chez nos voyageurs qui crièrent à l'injustice et à l'illégalité : ce fut un train de tous les diables! De leur nombre était un jeune médecin italien qui quittait Smyrne où il exerçait depuis plusieurs années ; il ne fut pas le dernier à protester. Nous nous étions liés d'emblée; et cinq jours de navigation nous firent croire au sentiment d'une amitié réelle. Ce confrère n'était pas *que médecin*, il était de plus rédacteur d'un journal politique, et un article inédit qu'il me communiqua sur la littérature moderne me donna la mesure de son esprit. Il nageait dans les eaux de la philosophie allemande, ce qui n'était pas tout à fait mon milieu, mais cela n'empêchait point que nous pussions nous entendre lorsque je me trouvais en mesure de pouvoir disposer de ma pensée; car nous avions l'un et l'autre — hélas! une grande dose de foi humanitaire. Quel était cet homme? c'était *le docteur Morpurgo*, dont la rencontre me soutint et me fit un peu de bien pendant quelques instants. Lorsque nous nous quittâmes, je l'embrassai à l'égal d'un frère, je lui remis des lettres pour ma femme, et ce fut la fin! Je fis plus tard quelques tentatives pour le rencontrer à Paris, elles furent vaines; seulement, je sus qu'il s'était marié et qu'il était dans une position brillante, condition sans laquelle, très-probablement, nous nous serions rejoints. Au mois de mai 1856, je lus dans une de nos grandes feuilles publiques : « M. Victor Morpurgo est mort hier, à la suite d'une courte maladie. Ses obsèques auront lieu

demain. On se réunira à la maison mortuaire, rue de Penthièvre, 11. » Ce qui me fut fort pénible après ce départ, c'est que je ne pus m'échapper pour aller voir la famille Grand; à moitié hébété, je n'eus pas l'idée de lui écrire, je n'eus que celle du regret de ne pouvoir une seconde fois pénétrer dans Lavalette.

Le transbordement étant fait, l'amiral et sa suite se rendirent à bord. Nous remontâmes la fatale *échelle* vers le coup de minuit, et je m'écriai comme le Tasse : *Oh lasso me!* que je suis malheureux!... Que n'aurais-je pas donné, Seigneur! dans ce moment de profonde dépression, je ne dirai pas pour toucher la main de ma femme, mais pour pouvoir faire une caresse à *Rhalbi*, son fidèle compagnon (1)! Un violent *coup de fouet* me retira de cet aplatissement : des prodromes cholériques se manifestèrent parmi l'équipage et dans la personne des passagers les plus éminents; nous nous trouvâmes enveloppés par une nuée d'insectes diptères, toutes petites mouches qui produisent une fluxion érythémateuse, principalement au visage. La cale empoisonnait, ce qui était un élément de plus en faveur du développement typhique : il m'aurait fallu une tonne de chlore, — je n'en avais pas dix livres, — ou une cargaison de glace. Du reste, ce dernier moyen n'avait pas été proposé encore. Je saisirai ce propos pour rappeler l'excellent *Traité d'hygiène navale* de M. le professeur Fonssagrives, ouvrage couronné par l'Académie des sciences. Comme complément, le mal de mer s'en prit presque à tout le monde, sans en excepter notre vieux marin, l'ambassadeur. Je me traînais *à quatre pattes* du hamac du matelot à la chambre de la baronne, suivi de mon infirmier qui souvent renversait les infusés et cassait les bouteilles palliatives. A cet ensemble de misères vint s'ajouter ensuite un dérangement fonctionnel de la machine; si bien que le navire, après avoir marché difficilement, s'arrêta net : si le commandant n'avait pas été aussi instruit qu'il l'était dans la science mécanique, nous sautions tous! Il fallut consacrer une journée entière aux réparations en restant en panne, c'est-à-dire fichés sur place sans avancer ni reculer, sauf un mouvement de dérive. Enfin le calme se rétablit en tous sens, ce qui permit à Mlle Roussin d'accomplir une mission qu'elle semblait s'être imposée, qui était de chercher à me retirer d'avec moi-même. Que je le dise tout de suite : Mlle Roussin était une enfant de douze ans. Oui, elle n'avait que cet âge ; mais les primeurs hâtives de son esprit et une gracieuse allure lui donnaient tout le

(1) Épagneul anglais fort remarquable par son intelligence. Il m'avait été donné par un élève de mon frère, mort dans la précocité d'un beau talent artistique.

charme de la femme éclose, sans comprimer cependant la naïveté de la jeune fille. Entourée des officiers qui faisaient suite à son père et de l'aristocratie pimpante des passagers, c'est toujours moi qu'elle cherchait, justement à cause de la tristesse qu'accusait ma personne. Passant son petit bras autour de mon bras, elle disait : « Allons, docteur, promenons-nous, causons et égayez-vous. » La vérité est qu'à partir de Malte jusqu'à Tharapia, j'échangeai avec elle plus de paroles solides que je ne le fis avec aucun autre interlocuteur. Il y a vingt-cinq ans de cela, et il me semble, par la sensation, qu'il n'y a que quelques semaines. Je me questionne pour savoir ce qu'est devenue cette délicieuse enfant que je n'ai vue que pendant neuf jours : peut-être a-t-elle été fauchée comme la rose de du Périer... peut-être se débat-elle contre les traverses les plus difficiles de la vie?... Telle est la condition expresse de toutes les fleurs : hier, c'était l'épanouissement de la corolle ; demain, c'en sera la chute, ce qui ne constitue pas la mort immédiate de l'arbre ; celui-ci pouvant rester sur terre pour y essuyer une plus ou moins longue succession d'orages...

Le 4 août nous arrivâmes à Constantinople ; le *Minos* arborant au grand mât le pavillon amiral, au mât de misaine les pavillons-poste, se présenta magnifique dans les eaux du Bosphore. Tous nous admirions, en l'analysant, le tableau qui s'offrait à l'œil lorsque, au bout d'environ deux heures, un bruit sourd se fit entendre, le vaisseau ralentit sa marche et s'arrêta incliné sur sa droite. Près de là se trouvait une corvette anglaise qui s'empressa de faire pour nous ce que nous avions fait, le 10 mars, pour le *Pembrocke*, dans la rade de Gibraltar. A ce secours s'en joignit bientôt un autre, celui de l'*Argus*, et, moyennant la presque totalité de la journée et d'actives manœuvres, nous fûmes dégagés du banc de sable, cause du désastre. Dans la pleine mer, — en supposant, ce qui est presque sûr, que nous aurions été livrés à nous-mêmes, — notre perte aurait été indubitable. Parvenus à Tharapia nous amarrons, on dîne et on se couche. Le lendemain, après avoir subi un déjeuner qui ne dure pas moins de deux heures, après avoir été parader, en visite de corps, dans les salons de l'ambassadeur, je me mets à retrouver le mur où j'ai dit que se trouvait enclavée une statue de marbre : je revois intacts les mots que j'avais tracés, et qu'à coup sûr je ne pensais jamais relire ! Je reconnais aussi la pelouse, théâtre d'une gracieuse rencontre ; je considère un instant les nombreux alcyons qui s'entre-croisent en rasant la surface de l'eau. Les mahométans disent que ce sont les âmes des damnés ; je croirais plutôt que ce sont des *âmes en peine* qui cherchent à se rejoindre dans un sympathique amour... Je m'en reviens

à bord quelque peu épanoui par ma poétique excursion, car sur les malades de ma trempe les suavités du domaine spéculatif ont des résultats d'une grande puissance ; seulement, il est nécessaire de les doser et de les employer ainsi qu'on le fait des agents pondérables les plus à craindre. Ce mouvement de détente ne dura qu'un instant ; à peine fus-je sur le pont que j'avisai M. Luco, une lettre à la main, témoignant, par l'altération de sa figure, qu'il était sous le poids de la peine. Sans doute, puisque la lettre dont il s'agit provenait de sa femme, laquelle habitait Marseille et mandait que le choléra ravageait cette cité de la manière la plus violente. Je vis tout de suite le fléau envahissant Avignon — je ne me trompai point ! — Mes alarmes devinrent d'autant plus grandes qu'autour de moi je ne remarquai bientôt plus que de la tristesse sur tous les visages, car le paquebot qui avait apporté le courrier du capitaine avait annoncé que trois matelots du *Léonidas* étaient morts de la peste à la vue des côtes de France. Arrêtons-nous quelques secondes sur ce sujet.

La question de transmissibilité de la peste est-elle résolue? Je ne le pense pas, et j'accepte, à cet égard, les conclusions du rapport de M. Prus, en 1845. Je laisse de côté toutes les affirmations pour ou contre; je ne fais que me souvenir d'une circonstance dont j'ai été comme le témoin. C'est que, sur dix paquebots français, formant le service postal de la Méditerranée, en 1837, un seul fut atteint; justement, ce fut celui dont l'équipage descendit à terre en bravant toutes les indications de la prudence, ou, si l'on veut, *de la routine*. Je ne prétends pas conclure de ce fait que l'affection se transmet, soit par le contact des malades, soit par celui de leurs vêtements ; je reste dans le doute tout en applaudissant aux réformes quarantainaires qui ont été faites dans ces derniers temps. Je crois que depuis la mémorable épidémie de 1720 — alors qu'on admettait la contagion immédiate, plutôt que celle par infection, *neither is the air ever infected*, comme lady Montague l'écrivait — je crois que le point dont il s'agit a été peu éclairé malgré tous les efforts de la science. Quoi qu'il en soit, à Constantinople comme sur tous les bâtiments de la rade, l'épouvante était générale. Un résultat statistique, circulant de bouche en bouche, portait à six cent mille le chiffre des personnes mortes de la peste depuis l'année 1812. Quelque chose de singulier venait encore ajouter à ce bruit et aux effets visibles de l'émotion individuelle : c'était de voir arriver les fournisseurs enveloppés d'un manteau noir en toile cirée. Ce surtout formait une pénible antithèse avec l'éclat du soleil joint à l'élévation de la température. Mme Luco, dans la lettre qu'elle avait écrite, se montrait fort tourmentée à propos de l'événement du *Léonidas*, événe-

ment qui exaspérait au dernier degré les habitants de Marseille contre la création du service maritime de la poste. La femme de notre lieutenant en second mandait à son mari, qui était de Lorient, de donner sa démission et de s'en revenir. Je vis un capitaine et un médecin sous un tel empire de crainte que le premier n'osa point s'asseoir sur un pliant recouvert de laine; le second, se hasarder à retirer ses sous-pieds qui le gênaient, parce qu'il aurait fallu les toucher et qu'ils avaient été en contact avec la terre!.. J'en appelle, de ce double fait, à mon ancien collègue le docteur Ribat. J'invoque encore le témoignage de celui-ci en attestant que moi, l'estropié de la sensibilité, je soutins, mieux que beaucoup d'autres, l'influence de cette panique.

Le 17, en quittant Constantinople, je me disais : « Puisses-tu n'y jamais revenir! » et le 5 août au soir, le quittant encore, ce vœu se répétait jusqu'au fond de mes entrailles. Nous n'en étions pas quitte avec les sinistres; il en est un, surtout, qui nous avait manqué, c'est un incendie. Heureusement on s'en aperçut vite, et ses ravages furent très-bornés; mais, nous eûmes la secousse morale que produit toujours la crainte du feu, surtout à bord.

Notre escale à Smyrne me valut d'être témoin d'un merveilleux spectacle où le ciel et la mer remplirent leur rôle en commun. Voici : la journée du 8 s'était passée en rade pour faire du charbon; la chaleur était des plus endurables et le calme parfait. Vers cinq heures le temps se rembrunit, le tonnerre gronde dans le lointain et des vents contraires soufflent avec violence. Bientôt un énorme nuage, revêtant la forme d'un cône renversé, tourbillonne et il s'en précipite une masse d'eau entremêlée de grêle : c'est une *trombe*. Je vois alors le plus bel orage qu'il soit possible d'imaginer, car la nuit venue, les détonations et les éclairs de la foudre, se faisant dans les montagnes qui bordent une partie de notre horizon, produisent un effet scénique des plus grandioses. Ce genre de météore n'est pas moins dangereux sur mer que sur terre : sur celle-ci, il défonce les maisons et déracine les arbres; sur l'autre, il cause souvent d'immenses dégâts; il peut aller jusqu'à transporter le navire dans l'espace :

> Et, roulant à travers la foudre et les éclairs,
> Mon vaisseau fracassé naufragea dans les airs...

dit l'auteur du poëme intitulé : *le Flibustier*. Ce phénomène, néanmoins très-rare, eut lieu en 1825, aux Antilles, lors du terrible ouragan qui ravagea la Basse-Terre. Il m'en a été parlé par M. Segretain, l'un de mes amis qui, plus tard, figurera dans ces pages. De petites aven-

tures, à défaut de grandes, arrivaient toujours en manière d'intermèdes, pour retarder notre marche. Ces minuties répétées équivalent à une bretelle qui se rompt, à une tache découverte sur notre habit, à une ondée ou à une visite ennuyeuse au moment où, pressés par l'heure, nous avons à sortir pour un rendez-vous. Or, sur le point de terminer notre approvisionnement de charbon, un chaland, chargé de ce combustible, coula, et cet accident nous fit perdre une demi-journée; après quoi, nous cinglâmes vers Syra. Cette île était le point de centre du service postal; là, se croisaient les paquebots de la ligne de Marseille à Constantinople, et ceux de la ligne d'Alexandrie à Athènes ; les paquets de correspondance s'y trouvaient échangés. Quand on ouvrit celui destiné au *Minos*, je tremblais comme un jonc, tout autant de crainte que d'espérance. Quatre lettres de ma femme me furent remises : je volai dans ma chambre pour m'en repaître, mais l'engouement du cerveau mit un cruel obstacle à ce bonheur. Je ne pus que parcourir rapidement ces feuilles tant souhaitées ; je fus dans la contrariante obligation d'avoir recours à M. Luco afin de pouvoir m'assimiler la substance de chacune de leurs phrases. Il y avait plus de quarante jours que je n'avais eu témoignage de l'existence de *celle* qui formait, comme elle le fait encore, le principal objet de ma vie.

C'est au milieu de ma préoccupation épistolaire que j'entendis signaler l'échouage de notre confrère le *Rhamsès* tandis qu'il abordait vers le port. L'*Eurotas* et le *Lycurgue* étaient au mouillage près de nous ; les fourneaux s'allument immédiatement et les trois navires s'élancent au sauvetage du quatrième, qui, sans ce rapide secours, se serait brisé contre les récifs... M. le docteur Darnel, vous en souvenez-vous ? Si le *Rhamsès* avait été perdu, il est probable que nous aurions été désignés, soit pour le remplacer — ce qui m'aurait ramené à Constantinople — soit pour prendre la direction d'Alexandrie : Dieu ne le permit pas ! Nous reprîmes notre voie par une mer très-belle et très-calme, mais il était dit que je passerais par presque toutes les émotions de la vie du marin ; comme, entre autres, il me manquait celle que donne un branle-bas de combat ; le dimanche, 13, j'en fis la complète expérience. Sortant de déjeuner, je descendis dans le carré de l'avant pour tâcher de continuer des lettres commencées. Au moment où je prenais la plume, j'entends un tumulte de voix et des coups de sifflet qui me semblent inusités. Tout d'abord, je n'y fais pas attention ; j'écoute, et l'un de nos domestiques arrive, la figure à l'envers, pour me prévenir que l'on va se battre. « Bah ! et contre qui ? » — « Contre un corsaire ; je ne plaisante pas, monsieur le Major, vous allez voir !... » Alors, il me revient que dans l'endroit où nous nous trouvions, un bâtiment du commerce avait

été pris et son équipage dispersé, il n'y avait pas plus de quinze jours, car les pirates étaient en grand nombre dans cette partie de l'Archipel. Je grimpe sur le pont et j'aperçois le commandant sur l'un des tambours, une lunette à l'œil, qui dirige sa marche sur une goëlette. Celle-ci, ne bougeant pas plus qu'un obélisque, semblait nous défier par sa contenance; d'autre part, je vois déboucher, par les écoutilles, fusils, sabres, haches, gargousses et boulets; on démarre les canons, la machine semble battre le pas de charge tant elle est poussée par la vapeur! Une voix crie : « Chacun à son poste! et que fait donc le docteur? » Il s'en faut que j'eusse la parfaite intelligence de ce rôle improvisé. Dans les grands navires, le chirurgien en chef établit son champ d'opération dans la cale qui est l'étage au-dessous du pont inférieur; dans nos paquebots, le seul endroit convenable était la partie qui, sous le nom de *carré*, formait la salle commune des passagers de deuxième classe. C'est là que je fis apporter mon arsenal, que je disposai de mon mieux tous les objets à pansements; puis, le tablier autour du corps et les bras croisés, j'attendis, avec résignation — je me sers de ce mot, selon sa signification ordinaire — j'attendis que des hommes actuellement complets et d'une vie florissante, m'arrivassent, d'une minute à l'autre, mutilés et mourants! Ah! quand je songe qu'une plume extra-catholique, guidée par un génie du premier ordre, a louangé l'art par lequel les créatures de Dieu s'entre-détruisent, je me sens confondu d'étonnement... Quoi les caresses et les affinités de l'amour peuvent devenir mortelles pour notre salut, et..... Mais je laisse ce sujet, n'ayant point la prétention d'argumenter contre M. de Maistre...

Au bout d'un temps, qu'il ne m'est pas donné d'apprécier et qui, en réalité, dut être fort court, j'entendis crier : *Stop!* le vaisseau s'arrête, on hêle la goëlette qui répond qu'elle fait partie de la flotte grecque. Le lieutenant Campagnac part dans une embarcation armée pour tâcher de s'assurer du fait et s'en revient très-indécis. Alors un jeune Grec, M. Chomatianos, que son Gouvernement envoyait à Paris pour des études spéciales, et avec lequel j'étais un peu lié, vint tout ému me demander pourquoi on s'en prenait à ce navire : « Parce qu'on craint que ce ne soit un pirate, » lui dis-je. — « Pas du tout, je connais ce navire pour appartenir à la marine de ma nation, j'y suis allé plusieurs fois, car je suis en excellent termes avec le capitaine qui le commande. » Je m'empressai de donner cette communication à M. Marceau; tout fut expliqué et rentra dans une situation normale. Ainsi, nous n'eûmes pas à combattre un moderne Barbe-Rousse, et j'en fus quitte, heureusement, pour faire remettre en place tout mon attirail traumatique. Cette scène terminée, nous allâmes de l'avant, favorisés par une mer délicieuse.

Malte était notre point de mire, et il fallait l'avoir dépassé pour être à peu près sûrs que le *Minos* ne recommencerait pas pour l'un de ses camarades, ce qu'il avait déjà fait à l'égard du *Sésostris*. C'est avec le *Dante* que nous devions nous croiser, ce qui eût lieu le 15 avec une ponctuelle exactitude. Nous fûmes là en station durant trois jours pour les approvisionnements; mais quelle chaleur!... privés de mouvements, par conséquent soustraits aux bénéfices de la brise que l'on peut, plus ou moins, lorsqu'on est au large, il semblait que nous dussions étouffer dans ce port. J'eus en dédommagement l'affectueuse visite de MM. Bourgogne et Grand; les officiers du *Dante*, ceux de l'*Eurotas* vinrent nous voir et nous inviter à déjeuner. Ces repas, on le sait, n'étaient guère de mon goût, parce qu'ils étaient interminables et que les libations surérogatoires qui s'y faisaient me rendaient d'une maussaderie invincible. Après avoir eu les oreilles saturées de ce refrain : *La belle nuit, la belle fête...* ou *Vive le vin, l'amour et le tabac*, l'heure d'appareiller arriva et nous entamâmes les deux cent soixante-seize lieues qui restaient à dévider pour atteindre la finale de nos pérégrinations. Le trajet ne s'effectua point d'après un mode uniforme, car nous n'avions pas terminé le chapitre des contrastes; ce chapitre, du reste, est celui de la Méditerranée. A des journées dignes de l'Eden où la mer brasillait sous l'obliquité des rayons solaires, où elle réfléchissait, soit les suaves lueurs de la lune, soit les clartés trembiotantes des étoiles, ou que, privée de toute lumière sidérale, elle apparût en feu sous l'action de la phosphorescence, à ces journées en succédaient d'une nature vraiment infernale : dans l'un comme dans l'autre cas, il fallait se tâter pour savoir si l'on n'avait pas changé de monde... Le dernier bouleversement que nous eûmes s'opéra par le travers de l'île Maritimo; il me valut mon dernier accès de mal nautique. Après, nous ne tardâmes pas à sentir les approches de la terre, et à rencontrer une succession de vaisseaux de ligne qui s'envolaient de la rade de Toulon. Enfin, le 21 août, vers quatre heures du soir, nous mouillâmes à deux lieues de Marseille.

CHAPITRE VI.

Une quarantaine de trente jours nous est imposée. — Notre isolement après le départ des passagers. — Quelques-unes des personnes dont j'avais fait rencontre. — Emploi de mon temps. — Le choléra nous atteint. — Recouvrement de la liberté matérielle.

Nous fûmes donc au château d'If :
C'est un lieu peu récréatif
Défendu par le fer oisif
De plus d'un soldat maladif
Qui, de guerrier, jadis actif,
Est devenu garde passif!
LEFRANC DE POMPIGNAN.

Au moment où le navire s'arrêta, je sentis l'entière profondeur de cette parole, que j'ai déjà citée : *Tout ce qui finit est court!...* C'est avec des aspirations purgatoriennes que, depuis cinquante-deux jours, je tournais mon regard vers la ville du débarquement; une fois mon désir accompli, le passé s'effaça et son poids fut remplacé par celui des préoccupations de l'avenir; telle est la destinée de l'homme! Je venais de passer près de deux mois dans les transes de l'existence dangereuse et active du marin; tout à coup, je me trouve condamné à un repos capable d'allonger les heures au point de me persuader que le temps, aussi, a cessé de marcher. Le Conseil de santé nous imposa une quarantaine de trente jours dans l'endroit de la rade qu'on appelle *Dieu-donné*. Ce n'était que le minimum ; car s'il eût dû survenir un décès à bord, n'importe par quelle cause, la *peine* aurait pu être plus ou moins prolongée. Notez que Marseille était en plein choléra et que notre équipage, arrivant dans le meilleur état possible, n'avait que des risques à courir dans le voisinage d'une grande cité en proie aux ravages de la terrible épidémie. C'est égal! si l'un de nous, je le répète, eût succombé à cette épidémie, tous les habitants du *Minos* auraient été contumaces, et les agents de la loi sanitaire auraient, dans tout leur sang-froid, continué à nous traiter en parias!... Est-il permis d'insulter à ce point, je ne dirai pas la logique — ce serait trop! — mais le bon sens le plus infime! C'est pourtant à quoi nous étions exposés. Les passagers s'en allèrent tous au lazaret, les fourneaux s'éteignirent, la machine se tut, et nous restâmes, six officiers, à nous regarder les

uns les autres, comme des gens stupéfiés. Eux, ils avaient pour braver l'ennui, la pipe, les chansons et le vin. Dans une situation normale, j'aurais eu, moi, pour braver les feux de mon impatience, des livres et une plume, objets qui, fatalement, m'étaient interdits les dix douzièmes de la journée. Sans doute, j'avais quelques ressources dans la conversation de MM. Marceau et Luco; encore ne pouvais-je en user que dans de courtes limites. L'action de la parole, celle de l'esprit qui tendaient toujours à aborder des sujets capitaux et ardus, me congestionnaient plus vite au repos que dans la translation. C'est ce qui eut lieu le lendemain de notre arrivée à propos de la conversion de Mme Dorval et de son entrée en religion (1). Cette nouvelle fit naître un débat dont la prolongation mit, pendant plusieurs jours, ma tête hors de service. Rappelons que, quelques secondes avant ces sortes d'arrêts, je fournissais à mes interlocuteurs, avec une difficulté qui se dérobait entièrement à leur sens, des raisonnements, des faits et des images, toutes choses qui ne manquaient pas de produire de remarquables trouées dans les retranchements de leur opinion propre. Le *bout* arrivant, j'étais momentanément *tué*, mais non *vaincu*... Je crois l'avoir dit en parlant de ma première quarantaine à Toulon, j'ai rompu avec les deux officiers distingués que je viens de nommer, plus d'une lance en faveur du principe chrétien et des ressources qu'il peut offrir aux âmes ulcérées. Or, Mme Dorval me doit un fervent *oremus* pour celle que je rompis, en son honneur, le 22 août 1837.

Je pus, malgré mes mauvaises dispositions, écrire quotidiennement à ma femme; de temps en temps à Mme Edell, à ma mère et à quelques-unes des personnes avec lesquelles j'avais navigué. A l'égard de celles-ci, je n'ai parlé que de mon confrère Morpurgo, de la famille Roussin et du jeune Grec qui arrangea l'affaire contre les prétendus brigands de l'Archipel; un mot maintenant sur les voyageurs qui me recherchèrent, soit par propension, par nécessité ou par désœuvrance.

« Le médecin du navire, a dit l'un des inspecteurs du service de santé de la marine, est l'ami du Commandant, que les nécessités de la discipline isolent des autres officiers; il est le confident de ceux-ci, parce que son devoir est d'obliger chacun et qu'il n'exerce aucune autorité coercitive; il est le père du matelot, qui compte être écouté avec une bonté indulgente (2). » Dans le service spécial que l'État venait de créer, le rôle du médecin s'élargissait encore par la présence de pas-

(1) Mme Dorval, éminente actrice du Théâtre-Français, que j'avais vue dans *Angelo*.

(2) Paroles de M. Senard, prononcées au banquet de l'*Union Médicale*, en 1857, en réponse au discours de M. le docteur Bonnafond, page 155.

sagers de tous sexes, de tous âges et généralement placés dans une condition plus ou moins élevée. Je citerai pour ma part :

Le jeune duc de Mortemart, dont les manières pour tous furent d'un attrait difficile à rendre : Quelle jolie *fleur* que cette fleur de l'arbre héraldique!

Le capitaine Persat, excellent homme, pris d'un fanatisme politique de je ne sais plus quelle nuance!

Un vénérable prêtre, qui arrivait de l'Inde après vingt années d'exil, allant à Rome rendre compte de ses longs travaux apostoliques; travaux qui ne l'avaient point enrichi, car il avait l'air bien minable.

Le sculpteur Franzoni, auquel je lisais ou déclamais les *Méditations* de Lamartine.

Miss X... qu'on ne pouvait souffrir — je ne sais trop pourquoi — ce qui me conduisit à lui faire un simulacre de cour.

M. de V..., habitant de Cherbourg, l'un des types du désenchantement terrestre. Il n'oubliait un peu ses ennuis que lorsqu'il parlait chasse; et, bien que je ne pusse m'intéresser à ce sujet, je l'écoutais afin de lui être agréable. Ce jeune homme ne manquait ni de cœur ni d'esprit; c'est dommage qu'il traînât avec lui l'atmosphère du *tædium vitæ!*

M. Schubert, savant allemand, ancien précepteur du roi des Grecs et de la duchesse d'Orléans. Il me témoigna la plus grande sympathie; sa bouche était une mine d'où sortaient des filons d'or et des jets de lumière.

Un Polonais, nommé Holinsky, jeune malade étiolé, mélancolique qui, du regard, sollicitait des preuves d'intérêt et de tendresse. Il était allié au poëte Adam Mickiewiez, professeur de langue et de littérature slaves au Collége de France.

M. Bondésio, fils du consul Sarde à Smyrne.

Tépliakoft, le poëte élégiaque de la Russie, qui me raconta de curieuses choses sur son compatriote et collègue, Ivan Chemnizer, le *La Fontaine* moscovite, mort vers la fin du XVIIIe siècle.

Enfin, M. Haltschinsky, attaché à l'ambassade russe de Constantinople, esprit aimable et plein de gaieté, ce qui ne l'empêcha point de faire d'étonnantes narrations touchant le contagionisme de la peste. Voilà les connaissances que je fis et qui apparurent à mes yeux comme des ombres; la rapidité de leur passage m'a donné, en raccourci, le tableau des relations humaines. J'ai vu, en sept semaines de ma vie maritime, plus d'individualités à ma convenance que je n'en ai rencontré sur le continent dans un pareil nombre d'années : l'exégèse de ce fait est facile à produire.

Je viens d'extraire, de chacune des pages de mon journal de bord, tout ce que j'ai supposé pouvoir intéresser le lecteur ou lui apprendre ce qui se rattachait à mon état de malade pendant la traversée. On saura donc que je n'ai pas rendu en totalité cette œuvre de lamentation; sans quoi j'aurais *arpégé*, si j'ose dire, dans les chapitres que je viens d'écrire, ainsi que je le fis sur place, en frappant les sons dont se composaient les accords de ma tristesse.

Les trente jours imposés s'écoulèrent, Dieu sait comme!... Inventorier d'un regard stupide les pièces du navire en allant de l'une sur le pont, et du pont en redescendant dans l'autre (1); ouvrir tantôt un livre, tantôt le piano sans pouvoir lire de suite un chapitre, ni exécuter trois phrases de musique, déclamer quelques fragments de tragédie, fumer une portion de cigare, telle est l'existence que je menai en face de ce château d'If où fût enfermé, entre autres, le premier de nos tribuns. Certes, Mirabeau, avec sa nature bouillante, devait horriblement souffrir de se trouver encerclé dans une triple rangée de murailles; mais, au moins, il jouissait de la liberté de l'esprit; sans compter que les impatiences de son cœur, à l'égard de sa Sophie, ne durent pas le torturer seconde à seconde... Mon Dieu! j'ai tort peut-être de peser la douleur d'autrui et d'en tarifer les angoisses; d'autant plus tort que j'ai soutenu moi-même que ce droit n'appartenait à personne.

Le morne silence dans lequel j'ai dit que tomba le *Minos* fut interrompu par la nécessité de radouber les chaudières. Dans cette opération, qui dura près d'une semaine, le fer, battu par le fer, ébranlait le navire et me fendait la tête! Ce qui, vers la fin, contribua à rompre la monotonie nauséabonde de ma captivité, c'est l'arrivée de quelques cas de choléra parmi l'équipage... Le Commandant ne cessait de me dire : « Cher docteur, si vous laissez mourir un seul malade, les imbéciles de là-bas feront recommencer la quarantaine : notre liberté est entre vos mains... » La seule personne qui manqua de nous compromettre fut un jeune mousse nommé *Jamiel*; il arriva à toute extrémité. Je ne dirai point par qui, ni par quoi il fut sauvé, mais il le fut, et c'était là toute l'affaire. D'autres événements faillirent nous empêcher de pouvoir débarquer à l'heure dite; tantôt il s'agissait d'une caisse non déclarée et oubliée à bord : là-dessus, grande et longue délibération du Conseil de

(1) Je dépose qu'en considérant machinalement le phénomène de la réflexibilité des rayons lumineux sur la glace de ma chambre, je finis par me demander s'il ne serait pas possible de *retenir* sur un plan *ad hoc* les images accusées par le miroir. Je ruminais souvent là-dessus sans me douter que le génie de Daguerre s'occupait de ce grand problème, dont la solution ne fut annoncée que l'année suivante, c'est-à-dire en 1838.

santé pour savoir s'il ne serait pas imprudent de nous recevoir en libre pratique après l'expiration du temps fixé ; tantôt il s'agissait de repartir pour le Levant à la place du *Léonidas* qui, à cause de ses trois décès de peste, avait vu porter la durée supplémentaire de son isolement à quatre-vingt-dix jours, avec injonction de purifier, gratter et repeindre le bâtiment dans toutes ses parties. En vérité, nous ne pouvions être certains de la délivrance qu'après le moment où elle nous aurait été octroyée. C'est une anxiété à laquelle sont soustraits les pauvres prisonniers de la juridiction pénale, car ils savent positivement lorsqu'arrive le terme de leur incarcération ; ils peuvent y compter comme sur le lever du soleil.

Le 19 septembre sonnant, nous nous apprêtâmes à gagner le port pour de là nous élancer, comme des oiseaux échappés au filet, dans les divers quartiers de la ville. Le lendemain de mon arrivée, j'écrivis à Mme Edell — en italien, parce qu'elle savait et aimait cette langue — « *Eccomi di ritorno in Francia dopo due mesi; dirò due anni, dirò di più, due secoli di dolore... Giachè Dio m'ha fatto la grazia di agguantare la mia patria; gli dimando l'altra di riverdere quelle poche persone alle quali il mio cuore à sempre occupato...* J'avoue que le *statu quo* de la quarantaine ne me fut pas moins dur à supporter que ne l'avaient été les sept semaines passées au large, et que, dans mon exagération, je comparais à *deux siècles*... c'est qu'il est peu aisé de choisir entre des souffrances contraires dont la pesanteur spécifique est absolument la même.

CHAPITRE VII.

Nouvelles conséquences de l'incrédulité appliquée à la maladie occulte dont je fais l'histoire. — Tentatives ayant pour but de me contraindre à rester dans le service des paquebots. — Mon projet et mes espérances.

> Le vrai crime, aux yeux de certaines gens, *c'est d'être sans crime* : ils vous haïssent par dépit de n'avoir rien à vous pardonner...
>
> LAMARTINE.

En touchant du pied le quai et les rues de Marseille, je nageais dans le bonheur, car je venais d'*agguenchcr* la France, et, j'allais enfin retrouver, au complet, mes amitiés les plus chères. Cette idée, jointe à

la liberté de me mouvoir dans l'espace, éteignait mes préoccupations sociales, me faisait croire au retour de la santé, et m'ouvrait un horizon tout chargé d'espérances. Je voyais ma clientèle reconstituée; j'allais devenir le soutènement de ma famille; dans la pénombre de cette perspective se dessinaient, *à l'état de formation*, les enfants de ma paternité intellectuelle, comme dirait Montaigne; de plus, je donnerais un démenti formel à ceux qui, ne considérant que les résultats obtenus, portaient des jugements qui me faisaient insulte. Hélas! l'iniquité de ces jugements ne pesait pas que sur moi seul, puisque ma femme, durant toute notre séparation, avait eu à la combattre. Ses parents, au lieu de l'encourager et de respecter sa douleur, ne cessaient de soutenir que, par mes lubies, je compromettais sa position; qu'ils ne savaient pas comment tout cela finirait, et que c'était bien triste! Quand elle venait à parler de mon affection, une fin de non-recevoir, toujours la même, lui était opposée: «*Original, malade imaginaire.*» Ils prétendaient avoir là-dessus des données certaines; à les entendre, plusieurs médecins de la ville, à qui ils avaient parlé de ma santé, n'y voyaient point de dérangement réel; que sais-je tout ce qu'on articulait en fait de récriminations et de blâme!... Cette manière de m'envisager ne m'était pas nouvelle, sans doute, mais combien j'en souffrais en la devinant à travers les pages de ma correspondance avignonnaise! Relisant mes lettres de cette époque et les réponses qui les suivent, je retrouve la preuve des tourments moraux que subit ma compagne comme aggravation de ceux que lui occasionnaient sa tumeur du sein (1). Sa situation était presque le *fac-simile* de la mienne, car chacun de ses jours était mêlé d'aspirations, de regrets et de craintes, avec cette différence que les éléments d'amertume dont je parle la corrodaient sous l'action du repos et sous celle du silence. Néanmoins, sa discrétion avait beau faire, il perçait dans son style des choses qui, quoique m'arrivant en parcelles, avaient bientôt retrouvé leur joint dans mon esprit; et quoique protestant contre elles avec le plus de ménagement possible, je n'en assombrissais pas moins mes courriers, unique assistance du ménage séparé:

« Je méprise la vie, disais-je, je n'y tiens qu'à cause de toi... car je suis dégoûté du rôle exceptionnel que je joue parmi mes semblables; aussi, je demande sans cesse à Dieu qu'il m'en délivre! J'ai dépensé tout ce que j'avais de force, tu le sais, pour me frayer un sentier — en visant, non à le faire large, mais à le faire *droit*... — et c'est lorsque je

(1) Cette tumeur augmentait de sensibilité comme de volume, malgré l'hydriodate de potasse et les cataplasmes qui avaient été prescrits par M. le docteur Chauffard.

suis renversé par une puissance majeure qu'au lieu de me secourir on m'accuse!... J'aurais besoin de paroles encourageantes — on en donne aux chevaux quand ils gravissent une côte — et j'entends dans le milieu même que tu habites comme un bourdonnement d'accusations à l'égard de ma conduite. Ah! malheur, oui, oui, malheur aux vaincus!...

» Tiens, ne me parle plus de tes parents... qu'ils me laissent en repos puisqu'ils n'ont ni la volonté ni le pouvoir de me faire du bien. Je n'épluche pas leur conduite touchant la fortune assez ronde qu'ils avaient reçue de la destinée capricieuse qui nous marque tous, en venant au monde, du sceau de la pauvreté ou de celui de la richesse. A moi, personne n'a rien donné, vois-tu; et, en fait d'héritage, je me suis dessaisi, pour l'honneur de mon père, du peu que me garantissait la loi sous le régime des conventions dotales.

» J'ai le cœur malade et indigné... il faut que je me *dégonfle*, l'injustice m'étouffe! Quoi! c'est tout meurtri encore de ce que m'ont fait éprouver ton souvenir et les circonstances que je viens de traverser, que l'on me dénonce à toi — au risque d'ébranler le pacte matrimonial qu'ont cimenté déjà sept années de communes souffrances... Quel manque de sagesse, mon Dieu!...

» Tiens-toi donc sur tes gardes, ma chère enfant; je ne sais au juste combien de temps nous serons éloignés l'un de l'autre; que ce temps ne fasse fermenter en nous aucun élément de désunion. Je n'ai foi qu'en un seul bonheur, celui de la complète affinité de nos âmes. Qui que ce puisse être n'a le droit d'y porter atteinte; l'essayer serait un crime!.. Crois et espère, ma pauvre Fanny, la Providence ne permettra pas que tu restes indéfiniment sans le soutien que tu as choisi, lequel aspire à te retirer de la fausse route où veulent te retenir, par un sentiment peu éclairé, les personnes qui t'entourent. »

Je n'avais que trois jours de quarantaine, lorsque je tenais ce langage à ma jeune femme; précisément la veille de sa fête et celle de sa naissance. Qu'on se figure ce que je ressentais en traçant ces expressions de révolte contre des influences qui n'atteignaient par son cœur, mais qui importunaient sa pensée. Elle avait voulu, dès le premier moment, venir se séquestrer avec moi; ses parents s'y étant opposés, elle subit, en vue de les ménager, la pression de leur aveugle tendresse. Ce fut à regretter, parce que la réalisation de ce vœu aurait épargné à l'un et à l'autre des perplexités qui ne pouvaient qu'entretenir davantage la cause essentielle de nos désastres. La grande affaire des Roberty était de me forcer à naviguer pour conserver leur fille auprès d'eux. Voyant qu'elle ne secondait point leur intention,

ils s'adressèrent à l'abbé de Causans, qui m'écrivit une lettre pleine d'onction. Selon le mot d'ordre qu'on lui avait donné, il m'engageait à de nouveaux efforts « afin de conserver une position réputée par tous *comme fort belle!* » Se faisant une profonde illusion sur mon mérite personnel, il crut devoir se laisser aller, pour mieux me toucher peut-être, à me donner des éloges qui, loin de me séduire, ne firent que me crisper, car ils m'apparurent comme un biais indigne de lui et de moi. Comme nul ne pouvait apprécier mon réfractisme ni mes impérieuses nécessités, je me résignai à encourir la critique de mes amis en tenant ferme contre de tacites menaces, aussi bien que contre de très-entraînantes cajoleries. Je discutai avec ma femme la question du présent et celle de l'avenir. Voici quels étaient mes raisonnements et mes projets. La place que j'occupais était portée, dans l'opinion de mes opposants, de quatre à cinq mille francs, tandis qu'à tout prendre, elle ne dépassait pas cent louis. Il est vrai qu'avec un peu de savoir-faire et de truc, j'aurais pu l'additionner d'un casuel prélevé sur les passagers malades; — et ils le sont presque tous — car si nous étions autorisés par le Ministre à accepter les offres qui pouvaient nous être faites, il nous était défendu d'exiger aucune rétribution. Une telle clause n'est pas fort embarrassante pour ceux qui savent comment on s'y prend pour donner au client une bouffée de générosité ou de vergogne. Parmi les personnes qui eurent recours à moi, il ne s'en trouva qu'une seule disposée à exprimer sa reconnaissance autrement que par des paroles; c'est M. Schubert. Lorsque, près de nous quitter, il voulut me mettre une pièce d'or dans la main, je la refusai avec le sentiment qui, en pareil cas, se serait emparé du docteur Simplice. Il fut si impressionné qu'il m'embrassa avec force, répétant qu'il mettait au service de ma position tout le crédit attaché à la sienne. Il est donc très-probable que j'en aurais toujours été réduit à la portion congrue puisque je m'entendais si mal dans la récolte de l'*honorarium*.

Ainsi, le poste qu'on faisait si lucratif et si agréable n'était, en résumé, qu'un moyen de vivre jour par jour, année par année, en séparant, par des distances remplies de dangers, deux cœurs faits pour battre à côté l'un de l'autre. Cette situation était commune à tous les officiers mariés qui, par une espérance trompeuse, s'étaient jetés dans le service que l'on venait de créer au département des finances. Aucuns ne se montraient satisfaits; j'en tiens le témoignage dans le fait même de leur démission et dans leur propre correspondance. MM. Campagnac et Luco reprirent la navigation du commerce; mon collègue Ribat passa sur le brick *la Surprise*, c'est-à-dire qu'il revint dans l'administration proprement appelée la *marine de l'État*; enfin, la

plupart des lieutenants de vaisseau, chargés du commandement des vapeurs, suivirent tour à tour cette marche; mais *c'est moi qui l'ouvris*; mon remplaçant fut M. le docteur Renault. Donc, en n'envisageant que les avantages matériels, on n'était pas en droit d'incriminer ma conduite; d'ailleurs, un peu d'indulgence de la part de ceux qui se constituaient mes censeurs n'aurait été qu'un acte des plus convenables. Ils ne comprenaient point mon état maladif, soit; mais, ils oubliaient l'énergie que j'avais déployée durant quinze années pour me faire *ce que j'étais*, courage dont ils auraient dû tirer une induction réparatrice. Ils auraient dû, tout au moins, ne pas se prononcer sur les profits d'un emploi que l'enthousiasme des journaux de la localité, les conversations qui se tenaient dans les cafés et dans les cercles, défiguraient complétement. Par exemple, mon beau-père était fort satisfait quand on venait à le complimenter sur la *belle* position qu'occupait son gendre, qu'on le questionnait sur la richesse de son uniforme et qu'on s'extasiait sur la magnificence de ses voyages. L'humanité est ainsi; elle ne voit, dans les choses, que la partie séduisante quand elle n'a pas à en subir les revers. Malheureusement, les revers de la condition dont il s'agit étaient d'une telle nature que je m'en trouvais accablé et qu'il était au-dessus de mon pouvoir de les accepter d'une façon indéfinie. Certes, si, en m'exposant deux ou trois mois encore aux tribulations déjà essuyées, j'avais couru risque de m'assurer, quoique très-maigrement, l'indépendance des nécessités quotidiennes, je n'aurais pas hésité à repartir; car, selon la valeur et l'importance du but, nos facultés de toute espèce peuvent se quintupler en nous faisant accomplir de vrais prodiges, sans que les actes qui en résultent aient un caractère héroïque aux yeux des autres.

A l'égard de la route que j'avais à me frayer, plusieurs combinaisons se présentaient. Me retirant avec l'estime et les regrets de tout le monde, ayant l'espoir que l'agent-général me ferait obtenir un bureau de poste dans les environs de Paris, possesseur de plusieurs lettres de chaude recommandation de la part du commandant Marceau et de celle de M. Luco, confiant dans l'intérêt que m'avait si vivement témoigné le digne Schubert, je ne doutais pas de me retirer d'affaire. J'arrangeais que ma femme devait gagner, tant avec son bureau qu'avec sa production de fleurs en coquilles, de quoi parer aux exigences de la vie physique, tandis que moi je solliciterais de Mme la duchesse d'Orléans, un poste médical des plus modestes; ou, auprès de la comtesse de Vauguyon, parente de M. Marceau, une place de médecin à demeure dans une famille patricienne. Mmes Sophie Gay et Émile de Girardin devaient agir dans le même sens. Mlle Nau, de

l'Opéra, on m'en donnait la promesse, me patronnerait également contre les aberrations de la fortune. « Si, contre toute prévision, me disais-je, aucune de ces tentatives ne réussit, j'essayerai de remonter ma clientèle parisienne; et, à défaut, par m'en créer une dans la petite ville habitée par ma femme; » car je croyais être réintégré, sous le rapport des mouvements volontaires, dans toute la plénitude de mes droits physiologiques. Tels étaient les divers points de vue, qu'avec bonne foi, je présentais à ma pauvre Fanny, pour la rassurer contre ses inquiétudes.

Parmi les causes que je faisais valoir comme m'étant essentiellement contraires, je signalais ma fatale aptitude à contracter le mal de mer. Hélas! les gens à idée préconçue ne veulent rien entendre de ce qui marche à rebours de leur opinion : je n'étais pas écouté. Aujourd'hui que je me justifie devant mes pairs, je traiterai de ce sujet d'une manière spéciale et propre à m'indemniser, quoique tardivement, de l'injustice contre laquelle je me soulève après tant d'années.

CHAPITRE VIII.

Considérations touchant le mal de mer.

> Il eût été imprudent à M. le docteur Dumont de laisser subsister une cause telle que le mal de mer, portant tout entière sur le cerveau.
>
> Dr Regnier, *Gazette des Hôpitaux* de 1838.

J'ai lu dans Pline que les anciens conseillaient, dans certaines maladies chroniques, de s'exposer à la perturbation maritime. Je crois qu'elle peut être fort utile, principalement dans les névroses, pourvu qu'on l'emploie avec mesure, comme il est urgent de le faire à l'égard de tout moyen énergique. Or, si le sujet s'y montre réfractaire, il faut s'en tenir à l'opinion sus-énoncée par M. le docteur Régnier. Lorsque je parlais de cette partie de mes souffrances, on m'objectait que c'était bien étonnant qu'elle persistât, car la disposition dont je me plaignais n'était pas permanente; elle était maîtrisée par l'habitude. Avant de combattre cette erreur par des autorités et par des exemples, j'exposerai ce qu'est le mal de mer pour le système des sensations chez les personnes qui l'endurent. Voici l'ordre où se présentent les symptômes qui en constituent le tableau complet.

Céphalalgie, vertiges, bourdonnements d'oreille, refroidissement du nez, des membres, même de tout le corps, douleur à l'épigastre, variant avec des constrictions spasmodiques, nausées, vomissements. Les traits qui s'étaient altérés, dès le début, se décomposent, et la peau du visage peut passer d'un ton pâle à un aspect livide ; le pouls est lent et déprimé, la respiration difficile. Si l'estomac est en viduité, les mouvements antipéristaltiques de ce viscère sont excessifs et quelquefois atroces; il survient une annihilation plus ou moins grande de toutes les facultés, des étourdissements, des crampes; et, ce qui ne manque jamais, une prostration générale accompagnée d'une indifférence profonde pour tout ce qui nous entoure, notre existence dût-elle en être menacée. Dans ce désordre, l'œil devient fixe, la bouche mauvaise, les membres pendants, baignés de sueur, et la volonté est frappée d'inertie. Il est rare que la mort accompagne cet état, mais cela s'est vu (1). J'ai assisté — je dirai plus exactement — j'ai été témoin de malades qui vomissaient du sang, n'ayant rien à rejeter autre, et de femmes qui étaient prises d'accès hystériques de la plus haute violence. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cet ensemble de souffrances ne se rencontre pas toujours ; qu'en outre, ces phénomènes varient considérablement d'intensité; car moi-même je ne les ai pas tous ressentis. Quelle que soit l'explication que l'on veuille en donner, il faut tenir compte de la disposition organique du sujet.

Peu de personnes jouissent de l'immunité maritime ; généralement tout le monde est tributaire, soit pendant quelques jours ou quelques heures, soit durant tout le cours du voyage, comme ce médecin de l'armée de Crimée dont parle M. le docteur Cordier, qui, dans le trajet de Marseille à Kamiesch, fut dans l'impossibilité de sortir de sa cabine (2). Il peut se faire aussi — chose bizarre et des plus incompréhensibles — qu'on ne soit frappé que dans la traversée de retour... Ces épreuves passées, une accoutumance, plus ou moins bien établie, permet d'affronter l'Océan et ses innombrables péripéties. Un auteur — son nom m'échappe — a fait la physiologie pittoresque de la perturbation qui m'occupe, et il l'a faite avec beaucoup d'esprit ; j'en citerai deux ou trois morceaux. « Il est certaines affections (ce ne sont pas les moins douloureuses, dit-il) que personne ne prend au sérieux, excepté celui qui en est atteint. On pourrait les appeler *les maladies comiques de*

(1) On pourra se récrier et soutenir qu'en pareil cas, tout comme dans l'épilepsie, la colère, etc., le malade succombe à des accidents d'un autre ordre. Je le veux bien, mais il n'en est par moins vrai que de telles perturbations, poussées à l'excès, sont susceptibles d'amener *quelque chose qui tue...*

(2) E. Cordier, *Souvenirs de la guerre d'Orient.*

l'humanité, s'il était permis d'assembler des mots aussi disparates, car rien n'est plus drôlatique que les scènes qui en résultent. » Voici qui porte un véritable enseignement, et je prie le lecteur d'en considérer toute la portée.

« Beaucoup se flattent d'être exempts par la vaine raison qu'ils ont pu, sans être incommodés, aller à reculons en voiture, ou bien faire des parties de canot sur la rivière. A côté de ces sceptiques railleurs, qui dans quelques heures seront anéantis, les yeux morts, le visage jaune et penché comme un gigantesque citron incliné sur sa tige, il faut placer le navigateur expérimenté qui, d'un air souriant, tire sa montre et vous dit :

— « Il est deux heures, le vent souffle sud-quart sud-ouest, je me porte à merveille, mais, vers quatre ou cinq heures, je serai malade, je serai très-malade, horriblement malade, et j'ai le temps bien juste de prendre mes dispositions et d'aller manger un morceau.

— » Ah! monsieur est sujet au mal de mer? » ajoute d'un ton ironique un homme d'une quarantaine d'années, petit de taille, orné de deux yeux bleu-clair et très-vifs, d'une longue paire de moustaches soigneusement cirées, et qui a dû être, est ou sera un capitaine de garde nationale.

— « Mais, mon Dieu! oui, et j'ai de plus l'inconvénient de prévoir mes douleurs avec la désolante précision d'un astronome qui annonce une éclipse. Le mouvement cadencé des vagues, comme disent les poëtes qui n'écrivent pas leurs inspirations dans une cabine de bâtiment et par un vent sud-quart sud-ouest, n'a sans doute aucun effet fâcheux sur vous, monsieur?

— » Je ne le crois pas. Je suis solide, j'ai bon pied, bon œil, le coffre est excellent, et le mal de mer, comme la migraine, comme les vapeurs, me paraît devoir être le privilége du beau sexe, jaloux de profiter de toutes les occasions de se rendre intéressant.

— » Et vous êtes trop galant, sans doute, pour ne pas laisser aux dames la jouissance de tous leurs priviléges?

— » Je suis surtout trop bien portant.

— » Eh bien, monsieur, je vous souhaite la continuation d'une aussi excellente santé. Quant à moi, veuillez me permettre de profiter des courts moments qui me restent pour me préparer à être malade.

— » A votre aise, monsieur; j'ai l'honneur de vous saluer.

» Deux heures après ce colloque, la physionomie si gaillarde du petit homme à moustaches cirées change d'aspect : il pâlit, devient taciturne, ne répond que par monosyllabes, etc. (1). »

(1) *Journal de Louviers,* numéro du 25 octobre 1857.

Le mal de mer est-il ou n'est-il pas une maladie? question oiseuse bien digne des arguties de l'école. Quelles circonstances vraies le produisent et quelles sont les modifications physiologiques qui le constituent? Quant à ce qui y donne lieu, on ne saurait le reconnaître que dans une cause complexe dont l'élément le plus manifeste est dans cette succession de mouvements inclinés que subit le navire. Selon Wollaston, le fait primordial est une congestion cérébrale; selon M. Jobard, de Bruxelles, il est un désordre intestinal dû à l'action mécanique du ballottement. M. le docteur Pellarin l'attribue à la perturbation du système sanguin, d'où résulte, selon lui, une insuffisante excitation des centres nerveux; tandis que Marshall-Hall professe que le trouble de la circulation est la conséquence des secousses imprimées à la moelle épinière. Pour M. Sémanas, de Lyon, c'est une intoxication engendrée par les effluves de la mer; de là, assimilation entre le choléra, la fièvre jaune et la peste. En conséquence, nous ne savons pas, scientifiquement, ce qu'est le drame que jouent, à peu d'exceptions près, ceux qui débutent dans la carrière du navigateur. Je le répète, son étiologie est compliquée, car elle n'est pas tout entière dans les oscillations nautiques; il faut la chercher de plus dans le milieu atmosphérique, lequel n'est pas facile à connaître, malgré l'étude qu'en ont faite Kéraudren, L. Saurel et quelques autres investigateurs pleins d'instruction, de perspicacité et de zèle (1).

Quel est le meilleur moyen de combattre cette perturbation? Oh! ici, la réponse ne sera guère plus satisfaisante. D'abord et incontestablement, le décubitus pris, le plus possible, vers le centre de gravité du vaisseau et l'aération. Arago avait éprouvé que les aspirations fortes et fréquentes, en accélérant la marche du sang, retardaient la nausée et le vomissement : la compression de l'abdomen a été conseillée dans le même but. En fait de substances pharmaceutiques, on en a tenté de toute sorte : boissons stimulantes chaudes, éther, jus de citron, sulfate de quinine tartarisé, bi-carbonnate de soude, etc., etc. En 1857, M. le docteur Landerer a proposé le chloroforme, quelques personnes m'ont assuré qu'elles l'avaient vu parfaitement réussir. N'oublions pas que l'anesthésie artificielle est en *état de règne*, et que, pour en apprécier les diverses valeurs, il faut attendre que le temps l'ait homologuée dans les nombreuses applications qui en sont faites. Une alimentation solide est généralement réputée utile; lord Byron assure qu'un bifteck en est le meilleur remède; mais il est des médecins qui émettent un avis tout

(1) Depuis que ce passage est écrit, j'ai lu un très-intéressant travail sur ce sujet, publié, en 1858, par M. le docteur Carrière.

contraire. Je dirai, pour ce qui me touche, et d'après ce que j'ai observé sur plus de six cents passagers, qu'il y a profit à lester l'estomac quand on le peut; autrement les contractions sont plus tenaces et plus douloureuses.

Rentrant dans le sentier de ma personnalité, je vais examiner s'il n'y a pas des sujets qui, par une intolérance innée, ne peuvent se familiariser avec les causes génératrices du mal de mer : c'est le point culminant de ma défense. Oui, il y en a, et plus qu'on ne le pense, surtout dans la classe des constitutions nerveuses et dans celle des hommes d'étude. Combien de jeunes gens qui se destinaient à la marine, d'autres aux voyages lointains, qui n'ont pu parvenir à leur but : tel fut, par exemple, le célèbre botaniste Gaudichard. Ce que j'avance m'a été appris, confirmé par les navigateurs avec lesquels j'ai vécu. Je citerai ce remarquable passage du dictionnaire de Jules Lecomte et Luco afin de prouver, péremptoirement, qu'il est à ce sujet des organisations extrarétives. « On a vu des personnes si violemment attaquées pendant leur traversée pour les Antilles, qu'elles refusaient obstinément de revenir en France dans la crainte d'éprouver par les mêmes souffrances. D'autres eussent volontiers sacrifié leur fortune pour être mises à terre, et l'on trouve des marins que vingt années n'ont pu affranchir de cette affection qu'ils bravent avec un héroïque courage. » Il est probable que j'aurais été de ce nombre; mais, chez moi, l'innervation ne permettait point que je courusse les chances attachées à un noviciat sans limites prévues.

En insistant pour me déterminer à continuer une carrière de cette importance et dans laquelle je n'avais été jeté que d'une manière fortuite, on me plaçait dans la situation d'un homme à qui on poserait ce dilemme :

« Vous avez à choisir entre le supplice du pal et celui de la misère ; vous les connaissez tous les deux, décidez... Dans le premier cas, vous continuerez à souffrir, puis, peut-être, vous y accoutumerez-vous ; de plus, nous affirmons que ce suppositoire ne produira aucune perforation, aucun dommage réputé *organique;* enfin, de temps à autre, vous serez délivré, et vous goûterez les insignes bonheurs de l'intermittence... »

Je ne crois pas me tromper en envisageant que cet homme ne consentirait nullement à avoir du pain à ce prix ; il dirait, à mon exemple : « Plutôt les incertitudes du désert, plutôt celles du naufrage, plutôt celles d'une gigantesque bataille... Je suis libre, et je vais chercher autre part les éléments imposés à ma vie... »

Lorsque je quittai les paquebots, je ne fus réellement approuvé que

par la belle-mère du docteur Paparel, parce que, ayant été aux Indes, cette dame avait expérimenté le mal de mer dans toute son horreur, sans avoir pu échapper, durant dix à douze mois, aux causes qui le produisent.

Là s'arrête, cher lecteur, mon épisode maritime ; je n'en ai retranché que des banalités ou des complaintes, mais ce que j'en ai montré est le décalque, humainement possible, de mes sensations et de mes faiblesses...

CHAPITRE IX.

Séjour à Avignon. — Quelques personnes et principales curiosités de cette ville. — Motif qui me fait aller à Orange. — Ce qui m'advient dans une partie projetée à la fontaine de Vaucluse. — Nouveau découragement. — Intérêt que me témoignent les P. P. Jésuites. — Départ pour Paris.

Tout est mêlé.... Rien de pur en nos mains!...
CHARRON.

I

On a vu, à quelques pages d'ici, avec quelle confiante joie je rejoignis ma femme. J'arrivai à Avignon si épanoui, si revêtu de toutes les apparences de la santé, que l'on ne manqua pas de m'accabler de félicitations, mais où perçait la plus sanglante critique de ma conduite. Je ne voulus pas comprendre les reproches tacites qui m'étaient adressés, je les laissai passer, d'autant mieux que, malgré le désir de me rendre à Paris, j'avais accepté, de M. et Mme Roberty, l'invitation de séjourner près d'eux jusqu'à la fin d'octobre, en considérant que mes protecteurs étaient, les uns en voyage, les autres à la campagne. Or, il ne fallait pas favoriser des conversations récriminatoires capables de troubler l'hospitalité qui m'était offerte, et je m'habituai à essuyer les décharges d'une allusion malveillante, née de la sincère croyance qu'on avait de mes torts...

Ayant habité la cité papale jusqu'à seize ans, j'y trouvai tous les souvenirs du jeune âge, mais affaissés sous la lourde atmosphère de l'expérience, du malheur et de celle du temps. J'avais là des parents du côté de ma famille, des connaissances en assez grand nombre ; quant à des amis.... laissons le chiffre ! Le premier, le plus ancien de tous, qui en 1830 m'avait ouvert si généreusement sa bourse, était le doc-

teur Teissier, aujourd'hui juge de paix du canton sud de la ville. C'est un de ces esprits solides, de ces cerveaux moulés dans une matrice qui fait songer à celle de Montaigne. Je lui dois les premiers remuements de mon intelligence, je lui dois mon goût pour l'étude des choses sérieuses et raisonnées. Je n'avais pas douze ans lorsque je le connus, et je ne saurais oublier la puissance magnétique que sa personne, ses opinions, sa parole exerçaient sur ma tendre imagination ; je le retrouvai miné dans sa santé par une fièvre intermittente qui pendant longtemps a fait son supplice.

On présume que je dus retrouver aussi l'abbé de Causans, qui, comme je l'avais appris antérieurement, était l'un des Grands-Vicaires du cardinal archevêque, M. Dupont. Un autre ami, dont je n'ai pas parlé encore, le docteur Huc, de Montpellier, se trouvait au séminaire *Saint-Charles* pour y prendre la prêtrise. Neveu du professeur Golfin, et appartenant à une famille influente du Languedoc, il avait débuté en médecine sous de très-heureux auspices ; il s'était marié. Sa femme lui fut enlevée par l'épidémie cholérique; il se sentit si brisé par cette perte qu'il prit le parti de rompre avec le monde. Lorsque je le vis apparaître, en soutane noire, dans la longue avenue du monument naguère habité par les vieux invalides de l'Empire, je ne sais quel trouble s'empara de mon cœur... « Je vous ai donc plantés-là... » disait, en pareille situation, M. de Ravignan à ses condisciples du barreau ; lui, ne me dit rien ! Dans le premier moment il laissa couler le peu de larmes qu'il avait dans les yeux ; ensuite, il voulut savoir les détails qui concernaient ma vie depuis que nous nous étions séparés à Montpellier, en 1830 (1). » Jamais un ministre des autels ni aucun de mes confrères ne m'avait écouté avec autant d'attention et de sollicitude. Tous les encouragements que peut donner une bouche humaine je les reçus en cette sombre, mais dilatante rencontre. J'allais me désaltérer souvent à cette source, surtout après la circonstance que je rapporterai bientôt.

A ces relations affectueuses il s'en ajouta d'autres qui, tout d'abord, occupèrent agréablement mes journées. Le conservateur du Muséum *Calvet* le docteur Guérin, me recevait avec empressement, flatté qu'il était des progrès intellectuels qu'accusait sa nièce, et dont il me faisait honneur ; seulement, il était infiniment plus fort en numismatique qu'en pathologie nerveuse, ce qui n'empêchait pas qu'il fût médecin de

(1) Il avait été admirable de dévouement pendant la maladie de ma femme, car il partagea avec moi l'office de garde, durant le jour, et plus particulièrement la nuit, afin que je fusse moins privé de sommeil. Mort en 1863.

l'hospice des aliénés. Oh! il y a, en France, plusieurs médecins de cet ordre qui ne sont ni aliénistes ni antiquaires, ni physiciens, ni naturalistes, ni littérateurs; que sont-ils donc? Des geôliers (1)! Ce savant m'aboucha avec un homme qui, à cette époque, tenait en Provence le sceptre de la botanique, j'ai nommé M. Requien, qui me montra son herbier, l'un des plus riches que j'eusse vus, et m'offrit ses bons offices d'une façon charmante.

Tout d'abord, je supportai passablement bien l'action de converser, d'aller et de venir, de m'appliquer, le matin, plus longtemps que de coutume, de revoir en savant et en artiste — qu'on me pardonne ces expressions — les curiosités de la ville. Je n'ai pas besoin de déclarer que, dans ces excursions, ma femme était sans cesse avec moi; car, jouissant à peu près de nos droits physiologiques, instantanément, mais temporairement recouvrés, il nous semblait, en vérité, que la Providence nous eût restitué notre lune de miel si vite éclipsée. Voici, en quelques pages, ce que j'ai à dire au sujet de nos promenades.

Avignon est célèbre par son ancienneté, par sa position topographique, par le rang qu'il occupa dans la Gaule narbonnaise et dans la chrétienté. Il l'est par les siéges qu'il soutint contre Clovis, Charles Martel, Louis VII, Philippe le Hardi et tant d'autres qui, selon la coutume des conquérants du moyen âge, se le disputèrent comme des bêtes féroces. Après avoir été pris, repris, cédé et partagé, il fut vendu au Pape pour 80,000 florins d'or qui ne furent jamais payés. Un arrêt du Parlement de Provence, en dépit de l'ancienne décision du Concile de Bâle, le donna à Louis XIV, qui le rendit un an après par suite du traité de Pise. Soixante-huit ans plus tard, il est adjoint à la France par Louis XV, de nouveau réintégré dans les États du Saint-Siége; enfin, la Révolution de 89 le délivre à tout jamais de son instabilité féodale en décrétant que le Comtat-Venaissin est incorporé à la Patrie. Cette ville est célèbre encore par son ancienne Université, son importante bibliothèque, ses collections d'antiquités par les hommes qu'elle a produits ou possédés pendant de si longs siècles (2), et

(1) Je me suis déboutonné sur ce sujet dans une trop longue lettre, que j'écrivis, en 1853, au savant Morel, médecin en chef de l'établissement de Saint-Yon.

(2) Je citerai Ferret, Cujas, Payen, Juarès, Gastaldy, Laurent Joubert, César Verdier, Pierre Fabre, Guy de Chauliac, Martin de Saint-Gilles, Pétrarque, Simon Memmi, Dante, Rabelais, les Luxembourg et les Forbin, Kircher, Crillon, Morand, André du Laurens, Félix de Tassy, Lassone, Jean Althen, Folard, les deux Mignard, Balechou, Joseph Vernet, Calvet, etc., etc. La liste des souverains laïques et celle des grands personnages de l'Église ne sont pas moins riches. Voir le *Dictionnaire de Biographie vauclusienne*, par mon ami le docteur Barjaval, de Carpentras.

par les monuments multipliés qui l'embellirent. Rappelons qu'elle fut l'une des premières à accueillir, avec un honorable empressement, la découverte de l'imprimerie, ce que prouvent certains priviléges accordés à des typographes, et un livre parfaitement exécuté, dès 1497, chez Nicolas Lepe. La population est, aujourd'hui, de deux tiers au-dessous de ce qu'elle fut autrefois, mais elle est active au travail et n'entre plus en ébullition que de loin en loin, par un reste d'habitude, sous l'influence du fanatisme religieux toujours combiné aux passions dont la politique est le prétexte. Dans ces moments désordonnés, *guelfes* et *gibelins* ne se le cèdent point en fait de vandalisme. J'étais là en 1815, et je me rappelle combien mon jeune cœur fut déchiré à la vue des assassinats, du pillage et des incendies. En écrivant ces lignes, je crois entendre encore les tambours battre la générale et les cloches sonner le tocsin pour marcher contre un seul homme..... retenu prisonnier à l'hôtel du Palais-Royal. Durant ce sinistre, ma sainte mère se jeta à genoux pour réciter la prière des agonisants; elle m'y fit mettre aussi et tous deux intercédâmes le ciel pour l'âme de la victime; cette victime, c'était le maréchal Brune!..

De gracieux remparts, bordés de belles allées d'arbres, percés de sept portes, et auxquels le Rhône fait tangente, circonscrivent la cité dans une étendue d'environ 4 kilomètres. Ces fortifications sont un peu interceptées par un rocher calcaire, veiné de spath, qui, taillé à pic du côté du fleuve, décroît en pente douce jusqu'au niveau d'une longue esplanade. On arrive à son sommet par deux endroits : vers le nord, par un escalier de cent vingt-huit marches; vers le sud, par une rampe composée d'autant de degrés qu'il y a de mots dans l'Oraison dominicale. Lorsqu'on y est parvenu, on a devant soi un panorama vraiment admirable. C'est sur cette éminence que le docteur Calvet — à l'imitation d'un seigneur allemand dont parle Sainte-Foix — voulut être enterré debout, dans un sac; disposition bizarre que respecta la ville en reconnaissance de ce qu'il l'avait faite son héritière. Sur le versant de la masse que je prends pour point de départ dans l'énoncé très-succinct que je vais faire des édifices publics, se trouvent, d'abord :

Notre-Dame-des-Doms, cathédralette qui remonte à Charlemagne et renferme des détails d'architecture du plus vif intérêt. C'est sous ces voûtes que furent ensevelis : Jean XXII, le brave Crillon, Benoît XII et une multitude de princes de l'Eglise. La chapelle de la *Résurrection* est un chef-d'œuvre de sculpture. La façade est dans le style de Michel-Ange, car sa reconstruction ne date que de la fin du XVIe siècle. C'est

Paul V, le restaurateur de Rome, le continuateur de la basilique Saint-Pierre et du palais Monte-Cavello, qui la fit bâtir.

Je viens de prononcer le nom de Jean XXII; comme il y a dans la personne de ce pontife *un docteur en médecine*, je vais y revenir; d'autant plus que, si je ne me trompe, Guy Patin a omis ce fait, en racontant, avec complaisance, les étranges détails de son intronisation. Il était de Cahors et s'appelait Jacques d'Euse, selon les uns, Dossa, selon quelques autres. Après avoir été reçu pas la faculté de Montpellier, il se livra à la pratique et composa divers ouvrages, notamment un traité sur les affections des yeux; des *Conseils sur l'hygiène* et une *Médecine des Pauvres*. Il se montra grand partisan de la doctrine des Arabes; mais bientôt il quitta sa profession pour embrasser l'état ecclésiastique. Ayant fait de rapides progrès dans l'étude de la jurisprudence canonique, il s'éleva si rapidement, qu'à la mort de Clément V, survenue en 1316, il monta sur le trône apostolique, à cause, surtout, de ses intrigues au sein du conclave. C'est lui qui publia les *Clémentines* et les *Extravagantes*. Il était d'une avarice sordide; c'est pour obéir à ce sentiment qu'il se rendit maître de la nomination aux bénéfices, qu'il vendit les dispenses et alla jusqu'à trafiquer de l'absolution; aussi laissa-t-il d'immenses trésors! A ce vice de cupidité venait s'adjoindre un impérieux besoin de vengeance envers ceux dont il avait à se plaindre : Pierre de Corbière (l'antipape Nicolas V) et l'évêque Géraud l'éprouvèrent; le premier expira dans les tortures d'une longue prison — malgré qu'il se fût humilié à ses pieds — le second rendit la vie sur un bûcher... Convenons, cher lecteur, que cet ancien confrère était un terrible homme, et que, lorsqu'il se livra à la clientèle, durent être fort malavisés les médecins qui essayèrent contre lui une trop vive concurrence. Il y a encore, parmi nous, de ces Jean...-là : heureusement ils ne sont point papes! Jacques d'Euse favorisa la politique française pendant ses dix-huit années de règne. Il affermit la Tiare, si ce n'est spirituellement, du moins à l'endroit de la puissance temporelle. Enfin, il mourut nonagénaire en 1334.

Le palais des Papes est à côté de la métropole. C'est un immense édifice d'une architecture sans suite, sans symétrie et qui surprend le spectateur par l'élévation de ses tours, par l'épaisseur de ses murs, par ses meurtrières, ses créneaux et ses ogives :

> . . . . . Moles etiam miranda Palati,
> Materiâ et sumptu, minimum aut nihil artis in illâ est,

avait dit le chancelier de l'Hospital. Il appelle la réflexion et le silence,

car c'est dans cet obscur labyrinthe que tant de rois se virent contraints d'abaisser la puissance de leur sceptre devant la crosse ; car c'est de là que jaillirent d'incontestables lumières sur les ténèbres du XIVe siècle, et que naquirent les premiers éléments de la liberté des peuples. Sans ce contre-poids, peut-être serions-nous sous le double joug de l'ignorance et de la barbarie. Le château papal est donc un creuset d'épuration où furent *déliés*, plus d'une fois, les intérêts de l'humanité, qui ne sont autres que ceux de la justice. Je prie, à ce propos, qu'on veuille remarquer qu'en toute circonstance je mets à découvert la vérité : tant mieux, quand il y a du bien ; tant pis, quand il y a du mal ! Il m'est d'avis que l'histoire ne doit point faire la prude en faveur d'aucun drapeau ni d'aucune secte. Je sais qu'en suivant cette voie toute sage, on court risque d'être défiguré par tous les partis : qu'importe ? évitons le renoncement de notre propre dignité, sous peine de nous constituer les très-humbles serviteurs de l'hypocrisie ! Donnons des palmes à la vertu, glorifions tous ceux qui se distinguent par de bonnes actions, mais, pour Dieu, ne canonisons pas les coquins : les doctrines saintes, les principes vrais ne dépendent en aucune manière de la conduite des hommes qui les prêchent. Je tenais à jeter, en passant, cette précaution oratoire.

Onze pontifes, dont plusieurs reconnus *faux*, habitèrent la demeure qui nous occupe, par l'impossibilité de posséder Rome. Ils y restèrent, depuis 1309 jusqu'en 1449, époque où finit le schisme ; c'est un espace de cent quarante ans. Depuis 89, les vastes salles du palais, jadis armoriées et ornées de peintures, prémices de la renaissance de l'art, ont été transformées en prison départementale, en magasins et en caserne. C'est dans sa grosse tour carrée que se commirent les épouvantables massacres de la Glacière. De l'autre bord de l'esplanade, et tout à fait en face se voit :

L'ancien hôtel de la Monnaie où loge la gendarmerie. Cet édifice se fait remarquer, mais il ne date que de 1600. A l'extrémité occidentale du parallélogramme, et l'embrassant dans toute sa largeur, repose majestueusement :

L'ancien Archevêché qu'on réclamait depuis longtemps pour y transporter le Muséum Calvet et la Bibliothèque.

Si, descendant l'une des rues étroites et sinueuses qui s'ouvrent devant moi, je me dirige vers la place de l'Horloge, je trouve :

L'Hôtel de Ville et la moderne salle de Spectacle. Le premier de ces monuments renferme de grandes pièces décorées de fresques, de sculptures dorées sur bois et de beaux tableaux. Le clocher, au haut

duquel est le beffroi, était la principale tour du palais Colonna, bâti au XIVe siècle.

Je sortirais des bornes de ce livre si je me mettais à décrire tous les édifices que nous vîmes, que nous connaissions *de visu*, mais que nous n'avions point encore étudiés. Je me tais donc sur l'Aumônière générale, le cloître et l'église des Bénédictins de Saint-Martial, où étaient contenus le Musée et la Bibliothèque; l'Hôtel des Invalides, lequel est composé du couvent des Célestins et du Noviciat des Jésuites ; le palais Brancas où est établi le Lycée; l'église Saint-Pierre, qui date du VIIe siècle et dont l'ornementation a le défaut d'être trop somptueuse ; le grand séminaire Saint-Charles, la chapelle de l'Oratoire; enfin, la superbe basilique qui dépendait de l'abbaye des Dominicains, où est installée depuis cinquante ans la fonderie de Vaucluse. Ces monuments ne sont pas les seuls dont j'aurais du plaisir à parler, il en est bien d'autres qui, quoique n'existant plus, seront constamment chers aux arts et à la science; tel est, par exemple, l'admirable vaisseau des Cordeliers : il était un chef-d'œuvre de goût et de hardiesse; c'est dans l'une de ses cryptes que fut déposé le corps de Laure, ainsi que celui de beaucoup de personnes illustres; mais toutes ces dépouilles ont été dispersées par les aveugles fureurs de la jacquerie de dix-sept cent quatre-vingt-treize (1) ! Je ne saurais clore ma digression avéniographique sans signaler deux fondations importantes, surtout pour des médecins, ce sont :

1° L'Hôpital-Général; il fut fondé en 1353, par un poëte-chevalier, Bernard de Rascas, qui donna, à cet effet, la somme de dix mille florins d'or. Ce nosocome, placé dès l'origine sous le vocable de Sainte-Marthe, a une très-belle façade; ses salles sont spacieuses et bien tenues sous la surveillance des sœurs de Saint-Augustin; il a de grandes cours, de vastes jardins, le tout situé dans un terrain isolé, non loin de la porte Saint-Lazare. Parmi ses médecins d'alors se trouvaient : M. le docteur Chauffard père, connu par de bons ouvrages, et M. le docteur Pamard, mon ancien condisciple dans le laboratoire anatomique de Velpeau. Celui-ci était *né coiffé* : fils d'un chirurgien éminent et riche, doué d'un appareil plastique fort agréable, d'un esprit façonné par les frottements du grand monde : il avait tout à

(1) Laure de Novès mourut de la peste le 3 avril 1348. Elle fut inhumée dans la chapelle de la Croix, sépulture de sa famille. On plaça sur elle une grande pierre sans inscription, sculptée de deux écussons surmontés d'une rose. François Ier vint visiter cette tombe en face de laquelle il composa quelques vers à la louange de la muse de Pétrarque. Il affecta une somme de trois mille livres pour qu'on lui érigeât un mausolée, ce que ne firent point les Cordeliers. Si aujourd'hui il existe un témoignage sensible en l'honneur de Laure, c'est grâce à un touriste anglais.

souhait. Je me hasardai à aller frapper à la porte de son hôtel — porte haute et écussonnée, hôtel appuyé sur les fondements d'un temple à Jupiter — mais je n'eus pas l'honneur d'être parfaitement reconnu par ce fortuné confrère... c'est que peut-être il a des jours où il redoute la familiarité et n'aime pas la rétrospection; je tombai sur un de ces jours-là.

2° L'hospice des Aliénés; il fut institué en 1681, par le vice-légat Nicolini, dans la tour de l'Official, située au pied nord-ouest du rocher, près la porte de la Ligne. Plus tard, la maison s'étendit dans l'enclos des Pénitents de la Miséricorde (1); c'est tout ce que j'en sais, car je me suis bien gardé de pénétrer dans un lieu si réfractaire à mes sensations et à ma pensée.

Nota. — Depuis que j'ai écrit ce morceau, mon ami Munaret m'a adressé, dans la *Gazette médicale de Lyon*, un feuilleton qui traite du voyage qu'il a fait à Avignon en 1861. C'est une œuvre charmante comme tout ce qui sort de la plume de ce savant et très-gracieux confrère.

II

Cette transition, ce changement d'une existence difficile et isolée contre celle que je trouvais à Avignon ne fut qu'un *palliatif;* car, comme tous les remèdes qui forment le gros de la thérapeutique, la distraction au bras d'une femme aimée ne pouvait constituer un traitement conjurateur et sans appel. Il produisit, ce traitement, ce qu'on obtient en général d'une foule de substances dans les maladies chroniques; puis, comme cela devait arriver, l'état morbifique se réveilla et le drame reparut! Après un répit de dix à quinze jours, l'engouement du cerveau se fit sentir, le syrigme, phénomène inamovible, reprit son habituelle intensité, ainsi du reste; sauf la terrible modification concernant l'appareil des mouvements volontaires. Je ne considérai ce retour que comme un écho, une sorte de vibration pareille à celle d'une cloche qui termine son branle. Je me défiai si peu, qu'ayant entendu dire que le choléra avait sévi à Orange, je partis pour cette ville afin d'offrir mon concours à l'autorité municipale. Émule de Montaigne, en fait de bonne foi, « j'advoue la vérité lorsqu'elle me nuit, de même que si elle me sert. » En conséquence, je dépose que ma démarche n'avait pas l'humanité pour unique ressort, que je ne

(1) C'est dans la charmante chapelle de ces pénitents que se trouve le fameux Christ sculpté sur ivoire, par Guillermin, en 1659, pour le rachat d'un condamné à mort.

l'effectuais qu'en vue de gagner un chevron de plus sur le champ épidémique, afin d'en tirer parti à l'avantage de ma position, laquelle attirait sur moi tant d'injustices. Hélas! celui qui fait des prouesses dans une bataille y est plus porté par l'idée de son avancement que par celle des intérêts de la patrie : je vais ici au fond des choses..... Le bruit qui avait couru étant des plus exagérés, le maire me remercia en des termes pleins de chaleur, et M. Meynard, député de l'arrondissement — qui me connaissait, mais qui était absent — s'empressa de m'écrire, en rentrant chez lui, pour me transmettre l'expression particulière de sa gratitude. Mon *zèle* ne fut donc pas mis à l'épreuve, et, fort heureusement, car, ainsi qu'on va le voir, il n'aurait pas fait long feu. Je m'en revins aussitôt en donnant un pieux souvenir à la mémoire de mon grand-père, le vénérable Claude Dumont de Venasque, guillotiné sur la place d'Orange, en 1794, au nom de la liberté!... Notre malheureux confrère Gibbs qui, fuyant la persécution en Angleterre, était venu se reposer et mourir en cet endroit vers 1681, eut également mes regrets, parce que je suis l'ami de toutes les victimes. Ce retour vers un passé de haines et de sanglantes violences me fit oublier les Arènes, le Cirque, tous les beaux débris de la civilisation romaine, à ce point que je passai sous l'arc de Marius avec l'indifférence d'un rustre.

Mon beau-père avait une petite campagne, dernier reste de sa fortune, tout à côté de la célèbre chartreuse de *Bon-Pas*, près les bords de la Durance. La nature dessine sur les hauteurs de cette contrée un tableau grandiose, mélangé d'accidents qui plaisent à l'œil et intéressent l'esprit, puisque là sont les *Thermopyles* avignonnaises, théâtre d'une lutte terrible contre les Sarrazins. Chaque année, au temps des vendanges et de la récolte des olives, les Roberty allaient s'y installer; nous les suivîmes tout naturellement, d'autant plus que ma femme était enchantée de se retrouver à Bon-Pas. La famille était complétée par l'arrivée de l'un des fils, aujourd'hui capitaine au 3e lanciers; c'était un homme sage, calme, n'ayant jamais déblatéré contre ma situation de malade et le seul peut-être, entre tous les siens, qui me portât quelque affection. Au bout de deux ou trois semaines dans ce séjour, il me proposa d'aller à la fontaine de Vaucluse en passant par Monteux et par Pernes. Nous nous rendîmes à la première de ces villes par la voie de la diligence, mais pour parvenir à la seconde, qui est la patrie de Félix de Tassy, chirurgien de Louis XIV (1), et celle de Fléchier, il fallait parcourir à pied une distance d'environ deux lieues. Comme depuis plus d'une année je n'avais éprouvé aucune aberration dans les

(1) Il y a à Pernes deux familles médicales anciennes, les Blanchard et les Alphant, dont les descendants actuels sont des praticiens distingués.

mouvements, il ne me vint pas le plus léger soupçon sur la possibilité de franchir cette courte distance. Or, je me mis en route avec entrain et par une température délicieuse. Après trois quarts d'heure environ, je sentis ma tête s'échauffer, mes pieds se refroidir, des fourmillements parcourir les membres. Malgré tout ce que je pus faire, mentalement, pour ne voir dans ces sensations qu'une réminiscence du passé, au lieu d'une *vérité présente*, la compression cérébrale arriva, puis la titubation, conjointement avec la difficulté locomotrice. Je pris le bras de mon beau-frère; bientôt, ne pouvant plus aller, je me couchai le long de la route. Dès que la circulation se fut un peu régularisée, je me remis en marche; arrêté de nouveau, je me couchai encore et continuai ce pénible manége jusqu'à destination. Je ne sais combien nous mîmes de temps pour ce court voyage; tout ce que je sais, c'est que parvenu, vers l'approche de la nuit, chez l'abbé Durand, curé de la ville, je me trouvais dans un état vraiment pitoyable; état que ne pouvaient comprendre ni l'officier de cavalerie ni le prêtre hospitalier qui, sept années auparavant, m'avait conféré le sacrement du mariage.

En me voyant revenu au point où j'en étais lorsque je partis de Paris, le désespoir me monta dans l'âme; je le chassai, ainsi que je l'avais fait déjà, en recourant à la pensée de ma compagne, véritable amulette de toutes mes défaillances morales. Le lendemain, 3 novembre, renonçant à revoir Vaucluse, je me fis conduire directement à Avignon où ma femme s'était rendue; car nous devions partir sous peu de jours. Ne voulant point lui dévoiler toute la peine que j'avais rapportée de mon excursion, je fis mille efforts pour la lui dissimuler, me dédommageant de cette contrainte par les consolations que je trouvais, tantôt chez mon ami Huc, tantôt chez les P.P. Jésuites que, jusque-là, j'avais détestés. Ma prévention contre ces religieux tenait un peu de l'épidémie morale dont ils étaient l'objet, et beaucoup de mes sentiments en faveur des Mésenguy, des Pascal, des Nicole, vertueuse et savante phalange écrasée par eux sous les décombres de Port-Royal. Le comment je me surprenais en relation avec ces vainqueurs du jansénisme, le voici : Durant que j'étais sur mer, ma femme avait été présentée, comme pénitente, à l'un de ces messieurs, nommé Delage; il la comprit si bien, il l'étaya si fort, qu'ayant appris, à mon retour, cet important service, j'allai le remercier sans autre but que d'accomplir un devoir de pure convenance. Je me trouvai en présence d'un sexagénaire, ancien élève de l'École polytechnique, qui maniait avec autant de simplicité que d'élégance une parole des plus sympathiques. Il m'engagea à venir le revoir; j'y revins en effet, ce qui me donna l'occasion de connaître quelques-uns de ses confrères du noviciat. Le

plus remarquable d'entre eux était le P. Charles Deplace, aujourd'hui l'un des apôtres les plus éloquents du clergé de France; je spécialise ainsi, parce que cet orateur, à l'exemple du savant abbé Moigno, et par des raisons que j'ignore, s'est séparé de son ordre. Lorsque j'arrivais, avec la tête brûlante et le cœur gonflé auprès de ces individualités hors centre, nul ne souriait au récit de mes angoisses; celui-ci répandait de l'eau fraîche sur mon front, celui-là retirait de sa bouche des expressions qui semblaient *aimanter* mon esprit en le disposant à accueillir les suprêmes adoucissements de la foi... Pas un mot de controverse ni de haine pour les opinions dissidentes. L'atmosphère qui les entourait semblait être pénétrée de l'arome de Fénelon, et comme tiédie par l'haleine de saint François de Sales. C'est à leurs lettres bienveillantes que je dus de me trouver, plus tard, en rapport avec Chateaubriand, l'abbé de Ravignan, le P. Boulanger et quelques autres membres de la Compagnie. Si l'on me pressait de formuler mon avis sur cette grave corporation, je serais dans un grand embarras; car, cherchant cet avis dans les profondeurs de l'histoire, aussi bien que dans le souvenir que m'ont laissé les hommes dont je parle — tous caractérisés par une vie d'abnégation, par une science étendue, par des facultés parfaitement groupées — je ne saurais, le dis-je encore, de quelle façon combiner les idées contradictoires avec lesquelles j'aurais affaire.

Je m'apprêtais à quitter la Provence sans avoir prévenu M. Rostan que j'avais abandonné la carrière qu'il m'avait ouverte : je ne l'avais point osé ! Comment apprécierait-il ma conduite? me retirerait-il son patronage? son amitié? Toutes ces craintes me dominaient tellement que je finis par charger ma femme de lui écrire. Sa réponse fut prompte, mais empreinte d'une tristesse affectueuse qui me toucha bien autrement que ne l'auraient fait des reproches déguisés ou acerbes; sans doute, car dans ce cas je me serais roidi contre l'injustice, je me serais replié sur les données justificatives que renfermait ma conscience; et, en défendant mon droit, j'aurais noirci mon horizon par de nouveaux nuages. En vérité, que de retenue et de prudence ne m'a-t-il pas fallu, depuis bientôt trente ans, pour ne point aggraver la position déjà si fatale qui m'était dévolue !

Ainsi, après avoir parcouru trois mille lieues, souffert en vain d'innombrables misères, je retournai d'où j'étais venu. Je dis adieu, comme en 1830, à la cité avignonnaise, c'est-à-dire accablé de douleurs, incertain sur mon sort; de plus, vêtu du manteau de la suspicion et saturé de tous les éléments de la névropathie.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME

CHAPITRE PREMIER.

Retour à Paris. — Ma situation. — Efforts de ma femme. — Rôle que joue près de moi Mme Edell. — Aventure à l'hôpital Saint-Louis. — Un médecin anglais au Gros-Caillou.

> Dans l'état où je suis il faut s'égayer ou se pendre.
>
> J.-J. Rousseau.

J'ai lu que Delille, durant son émigration en Angleterre, avait des accès de terreur qui étaient causés par la crainte de ne pouvoir satisfaire aux nécessités de l'existence; j'ai lu que notre illustre confrère Goldoni — qui a été aussi le confrère des avocats et des acteurs — n'ayant pu supporter la vue de la misère, tomba dans une telle mélancolie qu'il mourut le lendemain où un décret lui restituait sa pension nationale. La statistique du suicide fait voir combien de gens se tuent en présence du dénûment ou sous le poids de la souffrance. Moi, livré sans réserve à ce couple du malheur, je tins bon et j'affrontai l'avenir!... Ah! il en est qui m'ont taxé de faiblesse, et qui, à ma place, auraient abouti à Charenton ou à Bicêtre!

J'arrivai à Paris au commencement de novembre 1837, juste une année après en être sorti. Je n'y retrouvai ni ma clientèle ni mon chez moi; ainsi, tout était perdu, *fors l'honneur!* Nous allâmes chez mes parents, réduits à la portion congrue, dans un petit logement situé rue du Parc-Royal, au Marais. Ma femme se mit aussitôt en mesure de gagner quelque argent. Après avoir tenté en vain de vendre à un prix convenable ses fleurs en coquille, elle essaya de fabriquer du nougat de Marseille, mais les confiseurs ayant cherché à abuser de ses produits tout autant qu'avaient voulu le faire les marchands de curiosités,

elle fit de la tapisserie artistique pour des entrepreneurs de troisième main. Sa santé générale ne s'accordait guère avec une besogne qui la tenait assise depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures ou minuit, moment où elle montait par une échelle dans la soupente qui lui servait de chambre. Ce travail entraînait à un autre dommage : c'est que le bras qui l'exécutait, correspondant à la tumeur du sein, aggravait l'état local... Vous figurez-vous cela, créatures désœuvrées qui balayez les rues avec vos robes de moire, et toisez d'un regard dédaigneux celles de vos sœurs en Jésus-Christ dont la mise accuse plus de modestie que de richesse !...

De mon côté, je fournis ma part de courage : Faut-il le dire? eh bien, j'allai, tout tremblant et à voix basse, confier à la supérieure des religieuses du Bureau de bienfaisance ces secrets qu'aujourd'hui je ne crains pas de livrer à la publicité. Je veux parler de Mme Jolly, que l'on connaît déjà par sa conduite envers moi en 1835. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Et l'ancien médecin des pauvres reçut de nouveau des secours puisés dans la caisse des pauvres! Ames délicates, comprenez-vous ce que j'en dus ressentir !

C'est ici que Mme Édell me fut encore d'une grande ressource morale : elle m'attira avec ce talent de compassion qui la caractérisait si bien, et auquel elle pouvait se livrer sans craindre de jamais alléger sa bourse. Comme on le voit, le sort me ménageait, en cette occurrence, des fiches de plusieurs genres ; celle que je signale en était une très-grande ; car comment aurais-je pu supporter mes tristes journées si j'avais été forcé de les passer dans l'intérieur de la maison, en face du tableau que cette maison présentait à mes yeux? Cependant, qu'on ne pense pas que j'eusse renoncé à chercher des moyens *matériels* propres à me guérir; car je n'en avais pas fini avec la thérapeutique; voici ce qui se passa.

M'étant imaginé de produire une dérivation sur le système cutané, je me traînai, avec une grande difficulté de mouvement, jusqu'à l'hôpital Saint-Louis pour y obtenir des bains sulfureux. Je demandai l'un des médecins de cet établissement — « Aucun n'est encore arrivé, me dit le portier, attendez dans la cour. » — Au bout de quelques minutes un roulement de voiture se fit entendre, c'était celle de M. le docteur X... Je m'approchai respectueusement; je dis respectueusement, parce que, si j'étais son *aîné* devant le temps, je reconnaissais qu'il était le mien devant la science. Je m'annonçai comme médecin, et lui exposai le motif de ma démarche; mais très-préoccupé, il ne m'écouta

point et se mit à parcourir des papiers qu'il avait retirés de sa poche : profondément ému de ce procédé, je m'éloignai de mon fortuné confrère ! Ah! ce n'est pas de la sorte que j'avais été accueilli par le grand-maître des hôpitaux de la marine de Toulon ; on sait à cet égard ce que j'ai dit de M. Lauvergne. Le lendemain, après le repos de la nuit, j'écrivis à M. X... six à sept lignes d'un style énergique et poli pour me plaindre de son manque d'égards, sans toutefois espérer aucune réponse de sa part ; néanmoins, celle-ci me fut envoyée courrier par courrier. Elle contenait de véritables excuses ; de celles qui honorent ceux qui les font et ramènent sûrement ceux qui les reçoivent. Je pus m'écrier comme Guy-Patin : « M. J. D. m'a offensé, il s'en repent, et je lui pardonne ! » *Quem pœnitet peccasse penè est innocens.* Je ne songeai plus à reprendre la route de cet hôpital ; j'allai à celui de Saint-Antoine comme étant plus rapproché de mon habitation. M. le professeur Bérard s'entendit avec le Directeur pour me faire avoir les bains désirés ; mais au bout de quelques voyages qui devenaient pour moi très-onéreux ou très-fatigants, je dus renoncer, momentanément, à ces pérégrinations.

J'en étais à ce point lorsqu'une de mes anciennes clientes — qui savait toute ma position — vint me conjurer de me mettre entre les mains d'un médecin anglais auquel elle attribuait de magnifiques cures : il fallait se transporter chez lui comme en un lieu de miracles ! L'homme qui souffre, égaré par la douleur, sans espoir et sans boussole, s'accroche à tout ; semblable au noyé qui se débat dans le milieu qui le tue, il saisit jusqu'à l'écume des flots!... Je me laissai donc aller....

Il s'agissait d'un empirique nommé Brodhurst qui demeurait rue de l'Université, 215, dans une maisonnette entourée d'arbres et remarquable par une philosophique simplicité. C'était un homme plein de confiance dans le produit de ses distillations, mais non étranger aux éminentes questions de la science. Il fut plein de bonté, et de dévouement envers moi ; les substances qu'il me donna — entre autres un vin délicieux de sa composition — me calmèrent un peu. La foi, si nécessaire en pareilles circonstances, la foi ne put entrer assez avant dans mon esprit pour donner raison à cette matière médicale, surtout pour me faire surmonter les obstacles que j'avais à vaincre pour franchir l'espace qui séparait le Marais du Gros-Caillou. Les omnibus ne pouvant me transporter que jusqu'aux Invalides ou à Grenelle, il me restait à parcourir à pied un trajet au-dessus de mes forces. En effet, au troisième ou quatrième voyage, j'éprouvai de si horribles difficultés pour traverser le Champ-de-Mars, que je résolus

de laisser là l'obligeant M. Brodhurst. Si ce bon Anglais est encore de ce monde, je lui adresse mes remercîments pour le zèle désintéressé avec lequel il accueillit mes plaintes, car il ne voulut recevoir aucun dédommagement pour ses fournitures.

CHAPITRE II.

J'entre comme malade à la clinique de la Faculté. — Rôle que je remplis auprès des élèves. — Tableau moral des établissements hospitaliers. — Première idée d'une Maison de retraite en faveur des médecins. — Analyse de mon affection par la *Gazette des Hôpitaux*.

Digna res est quamdiù multumque consideres.

PLINE.

L'hiver touchait à sa fin et les approches du printemps, toujours susceptibles d'une mauvaise influence sur moi, ne faisaient que rendre plus sensible une foule de minutieux phénomènes que j'avais pu temporairement annuler en ne les *écoutant pas* : je me trouvais donc dans une période aggravante. L'immanifestation de ce réseau de douleurs, le peu d'attention que me donnaient la plupart des personnes auxquelles je m'adressais, tout cela vint reporter ma vue intérieure sur cette série de malades qu'on appelle *imaginaires*, et je conçus le projet de les défendre sur le premier de nos théâtres cliniques. En conséquence, je priai M. Rostan de m'admettre dans l'une de ses salles, et le 5 mars 1838, je me trouvai dûment enrôlé parmi les protégés de l'assistance publique, à l'égal d'Hégésippe Moreau, qui succombait, vers le même temps, à l'hôpital de la *Charité* (1). Lorsque l'illustre professeur arriva près de moi, je me relevai sur mon lit, et sous l'excitabilité que me produisit la foule serrée et curieuse, formée par les nombreux élèves de sa suite, j'exposai ma situation et les théories que je m'étais faites à ce sujet. Ce jour-là je fis presque tous les frais de l'enseignement; je tombai ensuite dans une prostration indicible! Malgré les

(1) Ce serait une chose assez curieuse que de collectionner les hommes hors ligne qui ont exhalé leur dernier soupir dans un hôpital. J'ai commencé ce travail, mais ne devant pas le continuer je le signale. S'il y a quelqu'un capable de le faire bien, c'est M. Hannosset, ancien directeur de l'Hôtel-Dieu.

(2) *Union Médicale* du 6 juin 1854.

amères sensations que me valait ce milieu, je persistai dans mon rôle pendant près d'un mois. C'est surtout dans des conversations isolées ou parmi des groupes d'élèves que, selon la mesure de mes forces, j'exerçais ma mission de propagandiste. Je suis sûr que mes paroles, accentuées, rendues éloquentes par la conviction, ont pénétré dans l'âme d'un certain nombre de cathécumènes, et cette assurance, qui remonte à plus de vingt-cinq ans, m'engendre, chaque fois qu'elle se réveille, comme une douce satisfaction de conscience. Chacun prend la voie qui lui semble être la plus excellente pour accomplir le bien qu'il a dans le cœur. Quant à celui que je retirai personnellement, il fut négatif; car que pouvait la thérapeutique de manipulation, quoique entre les mains habiles du maître, en présence d'un état organique si ténu et si profondément caché ? Ce qu'il m'aurait fallu, c'est la médecine de satisfaction et d'amour; c'est l'hôpital littéraire dont Mme Helvétius avait donné le spécimen à Auteuil et que j'ai réclamé dans une lettre publique à M. Foissac (1). Un malade de mon espèce, transporté dans un musée de souffrances sans nombre, les voyant d'un seul trait et les entendant gémir, ne peut pas s'y améliorer, il ne peut qu'y multiplier ses angoisses. C'est ce qui m'arriva dans la nuit du 8 mars. Non loin de moi se trouvait un manouvrier affecté de pneumonie à un degré avancé, qui fut pris de délire. Ses plaintes commencèrent d'abord par m'affecter d'une manière toute physique; puis, j'éprouvai un sentiment de malaise mental, une telle irritation qu'à l'arrivée du jour, il me fallut tout mon courage pour m'habiller et ne pas m'enfuir en prenant seulement mes hardes dans les mains ! « Je ne voudrais pas voir une attaque d'hystérie, dis-je aux élèves qui entendaient le récit de cet événement, car je craindrais d'en avoir une aussitôt... »

L'un des hommes les plus vertueux et les plus littéraires de la chirurgie moderne, Marc-Antoine Petit, a traité de la pénible impression dont il s'agit avec une plume qu'on dirait lui avoir été transmise par Fénelon lui-même. Écoutons-le : « Dans de tels établissements, la bienfaisance ne peut guère s'exercer en détails, et c'est là, sans doute, le plus grand de tous leurs vices. Les malheureux s'y touchent de trop près, la chaîne des maux y est trop continue pour qu'on puisse opposer à chacun d'eux cet ensemble de consolations minutieuses qui coûtent *si peu* à qui les donne, et qui deviennent souvent, pour celui qui les reçoit un baume plus salutaire que tous les secours de notre art. Mais, si nous ne pouvons exercer, dans tous ses détails, *cette médecine du*

(1) *Union Médicale* du 6 juin 1854.

cœur, si touchante et si douce, nous pouvons au moins nous former des habitudes qui épargneront bien des larmes. Il faut au moins rêver le bien, quand on est *réduit à l'impuissance de le faire.* » Or, c'est dans cette habitation où je *ruminai* le projet d'une Maison de retraite pour les médecins pauvres et infirmes ; projet qui ne fut élaboré et publié qu'en 1844. J'y reviendrai en temps convenable.

M. C. Régnier, qui était parmi les disciples de M. Rostan l'un des plus avancés et des plus sérieux, rendit compte de mon séjour dans ce nosocome : *Gazette des Hôpitaux,* du 10 avril de la même année. Il le fit avec des sentiments que devraient partager tous les jeunes gens qui embrassent la noble carrière médicale. Voici de quelle manière il termina :

» C'est dans de semblables maladies que le médecin doit redoubler » de courage et ne point se rebuter par les obstacles qu'il rencontre à » chaque instant. Il doit, quand les moyens que l'art leur fournit res- » tent insuffisants, ne point perdre de vue qu'il n'a pas seulement » affaire au physique et qu'il lui reste une ressource extrêmement » puissante : *l'influence morale.* Pour tirer tous les avantages possibles » d'un pareil moyen qui, habilement employé, peut conduire, peut-être » mieux que tout autre, aux résultats les plus heureux, il faut bien le » *comprendre.* Ce qui nous conduit à hasarder cette remarque qu'un » médecin ne doit pas être *un homme ordinaire;* qu'il ne doit pas seu- » lement être instruit de la source des maladies et des remèdes qui les » guérissent, mais aussi *de la science des hommes* qui lui apprend à » porter un coup d'œil sûr dans l'âme du malade confié à ses soins, et » à reconnaître — avec toute la rectitude du jugement — ce qu'il y a » de bien et de mal, de faiblesse et d'énergie, de défauts et de vertus » dans le même homme. »

Ne semble-t-il pas que cet article aurait dû intéresser le corps médical tout entier sous le double point de vue de la confraternité et de l'une des études les moins avancées ! Il semble que les opulents de la corporation — sachant que le traitement d'une semblable maladie demandait du repos d'esprit, de la distraction, de l'affectuosité — se seraient disputés à qui m'amènerait dans sa *villa* et que TOUS, ainsi que le font les hirondelles, se seraient cotisés d'intention et de fait pour me frayer une route praticable. Cela aurait-il diminué, d'une manière sensible, leur portion de bien-être ? Non, sans doute ! mais loin de se disputer cet acte naturel de commisération, ils accueillirent avec la plus parfaite indifférence l'article de la *Lancette française.* Si j'eusse été quelque sauvage arrivé de l'un des coins de la Nouvelle-Hollande, peut-être se serait-on empressé *de me voir!* C'est que ceux qui font des

livres ne se soucient guère des *modèles* qui raisonnent sur les principes de l'art, et qui sont plus ou moins capables d'argumenter contre leur point de vue : ils aiment les sujets *muets;* de cette façon, ils bâtissent leurs systèmes, comme l'abbé de Vertot bâtissait l'histoire d'un siége ! Un des grands malheurs de l'affection que je décris est de rendre égoïste et misanthrope ou de quintupler les sentiments sociaux. Dans ce dernier cas — c'est le mien — on s'étonne avec amertume de ne pas trouver chez autrui ce dévouement enflammé que l'on sent en soi-même, et qui se traduit en *actes* toutes les fois qu'il n'est pas enrayé par l'impossible. Je ne finirai pas ce morceau sans payer un tribut de reconnaissance à tout l'intérêt que me montra Mme Malenfant, surveillante du service de l'hôpital. Cette dame, veuve d'un médecin, eut pour moi mille prévenances : que Dieu les lui rende !

CHAPITRE III.

Tentatives de retour vers les idées religieuses.

> Il est bien difficile de reconstruire l'édifice mystique dont les innocents et les simples admettent, dans leurs cœurs, la figure toute tracée : l'ignorance ne s'apprend pas !...
>
> GÉRARD DE NERVAL.

> *Medicus sit christianus...*
>
> Frédéric HOFFMANN.

Dès 1836, j'avais senti que le courage sans la foi religieuse était un stoïcisme sans portée, et que, pour se soutenir contre une grande infortune, il fallait se cramponner à l'idée de Dieu, serait-ce en compagnie du quiétiste, du juif ou du quaker. Oui, je compris la nécessité d'une croyance *formulée*, car celle du déisme trouble plutôt notre esprit qu'elle ne le contente, parce qu'elle l'évapore dans l'immensité ! « Diminuer la souffrance, me disais-je, surtout la souffrance morale, est un admirable problème ; maintenant, qu'on le résolve avec un chapelet ou avec un compas, peu importe ! Gloire à la méthode par laquelle on y arrive. » Dans ce retour, ou plutôt dans cette aspiration, j'avais à émonder bien des branches sur mon arbre de science, et à sarcler de nombreuses herbes profondément enracinées ! Je ne me dissi-

mulais point l'immensité des obstacles à surmonter, car j'écrivais sous la date du 15 août : « Je sais tout le chemin que j'ai à faire pour arriver à l'orthodoxie, et il m'effraye! Fasse le ciel que je ne reste pas en route! » Dans mes fréquentes sorties avec le bon docteur Lefebvre, je m'appliquais à retirer de nos conversations, sur ce sujet, tous les fruits que pouvait engendrer l'onctueuse parole de ce confrère dévoué, religieux et charitable. J'étais à l'affût des prédicateurs en renom, m'appliquant, du mieux possible lorsque je les entendais, à ne pas voir en eux la simarre du juge ou la toque de l'avocat. Je me faisais lire des ouvrages de philosophie chrétienne; enfin, je priais dans toute la sincérité de mon cœur. Mais ces tentatives ne pouvaient être poussées bien loin; car parler, écouter, réfléchir, prier, étaient des occupations mentales auxquelles je ne pouvais me livrer que dans des proportions extrêmement restreintes : n'importe, je faisais *tout ce que je pouvais faire!...*

A Toulon, je défendis la religion contre un savant professeur de l'Ecole d'artillerie, surtout contre le commandant Marceau, et peut-être, préparai-je celui-ci au revirement qu'il éprouva par la suite. Je m'abouchai avec l'abbé Courdouan, curé de la paroisse majeure de cette ville, dont la rencontre fortuite me frappa à cause de la beauté physique de l'homme, à cause de son aspect vénérable, le tout aiguisé par la curiosité que le ruban de la Légion d'honneur ne manquait pas de produire, alors, sur un habit de prêtre (1). On se souvient qu'à mon passage à Avignon je me mis en rapport avec des ecclésiastiques distingués dont la plupart avaient été les condisciples du savant Moigno, et que, revenu à Paris, j'eus, par leur entremise, mes entrées chez le Père de Ravignan. Jusque-là je n'avais vu celui-ci que dans la chaire de Notre-Dame, tenant en haleine un auditoire des plus imposants et des mieux choisis ; j'avais mesuré sa hauteur et contemplé la puissance de son talent. Lorsqu'il fut en tête-à-tête avec moi, il me sembla si petit, si humble, mais si beau... que j'en éprouvai un sentiment indéfinissable. Pourquoi cet état, dans lequel tous les courants de l'incrédulité catholique s'enfuirent, ne devint-il pas permanent et comme l'horizon arrêté de mes convictions philosophiques? « C'est que, dit un éloquent publiciste, on ne touche pas impunément et sans précaution à la matière. L'*Hercule* intellectuel n'est pas comme l'Hercule de la chair, *il meurt de son baiser à la terre!...* Quand il l'étreint trop fort, il étouffe, dans toute cette poussière, sa vigoureuse spiritua-

(2) Trois ecclésiastiques du clergé de Toulon avaient été décorés pour leur belle conduite durant le choléra de 1835.

lité. Aveuglés par leur long tête-à-tête avec des organes et des phénomènes, la plupart des médecins ont... » Je ne veux pas achever, car M. Barbey d'Aurevilly a été trop loin peut-être?... (1).

Le célèbre prédicateur, voué tout entier aux travaux de l'apostolat, ne pouvant me consacrer que quelques instants dérobés à l'étude et à la réflexion, je le priai de m'adresser à quelqu'un des siens. Il me mit en communication avec un autre lui-même, sauf la renommée. Ce médecin d'âme fut le Père Boulanger, supérieur de la Compagnie, rue du Regard. Il fut appelé à Rome au bout de fort peu de temps, et je passai, d'après son indication, en des mains qui ne surent ni me palper ni me comprendre (2). Ce qu'il m'aurait fallu, à moi, c'est un père Denys, tel que celui qui, dans le XIVe siècle, réconforta le pauvre solitaire de la vallée de Vaucluse, un Père Gloriot, un Parabère; ou même, tout simplement, un docteur Crawford! (3) Voilà les rencontres qui auraient dû se trouver sur ma route afin de m'imprégner de ce que le mystique saint Martin appelle *l'huile des joies intérieures!* Au lieu de ces soutiens, doués d'une seconde vue et d'une charité sans réserve, je vins fatalement me heurter contre des gens qui ne me comprirent point! Alors la mouche des hallucinations raisonneuses vint s'adjoindre aux phénomènes de ma charpente malade, et je ne me trouvai guère plus avancé du côté de ce traitement, que je ne l'avais été du côté de la pharmacie!... Ah! il faut bien le reconnaître, il n'est pas donné à tous de reproduire les incendies de Saint-Ambroise!

A ceux de mes confrères qui, après avoir passé une partie de leur jeunesse avec Rabelais, Erasme, Montaigne, Charron, Larochefoucauld; qui, après s'être alimentés de la littérature du dernier siècle, ont recueilli l'enseignement médical de la manière dont on l'a professé depuis Cabanis jusqu'à Broussais, inclusivement et au delà... qui, néanmoins, sont parvenus à rattraper une foi pleine, entière, solide, comme la possèdent les *innocents et les simples*, je leur demande comment ils en sont venus à bout?... Peut-être exposerai-je plus tard les péripéties que j'eus à subir en cette matière; pour le moment, je n'y ajouterai qu'un très-court chapitre à propos d'une circonstance, émanant de ma bonne volonté à cette époque, et de laquelle il manqua résulter un assez grand scandale.

(1) Voir ses *Considérations sur les doctrines du docteur J.-P. Tessier.*

(2) L'abbé de Dreux-Brézé, aujourd'hui évêque de Moulins.

(3) Il faut lire, dans les dernières confidences de Lamartine, le portrait de cet admirable et saint Anglais.

CHAPITRE IV.

Un épisode à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

> Si la loueuse de chaise a la mine humble, le prédicateur est médiocre ; mais si elle est insolente, asseyez-vous.
>
> MERCIER, Tabl. de Paris.

Nous étions dans le carême, les conférences de l'abbé de Ravignan m'allaient si fort que je m'appliquais à y amener des auditeurs, bien, comme on sait, qu'elles n'en manquassent point. C'est que l'homme éprouve le besoin de propager ce qu'il sent, surtout quand il s'agit de questions qui intéressent son bonheur et celui des autres. En conséquence, j'aurais voulu avoir autour de moi, lorsque j'étais sous le coup de la belle parole de l'apôtre, toutes les personnes intelligentes de ma connaissance. Dans ce but, je proposai à quelques-unes d'entre-elles d'aller à Notre-Dame et de leur retenir des places. Cette offre me valut de soutenir plusieurs assauts en faveur des principes qui m'*allé-chaient*, comme en faveur de ceux qui les enseignent officiellement. Ayant trouvé auprès de l'un de mes meilleurs amis une opposition sarcastique, je profitai de quelques éclaircies pour lui adresser une de ces invocations sincères qui partent de l'âme. Le ton sur lequel je composai ce morceau, je l'ai retrouvé depuis, dans la lettre posthume de la vénérable mistress Sheppard à lord Byron. Entre la position de mon incrédule et la mienne, il y avait toute la différence qui existe entre le bien portant et le malade, entre le puissant et le faible ; car la manière dont l'homme est affecté détermine, sans qu'il s'en doute, le point d'où il perçoit les choses. Donc, nous ne pûmes nous entendre ; ce qui tendait à m'insinuer que la religion n'était faite que pour les malheureux et les pauvres !...

M. le docteur Lefebvre, le général de Montfort et trois dames instruites — dont deux possèdent une assez forte cervelle — acceptèrent mon invitation ; et, le dimanche venu, je me rendis à la métropole dès le matin. J'étais là, gardant mes chaises, lorsque l'un des loueurs se présente pour me les enlever ; je veux défendre mon droit, mais il insiste en articulant que je fais une *spéculation*... A ce mot, qui me

transporte de colère, je lève ma canne pour l'en frapper! Le misérable! c'est lui qui faisait ce trafic, attendu que, quand arrivait l'heure de la conférence, il avait toujours quelques siéges à céder moyennant dix francs. Dans ce moment, il se disait une basse messe à une chapelle voisine; la sonnette de l'élévation arrêta mon transport; sans quoi, il se serait passé une scène grave qui aurait interrompu le recueillement de M. Sauzet; car cet ancien ministre du dernier roi assistait au Saint-Sacrifice. Immédiatement j'allai faire l'aveu de ce qui venait de se passer au curé de Notre-Dame, en le priant de remédier aux abus qui l'avaient provoqué. Je fus accueilli avec une touchante bonté par ce pasteur, qui me promit de mettre ordre au manége que je lui signalais : il me fit restituer les chaises. Ce qui est à remarquer, c'est qu'après cette émotion il me fut possible d'entendre l'orateur et de le suivre durant une heure sur un sujet de la plus haute métaphysique. En effet, il ne s'agissait de rien moins que de concilier l'action providentielle avec le libre arbitre. M. de Ravignan traita cette question — que longtemps auparavant j'avais *feuilletée* dans la *Symbolique* de Mœhler — avec une véritable supériorité et une immense bonne foi. Il convint que ses explications, sur l'unité des deux natures, ne brillaient pas d'une vive clarté, mais que, si on les examinait en dehors de la doctrine de l'Église, l'obscurité n'en serait que plus manifeste ; c'est ce qu'il démontra parfaitement. Ce n'est pas ainsi que s'en tirait Calavera, ce commandeur espagnol du xve siècle, qui proposait à tout venant une joute pour la solution de ce problème si éminemment mystique.

Ma santé se ressentit des excitations pieuses de la journée. Quand vint le soir, je tombai dans un affaissement qui aurait donné de l'inquiétude à ma famille si elle n'avait eu déjà à constater chez moi un semblable degré de prostration. Sept à huit heures de sommeil rétablirent presque mon niveau ordinaire.

CHAPITRE V.

Améliorations. — Démarches pour sortir de l'impasse où je me trouvais. — Ce qui se passe à l'Hôtel des Postes. — M. Cruveilhier me remet à flot.

> ..... *Non, si malè nunc, et olim sic erit.*
>
> HORACE.

Les beaux jours arrivèrent, et avec eux la physiologie reprit quelques-uns de ses droits. Plus libre dans le fonctionnement de mes facultés, je pus me livrer, quoique avec d'immenses efforts, à de petites compositions littéraires; c'était un grand point que de pouvoir fixer mes idées et les faire écouter en les enrégimentant. Comme je n'ai pas la prétention de publier mes *Miscellanées*, je me bornerai à dire qu'elles se réduisent, pour le printemps de 1838, en une pièce de vers, deux portraits en prose, l'un de l'abbé de S***, l'autre de Mme Edell; plus, l'invocation philosophique dont j'ai parlé : en tout, une soixantaine de pages. Ce que je dois consigner, c'est que ces pages ne trahissent point leur facture difficile et torturée; c'est qu'elles démentent, — comme la plupart des choses que j'écris, — l'un des côtés les plus tristes de mon affection.

Qu'on ne pense pas qu'entre les sermons, entre l'amour platonique et la poésie je m'endormisse sur ma situation de fortune, non certes ! Ma vie se composait forcément d'intermèdes ; ne négligeant rien de tout ce qui m'était possible, j'allais d'un côté et d'autre, avec le secours des omnibus, visiter les personnes qui semblaient pouvoir m'être utiles. En arrivant à Paris, j'avais été porter mes lettres de recommandation près de Mme Chaix-d'Est-Ange, près de la comtesse de Vauguyon et chez M. Conte, directeur général des Postes, à l'effet d'obtenir le bureau que l'on sait. Ce haut fonctionnaire me reçut avec amabilité, et, me donnant de bonnes promesses, me renvoya vers le chef du personnel, M. Balbeda. A peine fus-je entré chez celui-ci que la haute température de son cabinet me força à m'en aller. « Écoutez donc, » dit-il en me poursuivant jusque dans son couloir; mais je fuyais toujours, et lui, ne comprenait rien à mon échappée. C'est qu'il était dur d'oreille; il n'avait pas entendu le motif que je lui avais exposé et que je répétai en le saluant. C'est sans doute la seule circonstance de

sa vie dans laquelle M. Balbeda se soit mis à courir après un solliciteur... N'en pouvant plus, je descendis les escaliers comme un possédé, et je vins, dans l'une des cours de l'hôtel, me radouber sous l'action du froid. Disons tout de suite que cette question de bureau de poste a été pendante, pour ma femme, du 28 septembre 1837, date de notre première demande, jusqu'au 19 mai 1855, époque à laquelle elle fut franchement résolue par la négative. Comme on le voit, l'instance a été d'environ dix-huit ans (1)!

Je répète qu'avec l'exacte appréciation que j'avais de mes forces, je ne pouvais songer à reprendre le harnais du praticien. Je m'étais donc arrêté à cette idée que la seule position que je pusse occuper était, — tranchons le mot, — celle du *médecin à gages* en m'inféodant à une famille riche ou à un seul individu : je *nageai* dans ce sens. De telles rencontres n'ont pas lieu du jour au lendemain; M. Rostan l'avait provoquée par mers et par monts avec cette activité qui ne s'est jamais démentie à mon endroit, mais ce fut en vain. Son chef de clinique, M. le docteur Lucien Boyer, — qui, depuis que nous nous étions vus à *l'Observance*, s'était généreusement mis au nombre de mes patrons, — me découvrit un malade, qui aurait été capable de remplir mon but, si.... si je n'avais pas été soumis à une progression anormale. Il s'agissait de M. le comte de H... qu'il aurait fallu suivre dans ses courses à pied pour parcourir de six à huit lieues par jour : Hélas! c'était mon antipode!

M. Cruveilhier, vers le milieu de juin, me déterra un gîte convenable dans le département de la Nièvre, auprès d'une des anciennes et des plus respectables familles de France : celle de M. le comte Louis Lepeletier d'Aunay. Dès lors j'entrai dans une période de rémission, et dans une vie qui n'était pas la mienne, sans doute, mais que j'acceptai sous la pression d'une absolue nécessité. Je dis que cette vie n'était pas la mienne, parce que les mœurs de la province me sont antipathiques. « Les esprits doux et amateurs des belles-lettres, — écrivait la marquise de Rambouillet, — ne trouvent jamais leur compte à la campagne; » surtout, ajouterai-je, quand ils n'y possèdent pas en propre un morceau de terre de dimension à planter un pêcher. Quant à moi, depuis que je suis malade, il s'en faut que j'aie pu m'y accommoder. A Paris, que de causes, hors du

(1) Si la postulante n'avait pas eu dépassé l'âge fixé par les nouveaux règlements, M. le préfet de la Manche lui aurait accordé la direction postale du Mont-Saint-Michel. Il faut convenir que dix-huit années d'attente sont bien faites pour amener cette fin de non-recevoir et placer une femme hors cadre.

logis, sont susceptibles de nous distraire d'avec nous-mêmes! que l'on sorte, soit en état d'affaires ou de flânerie, mille objets divers sollicitent l'attention : ce sont des gens et des voitures de toute qualité qui se meuvent et s'entre-croisent; ce sont des caricatures qui se décalquent sur le vitrail des boutiques; des bibliothèques, des musées, des concerts en plein vent. Ici, sont des saltimbanques qui semblent voltiger au rebours des lois de la pesanteur; là, une maison que l'on démolit, à côté, une autre que l'on élève; c'est un régiment qui passe, des marchands qui crient, des enfants qui se font des niches. Plus loin, est un officier d'ordonnance qui galope d'un air capable, un cortége funèbre qui défile... Tout à l'heure, vous étiez frôlé par une courtisane, à présent, c'est un charbonnier qui vous heurte, et, par l'effet de la secousse, vous vous entrechoquez avec une religieuse laide comme un démon ou jolie comme un ange. Chaque détour d'une rue vous présente une perspective nouvelle, vous procure l'apparition d'une femme inconnue... Tout cela peut empêcher de sentir pour un instant, les simples aiguillons de la souffrance, en jetant quelques éclaircies dans les nuages de la pensée; tandis qu'en dehors du mouvement des grandes cités, on est moralement asphysxié par le silence de l'atmosphère, on est sans cesse froissé par le contact des mêmes individualités; parce que dans les petits centres de population, de deux choses l'une : il faut être *écrasant* ou *écrasé*... la paix, n'importe le nombre des concessions que l'on fasse, ne s'obtient qu'à ce prix! Un jour, peut-être, je donnerai mon pastiche de la menue province, que j'ai étudiée dans chacune de ses couches et sous des zones diverses.

CHAPITRE VI.

Je me présente chez le comte Lepeletier d'Aunay. — J'accepte les propositions qu'il me fait. — Embarras d'argent. — Départ pour la Nièvre. Ce que j'y vois, ce que j'y apprends et manière dont on me reçoit. — Paraphrase du *væ victis*.

> Le souvenir des adversités passées fait un plaisir qu'une prospérité continuelle ne peut jamais donner, dit Cicéron, mais il faut *n'avoir plus de disgrâces à craindre*.
>
> GUY PATIN.

Muni d'une lettre du vénérable Cruveilhier, j'allai rue de Grenelle-Saint-Germain, chez le comte Louis Lepeletier d'Aunay, président de l'Institut historique. Je trouvai en lui un vieillard aimable, vif, spirituel, auquel je parus convenir. La position qu'il m'offrait était : six cents francs d'appointements, une maison avec ses dépendances, non meublée, dix cordes de bois à brûler; et, par promission, des fruits, des légumes, du lait, la nourriture de mon cheval ; car il me fallait une monture pour exercer ma clientèle rurale. Mes obligations consistaient à soigner tous les habitants du château, à quelque titre qu'ils y fussent, et une vingtaine de familles indigentes, réparties sur la terre seigneuriale. L'affaire fut conclue tout de suite ; puisque d'avance, j'étais convenu avec moi-même que j'en passerais par où l'on voudrait ; d'ailleurs je trouvais que, *pour moi*, ce lot était fort convenable. Je fus invité à me rendre à Aunay pour y prendre connaissance de la situation, avant d'y transporter mes pénates, et l'on me fit connaître qu'en attendant je serais reçu parmi les hôtes du château. Je sortis de l'hôtel de mon futur patron assiégé que j'étais par cette pensée qu'il me fallait de l'argent, non-seulement pour mon voyage, mais surtout pour faire face aux dépenses de ma prochaine installation. Je calculai que j'aurais besoin d'environ 800 francs, soit pour payer l'arriéré que nous avions chez les fournisseurs de notre vie matérielle, soit pour le transport d'un petit mobilier, pour l'achat d'un cheval, etc. A qui donc s'adresser pour avoir cette somme ? Je n'osais plus recourir à la bourse de M. Rostan ; je sondais tantôt cette porte, tantôt cette autre, et un sentiment me disait qu'elles ne s'ou-

vriraient point. Alors je me décidai à aller chez ma tante d'alliance (1), où je trouvai, par hasard, la femme de chambre qui m'apprit qu'elle était à sa campagae. Ma timidité s'aggravant, je ne pus me résigner à pousser jusqu'à Pantin. La cause en était, principalement, dans la fausse opinion que Mme Saint-Gilles s'était formée sur mon compte. Elle, aussi, était persuadée que si je n'étais pas dans l'aisance, il fallait l'attribuer aux folles idées que je me mettais en tête. Sa nièce combattait cette erreur de toutes ses forces; erreur qui n'en restait pas moins, et qui restreignait singulièrement sa générosité envers nous, car elle avait de la fortune et un excellent cœur; de plus, elle affectionnait tout particulièrement ma femme. Elle ne m'en a pas moins rendu quelques services; et si elle eût vécu dix ans de plus, la protection de son neveu, le duc de Cambacérès, sans doute, m'aurait été acquise. Pactisant avec mon embarras, je résolus de me procurer, par fractions, l'argent dont je parle. En conséquence, j'allai trouver M. le docteur Hébray, son gendre, et M. Cruveilhier; je leur demandai 100 francs à emprunter, et tous deux me les donnèrent avec un gracieux empressement. Quant au reste, je remis à m'en occuper dès mon arrivée dans la Nièvre, vu que j'ai plus de hardiesse dans ma plume que je n'en ai dans mon langage.

Je partis le jeudi 5 juillet à trois heures du soir; le lendemain je fus rendu à Nevers où je séjournai pour visiter la patrie de maître Adam, surtout, pour me reposer d'une nuit sans sommeil et faire connaissance avec les médecins les plus distingués, à la tête desquels se trouvait M. le docteur Senelle, membre correspondant de l'Académie. L'endroit de ma destination était à douze lieues de cette ville, entre Châtillon-en-Bazois et Château-Chinon : j'y arrivai vers cinq heures du matin. L'Intendant, qui avait reçu ordre de venir au-devant de moi, me conduisit au château dans l'appartement qu'on lui avait indiqué. Ne connaissant que le chef suprême, j'avais hâte de voir sa famille, composée d'un fils nouvellement marié, qu'on appelait le comte Charles; de la femme de celui-ci et de sa jeune enfant, la petite Marie; de Mlle Henriette d'Aunay et de sa gouvernante, Mlle Peters, ancienne religieuse suisse en qui n'étaient omises aucune des qualités nécessaires à son état, car elle était surnommée *la Cassolette du salon.* Venaient ensuite des amis de passage, tels que le comte de Sartaine, le marquis d'Espeuilles, un Chateaubriand, des descendants du sire de Pracontal, la comtesse de Crénolle, qu'accompagnait son aumô-

(1) Cette dame, sœur unique de l'archichancelier Cambacérès, avait épousé M. Saint-Gilles, avocat et poëte, qui devint receveur général du département de Seine-et-Oise. C'était le grand-oncle de ma femme.

nier, etc. Comme on le voit, la réunion ne laissait pas que d'être nombreuse et bien choisie. En attendant que je pusse me trouver en communication avec ces personnages de haut bord, je profitai du temps que j'avais devant moi pour faire connaissance avec quelqu'un qui m'intéressait souverainement : le curé de la paroisse. J'avais fait à M. d'Aunay diverses questions à son sujet, mais il m'avait été répondu assez vaguement : « C'est un homme d'esprit ; il est là depuis près de vingt ans ; il vient *quelquefois* au château ; il a la manie de la médecine : il vous fera concurrence. » Ma toilette faite, je sonnai un domestique et me fis conduire au presbytère. Talleyrand établissait en principe qu'il fallait se défier des premières impressions, parce qu'elles étaient presque toujours bonnes ; j'eus le tort de réprimer celles que me produisirent le régisseur et l'abbé ***, parce que j'ai pour usage de débuter sympathiquement avec ceux près desquels je dois vivre. Je n'eus pas la précaution de cacher les mystères de ma santé, ni les angoisses de ma fortune ; car je ne pouvais m'imaginer que de telles révélations, loin de ne pas militer en ma faveur, seraient de nature à me déconsidérer, surtout aux yeux d'un prêtre. Or, d'une part, la conversation fut sobre et mesurée ; de l'autre, elle fut entraînante et expansive. Lorsque, m'apprêtant à quitter mon interlocuteur, je fis comprendre que l'heure du déjeuner approchait, il me dit : « Vous êtes à la table du régisseur?... » Ces paroles me firent rougir, et il ajouta : « C'est que votre prédécesseur n'en a pas eu d'autre quand il vint ici.— Ah ! il y a eu déjà un autre médecin, répliquai-je. — Oui, oui... » J'appris dans le courant de la journée, qu'en effet, il y en avait eu un pendant environ un an, mais qu'il n'avait pu rester par divers motifs ; surtout à cause de ses dissensions avec l'Intendant et le Curé. Le confrère dont il s'agit était venu sous les auspices de M. le docteur Alphonse Sanson, neveu de Mlle Péters. Cette nouvelle me donna à penser et à craindre ; car elle me fit comprendre que j'aurais à me heurter contre des gens envieux autant que difficiles. Je démontrerai bientôt que ce n'est pas à tort que je me préoccupais de ma tranquillité future.

J'allai voir le Comte dès que je sus qu'il était entré dans son cabinet ; il m'accueillit avec ce ton gracieux qui caractérise les grands seigneurs de vieille souche ; il me demanda des renseignements sur mon voyage, sur ma santé, sur celle de ma femme ; il fut on ne peut mieux. Comme sonnait la cloche du château, il me conduisit au salon en me disant : « Vous devez avoir besoin de déjeuner... Est-ce que vous n'avez rien pris depuis votre arrivée ? » En entrant dans la pièce où tout le monde était réuni, il me présenta à ses enfants, et nous

passâmes dans la salle à manger; donc, mon couvert n'avait pas été mis à l'office, ni ailleurs, ce qui, je l'avoue, me rassura sur la manière dont je devais être traité par les maîtres du lieu. S'il en avait été autrement, lecteur, qu'aurait-il fallu que je fisse ?... A présent que vous me connaissez, et savez mes entraves, vous répondrez, sans doute : « Avaler ce nouveau calice en supplément d'amertumes. » C'est aussi ce à quoi je m'étais résigné, parce que, lorsqu'on est pauvre et malade, on est contraint de restreindre singulièrement les limites de la dignité personnelle. Oui, pour demeurer fier — je ne dis pas en présence de soi, mais en présence des autres — il faut avoir le cœur vide de tout amour, il faut, en même temps, pouvoir s'alimenter avec l'herbe qui croît sur les bords du chemin, s'abreuver au torrent qui féconde la plaine; alors il nous est permis de relever la tête et d'affronter les hommes avec le cynisme de Diogène. Ainsi l'humiliation sous toutes ses formes, cela est bien entendu, est, en général, l'apanage des honnêtes gens qui se trouvent en hostilité avec la santé et la fortune...

CHAPITRE VII.

Des diverses aristocraties. — Opinion de M. Lélut touchant la noblesse de race. — De Claude Lepeletier et de son homonyme. — Du comte Charles d'Aunay.

> Il était doux à toutes choses, à la vie, au succès, à la souffrance... Il avait cette candide ignorance de la haine qui est le propre des âmes délicates et fières...
>
> (V. Hugo parlant de Casimir Delavigne.)

Les allures du monde aristocratique ne m'étaient pas inconnues ; j'avais vu de près des personnages de haute distinction, mais ce n'était qu'en passant ; tandis qu'arrivé à Aunay, j'étais appelé à vivre presque avec eux. Dans cette condition je dus porter toute mon étude sur ce problème : me faire bien venir en ne m'écartant jamais des formes qu'accuse le respect, et en ce point tenant le langage de l'adulation afin de conserver ma dignité propre. J'arrivai à cette solution, secondé que je fus, il faut le dire, par la nature de mes hôtes.

Il s'en faut que je sois le partisan des idées féodales, l'ami du privilége ; il s'en faut que je regrette le régime que détruisit la grande Ré-

volution de 89. Cette Révolution a ruiné, de fond en comble, les deux familles dont je proviens, et chacune d'elles a fourni son contingent de têtes à la hache du bourreau ! N'importe ; ce qui est vrai et juste demeure tel en dépit des intérêts et des passions des hommes ; or, sur ce sujet, je suis aussi radical que M. Lélut. Si ce nom s'offre à ma plume comme devant représenter ici une opinion des plus générales, c'est afin de combattre, par l'un de ses côtés, le discours que notre éminent psychologue a prononcé au Corps législatif, dans la séance du 7 mai 1858, à propos de la discussion concernant les titres de noblesse. Il se trompe, M. Lélut, quand il pense « qu'en dehors du cercle étroit des vanités parisiennes, ces titres sont sans valeur et sans influence ; » c'est qu'au contraire, ils en ont une considérable : le fait que j'avance est tout simplement une loi de l'humanité, ainsi que l'a démontré M. Henri Cavel, dans un mémoire adressé, en 1848, à l'Académie des sciences morales et politiques. Ce fait, je m'en suis pénétré par une minutieuse observation dans les diverses contrées que j'ai parcourues ou habitées. Comme M. Lélut, je ne reconnais qu'une aristocratie qui doive être légitimée, c'est celle qui s'acquiert personnellement par la science, le courage et les services rendus. Cependant, à cette démarcation qui, à la dernière rigueur, pourrait être aujourd'hui la seule *officielle*, j'ajoute *officiellement*, — et sous certaines *conditions* — CELLE DU SANG ; parce qu'en réalité, elle subjugue tout le monde ! Mon Dieu ! sans sortir de la famille médicale, combien ne voyons-nous pas de confrères qui doivent, les uns en totalité, les autres en majeure partie, l'éminence de leur position à celle qu'avait conquise leur père... Si c'est là un abus, il est de l'essence des choses ; ceux qui l'attaquent le plus haut ont souscrit, pour sûr, en faveur des enfants du général Foy ; et aujourd'hui, je n'en doute pas, ils seraient flattés de recevoir chez eux la mère de Cuvier ou la fille de Geoffroy-Saint-Hilaire ; je n'ose ajouter : *et la Lisette de Béranger...*

Il est une opposition sociale bien autrement révoltante, que, jamais non plus, on ne pourra abolir, qui est l'aînée de toutes les autres, c'est celle que produit l'argent. Cette aristocratie, la plus mesquine et la plus insolente de toutes, loin de dilater les cœurs, comme le fait généralement celle des Montmorency et des Noailles, les déprime, les racornit en les pénétrant d'un vil égoïsme. Si quelqu'un expérimente journellement cette vérité, soit aux champs, soit à la ville, c'est à coup sûr le médecin. On parle d'armoiries, de priviléges, de morgue ; tout cela se trouve dans la caste des Pillardoc, « car on a beau faire des traités de morale, dit Mercier, une crapaudine de 15 francs au doigt ou un brillant de 500 louis, mettront toujours une grande différence parmi

les hommes... » Il est une aristocratie spéciale, essentiellement viagère, qui ne se trouve pas toujours dans les classes écussonnées : c'est celle qui consiste dans la tradition des habitudes vertueuses de la famille, dans la fidélité aux plus légères nuances de l'honneur, dans la polissure commencée, dès le berceau, sur nos angles les plus rugueux; qui, enfin, communique de l'atticisme, tant à notre esprit qu'à nos manières. Cette noblesse-là est la mienne, et je la revendique avec orgueil. Pour en revenir à celle dont la généalogie est inscrite au *Livre d'Or*, je la respecte volontiers, je soutiens qu'il est sage de ne point porter atteinte à ses titres, de lui laisser les attributs de son ornementation, mais je désire qu'elle continue à rester, devant la loi pénale, au niveau de tous les citoyens, sans qu'elle puisse se hausser de l'épaisseur d'un fil; ainsi encerclée, elle n'est point à craindre pour les libertés publiques.

Ma profession de foi étant faite à l'égard des classes qui naissent ou arrivent sur un plan supérieur, je me sentirai plus à l'aise pour parler des différentes individualités avec lesquelles j'eus affaire.

Je n'ai donné que quelques traits de plume sur le vieux Comte, mais je vais présenter les traits saillants de son fils, parce que les rapports que j'eus avec celui-ci furent plus soutenus et plus intimes. M. Charles d'Aunay est mort depuis près de vingt-deux ans; son père n'existe plus, sa femme s'est remariée; je n'ai aucune communication avec les membres de sa famille, je puis donc honorer sa mémoire à mon aise, sans être taxé de lèse-franchise. Eh bien, je le donne pour une nature des mieux épurées : il avait l'âme magnanime, l'esprit droit, le cœur bon et juste; son caractère était sérieux, franc, ennemi des mots à deux faces et des discours à double entente. Les facultés morales s'équilibraient en lui, non moins que celles de l'intelligence, selon les conditions d'une physiologie parfaite. Il était aimable dans toute la force de l'expression, car il ne l'était jamais aux dépens de personne. Ses égaux l'estimaient et ne le jalousaient point, ses inférieurs le vénéraient; il possédait l'amour de tous. Il avait une vigoureuse répulsion pour la flatterie, *adulationem oderat*, selon l'expression de Tacite; c'est qu'il la considérait comme une lâcheté, et qu'il tenait pour sot celui qui s'y laissait prendre. Sur les échelons de la société, je n'en excepte aucun, les sots de cette espèce s'y trouvent dans la proportion de cent contre un! Mentir au jugement et à la conscience dans un but intéressé, est la coutume du monde. Depuis le plus infime des valets et le plus pauvre des mendiants, la louange calculée sort du plus grand nombre des bouches. « Le Tasse flatte ceux qu'il aime, Marino adule ceux qui peuvent lui donner; l'un a quelques tristes amis et mène une vie in-

inquiète; l'autre se fait suivre d'un bataillon de courtisans de sa vogue, rançonne la France et l'Italie et fait construire un palais à Naples. L'un est le type de l'homme de génie, l'autre n'est qu'un homme d'affaires, spéculant en poésie. Sous des ombres et des nuances diverses, voilà le rôle que jouèrent Stace, chez les Romains, Gongora chez les Espagnols modernes, Lilly en Angleterre, Gottsched en Allemagne (1). » Or, il faut tenir en grande estime ceux qui dédaignent de poursuivre leur avancement par cette voie, et ceux qui en méprisent les vapeurs enivrantes lorsqu'on les leur jette à la tête! Celui dont je viens de tracer le portrait et auquel j'applique les lignes que j'ai prises pour épigraphe, n'était pas moins distingué sous le rapport morphologique : son visage, son port, la grâce sévère et mesurée de ses gestes, tout décelait en lui une individualité aristocratique du premier rang. Tel est l'homme qui, me couvrant de son bouclier, me soutint durant trois ans, contre d'habiles et sourdes intrigues, qui fit tous ses efforts pour me maintenir sur le degré de considération qui m'était dû, pour améliorer ma position matérielle, et qui, pour tout dire, m'affectionna jusqu'à sa dernière heure! Ah! si la mort ne l'eût pas surpris dans ses projets, que d'injustices auraient été réparées, que de biens spirituels, que de créations monumentales auraient été réalisés! Mais la Providence dessécha la main du comte Charles au moment où elle allait s'ouvrir sur la belle terre d'Aunay pour y exercer une action restauratrice!

CHAPITRE VIII.

Coup d'œil sur le département de la Nièvre. — Tentatives financières. — Mon début clinique. — Ce qui en retourne.

Mes souvenirs se font écho...
CHATEAUBRIAND.

L'endroit où je venais de jeter l'ancre était mon quatrième *mouillage*. Devais-je acquérir là un peu de santé, un peu de cette quiétude que recherche le sage, *otium cum dignitate*... c'est ce qu'apprendront les événements de la période dont je fais l'histoire.

Le Nivernais est l'une des plus belles contrées de la France centrale : climat généralement sain, sol accentué par un mélange de plaines, de

(1) Philarète-Chasles, *Revue des deux mondes*; 1842.

forêts et de montagnes, creusé par plusieurs lacs, sillonné par beaucoup de rivières. Il contient d'inépuisables mines de fer et de houille, des carrières de marbre, de granit, de pierres meulières ; il a des eaux thermales d'une incontestable valeur; il offre des terres précieuses pour la fabrication du verre et de la poterie, il produit des pâturages dont la qualité le dispute à l'abondance, et qui servent à l'élevage de nombreux bestiaux, qui concourent à l'alimentation de la capitale. Ce pays est donc, en réalité, l'un des plus prospères, à cause de ses possessions naturelles, de son commerce et de son industrie métallurgique. On sait que c'est là où fonctionnent les établissements grandioses de Pont-Saint-Ours, d'Imphy et de Fourchambault. La plupart de ses villes sont fort anciennes; on y observe des monuments gaulois et romains, du moyen âge, et quelques-uns de la renaissance, preuve irrécusable de l'esprit qui anima successivement ses populations. La pierre qui a été arrangée sous la triple volonté de l'architecte, du maçon et du sculpteur, ne devient-elle pas une œuvre *parlante*, qui raconte sans cesse les chroniques du siècle où elle a été taillée? Dès mon enfance, j'ai aimé les vieux édifices et les vieilles ruines; je n'ai pas attendu que Victor Hugo publiât sa *Notre-Dame de Paris* pour chercher à en épeler les caractères, car j'ai considéré de bonne heure ces livres gigantesques comme les mausolées de la génération qui les avait vu construire. C'est ce reste d'amour qui me porte à signaler ici les principaux chefs-d'œuvre que l'art a élevés dans le quartier dont je m'occupe. La cathédrale Saint-Cyr (1), le château et l'arc de triomphe de Nevers, l'église de Moulins-en-Gilbert, celle de Clamecy, de Notre-Dame de Gale, la Chartreuse de Belary, etc., etc., méritent l'attention des gens instruits. Nevers, Decize et la Charité possèdent des ponts plus ou moins modernes qui sont assez remarquables. Le pays, qui est parsemé de monuments illustres, ne peut pas ne pas avoir produit des intelligences supérieures ; aussi ce département a-t-il donné le jour à un Saint-Jérôme, à Guy Coquille, Théodore de Bèze, Adam Billaut, J. Rouvet, Chaumette, Bussy-Rabutin, Marchangy, Roger de Piles, artiste et littérateur, aux Dupin et à Delangle, au savant évêque de Quimper, l'abbé Sergent, et à d'autres illustrations sans doute, mais qui échappent à ma plume. Je ne parle pas des familles souveraines de Courtenay, de Luxembourg, de Gonzague, de Mancini et de Clèves, où se laissent voir des princes éminents et des duchesses charmantes...

(1) Les curieuses tapisseries de haute lisse qui entourent encore le chœur furent faites par la comtesse Marie d'Albret, qui, ayant eu fort à se plaindre du chapitre, s'en vengea, à l'exemple de Dante et de l'Arétin, en donnant aux bourreaux de Saint-Cyr les figures des chanoines de ce temps.

Telle était la circonscription préfectorale où se trouvait enclavée la terre d'Aunay dont le revenu égalait, il y a environ cinquante ans, celui du royaume de Monaco. Les morcellements qu'avait subis cette terre la réduisaient, de mon temps, à environ cent vingt-cinq mille livres de rente; joli lot d'indépendance bien propre à satisfaire les habitudes généreuses de ceux à qui il était échu. Moi, à qui le sort en avait donné un tout contraire, j'eus à me préoccuper, dès le lendemain de mon arrivée, de découvrir des ressources capables de faire face aux diverses dépenses qui s'étaient additionnées dans mon esprit à la suite de ma première entrevue avec le comte Louis. Je décrivis, comme un damné de Dante, le cercle de mes relations, surtout celui de ma parenté, pour savoir à qui je pourrais m'adresser. Finalement, je m'arrêtai sur l'ancien évêque de Verdun, beau-frère de la sœur de Mme Roberty. Pendant les longues années que cet ecclésiastique avait passées à Paris comme curé de Saint-Thomas-d'Aquin, il s'était rendu possesseur d'une belle fortune. Il savait *qui j'étais;* je l'avais vu bien des fois, et il n'y avait pas six semaines que nous nous étions rencontrés à Paris, où il s'était rendu pour traiter avec le roi de sa nomination à une place de chanoine du chapitre de Saint-Denis. Bien qu'il posât pour condition qu'il ne résiderait pas, il n'en obtint pas moins ce titre qui augmentait ses revenus propres de huit mille livres. Tout m'autorisait à frapper à sa porte; je lui écrivis à Avignon, mais... il ne me répondit point!

A peine eus-je terminé mon courrier que l'on vint me chercher pour voir des malades du village, pauvres traînards qui comptaient sur le médecin annoncé pour être guéris de leurs vieux maux. O comédie humaine!... J'allai porter de pieux mensonges à ces désenrayés de la physiologie, et l'espérance que j'introduisis dans leur âme leur fit du bien! Au reste, l'état sanitaire de la localité était très-bon en ce moment. Je passai la majeure partie de la journée en causeries avec les hôtes du château, ce qui finit par me fatiguer horriblement. A l'issue du dîner, le comte me proposa une promenade dans les environs pour aller voir un de ses paysans, retenu chez lui par une énorme tumeur du ventre. Je demandai si la distance était longue, vu que j'étais un très-mauvais marcheur : « Non, non, c'est à vingt minutes d'ici, dit-il, nous y sommes en deux pas..... » Quelle hyperbole!.... C'est que M. d'Aunay, malgré ses soixante-dix ans, pouvait faire six lieues à pied avant son déjeuner sans que cette progression le mît *à quia;* car, quand il lui arrivait de ces tours de force, il disait gaiement, mais un peu présomptueusement, qu'il se trouvait prêt à recommencer. Nous partîmes, et ce n'est qu'au bout de trois quarts d'heure que nous

arrivâmes chez le malade, ancien fébricitant dont la rate avait pris des proportions qui, sans doute, auraient étonné M. Piorry; pour ma part je n'en avais jamais vu de semblables. Avant d'arriver à la maisonnette, j'avais déjà éprouvé les avant-coureurs de la dyscinésie; dans le retour, ce phénomène s'accrut tellement que je fus obligé de dire au Comte que j'avais un *ongle rentré dans la chair* qui ne me permettait plus d'avancer. Je ne voulais pas, je ne pouvais pas avouer la cause véritable, parce qu'elle n'aurait point été comprise, et qu'en outre j'avais déjà parlé avec trop de confiance des mystères de ma santé dans ma visite au curé. Je me vois encore, à la tombée de la nuit, étendu sur un tas de fagots déchargés sur le bord du chemin, haletant, la tête en feu et les pieds glacés. Un domestique vint me chercher avec un tilbury et me conduisit dans ma chambre. Je me couchai; le syrigme devint des plus intenses, et un désagrément, que je n'avais pas ressenti depuis mon départ, c'est-à-dire depuis que j'étais à même de me trouver seul dans mon appartement, m'assiégea jusqu'au sommeil; je veux parler de la frayeur physique. A partir de ce moment, ma faculté d'attention se resserra; en d'autres termes, j'eus toutes les peines du monde à pouvoir écrire à ma femme de deux en deux jours; et ce qu'il m'est impossible d'oublier — parce que j'en ai le témoignage sous les yeux — c'est que le 19 juillet je fus dans l'obligation expresse de dicter ma lettre à Mlle Péters, afin de ne pas laisser ma pauvre Fanny dans une trop vive inquiétude. Phénomène étrange et cependant bien vrai : je pouvais transmettre mes pensées à un autre pour qu'il les recueillît, et ces mêmes pensées, je ne pouvais les exprimer à moi seul; c'est ce qui m'arrive encore aujourd'hui, mais très-rarement.

J'avais bien besoin de me plaindre de cette recrudescence, car je ressemblais à l'homme que l'on étouffe et qui laisse percer des cris aussitôt qu'un peu d'air pénètre dans son gosier. Les cris que j'envoyais à Mme Edell étaient ceux-ci :

« J'ai quitté la plume avec rage et je la reprends avec indignation!... Quelle triste chose, ô ma chère Julie, que l'incapacité s'appliquant aux plus vulgaires fonctions de l'esprit! Sentir et ne pouvoir rendre ses sensations au fort de la douleur qu'elles nous causent; aimer, et ne pas être libre de s'entretenir avec ceux que notre âme affectionne... Malédiction de Dieu!... quel crime donc ai-je commis pour subir un châtiment si atroce! c'est lorsque je suis éloigné des miens, lorsque... je n'achève point, je ne puis achever!

» Si demain je suis *homme* seulement dix minutes, je reprendrai cette page.

» 23 juillet. — Excusez, chère amie, excusez cette boutade d'avant-

hier en songeant que la patience et la résignation ne vont pas toujours à notre taille. Comprenez qu'il est certaines gorgées du calice que nous ne pouvons avaler sans contourner les lèvres! Pardonnez et ayez pitié. »

CHAPITRE IX.

Je crains de ne pouvoir suffire aux exigences de ma position. — Grande propension des malades pour les médicaments. — Problème d'argent résolu. — Arrivée de ma femme. — De notre habitation et de son emménagement. — Réunion de la famille. — Nouveaux sujets de trouble. — De mon frère le peintre.

Bientôt je tombai dans les brasiers
d'un supplice imprévu.
BALZAC.

Je marquais dans la lettre dictée à Mlle Péters : « J'ai un million d'abeilles dans la tête; je ne puis, ma pauvre enfant, lire deux pages de suite, moi qui ai à ma disposition les quatre mille volumes dont se compose la bibliothèque du château... D'un autre côté, je vois que j'aurai plus de besogne matérielle que je n'en pourrai faire; on vient déjà me chercher d'assez loin, et j'ai la douleur de prévoir que, malgré mon zèle, il me sera impossible de répondre à tout. Je n'ai qu'à me louer des habitants; ils sont de mœurs soumises et polies, mais leur intelligence est un peu épaisse. Ils aiment la *denrée*, c'est-à-dire les médicaments en grande quantité et sous un volume considérable. »

Il avait été question, lors de notre première rencontre avec M. d'Aunay, de la nécessité où je serais d'avoir une pharmacie; l'intérêt des malades l'exigeait non moins que le mien propre. Durant mes études médicales j'avais manipulé, comme amateur, dans l'officine de M. Sallé (1), avantage que ne rencontrent pas tous les élèves en médecine. Je fis demander à Ménier les matières premières, ce qui me fournit l'occasion de couper court à mon embarras d'argent; voici ma

(1) Interrompu dans ses études par la conscription, M. Sallé, qui était fils d'un pharmacien de Brest, résolut de se libérer du service militaire en remportant le grand prix de l'Institut. On l'avait incorporé dans un régiment d'artillerie; quand arriva le moment du concours, il demanda une permission, vint à Paris et fut couronné. Il eut ensuite le même bonheur pour l'internat en médecine; il se fit recevoir docteur, puis pharmacien, et s'établit rue Saint-Jacques, 41, à Paris, où il fit, à partir de 1817.

combinaison : Voyant que l'évêque faisait sourde oreille à ma supplique, j'exposai au Comte qu'il m'était difficile de faire des avances à ce sujet, vu ce qu'allaient me coûter le voyage de ma famille et le transport de mes meubles; qu'en conséquence, je le priais de vouloir bien me prêter six cents francs, ce qu'il m'accorda immédiatement. Taxera-t-on ceci d'indélicatesse? Je fis parvenir la somme empruntée à ma femme, et je pris des arrangements avec mon droguiste par l'intermédiaire de M. le professeur Chevallier. Quand on eut enlevé 113 francs d'emballage, 260 francs pour le voiturier, environ 150 francs d'à-compte à nos fournisseurs, il n'en resta plus assez pour que ma maison pût quitter la rue du Parc-Royal; alors il fut décidé que, pour le moment, ma femme s'embarquerait seule. Elle m'arriva le 14 août, épuisée de fatigue; car, outre les courses multipliées qu'elle avait dû faire pour l'appareillement du mobilier et pour ses visites de départ, elle avait été pressée par son entrepreneur de tapisserie pour la terminaison d'un travail destiné, je crois, à la cathédrale de Meaux. Cette adjonction, ardemment désirée, me fit du bien. Nous nous installâmes dans le pavillon qui nous était destiné, auquel étaient jointes toutes les dépendances nécessaires à la vie de campagne : jardin, écurie, hangar, le tout limité d'un côté par le village et par le parc; de l'autre, par des prairies, plus loin par des bois.

L'avenir semblait s'adoucir pour nous et tourner à la stabilité, tandis que le présent se trouvait rempli par les soins et les combinaisons que demandait l'emménagement d'un logis assez vaste pour recevoir, avec convenance, de six à sept personnes. Il était très-important que notre extérieur n'annonçât pas la gêne et qu'on ne pût dire ce que j'entendais murmurer à l'égard de mon prédécesseur, dont on avait eu bon marché à cause même de sa position de fortune. C'est d'après ces données que j'engageai ma femme à faire tout ce qu'elle pourrait afin de se procurer ce qui nous manquait de plus important. Ma famille s'industria pour atteindre ce but; ce qui nous manquait fut acheté, le reste radoubé. Mon frère se dessaisit de sa pendule, de sa glace, de quelques bronzes et tableaux de son atelier; ma sœur alla jusqu'à retourner un parapluie pour le raccommoder et éviter d'en acheter un neuf. Trois couverts d'argent, de vingt-cinq francs

d'excellents cours de chimie, de matière médicale et de pharmacologie, cours qu'il publia, chacun en un volume. Son esprit droit, lucide, sa parole élégante et facile, l'étendue de son instruction, faisaient de lui un éminent professeur qui, malheureusement, ne dépassa pas les limites de l'enseignement particulier. M. Sallé a été l'un des guides de ma jeunesse : je suis heureux de pouvoir lui témoigner ici toute ma gratitude.

pièce, furent ajoutés à ceux en plaqué qui servaient à notre usage, et qui étaient sur le point de perdre leur masque. De mon côté, j'acquérais les objets commandés par la vie de campagne; tels qu'instruments d'horticulture, ustensiles de basse-cour, de cuisine; enfin, nous fûmes si bien garnis et *arrimés* que le comte Louis, étant venu seul à Aunay, à propos des élections (1), nous pûmes le recevoir très-convenablement à dîner avec MM. de Villecourt, deux frères, dont l'un avait servi dans les gardes-du-corps, dont l'autre était curé du canton.

Une emplette urgente, entre toutes, était celle d'une monture, car je ne pouvais avoir recours aux chevaux de race du château, bêtes jeunes et fringantes qui m'auraient renversé avant que j'eusse pu franchir la cour d'honneur! Pour donner une juste idée de celle que j'achetai, je dirai qu'elle me coûta quatre-vingt-cinq francs!... Anatomie vivante qui, pareille au bucéphale du docteur John Foy, « traînait piteusement les quatre pieds et portait la tête plus basse que la queue. » J'ai son portrait frappant dans le dessin que Paul Potter a donné, en 1652, des malheureux chevaux qui attendent la mort sur le champ de l'équarrissage; champ sur lequel se sont commis, jusqu'à ce jour, d'épouvantables abus. Certes, je me trouvais bien loin des conditions qu'a savamment exposées, à ce sujet, notre très-cher confrère Munaret. Celui-ci nous a appris que la première bringue qu'il acheta, il la paya cent écus, et qu'il ne put la revendre que pour le prix de la peau. Plus favorisé que lui, je bénéficiai sur la mienne de vingt francs après qu'elle m'eut servi durant tout le temps que je passai à Aunay. Elle était *cheval* et non jument; ce pauvre cheval, donc, je ne tardai pas à l'engraisser, à le rajeunir, à le civiliser; j'ajouterai que j'allai presque jusqu'à le rendre fier! Il s'appelait *Rouski;* le harnais que je lui mis sur le corps sembla le rehausser à ses propres yeux. Somme toute, je fis, à son endroit, une très-bonne acquisition. Je n'eus pas moins de chance dans le choix d'une servante. Qu'on ne se scandalise pas de ce rapprochement; il est dû à la pente de ma narration.

Au printemps, nous pûmes tous nous rejoindre; car, ayant obtenu de M. le comte d'Aunay qu'il se ferait peindre par mon frère, celui-ci accompagna nos bien-aimés hôtes. Cette réunion se fit le 29 mars, l'un des jours les plus fastes de ma vie. Je chantai, dans une pièce de vers, chacun des membres de la famille et jusqu'au fidèle chien Rhalbi. Il ne nous manquait que notre soldat philologue qui, alors, se battait en Afrique, côte à côte avec les Gastu et les Pélissier. La joie que je ressentais de donner à mes proches du repos et du pain, était celle qu'a-

(1) Le comte et toute sa maison habitaient Paris durant l'hiver.

vaient goûtée Pott, Antoine Dubois, Amussat et autres hommes d'élite avec lesquels, au moins, j'ai cette ressemblance. Cette joie m'était d'autant plus douce que ma femme la partageait, car en ce sujet, comme en tous autres, il était impossible de rencontrer une plus parfaite unité.

Nous jouissions de cette tranquillité et des espérances qui s'y rattachaient, lorsque survinrent de nouvelles circonstances de trouble. Ce furent d'abord les avant-coureurs de la persécution qui s'ourdissait, non contre l'homme, mais contre le médecin récemment introduit dans la contrée ; puis, un cas d'hydrophobie qui se déclara chez l'un des vachers du château; ce qui produisit dans mon esprit ce trouble épouvantable qu'Alphonse Karr a signalé pour son propre compte, en écrivant le 15 avril 1855 : « Je ne vous ferai pas une description de la rage, je défie l'homme le plus brave d'y penser une minute sans se sentir froid dans les os. » Nous apprîmes en même temps que l'unique sœur de ma mère se trouvait être spoliée, la loi à la main, pour un emprunt contracté depuis longues années, à l'effet d'obliger mon père, et qu'elle gémissait moins par l'action de la misère où la plongeait cet événement que par l'idée de n'avoir pu nous conserver son patrimoine. Enfin, par une triste affinité, la sœur Rosalie réclamait de nouveau, toujours dans des formes on ne peut plus délicates, les trois cents francs qu'elle m'avait avancés. On va voir tout à l'heure de quelle façon je m'y pris pour m'acquitter.

Lorsque je revins d'Avignon, je trouvai mon frère Isidore, très-découragé de se voir arrêté dans sa carrière de peintre, carrière pour laquelle il était réellement né. Se défiant de ses forces, il n'avait point encore tenté de paraître à l'exposition du Louvre; je le remontai, je le mis en mesure de faire le portrait de l'orientaliste Marcel pour être présenté au concours; la réussite eut lieu, et le pauvre *rapin* rattrapa l'espoir de marquer un jour parmi les véritables artistes. Je le pressai immédiatement de travailler pour le salon de l'année suivante; mais il faut du numéraire pour remplir une toile d'une certaine étendue : ce sont des modèles, des couleurs, des accessoires à louer, un cadre à acheter; et, dans la position où nous étions tous, l'entreprise était embarrassante, pour ne pas dire téméraire. Elle eut lieu pourtant; ma sœur se défit de la montre d'or que lui avait donnée une vieille amie de ma mère; ma femme engagea le dernier diamant qui lui restait, et qu'un sentiment pieux l'avait retenue de vendre. De bric ou de broc, et par du crédit, que voulut bien accorder Alphonse Giroux, le tableau se fit, il avait pour sujet : *Saint Jérôme au désert*. Par malheur, il ne put être achevé qu'après le délai fixé par la direction du Musée; car mon frère, malgré son excellente santé, était tombé malade; si bien

qu'après le dernier coup de brosse il fut contraint de se mettre au lit... Son nom n'en parut pas moins au livret à cause d'un beau portrait qu'il avait fait du vicaire des *Quinze-Vingts*. L'œuvre qui avait exigé tant de sollicitudes, n'ayant pas eu les honneurs de l'exposition, devait rester sans fruits. Partant du principe de solidarité qui nous unissait tous, il fut arrêté que je la proposerais à ma créancière pour la somme dont je lui étais redevable. L'affaire fut immédiatement conclue par l'intermédiaire de M. l'abbé Depéry, aujourd'hui évêque de Gap. Ainsi, le pinceau de mon frère m'acquitta, durant le cours de l'année 1839, de neuf cents francs, car le portrait en pied qu'il avait peint pour le comte d'Aunay avait déjà éteint l'avance de deux cents écus que celui-ci m'avait faite (1).

Je ne saurais mieux trouver, pour représenter le premier plan de ma situation nivernaise, que de donner la lettre que j'adressai à M. Rostan, sous la date du 25 avril.

CHAPITRE X.

Lettre à M. le professeur Rostan.

Aunay, 25 avril 1839.

» Cher maître et ami,

» Dans une de vos lettres vous me demandiez des détails sur mon établissement à Aunay : deux motifs m'avaient empêché de le faire. D'abord, j'hésitais à vous mettre dans la nécessité de lire une longue dissertation sur ce sujet; puis, je sentais que l'expérience de ma position était trop courte pour me faire apprécier au juste toute la valeur de ses avantages et de ses inconvénients. Aujourd'hui je suis assez avancé dans ma nouvelle route pour dire à votre amitié quelles sont les fleurs et les épines que j'y rencontre.

» J'ai été, Monsieur, et suis toujours satisfait de la confiance, des égards, de la considération qu'a pour moi la famille d'Aunay. Mais le château est peuplé de mercenaires, — *maxima quoque domus servis est plena superbis!* — qui, ne voyant dans l'argent que je perçois

(1) Ce portrait fut exposé au Salon de 1840, sous le numéro 499.

qu'un *gage* semblable au leur, avec cette différence qu'ils le trouvent peut-être un peu plus fort, ne me supportent qu'avec peine. Au dehors, se trouve une bourgeoisie-fermière qui, à l'imitation du serpent, siffle et rampe tout à la fois contre l'antique sommité qui la domine. Vous comprenez que ces gens-là, sauf quelques-uns, sont contre moi; vous comprenez aussi que je suis forcé de les ménager comme du verre, et de cacher le sentiment qu'ils m'inspirent. Cette dissimulation, que je décore du nom de *prudence*, me coûte beaucoup; je finirai par m'y habituer...

» C'est assez, Monsieur, vous avoir entretenu du juste milieu de notre échelle sociale, il me reste à vous parler des paysans qui en constituent l'extrémité inférieure. Cette classe est excellente : pourquoi? Parce qu'elle n'a que le dégré de civilisation relatif à ses besoins; elle a peu d'idées, car de fausses théories n'ont pas encore poussé sur elle le vent de l'ambition, et elle a foi dans Celui qui dit : *Bienheureux sont les pauvres!* Ces hommes sont droits, honnêtes, reconnaissants; c'est d'eux que je retire le supplément de revenu sans lequel je ne pourrais suffire aux nécessités de ma maison. Cependant le chiffre de mon casuel est bien faible; en voici la raison.

» M. le comte d'Aunay, au lieu de choisir un médecin dans le pays, en a fait venir un de Paris : sans doute il en avait le droit; mais on lui en veut de l'avoir exercé, et c'est sur moi que retombe la vindicte. Mes confrères (vis-à-vis desquels pourtant je me conduis avec délicatesse et loyauté) me font généralement la guerre. Les uns, me la déclarent ouvertement; les autres ont une stratégie si fine, si adroite qu'il est souvent impossible de parer les coups qui en résultent. Ceux-ci passent à mes côtés sans rendre le salut que je leur adresse; ceux-là me touchent la main avec de fausses protestations d'amitié. Il résulte de cette malveillance, que si je perds un malade, sur vingt menés à bonne fin, je ne manque pas d'être accusé d'avoir *tué le mort*... Les dix-neuf personnes guéries ont beau attester que, sans mes soins, elles auraient succombé, leur voix est étouffée par d'autres voix qui leur crient : *Votre affection n'était rien!... Vous avez eu peur!...*

» O misère et pitié! mon cœur est affligé d'une telle conduite; il me semble que si, manquant entièrement de pain, je devais ne me nourrir qu'à ce prix, je renoncerais à vivre. Eh bien, ceux dont je parle sont plus ou moins riches, et les quelques cents francs que ma présence leur ôte ne sont rien pour leur bourse. Comprenez-vous cela, vous...? N'êtes-vous pas honteux de penser que ceux dont il s'agit sont entrés dans le sanctuaire des sciences, et qu'ils professent la plus digne, comme la plus élevée de toutes les professions! Ah! je

vous demande, comme étant placé à la tête de l'enseignement, de consacrer vos réflexions à cet important sujet. Ne croyez pas, vénérable Rostan, que cette abnégation de la dignité hippocratique soit un phénomène de localité... on la rencontre partout; mais la province en est plus infectée que la capitale. Comment cela ne serait-il pas dans un siècle qui a rejeté toute idée spéculative, qui ne veut croire qu'à la croûte des choses et qui préfère exclusivement les travaux pondérables aux abstractions de la morale? Une découverte en mécanique ou en chimie est prônée avec solennité, la reproduction d'un précepte d'honneur est repoussée avec indifférence !... A Dieu ne plaise que je refuse à mon époque la part de louanges qu'elle mérite! j'aime le progrès avec passion, seulement je suis triste en le voyant marcher d'un pas si rapide à l'oubli de toutes les lois du cœur. Si cet entrainement est la conséquence d'une nécessité mystérieuse, je voudrais, au moins, que le corps médical restât le dernier à y céder, afin que la postérité, qui aura le bonheur de rétablir un jour l'équilibre entre l'intérêt et le devoir, pût présenter les médecins comme ayant été ce qu'il y avait de meilleur parmi la génération du XIXe siècle. Dans tous les cas, je connais des noms capables de surgir au milieu de l'espèce de cataclysme qui se prépare, ou plutôt qui a déjà commencé. Les Landré-Bauvais, les Cruveilhier, les Lefebvre et quelques autres apparaîtront environnés d'une double gloire : celle de la science et celle bien plus respectable que projette le mérite d'une conscience pure. Je ne parle pas de vous, ami, vous savez quel rang vous est donné par ma reconnaissance et par le souvenir de vos vertus pratiques. Votre talent a suffisamment fait pour la pathologie et la clinique. Il a créé, plus qu'aucun autre, des élèves matériellement habiles... Je le prie donc, à cette heure, de diriger ses forces sur l'instruction morale si indispensable à l'exercice de notre art, de cet art que le père de la médecine regardait comme un véritable sacerdoce; et qui, dans notre temps, n'est qu'une voie d'avancement pour les uns, une occupation pour quelques autres, et, pour tous, un moyen de gagner de l'argent, quelquefois même de le voler !...

» Les médecins contemporains de Louis XIV, leurs descendants, jusqu'à la Révolution de 93, eurent des sentiments plus justes et plus élevés. Combien ne pourrais-je pas en citer qui joignirent les qualités scientifiques aux qualités de la conscience : la liste en est longue; elle semble finir avec l'éloquent et vertueux Marc-Antoine Petit, pour recommencer clair et espacé dans la personne de quelques hommes généreux comme vous.

» Rome fut un jour épouvantée par ce cri : *Les dieux s'en vont !..*

Maître, je vous en supplie encore une fois, criez à vos disciples : *Les vertus médicales s'éloignent de nous !...* et vous verrez de jeunes cœurs rétablissant peu à peu, sur l'autel de l'École, ces divinités tombées dans l'oubli. Le digne professeur d'anatomie pathologique vous a devancé dans cette tâche d'obligation ; tâche difficile, il est vrai, mais qui n'est point au-dessus de vos forces et qui est au niveau de vos principes.

» Je poursuis, Monsieur, les questions qui me sont personnelles. Il y a ici, comme dans toutes les campagnes, des rebouteurs qui font la chirurgie à la manière des bouchers, des gens qui *charment* les brûlures, des médicastres ambulants qui exercent dans les foires, des épiciers qui donnent des conseils et vendent des remèdes. Celui d'Aunay tient du sulfate de quinine, toutes sortes de pommades pour les dartres, la gale, etc. Viennent ensuite les personnes purement charitables qui s'en mêlent. L'une d'elles a donné, il y a deux mois, un sel de cuivre à une pauvre fille qui avait mal aux dents : ce mal de dents était *le scorbut*. La malade, comme vous le pensez, m'est revenue dans un état pitoyable. Tous ces droguistes me nuisent en même temps qu'ils compromettent la santé, quelquefois l'existence des gens qui ont la stupidité de s'adresser à eux. Quand donc viendra-t-elle la loi si urgente, et depuis si longtemps demandée, pour régulariser, protéger l'exercice de la médecine ? Cette négligence de la part du Législateur est un crime de lèse-humanité, et de la vôtre, Messieurs de l'Académie, une faute, permettez-moi de le dire. Si vous aviez harcelé le Ministère, la loi dont il est question, peut-être, ne serait pas à éclore, et nous ne verrions pas tous les jours se commettre de véritables homicides.

» Votre sollicitude veut savoir aussi, Monsieur, comment je me porte dans cette contrée : mieux, beaucoup mieux ! Les symptômes pathologiques que j'ai accusés pendant plus de quatre années ont presque entièrement disparu ; il ne me reste de mon affection (et c'est immense) que l'impossibilité de me livrer à un travail intellectuel dès que la journée est un peu avancée : je n'ai d'aptitude que le matin, après le repos que me procure le sommeil. S'il en était autrement, je serais complétement heureux ; car la campagne est favorable à l'étude, à la réflexion, toutes choses que j'aime et dont je fais diète. Pardon, pardon, je me suis laissé entraîner sans écouter la voix du Temps, qui m'avertissait tout bas de ménager pour vous la poussière de son sablier.

» Je viens de me relire, Monsieur, j'ai trouvé plus de mots qu'il n'en fallait à l'émission de mes pensées ; j'ai trouvé, en outre, que

j'avais dépassé les bornes classiques du style épistolaire. Vous qui avez l'expérience de mon caractère et qui savez toute la vivacité de mes sensations, vous voudrez bien ne pas voir dans cette lettre la ridicule prétention qui conduit à l'emphase..... Voyez-y, dans tout son jour, un homme qui s'honore d'être votre ami, et dans le cœur duquel vous trouverez, de loin comme de près, tous les hommages qui vous sont dus. »

Cette lettre, qui me choque aujourd'hui par sa redondance, donne très-exactement le diapason de mes idées et le tableau de mes sollicitudes d'alors. Ces sollicitudes provenaient d'une inimitié complexe, et des mieux combinées. Parmi ceux qui en furent cause, était un homme redoutable et bien difficile à atteindre; car même ici, après les longues années qui recouvrent la guerre qu'il me suscita, il ne m'est pas aisé d'en parler... Je vais le faire, néanmoins, mais avec toute la discrétion qu'il m'est imposé d'y mettre.

CHAPITRE XI.

Fragment historique dont le lecteur sentira bientôt toute la portée.

.... Ne exeuntes fratres ex monasterio animarum damna patiantur.

SAINT GRÉGOIRE, *Études mon.*

« Il est singulier de voir dans les auteurs les Égyptiens courir en foule dans les temples d'Isis et d'Osiris ; les Grecs et les Romains dans ceux d'Esculape, pour être guéris de leurs infirmités. Quand les écrits d'Hippocrate commencèrent à devenir publics, il s'établit des académies de cet art; il y en eut à Alexandrie, à Pergame et ailleurs. Ce fut alors que les laïques partagèrent avec les prêtres la science de cet art salutaire, et la prérogative de le pratiquer comme eux. Bientôt après, il se forma dans ces académies des grands hommes, tels qu'Hérophyle, Erasistrate, etc., qui effacèrent tellement le savoir borné des ministres d'Esculape, que, dans le siècle même de Galien, ces prêtres, qu'on appelait *médecins des autels*, ne se mêlaient plus guère que de la diététique. Quand ils s'étaient bien mis au fait de la maladie et de toutes ses circonstances, ils envoyaient seulement les aliments dont le malade devait user, et c'étaient toujours ceux qui avaient servi

aux sacrifices, comme on le voit dans le frontispice d'un livre attribué à Galien sous le titre de *Remèdes éprouvés*, où il est expressément dit : « C'est pourquoi nous louons les médecins des autels qui traitent leurs malades avec les aliments des sacrifices, parce qu'on remédie plus aisément aux accidents occasionnés par le régime, qu'à ceux qui viennent des médicaments : *quare nos laudamus medicos altarium qui curant cum cibis sacrificiorum*, etc.

» Cet usage, où étaient les prêtres d'exercer la médecine, faillit s'établir dans Rome. On sait que les Romains avaient fait de la santé une divinité sous le nom de SALUS; qu'ils lui avaient dédié des temples et décerné des honneurs dont les prêtres étaient les ministres; sur quoi l'on remarque que ceux du collége d'un temple — que le censeur Junius Babulo lui éleva près d'une porte de Rome — s'étaient arrogé le droit de pouvoir demander seuls aux dieux la santé de chaque particulier et de tout l'État. Parmi nos anciens Germains, les Druides étaient tout à la fois prêtres, médecins, juges, et avaient encore le droit de mettre la police et de frapper les délinquants dans toutes les assemblées du peuple. Enfin cet usage, dans lequel étaient les prêtres d'exercer la médecine, ne s'abolit point. Quand le christianisme prit naissance, ses ministres l'adoptèrent, et le clergé conserva pendant huit cents ans l'usage d'ordonner aux prêtres d'enseigner et de pratiquer la médecine. Il n'y avait pas un seul médecin qui ne fût *prêtre*, *évêque* ou *religieux*; l'évêque de Londres, doyen de Saint-Paul, alors, avait le principal pouvoir d'admettre qui lui plaisait à la pratiquer, de même que tous les autres évêques chacun en leur diocèse. C'est par une suite de cet ancien usage qu'ils assistent encore aujourd'hui aux réceptions des docteurs en médecine, ou qu'il s'y font représenter par un député de leur part.

» La Faculté de médecine de Paris fut, dans les commencements, régie par des prêtres et chanoines de cette capitale. Gervais Chrétien, chanoine de Notre-Dame de Paris, fut le premier médecin de Charles V. Il y a des chapitres où l'on a jusqu'ici conservé des marques de cet ancien usage; on voit encore maintenant au chapitre de Cambray, et ailleurs, des prébendes qui ne peuvent être conférées qu'à des médecins. Partout où s'est établi le christianisme, il n'y a pas eu jusqu'au dernier moine qui ne se soit ingéré dans la pratique de la médecine. Cet usage occasionna dans les cloîtres de pernicieux abus, contre lesquels s'élevèrent vigoureusement les Pères de l'Église, les papes, les conciles et même les rois de France. Saint-Bernard, dans une lettre au moine Adam V, les appelle *lacry mabile scandalum*. Des religieux dissolus, portant un habit de religion sans en avoir l'esprit, sortaient

à tout instant de leur monastère, et, sous prétexte de charité, s'introduisaient dans les familles pour y corrompre les femmes et les filles : d'où vient qu'on les appela *sarabaites* ou faux moines; *girovages*, c'est-à-dire errants, vagabonds; ou, comme dit Fagnan : sauterelles sans loi, *locustas sine lege*. On peut voir sur tous ces désordres le concile de Mayence, chap. 22; le concile de Reims, tenu sous le pape Innocent II, en 1131; le concile de Latran, de l'an 1139, sous le même Innocent II, et le concile de Tours, en l'an 1163, dans lesquels on verra des défenses expresses à tous les réguliers de s'immiscer à l'avenir dans l'étude ou exercice de la médecine. On peut encore lire la lettre 64 de saint Bernard aux moines de Saint-Germain; les opuscules de Pierre Damien, et l'édit du roi de 1707, publié la même année.

» Ces sages règlements ont produit de forts bons effets : aussi voit-on maintenant avec édification tous les supérieurs des maisons religieuses, qui ont à cœur l'honneur de leur état et la gloire de Dieu, veiller, avec une singulière attention, à ce qu'aucun de leurs profès ne distribue de remèdes et ne visite de malades, à cause de la communication nécessaire, mais toujours dangereuse à des religieux, que l'exercice de la médecine procure avec les personnes du monde et surtout avec celles du sexe (1). »

J'eus malheureusement affaire avec l'un de ces prêtres qui, sous le rapport médical, continuent les usages de la primitive Église avec un acharnement que ne mitigent ni les décisions canoniques, ni la défense directe de leur évêque. Sa monomanie clinique — l'expression est des plus indulgentes — m'avait été révélée à Paris par le Comte, mais j'étais loin d'en soupçonner la nature et les intentions cachées; si bien que, dès mon début, j'invitai M. le curé d'Aunay à m'accompagner auprès des malades, tant pour satisfaire ses goûts que pour me donner un compagnon de route à travers bois. Durant le temps que nous passions en chemin, je dissertais avec complaisance sur le cas qui allait faire ou avait fait l'objet du voyage. Je m'appliquais, autant que cela était possible, à vulgariser mes descriptions et mes théories, ce qui aurait dû inspirer quelque intérêt à un amateur si passionné des infirmités humaines, possédant une certaine instruction académique et un esprit bien trempé. Mais il ne lui convenait point de dogmatiser; confiant dans ce que lui avait enseigné son *Manuel de charité*, et dans son coup d'œil qu'il tenait à peu près pour infaillible, il ne lui en fallait pas davantage. Graduellement il se sépara de moi; je le vis une pré-

(1) Aubry, *les Oracles de Cos*, Discours préliminaire.

céder ou me suivre dans les maisons où j'étais mandé, sous le prétexte qu'il ne s'y transportait que pour exercer son ministère. Bientôt je m'aperçus qu'il cherchait à ébranler la confiance que m'avaient valu, et la nouveauté de ma personne, et mon titre de médecin du château. Les ressources qu'il ne craignait pas d'employer pour atteindre ce but m'indignèrent, et la guerre éclata comme elle avait éclaté sous mon prédécesseur, mais sous des formes tout autres... En effet, ce ne fut point une lutte *cum verbâ et baculo,* ce qui m'aurait été dix fois impossible; ce ne pouvait être non plus une lutte souterraine et déloyale, car j'ai horreur du stylet qui, après avoir frappé, rentre dans le manche. Ma défense, je la cherchai dans la légalité; mais, comme ici cette voie se *bifurquait*, je n'hésitai pas à laisser de côté celle aboutissant à Château-Chinon, c'est-à-dire au Procureur du roi : il n'en serait ressorti que du scandale, dont, au fond, mon ennemi aurait profité par des raisons que je ne puis dire. En conséquence, je m'adressai à l'autorité épiscopale. Si la Société locale qui a été instituée le 20 septembre 1860 à Nevers eût existé, c'est à elle que j'aurais eu recours. Hélas! à cette époque, les médecins de France n'avaient pas cherché à se réunir en faisceau; ils vivaient presque tous dans l'isolement, dans l'inimitié d'une concurrence impolie, et ils étaient sans force!

CHAPITRE XII.

Rupture ostensible avec le curé d'Aunay. — Entrevue avec l'évêque de Nevers. — Profession de foi à l'égard du Clergé. — Voyage à Paris et bénéfices que j'en retire. — Incidents du retour.

> La calomnie est comme la guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi, elle revient à la charge, plus furieuse que jamais.
>
> CHAMPFORT.

J'étais installé depuis six mois lorsque la rupture se fit entre le curé et moi. C'était pendant l'hiver, la famille Lepeletier se trouvait à Paris, et je ne voulais point, tout d'abord, l'importuner de ma querelle. Ce qui me sembla le plus légitime, comme le plus adroit, c'était de porter une plainte détaillée à l'Évêque en lui demandant de vou-

loir bien ordonner une enquête : cette démarche eut lieu le 20 janvier 1839. Il me fut répondu que Mgr Naudo me verrait prochainement à Aunay dans la visite pastorale qu'il devait y faire, et que je pouvais compter sur son intérêt comme sur sa justice. Il arriva le dimanche 21 avril; l'accueil que j'en reçus fut d'une extrême bienveillance; il m'assura qu'il allait parler à l'abbé X..., pour lui interdire expressément d'approcher aucun malade à titre de médecin. Le prélat, ayant appris que, sur les quarante personnes invitées au dîner — que le curé avait été dans l'obligation de lui offrir — je ne me trouvais pas compris, il demanda que je fusse prié d'y assister. Voici les quelques mots que je reçus et dont l'inconvenance n'est point le résultat d'un manque de savoir-vivre : « J'engage M. Dumont à venir dîner, à cinq heures, avec Monseigneur. » Monseigneur me connaissait moralement par suite des informations sérieuses qu'il avait recueillies, par celles que lui-même avait prises auprès des maîtres du château et du doyen de Châtillon. Il savait l'humeur dominatrice et entêtée de mon opposant; or, toutes ses bonnes dispositions arrivèrent de mon côté; il le prouva dans ses entretiens privés, et le laissa entrevoir en pleine table, bien que les personnes qui l'entouraient eussent été recrutées de droite et de gauche par l'amphitryon. Celui-ci s'en tira comme il put dans le tête-à-tête qu'il fut obligé de subir à mon occasion. Une fois son supérieur parti, il n'en poursuivit pas moins son œuvre, avec un cynisme des plus révoltants contre le pauvre médecin qui se trouvait dans sa juridiction... Cette conduite était d'autant plus coupable, que le persécuté, on le sait déjà, lui avait livré avec confiance, et par besoin d'expansivité, les secrets de sa santé comme ceux de sa fortune. Il le voyait soutenir, par les efforts d'un travail douloureux, une maison composée de vieillards infirmes et de deux jeunes femmes; il les voyait tous occupés, selon le degré de leurs forces, à alléger le poids total de la charge commune; tous vivant en agapes sous le régime d'une haute moralité chrétienne; eh bien, rien n'y faisait! il fallait, n'importe à quel prix, que ce groupe d'intrus désertât la place! . . . . . .

. . . . . .

« La mort a quelque chose qui demande grâce, » disait un jour M. de Montlausier. L'homme dont je parle a, depuis quelques années, payé le *solde du péché*, et je ne déchirerai pas le linceul qui le couvre pour exposer toutes ses nudités. Je lui pardonne le mal qu'il ma fait; mais ce mal, je ne puis en entier le passer sous silence, afin d'éviter une solution de continuité dans mon récit biographique.

S'il se trouvait quelques lecteurs enclins à me tenir en suspicion d'incrédulité religieuse — car, pour certaines gens, être mal avec son curé

c'est tout ce qu'il en faut pour être excommunié sans appel — je leur répondrais : J'aime et respecte de toute mon âme le véritable bon prêtre, l'*alter Christus*; mais j'ai une profonde répulsion pour celui qui macule la robe sainte, qui foule aux pieds les versets de la charité, et ne craint pas de s'endormir chaque soir d'un sommeil sacrilége... *lacrimabile scandalum!*

Le pasteur du village, quand il est ce qu'il doit être sous le rapport de la piété et de la tolérance, est la seule relation amicale que puisse avoir notre confrère des champs; car, tout naturellement, il existe entre eux de puissantes dispositions : poursuivant le même but, qui est de soulager la souffrance, vivant de la même vie, ils se complètent l'un par l'autre. S'ils ne parlent pas toujours une langue tout à fait pareille, du moins peuvent-ils s'entendre sur une multitude de points et deviser agréablement au profit de la gymnastique intellectuelle; chose si difficile à exercer avec les habitants illettrés de nos subdivisions territoriales du dernier ordre. A Trilport, j'étais l'ami du curé; venu à Aunay, je fis tout ce qui était possible pour arriver au même résultat; si je ne pus y réussir, j'eus la satisfaction de m'attirer les ecclésiastiques de mon voisinage et d'être en excellents termes avec l'autorité diocésaine. Je ne parlerai pas de tous, je me bornerai à citer ceux dont les lettres, collectionnées dans mon casier épistolaire, forment le paquet intitulé : *Prêtres de la Nièvre*. Ce sont, par rang d'ancienneté, MM. de Villecourt, curé de canton; Laborde, professeur de physique au petit séminaire de Corbigny; Naudo, évêque de Nevers; Lavernhe, l'un des grands vicaires; Lacroix, curé de la paroisse de Chougny; Espeisse, curé de celle d'Épiry; Picard, curé de Montreuillon; Coupé, vicaire d'Aunay, etc. Je ne suis donc pas un antagoniste des préposés de l'Évangile, un renégat des principes et des habitudes de la famille dont je sors, laquelle, au temps des grandes persécutions, je le répète à dessein, bravait la guillotine en renfermant dans les cachettes de son petit castel jusqu'à quatorze tonsurés. J'aime le prêtre, mais à la condition expresse que j'ai dite et que je reproduis : c'est que, sous le rapport de la conscience, il vaudra un tant soit peu davantage que la majeure partie de ceux qui vont à son école : c'est bien le moins! Oui, j'aime le prêtre; bientôt je le prouverai par l'un de ces actes que la charité ne voudrait pas voir si rares, et dont je ne pus profiter moi-même, en 1836, lors de mon voyage à Dieppe...

En parlant de voyage, je dois dire qu'après avoir vu l'évêque, je reçus de Paris une lettre du vieux comte à laquelle je ne pouvais guère répondre que verbalement, car j'avais à traiter des questions délicates sur la répartition des nombreux secours qu'on distribuait en son nom

aux indigents des différentes communes où il avait des terres. Comme sa venue dans le pays se trouvait retardée par le mariage de sa fille, je partis le 13 mai pour me rendre près de lui, heureux de trouver un motif pour échapper temporairement aux révoltes émotives qu'on me faisait endurer, heureux de revoir la bonne capitale ; heureux enfin de serrer la main de mes amis, celle, surtout, de Mme Édell. Ce déplacement me fit grand bien ; et, peut-être, sauva-t-il l'unique enfant qu'avait alors le comte Charles ; voici ce qui eut lieu :

En arrivant, je demandai des nouvelles de la petite Marie ; il me fut répondu qu'elle était enrhumée, que si je désirais la voir, je la trouverais dans la chambre de miss Brigitte, sa gouvernante, à l'un des étages supérieurs de l'hôtel. Comme je montais, je crus reconnaître la voix croupale. J'arrivai précipitamment : je trouvai une grande chaleur à la peau, le pouls fréquent, la face un peu tuméfiée, les yeux injectés, la langue blanche. J'attendis une nouvelle quinte de toux ; voyant qu'elle ne se produisait pas, je la déterminai en poussant brusquement dans l'arrière-gorge une cuillerée d'eau sucrée, alors je n'eus plus de doute. Je prévins les parents, et je fis mander M. Cruveilhier ; parce que, d'abord, je n'étais pas là dans mon propre domaine ; qu'ensuite, je ne demandais pas mieux que de diviser la responsabilité. Néanmoins, je fis sur-le-champ une application de sangsues ; car les médecins, même les gens du monde, savent avec quelle rapidité peut marcher la laryngite dont il s'agit, surtout durant la nuit, et la nuit n'était pas éloignée. Cette circonstance me valut un surcroît de confiance ; de nouveaux éloges, en ma faveur, furent adressés directement à l'éminent professeur que je viens de nommer.

Mon séjour se prolongea jusqu'au 25 ; pendant ce temps, je goûtai les jouissances d'une vie à laquelle je n'étais pas habitué : tranquillité d'esprit, concerts, promenades en voiture sous un ciel magnifique, courriers de ma femme, petites séances bibliophiliques sur les quais, tout cela était d'un prix immense pour ma pauvre machine. Malgré tout, je m'en revins avec un grand plaisir auprès de mes pénates. Croyant économiser, je pris pour véhicule l'une des voitures de la *Poule-Grise*... quelle idée ! De mauvaises pataches qui changeaient à tout instant, encombrées de braves gens dont l'odeur et le langage contrastaient si fort avec ceux que je venais de quitter. Dans une épître à Mme Édell, je raconte mon épisode en ces termes :

« Après avoir reçu votre dernier sourire, je me suis dirigé vers l'administration du sieur Barbier, où je me suis embarqué. D'abord, je n'ai eu qu'une seule personne avec moi ; mais à Bercy, il nous est venu des nourrices, des enfants à la bavette, des chiens, des malades.

Ce qui m'a surtout rendu ce voisinage désagréable, ce sont les longues dissertations qui se tenaient sur les beaux-arts, sur la religion et sur la politique. La comparaison que j'entendis faire à propos du cabinet d'histoire naturelle et de l'exposition de l'industrie, n'était que cocasse ; il n'en était pas ainsi sur ce qui avait trait au dogmatisme religieux et à la morale. Afin de ne pas passer dans l'esprit de mes compagnons pour un aristocrate, je leur ai offert du tabac en leur assurant que ma poitrine *fatiguée* me privait de pouvoir causer avec eux... Néanmoins j'ai glissé de temps à autre quelques-uns de ces mots qui, prononcés sur un ton affable et poli, détruisent du coup vingt phrases absurdes; si bien que, d'un commun accord, ils s'écriaient : *Au fait, c'est vrai ce que dit ce Monsieur.* A Montereau, on nous a fait monter dans une longue charrette couverte percée de petites lucarnes, ayant des siéges plus durs que le bois. A Sens, nous sommes passés dans une autre de même genre; à Joigny, force nous a été de déménager encore pour grimper dans une quatrième qui, au moins, n'avait pas l'apparence de contenir des forçats ou des ours... Arrivé à Auxerre, il ma fallu y coucher et, le lendemain, je me suis mis en route pour Clamecy, en maudissant l'entreprise de la *Poule-Grise*, siégeant à Paris, rue Saint-Paul, 5; qui m'a valu d'avoir dépensé 6 francs, et 8 lieues en plus que je ne l'aurais fait par la voie des grandes Messageries. »

Il ressort de cette lettre : 1° que le bon marché est souvent très-cher; 2° que, pour moraliser le peuple, il faut user du bon sens, de la douceur et de la franchise, plutôt que de chercher à modifier ses inclinations mauvaises par des pratiques mystiques dont l'extrême multiplicité est un dommage à l'esprit de vivification ; attendu que ces pratiques n'en sont que l'enveloppe. En fait de choses sensibles, la vie privée d'un Vincent de Paul ou d'un Cheverus, représentée sur une scène construite à l'intention des classes inférieures, serait plus éloquente pour le cœur qu'une procession et une messe des mieux chantées. C'est en vue de ces inductions que j'ai copié ce que je mandais, le 1er juin 1839, à la plus gracieuse de mes correspondantes de cette époque.

Je fus obligé de passer la nuit à Clamecy pour attendre le départ du courrier, ce qui me valut de voir en détail l'église paroissiale qu'on restaurait de fond en comble, et de faire connaissance avec celui auquel elle était confiée, homme aimable et digne qui, avec une bonté toute curiale, m'offrit à partager son dîner. La ville est située sur le penchant d'une colline ravissante; c'est du haut de cette élévation que saint Bernard, accompagné de Louis VII, vint, en 1156, prêcher les croisades. Veselay, qui est tout proche, reçut le roi et le Parlement dans ses murs.

Le lendemain, un peu avant d'atteindre Corbigny, j'eus une délicieuse surprise : ce fut de voir venir à ma rencontre, sur une route encaissée de fleurs, ma modeste voiture escortée par ma femme, M. Laborde, ma sœur, notre jeune servante et Rhalbi. Quand nous fûmes devant le séminaire, notre savant abbé nous quitta, et, franchissant les quatre lieues qui nous séparaient d'Aunay, nous arrivâmes au logis d'une façon charmante...

CHAPITRE XIII.

Un jeune prêtre malade. — Sa situation curiale. — Je l'emmène chez moi pour le soigner. — Constance de son affection.

Diliges proximum tuum sicut teipsum.
L'Évangile.

J'appris qu'un jeune curé des environs était gravement malade. Je m'empressai d'aller le voir, et le trouvai dans un piteux état : l'estomac, matériellement et chroniquement pris, était amalgamé de névrose; les aliments étaient rejetés ainsi que les boissons, le sommeil perdu, les forces épuisées, l'amaigrissement considérable; enfin une petite fièvre lente le minait. Cette situation était d'autant plus déplorable qu'elle se compliquait des encombres d'une vénérable pauvreté, et qu'il n'y avait sur place aucune garde capable de donner les soins les plus vulgaires, à plus forte raison d'exécuter mes prescriptions. La commune qu'il évangélisait était la plus misérable de toutes les communes; les largesses du comte d'Aunay n'y arrivaient point, car celui-ci n'avait rien sur ce territoire. Non-seulement le curé ne recevait aucun casuel, mais, pour donner du pain aux plus mal partagés, il avait l'habitude, chaque semaine, de s'en aller un sac sur le dos, avec son sacristain, quêter sur le domaine de ses confrères. Il faisait plus, il élevait des porcs qu'il vendait à la foire, et du produit il payait des loyers arriérés ou achetait des vêtements aux enfants les plus déguenillés... Cette sollicitude pour le corps ne l'empêchait pas de cultiver avec un zèle de feu, et sans inquisition pour les consciences, la partie spirituelle de son ministère. Dans les soirées d'hiver il réunissait les adultes de l'un et de l'autre sexe dans l'immense cuisine de son pres-

bytère ; là, autour du même feu, sous la clarté du même lumignon, les femmes filaient le chanvre, et lui, intéressait l'assistance par des histoires propres à jeter de bonnes semences dans l'âme de chacun d'eux. Lorsque j'eus bien connu cette existence si pure et si entourée d'ombres, je tins à devoir de la divulguer, ce qui ne tarda pas à lui procurer des encouragements ; ce qui était mieux, des ressources pour ses indigents pupilles. Je viens de dire qu'il n'avait personne autour de lui qui fût apte à le soigner ; en effet, veut-on savoir quelle était sa servante ? C'était une vieille femme, pariate du pays, que nul ne voulait employer à cause du cancer infect qui lui rongeait le nez !... Son domestique, ou mieux celui de ses cochons, était un demi-idiot, boulimique du premier degré qui, quand il avait absorbé un pain de quatre livres, puis une chaudronnée de pommes de terre, mangeait de l'herbe, des bourgeons d'arbre, et se mettait, par poignées, de petits cailloux dans le ventre ; il s'appelait *Pierre*, le malheureux ! Tel était l'entourage de mon client. Sa commune, séparée de la mienne par une étendue de bois d'environ deux lieues, était celle de Chougny. Je m'y transportais tous les jours ; voyant que c'était sans profit pour le malade, il me vint à la pensée de faire pour ce saint homme ce qu'avait fait Ducis pour son ami Thomas (1) : je lui proposai de l'emmener chez moi afin de le soigner d'une manière convenable ; il refusa, objectant qu'il ne pouvait déserter sa paroisse ; que, dans tous les cas, il ne le pourrait qu'avec la permission de Monseigneur, permission qu'il ne voulait point demander. Sans l'en prévenir, j'écrivis à l'évêque ; et, courrier par courrier, je reçus, 22 juin, une lettre de profonds remercîments, annonçant qu'ordre allait être transmis à l'abbé d'accepter mes offres. La veille du jour fixé pour ce déplacement, le malade m'expédia ces quelques lignes :

« Ce n'est pas encore demain, mon bon et charitable médecin, que je pourrai me rendre chez vous. La faiblesse d'estomac est trop grande pour que je puisse aller loin, soit à cheval, soit en voiture. Si la fièvre ne revient pas et qu'elle me laisse le temps de prendre des forces, je pourrai, alors, user de la permission que j'ai obtenue par vous. Je ne puis vous en dire plus long. »

Néanmoins, je me rendis à Chougny avec la voiture du curé de canton, qui était meilleure que la mienne, et nous prîmes la grande route pour éviter les cahots qu'auraient donnés les mauvais chemins

(1) Thomas, qui avait reçu le surnom de *vertueux*, s'était ruiné la santé au travail, ce qui le força à quitter la carrière de l'enseignement. Il vécut pauvre, et sans cesse malade. Mort en 1785 ; à quarante-trois ans.

de la forêt. Cette voie étant infiniment plus longue, nous couchâmes chez M. de Villecourt. Enfin, nous atteignîmes le but, mais non sans peine. Ma pauvre mère, l'amie des souffrants, des prêtres et des malades, se trouva très-heureuse d'avoir à prodiguer ses soins et à exécuter mes prescriptions; aussi le patient ne tarda-t-il pas à s'amender. Au bout de cinq semaines il fut dans un état assez confortable pour retourner au près de ses ouailles, qui l'accueillirent avec des transports de joie. Pour le brider un peu dans son zèle et consolider sa convalescence, ma mère le suivit; elle demeura près de lui jusqu'à ce que j'eusse obtenu son entrée chez le marquis de Pazzis, à Ougny, commune limitrophe de celle d'Aunay (1). Il s'agissait de le faire précepteur, par intérim, des petits-fils du marquis, afin de lui procurer un rétablissement complet. Ce poste, qu'il garda pendant quatre mois, le mit en relations avec les divers châteaux de la contrée. Ce que j'avais dit de lui avait excité l'intérêt, on voulut le voir; il plut tellement que le comte de Certaines sollicita pour l'avoir dans sa terre de Lammenais, tout proche Decize. Cette paroisse, moins désavantageuse, ne put lui être confiée qu'en 1841. Lorsqu'il y fut arrivé, il m'écrivit tous ses regrets de me quitter en protestant de son éternelle gratitude pour le service que je lui avais rendu, pour l'amitié que je lui avais consacrée. Vingt-trois années d'une séparation absolue n'ont point relâché nos liens; ses lettres sont toujours chaudes et le dépeignent tel qu'il est: aimant, poétique, plein de foi dans ce qu'il enseigne et sans cesse animé par les rayons d'une bienfaisance sans bornes. Qu'il me pardonne, ce digne prêtre, de le révéler ici. Il se nomme *Lacroix;* il est de Vitré, en Bretagne, et est aujourd'hui curé de Saint-Loup, près de Cosne.

« J'ai maintenant une santé robuste, m'écrivait-il à la date du 15 septembre 1858, je serais bien heureux d'aller vous surprendre *in periculo maris*, mon cher *Carole mi;* mais ma névrose est entièrement fixée sur cet organe que les Latins nomment *crumena*..... Ma pauvre cruména ! elle est toujours pâle, maigre et défigurée. Je ne puis la mener avec moi; et, comme sans son concours, il m'est impossible de voyager, je reste sur place. » Non, il ne resta pas sur place, car le 14 juillet de l'année suivante, il vint me donner la douce surprise de son apparition.

(1) Feu le marquis de Pazzis était de Carpentras, originaire de la famille des *Pazzi* de Florence, lesquels, au XVe siècle, avaient été chefs de la faction opposée aux Médicis. C'est, sans doute, par la destruction de ce parti politique que les Pazzi vinrent s'établir dans le Comtat Venaissin en modifiant leur nom. Je ne sais comment ils passèrent ensuite dans la Nièvre; tout ce que je sais, c'est que je retrouvai dans M. de Pazzis, le fils d'un ancien voisin et ami de mon grand-père.

CHAPITRE XIV.

Aveu d'une faute commise par exagération. — Mes visites d'installation. — La dignité professionnelle à mon endroit. — Démarches faites à Nevers pour arriver à une réforme dans le corps médical. — Un mot sur Amédée Latour.

Mundum tradidit disputationi eorum....
Eccl. III, v. II.

Dans ma fougueuse lettre à M. Rostan, j'eus le tort de trop généraliser en parlant de la conduite que quelques-uns de mes confrères tenaient envers moi. C'est qu'il n'est pas de médecin au monde qui soit porté, plus que je ne le suis, à la concorde et à la sympathie; ce n'est point un effet pathologique, c'est l'un des modes de mon caractère. Je le dis avec une haute assurance : j'aime les miens; c'est parce que je les aime que je sens jusqu'au bout de l'ongle la douleur de leur inimitié. Je ne puis me faire aux mesquines envies; quand elles m'atteignent, je m'indigne en silence ; et, s'il m'arrive de me dégonfler dans une atmosphère intime, il peut se faire que je recule les limites de l'accusation jusqu'à y englober des innocences douteuses : c'est la faute que j'ai commise dans l'épître dont il s'agit, et je m'en accuse. Il ressort de cet aveu que je n'eus pas à me plaindre de tous les praticiens de mon arrondissement, car quelques-uns d'entre eux ont laissé des traces dans mon souvenir, à ce point qu'aujourd'hui encore je me fais un plaisir de les saluer ici; ce sont : MM. les docteurs Senelle, membre correspondant de l'Académie Impériale de médecine; David et Robert, exerçant tous trois à Nevers; Lemoine, à Château-Chinon ; Morand et Thirault, à Moulins-en-Gilbert; Piasecki, à Châtillon; Martin, à Pougues; Bussy et Roquelaure, à Lorme; Billard, à Corbigny. Ce dernier faisait alors de patientes recherches pour découvrir la digitaline; depuis il s'est occupé des fonctions de l'hématose, comme me l'ont appris ses communications à l'Académie des Sciences. Il est dans ce pays, bien lointain pour moi, deux autres confrères avec lesquels je n'ai pas eu de relations cliniques; ce sont MM. Dezautières, de Decize, et Lariche d'Aunay, hommes jeunes qui débutaient lorsque je m'en revins à Paris en 1843. Je n'ai jamais vu le premier, mais j'ai eu l'honneur d'échanger une lettre avec lui à l'oc-

casion d'un mémoire qu'il avait présenté à l'Institut en 1855; quant au second, j'en parlerai ultérieurement.

Après mon installation, j'allai chez tous les confrères avec lesquels je pensais devoir entretenir quelques relations. La plus éloignée de mes visites se trouvait être à huit lieues, et je ne craignis pas de franchir une telle distance. Néanmoins, il en est qui vinrent voir des malades à ma porte et qui remontèrent à cheval sans m'avoir donné la moindre marque de civilité. L'un d'eux me récompensa plus tard de ma démarche en réclamant mes conseils pour sa femme mourante; car il s'agissait de bâillonner, non-seulement la langue de son concurrent, mais toutes les langues de la petite ville qu'il habitait. Ce zèle de *chaperon* valut à Rouski et à moi de parcourir, en huit jours, cent-trente kilomètres! Franchement, si tous ces messieurs avaient été de mœurs semblables aux miennes, ils n'auraient pas justifié ce honteux adage: *Medici interse mordicant dente canina...* et je n'aurais pas eu la douleur d'apprendre qu'il s'en était trouvé qui, dépassant toutes les convenances de la parole, en étaient venus à se mordre véritablement comme des chiens (1)! Cette scène extra-humiliante se passait pendant que Mme Malibran et Mlle Sontag s'offraient mutuellement les couronnes qu'un public enthousiaste jetait à leurs pieds; cependant Lekain a écrit dans ses mémoires, que de tout temps, il avait régné au théâtre une jalousie haineuse : les médecins seraient-ils en arrière de ce progrès?

Un fait plus abominable encore vint mettre le comble à mon affliction. Au château de Villemolin, chez le comte de Certaines, — lieu trop éloigné pour que je pusse le desservir — des vols successifs s'y commirent : il manquait tantôt une montre, tantôt un couvert ou autres pièces d'argenterie, des serviettes, etc. On observait les domestiques, et l'un d'eux, fortement soupçonné, fut mis à la porte, mais les soustractions n'en continuèrent pas moins. Enfin un beau jour on constate la disparition d'une pendule : grand émoi!... L'une des femmes de chambre se met à dire : « Il faut que cela finisse; si monsieur le comte veut me suivre la chose va s'éclaircir. » Elle va droit à la chambre du docteur, elle soulève sa malle, la secoue, et le timbre de l'horloge révèle toute la vérité!... Le coupable n'était pas là; il habitait à deux lieues et n'y venait que deux fois par semaine. M. de Certaines lui expédia un courrier sur-le-champ pour lui conseiller de se réfugier en Suisse; car il ne voulut point le perdre à cause de sa profession et de sa famille, ce

(1) En 1850, deux médecins de la Virginie se blessèrent mutuellement dans un duel au pistolet. La même année, le jury de Boston condamna à la peine de mort le docteur Webster pour avoir assassiné son confrère Parkmann.

qui aurait eu lieu infailliblement, par la légitime colère qui s'était soulevée dans le personnel des employés de la maison. Si cette conduite infâme est le résultat d'une monomanie, c'est-à-dire d'un phénomène appartenant à la pathologie cérébrale, ce qui aurait pu être supposé — vu l'état d'aisance où se trouvait le voleur — il faut convenir qu'il peut se produire de bien terribles dérangements dans notre machine! On sait que si Henri IV ne fût pas né *prince*, il est très-probable qu'on l'aurait pendu comme brigand. M. Brierre de Boismont m'a raconté quelque chose qui approche de cette monstruosité chez un médecin de Paris, lequel évita la honte de la publicité au moyen de l'acide prussique. En 1861, la garnison de Gibraltar eut à gémir d'un pareil entraînement chez l'enseigne Leveridge, appartenant au 7e fusiliers.

Lorsque je fis mes adieux à M. Cruveilhier, il me recommanda — timidement il est vrai — de me tenir ferme sur le chemin de la dignité professionnelle. On a vu, par ma conduite passée, si besoin était de m'adresser la moindre exhortation de cette nature; aussi me laissai-je aller à la repousser par une épître que j'écrivis à mon vénérable répondant, sous la date du 26 avril 1839. En voici quelques extraits :

« En prenant congé de vous, très-honoré maître, j'ai été un peu froissé de la recommandation que vous m'avez faite touchant la dignité du médecin; je me suis dit avec amertume : — *Ce bon Cruveilhier ne te connaît pas !...* Cependant, dans la mission que vous voulûtes bien me confier, il y a quatre ans, je n'ai encouru aucun reproche, puisque j'ai sous mes yeux les lignes d'éloges que vous m'adressâtes...

» Si je n'avais pas eu, Monsieur, le sentiment profond de mes devoirs, je n'aurais pas été réduit à vous emprunter cent francs au moment de partir...

» Dans le cours de ma longue maladie, des circonstances très-propres à gagner de l'argent se sont présentées; elles n'étaient pas honorables, et je les ai repoussées : votre collègue Rostan le sait, lui qui depuis si longtemps m'honore de son amitié, à plus forte raison de son estime. »

Depuis cette époque, le Corps médical de province s'est singulièrement rehaussé, grâce à l'esprit d'association qui s'est développé sur une multitude de points, à partir des mémorables assemblées de l'Hôtel de Ville en 1845. Cette manifestation, les efforts de la presse, et l'initiative que prirent les Bordelais pour amener la grande œuvre de la réunion individuelle, partant celle de la réversibilité — œuvre dont les bases ont été posées et officiellement adoptées en 1858 par les soins de l'éminente commission qu'avait convoquée M. Rayer — effectueront peu

à peu une complète réforme du caractère et des habitudes vicieuses de notre noble corporation. Tels sont mes vœux et mes espérances.

Dans un voyage que je fis à Nevers, je stimulai de tout mon pouvoir les médecins que je fus à même d'y rencontrer, afin qu'ils fissent, eux qui se trouvaient à la tête du département, quelques tentatives pour organiser, moraliser et discipliner nos confrères du Nivernais. Je fus favorablement écouté ; car, le 5 avril 1842, M. le docteur Robert père m'écrivit une charmante lettre où il m'apprenait qu'un comité était formé et qu'une pétition, revêtue du plus grand nombre de signatures possible, serait adressée aux Chambres par le canal du député Manuel. Dans cette supplique, il était demandé :

1° Le rapport du décret impérial concernant les remèdes secrets ;

2° L'abolition des officiers de santé ;

3° La suppression de la patente ;

4° Que les médecins étrangers ne fussent autorisés à exercer en France qu'après des épreuves analogues à celles que subissent les nationaux.

5° L'institution de Chambres médicales.

L'honorable M. Robert, après m'avoir parlé de la difficulté de maîtriser le charlatanisme, terminait sa missive par ces tristes paroles :

« Il est bien à craindre, Monsieur, que nous ne soyons pas plus heureux dans les moyens que nous proposons, et que nous n'obtenions point l'amélioration tant désirée. Au moins nous aurons la satisfaction d'avoir fait ce qui dépend de nous pour le bien de l'humanité, ainsi que pour l'honneur et l'intérêt de la médecine. »

M. Marion Bussy, homme d'excellentes manières, d'une instruction sûre, d'une santé mauvaise — condition qui me donnait pour lui plus d'affinité que pour tout autre — correspondit avec moi sur ce sujet, animé qu'il était des mêmes sentiments. Ce n'est pas sans plaisir que je me suis fait relire ses lettres vieilles de vingt ans.

Amédée Latour avait fondé en janvier 1839, à lui seul, une feuille périodique, sous le titre de *Gazette des médecins praticiens*, qui par la façon dont elle était conduite, aurait dû faire sa fortune ; tout au contraire, elle causa sa perte ! « Fais ce que tu dois, advienne que pourra, » telle était la règle de conduite qu'il s'était imposée ; il ne crut pas s'en écarter en écrivant son fatal compte rendu du 1er mars 1840 ; article qui lui valut de douloureuses affaires et retarda de plusieurs années son mouvement d'ascension dans la sphère du journalisme... Ayant l'honneur d'être en communication intime avec ce jeune athlète, je lui envoyai une ruade contre les charlatans et contre l'autorité municipale qui permet à ces fripons de pratiquer leur industrie en plein

soleil (1). Ce morceau, peut-être, le conduisit-il à publier immédiatement sa première lettre à Orfila sur la nécessité d'organiser l'exercice et l'enseignement de la médecine. Ainsi, tout malade, tout éloigné que j'étais du centre d'action et entièrement dépourvu de renommée, je n'en travaillai pas moins à désherber le champ hippocratique, à l'exemple de ces prêtres obscurs qui ensemencent, à la grâce de Dieu, les steppes et les landes.

J'ai tracé ma position militante en face de mes confrères malintentionnés; je passe à mes rapports avec les personnes près desquelles j'étais appelé, et qui, sans cesse sollicitées contre moi, avaient à défendre le sentiment de confiance que je leur inspirais.

CHAPITRE XV.

Rapports avec mes clients. — Considération dont je jouis auprès de l'aristocratie locale. — Eaux thermales de Saint-Honoré. — Propositions qui me sont faites à ce sujet.

> Il habite la campagne, mais il n'est point médecin de campagne...

Certes, ce n'est pas de moi, qu'il ne connaît point, dont a voulu parler M. le docteur Legrand lorsqu'il a extrait ces lignes, le 8 avril 1858, de sa *Corbeille de rognures,* mais je me les applique, tant elles s'ajustent à mon individualité. Non, je n'étais pas fait pour constituer un *bon* médecin de campagne : privé de forces physiques, ayant horreur de voyager seul et horreur des luttes antifraternelles, étant peu porté à garnir mes sacoches de bouteilles trompeuses; enfin, ayant répulsion *pour beaucoup d'autres choses,* j'étais tout à fait en dehors des conditions nécessaires. Malgré ceci, malgré tout le reste, je finis par conquérir la majeure partie des malades, et par me faire aimer d'eux, principalement dans la classe des travailleurs, lesquels, toute proportion gardée, me payaient mieux que ne le faisaient les autres. Quand les paysans m'apportaient le montant de ma note, ils l'accompagnaient de remercîments pleins de chaleur et de ce que, dans leur langage, ils nommaient une *reconnaissance;* c'était une paire de pou-

(1) Journal cité, numéro du 5 mars 1850.

lets, un canard, un morceau de beurre, des œufs, etc. Les clients d'un autre ordre marchandaient mes soins comme s'ils eussent été sur un champ de foire; c'était à en rire, selon la manière de Montaigne, *par les épaules!...* Je ne citerai, entre cent, qu'un seul exemple d'inconvenance et de crasserie.

Certaine *dame* me fit faire deux lieues pour arracher une dent à sa fille : dire toutes les grimaces dont je fus témoin, toutes les mignardises que j'employai pour amener celle-ci à m'ouvrir la bouche, ce serait peu amusant pour le lecteur. Cette scène dura près de trois quarts d'heure, après quoi l'avulsion s'opéra. « *Combien que c'est?* me dit la mère. — Oh! madame, ceci n'a rien de pressé, je suis heureux d'avoir pu... — Non docteur, dites. — Eh bien, trois francs. » Ce chiffre produisit à ses lèvres une moue qui, durant un clin d'œil, fit une fort vilaine chose de son visage. Elle sortit de son salon, y rentra, un instant après, tenant à l'extrémité de ses doigts, et en éventail, trois pièces de vingt sous! Il y avait des consultations antérieures — données *en passant* il est vrai — qui par ce fait, furent périmées; la dame n'avait nullement volonté de les reconnaître, puisqu'elle dit aux personnes de sa maison : « C'est bien cher pour la dent d'un enfant, et encore *qu'elle ne tenait guère!* »

Une espèce de bourgeois, non plus décati que ne l'avait été la femme dont je parle, m'escamota cent francs sur lesquels je comptais bel et bien. Quand je lui parlai de sa dette, il répondit effrontément qu'il ne me devait rien... que je n'avais été reçu chez lui qu'en qualité d'*ami*... et non de médecin. Mais j'oublie avoir pris l'engagement de ne pas m'étendre sur ces misères de détails qui n'apprendraient presque rien à mes confrères de n'importe quelle zone; excepté, je pense, à ceux qui exercent à Genève, car j'ai pu juger leur position comme l'une des plus souhaitables.

Les sourdes menées dont j'étais l'objet, loin d'altérer mon crédit dans le domaine seigneurial, ne firent que le consolider; car ceux à qui je m'étais inféodé, redoublant leur intérêt pour moi, saisirent toutes les occasions de me faire valoir sous le double rapport de l'honorabilité et de la science. De telle sorte que, pour le plus petit malaise, les personnes de passage au château me demandaient une consultation qui me valait une pièce d'or : revenants bons qui grossissaient mon pécule.

J'étais donc sur un excellent pied dans les régions supérieures de ma clientèle; à ce point que les hôtes dont je parle exprimaient le désir de rencontrer pour eux-mêmes un médecin de mon acabit. Je demande pardon pour ce sans-gêne d'exactitude historique, quoiqu'en

m'y abandonnant je ne croie pas céder à un sentiment de vanité. Cette manière de m'envisager fut cause que je dirigeai, pendant plusieurs mois, un établissement d'eaux minérales, circonstance qui me fut un nouvel élément de jalousie professionnelle, comme on va le voir.

Parmi les intimes du comte Charles se trouvait le marquis d'Espeuilles, aujourd'hui sénateur, homme de progrès, ami des savants et des artistes, riche de fortune, et porté aux œuvres utiles. Il voulut en créer une de ce genre dans son beau domaine de Saint-Honoré, distant de huit à neuf lieues de la terre que j'habitais. A ce domaine, situé en plein Morvan, — *montagnes noires*, — étaient adjointes, depuis peu, les richesses thermales dont je viens de parler. Les Romains avaient construit là de nombreux bassins et un hôpital militaire; mais les bouleversements survenus dans leur empire renversèrent ces monuments qui, comblés par la poussière des temps, demeurèrent oubliés jusqu'en 1821. Vers cette époque, des fouilles furent pratiquées aux frais du département; on dégagea les embouchures de la source, les eaux jaillirent, et le docteur Régnault, à qui en fut confiée l'analyse, proclama que ces eaux méritaient toute l'attention des médecins. Plus tard, elles furent examinées par Vauquelin, par Soubeiran et par la commission dont je vais parler bientôt; enfin, dans ces derniers temps, elles l'ont été par M. O. Henry. C'est sur ces entrefaites que le marquis d'Espeuilles s'en rendit propriétaire avec l'intention que j'ai dite. Il dépensa beaucoup d'argent avant d'arriver à un établissement approprié aux usages de l'hydrologie. Cependant, dès 1838, plusieurs réservoirs fournirent une masse d'eau considérable; il y eut une salle de bains, des cabinets particuliers, une hôtellerie, des avenues faciles; rien d'urgent ne manquait pour recevoir, je ne dirai pas les désœuvrés du grand monde, mais les malades d'une moyenne condition. C'est alors que M. d'Espeuilles, dans l'une de ses excursions à Aunay, vers le mois de septembre, me proposa de m'associer à son œuvre, ajoutant qu'il faisait des démarches pour que le gouvernement consentît à créer en ce lieu un hôpital militaire. Heureuse pensée qu'étayait la topographie des lieux, car nous n'avons d'eaux sulfureuses praticables qu'aux extrémités méridionales de la France, et celles dont il s'agit *sont centrales*. Cette question, soumise le 24 janvier 1839, au ministre compétent, fut portée à l'Académie royale de médecine. Un rapport fut présenté; en voici les conclusions :

« 1° Cette eau paraît être une eau alcaline thermale, primitivement sulfureuse, mais dont le mauvais état des sources et leur dégradation a déterminé la dégénérescence complète par l'accès de l'air et des eaux qui s'y mêlent;

» 2° Par des travaux dirigés avec intelligence et d'une manière rationnelle, on peut éviter cette décomposition ;

» 3° Enfin, dans cette supposition probable, l'eau de Saint-Honoré deviendra très-importante, tant à cause de sa nature sulfureuse, de son abondance et de sa thermalité que par sa position géographique.

» Nous pensons donc que la demande du propriétaire de ces eaux doit être prise en considération et que le Ministre des travaux publics peut faciliter de tout son pouvoir une entreprise dont le succès intéresse l'humanité. »

Ce rapport est du 23 avril ; Pariset, comme secrétaire perpétuel, en délivra copie (1) à M. d'Espeuilles, qui me l'envoya en disant :

« Je ne sais, Monsieur, si vous avez pensé aux eaux de Saint-Honoré? Pour mon compte, je dois prévoir tout ce qui peut leur être avantageux, *et je lie, dans ce but, votre nom à ce qui leur manque...*

« J'ai des baigneurs, mais *je n'ai pas encore de médecin.* Si donc vous voulez vous adonner à cette petite œuvre, je le verrai avec plaisir. Si vous voulez venir me voir nous causerons de tout cela (2). »

Sur ma réponse, M. le marquis d'Espeuilles eut la bonté de m'envoyer une voiture ; je partis avec ma femme, qui avait été invitée à me suivre, et le 1er juin je commençai mon service sans bruit ni trompettes.

(1) L'acte que je viens de citer n'est pas d'une rédaction brillante; assurément, mais le scribe qui l'a copié aurait dû, avant d'être admis dans les bureaux de l'Académie, suivre un cours d'orthographe. On ne peut s'imaginer la façon de ce manuscrit, et on est peiné d'y trouver la vraie signature de Pariset comme sceau de fidélité.

(2) Correspondance avec M. le marquis d'Espeuilles, lettre du 22 mai 1840.

CHAPITRE XVI.

Je remplis les fonctions de médecin-inspecteur des eaux thermales de Saint-Honoré. — Coup d'œil sur les mœurs qui règnent généralement parmi ceux qui fréquentent les piscines. — Conditions difficiles à remplir. — Honoraires manqués. — Accusation dont je suis l'objet.

> J'ay trouvé mal fondez et faux tous les bruits qui se sement en ces lieux là et qui s'y croient..... Le monde va se pippant aisément de ce qu'il désire!
>
> MONTAIGNE.

Drôle et curieuse habitation que celle d'un établissement de ce genre! Quel vaste champ pour un observateur qui aurait le lorgnon de Balzac ou seulement la lorgnette de Palissot. En effet, que d'intrigues dont le fil est difficile à suivre, que d'inventions et de médisances, que d'histoires graveleuses qui, commençant à mi-voix, se terminent dans le creux de l'oreille en flétrissant toujours quelque pauvre femme!... Dans ces réunions, il se forme des groupes de coquettes, d'ingénues, de duègnes, d'hommes de tous les âges et de toutes les farines, courant après la satisfaction et le bien-être; c'est un bourdonnement perpétuel du *je* et du *moi* qui n'a son analogue que dans les maisons de santé. Il faut avoir là des indulgences plénières pour l'humanité, car elle s'y montre dans le plus large épanouissement de l'égoïsme. On a beaucoup écrit sur ce sujet; les habiles du feuilleton et de la revue y ont emprunté des études charmantes et des histoires à désopiler la rate avec plus de succès que, souvent, n'en peuvent obtenir les eaux les mieux appropriées. Rien ne m'a plus égayé que le récit de la prétendue ovation qui fut faite à Faure de l'Opéra-Comique — le gracieux auteur de l'air du *Chalet* — dans l'hôtel des Étrangers, à Dieppe, pendant la saison des bains. Il faut dire que c'est *Figaro* qui la raconte dans la matinée du jeudi 16 septembre 1858; c'est à en mourir de rire, pourvu, toutefois, que notre baromètre physiologique ne s'oppose point à ce genre de défaillance.

Je viens de faire la part du moraliste; si j'en venais à celle du médecin, la chose n'en serait pas moins curieuse et deviendrait plus importante. Je laisse à d'autres d'en parler avec détails, ne voulant point consigner ici toutes mes réflexions, ni énumérer tous les mérites,

et les habiletés que comporte le rôle d'un inspecteur d'eaux minérales à l'effet d'extraire des sources qui lui sont confiées les divers minerais que ces sources *tiennent en dissolution*. Sans doute la science est et doit être en première ligne dans l'exploitation du domaine thermal ; mais, le prêtre devant vivre *de l'autel*, il y a importance de ne point négliger le chapitre des recettes... j'émettrai, à cet égard, la proposition suivante que je tire de ma propre expérience : c'est que plus on se préoccupe de l'observation clinique et de la dignité hippocratique, moins on récolte de ce qui alimente et chatouille la vie, de ce qui jette du lustre sur notre nom comme sur nos habits, de ce qui, enfin, nous vaut tous les témoignages d'une considération qui, pour être de faux aloi, n'en est pas moins profitable... C'est triste, mais c'est vrai! Les spécialités, quelles qu'elles soient, ont pour côté fâcheux de porter la personne qui s'y livre à employer tous les éléments de publicité possible; les hydrologues ne sont pas les derniers à subir cette nécessité. Ils veulent faire valoir leur nymphe, comme les possesseurs d'un lieu de miracles veulent faire valoir leur saint; pour atteindre ce but, ils fabriquent des notices qui se ressemblent et dont Jean Raimond, il y a douze ou quatorze ans, nous a donné l'exacte formule :

« *Pr.*	Tartine sur la beauté du site.	3 pages
	Description de quelques pierres réputées vieilles constructions romaines, etc.	1
	Caractères physiques des Eaux.	1
	Caractères chimiques : vieilles analyses.	1
	Analyses plus récentes.	2
	Propriétés thérapeutiques.	18
	Observations de malades guéris.	30
	Itinéraire	1
	Total.	57 pages

de billevesées, ajoute le malin critique, qui portent, au détriment de la dignité de l'art, la signature d'un confrère. »

Je crois fermement que l'inspecteur le plus habile est celui qui ne dit rien, mais *qui fait dire*... Il lui suffit de faire infuser ses convictions dans l'encrier d'un bon écrivain journaliste, — Eugène Guinot, par exemple, — et ses sources bouillonneront avec une énergie qui tiendra du prodige. Vous souvenez-vous, lecteur, tout ce que valurent aux eaux du Vernet les délicieuses *tartines* de la Presse nationale, délicieuses à cause du condiment qu'avait fourni Sa Hautesse Ibrahim-

Pacha ? Ne remontons pas davantage dans ce passé, jadis si doux pour l'un de nos anciens maîtres, feu le professeur Lallemand. Je suis heureux de voir qu'aujourd'hui la médecine aquatique se fait avec infiniment de décence, grâce, j'en suis convaincu, à l'existence de l'éminente Société qui relie et maintient ceux qui l'exercent.

Depuis qu'il m'avait été proposé de prendre la direction des thermes de Saint-Honoré, il s'était écoulé assez de temps pour que j'eusse pu rédiger un brillant prospectus dont l'archéologie, la numismatique, les merveilles du paysage m'auraient fourni les matériaux (1). Un peu plus tard, tenant pour certaines les cures que j'aurais vues s'ébaucher devant moi, et m'oubliant jusqu'à en augmenter légèrement le chiffre, j'aurais lancé la deuxième édition de ma brochure; peut-être cela aurait-il bien fait!

Je le répète, en partant pour mon poste, je ne fus précédé d'aucun flou-flou; et quand je le quittai, ce fut avec les poches vides! Je ne me sentis pas plus d'habileté à les remplir sur ce théâtre que je n'en avais eu sur le champ des épidémies, sur celui de la clientèle commune, sur le pont du *Minos* et que je ne le fus dans l'établissement sanitaire que je créai plus tard à Grenelle. C'est une *bêtise* dont je ne suis ni méritant ni coupable, puisqu'elle tient à une condition congénitale. Je me trouve toujours embarrassé quand il s'agit d'argent; surtout quand le chiffre n'en est point arrêté, et qu'il faut trouver un biais subtil pour l'amener vers moi. Je balbutie, je m'empêtre, l'occasion s'enfuit, et lorsqu'elle est partie, je me trouve attrapé tel qu'un chasseur qui vient de voir partir, à ses pieds, une compagnie de perdrix sur laquelle il a tardé de tirer... Presque tous les baigneurs feignaient de croire que j'étais payé par le château; bien qu'il y eût un placard, autant que je puis me le rappeler, qui portât une toute autre indication. Aussi, en aurais-je été pour mes pénibles déplacements sans la générosité de M. le marquis d'Espeuilles.

Je demeurai à Saint-Honoré une quinzaine de jours pour installer le service, puis il fut arrêté que j'y viendrais trois fois par semaine, ce qui équivalait à une quarantaine de lieues. On venait me chercher et me ramener dans une voiture du château Morvandais, construite tout exprès pour ces sortes de voyages. C'est alors que l'envie fermenta davantage au cœur de ceux qui s'étaient pris à me jalouser. Mes sen-

(1) Rien n'aurait été plus facile, mais je n'aime pas à faire imprimer de pures compilations. Déjà il existait un assez grand nombre d'écrits à ce sujet : l'*Essai historique, topographique et médical* du docteur Pillien, les mémoires ou notices de MM. les docteurs Regnault, Lorry, Vincelet, Lecœur, Vialay, Thollé, Bacon, ancien médecin de Catherine II, et autres encore.

timents souffraient de cet état de choses, mais ils se modifièrent tout à coup à propos de l'accusation directe qui m'arriva au commencement de juillet.

Je venais d'apprendre, à mon grand étonnement — ce que M. d'Espeuilles ignorait lui-même — que quelqu'un des environs possédait le titre officiel de médecin-inspecteur des sources, titre obtenu avant que ces sources devinssent propriété privée. Comme je traversais, dans mes allées et venues, la ville de Moulins-en-Gilbert, où demeurait précisément le confrère désigné, je me présentai chez lui; ne l'y trouvant pas, je lui exposai ma situation par écrit avec la plus parfaite franchise. Il ne voulut rien entendre, parce que, sans doute, avait-il été surfroissé par un article du journal l'*Echo de la Nièvre*, publié, à mon insu, dans lequel j'avais une courte, mais très-bonne part d'éloges; tandis qu'il n'était nullement question de lui; lui, homme riche, enfant du cru et allié aux puissances administratives de l'arrondissement. Il ne tint aucun compte de mon procédé, ainsi qu'on va le voir par la lettre qu'il m'adressa et que je rendis publique en l'accompagnant d'une réponse. Cet imprimé voltigeant de toutes parts, le blessa profondément, mais le réduisit au silence, car les rieurs ne se rangèrent pas de son bord. Voici ce document épistolaire.

« A M. G***.

. . . . . *Quippe minuti*
Semper et infirmi est animi exiguique
voluptas
Ultio.

JUVÉNAL.

» Monsieur,

» A la lettre polie que je vous ai adressée le 30 juin, vous avez cru devoir me faire la réponse suivante :

« Moulins-en-Gilbert, le 6 juillet 1840.

» Monsieur,

» J'ai vivement senti l'impolitesse que vous m'avez faite, en vous introduisant à Saint-Honoré sans m'en avoir fait part. Votre lettre, quoique tardive, avait un peu diminué la mauvaise impression que j'avais conçue de votre grossièreté; mais aujourd'hui que toutes vos menées et vos *lâchetées* me sont dévoilées, je vous signifie que je ne veux plus ni vous voir, ni vous recevoir.

» Le Médecin des Eaux Thermales de Saint-Honoré. »

« Ne voulant point, Monsieur, entrer dans une polémique tout à fait opposée à mes habitudes, je m'abstiendrai de relever ce qui manque à la forme et au style de votre missive si peu d'accord avec votre position... Je suis trop généreux pour abuser des avantages que vous me donnez. Étranger au département de la Nièvre, nouvellement arrivé dans le pays, une seule chose m'importe à rectifier publiquement : c'est le sens qu'impliquent certaines paroles d'une lettre que je voudrais pouvoir tenir secrète pour l'honneur du corps auquel nous appartenons.

» J'affirme donc, Monsieur, que je ne me suis point *introduit* à Saint-Honoré ; en y venant, je n'ai fait que céder à d'honorables instances, et ma conscience ne me reproche ni basses *menées* ni *lâchetés*. J'ai entre les mains la preuve écrite de mon assertion ; cette preuve, je la produirai à tout homme bien élevé qui désirera la voir.

» Vous êtes médecin des eaux de Saint-Honoré... je vous le déclare, Monsieur, j'ignorais complètement que vous eussiez une commission ministérielle, et j'ai pu sans scrupule avoir l'idée de l'obtenir moi-même. D'ailleurs, rien ne m'annonçait, lorsque je suis arrivé à l'établissement, que M. G... y eût attaché son nom. En effet, quand j'ai recherché ce qui avait été publié sur les eaux sulfureuses, on m'a cité des articles de M. le docteur Thollé ; mais de vous, Monsieur, rien ! absolument rien !... Je pensais (pardonnez-moi cette mauvaise pensée) que vos promenades aux sources thermales ne se rattachaient nullement à l'observation clinique, car quelqu'un, dont je tairai le nom respectable, m'a assuré que vous n'aviez aucune confiance dans la valeur thérapeutique de ces sources !...

» Encore une fois, non, Monsieur, je ne me suis point *introduit* à Saint-Honoré, et je n'ai mis en usage, pour y arriver, aucun moyen reprochable. Si vous saviez quelle a été ma vie pendant trente-huit ans ; si vous saviez quel illustre personnage je pourrais invoquer, et combien de voix puissantes s'élèveraient pour défendre mon honneur ; si vous saviez cela, dis-je, vous seriez honteux d'avoir lancé un soupçon injurieux à la face de celui qui écrit ces lignes. Je ne commets pas de lâchetés, et le genre de courage que la nature m'a dévolu n'est peut-être pas le plus commun !

» Ne sachant comment peut se terminer une lettre semblable, je vous prie, Monsieur, de ne point me mettre dans le cas de vous répondre souvent. Ainsi, trouvez bon que je finisse seulement par un nom que proscrit une supériorité bien légitime sans doute ; mais ce nom, encore tout nouveau dans le pays, n'en a pas moins toujours passé pour celui d'un galant homme.

» Aunay, 8 juillet 1840. »

Lorsqu'il me fut avéré que M. G. possédait une commission de médecin-inspecteur, j'avais déjà fait une démarche auprès du Ministre des travaux publics pour que celui-ci sanctionnât la position que je tenais du légitime possesseur des sources; mais quand je vis la brutalité que mettait le titulaire à défendre un titre dont, jusque-là, il ne s'était nullement soucié, titre qui, de l'avis de tous, se trouvait frappé de caducité à cause du transfert consenti par le département, je ne voulus point me désister. Mes efforts, quoique secondés par des hommes d'un rang élevé, furent vains, et mon opposant eut le dessus par une raison que je crois devoir taire. Au bout d'environ deux mois, je me retirai pour éviter des conflits qui m'auraient été fort désagréables, non moins qu'à M. d'Espeuilles.

Dans le court espace de temps que je passai à Sant-Honoré, je pus me convaincre de la valeur réelle de ses sources ; non que j'en eusse obtenu de très-grands succès, mais en considérant tout ce qu'elles pourraient fournir, si, selon le vœu de la Commission académique, on empêchait tout mélange avec les eaux pluviales. D'importants travaux ont été continués dans ce sens, et, à ce qu'il paraît, elles fournissent maintenant des résultats pratiques très-remarquables sous la direction de M. Camille Allard, ancien médecin sanitaire, qui y a fait établir trois salles d'inhalation pour le traitement des maladies pulmonaires (1).

J'avais ouvert un registre à l'effet de consigner les choses *vraies* et de marquer, avec le signe du doute, celles dont le caractère serait indécis, de façon à pouvoir me considérer, à mes propres yeux, comme le *vir probus* de l'observation clinique. Mais une cinquantaine de malades, se répartissant en des affections on ne peut plus diverses, me fournirent des données trop imparfaites pour qu'il me fût permis de prononcer sur l'efficacité des eaux appliquées à tel ou tel cas. Ce qui me sembla assez évident, c'est que l'action de ces eaux, se rapprochant de celles de Baréges, les rendait très-propres aux dermatoses, aux plaies anciennes, aux ulcères phagédéniques, aux rhumatismes, à l'asthme et aux douleurs néphrétiques. Dans le pays, on les considérait, en outre, comme favorables dans les engorgements des viscères abdominaux, la dysménorrhée, les bronchites débutantes, l'hémicrânie, etc., etc. On leur attribuait aussi de modifier l'irritabilité du système nerveux. Je n'ai pu vérifier cette assertion sur moi-même, mais je suis porté à croire qu'elles contribuèrent à débarrasser ma femme d'un spasme rebelle de l'œsophage.

(1) Il fut remplacé par M. le docteur Collin, bien digne de continuer la voie ouverte par son prédécesseur. Le docteur Allart est mort à Royat, en 1864.

Bien que l'on eût fait de ces sources — comme cela arrive toujours — une panacée universelle, on avait oublié de les dire *souveraines* contre la chute des cheveux. Je suis disposé à penser qu'elles peuvent combattre avantageusement l'alopécie, si toutefois elle n'est pas le produit des années ou la conséquence d'une infection vénérienne.

CHAPITRE XVII.

Cours de chimie à propos d'une naissance patricienne. — Des Sages-femmes et des Compositeurs d'imprimerie. — Lettre à l'abbé T... — Cas malheureux en matière d'obstétrique.

O durissimam et iniquissimam medici conditionem si ægrorum abstantium culpam omnem ipsæ præstare debeat.
SEIDEL.

I

Aurais-je dû ne pas me retirer de Saint-Honoré, que je n'aurais pas attendu la fin de la saison des eaux, car Mme la comtesse d'Aunay réclamait mon assistance : je devais, ni plus ni moins, remplacer auprès d'elle M. le professeur Moreau. Avant l'obtention du succès, je ressentis comme les anxiétés de Félix de Tassy en face de Louis XIV, ou mieux d'Antoine-Dubois devant l'impératrice Marie-Louise; attendu que le plus petit accident aurait réconforté mes ennemis : c'est bien à tort que je me tourmentai. Bien que les suites de cet événement n'eussent eu rien de pénible pour l'accouchée, qui se portait à merveille, j'eus à la retirer de l'ennui que devait lui occasionner le séjour de sa chambre jusqu'au moment des relevailles. Comme elle était instruite, nous causions souvent de littérature, de philosophie, même d'un peu de science. J'offris de lui faire un cours élémentaire de chimie, ce qu'elle agréa de la manière la plus aimable. Aussitôt, le comte Charles fit venir de Paris : appareils, substances, tout ce qui était nécessaire pour démontrer les principales lois par lesquelles les corps se combinent. J'aimais passionnément le professorat scientifique avant d'être malade ; je trouvais que c'était la meilleure voie pour acquérir des connaissances solides. Depuis mes leçons de Trilport je ne m'en étais point occupé, et ce n'est pas sans plaisir que je me remis aux manipulations

du laboratoire, autres que celles des onguents et des mixtures. On comprend combien je devais être arriéré, mais de fait, j'en savais assez pour les débuts d'une comtesse.

Déjà j'avais façonné l'une des femmes intelligentes du pays à l'art des accouchements afin d'être dispensé de l'exercer moi-même : c'est une idée que m'avait fait naître M. d'Aunay père, dans notre première entrevue, à propos de cette partie de la pratique si réfractaire à mes forces. Mon élève saisit parfaitement l'ostéologie du bassin, les diverses évolutions du fœtus, l'action du *toucher* et tout ce qu'il y a à savoir pour le part naturel, cas dont la nature s'écarte bien rarement dans les campagnes ; néanmoins je raconterai, dans l'instant, quelques-unes de ses déviations. Je tiens à parler des matrones, et à dire que la mienne, sous le rapport littéraire, pouvait aller de pair avec celles des contrées voisines ; que de plus elle avait des allures qui ne compromettaient point la réputation de ses mœurs. J'ai toujours regretté qu'il ne soit pas venu dans la pensée de quelque doyen de l'Ecole de chercher à rehausser le corps des sages-femmes afin d'en permettre l'accès aux jeunes personnes primitivement bien élevées et sans fortune, qui pourraient y trouver une position avouable. En vérité, on devrait faire de cette institution comme une dépendance de *Saint-Denis* ou de *Notre-Dame-des-Arts* (1) ; de même qu'on devrait faire de la classe des typographes, et de plusieurs autres, un refuge pour les *fruits secs* des concours de tous genres. Pour ne parler que des compositeurs d'imprimerie, je ferai observer que leur nombre s'élève à près de dix mille, sans comprendre les correcteurs et protes. Là, se rencontrent, parsemés, des hommes véritablement instruits, tels que : notre infortuné confrère Michel Servet, Richardson, Franklin, après qu'il eut fait de la chandelle ; l'orientaliste Marcel, l'abbé Maury, le maréchal Brune, Ballanche, Béranger, l'acteur Maillart, Egron, Pierre Leroux, Proudhon, Balzac, Michelet, mon spirituel ami ; Alexandre Rouzée, tué à la prise de l'Hôtel de Ville, en 1830 ; Jacques Varin, le botaniste, Eugène Orrit, et son frère en poésie, Hégésippe Moreau, qui furent des compositeurs en lettres. Ce sont encore des ouvriers de cet ordre que MM. Vié, rédacteur en chef du journal l'*Atelier*, Pihan, le prote éminent de la typographie orientale à l'imprimerie Impériale ; Cirier, qui, dans le repos

(1) De grâce, lecteur, ouvrez le *Journal des connaissances médicales*, tome XXI, page 241 ; vous y lirez un article du savant et généreux M. Caffe sur la condition de la femme. Combien je regrette que de si nobles, que de si justes pensées restent enfouies dans une feuille scientifique, tirée, comme elles le sont toutes, à quelques centaines d'exemplaires ! Heureusement que le livre de M. Ernest Legouvé, sur le même sujet, jouit d'une plus large publicité.

de son compositeur, s'est appris le latin, le grec, l'hébreu, et a publié un recueil de fables.

Lamartine appelle Guttemberg *le mécanicien d'un nouveau monde*, monde dans lequel

> Pour donner une forme, un essor aux pensées,
> Des signes voyageurs, sous des mains exercées,
> Vont saisir en courant leur place dans un mot;
> Sur ce métal uni l'encre passe... et bientôt,
> Sortant multiplié de la presse rapide,
> Le discours parle aux yeux sur une feuille humide (1).

Que ceux, donc, qui conduisent le *métal* multiplicateur des formes de la pensée ne croupissent pas sur les dernières couches de l'industrie sociale; qu'on les aide à monter plus haut, car ils sont autre chose que des automates. Alors des esprits modestes et d'une certaine valeur viseront à être incorporés dans cette phalange des desservants intellectuels de la typographie. Il ne faudrait pour cela qu'exiger, à l'avenir, le titre de bachelier ès lettres de la part de ceux qui se présenteraient; et, moyennant un examen approprié, ils deviendraient possesseurs, non plus d'un livret, *mais d'un diplôme*.

D'après un ancien usage, tous les princes de la famille royale de Prusse apprennent un métier. Le prince Frédéric-Guillaume qui, en 1858, a épousé l'une des filles de la reine Victoria, a été apprenti dans l'imprimerie de M. Hanel, à Berlin. En France, nous n'avons pas de moyens termes : il faut être médecin, avocat, prêtre, romancier ou journaliste, sculpteur ou peintre, sous peine de tomber dans le cercle des travaux manuels ; cercle non gradué qui repousse les demi-savants, les capacités arrêtées dans leur développement, et jusqu'aux âmes délicates qui redoutent moins le labeur mécanique que le désagrément de vivre en compagnonnage avec des gens dont quelques-uns bien souvent nous répugnent.

C'est dans ce sens que j'écrivis au Ministre de l'instruction publique en lui envoyant copie des lettres que m'avaient adressées deux des disciples de Lucine, à l'effet de se procurer quelques doses de seigle ergoté. Ces échantillons de style furent transmis plus tard à Amédée Latour, qui les inséra, en 1844, dans la *Gazette des Hôpitaux*. M. le docteur Druhen, marchant sur mes traces, a publié à Lille, 1851, un travail sur la nécessité d'une réforme dans l'organisation du corps des

(1) Hégésippe Moreau, *Épître sur l'Imprimerie*.

sages-femmes. J'arrête cette digression malgré mon penchant à la continuer, et je rentre dans le chemin que je m'étais ouvert.

II.

Durant les quatre années et demie que je passai dans la Nièvre, je n'eus que deux accidents déplorables, car ils furent suivis de mort. Le premier trouvera son histoire dans la lettre qui suit :

« A MONSIEUR L'ABBÉ T***, CURÉ DE LA PAROISSE D'AUNAY.

» Monsieur le Curé,

» En 1839, la femme Polletier, du village de Crieure, étant accouchée d'un enfant bien portant, me fit appeler pour la délivrer de l'arrière-faix. Je reconnus que cet organe était enchatonné, de nature fibreuse et d'une adhérence considérable. Je dus essayer d'en opérer le décollement, mais je ne pus y parvenir pour la partie incarcérée ; attendu qu'elle faisait corps avec les parois de la matrice. Cette circonstance était grave : Smellie, Capuron, Baudeloque, etc., n'en fournissent que de rares exemples. Je fis des injections émollientes, me promettant de les remplacer par des décoctions détersives, et je remontai tristement à cheval, en prévenant le mari que je reviendrais le lendemain.

» Que fit-on, ou plutôt que fîtes-vous, monsieur le curé ? vous me fîtes évincer ; et la malade, entièrement livrée à vos conseils, à votre assiduité, succomba le dixième jour !...

» De quoi mourut cette femme ? d'une hémorragie, d'une perforation utérine que j'aurais produite moi-même ?... Eh, Monsieur, elle mourut infectée par la décomposition placentaire ! Comme vous aviez assumé la responsabilité de cette affaire sans vous douter de ce qui en pourrait advenir, vous n'eûtes pas de meilleure ressource que de proclamer que j'avais arraché le ventre de la décédée... Le dernier de mes confrères sur l'échelle de la dégradation professionnelle ne s'en serait pas tiré autrement...

» Je vous remémore ce fait, monsieur le curé, en vous adressant *un morceau anatomique*, qui provient de la fille P., afin qu'il vous soit loisible d'étudier, dans le délivre, la dégénérescence dont je viens de parler, puisque le hasard m'en fournit un nouveau cas. Cette circonstance, dans laquelle vous vous êtes bien gardé d'intervenir, n'aura pas

la même terminaison; car j'ai pu, tout à mon aise, soustraire cette malheureuse au bénéfice de vos absoutes... (1).

» Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, vous me jugez comme médecin et vous n'avez aucune connaissance de l'art de guérir, à ce point que vous avez confondu, dernièrement, un abcès par congestion avec un foyer de purulence ordinaire chez une fille de l'Étang affectée d'une carie des vertèbres... Et sans être arrêté, ni par le sexe, ni par l'âge, ni par la région où siégeait la tumeur, ni par le sentiment vague de votre ignorance, vous avez plongé un instrument dans cette tumeur, que je m'étais fait un devoir de respecter. C'est là un acte coupable aux yeux de la science et coupable envers les lois canoniques...

» Vous vous plaindrez, peut-être, de ce que je vous attaque comme prêtre; mais n'y suis-je pas autorisé ? Est-ce qu'un ecclésiastique qui manque ostensiblement à la charité et à la décence, qui calomnie et persécute son prochain, qui exerce une profession dont il n'a pas le premier mot — et l'eût-il, qu'elle ne lui serait pas moins interdite, tant par l'Université que par l'Église — n'est pas naturellement livré à toutes les appréciations, exposé à toutes les bouches...?

» Peu de temps après mon arrivée ici, bien des gens, monsieur le curé, me parlèrent de vous en des termes on ne peut plus défavorables, eh bien, je vous défendis : je cherchai à indulger les actes qui vous étaient reprochés; enfin, je fus votre avocat d'office. Oh ! que votre conduite envers moi a été différente !

» Je vous en supplie, Monsieur, discontinuons cette lutte déplorable; je vous le demande au nom de la religion et de la morale publique. Envoyez-moi une simple feuille d'olivier en retour des branches de paix que, bien des fois, je vous ai offertes.

» C'est avec l'espérance que vous accepterez cette pieuse proposition que je vous salue selon les formes d'une considération à l'abri de toute équivoque. »

Après m'être ainsi exprimé, je me promis de contracter un nouveau bail avec ma patience, et j'attendis. A quelque temps de là on vint me chercher pour aller à la Tuillerie voir une malade *de la part de M. le curé*. Grand étonnement dans ma maison et grande satisfaction dans le cœur de ma mère qui souffrait horriblement de la désunion de sa famille avec le pasteur de la paroisse. Qu'est-ce que je trouve ? une folle nommée *Charton* que j'avais déjà eu occasion de voir, et pour laquelle j'avais sollicité une place dans l'hospice de Nevers.

(1) Il s'agissait de l'une des réprouvées de M. T..., sur le compte de laquelle je reviendrai. Voir la protestation du docteur Brossette sur ce qui se passe dans le Morvan de la part des prêtres. (*Union médicale*, T. XIV, p. 215.)

Maintenant, que pensez-vous, cher lecteur, si je vous apprends que, dans mes premières expansions vis-à-vis de monsieur le curé, je lui avais confessé ne pouvoir supporter la vue d'une personne aliénée...? C'est *la seule fois* que j'ai été mandé par le curé auprès d'un malade. N'y a-t-il pas dans cette conduite une méchanceté raisonnée? Un philosophe du XVIe siècle a avancé que toutes les choses de ce monde ayant deux anses, il était toujours possible de les saisir, soit d'un côté, soit de l'autre; l'homme dont je parle n'avait pas d'anse!...

III

Le second cas d'obstétrique que j'eus à regretter consistait dans une sortie du bras. Je tentai tout de suite d'introduire la main, mais ce fut impossible, car les eaux étaient écoulées depuis longtemps, de violentes et rapides douleurs contractaient la matrice qui, comme modelée sur l'enfant, l'acculait derrière l'arcade du pubis. Une saignée, un bain, une potion opiacée, n'ayant point modifié cet état, l'entrée du passage me demeura interdite au point de ne pouvoir y glisser le doigt. Alors je ne vis d'autre moyen que de faire l'ablation du membre qui commençait à se sphacéler. Cette pratique était dans ma conscience, car je ne mets jamais en balance la vie d'un fœtus avec celle de sa mère, parce qu'un être dans lequel manque le sentiment du moi et la pensée ne saurait l'emporter sur une créature active, achevée dans son développement, qui connaît et appréhende la mort, qui aime autour d'elle; enfin, qui *déguste*, oserai-je dire, toutes les douleurs de l'agonie!...

Et cependant, je faillis à ma croyance, par égoïsme, par crainte de mes intérêts propres. Ce qui en fut cause, ce fut le souvenir de la condamnation inique qui avait été infligée au malheureux docteur Hélie. Voilà ce qui m'arrêta sur-le-champ dans la mise en œuvre de l'unique ressource que j'avais en vue : je dis *unique*, en appuyant sur le mot, quoi que puissent objecter les opposants inflexibles de la mutilation embryonnaise.

Il était minuit, le temps pressait, comme il presse dans un incendie, et je le perdis en envoyant chercher un éditeur solidaire de mes actes, ce qui demanda plus de deux heures! Mon Dieu! que cette attente, au milieu de clameurs déchirantes, me sembla longue! « *Délivrez-moi! Délivrez-moi!* » criait la patiente, et rien qui pût suspendre les contractions utérines! A force d'explorer ma pensée, il me fut inspiré d'administrer, en lavement, une assez forte dose de belladone, tentative dont je ne connaissais pas d'exemple pour un cas de cette rencontre. Je sortais pour aller m'occuper de cette préparation lorsqu'ar-

riva mon coadjuteur. Avec un aplomb imperturbable, il me dit, en descendant de voiture : « Bah ! vous êtes timide et vous manquez de force dans le poignet, nous allons voir. » Cette nouvelle tentative arracha des hurlements terribles à la victime, et nous procédâmes à l'extraction du membre sorti. Cela fait, nous ne pûmes arriver davantage...

Je n'ai pas souvenance de ce qui se passa ensuite ; mes notes n'en disent rien ; tout ce que je sais, c'est que, durant cette atroce besogne, la malheureuse rendit le dernier soupir !...

Dans quel accès de névrosité ne fus-je pas le lendemain !... A ce trouble de la sensibilité organique se mêlait le trouble moral de la conscience, car celle-ci me reprochait de m'être arrêté devant ce qu'elle m'avait désigné comme étant un devoir... J'étais convaincu, comme je le suis encore, que si, dès mon arrivée, j'avais désarticulé le bras, j'aurais sauvé la femme.

Maintenant que le lecteur se recueille et me juge...

CHAPITRE XVIII.

OU JE CONTINUE D'INDIQUER LES FAITS PARTICULIERS DE MA CLIENTÈLE.

Exemple d'une pneumatose intestinale très-intense. — Un cas de choléra asiatique. — Deux cas de cicatrisation pulmonaire. — Lettres et déclarations corroboratives.

Nil mirari !...

On sait que la médecine des campagnes est infiniment moins complexe que ne l'est celle des grandes villes. Les fièvres intermittentes, les inflammations pulmonaires, les altérations aiguës du tube digestif, la rhumatose, les scrofules, les maladies de la peau, quelques ophthalmies, et les affections vermineuses chez les enfants, tel était le cercle où je tournais d'habitude. De loin en loin se présentaient des dégénérescences cancéreuses. Les névroses étaient très-rares ; je ne fus appelé que pour une seule hystérique — ce qui est une infraction aux données statistiques de M. le docteur Briquet — pour un jeune homme pris de tétanos, et deux ou trois autres frappés d'épilepsie. J'ai dit, antérieurement, avoir été témoin d'un cas d'hydrophobie ; et, au chapitre qui précède, j'ai parlé d'une folle... C'était beaucoup trop encore pour mon

impressionnabilité, car chacune de ces circonstances me faisait repasser par toutes les filières de la douleur ganglionnaire.

I

En parlant des troubles de l'innervation, je signalerai l'un de mes voisins qui, sous l'action d'une contrariété tant soit peu vive, était pris, instantanément, d'une pneumatose gastro-intestinale comme je n'en ai jamais rencontré depuis. Il dégageait des gaz pendant deux heures de suite en produisant une détonation qui aurait fait croire, à ceux qui n'en étaient pas témoin, que des soldats exécutaient un feu de file... M. le docteur Gérardini, auteur d'un travail sur ces sortes de cas, n'a rien vu de pire, sans doute.

II

Dans l'été de 1841, je fus mandé au hameau de Varigny ; et, grande fut ma surprise en me retrouvant face à face avec le choléra-indien : cyanose générale, abattement profond, œil cave, aplatissement de la cornée, respiration laborieuse, voix puérile. Voilà le premier aspect du tableau. M'approchant du malade, je trouve : corps froid, langue algide et blanchâtre, extrémités des membres ridées, ventre affaissé, pouls nul. La soif est inextinguible, les vomissements s'effectuent en ma présence ; il y a eu des déjections considérables d'un liquide séreux et inodore, les urines sont supprimées ; enfin, les mollets sont le siége de crampes très-vives. Je me hâte d'urtiquer le sujet ; quand la réaction est établie, je pratique une saignée du bras, je donne pour boisson de l'eau pure, la plus froide possible, et je m'en vais, bouleversé par la prévision de me voir exposé de nouveau aux affreuses tribulations de 1832. Je m'imaginai que, rendu chez moi, j'aurais à repartir pour d'autres faits du même genre ; mais je n'eus pas à subir, pour cette fois, les conséquences d'une épidémie. Le malade, homme du trentaine d'années, se trouva bientôt mieux et quelques jours suffirent pour l'amener à une parfaite convalescence.

III

La phthisie tuberculeuse n'était pas fréquente dans le Bazois ; cependant je n'en rencontrai pas moins, chez la jeune femme de notre maréchal ferrant, l'un de ces cas dont la terminaison surprend le médecin autant qu'elle lui cause de joie : je veux parler de la cicatrisation du

poumon. Cet organe avait perdu assez de substance chez ma malade pour pouvoir loger un œuf de poule. Sous l'influence d'un large emplâtre stibié je vis l'expectoration diminuer peu à peu, changer de nature, disparaître, et la santé se refaire excellente.

Cette circonstance n'est pas *une* dans le cours de ma pratique; je l'ai vue se reproduire, en 1853, au Mont-Saint-Michel, d'une manière étonnante.

Un prisonnier nommé Collin, âgé d'environ vingt-cinq ans, entre à l'infirmerie le 20 mars avec tous les signes qui accusent la deuxième période de la phthisie : il se dit *enrhumé*. Bientôt les tubercules ramollis suppurent et creusent l'organe respiratoire en différents points. Les sueurs nocturnes sont très-abondantes et l'expectoration telle, que les plaintes du malade semblent justifiées : « Je crache mes poumons, » s'écriait-il ; en effet, il y avait dans les matières rendues de véritables fragments de matière tuberculeuse. Ce malheureux arriva à une situation des plus déplorables : pendant tout le mois d'avril il ne put que se tenir assis dans son lit, il ne faisait que tousser nuit et jour, ses jambes étaient œdémateuses; le reste du corps présentait une maigreur effroyable. Enfin le délire s'empara de lui en même temps que survint un dévoiement colliquatif. Je pensais, avec tous les assistants, que la délivrance suprême — épithète deux fois véritable pour un incarcéré— allait lui arriver. A ma visite du lendemain je le trouvai dans le même état ; le surlendemain, encore ; bref, cette agonie se prolongea pendant une semaine entière, au grand étonnement de tous, surtout au grand étonnement de M. Morel, le pharmacien, et de M. l'abbé Lecourt, aumônier de la maison depuis plus de vingt-cinq ans, deux hommes qui, comme moi, avaient une grande habitude des phénomènes précurseurs de la mort.

Collin ne trépassa point !.. Vers le commencement de mai il reprit l'usage de sa raison, un mieux marqué se fit sentir conjointement avec l'apparition d'un érysipèle sur le bras droit. J'abandonnai la cutite à elle-même jusqu'au moment où je vis que le peu de tissu cellulaire sous-cutané qui restait encore, se tuméfiant, m'annonçait le travail d'un phlegmon. Le traitement antiphlogistique n'était guère opportun ; j'employai une pommade mercurielle dans l'espoir de résoudre la tumeur.

Le ptyalisme survint, et quand le membre eut été ramené à de bonnes conditions, il se développa un abcès dans la fosse iliaque gauche.

Parmi toutes ces péripéties, la convalescence fut progressive ; le malade prit de l'embonpoint et rentra sous la détention le 2 septembre, c'est-à-dire après avoir passé cinq mois quatorze jours à l'infirmerie.

Mais ici ne se termine pas entièrement son histoire. Le 3 octobre il se présente à ma consultation avec un catarrhe bronchique. Je ne doutai point que ce ne fût là l'avant-coureur d'une récidive finale : je me trompais! la bronchite se termina sans qu'il en surgît aucun incident pulmonaire; si bien que Collin sortit de l'hôpital le 29 du même mois on ne peut mieux rétabli. L'hiver arriva sans aucun dommage, et le 13 février 1854, il quitta le Mont-Saint-Michel libéré, tant envers la maladie qu'envers la justice. Qu'est-il devenu? je ne saurais le dire. Ce que je viens d'en marquer est substantiellement pris dans le *Livre clinique* du pénitencier. J'en ai parlé à mes collaborateurs précités, ainsi qu'au gardien de mes salles, ils ont répondu qu'ils ne sauraient oublier les étranges incidents par où avait passé ce phthisique; et, à ce propos, ils m'ont adressé la lettre suivante dont je ne puis que les remercier.

« Monsieur le docteur,

» Vous avez fait appel à nos souvenirs relativement aux faits si remarquables de la maladie du détenu Collin en 1853. Sans doute, nous n'avons pas qualité pour corroborer vos affirmations médicales, celles, surtout, qui descendent dans les profondeurs de la question, mais nous pouvons affirmer que nous nous rappelons parfaitement les circonstances patentes de l'affection extraordinaire dont le nommé Collin a été atteint.

» Recevez, Monsieur le docteur, ce faible témoignage de nos sentiments pour la loyauté de votre caractère, etc., etc.

» MOREL, pharmacien, LECOURT, ✻ aumônier. »

Le directeur actuel, M. Marquet, m'a assuré que dans la maison centrale de Melun, il y a une dizaine d'années, un détenu, qui avait succombé à une mort violente, présenta la cicatrisation dont il s'agit. MM. les docteurs Bancel et Gillet père, tous deux médecins de l'établissement, la rencontrèrent en explorant le cadavre. M. Marquet n'a pu m'apprendre si cette particularité avait été livrée à la presse médicale ou à la connaissance de l'Académie; seulement il se la rappelle comme une chose qui fixa vivement l'attention de mes collègues de Melun. Bien entendu, je n'ai pu avoir la moindre appréciation sur les caractères anatomiques des parois caverneuses.

Voilà des faits d'une haute importance. Ils étaient très-controversés de mon temps; et, aujourd'hui, à ce qu'il me semble, ils sont encore en litige. J'ai ouï, dans des cours publics et lu dans des ouvrages *ex*

professo, en 1826, ouvrages du premier ordre « qu'il n'existait que des probabilités à cet égard, les cas où cette terminaison arrive *ayant été peu observés* (1) ».

Il faut croire que ces guérisons sont très-éventuelles; que, semblables aux numéros de la loterie — le possesseur d'un grand nombre de billets étant souvent moins favorisé que ne l'est la personne qui n'en a pris qu'un, elles peuvent échapper au médecin qui voit le plus de malades. Moi, qui n'ai pas passé ma vie entière dans de vastes nosocomes, j'en possède deux, tandis que le plus persistant observateur de la phthisie, le baron Louis, semble ne pas en avoir rencontré un seul ! Laënnec et M. le professeur Andral ont eu plus de chance, ils en ont constaté par la nécropsie. Mais, est-il absolument nécessaire que l'exploration cadavérique vienne déceler la vérité du phénomène ? Ne suffit-il pas, pour en être convaincu, d'avoir eu sous les yeux des sujets revenus à la santé malgré la déperdition d'une partie de leur substance respiratrice, avérée par une pectoriloquie des plus parfaites ? Pour mon compte, la cicatrisation des foyers tuberculeux m'est un article de foi (2).

Maintenant, veut-on savoir si j'ai la prétention de m'appliquer les deux guérisons que j'ai signalées ? Non certes ! car je n'ai employé pour ma malade d'Aunay, comme pour le prisonnier Collin, comme pour tous les phthisiques placés sous ma garde, que ce que mes confrères connaissent. Je dis, à l'exemple d'Ambroise Paré : « *Je t'ai pansé, que Dieu te guare ;* » je le dis pour chacun de mes actes thérapeutiques.

Si j'attribue à une puissance supérieure, c'est-à-dire, à un jeu tout spécial des lois vitales, les résultats heureux de ma pratique, je vais en consigner un qui m'appartient en propre, car il ne relève nullement des mystères cachés par lesquels se produit le sauvetage des existences morbides. Rentrons dans le département de la Nièvre.

(1) Rostan, *Traité de diagnostic*, première édit., T. II, p. 636.

(2) « D'après le désir de l'auteur, je m'empresse de déclarer que, depuis l'époque » où il observait, des cas assez nombreux de cicatrisation de cavernes ont été con- » statés par un certain nombre d'anatomo-pathologistes. Pour ce qui me concerne, » j'ai eu occasion d'en rencontrer, durant trente-quatre années, dans les autopsies « que j'ai faites à la maison de détention de Rennes, à peu près une quinzaine. J'ai » connaissance, en outre, de deux exemples de guérison de phthisie pulmonaire dans » la ville. »

(Toulmouche, *prof. de pathol. externe et de méd. opérat. à l'École de Rennes.*)

CHAPITRE XIX.

Je soustrais une fille mère à l'action du jury. — Quelques mots sur les fièvres qui règnent dans le Bazois. — Un cas de constipation. — Sensibilité exquise dans le sens du toucher. — Bras luxé remis par des rebouteurs. — Portrait d'un Officier de santé. — Effet de l'imagination et de l'habitude.

Il est certaines choses dont je pense d'une certaine façon.

Victor Hugo.

I

Dans le village de Champ-Chermont, une jeune fille, nommée Gauthron, fut accusée d'infanticide par de charitables âmes qui n'auraient pas été fâchées de l'envoyer à l'échafaud, tant elles y étaient poussées par un amour effréné de la religion et de la morale; douter de sa culpabilité, c'était presque se rendre suspect. Le 18 mai 1840, je fus requis par l'autorité de donner mon opinion sur cette affaire. J'étais alors dans l'accès d'une fièvre quarte, et ce n'est pas sans de notables efforts que je me rendis, en compagnie du maire d'Aunay, dans le pays désigné. Il me fut présenté un nouveau-né, venu à terme, privé de vie et portant une fracture du crâne. « Eh bien, qu'en pensez-vous, Monsieur le docteur? la coquine a tué son enfant !... » Je ne répondis rien et j'interrogeai l'accusée. Elle m'apprit qu'elle était accouchée debout, subitement, et que le fœtus avait frappé de la tête sur la dalle de pierre qui formait l'âtre de sa cheminée. Je partis de cette circonstance susceptible d'être discutée, en dépit de Chaussier, par des opposants instruits autant que chicaniers, pour dresser un rapport dont les conclusions, vigoureusement accentuées, arrêtèrent toute poursuite (1).

Je dois dire, pour ne pas être entaché de prévarication, que j'eus plusieurs preuves morales de l'innocence de cette malheureuse. Par exemple, lui ayant demandé si elle avait pourvu d'avance aux besoins futurs de son enfant, elle me montra, en pleurant, une layette terminée de la veille. Dans tous les cas, il n'y aurait pas eu, chez elle, *préméditation*; il n'y aurait eu, à mon sens, qu'un acte de *folie*...

(1) Depuis la rédaction de ce chapitre j'ai reçu un travail de M. le docteur Desmartis, de Bordeaux, très-favorable à ma manière de voir en semblable question.

Pauvre femme! après avoir été lâchement abandonnée par son séducteur, être en proie à une accusation capitale, c'était le comble!

Je ne plaignis pas la peine que me donna la rédaction de mon travail; étant, comme je l'étais, en butte soit à la dysgraphie cérébrale, soit à la fièvre. En vérité, je ressentis un grand bonheur de cette victoire médico-légale.

II

Les fièvres intermittentes peuvent être considérées comme endémiques dans la localité, elles s'y présentent sous tous les types. Dès mon début je remarquai, ainsi que l'a fait depuis M. le docteur Jœgerschmid (*Journal des connaissances médico-chirurgic* de janvier 1850), que si le sulfate de quinine a une merveilleuse efficacité contre la pyrexie quotidienne ou tierce, il échoue presque constamment dans celles qui sont quartes. En conséquence, j'eus recours à la poudre de quinquina dont la supériorité ne me laissa aucun doute. Rarement ai-je rencontré dans ces fièvres du pays des cas revêtant le caractère pernicieux. En voici un qui n'avait de danger que pour la réputation de la femme qui en était le sujet.

Mlle X..., âgée de quarante et quelques années, habituée à une convenable réserve dans ses discours et d'une conduite exemplaire — car en province il est impossible d'y tenir cachées les choses de l'amour — était complétement transformée de mœurs durant ses accès; elle avait des jets de langue et des désinvoltures d'un cynisme étonnant; tout cela à son insu!... Indubitablement, la pauvre fille avait renfermé en elle-même, comme dans une machine à compression, toutes les convoitises de son sexe, elle était donc un type de vertu féminine, car la liberté morale est fort dépendante des dispositions de l'organisme, et la volonté de l'âme ne suffit point à nous maintenir inébranlables dans la ligne tracée par nos intentions. Combien on apprécie mal toutes ces vérités! Dans telle école elles sont passées sous silence, mises à néant; dans telle autre on s'y cramponne trop. D'une part, les jugements portés sur les actes humains sont souvent entachés d'injustice; d'autre part, les fautes comme les crimes profitent des immunités du fatalisme... Eh bien, disons, pour l'acquit de notre conscience d'écrivain, qu'il n'y a rien d'absolu; que notre libre arbitre a des limites inconnues aux théologiens les plus subtils et que Dieu seul peut mesurer les efforts de la conscience.

Un vigoureux historien, M. Amédée Renée, en peignant Louis XVI,

a écrit ces remarquables paroles : *Le roi faisait toujours ce qu'il ne voulait pas, tout en voyant ce qu'il faisait* » (1). Si je fais appel aux moralistes de tous les temps et de tous les lieux, sans en excepter notre pieux et savant confrère, le P. Debreyne, ils conviendront que cette manière de se comporter, en la rendant toutefois moins impérieuse, est celle de la grande majorité des hommes. Près de dix années d'études sur le cœur et sur l'esprit des prisonniers m'ont révélé, à cet égard, de bien profonds mystères!

La fièvre typhoïde était assez fréquente : là, comme ailleurs, les traitements les plus opposés ne me réussissaient pas mieux qu'une expectation soutenue. De quelque manière que je m'y prisse, je perdais, en moyenne, deux malades sur cinq. Cette affection est l'une de celles qui nous laisseront patauger bien longtemps encore!

III

Voici un petit succès, mais de ces succès qui sont sans retentissement pour la réputation, car ils sont presque du ressort du confessionnal. L'un de mes aristocratiques clients était soumis depuis longtemps à une constipation des plus opiniâtres; les lavements, les bains de siége, les pilules de tous les genres, la moutarde blanche, etc., mille moyens avaient été employés, d'après des avis fort mélangés, puisque le malade était descendu de nos grands praticiens à nos charlatans les plus habiles. Il m'instruisit de tout cela, après quoi il me demanda si, finalement, je ne pouvais pas parvenir à régler, chez lui, le pendule de la digestion. Je le questionnai pour savoir si on lui avait conseillé de faire des tentatives de défécation tous les jours à la même heure. Non, me dit-il. Enchanté de la réponse, je dirigeai moi-même, montre en main, cette thérapie toute physiologique, puisqu'elle est basée sur un phénomène de périodicité. Elle réussit au mieux; deux mois suffirent pour faire retrouver à mon consultant la régularité de ses garde-robes. Sa tête congestionnée, son intelligence alourdie retrouvèrent l'aisance normale.

Je parle de ce fait pour montrer que ce qu'on sait ne se présente pas toujours à la pensée; la preuve, c'est que nos premiers médecins de cette époque ne songèrent pas au moyen dont il vient d'être question en présence de M. le vicomte X... Ce moyen, bien simple, je l'avais appris dans les cours de M. Rostan à la Salpêtrière.

(1) *Louis XVI et sa Cour*, continuation de l'histoire de Simondi, Livre analysé par M. Barbey d'Aurevilly.

J'eus parmi mes clientes du second ordre une dame jeune, lettrée, spirituelle, par conséquent très nerveuse — parente de l'un des rédacteurs distingués du *Journal des Débats* — chez laquelle le sens du toucher avait un haut degré d'exagération. Le moindre contact la faisait frissonner, et l'extrémité de ses doigts était si impressionnable qu'elle avait grand'peine à se faire les ongles. Ses mains, parfaitement modelées, d'une blancheur tirant sur le rose, étaient douces comme l'hermine; aussi ne faisait-elle point intervenir dans les rapports sociaux, comme le font si gentiment les Anglaises, le *shake-hands;* tout comme Anne d'Autriche, elle tenait du polype qui, selon l'expression de Duméril, *palpe* la lumière...

Ce souvenir m'en réveille un autre entièrement analogue. J'ai beaucoup connu à Paris, avant la révolution de 1830, Mlle de C..., type curieux de contradiction humaine. C'était une longue perche que surmontait une tête de cheval, ayant la face labourée par la variole, le regard louche et l'esprit fourchu; mais elle avait, par opposition, un cœur excellent et des mains d'une adresse qui aurait surpris Galien; d'une beauté qui aurait exalté Corrége! Pauvre femme! combien elle était à plaindre, puisque, dans une telle enveloppe, il n'y avait que *les mains* qui pussent payer pour l'exigence des nécessités intimes!..... Mlle de C... ne s'est jamais mariée, et non plus ne s'est jamais attardée en traversant les bois de son père...

Tels sont, à peu près, les cas remarquables de ma clientèle hivernaise. Quant à ce qui regarde la chirurgie proprement dite, je ne rencontrai que des lésions de la plus grande vulgarité, ce qui, néanmoins, ne garantit pas mon amour-propre d'un petit déboire.

En jouant, comme on joue dans les écuries, le cocher du comte Charles se luxa l'épaule. N'ayant pu venir à bout de la réduire-sur-le champ, le blessé s'en alla furtivement chez un rebouteur qui, lui, ne manqua pas le coup! Son maître le sut et le gronda fort pour ne s'en être pas rapporté à moi; il ne doutait pas que j'eusse remis le membre; il n'avait vu dans cette démarche qu'il blâmait qu'un acte de préjugé, tendant à le rasssurer sur les suites de l'événement. J'eus la faiblesse de laisser le comte dans cette erreur, ce qui était mal, peut-être?... Je cherchai à me dédommager de ma mésaventure en me rappelant le fait du même genre que m'avait raconté, en 1832, M. le docteur Martineau, médecin des épidémies de l'arrondissement de Meaux. Le voici :

IV

Le général ***, parcourant en chaise de poste la route d'Allemagne, s'arrêta à Meaux ; et en descendant de voiture, il fit une chute qui lui démit le bras. M. Martineau est appelé ; il essaye la réduction, mais en vain !... Il mande son beau-frère, M. Houzelot, et, à eux deux, ils n'obtiennent pas davantage. M. de Saint-Amand survient, puis, un quatrième confrère, médecin des faubourgs, solide gaillard qui avait instrumenté sur les champs de bataille du premier Empire, et le remboîtage de l'humérus ne peut s'accomplir ! Le malade était fort, vigoureux ; on prévit, dès lors, que les muscles opposaient une grande résistance : ce qu'il y avait à faire, c'était de les affaiblir. On pratiqua une saignée, on prescrivit la diète, un bain et une potion calmante, remettant au lendemain la reprise des manœuvres. Le patient pestait et jurait contre ces Messieurs, qu'il appelait *un assemblage d'incapacités* ; car il ne pouvait apprécier leur conduite toute rationnelle. Ayant appris de son domestique, lequel le tenait du palefrenier, qu'il y avait dans les environs un célèbre renoueur, connu sous le nom de *Gros-Pouce*, il ordonna, militairement, qu'on allât le chercher, et un exprès partit à toute bride. L'individu dont est question s'appelait, patronymiquement, *Legendre ;* il habitait Saint-Fiacre, petit village renommé depuis le VIIe siècle par les pèlerinages qu'y avait institués un prince irlandais. Cet homme n'était pas tout à fait un intrus dans le corps médical : il possédait un titre d'officier de santé obtenu selon les anciennes formes. Depuis quarante ans il arpentait les campagnes « mettant des drogues qu'il ne connaissait guère dans un corps qu'il ne connaissait point... » On pouvait lui appliquer ce que Brantome disait d'un certain Provençal, que « ceux qu'il traitait allaient *ad patres* dru comme mouches. » Peu lui importait... les paysans ne lui donnaient jamais tort, ils conservaient leur rigueur pour les vrais médecins ; d'autant plus que ceux-ci s'éloignaient *davantage* de la classe des rustres. J'en sais quelque chose, car j'ai ressenti, personnellement, les effets de la sournoise concurrence du père Legendre. Quel dommage que notre poétique confrère, M. Bessières, n'ait pas eu connaissance d'un semblable type lorsqu'il a composé sa charmante satire intitulée : *Le rat des Champs et le rat des Villes* (1) !

Qu'on se figure la joie du médicastre lorsqu'il se vit appelé au chef-lieu de l'arrondissement pour un cas de reboutage dans lequel avaient

(1) Cette pièce a été lue, en mars 1851, à la Société médicale du premier arrondissement.

échoué les quatre médecins de la ville... Il se met en route avec fierté, *arrive* comme César ; mais, plus expéditif que ce grand capitaine, il ne se donne pas le temps de *voir*, il empoigne le membre ; et aussitôt un bruit de coaptation annonce qu'il a *vaincu!*... Oui, grâce à l'anesthésie que messieurs de Meaux avaient préparée dès la veille. Quand ceux-ci, fidèles au rendez-vous qu'ils s'étaient donné, se présentèrent un instant après chez le général, *oraque tenebant!*... Ils en furent pour leur peine et pour leur humiliation devant le public ; car Legendre eut, à lui seul, l'honneur et le profit. Oh ! la belle occasion pour s'écrier : *Sic vos non vobis*...

V

Dans le précédent chapitre j'ai, par anticipation, amené mon lecteur sur le Mont-Saint-Michel, et voilà que je viens de le conduire dans la Brie ; sans doute il ne blâmera point ces excursions dont l'une intéresse la science, dont l'autre raconte une aventure professionnelle assez piquante.

Je terminerai ces miscellanées cliniques par deux communications relatives à l'action physiologique de l'opium et à la puissance de l'imagination sur l'appareil digestif : je les place ici parce qu'elles viennent à l'appui de faits correspondants signalés par la *Gazette des Hôpitaux* et l'*Union Médicale*.

La première de ces feuilles rapporte qu'en février 1847, il y avait dans le service de M. Guérard, à l'Hôtel-Dieu, une femme qui prenait habituellement quinze à vingt grammes de laudanum par jour, sans quoi elle était incapable de rien faire. L'auteur de l'article dit, en outre, avoir connu un ancien officier de la Garde impériale subordonné à une pareille nécessité, ajoutant qu'à l'exception de ces deux cas, il ne saurait en citer aucun autre du même genre ; ce qui signifie, sans doute, que ces cas sont assez rares. En conséquence, je puis me permettre d'en grossir le nombre.

M. Lévy, pharmacien à Corbigny, homme, instruit, qui avait occupé un poste médical supérieur dans les armées de Napoléon Ier, prenait, régulièrement quatre gros ou 15 grammes d'extrait gommeux d'opium depuis plus de vingt ans. J'étais en relation intime avec lui ; je l'ai vu, bien des fois, avaler cette énorme dose sans laquelle ses facultés intellectuelles, très-distinguées, auraient perdu une grande partie de leur aptitude. Cette dépendance était la suite du traitement d'une grave blessure de la poitrine reçue dans un duel : une épée lui avait traversé le poumon de part en part.

Cependant il y a loin de ces différentes posologies à celle qu'a indiquée M. le professeur Trousseau en faisant l'histoire d'un brossier qui, pour combattre des douleurs nocturnes ostéocopes, avala, en 1846, sept cent cinquante grammes de laudanum de Rousseau, c'est-à-dire cent-douze grammes de l'extrait dont est question ou trois onces et demie!.. Il dormit trois heures! Quel antipode homœopathique! Ces faits prouvent davantage que telle substance, nuisible ou salutaire dans le principe, perd graduellement son caractère prononcé, et finit par n'exercer sur l'organisme qu'une action latente, souvent même négative. « L'exercice constant en a fait un hôte assidu, familier, a dit M. le docteur Desmartis; c'est un parasite officieux qui s'est naturalisé chez nous et acclimaté dans toute l'acception du mot » (1).

L'*Union* du 28 novembre 1857 marque : « M. le docteur F... rentrait chez lui après avoir fait quelques visites à ses clients. Dans ses courses on lui avait remis comme échantillon une bouteille d'excellent rhum venant authentiquement de la Jamaïque. Le docteur oublia dans la voiture la précieuse bouteille. Quelques heures plus tard il se rappelle cet oubli et se rend à la remise où il déclare au chef de la station qu'il a laissé dans un de ses coupés une bouteille d'un poison très-violent, et l'engage à prévenir les cochers de ne point faire usage de ce liquide mortel. Le docteur F... était à peine rentré dans son appartement qu'on vint le prévenir en toute hâte que trois cochers de la station voisine souffraient d'horribles douleurs d'entrailles. Il eut le plus grand mal à les rassurer et à leur persuader qu'ils avaient bu du rhum, et que leur indélicatesse ne pouvait avoir de suites plus graves qu'une sévère mise à pied infligée à l'instant même aux coupables. »

Lorsque je lus cette anecdote, j'en possédais une analogue datant de 1839, c'est celle-ci. Je connus qu'on avait fait main-basse sur le bocal où étaient contenues les pastilles de magnésie. J'appelai ma domestique et lui dis : « Qu'avez-vous fait! mais c'est du poison que vous avez pris là!... » Ces paroles furent un éméto-cathartique; la pauvre fille a aussitôt la figure décomposée; elle est prise de vomissements et de diarrhée. Lui ayant administré je ne sais plus quoi, à titre de *contre-poison*, elle ne tarda pas à retrouver son équilibre rompu.

Je me suis trouvé dans la diligence de Lyon à Paris avec un voyageur qui me raconta, pénétré d'un profond regret, qu'étant à Barcelone en 1821, il avait innocemment participé à la mort de l'un de ses camarades. Celui-ci avait pris le fort mauvais ton de se moquer de l'épidémie; on voulut l'éprouver. Lorsqu'il se rendit dans la salle à manger

(1) *De la Tolérance au point de vue médical*, Montpellier 1857.

pour l'heure du déjeuner, ses amis s'écrièrent d'un commun accord qu'il avait les traits altérés, que bien certainement il était malade. Il se présenta devant une glace, et comme l'émotion avait positivement modifié sa physionomie, cette vérité, résultat d'une erreur, le frappa, il se mit au lit et mourut de la fièvre jaune... Cela s'appelle faire une plaisanterie, et la plupart de ceux qui s'en rendent coupables ne sauraient la supporter sans dommage. De telles jovialités sont proprement un homicide, homicide que l'on enseigne aux enfants par la manière dont on se comporte avec eux. Il serait à souhaiter qu'on veillât à l'éducabilité de l'imagination en la préparant prudemment contre les singularités et les surprises, au lieu de la frapper dans sa primeur par d'effrayants mensonges sur le retour des morts et l'apparition des fantômes...

Je me résume dans ce morceau en soutenant qu'on ne doit pas plus jouer avec l'imagination qu'avec aucun des ressorts de l'organisme. Celui qui, pour plaisanter, vous donne un coup de poing dans le dos ou vous jette de la poussière dans les yeux n'est pas plus coupable que celui qui jette une pensée de trouble dans votre esprit. Pour qui a médité sur la nature de l'homme, les âmes les mieux trempées sont encore bien friables!...

FIN DU LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME

CHAPITRE PREMIER.

Histoire de mes désœuvrements.

> Notre vie extérieure n'est autre chose qu'une transpiration permanente de notre vie intime.
>
> LACORDAIRE.

Ces paroles, que j'ai entendues de la bouche même de l'orateur, applicables à la généralité des hommes, ne peuvent s'ajuster à moi, ainsi qu'on va le voir. Les exigences de ma position médicale étaient trop bornées pour que je n'eusse pas à souffrir de la pesanteur du temps. Ne pouvant me livrer à l'étude en pleine liberté, j'avais des portions de jours, ou des jours tout entiers, dont je ne savais que faire. Ma pensée féconde, ondulante, enfiévrée montait dans les espaces sans fin de la philosophie et de l'esthétique, ainsi qu'elle continue à le faire sur ce rocher d'expiation, et passait en revue les sujets les plus importants de l'humanité, que j'effleurais comme l'aile du papillon effleure le feu d'une bougie... Durant l'hiver, mes courses à travers bois, quoique peu fréquentes, m'étaient un supplice à cause du froid et des tristesses que répandait la nature entière. De plus, l'absence de la famille d'Aunay ajoutait aux inconvénients de la saison. L'énorme château, alors dépeuplé, enveloppé de brouillard et de neige, était devant mes yeux comme un monstre marin dont la masse, cent fois multipliée par elle-même, se serait échouée là depuis le déluge... Ce silence de mort me navrait l'âme! Mais durant l'été cette habitation reprenait sa vie, mouvementée qu'elle était par une société élégante, par de nombreux serviteurs, par les richesses d'une végétation soignée, par le concert des oiseaux : c'était un tout autre monde! Il arrivait quelquefois que, durant la période délétère que je viens de signaler, le vieux comte ne

partait que très-tard ou revenait dans le courant de janvier pour des affaires soit d'intérêt, soit d'élection en matière politique. Il n'avait pas les qualités de cœur de son fils, mais il était d'un commerce littéraire beaucoup plus facile ; il recherchait assez les conversations où il pouvait faire montre de l'érudition qu'il avait acquise, et, véritablement, il en avait. Il ne savait rien du côté des sciences, mais il était excellent latiniste, et il avait la réputation de connaître parfaitement l'anglais. Voici ce que ma femme lui écrivit après qu'elle eut lu sa traduction de l'un des ouvrages de Goldsmith, qu'il nous avait envoyé de Paris.

« Je vous remercie, monsieur le Comte, du plaisir que m'a fait éprouver votre livre. Si je ne craignais pas d'être accusée de *tenir la coupe,* je vous adresserais à ce sujet tous les compliments que vous semblez mériter, pour l'élégance, la pureté de votre style. Mais c'est *du Voltaire* tout pur que vous avez donné là ; malheureusement *trop pur,* car, permettez-moi de vous l'avouer, le catholicisme y reçoit des coups de patte à l'égal des *robes à queue...* (1). »

Lorsque M. d'Aunay se trouvait seul au château, nous allions lui tenir compagnie. Après la causerie du soir il faisait avancer la table de jeu; le piquet ou l'impériale commençait, et moi, qui ne sais rien sur les cartes, dont l'attention est plus ou moins défaillante à la fin de chaque journée, je laissais ma compagne et m'empressais de gagner mon lit.

Dans ma correspondance avec Mme Édell, je trouve une pochade que je ne dédaignerai pas de transporter ici, parce qu'elle est un fragment du miroir où se réfléchissaient les longues heures de mon impuissance.

« Le déplissement du cœur humain, lui disais-je, fait souvent l'objet de mes méditations ; c'est pourquoi je me plais à frayer avec les moralistes. J'ai relu ce matin le morceau qu'Addison publia dans *le Tuteur*, en 1713, sur l'emploi du temps ; et, me faisant l'application du songe qu'il renferme, je me suis questionné pour savoir ce que j'aurais à répondre à Rhadamante si je comparaissais devant lui : voici ce que m'ont fourni dix minutes de recueillement. Je vais vous donner cet examen de conscience pêle-mêle, par poignée, sans ordre de date, et je l'intitule, car il faut toujours étiqueter :

REVUE DE MES OCCUPATIONS PENDANT L'HIVER DE 1838 A 1839.

1° Avoir posé une grande quantité de clous, de pitons, de planches,

(1) Lettre du 26 décembre 1838. La traduction dont il est parlé est celle du *Citoyen du monde*, 2e vol. in-8°, deuxième édition, 1837. C'est un pendant aux *Lettres persanes.*

et reçu à cause d'icelles plusieurs coups de marteau qui m'ont fait voir les limbes;

2° Avoir recouvert et mis à neuf une bergère... qui n'est point celle du chevalier de Boufflers!

3° Avoir fait une visite confraternelle de seize lieues métriques et du coût de quinze francs;

4° Avoir construit un vestiaire, disposé un fruitier, percé trois ouvertures pour donner passage à un tuyau de poêle, cousu deux sacs et fait une romance;

5° Avoir détergé le réservoir du fumier, tué des pigeons du château, en visant à des roitelets, avoir imaginé, sur les vertus de mon chien, une chanson en neuf couplets et composé la musique de la romance susdite;

6° Avoir, en différentes occasions, repoussé l'idée d'aller coucher avec ma jeune servante; et, à différentes reprises, avoir réduit en neige l'albumine d'une quantité d'œufs, soit pour crèmes de table, omelettes soufflées, ou liquides astringents;

7° M'être époumonné pour prêcher l'hygiène aux paysans et leur avoir dressé une sage-femme;

8° Avoir bâclé deux mémoires assez érudits pour prouver canoniquement à mon évêque qu'un desservant de paroisse, ou tout autre ecclésiastique, n'avait pas le droit *d'exercer la médecine;*

9° Avoir fort bien élevé un petit chat, dévidé je ne sais combien d'écheveaux de fil, guillotiné des oies pour les faire confire, et restauré une admirable gravure de Vermeulen d'après le Dominiquin;

10° Avoir laissé vivre des malades bien malades et laissé mourir des gens qui avaient la réputation de se bien porter;

11° Avoir lu ou entendu lire de très-scandaleuses chroniques sur l'histoire de France, commenté plusieurs auteurs, tels que Grove, Budgell, Steele, et coulé, presque à moi seul, une lessive de quatre femmes;

12° Avoir entendu la messe presque tous les dimanches au détriment de mes nerfs (1) et composé un article en faveur des bons prêtres, ce qui, nécessairement, est un pamphlet contre mon curé;

13° Avoir, à titre de pharmacien, volé mes clients le plus qu'il m'a été possible, sans, pour cela, égaler mes très-dignes et loyaux confrères de Châtillon-en-Bazois;

(1) Je dirai ultérieurement combien me font souffrir les chants d'un lutrin de campagne.

14° Avoir écrit pas mal de lettres dont la plupart ont été pour la *signora Edella*...

15° Avoir déjoué, parfois, les incharitables combinaisons d'un monsieur que vous appelerez *Sibilet*, *Gaubertin*, comme il vous plaira, et qui, comme l'un des personnages de Beaumarchais, « pêche le mal en eau trouble, en dit hautement tant qu'il veut, et en fait sourdement tant qu'il peut... »

16° Enfin, j'ai rempli mes obligations d'époux, de fils, de frère, d'ami et de citoyen, car je paye *toutes* mes impositions d'avance, ce dont ma femme n'est pas toujours satisfaite, tandis que le percepteur est enchanté de ma méthode.

« Vous voyez, très-gracieuse amie, que je donne de la variété à mes épîtres, afin qu'elles ne vous fassent pas pousser cet humiliant soupir que provoque l'ennui. Il ne suffit pas d'aimer les gens, il faut ne pas les contraindre à ouvrir convulsivement la bouche; aussi quand je me sens cette crainte, j'ai une vive frayeur de vous voir, ma lettre en main, vous endormir dans votre *gris-Voltaire;* surtout en admettant que je vous arrive *par occasion*, car par la poste, ce ne serait pas tout à fait la même chose. . . . . .

. . . . . .

Si, sans hésitation, vous ne lisez pas cette ligne de points — tant soit peu caustique, je ne vous reconnaîtrai plus la pénétrante et charmante Julie. »

Je me prends à le répéter, ces lignes, toutes futiles qu'elles peuvent paraître, entrent dans les éléments de l'observation pathologique. En effet, elles représentent une intelligence acculée dans le prosaïsme pratique et ne saisissant que par fortuité quelques broutilles de l'arbre de Bâcon, sans pouvoir se percher solidement sur cet arbre à la manière d'un bénédictin, qui est celle que réclamait impérieusement mon esprit sous l'excitation nerveuse. On verra, dans le cours du chapitre suivant, cette nécessité se produire sous les formes les plus sérieuses.

CHAPITRE II.

SUITE DU RÉCIT DE MES OCCUPATIONS.

Télégraphie électrique. — Voiture de sauvetage. — Bouées de sauvetage. — La pharmacie du bon Dieu. — Charpie d'amiante. — Réflexions sur les récompenses.

Nil novum sub sole...
Trop tard, Bontemps!...
Madame TASTU.

I

Un jour me trouvant dans cet état de constriction cérébrale qui m'était si fréquent, et où mon intelligence se sentait enlacée par d'inextricables liens, je n'en fus pas moins frappé, tout à coup, par l'une de ces étincelles scientifiques qui donnent le vertige. Croyant tenir un trésor de découvertes, je fais seller mon cheval, et je m'élance sur Corbigny afin de communiquer ma trouvaille au professeur Laborde. Les quatre lieues que j'avais à franchir le furent avec une rapidité qui décelait des mérites qu'on n'aurait pas soupçonnés chez Rouski : — la pauvre bête avait cessé d'être une rosse! — et moi je fendais l'air comme un sportsman dans l'arène. Nous arrivâmes tout baignés de sueur. Me jetant au cou du savant abbé, je lui dis : « Je vous apporte l'idée d'une magnifique application de l'électricité... avec elle on pourra parler, faire la conversation d'un bout de l'Europe à l'autre : oui, j'ai trouvé ce genre de télégraphie... » Il me fut répondu : « Vous avez raison, mon ami, d'être joyeux d'une telle pensée; elle est bien vôtre, mais Franklin l'a eue avant vous. »

Bienheureux Rouski! le repos qu'il prenait dans les étables du séminaire était le repos d'une douce fatigue; le mien ne fut que la prostration du désappointement. Je priai mon hôte de me faire un peu de musique; après quoi je m'en revins en reportant, par d'indicibles efforts, mon imagination dans les atmosphères de la vie matérielle. Voilà pourtant le vrai caractère de la passion qu'inspirent les sciences! En général, cette passion se réduit à bien peu quand notre personnalité n'y trouve pas son compte; car mon idée n'était pas vaine pour les besoins de l'humanité, puisque, tôt ou tard, celle-ci en profiterait : dans ce cas ne devais-je pas me trouver satisfait? Hélas! je ne le fus

point; j'avais entrevu la gloire, la fortune, et jusqu'à une réhabilitation de mes souffrances cachées... et tout cela s'évanouissait!

Dupuytren eut à digérer plusieurs déboires de ce genre; d'abord, lorsqu'il apprit que la section de l'intestin dans l'anus contre nature — idée qu'il croyait n'être entrée dans l'esprit de personne — avait été proposée déjà par un obscur praticien; ensuite, quand il lui eut été démontré que, pour son invention de la taille bi-latérale, il n'était tout au plus qu'en quatrième ligne. J'incline à croire que si sa probité scientifique ne l'avait pas arrêté, et qu'il eût passé outre, l'honneur de la première de ces opérations lui en serait resté; car on ne prête qu'aux riches... La preuve, c'est que Franklin n'est pas plus l'auteur aîné de la découverte de la télégraphie électrique que Montgolfier n'est le véritable inventeur des aérostats... C'est un de nos mécaniciens nommé *Lomond* qui la fit en 1787. Cette assertion je l'ai trouvée — chose rare et d'autant plus honorable — dans le *Voyage en France* de sir Arthur Young. J'ai surpris quelque chose de plus, qui obscurcit le mérite de Lomond, c'est qu'en 1761 le jésuite de La Borde avait imaginé et exécuté un clavecin électrique, ce que ne savait pas son *presque* homonyme. Sans doute, il y a loin de cet appareil aux câbles parlants qui relient entre eux les continents, et aux belles modifications qu'a apportées, en ce sujet, le génie du docteur Morse, les étonnantes inventions de M. Wheastone, etc. Je ferai cette remarque que la ville de Paris a été dotée, en 1850, de la télégraphie électrique par M. *Aristide* Dumont, savant que je n'ai point l'honneur de pouvoir ranger parmi les membres de ma famille. Passons!

II

En 1842, après le terrible incendie du chemin de fer de la rive gauche de la Seine, au début de mai, se produisit la catastrophe du 13 juillet à propos de laquelle la France, ignorant les décrets que renfermait l'avenir, fut un instant troublée; car elle venait de perdre dans la personne du duc d'Orléans l'une de ses espérances. La cause de ce déplorable événement me tourna vers les inventions mécaniques. Malheureusement je manquais de connaissances suffisantes pour l'exécution de mon rêve; néanmoins, je conçus un projet de voiture d'après lequel on aurait pu, à volonté et spontanément, séparer l'avant-train de la caisse; alors plus de danger! L'idée était simple, naturelle, excellente; j'en écrivis à la reine, j'en parlai de tous les côtés, plus tard j'en causai avec M. Hallette, ingénieur civil à Arras, et tout cela sans succès. Depuis cette époque plusieurs personnes ont été tuées ou

blessées par l'accident dont est question. Ce sont : l'adjoint du maire de Lucenay, le roi de Saxe, le prince Ghika au rond-point des Champs-Élysées et autres. Le roi de Wurtemberg, sans l'énergie d'un garçon boucher, aurait été englouti dans le Necker. M. le comte de Nieuwerkerke, directeur des Musées impériaux ; le général d'Alton et son fils, en 1858 (1) ; l'un de nos écrivains distingués, M. Pitre Chevalier, en 1861 ; Mlle Brohan, etc., ont manqué être victimes de semblables malheurs. J'ajouterai que mon compatriote, le poëte Esménard, en fut tué sur le coup, et que mon vénéré maître, le professeur Rostan, a fait deux chutes pareilles dont l'une a eu pour effet de lui fracturer l'avant-bras. Ainsi, ma voiture inexplosible n'a pas été admise, et, longtemps encore, les possesseurs d'un fringant équipage seront exposés à se casser le cou ! Mais pardon, j'oublie que M. le comte de Strada a inventé un frein susceptible de conjurer ce péril.

III

Ayant voyagé sur mer, et connaissant pas mal d'histoires sur les sinistres de bord, je créai dans ma tête des *bouées de sauvetage* analogues à celles qu'imagina en 1849, — c'est-à-dire huit ans plus tard, — le capitaine anglais Manby. Vers la même date, le journal *la Presse* parla d'expériences de cet ordre faites par M. Delvigne. Qu'on procure du secours aux malheureux naufragés, soit par des procédés de balistique ou par tous autres, soit au nom d'un mathématicien, d'un abbé ou d'un mousse, il m'importe peu, mais je souhaite qu'on en trouve d'efficaces.

IV

Par la nécessité ou j'étais de varier mes occupations, j'abordais tour à tour une foule de sujets sans en exclure, bien entendu, ceux qui sont du ressort de ma profession. Par exemple, je me mis à étudier, plutôt dans le sens empirique qu'au point de vue d'une analyse raisonnée, toutes les plantes, tous les corps qui se présentaient à moi, dans le dessein de créer une *pharmacie rurale*, indépendante des coûteuses manipulations du laboratoire (2).

(1) MM. d'Alton échappèrent à la mort grâce au dévouement et à l'énergie de M. de Suarez d'Aulan.

(2) Ce genre de travail a été mis, depuis, au concours par la Société impériale de médecine de Marseille ; c'est M. le docteur Cazin qui en a remporté le prix.

J'avais trouvé de si notables ressources dans l'ortie, le chou, la sauge, le sel de cuisine, les cendres du foyer, la suie des cheminées et, oserai-je l'avouer, jusque dans la *bouse de vache* (1), que je ne doutai pas de l'utilité de mes recherches.

Un jour, mettant la main, par hasard, sur un paquet d'amiante, je me demandai s'il n'y aurait pas à faire jouer, à cette substance insoluble, inodore, insipide et incombustible, un rôle quelconque dans la thérapeutique. Chose bizarre! ce n'est point en cherchant la solution du problème que je me mis sur sa voie; c'est en lisant une lettre, pathétiquement touchée, de Mlle de l'Espinasse... En effet, l'idée de charpie se présenta à mon esprit dans un moment où mon cœur semblait avoir accaparé toutes mes facultés... O liberté, liberté!...

Je me mis donc à expérimenter le silicate de magnésie. Les résultats furent extrêmement favorables; j'en écrivis à l'Académie de médecine sans que *j'aie jamais su* si ma communication lui était parvenue; mais j'eus l'avantage de pouvoir faire insérer un extrait de mon mémoire dans le journal *l'Esculape*, que rédigeait encore Amédée Latour. Revenu à Paris, je priai MM. Amussat et Boyer de vouloir bien continuer mes essais, ce qu'ils firent avec empressement et succès. De même en fut-il à l'hôpital de Brest de la part de Foullioy, membre du Conseil de santé des armées. *L'Union médicale* du 30 janvier 1855, la *Gazette des Hôpitaux* du 22 février, *le Siècle* du 15 avril de la même année ont parlé de cette modeste innovation à propos de la guerre de Crimée; car c'est surtout aux ambulances militaires que la charpie dont est question peut rendre d'immenses services. Je la recommande humblement aux hommes généreux qui font partie du Comité international de Genève.

Timide réflexion. Nostradamus reçoit des félicitations, des présents et deux cents écus d'or du roi Henri II, non pour avoir découvert *la houille*, mais pour la composition de ses *Centuries prophétiques* : sottise!... Adrien Helvétius, l'aïeul du *philosophe*, propose l'ipécacuanha comme spécifique de la dyssenterie, et Louis XIV lui donne des titres d'anoblissement accompagnés d'une gratification de mille louis : bravo! Un petit chirurgien de La Châtre découvre une propriété hémostatique dans l'agaric, et il lui est accordé une pension par Louis XV : à merveille!... Mais, j'ai regret de le dire, c'était sous l'an-

(1) L'emploi de cette matière est en usage, depuis un temps immémorial, parmi les gens de la campagne, et ce n'est pas sans motif. M. le docteur Kemmerer, a publié, sur les bons effets de la bouse, dans le rhumatisme, la névralgie et l'eczéma, un article très-intéressant. (*Journal des connaissances médico-chirurgicales* du 1er octobre 1847.)

cien régime, temps bien meilleur pour les médecins — si ce n'est pour la liberté, la justice, le bien-être *matériel* des masses — que n'est le temps d'aujourd'hui. Qu'on me fasse savoir, par exemple, ce qui est revenu à Coindet pour avoir introduit les préparations d'iode dans la thérapeutique; à M. Bouillaud, pour la loi morbide que vous savez, etc., etc. La roue des récompenses médicales, voire même des simples encouragements, est très-capricieuse, très-chevauchante. Ceux qui en tiennent la manivelle se reposent quelquefois, comme de juste, et c'est sans doute dans l'un de ces moments que mon travail, daté du 28 octobre 1840, parvint à la rue de Poitiers. Je ne dissimulerai pas qu'étant très-pauvre, je tiens à mes *patacs*, et qu'un témoignage d'attention émanant de notre Académie m'aurait fait grand bien. L'Institut a été plus empressé envers M. Crusell, de Saint-Pétersbourg, lorsque cet honorable étranger est venu parler, en 1850, de sa charpie *d'écorces de chêne*.

Je ne terminerai point ce paragraphe sans remercier les savants éditeurs de la nouvelle impression du *Dictionnaire* de Nysten, MM. Litré et Ch. Robin, d'avoir inséré dans leur supplément un article relatif à l'application que j'ai faite du lin fossile.

CHAPITRE III.

La Fée du bois de Villette.

Prestigiæ nubium.
APUL.

Le peu de continuité que pouvait apporter mon attention dans la moindre des choses, l'impossibilité presque permanente de pouvoir fixer mon regard intérieur sur n'importe quel sujet, me donnaient des accès d'impatience que j'enrayais le plus ordinairement en changeant de milieu. J'avais une répulsion profonde pour les promenades sans but; de plus, je détestais ce genre de visite que se font les voisins de campagne; communications guindées, dans lesquelles on ne dit rien — tout en parlant beaucoup — à moins que, selon le rituel adopté, la médisance ne s'en mêle.

Il y avait dans les bois les plus rapprochés de nous une jeune personne, appelée Françoise Duplessis, beau nom, ma foi, qui ne cadrait

guère avec la fortune et la position sociale de celle qui le portait. C'était la fille de l'un des gardes du château qui, par les soins du père de M. le comte Louis, avait été élevée dans un couvent, puis admise dans la famille je ne sais à quel titre. A la mort de son bienfaiteur, elle quitta le salon et la vie du luxe pour rentrer sous le toit natal; la chute fut énorme!

Sa petite maisonnette, blanchie en dedans par la chaux, recouverte en dehors par le lierre, était cachée comme un nid tant elle était entourée d'ombre et de silence. La pièce où se tenait la jeune fille contenait un lit tiré à quatre épingles, une table de chêne, luisante comme une glace, sur laquelle étaient des livres, une corbeille à ouvrage; et, en tout temps, une ou deux roses immergées dans un verre d'eau, deux chaises, un petit miroir et un bahut; tel était l'ameublement de ce réduit propre comme un ciboire et tout riant de jeunesse. Françoise, ne sortait jamais que pour venir à la messe du dimanche; durant la semaine, elle brodait et chantait tout le jour; le soir, elle se livrait à des lectures que, pour sûr, ne lui avaient pas conseillées les religieuses qui l'avaient élevée. Elle n'était pas ce qu'on pourrait appeler très-jolie, mais elle avait le regard sympathique, un bel épiderme et beaucoup de grâce dans ses mouvements, quoique on lui reprochât un léger excès d'embonpoint. Pour obvier à cet inconvénient qu'elle s'exagérait, elle se mit à l'usage du vinaigre, imprudence que tant de femmes commettent en pareil cas. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle se flétrissait et à sentir qu'elle devenait malade, la pauvrette! En conséquence, je fus prié d'aller la voir; voila comment je pris l'habitude de diriger de ce côté mes désœuvrances imposées.

Arrivé dans la poétique retraite, qui n'était pas à plus de vingt minutes de chez moi, j'attachais mon cheval à un tronc d'arbre et je passais là des instants qui m'équilibraient la tête. Nous causions un peu littérature, un peu musique, nous philosophions quelquefois, surtout il était grandement question de Paris. Au bout de plusieurs années elle se lassa de son existence forestière; si bien qu'elle commença par s'en aller voltiger avec son aiguille d'un château dans un autre, puis, partit pour l'Attique!... Je ne la revis plus qu'au bout de six ou sept ans.

C'était le 1er novembre 1847, par l'un de ces beaux jours qui, bien rarement, s'entendent avec l'Église pour la célébration de tous les saints, que nous la vîmes apparaître comme une ondine. Hélas! ce n'était plus *la vierge de Villette!...* Ses ailes, sans doute, avaient essuyé plus d'un orage, car elles étaient moins riches de duvet et de blancheur; il y avait moins de suavité dans l'éclair de son regard;

enfin d'autres signes, quoique légers, annonçaient le déclin de son règne. . . . . .

Que cet épisode ne fasse pas froncer le sourcil ou sourire le lecteur. Je le dis, sans me préoccuper que j'aie pu le dire déjà, la *femme*, à quelque titre que ce puisse être, a été ma chimère jusqu'à l'âge de quarante-huit ans! parce que « ceux qui vivent par l'esprit et par le cœur dans le cortége des nobles passions, ceux-là, selon Arsène Houssaye, ont encore la jeunesse *après la jeunesse.* » Le maléfice qui dissipa cette illusion si extraordinairement prolongée, me fut jeté en 1849, lors de ma seconde campagne cholérique dans les plaines de Grenelle! A partir de cette nouvelle période de perturbation, l'*espèce* qui nous est corrélative n'a plus été, dans mon point de vue, que ce qu'elle est au propre, *un monceau de l'humanité*... méritant plus de pitié que d'adoration... Qu'on me comprenne bien, je parle du *bloc*; car je prends mes réserves en égard aux perles qu'il renferme. En conséquence, j'ai effacé de mon drapeau, avec un sentiment de chagrin, cette prestigieuse devise :

Femmes et fleurs sont même chose!

Plaignez-moi, monsieur le docteur Rigodin, vous qui continuez avec tant de succès, me l'assure-t-on, l'œuvre du tendre, du spirituel et très-névrosé Pierre Roussel — celui d'autrefois — parce qu'en vérité, c'est une excellente erreur que la gynécomanie (1)! Pour être plus explicite en ce délicat sujet, je confesse n'avoir jamais eu que du *platonisme* pour la femme jeune, réservée, sans appui, vivant de la vie militante et surtout ne s'appartenant pas à elle-même; mais que je me suis senti *tout autrement* près de celle où se manifestaient des témoignages contraires. Voici ce qui a mis à l'abri de toute faute ma conduite d'honnête homme, et qui fait qu'aucune créature ne peut me reprocher, avec des larmes dans les yeux ou le blasphème à la bouche, d'avoir souffert à cause de moi!... Je ne prétends pas, par ce discours, décocher sous roche aucune flèche à personne — Dieu m'en garde! — ni me placer sur un piédestal de haute sagesse; je n'ai que le désir de me peindre tel que je suis, en bénissant la longue et solide éducation morale que j'ai reçue.

« Heureux celui que Dieu a fait naître d'une bonne et sainte famille, s'écrie Lamartime; c'est la première des bénédictions de la destinée. Et quand je dis une bonne famille, je n'entends pas par là une famille

(1) M. Eugène Rigodin est l'auteur d'une these intitulée : *Des maux de nerfs chez la femme.* Paris 1858.

noble, de cette noblesse que les hommes honorent et qu'ils enregistrent sur un parchemin. Il y a une noblesse dans toutes les conditions. »

CHAPITRE IV.

Des effets retournés de la prière.— Exemple d'une malade qui ne pouvait supporter l'action du sentiment religieux. — De l'affectuosité morbide appliquée aux personnes absentes. — Un mot sur George Sand. — Mme Edell refuse de venir à Aunay. — Visite de l'abbé de Sulignan et de mon frère d'Afrique.

> Heureux qui peut aimer, et qui, dans la nuit noire,
> Tout en cherchant la foi, peut rencontrer l'amour...
> Il a du moins la lampe en attendant le jour!
> Heureux ce cœur! Aimer, c'est la moitié de croire!
>
> Victor Hugo.

I.

Lorsque, à bout de toute occupation obligée ou volontaire, je me sentais plein de répugnance pour monter à cheval et m'en aller au gré du hasard ; lorsque je n'avais pu faire dans ma chambre — dont les parois étaient tapissées des tableaux synoptiques de Chaussier — ce que j'appelais *ma promenade anatomique ;* lorsqu'enfin, ma femme, fatiguée par plusieurs heures de lecture à mon profit, retournait à ses occupations de ménage, je tombais exténué. Mon existence devenait indécise, trouble, nuageuse, et je me trouvais comme suspendu entre la vie et le néant... L'abbé de Villecourt — avec qui je pensais tout haut, parce que son cœur m'était assuré — me conseillait, selon le penchant de sa spécialité, il me conseillait la prière... Hélas! il ne savait pas que dans de telles conditions, un monologue de l'âme fait à la face de Dieu impressionne et souvent terrifie! Je n'étais pas de tempérament à réduire le culte intérieur en une psalmodie où les lèvres répètent mécaniquement des mots imprimés. Bienheureux ceux qui savent s'accommoder de cette adoration, qui n'est guère au-dessus de celle que les oiseaux adressent au soleil dès la pointe de l'aube.

En 1854, me trouvant à Paris, je fus consulté pour la nièce de l'un de mes intimes amis, venue tout exprès du Périgord dans le but de se faire soigner d'une névropathie où dominait une répulsion latreutique des plus prononcées. Ce n'était point *la mélancolie religieuse* des auteurs,

qui consiste dans une crainte superstitieuse des jugements suprêmes, et qui a son étiologie, soit dans un faux enseignement de la part des directeurs de conscience, soit dans des mortifications poussées à l'extrême, dans la lecture des livres ascétiques, etc. Les cervelles qui sont prises de cette exagération du jansénisme n'arrivent point là par la méthode de Pascal, mais bien par la voie du fanatisme. Ce n'était pas le fait de ma malade ; chez elle, c'était tout simplement que sa pensée, pénétrant avec plus de profondeur l'essentialité de la prière, se trouvait comme trop rapprochée de Dieu et qu'elle en était *écrasée!* Mlle d'X***, âgée d'environ vingt ans, possédait une intelligence très-développée ; elle avait été portée de bonne heure vers la méditation et vers l'étude. Des chagrins comprimés tournèrent son cœur du côté de la religion ; mais bientôt — chose rare et étrange — ce refuge lui fut enlevé ; si bien enlevé que, d'abord, elle commença par ne pas pouvoir supporter le spectacle des offices divins ; puis, par ne plus pouvoir entrer dans une église sans qu'elle en éprouvât une vive secousse. Sa foi était comme *hallucinée* par le buisson ardent, par les clartés du Thabor, par les soupirs de la Croix, la récitation du Décalogue et de l'Oraison dominicale la faisaient frémir! Pauvre créature! qui n'avait que ce seul moyen propre à adoucir ses maux, et qui s'en trouvait spoliée par une manifestation pathologique! Quel mystère, quelle loi! Ce n'est pas tout ; il lui fallut subir, en plus, une sourde persécution de la part des imbéciles qui l'avoisinaient : les uns demandaient pour elle des neuvaines et des messes ; les autres sollicitaient des exorcismes !... O mes confrères de Lutèce! vous vous figurez, peut-être, que le XIVe siècle est très-loin de nous ; c'est une erreur! A la vérité, il ne règne plus sur la métropole de la France, ni sur les cités du deuxième ordre : mais il règne dans les bas-fonds de l'Empire ; ne vous y trompez pas, vous qui vivez dans le foyer des arts de la littérature et de la philosophie. Ce qui me fait honte à vous avouer, c'est que bon nombre des nôtres vont de pair avec cet anachronisme, car j'en appris long, je vous le jure, sur le compte des médecins qui avaient donné leurs *soins* à Mlle d'X***. Quels soins, Seigneur !..

S'il est indubitable que la communication avec le ciel puisse quelquefois nous être difficile et même interdite — il n'en est pas ainsi des rapports avec nos semblables. Dans ce cas il ne s'agit plus d'une conversation purement métaphysique ; la parole humaine répond à la parole humaine, et il en découle un confort qui, bien que ne valant pas l'autre, semble s'accorder mieux aux susceptibilités de notre nature. C'est ce que j'ai expérimenté personnellement, et, pour en finir avec la patiente dont il est question, je déclare que mes entretiens

avec elle — entretiens où je déployais des éloquences de plus d'un genre — répandirent dans son âme des douceurs curatives qui la placèrent sur la la voie de santé. J'aurais eu une immense satisfaction à la pousser davantage sur cette pente, mais je fus forcé d'abandonner mon ébauche pour retourner au Mont-Saint-Michel. Je confiai la patiente à l'honorable docteur Angot, et dix mois plus tard elle épousa un jeune chimiste alors plein d'espérances.

II.

Je reprends cette proposition, à savoir, qu'il est des formes neuriques dans lesquelles le langage des personnes aimées est notre modérateur le plus positif; et, phénomène à noter, c'est que les *absents*, loin d'être *des morts*, ainsi que le chante la ballade allemande, nous imposent des regrets qui déchirent et brûlent comme ceux de la nostalgie. En effet, nous nous portons vers eux sans avoir égard aux dévouements qui, étant sous nos yeux, se mettent aux ordres de notre cœur à tout moment et à toute heure. Je n'ai pas l'honneur de connaître George Sand; je ne l'ai vue qu'en portrait; mais, si elle eût pu me deviner par une révélation sympathique, j'incline à croire que, mettant à part toute distance spirituelle entre nous, elle serait venue me déterrer dans le Morvan, et m'aurait pris pour son second *Malgache*... tant elle aurait rencontré d'analogie entre ses souffrances et les miennes. Voici ce qu'elle marquait aux environs de ce temps, à celui de ses amis que je viens de désigner. « Écris-moi souvent, tous les jours. Sois délicat et ingénieux à me dire ce qui peut me faire du bien. Répète-moi que ton affection m'a suivie partout. ... Je crois que *l'amitié* seule peut me sauver, etc. » Et c'est l'auteur de *Lélia* qui tient ce discours; c'est cette nature puissante, qui a au front les rayonnements de la gloire et dans son cœur de mère, deux enfants qu'elle chérit, qui quête, comme une pauvresse d'amour, des attractions supplémentaires de divers genres et de différents pays (1)! Ah! c'est que le cerveau de cette *pionnière* de l'intérêt social était mis en remous par les hautes questions d'humanité dans lesquelles il s'était généreusement empêtré, tout comme l'était le mien par les ravages de la névropathie. J'ai établi ce parallèle *afin de*

(1) *En pauvresse d'amour*... « Lorsque je vois, homme ou femme, associer une idée de honte à l'amour, *je déclare leur intelligence grossière, leur association dégradée*; car dans leur esprit c'est un sentiment bas qu'ils ne rattachent *qu'à des idées d'abjection! L'ange le plus pur ne devrait point en rougir.* » Bien obligé. CURRER BELL.

me rehausser, et qu'on ne me prît pas en ridicule à propos des aveux que me porte à renouveler la boulimie affective qui a si longtemps constitué l'un des accidents de ma déroute. Je poursuis :

Ma femme, ma famille, presqu'au complet, se trouvaient autour de moi ; mais elles y étaient comme y étaient l'air et la lumière... Je ne sais où j'ai lu cette remarque qui me vient à propos : « le poisson ne se trouve pas heureux pour être dans l'eau, mais il meurt dès qu'on l'en retire. » Ma femme était l'*âme* de mon âme, l'assise de ma vie ; Mme Edell en était le miroitement et comme la deuxième muse ; d'autres venaient ensuite en manière de satellites... Si je les nommais, ils seraient bien surpris d'apprendre jusqu'où pouvait aller ma reconnaissance pour les petits services qu'ils m'avaient rendus. Ainsi, mon cœur s'élançant au delà de ses propres horizons, au risque de ne rencontrer que des mirages, poursuivait la pensée de mes amitiés absentes et incitait mon esprit à révéler ses aspirations. Si la dysgraphie mentale persistait trop longtemps, j'avais recours à la plume de ma dévouée Fanny, à celle de ma sœur, à celle du notaire.

J'ai ouvert devant moi certain volume de lettres dont il a été question déjà, et que je possède par le fait d'un caprice de Mme Edell ; j'ai aussi, cela va sans dire, toutes les réponses de cette dame ; réponses charmantes par un style où foisonnent des paillettes reluisantes comme le soleil, froides comme les clartés de la lune et où ne se trouve pas un atome de logique. Je n'ai pas à m'occuper davantage de cette contre-partie ; c'est dans mon répertoire que je vais puiser afin de donner l'exacte proportion de l'état passionnel où je me trouvais : je me cite donc.

« Votre billet, pourrait être rétorqué d'un bout à l'autre, car il est criblé *d'hérésies*... c'est égal, je vous les pardonne, quoiqu'il me soit peu aisé d'oublier que vous avez été cinq semaines sans daigner me mander quelques lignes de souvenir. . . . . .

« Vous n'étiez pas sûre de mon adresse, » dites-vous ; il est un genre de vouloir et un genre de mémoire qui ne faillissent jamais ! Quand vous les laissez faiblir à mon endroit, c'est qu'il est autour de vous, sans doute, des privilégiés de la fortune et du monde qui vous détournent du pauvre malade qui, du sein de son nouvel exil, vous demande assistance !... Ceux-là vous entraînent et vous occupent, mais, bon Dieu ! ils s'en iront avec *le Temps*, quand le Temps n'aura plus rien à prendre dans les séductions extérieures de votre individualité. Alors, Madame, ces amis de salon, eux aussi, ne seront pas sûrs du chemin de votre retraite, et vous resterez à l'écart comme le sont toutes les puissances déchues !... Laissez-moi vous assurer que, quelque isolée que

vous soyez jamais, je vous trouverai partout où vous serez, fût-ce même dans le champ des morts!.... car, imitant le chien, je flairerais chaque tombe jusqu'à ce que j'eusse découvert la vôtre. »

Ce langage ne manquait pas de douceurs pour une femme qui aimait *le pouvoir* à l'extrême, et qui aurait préféré, très-sincèrement, le sceptre de Mme Récamier à la couronne politique de Cléopâtre. Elle aimait les discussions, parce que les discussions amenaient les raccommodements, et elle se faisait *désirer*. Or, ces retards, coquettement calculés, me mettaient en veine de récriminations, tout en me procurant une peine réelle.

« Convenez, Madame, lui écrivais-je le 18 novembre 1838, que vous avez été bien sévère. J'ai pensé huit jours d'avance à la venue de M ***, comptant que vous profiteriez de cette circonstance pour nous en tailler à grande largeur, mais vous avez eu garde de dépasser la mesure! Si j'étais dans les bonnes grâces du lutin qui surmonte la pendule de votre chambre (1), je l'aurais prié, au moment où vous avez pris la plume, d'arrêter de son pied léger l'aiguille des heures, tout en poussant sous votre main une feuille de plus... Hélas! votre *Amour* ne peut rien pour moi, il est tout bronze, et de l'*Art d'aimer,* il ne vous montre que le frontispice ; c'est, n'est-ce pas, tout ce que vous savez de l'œuvre d'Ovide? Votre amitié, qui n'est point chose *coulée* et inerte, devrait être plus intelligente des nécessités de la mienne. Il vous serait si facile de me faire du bien! Avec un esprit aussi aisé à manier le verbe, aussi rayonnant que l'est celui qui vous caractérise, oui, il vous serait facile de me donner le change sur une foule de choses!... Mais vous ne vous donnez pas la peine de me tromper! N'oublions pas, cependant, que vous m'avez envoyé de très-jolis vers. »

Les pointilleries n'étaient donc pas rares entre nous, et le moindre motif y donnait lieu. Je lui marquais un jour : « Dans l'une de mes courses, chère amie, j'ai composé un petit conte à l'intention de vous faire connaître le langage de ma contrée ; néanmoins cet opuscule, fait tout exprès pour vous, je l'ai dédié aux mânes de Marguerite de Navarre, l'auteur de l'*Heptaméron*. Mais, je vous parle là d'un livre que la réserve de vos lectures ne vous a peut-être pas permis d'apprécier! eh bien, ma bluette vous en donnera un aperçu, assez mitigé pour que votre chasteté n'en soit point troublée. »

Mon historiette et quelques autres échappées de plume — qui certes n'avaient rien d'inconvenant à l'égard d'une veuve de trente-cinq ans,

(1) Ce meuble était surmonté d'un Cupidon en bronze, tenant à la main l'*Art d'aimer*.

— la gendarmèrent et lui firent prendre des airs de pruderie passablement ridicules pour des yeux non fascinés comme l'étaient, par exemple, ceux de ma femme. Celle-ci, se chargeant de ma défense, lui écrivit si gentiment à cette occasion que je me trouvai, par la suite, exonéré de tout reproche de sa part. Comme mon *Honesta* avait assuré qu'elle serait *obligée* de DÉCHIRER les feuilles incriminées, et que je savais qu'elle avait BRULÉ plusieurs correspondances — de M. X., de l'abbé Y., etc., — je rispostai en ces termes :

« . . . . . J'entends! ce serait faire trop d'honneur à mes épitres que de les brûler! N'est-ce pas, Madame, qu'entre l'un et l'autre de ces moyens d'anéantissement, il y a une grandissime différence? je ne veux point que vous ignoriez *que je n'en ignore pas.* Le sentiment du mépris, celui de l'indifférence ou du dédain portent à *déchirer;* tandis que celui de l'amour ou du respect portent à *brûler*, ainsi en a-t-il été en faveur de..... L'auteur déchiré tombe à terre et les morceaux dispersés ne sont plus qu'un détritus que l'on foule aux pieds! Mais l'auteur *brûlé*, s'élève dans la direction du ciel en jetant des parfums à son bourreau!... S'il arrive jamais que je sois dans la nécessité de me dessaisir de l'un de vos écrits, c'est à ce dernier procédé que j'aurai recours. »

Je me trompe peut-être, mais il me semble que tout ceci entre *dans la cause*, comme on dit au Palais; c'est pourquoi je l'apporte au dossier, et je l'y produis dans une proportion assez révérencielle pour ceux qui me liront, car je pourrais m'étendre bien plus longuement à propos des mignardises, des élans passionnels et des disputes que je relis dans ce volume que Mme Édell, quand elle ne l'eut plus, appelait son *Livre d'or...*

III

L'un des principaux objets que j'avais en vue en commençant ce chapitre, était d'exposer combien je désirais recevoir la visite de mes affections absentes. Parmi les personnes que je harcelais le plus — on le devine — se trouvait en première ligne la femme dont je parle; mais elle s'en tirait par des circonvolutions et des pirouettes qui, en fin de compte, amenèrent cette habile et endiablée réponse : « *La raison me le défend!* » En vérité, que de machiavélisme dans cette fin de non-recevoir! et, si on daigne y songer, que de hardiesse, que d'imprudence aussi! car n'était-ce pas vouloir me persuader que je lui étais *dangereux?* Je n'ai jamais eu une telle outrecuidance; tandis que, de son côté, elle s'arrogeait le droit de croire que Fanny aurait grande-

ment à risquer si elle, Mme Édell, n'était pas retenue par *les barrières de la conscience.*

Voici qui sera difficile à croire : c'est que ma femme, admettant les exigences de ma situation — savait tout et lisait tout avec une sécurité de cœur, une élévation de pensée et un jugement qui ne l'ont jamais trompée. Forte de la connaissance qu'elle possédait de mon caractère, forte de son dévouement, de notre compagnonnage dans le travail et dans la lutte, elle demeurait impassible devant tous les manéges de sa concurrente. Ce fut pour notre association un immense bonheur qu'elle le prît ainsi! Je l'avoue bien franchement; si je n'avais pas été malade, Mme Édell n'aurait *jamais existé pour moi;* certains messieurs du génie, de la marine, de l'administration supérieure, du haut enseignement et de la robe — de la robe à plusieurs coupes — l'auraient eue *tout entière!...* Mais, que dis-je? personne ne l'a eue; car, qui que ce soit, j'en suis convaincu, ne pourrait se vanter d'avoir été son amant. Non, non, de telles femmes n'ont pas d'amants, elles n'ont que des serviteurs et des esclaves...

IV

L'abbé de Sulignan ne me faisait pas seulement espérer, mais me *promettait*, dans de charmantes lettres adressées sur un ton qui cadrait avec les besoins de mon âme, que dès qu'il serait libre, il prendrait la route d'Aunay. Cet homme, qui a déjà paru en plusieurs endroits de cet ouvrage, était une individualité des plus complexes; on y trouvait un bénédictin philologue, un savant universitaire, un poëte véritable, un habitué du meilleur monde en qui se reflétaient, tour à tour, Fénelon et le cardinal de Bernis... pour ne pas dire l'abbé de Chaulieu. Cœur excellent, mais non réglé qui, à l'exemple de l'une de nos plus marquantes célébrités, ouvrait sa bourse pour obliger le premier venu; que ce fût un bohème, une mère de famille, une pauvre fille trompée, un ouvrier malade, un commerçant menacé de faillite. Avec les habitudes d'une semblable charité on se ruine; c'est ce qui était arrivé à M. de Sulignan. Ce résultat le rendit à la vie cléricale, qu'il n'avait primitivement embrassée que par l'un de ces motifs nombreux dont l'élément tient moins au ciel qu'il ne tient aux passions de la tête. Néanmoins, en revenant dans son bercail, il le fit avec sincérité et repentance : la preuve, c'est que pouvant occuper un poste élevé dans la hiérarchie ecclésiastique, il ne demanda à son évêque et ami, M. de Chamons, qui gouvernait le diocèse de Saint-Claude,

que la dernière et la plus indigente des succursales. Cependant, j'ai le témoignage qu'il avait le choix des faveurs pastorales, puisque l'évêque d'Autun le réclamait pour le mettre à la tête de son petit séminaire, et que l'évêque de Versailles, par l'entremise de l'abbé Cœur, cherchait à se l'attirer. Il quitta Paris au mois de mars 1840 et vint se mettre en retraire à Lons-le-Saulnier, afin de se préparer au grand acte qu'il méditait. Soit qu'il eût été chargé de quelque mission, soit qu'il voulût, avant de quitter le monde, s'espacer une dernière fois, il se mit à parcourir la Suisse en tous sens. J'ai, dans une lettre de dix grandes pages, datée du 31 août, les détails de cette excursion ; c'est délicieux à lire comme tout ce qui émanait de sa plume. Enfin, vers le 12 octobre, il m'apprit que, selon ses vœux, on l'avait désigné pour une petite cure située sur le premier plateau du Jura, et qu'en s'y rendant il passerait par la Nièvre. « Mon premier sermon parmi vous, dit-il, sera le commencement de ce texte : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Le 27 octobre, pendant que je restaurais une carte marine relative au voyage de Lapeyrouse, nous le vîmes arriver. Cette apparition, quoique attendue, me procura une joie ineffable. En vérité, les quelques jours que cet homme passa à Aunay me furent des jours de bénédiction et de grâce. Son départ fit éclipse ; il produisit un grand vide autour de moi, lequel fut bientôt rempli par la venue de mon frère l'*Arabe.*

Notre valeureux et savant Xavier, par des motifs qu'il serait trop long de rapporter, avait été conduit à quitter le service militaire pour se rendre près de l'honorable M. Cochelet, consul de France à Alexandrie. Cet exil, tout volontaire, ne fut pas de longue durée, car la mort du maréchal Vallée étant survenue, il partit pour Paris afin de profiter du changement que cette mort apportait dans la direction de l'Algérie. C'est dans le cours de ce voyage qu'il s'arrêta près de nous le 30 novembre 1840, en compagnie de sa femme et de son enfant, qu'il nous laissa jusqu'à son retour (1). Peu après, le *Moniteur* nous faisait savoir qu'il avait été nommé secrétaire interprète de l'état-major du nouveau Gouverneur, le général Bugeaud. Malheureusement, il tomba très-gravement malade ; ce n'est que près de trois mois après qu'il put nous rejoindre.

Il est encore une visite qui devait me venir, celle de la comtesse de Laffemas dont le nom a déjà été écrit dans ce livre. Les relations

(1) Cet enfant, alors à la mamelle, est aujourd'hui sous mon toit ; j'en ai fait ma fille d'adoption ; je compte qu'elle sera l'étoile dernière de ma vie.

que j'avais avec elle depuis plus de dix ans étaient celles de *cliente à médecin*. Combien la pratique de notre art serait moins rude si nos malades, pour la plupart, possédaient le sentiment exquis de reconnaissance qui la caractérisait! Il est impossible d'exprimer avec quel zèle et avec quels efforts elle s'était appliquée à reconnaître les soins que je lui avais fréquemment donnés. Cœur large et bourse étroite, elle ne pouvait obéir que difficilement à ses propensions généreuses, puisque cette veuve de l'un des descendants directs de Barthélemy de Laffemas, contrôleur-général du commerce sous Henri IV, et l'un des fidèles amis de ce prince, avait à peine mille écus de rente. Cette amie de par Hippocrate devait donc s'échapper de sa pension bourgeoise de la rue du Faubourg-Saint-Denis pour revoir ses *saintes gens*, disait-elle, quand il s'agissait de mon groupe domestique; mais une chute l'en empêcha. On verra beaucoup plus loin ce qu'elle fit pour me rendre service.

CHAPITRE V.

Un heureux accouchement et paroles sinistres auxquelles il donne lieu. — Écharpement de deux loups familiers. — Destruction d'une cité d'hirondelles. — Espérance zoophilique. — Mort et inhumation du comte Charles d'Aunay. — Éloge que je fais de lui dans le journal du département.

.... valet ima summis
Mutare, et insignem attenuat Deus,
Obscura promens. Hinc apicem rapax
Fortuna cum stridore acuto
Sustulit : hic posuisse gaudet.

HORACE.

I

La fin de l'année 1840 fut pour moi fertile en événements. On vient de voir de quelle importance m'avait été la venue de l'abbé de Sulignan et celle de mon jeune frère; mais là ne se bornèrent pas mes grandes émotions. Voici l'exposé de celles qui précédèrent et suivirent cette courte période. J'ai parlé de la mission que je devais remplir auprès de Mme d'Aunay et des appréhensions que cette mission me causait. Le 4 octobre, à quatre heures du matin, je fus déchargé de ce poids en mettant aux mains du comte Charles un bel enfant qui,

selon ses vœux et ceux de toute sa famille, se trouvait être un garçon. La joie était partout, elle rayonnait dans chaque coin du château et jusque sur ma pauvre maison; car ma femme, ma mère et ma sœur avaient eu, elles aussi, leur bonne part de perplexité. Tout cela ne peut être compris qu'en se rappelant l'atmosphère morale qui nous entourait et dans laquelle il ne tarda pas à se produire des paroles de troubles, des paroles menaçantes tombées de la chaire même de Jésus-Christ!...

C'était le dimanche; toute la paroisse, satisfaite et parée, se porta à la grand'messe, et quand vint le prône, M. T..., qui avait préparé d'avance un arsenal de citations bibliques, s'efforça de prouver que les grands ne doivent jamais se réjouir du bien qui leur arrive; que ce bien n'est que passager et qu'il n'est souvent que l'avant-coureur de leur perte. Le choix des textes, l'accent de l'orateur, et jusqu'à la direction de ses gestes, tout annonçait l'intention d'empoisonner ce bonheur tout frais, d'une famille qui jusque-là avait paralysé l'action de la haine dont j'étais l'objet. Aucune des personnes qui occupaient la chapelle du château, dont la tribune donnait sur le chœur de l'église, ne se serait offusquée de ce langage — supporté, jadis, par Louis XIV : ce qui est tout dire — s'il n'avait pas été l'effet d'une malveillance méditée. Cette sortie en style de charabia — l'orateur était anti-éloquent de sa nature — rappelait plutôt certain curé de Saint-Jacques la Boucherie (1), qu'elle ne rappelait le vertueux Bourdaloue, et voilà ce qui blessa au cœur la famille d'Aunay : c'est justement le but que l'on voulait atteindre et qui ne fut pas manqué!... Non, il ne le fut point; à quelques pages d'ici, on verra la prophétie se réaliser par un sinistre complet et sans remède!

II

M. le comte fils s'était promis d'aller passer l'hiver en Italie, et de commencer, à son retour, l'exécution de projets importants parmi lesquels se trouvait la création d'un hôpital-hospice que des religieuses devaient desservir sous ma direction. En conséquence, il régla ses propres affaires, celles aussi de sa commune, dont il était Maire. Il fit exécuter une énorme voiture de voyage, comme ne l'aurait pas mieux conçue un Anglais, afin d'y loger, de la manière la plus confortable, madame d'Aunay et ses enfants; plus, nourrice, femme et valet de chambre. Tout étant prêt, il commanda une grande chasse pour le

(1) Celui qui, la veille de la Saint-Barthélemy, s'écria dans son église : « Mes frères, c'est trop temporiser... *il faut jouer des couteaux!...* »

23 novembre, veille de son départ. Je n'entends rien à la langue cynégétique, et ce n'est pas sans embarras que je vais raconter l'épisode de la dernière battue ordonnée par le comte Charles.

D'une précédente guerre contre le gibier on avait rapporté deux louveteaux dont la mère avait été tuée. Il vint à l'idée du grand veneur — homme multiple et apte à toutes choses — de proposer au maître de les élever, pour, plus tard, les faire servir à l'éducation des conscrits de la meute. Ces jeunes animaux s'apprivoisèrent à merveille; on les vit grandir, vaguer familièrement de tous côtés; que de fois ne les ai-je pas caressés en les rencontrant entre mes jambes... Ils allaient à la cuisine prendre leur nourriture, s'installaient auprès de la cheminée pour se chauffer, fréquentaient les chiens de leur âge, jouaient avec eux sans plus de méchanceté que s'ils avaient été des agneaux. Ils étaient devenus magnifiques; or, l'expérience à laquelle ils étaient destinés fut l'objet de la grande convocation du 23. Après le déjeuner tous les invités passèrent dans la cour d'honneur; un valet amena les loups, les portes du chenil s'ouvrirent, et on chercha à exciter une soixantaine de chiens contre les sacrifiés, pensant que ceux-ci s'enfuiraient et qu'alors ils seraient poursuivis.

Oh! honte pour les hommes, eux qui se déchirent d'autant plus aisément qu'ils se connaissent davantage!... Les chiens n'attaquèrent pas, malgré l'instigation des piqueurs; chiens et loups se regardèrent longtemps d'une manière étonnée et piteuse; ces derniers semblaient se demander entre eux : « Que nous veut-on ? »

Je ne me sentis pas assez d'énergie — si l'on veut appeler cela de de l'énergie — pour assister à ce qui devait suivre; je sortis de l'arène! Je ne tardai pas d'apprendre qu'à force d'excitations plus ou moins barbares on avait fini par lancer la cohorte canine contre les deux victimes; puis des cris de toutes parts retentirent en s'éloignant dans la direction du nord-est... Au bout de plusieurs heures, les mêmes clameurs, entremêlées des sons du cor, se reproduisant sourdement dans le lointain, se portèrent avec rapidité vers le château; et, peu après, j'aperçus, de ma fenêtre, les malheureux loups ensanglantés, déchiquetés — qui, fidèles l'un à l'autre, ne s'étaient point séparés — s élançant sur le mur du parc pour gagner un refuge!...

Je pardonne à celui qui, en lisant cette véridique narration, ne comprendra pas toute la colère qui s'empara de moi à l'aspect d'un semblable tableau, mais je le méprise si, à l'idée de cette scène étrange, si digne du pinceau de l'Espagnolet, il ne surgit pas dans son cœur un sentiment de dégoût et de peine! Le proverbe : *Il vaut mieux manger le loup que le loup nous mange* est fort juste; cependant quand nous

avons fait de ce loup un hôte tout à fait inoffensif, que nous avons acquis la preuve de son éducabilité, est-il généreux de le traiter de la sorte ? Je forme des souhaits ardents pour que les doctrines, si éloquemment prêchées par mon digne ami, M. Alexis Godin, sur le parti que l'on peut tirer d'une infinité d'animaux reputés sauvages et dangereux, pénètrent dans les esprits et se généralisent (1).

Que devinrent les mutilés ? Ils inspirèrent tellement de pitié, que Mme d'Aunay et sa belle sœur, la vicomtesse de Vibraye, demandèrent la cessation de ce spectacle. Alors l'espèce de glas funèbre qui, je crois, s'appelle dans l'idiome des forêts, *hallali*, se fit entendre, et une détonation mit fin à ces amusantes cruautés ! . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Cet acte avait été précédé d'un autre non moins réprouvé par les dogmes de la zoophilie et heurtant de front un préjugé populaire que beaucoup d'esprits distingués ne craignent pas de partager : je veux parler de l'espèce de considération ou d'égards que se sont attirés les hirondelles dans toutes les contrées civilisées. Les ignorants et les simples respectent ces charmantes créatures en s'appuyant sur un motif : *c'est qu'elles portent bonheur* ; les autres ne s'appuient sur rien, ce n'est pour eux qu'une affaire de sentiment. Voilà comme il advient que non-seulement les hirondelles jouissent partout de la tendre immunité que leur accorde Saint-François d'Assise, mais qu'en outre, nous voyons les pigeons de Venise, les alcyons du Bosphore, les tourterelles d'Égypte, etc., partager le même privilége. Bientôt, je l'espère, la nature, mieux étudiée dans ses voies, donnera, à la généralité des hommes, la faculté de percevoir les grandes harmonies qui la maintiennent ; alors la protection accordée à quelques espèces d'oiseaux s'étendra à une infinité d'autres. C'est en ce sens que travaillent les naturalistes philosophes de nos jours, secondés qu'ils sont par des écrivains de la trempe de Toussenel, de Michelet, d'Oscar Honoré, de Henry d'Audigier, de tous ceux, enfin, qui aiment à trouver dans l'air : de la vie, de la grâce et surtout de l'amour !

Le régisseur du château était une tête compacte, solidement bâtie, dans laquelle s'exerçait une intelligence qui ne mordait guère aux billevesées de la légende et aux instincts de la poésie. Un jour ayant remarqué la quantité de nids qui obstruaient la partie supérieure du manoir

(1) M. Alexis Godin, avocat à la Cour impériale de Paris, auteur de plusieurs ouvrages de haute ligne, s'est beaucoup occupé de cette question dans son journal *le Protecteur des animaux*, 2 vol. in-8°, 1856 et 1857.

féodal, il envoya un rapport à Paris concluant à la destruction de ces touchants réduits. L'autorisation en fut accordée; aussitôt à coups de gaule, on brisa la cité qui se prolongeait parallèlement à la corniche et avait ses faubourgs sur les cheminées et aux fenêtres des combles. Si cette opération eût été pratiquée avant la ponte, rien de mieux; mais au moment où les petits venaient d'éclore, c'était un manquement de l'attention la plus vulgaire. Il est vrai que la Société protectrice des animaux n'était pas encore fondée, et que l'agent dont je parle n'avait pas ce qu'il faut pour entrer dans ces délicatesses, en apparence si voisines de la sensiblerie.

Les personnes qui furent témoins de cette expédition m'ont rapporté que c'était pitié de voir ce qui se passa. Les pauvres petits êtres, dont Dieu n'avait pas encore terminé le plumage, tombaient écrasés par milliers sous l'action des perches, tandis que leurs parents, formant comme une marée que la tempête agite, faisaient retentir l'atmosphère des cris perçants et saccadés du désespoir! C'est là un spectacle que les habitants du Caire n'auraient pas souffert pas plus que ceux de certaines contrées de la Suisse qui placent les hirondelles sous l'égide nationale.

Je n'impute pas l'odieux de ces massacres à la famille d'Aunay; elle n'était point là; on lui avait présenté, sans doute, ce balayage de nids comme étant indispensable pour réparer et approprier le monument; donc, elle doit être exonérée d'un semblable péché. Quant à l'écharpement des loups, je ne le ferai pas tomber non plus, à Dieu ne plaise, sur la mémoire du comte Charles, mémoire que j'entourerai sans cesse de ma vénération. Je le répète, il avait le cœur bon, extrêmement bon; seulement, il y manquait, ainsi que chez la plupart des amateurs de chasse, cette fibre qui battait si fort chez Hogarth ou chez le cardinal de Cheverus, par exemple. Il est d'observation que chez un nombre considérable d'excellentes gens et de gens cultivés, le nerf zoophilique est, proprement dit, atrophié. Cela prouve combien l'enseignement moral du jeune âge laisse à désirer, non-seulement en cette matière, mais en beaucoup d'autres. Les vrais coupables des mutilations que je viens de raconter, je les vois dans la classe des précepteurs et des gouvernantes, dans celle des maîtres d'école; autre part encore... et cependant Moïse ne va-t-il pas jusqu'à ordonner : *Non ligabis os bovis terentis in aera fruges tuas* (1). *Sex diebus operaberis : septimo die cessabis* UT REQUIESCAT *bos et asinus tuus* (2).

(1) Deutéronome, XXV, 4.

(2) Exorde, XXIII, 12.

III

Le 24, au matin, la famille d'Aunay partit pour l'Italie, emportant avec elle mille projets qui devaient s'effectuer au retour, c'est-à-dire quand viendrait le printemps. Le printemps revint, comme toujours, dans toute la splendeur de sa nativité, sans laisser en arrière la plus modeste des fleurs ni le plus chétif des insectes... mais la petite caravane ne revint qu'à la fin de l'été, triste, couverte de deuil, car elle comptait une veuve et deux orphelins : le comte Charles avait succombé à une affection du cœur, le 5 août 1841, dans la ville de Florence ! A la nouvelle de cette mort quelques visages s'épanouirent un instant, mais toutes les populations environnantes en furent consternées, car elles avaient perdu un *juste,* un soutien, un ami. Alors tout ce peuple qui n'avait vu dans le supplice des loups qu'un amusant spectacle, alla chercher dans la dispersion des hirondelles, datant de beaucoup plus loin, la cause occasionnelle de ce malheur si inattendu et si profondément regrettable. La plupart des lamentations qui sortirent de tous les cœurs pouvaient se traduire par ces courtes paroles : « *Il a laissé détruire les oiseaux du retour!...* » Délicieuse crédulité qui milite en faveur de ceux qui la partagent, mais que, pour mon compte, je ne sais *que respecter.*

Les premières nouvelles que mandèrent les voyageurs étaient des plus satisfaisantes; ils s'étaient fixés à Nice pour y passer l'hiver : tout allait bien. Cependant, au bout d'environ six semaines, il y eut du retard dans les courriers ; je me préoccupais vivement de ce délai, lorsqu'enfin je reçus une lettre du père, datée du 10 février, qui me disait que son fils, étant un peu souffrant, n'avait pu m'écrire. Bientôt je pus prévoir les conséquences de ce qu'on ne regardait que comme une affection passagère, car de plusieurs côtés je fus successivement renseigné : symptômes, traitements, tout m'était communiqué. J'étais interrogé, non-seulement sur l'état du malade, mais encore sur les médecins qui lui donnaient des soins ; parmi eux je connaissais — de réputation seulement — M. le docteur Roubaud, de Marseille, et je sollicitai en sa faveur toute la confiance possible. Un mieux très-prononcé survint ; tellement prononcé que M. d'Aunay, se croyant guéri, quitta Nice vers le 4 avril et se dirigea sur Florence. Là, les désordres du cœur reparurent et rien ne put les conjurer !...

Le noble malade supporta les rigueurs de sa position avec une patience des plus chrétiennes ; l'ayant assisté en plus d'une rencontre, je pouvais croire aux récits qui m'en étaient faits, comme je pouvais croire à la sincérité de ses regrets touchant notre séparation ; car il

m'aimait et il avait foi dans ma bonne volonté. Son estime, d'abord basée sur l'opinion personnelle du professeur Cruveilhier, s'était accrue, sous ses propres yeux, par ma conduite toujours droite et par d'heureuses chances dans l'exercice de ma profession. En une circonstance, où nous étions malades tous les deux, je lui proposai de faire appeler l'un de mes confrères des environs : il me répondit, en prose gracieuse, à peu près ce qu'avait répondu jadis le duc de Nivernais, membre de l'Académie française, à son médecin le docteur Caille. L'épître à laquelle je fais allusion, se termine ainsi :

« Mais, peut-être, dame Nature
» A déjà décidé mon cas ;
» Oh! du moins, sans changer d'allure,
» Je veux mourir entre vos bras!... »

La manière dont je me pose est légitimée, non-seulement par onze lettres que je possède de M. le comte Charles d'Aunay, lui-même, mais par celles aussi de sa famille et de ses intimes amis (1).

Après le funeste événement, on me marqua que l'autopsie avait été pratiquée et que procès-verbal de cette opération me serait remis par M. le vicomte de Vibraye, qui acceptait la pénible mission de ramener en France le corps de son beau-frère. Cet acte nécropsique, rédigé en italien, n'est d'aucun intérêt sous le rapport de la science; et, en aurait-il, que je ne le transcrirais point ici sans le consentement des ayants droit. Il est signé par des noms distingués de l'Ecole florentine : ce sont MM. Bazellodi (*medico curante*), Georgio Caramelli, *professore*, Lodovico Biagi.

. . . . . .

Il est dans notre vie des millésimes, des jours et des heures de coïncidence qui, pour être sans explications, n'en sont pas moins une chose fort singulière. Ainsi la grande joie paternelle du Comte avait éclaté le 4 octobre à *quatre heures* du matin; une année ne s'était pas encore écoulée que lui, tout au contraire, mourait à la même heure, et que le 19 août, quand la chaise de poste, qui amenait sa dépouille, s'arrêta dans la cour du château — à la même place d'où était partie l'immense voiture de la colonie — l'horloge de la tour sonnait encore *quatre heures* après minuit! Aussitôt les maçons furent commandés pour démolir

(1) L'ensemble de cette correspondance forme un total d'environ soixante et dix lettres.

l'entrée du caveau où reposaient les proches du défunt, et les menuisiers déclouèrent la double bière fixée sur le char.

Tout ayant été disposé, le curé T***, assisté de ses enfants de chœur, procéda à l'inhumation, en présence de MM. le comte Hector, de l'un des fils de celui-ci, du vicomte de Vibraye (oncle, cousin et beau-frère); puis venaient M. Larriche père, adjoint de la commune, et moi.

Oh! combien contrastait cette cérémonie avec la pureté et la magnificence de l'atmosphère! Le soleil, reluisant avec éclat dans un silence qui n'était interrompu que par les psalmodies de l'Église et par le chant des oiseaux — car les oiseaux chantaient! — les légères vapeurs d'encens qui se mêlaient à l'arome des jardins, ces cierges dont la flamme apparaissait de temps en temps à travers le feuillage, ce cercueil, *ce prêtre*... quel drame émouvant! Ma femme, qui l'avait vu du haut des fossés, le reflèta, de sa plume simple et touchante, dans une lettre adressée à l'une de ses amies.

Je n'ai pas besoin de dire que dans ce culte extérieur il ne fut prononcé aucune parole d'éloges, mais l'assistance se passa le journal de la Nièvre du 17 courant où se lisait une notice que j'y avais fait insérer, et dont M. le comte Hector d'Aunay eut le courage de me remercier... C est que cet épanchement d'amour, de vérité et de regrets ne fut pas du goût de tous; et cela devait être! Les uns prirent pour de l'adulation les notes qui m'étaient parties du cœur; les autres voulurent voir dans la sincérité philosophique de mon esprit comme une insulte aux classes supérieures...

Quand tout fut fini, je rentrai dans ma demeure, triste, consterné, en me ressouvenant du morceau qui sert d'entête à ce chapitre; et de celui-ci encore, si approprié à la prophétie qui venait de s'accomplir :

Cedes coemptis saltibus, et domo
Villaque, flavus quam Tiberis lavit,
Cedes!...

CHAPITRE VI.

Mes prétentions au genre éthographique. — Nouvelles combinaisons de l'abbé T... — Une lettre de l'ancien curé de Chânes adressée à ses paroissiens. — Conséquence de la mort du comte Charles d'Aunay sur ma position.

Le mérite des hommes a sa saison
aussi bien que ses fruits.
LAROCHEFOUCAULD.

I

Il y a dans l'école satirique anglaise un écrivain qui pourchasse et flagelle l'égoïsme, l'hypocrisie, les cœurs bas et les esprits épais, n'importe où il les rencontre ! Ce n'est pas Swift, ni Addison, ni même Dickens, c'est Thackeray, l'auteur des *Snops*, livre où se trouvent représentés la plupart des misérables qui déshonorent l'humanité, depuis le monarque jusqu'au valet. Je tiens de Louis Esnault que ce justicier d'outre-Manche — avec lequel il avait été en grande intimité — médite sa visée de manière à ne jamais manquer son coup : il frappe, lacère et étiquette si bien sa proie qu'il en fait le spécimen d'une classe maudite. Je me trompe, sans doute, en me figurant que si je traduisais les accents de la *Némésis* qui grouille en mes entrailles, je pourrais suivre, de loin en loin, les traces de ce moderne Juvénal. Si j'écoutais cette voix intérieure de la haine contre le mal, je commencerais, en remuant tous mes souvenirs, une galerie de figures qui, de la Nièvre, viendrait, en se contournant sur Paris, aboutir au Mont-Saint-Michel. « Car, dit Saint-Simon, la charité ne saurait imposer » l'obligation *de ne pas voir les gens tels qu'ils sont*. Les mauvais, qui, » dans ce monde, ont déjà tant d'avantages sur les bons, en auraient » un autre bien étrange contre eux s'il n'était pas permis aux bons de » les discerner, de les connaître, » par conséquent, *de les démasquer*, ainsi que l'a fait le célèbre portraitiste que je cite. Non, je n'en ferai rien. La chose me serait permise si, au lieu de parler d'un point isolé de la Nièvre, j'avais à raconter les faits et gestes de cette ancienne province ; alors mon livre, prenant les proportions de l'histoire, j'y dessinerais nombre de gens qui, de *très-peu* qu'ils sont, deviendraient d'éminents personnages. Le prêtre obscur qui me persécutait, serait un

puissant archevêque ; l'intendant un *Particelli* ; le régisseur un grand-prévot ; le maître d'école, un recteur d'Académie ; l'ancienne tabélionne, une comtesse de la Suze ou une Sévigné ; le garçon d'écurie, un fermier général ; et moi, un archiâtre dont les chroniques seraient un jour placées dans la cité littéraire plus ou moins loin de Froissard et du cardinal de Retz ; bref, les Achille Chéreau de l'avenir m'honoreraient de leurs savantes disquisitions... Laissons dans l'exiguité de leurs sphère les petites sommités de la terre d'Aunay. A part deux meneurs et une vieille calculatrice, je ne dois voir que des *entraînés* auxquels je pardonne leurs sottises. Je les absous si intimement que j'irai jusqu'à ne pas désigner toutes les personnes dont la conduite fut digne et bienveillante envers moi : car nommer celles-ci, sans exceptions, ce serait mettre le doigt sur les autres. Il n'y a qu'une individualité que je veuille représenter claire et nette, à l'abri de toute équivoque, c'est celle de M. T...

II

La mort du comte Charles transposa les passions du pays : où se trouvait la crainte, naquit l'espérance ; où régnait la sécurité, surgirent le trouble et les prévisions accablantes. Le curé releva la tête avec le ton du vainqueur ; il partit pour Nevers, et là dans le noyau d'opposition qui s'était formé contre le chef du diocèse, il dit : « Je sais formellement que mon départ a été résolu ; mais aujourd'hui, les choses sont changées ; je suis décidé à ne sortir de ma cure que contraint, forcé par la gendarmerie. Qu'on y réfléchisse donc bien ; si on veut du scandale, il y en aura !... Arrangez-vous, Messieurs, pour que cette déclaration aille droit aux oreilles de Monseigneur. Ajoutez que si l'on veut me laisser en repos, je prendrai l'engagement de ne plus faire de médecine sous quelque forme que ce soit. » Ces paroles ne manquèrent pas d'arriver à leur adresse ; et l'Évêque, qui avait à supporter une lutte personnelle — lutte dont il devait tirer parti pour ses propres affaires — laissa *courir l'eau*. Seulement, sur les instances qui lui furent faites d'un autre côté, il envoya un vicaire dans la paroisse en dépit du curé. A différentes reprises, il s'était agi de cette nomination, mais pour plus d'un motif, M. T... l'avait toujours repoussée. On le comprendra si l'on sait que ce poste ecclésiastique était, dans sa catégorie, le plus lucratif de tous ceux du département, puisqu'il embrassait plusieurs communes et qu'il lui était affecté, par fondation pieuse et legs de la famille d'Aunay, une rente de cinq cents francs, un beau et

grand pré; enfin, une provision de bois de chauffage. Quant au casuel, il ne manquait pas que d'être considérable. Néanmoins, M. T... ne se souciait point d'en enlever la portion congrue à laquelle avait droit le pauvre vicaire. Depuis vingt-deux ans qu'il était titulaire de cette desservitorerie, il avait, assurait-on, acquis pour quatre-vingt mille francs de terre dans son village natal; cet état d'opulence, venant en aide à son caractère indomptable, lui donnait des allures qui étaient prises en considération de sage prudence par ses supérieurs spirituels. Ah! l'argent renferme comme *alliages* des droits et des raisons qui l'emportent, trop souvent, sur les droits et les raisons véritables que ne sanctionne pas la conscience.

Assuré d'avance qu'il se trouvera parmi mes lecteurs de saintes âmes qui s'affligeront de voir un lévite rebelle à l'autorité épiscopale, autant qu'il l'est aux préceptes de l'Evangile, je veux les dédommager en insérant une lettre de M. l'abbé Thions, ancien curé de Chânes. Elle parut en 1846 dans les journaux ; et, bien qu'émanant d'un prêtre *insoumis*, elle rafraîchit le cœur par l'élévation des motifs, par l'accent d'une profonde conviction et par un style calme, onctueux comme celui de l'Apôtre. Voici donc, par opposition, ce document qui montre de quelle manière un vénérable ministre de Jésus-Christ doit sortir de sa tente :

« Mes chers paroissiens,

» Je dois à vous et je dois à moi-même de vous expliquer en peu de » mots les motifs de la démission soudaine que je viens de donner de » mon ministère. Il ne faut ni pour vous, ni pour moi, ni pour la » religion, que de fausses interprétations s'attachent à cet acte. Vous » avez été les témoins de ma vie, vous devez être les confidents de la » résolution qui la brise.

» Je vivais depuis seize ans au milieu de vous, cherchant, dans la » mesure de ma foi et dans la convenance de mon sacerdoce, à vous » édifier de ma parole et à vous diriger dans la voie de Dieu. Tout à » coup, et sans aucun avertissement préalable, un grand vicaire de » Mgr. l'évêque d'Autun descend dans votre commune, se présente » chez moi, une formule à la main, et me dit au nom de mon supérieur » spirituel : « Signez cette profession de foi, ou remettez les clefs du » sanctuaire. » Sans hésiter un instant, sans examiner et sans discuter » les termes de la déclaration, ne considérant que deux choses : l'abus » d'autorité qui vient sonder le secret de la conscience, et la contrainte » morale exercée contre un prêtre à qui l'on donne à choisir entre » une profanation de sa pensée et la perte de son pain, *j'ai choisi de*

» *perdre mon pain*. J'ai remis respectueusement la clef de mon église
» et je me suis jeté aveuglément dans les bras de cette Providence qui
» sait seule ce quelle veut de nous.

» Tels sont, mes chers paroissiens, les circonstances de l'éloigne-
» ment subit qui vous étonne et qui m'afflige. A Dieu ne plaise que je
» vous en parle dans l'intention de tourner votre étonnement et mes
» peines en accusation contre mes supérieurs; ils ont agi dans la plé-
» nitude de leur prudence comme moi dans la plénitude de ma liberté.
» Les devoirs contraires se heurtent quelquefois, mais se comprennent.
» Le meilleur moyen de me prouver votre amour sera de partager mon
» silence et ma soumission. Je pars, non comme un transfuge mé-
» content qui secoue la poussière de ses pieds, mais comme un fils
» volontairement banni qui, en quittant la maison de sa mère, se
» retourne toujours vers ses frères avec un souvenir de reconnaissance
» et de bénédiction.

» Recevez, avec les adieux d'un ami, l'assurance de son éternel
» dévouement.

» C. THIONS.

» Châmes, le 28 octobre 1846. »

Je ne ferai aucune réflexion sur ce morceau d'une si suave éloquence; je dirai seulement que je m'applaudis d'avoir pu l'intercaler dans l'une de mes feuilles.

III

M. T..., à son retour de Nevers, se mit à visiter des gens qu'il ne voyait plus depuis longtemps. Il dressa sa table — puissant levier pour amener à soi ceux que l'on veut corrompre — et, de dîners en dîners, il augmenta le nombre, primitivement si minime, de ses partisans. Il fit le doucereux et le converti; il proclama bien haut qu'à l'avenir il ne verrait les malades que pour leur prodiguer les secours de son ministère... C'est vrai qu'il fit cela; mais, dans le creux de l'oreille de ses ouailles, il glissait le nom de l'un de ces médecins qui s'étaient battus de la mâchoire et du poignet, et j'eus un concurrent *deux fois patenté*... M. de Maistre et M. Jackal, dans les *Mohicans de Paris*, disent qu'au fond de toute affaire il y a une *femme;* qu'on ne l'y voit pas toujours, mais *qu'elle y est*. Voici cette agente secrète des artifices que je dévoile. La vieille Mlle X..., pénitente du curé, était une fille d'esprit, flagorneuse émérite qui avait plus de dévotion aux puissances de la terre

qu'à celles du paradis. Elle chantait, sur un tout autre mode que le mien, les louanges du défunt; elle aurait bien juré, à l'exemple du sénateur Numérius, qu'elle avait vu le noble comte s'élever au ciel sur les bras des anges... tant était grande sa fertilité en fait de bassesse. Or, combien cette femme, si on pouvait se l'attirer, ne devait-elle pas servir la cause de mon ennemi? Celui-ci s'y prit si adroitement qu'elle accepta le rôle de *conciliatrice* entre le château et le presbytère. Elle ne s'en serait pas chargée de ce rôle difficile, du vivant du comte Charles, elle avait trop de flair pour s'y hasarder; mais voyant l'autorité se résumer dans la personne de la jeune veuve, comprenant que cette châtelaine n'était pas de force à soutenir la guerre, elle eut bon espoir et dressa ses batteries en conséquence. Quand les choses furent à point pour que le curé pût tenter une visite, la rencontre eut lieu, et le tour fut joué!

Celui qui, étant en vigie, observe les faits et gestes qui se commettent contre lui, près d'une puissance dont il a absolument besoin pour se soutenir, a l'œil bien perspicace, mon cher lecteur. C'est pourquoi je suivis tous les fils dont peu à peu on entoura Mme la comtesse d'Aunay afin de la détourner de moi. Peu de temps après mon arrivée, on avait essayé de me faire tomber comme était tombé Suétone au palais d'Adrien. Plus tard, on voulut insinuer que j'étais un républicain; car, profitant de l'homonymie, on me faisait passer pour un ancien rédacteur du *National;* d'autant plus que je portais de longs cheveux, et que j'étais lié d'amitié avec l'architecte Ferdinand Thomas qui, par pure originalité, affectait de se costumer *à la Robespierre*. Ces imputations, entremêlées d'une infinité d'autres, n'avaient point abouti, car mon protecteur les repoussait avec dédain; sa femme, sorte d'opale où venaient se réfléchir ses sentiments et ses pensées, les recouvrait également de toute son indifférence. Mais les conditions qui survinrent après la mort de M. d'Aunay rendirent le champ plus aisé aux *ligueurs;* ils l'emportèrent: ils *devaient l'emporter !*

Post caput. — Vautier, premier médecin de Marie de Médicis, était aimé et honoré par cette reine; le cardinal de Richelieu, qui le haïssait *à cause de cela,* le fit enfermer d'abord à Senlis, puis à la Bastille. Après une captivité de douze ans, il fut nommé premier médecin de Louis XIV et surintendant du Jardin des Plantes, où il créa une chaire d'anatomie. Autre temps, autres mœurs... S'il y eût eu encore des lettres de cachet, je ne puis prévoir dans quelle geôle mon haineux curé aurait pu me faire remiser.

CHAPITRE VII.

Bruits répandus et nouvelles attaques en vue de me renverser. — Comment de bonnes actions peuvent être incriminées. — Histoire d'une veuve indigente et d'un réfugié politique. — Commencement de ma défaite. — Un conseil, sage autant que triste, donné par Émile Augier.

> L'idée d'une lutte, quel que soit son terrain, quels que soient les éléments qu'elle entrechoque, passionne l'intention et captive l'intelligence.
>
> Dr Fonssagrives.

Pour moi, mes opposants n'avaient pas de bastilles possibles, ils n'avaient qu'un but : me faire partir du pays comme ils en avaient fait partir mon prédécesseur, quitte ensuite à s'arranger entre eux, car leur sentiment de rivalité subissait une longue trêve à mon occasion, et, sans s'en rendre compte, ils travaillaient de plus en plus à la rompre : telle est la méthode des partis contraires. Les gens dont je veux parler avaient sur tout le comté une influence considérable, non basée sur l'amour, *mais sur la crainte ;* ils étaient pour la population dépendante ce que sont les Ottomans à l'égard des Cophtes. Ils commencèrent tout d'abord par affirmer que le château ne serait plus habité; que le vieux Comte n'y reviendrait encore une fois que pour régler ses affaires, et que sa belle-fille, devant convoler à de nouvelles noces, transporterait sa maison ailleurs; que, partant, *je serais renvoyé.* Des deux côtés la lutte devint de plus en plus acharnée; je renversais l'ennemi, il se relevait; il mentait, je jetais la lumière sur sa duplicité; il mordait, je brisais ses dents; mais lui, semblable à la vipère — qui possède des défenses de rechange — ne se lassait pas de me déchirer !... Chaque injustice que j'avais signalée et fait réparer sous le comte Charles, était reprise en sous-œuvre et, peu à peu, tournait à mon propre désavantage. J'avais grevé le château, disait le collecteur, en faisant doubler la liste des familles indigentes (1); j'avais soutenu, disait le défenseur de la morale, des femmes de mau-

(1) Pas tout à fait ; cette liste avait été arrêtée le 8 juillet 1840, par le comte Louis, à vingt et un ménages, et à cette époque elle était de trente-huit. Ainsi, en surchargeant le château, il est évident que je me surchargeais, comme médecin, de dix-sept familles.

vaise vie ; et ces femmes, que, véritablement, j'avais secourues *en dépit d'eux*, ils eurent l'habileté de les faire aboyer contre mon honneur ! Cet épisode est curieux... sans le raconter dans tous ses détails, je vais le réduire à son expression la plus simple.

Feu M. X..., homme du monde, ayant occupé un emploi distingué dans le département, avait épousé une femme sans éducation et sans fortune. Lorsqu'il mourut, il la laissa, avec deux enfants en bas âge, dans un état de gêne qui arriva promptement à la misère. M. T..... avait été son condisciple ; mais, après un temps plus ou moins long, la mésintelligence survint ; toute relation entre eux fut rompue. La veuve X... n'en conçut pas moins l'espoir d'être aidée par cet ancien ami de sa maison, et comme elle ne savait où se réfugier, elle vint à Aunay. Lorsque j'arrivai dans la commune, j'entendis parler de sa détresse ; j'allai la trouver dans une méchante cabane exposée à toutes les intempéries de l'air. Elle était malade ; de plus, je crus m'apercevoir que l'aînée de ses filles était enceinte. C'est de cette enfant délaissée et misérable que je retirai, plus tard, l'échantillon de placenta que j'adressai à M. le curé. Ému de la situation de ces trois créatures, j'administrai les médicaments nécessaires ; je délivrai, sous ma responsabilité, des bons de pain et de viande. J'en écrivis ensuite au comte Charles, qui sanctionna ce que j'avais fait et inscrivit ma protégée sur la liste de ses pauvres. Quant au Comte père, on l'avait si bien édifié qu'il n'y avait rien à lui demander. Dans le cours de l'année suivante, la veuve X... me dit : « Ah ! Monsieur, j'ai un beau-frère qui était préfet à Paris, qui est décédé et que j'ai su qu'il laissait un grand héritage. Tâchez donc de nous l'avoir et *nous partagerons.* » Je n'ai pas besoin de dire que mon esprit ne s'arrêta point sur ces derniers mots ; seulement il s'arrêta sur le nom propre ; car je me souvins que je connaissais un peu l'un des homonymes de cette femme. Celui que j'avais en vue n'avait jamais été préfet de la Seine, mais il était — il l'est encore aujourd'hui — sous-directeur de l'une des administrations les plus importantes de l'État. Je m'adressai à lui, ce qui n'était pas chose aisée, pour savoir s'il ne serait pas parent avec la famille dont je lui faisais le tableau. Il me fit la grâce de me répondre sous la date du 4 octobre 1839. Sa lettre, assez détaillée et qui décline toute alliance, se termine ainsi :

« .....Cependant, Monsieur, je désire m'associer aux bonnes œuvres
» de M. le comte Lepeletier d'Aunay envers cette famille dont je porte
» le nom, et je vous prie, Monsieur, vous dont la charité veut bien
» porter secours aux pauvres dames dont vous parlez, de permettre
» que je leur envoie, par votre intermédiaire, la somme de 50 francs

» ci-jointe, comme un secours à leur misère, mais non comme un
» don de leur parent. »

En recevant ce courrier, je fus tout heureux de penser que ma démarche n'avait pas été vaine. Je fis part de mon succès à l'abbé de Villecourt, qui me conseilla de ne donner ladite somme que par fractions, parce que, disait-il, elle se trouverait dépensée sans raison ni mesure : 50 francs était quelque chose d'énorme pour de telles gens. Me rengeant à cet avis, je donnai 10 francs par mois; mais arrivé au bout, j'eus bien de la peine à persuader que c'était là tout. Quelques années plus tard, c'est-à-dire à l'époque dont je parle, on fit insinuer à ces malheureuses *que j'avais recueilli la succession du Préfet de Paris*; ajoutant que je m'en étais tiré avec elles à bon marché...

Tels étaient les moyens de guerre qu'on employait. Celui-ci était absurde : oui, pour les couches supérieures du public, non pour la partie qui en constitue les bas-fonds. C'est si vrai, que je fus désigné dans les campagnes comme le spoliateur de la famille X..., parce que les trois femmes qui la composaient allèrent dans les métairies, dans les marchés colporter cette fable; et l'injure ne me fut pas épargnée !

Afin qu'il y en eût pour tous les esprits, on en vint à me désigner encore comme *républicain*. Mon éloge du comte Charles, commenté, exprimait des idées révolutionnaires, masquées par un encens féodal... J'étais un hypocrite qui cherchait à se déguiser; ce qui le témoignait, c'étaient mes prétendues connivences avec le journal l'*Association*, que dirigeait M. Tillié sous le patronage de l'opposition départementale. Ce fut, en outre, ma sollicitude pour un jeune réfugié italien que le comte Louis avait amené très-innocemment de Florence. Il se nommait Raffaello Lensy, et — coïncidence singulière — il se trouvait être, par le côté maternel, parent du marquis de Pazzis, dont j'ai parlé, lequel, si on s'en souvient, avait sa terre dans notre voisinage. Étant sous le coup d'une condamnation capitale, le pauvre jeune homme s'était fait présenter à M. d'Aunay pour lui être attaché comme camérier et trouver ainsi le moyen de pénétrer en France. A peine fut-il arrivé qu'il fut pris d'une fièvre typhoïde qui le conduisit à deux doigts de la tombe. Lensy avait reçu une instruction assez avancée ; il avait de l'imagination, et, sous le rapport plastique, c'était un fort beau garçon. Je me souviens combien il était admirable quand sa grande et noire chevelure s'éparpillait toute bouclée sur ses épaules nues, et que, dans l'exaltation typhique, il déclamait les plus violentes poésies de son pays. Il me représentait le Tasse dans l'hospice des aliénés de Ferrare ou dans le couvent de Saint-Onofrio. Un jour il me

bouleversa par un sonnet terrible, terrible surtout par l'accent avec lequel il en dévida les vers. Voici ce morceau qui sent le diable :

Ombre, ruote ed arene a passi lenti
Atri duri minuti i di toliete
Arene gravi ai miseri viventi.
Li moti i corsi in precipizi avete.
Ombre letali al viver mio nascente
Raote crudeli che l' età toliete.
In terri, in line, in atomi cadenti !

La pena il crucio il peso mio voi siete :
Triplice morte, accorta, audace e trita
Che presti ognior manifesti ingordo;
Lacci, stragi, perigli alla mi vita,
Chè mi intima l'orrore di un ombra sorda
Cecha l'arruota, e il passagio addita,
E poca polve il viver mio ricorda.....

Ce sont là des pensées qui ne peuvent se rendre parce qu'elles sont, dans leur beauté, d'une incohérence vraiment fébrile.

Dans le cours de sa longue convalescence je reçus chez moi le malheureux exilé; j'eus même la hardiesse de l'inviter plusieurs fois à dîner. Quand il fut à peu près rétabli, il se hâta de quitter une position sociale qui lui répugnait. M. d'Aunay n'était point disposé à s'occuper de lui; il n'avait que très-peu d'argent, et pour tout passe-port qu'un certificat attestant qu'il sortait de la domesticité. « Tout homme qui souffre, a écrit Raspail, redevient mon frère, de quelque parti et de quelque nation qu'il soit. » J'ai toujours porté au cœur ce sentiment de mon confrère de lait. Or, je fis placer le proscrit dans un pensionnat de la capitale comme professeur de mathématiques; il m'écrivit successivement deux lettres pleines de gratitude et partit quelque temps après pour l'Angleterre. Je ne sais ce qu'il est devenu : si les mémoires du comte de Rufini me tombaient sous la main, peut-être l'apprendrais-je (1)?

Je n'en finirais pas si je me laissais aller à mettre au jour tous les moyens stratégiques qui furent imaginés à mon détriment, et qui étaient puisés, ainsi qu'on vient de le voir, jusque *dans mes bonnes œuvres !* En vérité, c'en était trop pour moi; moi, le névrosé, le sociable par nature — dont l'une des plus chères devises se compose

(1) M. de Ruffini est un ancien ambassadeur de Sardaigne qui a fait, sous le nom de *Benoni,* l'histoire des Conspirateurs italiens de ces derniers temps.

de ces deux mots : *Pax et amor* — combien ne devais-je pas être révolté d'une pareille guerre, surtout en m'apercevant qu'elle faisait brèche dans les sentiments de la comtesse d'Aunay. En conséquence, je ne pus user avec celle-ci de ce calme composé, de cette réserve adroite que commande une bonne politique. Je ne sus pas suffisamment brider mes indignations. Le froid se fit, des nuages s'interposèrent entre nous, et je ne fus ni assez *roué*, ni assez bien portant pour manœuvrer dans le sens de la victoire. Vous dites juste, en votre langue, cher Émile Augier :

Dans ce siècle où l'envie à l'intrigue s'accouple,
Quand on n'est pas très-fort, il faut être très-souple....

CHAPITRE VIII.

Incident du Congrès médical. — Conclusion sur l'abbé T... — Nouvelles circonstances qui me sont contraires. — Humiliations que je suis forcé de subir. — Transaction passée entre la famille d'Aunay et moi.

Væ victis!...
TITE LIVE.

I

Vous, mon cher Munaret, vous ne saviez pas ce conflit lorsque vous traitâtes de la médecine gratuite et cléricale ; ni vous, éloquent Malgaigne lorsque, le 8 novembre 1845, vous eûtes le courage de soulever la même question dans le salle Saint-Jean, en présence des délégués de notre corps. Dites, Messieurs, avez-vous rencontré parmi les communications, hélas ! trop nombreuses, qui vous furent transmises sur ce sujet, des faits d'une aussi grande violence que ceux que j'ai rapportés? Et vous, cher confrère Gorlier, avez-vous autant souffert de la part du curé de Rosny que moi-même de celle du curé d'Aunay (1) ? Je ne saurais le croire, car ce dernier est une monstruosité parmi les rameurs que la France procure à la nacelle de Saint-Pierre. Notre clergé, avouons-le avec orgueil, domine, par ses vertus, tous ceux de la catholicité ; et puisque je viens de rappeler les récriminations qui

(1) Voyez : *Annuaire* d'économie médicale pour 1845, page 233 et suivantes ; *Actes* du Congrès médical, pages 128, 136, 137, et le journal l'*Union médicale* du 27 juillet 1847, où se trouvent les plaintes du docteur Gorlier.

eurent lieu au Congrès, je rappellerai aussi la proportion arithmétique, posée par l'Evangile, touchant la composition morale des apôtres : elle est de 1 à 13. Quelques personnes s'imagineront que M. Malgaigne avait eu l'intention de la tellement outrepasser, qu'elles virent dans les paroles de cet orateur une transposition de termes, et on cria : « Le clergé est en cause, il est attaqué par les médecins... » Non, il n'était point attaqué comme corps, c'est-à-dire dans sa majorité, ce qui reconnut le vénérable évêque de Saint-Dié par la lettre qu'il adressa le 10 décembre à notre Commission permanente. Entre un prêtre *incomplet* et un Borgia ou un Lacolonge, il y a des degrés considérables, tout autant qu'entre le prêtre *moyen* et Fénelon ou saint Vincent-de-Paul. Conservons notre culte pour ces derniers ; mais par une conséquence équitable, non moins que logique, ne ménageons pas l'imprécation aux natures opposées, afin que la brebis galeuse ne soit pas placée au même rang que la brebis immaculée, afin que les loups ne puissent pas dissimuler leur griffes en tenant la houlette!...

Admettant que mes confrères aient rencontré un concurrent aussi terrible que le fut le mien, je prie le lecteur de ne pas perdre de vue que nos positions seraient encore dissemblables, à cause de mon état de santé. Soumis, comme je l'étais, à une très-vive impressionnabilité, et ne possédant qu'une quantité de force physique extrêmement minime, souvent nulle, je ne me sentais de vigueur que dans la réaction morale. Ma partie adverse, au contraire, douée d'une constitution solide, faisait la guerre sans efforts et se délectait chaque fois qu'elle avait pu me porter un coup de Jarnac... Car, ainsi que je le marquais à monseigneur Naudo, le 15 juillet 1841 : « Ceci est un duel où combattent, d'une part, la fourberie et le génie du mal ; de l'autre, la franchise et l'amour du bien... » Puis j'ajoutais : « Il faut maintenant, que l'épée l'emporte sur le stylet ou qu'elle se brise contre lui !... » *Et l'épée fut brisée!* A cette date le pauvre comte Charles n'avait plus que vingt et un jours à vivre, et l'autorité de l'Évêque devait cesser au bout de six mois pour s'étendre plus large et plus respectée sur le siége archi-épiscopal d'Avignon. J'allais donc être, pieds et poings liés, à la pleine disposition de mon adversaire ; cependant la lutte se prolongea plus d'une année encore.

Je suis pressé d'en finir avec ce combat contre les idiophides. Il me semble, au souvenir de ces choses, depuis si longtemps éteintes, que mon cerveau et mon cœur se tordent comme ils le faisaient sous l'action effective... Je n'écris pas un testament *ab irato;* il est dans ma nature de bénir plutôt que de maudire, de caresser plutôt que de mordre. Or, j'ai été très-malheureux, je le déclare, de m'être trouvé dans

l'obligation de raconter cette persécution ; je l'ai été d'autant plus que l'auteur en a déjà rendu compte devant Dieu et qu'il me répugne d'exhumer les morts de leur tombe! Que T... rentre finalement dans la sienne, car, à partir de ce moment, je ne parlerai plus de lui ni de ses complices.

II

Deux circonstances défavorables se présentèrent en surcharge de la position dans laquelle on m'avait acculé; celles-là, je n'ai pas, raisonnablement, à les reprocher à personne. La première fut une rupture entre moi et une honorable et assez importante famille de la localité : *la religion du secret médical* en fut le seul motif. Mes nouveaux adversaires ne comprirent pas mes obligations, mais *moi* je dus *les comprendre*. Comme l'a écrit Amédée Latour, à propos du docteur *Noir :* « il est affligeant que notre science et notre art soient punis de leur honnête sincérité. » Quant à l'autre, la voici : M. Lariche, l'un de nos premiers propriétaires de second ordre, avec lequel j'étais en excellents termes, avait destiné son fils à la médecine. Celui-ci venait précisément d'être reçu docteur, ce qui l'obligeait à chercher une terre cultivable. Dès le principe, il n'avait pas eu l'intention d'habiter Aunay, puisque ce poste était rempli, mais, après la mort du comte Charles, la tournure que prirent les choses lui en donna la pensée. Son père vint me trouver et me dit : « Mon pauvre monsieur Dumont, si vous ne devez pas en être peiné, j'établirai mon fils ici ; les méchants au moins, qui ne m'aiment pas plus que vous, trouveront un gaillard qui leur tiendra tête ; ce projet vous contrarie-t-il? » Je le remerciai de sa démarche en l'assurant que je verrais sans regret aucun mon jeune confrère rester dans la commune, vu que j'étais celui qui souffrirait le moins de sa concurrence ; que d'ailleurs je n'avais pas le droit de le trouver mauvais, car jamais je ne me plaignais d'un dommage quelconque dès que ce dommage ne provenait pas d'une cause illigitime. M. Lariche, enfant du pays, étayé de la part d'influence que possédait son père, logé, défrayé de tout, ayant à sa disposition cheval et voiture, grand, vigoureux comme un Gaulois, se lança dans l'arène; et, en effet, le *gaillard* alla bien contre *les méchants* (1).

(1) Cet honorable confrère quitta Aunay, vers 1850, pour aller à Lormes, où il est encore. J'ai continué avec lui d'affectueux rapports, ainsi qu'avec l'abbé Lacroix. Je compte donc, dans le département de la Nièvre, deux amis témoins de ma conduite dans ce pays, il y a près de vingt-cinq ans.

Mes rapports avec la châtelaine devinrent de plus en plus froids ; ce que voyant, une partie de la domesticité se fit insolente envers ma famille et envers moi à l'intention de s'attirer les bonnes grâces des gens qui me supplantaient. Les autres, plus dignes, plus reconnaissants, se bornèrent à m'éviter ; il n'y eut que la femme de charge qui se conduisit avec une noble indépendance. Veut-on une preuve du degré d'abaissement où l'on arriva à me placer? Je la donne. « Le régisseur du château d'Aunay envoie, par Boulandet, garde, à M. Dumont, médecin, la somme de deux cent cinquante francs *pour trois mois de ses gages*, échus le 1er courant. Le 11 janvier 1843. » S'il y a du mérite à boire jusqu'à la lie la coupe des humiliations, j'ai eu ce mérite-là. A Sparte les Ephores condamnaient tout citoyen qui avait souffert plusieurs injures sans s'en être ressenti. D'après une telle législation j'aurais été certainement incriminé, car il aurait été facile de prouver que j'avais supporté, sans murmures, bon nombre de sottises.

Enfin, il parut décidé que Mme d'Aunay ne se fixerait point dans la terre dont elle avait la gérance. Un M. Cournol, conseil de la famille, vint de Paris pour la liquidation de toutes les affaires. Cet agent — dont je n'eus qu'à me louer sous le rapport de la droiture et de la déférence — me fit entendre que, d'après les dispositions qui devaient être prises, ni M. le comte Louis, ni sa belle-fille ne seraient intéressés à conserver le poste médical que j'occupais ; que, cependant, si je désirais rester pour le service des pauvres, cela se pourrait, sauf de notables modifications apportées aux arrangements existants. Cet ultimatum était mon renvoi ; car comment, avec une diminution du revenu fixe et la perte à peu près totale du casuel, aurais-je pu satisfaire aux besoins d'une maison composée de cinq personnes? C'eût été la misère, et la misère dans un lieu sans débouchés ; c'est-à-dire sans espoir d'une amélioration possible, en présence même de ceux qui me l'avaient infligée à force de haine. Véritablement, cette acceptation de ma part aurait impliqué un suicide complexe, et je la repoussai... Après avoir envisagé le précipice qui s'ouvrait sous mes pas, je fus tout à coup saisi par une fièvre au caractère inconnu (que je n'ai ressentie que cette seule fois), et par un orage terrible, je m'élançai dans le parc pour aller trouver M. Cournol. Je lui exposai — en des termes qui, tout comme les nuages, déchargeaient de l'électricité — la position où j'allais être réduit et à laquelle je ne voulais point me soumettre. Je l'assurai que j'étais décidé à partir, mais que je le priais de solliciter près de la famille d'Aunay un dédommagement qui me permît de chercher un autre endroit pour y transporter ma tente. Je lui affirmai que le feu comte Charles m'avait formellement dit qu'il pourvoirait

à mon avenir et que *je n'eusse pas à m'en préoccuper*. Pourquoi en était-il autrement? je n'avais pas à répondre!... En général, les personnes qui s'occupent exclusivement des matières d'intérêt sont froides et dures; elles ne comprennent guère le langage du cœur; M. Cournol, au contraire, fut touché de mes abois et me demanda sur-le-champ quelle serait la compensation en espèces que je pensais devoir m'être accordée. — « Trois mille francs, répondis-je; plus la remise des billets que j'avais antérieurement souscrits à M. le comte Louis; enfin, le solde de mes appointements jusqu'au 1er avril 1843. » Ces propositions furent tout de suite accueillies, et le 28 août 1842, M. Cournol en rédigea la teneur en bonne et due forme. Tout d'abord je n'éprouvai pas assez le sentiment de gratitude que méritait la conduite de la famille d'Aunay; car, si elle me concédait une indemnité de déplacement, ce ne pouvait être que par égard pour ma position et pour ne point manquer à des habitudes de générosité traditionnelles; ou encore par respect pour la mémoire du comte Charles; parce que, *légalement*, elle ne me devait rien. Ce n'est que plus tard, et par la continuité de mes rapports avec elle, que le sentiment dont je parle s'est fait sentir dans mon cœur.

CHAPITRE IX.

Inquiétudes touchant mon avenir. — Sentiments injustes que j'ai à combattre chez mes amis. — Invocation à mes confrères. — Conduite de Mme Édell. — Dévouement de l'abbé de Sulignan. — Hommage à Paris.

Est-il donc vrai? Jamais sur quelque gai rivage
Ne pourrais-je arrêter mon esquif vagabond?
Faut-il errer toujours, ballotté par l'orage,
Sur une mer sans fond!

Justin MAURICE.

I

Durant les quelques jours qui s'écoulèrent, entre celui où il me fut démontré que ma position était perdue, et le 28 août, date de la transaction qui m'assurait une ressource temporaire, je ne cessai de me demander sur quel lieu il serait possible de diriger mon embarcation, composée de cinq personnes dont deux vieillards et trois malades. Lorsque je me sentis en possession d'un millier d'écus, je n'hésitai pas à choisir Paris, en vue d'y faire fructifier cet avoir; mais par quel

moyen? Tenter un petit commerce? la somme était bien minime; et, l'aventurer dans une entreprise quelconque, me semblait peu sage. Priesnitz édifie sa fortune — et un peu celle de la thérapie — en débitant de l'eau froide dans la vallée de Lindivienne; ce qui démontre que les idées les plus simples sont souvent les meilleures, puisqu'il est vrai que des gens se ruinent en vendant de l'eau chaude...

Je trouve dans mes fascicules de cette époque des projets qui, aujourdhui, me soulèvent les épaules de pitié! C'est dans cette passe difficile qu'on vient m'apprendre qu'Aguado laissait 65 millions à ses héritiers. Eh bien, mon esprit ne s'arrêta pas sur ces dispositions qui juraient monstrueusement avec ma pauvreté; c'est donc bien à tort qu'on m'a traité de radical, de communiste, que sais-je?... Je n'ai jamais envié l'argent d'autrui; je n'en ai envié que la santé et la force. Si cette convoitise est un péché, c'est une transgression que je commets sans que je puisse espérer de m'en corriger.

A ces peines vinrent s'ajouter les injustices ou, écrirais-je avec plus d'indulgence, les *incompréhensions* de quelques personnes aimées. Cela m'était d'autant plus sensible que je m'étais plu à trouver, dans l'action de les revoir, comme un dédommagement des rigueurs *répétées* que m'envoyait le sort. Lorsque je leur fis part de ce qui m'advenait, ne portant aucune attention sur la vérité des motifs de mon futur déplacement, il en est qui me regardèrent comme un inconstant qui ne se trouve bien nulle part; que, probablement, et au fond, je devais m'être attiré, par ma susceptibilité, la disgrâce de la famille d'Aunay; que c'était d'autant plus fâcheux, que je possédais tous les éléments de réussite : caractère estimable, capacités intellectuelles, instruction sérieuse, puissant patronage, etc. Volontiers je leur aurais crié, comme Job : « N'avez-vous donc de parole que pour me reprendre! Revenez à vous-mêmes, car le droit est de mon côté. » Il n'y a qu'une chose qu'on oubliât, c'est cette infirmité d'origine si noble pourtant, qui enrayait *sous la peau*, comme elle l'enraye encore, le fonctionnement complet et normal de ma machine!... Et, ici, je rapporterai le mot qu'un critique habile a prononcé en parlant de lord Byron : « L'homme s'appelle *infirme* quand il a rencontré dans son corps *quelque chose de plus fort que son âme...* » Voilà qui est touché et savamment défini; c'est mon compte, c'est ma mesure. O mes confrères! souvenez-vous de cette proposition, si ce n'est pour l'amour de moi, que ce soit en faveur de mes coaccusés. Ce dont je me plains est un fait accompli, nul n'y peut rien! je n'en parle qu'à l'intention de diminuer le plus possible le nombre des calomnies médicales. L'appréciation d'un tel état exige de la part de l'esprit un travail inductif, tout comme pour

la recherche d'une racine algébrique. Ce travail n'est pas aisé, mais vous devez vous y soumettre, car la manière dont vous prononcez dans de semblables circonstances influera sur la famille et sur les relations du patient. Je vous conjure donc d'y regarder afin que vous ne deveniez pas, pour celui-ci, une pierre d'achoppement.

Lorsqu'il me fallut annoncer la nouvelle de mon prochain départ à mes correspondants, je prévis les réflexions dont je serais l'objet. Pensant amoindrir le coup que je devais porter, je chargeai ma femme de cette communication. Les réponses qui suivirent furent généralement embarrassées; on voyait que ceux qui les avaient écrites s'étaient efforcés à dissimuler leur pensée, ou à entourer leurs flèches d'une ouate rhétoricienne. Il en est une de ces flèches, et celle-là m'était lancée par une main consanguine, dans un accès de sollicitude qui me traversa d'outre en outre. Une autre personne me fit savoir que notre vieille amie, Mlle Marais, avait eu une crise terrible en apprenant que je n'allais plus me trouver sous l'égide de la maison d'Aunay. « Il y a une justice, dit Fénelon, qu'on rend à l'excellence de ce qu'on aime... » Ce sentiment que je déployais avec tant d'abondance envers ceux qui m'avaient touché par le moindre service, hélas ! ne me fut pas appliqué par toutes mes connaissances ni par tous mes amis. *Væ, væ victis!...*

Ce qui augmentait mes prétendus torts (tous résumés dans le fait de mon déplacement), c'est qu'on objectait que j'aurais dû songer que *je n'étais point seul...* D'où il résulte qu'on me faisait porter la peine de l'accomplissement de mes devoirs envers mon père, ma mère et ma sœur. Quant à ceux-ci, ils avaient été les témoins de ma conduite et ils en furent les défenseurs. En vérité, il faut que ma tête soit bien résistante pour n'avoir pas éclaté dans cette passe comme dans tant d'autres... Mme Édell, qui venait, en touriste, de parcourir gaiement la Suisse, fut froide comme les glaciers qu'elle avait tant admirés. Elle ne s'appliqua pas moins que tant d'autres à masquer sa contrariété personnelle, née de la crainte des petits embarras que pouvait lui procurer mon retour antiprospère. Si je lui étais revenu sur les ailes de la fortune, elle aurait eu des élans de joie, comme la pauvre Henriette Marais avait eu des mouvements de désolation. Le niveau que cette femme avait pris avec moi pouvait, en effet, l'obliger à quelques sacrifices, soit d'un genre, soit d'un autre : démarches à tenter près de ses relations en crédit — relations dont elle aimait à se parer, *non à user* — petits emprunts faits à sa bourse quand la mienne serait épuisée; bref, elle prévoyait quelques ennuis; et, à l'exemple de chacun, elle n'aimait pas les ennuis. La conduite méticuleuse qu'elle suivit en

cette occasion commença par me révéler confusément sa nature; si bien que je me mis à ruminer cette phrase de l'un de ses anciens adorateurs : « Jamais vous n'aurez de sa part de dévouement, non, jamais!... Le *moi*, le bien-être personnel est tout pour elle..... » Je tiens ce jugement dans une épître qui m'a été adressée sous la date du 1er janvier 1871 par quelqu'un qui pouvait dire : *experto crede.*

II

Tous les courriers que m'apporta l'ami Dentelle — c'est le facteur, et en tout lieu le facteur se trouve être de mes amis — ne furent pas déchirants. J'ai sous les yeux des correspondances où RELUISENT non-seulement les plus chaudes expressions de l'estime, mais celles aussi d'un attachement actif, tout prêt à se traduire en œuvres. Je place en tête de ce précieux recueil certain paquet aux armes de feu Emmanuel Reffay de Sulignan. Ce prêtre, si plein d'intuition pour les choses du cœur, si riche par les dons de l'esprit, s'était réfugié, on s'en souvient, dans une pauvre *curette* des montagnes du Jura. « Mes paroissiens sont des *oursons*, disait-il, *mais je les lécherai tant* qu'ils finiront par s'humaniser, par s'attacher à moi. » En effet, ils s'y attachèrent et bientôt les habitants des châteaux voisins finirent par se le disputer, un peu au détriment des brebis travailleuses et indigentes. Quand il revenait d'une fugue, il était tout désolé, il allait s'excusant de porte en porte; puis, le dimanche venu, il aurait volontiers dit *trois messes* pour dédommager le bercail de celle dont il avait été frustré. Alors, ce qui était beau à entendre, c'était son prône; Cochin, n'en a pas improvisé de semblables.

Avec une imagination comme la sienne, avec la vie active et brûlante qu'il avait menée, il lui était bien impossible de demeurer constamment, seul de son espèce, perché sur le haut d'une montagne; aussi s'écriait-il souvent : *Væ soli!* Durant le premier hiver, il voulut s'occuper à tourner, et il manqua de s'enlever un doigt! Il voulut faire de l'horlogerie; il débuta sur une ancienne et belle pendule qu'il tenait de son père et lui imposa un silence éternel! L'été, s'il se livrait au jardinage, sa servante, ses ouailles, tous se moquaient de lui, et, par-dessus le marché, il attrapait des ampoules aux mains en supplément d'une courbature; non, malgré sa robuste constitution, le travail du corps n'était point fait pour lui; il lui fallait les labeurs du cerveau, entrecoupés de déplacements dans des atmosphères diverses; il lui fallait des communications affectives avec des esprits qui le comprissent. L'étude de l'archéologie, réunissant ces conditions, il se mit à explorer

les ruines romaines, surtout les monuments du moyen âge, en vue de mettre leur histoire en rapport avec l'histoire locale. Cela l'occupait à sa guise et lui était une excellente excuse quand il dépassait par trop les bornes de la tolérance épiscopale. Mais, dira-t-on, « voilà une paroisse qui était singulièrement desservie. » Je n'en disconviens pas; seulement, il y a ceci de positif, c'est que ce curé faisait plus de bien en une semaine *écornée* que beaucoup de ses confrères en un mois. Sa présence et sa parole nourrissaient les âmes avec tant d'abondance qu'elles ne perdaient rien à l'excès de repos que prenaient le sacristain et ses cloches. Il disait : « La morale de l'Évangile est pétrie de miel et d'ambroisie... » Il possédait au suprême degré l'art de distribuer et de faire goûter ce divin mélange, soit aux forts, soit aux faibles. A Genève, il se trouva un jour l'une de nos célébrités qui tomba mortellement malade; l'évêque de Saint-Claude ne trouvant personne qui pût mieux que l'abbé de Sulignan lui procurer une fin chrétienne, fit partir celui-ci, qui fit des prodiges de valeur et d'habileté *saintes;* je dis saintes, parce que rien dans ce prêtre n'était calculé, et que son rôle ne fut point un acte de comédie... Dans l'une de ces nombreuses excursions en faveur de l'apostolat ou de la science, il contracta, en 1841, une fièvre, au caractère pernicieux, qui le conduisit aux approches du tombeau. Durant cette maladie, il reçut les témoignages de la plus vive sympathie de la part de ses supérieurs, de la plus vive gratitude de la part de ceux de ses anciens élèves qui se trouvaient dans un rayon de plus de dix lieues. Tous vinrent le visiter, et Monseigneur de Châmons se fit donner un bulletin journalier de son état. Les souvenirs du bien considérable qu'il avait fait au collége de Poligny, puis, comme proviseur du collége royal de Dôle, n'étaient pas encore effacés, puisqu'il lui valait de tels sentiments, et une assez grande indulgence pour les irrégularités de sa conduite curiale. J'eus les prémices de sa prose convalescente, et ma femme eut celle de sa muse, déesse qui jetait ses produits non travaillés à la brise du hasard comme l'amandier y jette ses pétales. Que de beautés ont été éparpillées par cet homme si peu soucieux des enfants de sa pensée! J'eus une fois l'envie de les rechercher, ces enfants, pour leur donner le bénéfice de l'*état civil;* mais les uns sont perdus — c'est le plus grand nombre — les autres ont été adoptés et baptisés sous des noms qui ne sont pas le leur! Encore à répéter : *Sic vos non vobis.*

J'ose espérer que les disciples de la littérature, surtout les anciens élèves du collége de Poligny, s'applaudiront du tribut que je viens de payer à la mémoire de celui que je ne crains pas d'appeler *le Jocelyn du Jura.*

En quittant Aunay M. de Sulignan m'avait promis, d'une manière très-chaleureuse, d'y revenir. « Ce sera désormais, avait-il dit, ma grande route royale. » Dans les lettres qui suivirent, cette promesse y était constamment répétée : *Hoc erat in votis...* Certes, il y serait retourné si les événements ne m'en eussent pas chassé sitôt. En apprenant la mort du comte Charles, il prévit ce qui retournerait contre ma position. A partir de ce sinistre ses courriers devinrent plus fréquents; il les chargeait d'encouragements, de consolations, d'offres de service : « *Vous avez une arrière-garde qui donnera quand il en sera temps...* »

Lorsqu'il fut avéré que la Providence me présentait à nouveau le problème d'où dépendent les nécessités de chaque jour, il s'émut, se creusa la tête pour m'aider à le résoudre. « Courage ! me criait-il, ne vous laissez pas dominer *par votre héroïque femme...* L'amitié va veiller et prier pour vous. Dites ce qu'il y a à faire, mais n'allez pas à Paris; vous avez tout ce qu'il faut pour n'y point réussir... » Sa lettre, du 17 octobre 1842, se termine par une offre de cinq cents francs, somme qu'il était sur le point de recouvrer. Plus tard, il me propose de quitter son village pour aller dans une grande ville et m'y patronner, bien qu'il tienne plus à son clocheton qu'à la flèche orgueilleuse d'une cathédrale... Saint-Claude est son point de mire; là règne M. de Châmons : il me fera avoir l'hôpital, le collége et le chapitre. De concert avec ses amis, il formera une assurance mutuelle contre mon infortune. Enfin, il me presse pour que j'aille le trouver : il veut me présenter dans sa sphère d'action. Je lui répondis que jamais je ne me déciderais à m'installer dans un lieu pour, à l'aide d'une protection omnipotente, toucher à une position acquise par autrui; que les différents postes dont il parlait, sans doute, n'étaient pas vacants; que, le seraient-ils, il y avait au chef-lieu de son département des médecins régnicoles qui devaient légitimement y prétendre. Le bon abbé, qui n'avait pas regardé si avant, se rendit en me comblant de ses éloges. S'étant mis en quête dans une autre direction, il me déterra, parmi les vallées de son voisinage, une clientèle qui devait s'appuyer sur quelques fortes maisons, associées, à sa prière, pour me constituer un abonnement de huit cents francs. Mon Dieu, n'était-ce pas là donner une nouvelle preuve d'incompréhensibilité touchant mon état? Comment, en effet, m'aurait-il jamais été possible de me livrer à des déplacements qui auraient exigé, vu la disposition topographique, que je fisse *à pied* la majeure partie de mes visites en gravissant la lisière des précipices !... Ce moyen de refuge était tout simplement *impossible*.

En vérité, n'étais-je pas un *vaincu* semblable au combattant qui, une fois renversé, languit sur l'arène sans pouvoir ni se relever ni mourir !

Somme toute, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de se traîner à Paris, cette ambulance de toutes les blessures, ce refuge de tous les maux. Là, du moins, le malheureux est à l'ombre ; lorsqu'il traverse une rue, les passants ne le montrent pas du doigt avec une pitié dérisoire; en frappant à beaucoup de portes, il finit par en trouver quelqu'une qui s'entr'ouvre et où il entre pour recevoir assistance.

CHAPITRE X.

Bilan pathologique des quatre années et demie passées avec ma famille dans le département de la Nièvre.

Ægror omnia erat in domo.

I

Ayant à peu près terminé cette partie de mon histoire, que j'appellerai *la période nivernaise*, je vais compléter le tableau de ma pathologie propre, et jeter un coup d'œil de même ordre sur les personnes dont la vie ne formait avec la mienne qu'un seul et même tout. J'ai dit, à propos de la guerre incessante que j'eus à soutenir, combien mon impressionnabilité en souffrit; j'ai dit aussi quelques circonstances médicales dans lesquelles elle ne fut pas épargnée : telles sont le cas de rage survenu au château, la crainte de voir reparaître le choléra, la pauvre aliénée que je fis placer à l'hospice, etc. Il en est d'autres que je signalerai afin d'entretenir le lecteur dans cette pensée que ma maladie ne me laissait que de bien courtes trêves, et que ce qui n'est chez les autres que l'ombre d'une peine, était, et a continué d'être pour moi une cause de bouleversement et de douleur profonde. Je viens de rappeler les secousses que me procura une pauvre folle. Hélas! il m'en fallut supporter d'autrement poignantes à propos de l'un de mes meilleurs amis de la contrée, lorsque le 4 novembre, jour de ma fête, je m'aperçus que sa raison chevanchait et que, finalement, il l'avait perdue! J'indique ce fait sans le faire suivre d'aucun commentaire. Voici un autre épisode qui ne me mit pas moins à bout. Obligé, un jour, de me transporter dans la commune de Chougny pour pratiquer une opération, je m'arrangeai afin d'aller avec ma famille, passer l'après-dîner chez le bon curé Lacroix et en rapporter quelques provisions de ménage qu'il avait eu la bonté d'acheter pour nous.

Quand il fut question de quitter le presbytère, seul, je me mis devant avec la voiture en vue de vaincre, avec plus de facilité, les premiers inconvénients de la route. Bientôt, dans l'endroit le plus malaisé, les roues du véhicule s'engagèrent dans le roc. Un bouvier vint à passer par hasard, et je le priai de m'aider; au lieu de me secourir, il renversa l'équipage, car il était ivre. Je m'empressai de délier Rouski, qui s'étranglait; je relevai le tout comme je pus, après quoi mon rustre, qui n'avait fait que ramasser quelques poires, me réclama vingt sous *pour sa peine*... Ébouriffé de sa prétention, je cherchai à lui faire comprendre qu'elle était injuste, puisque c'était lui qui avait complété l'accident; que d'ailleurs je n'avais pas d'argent sur moi, ce qui était vrai. Il ne voulut rien entendre; il me saisit par le collet en me menaçant de me jeter dans le ravin qui était à nos pieds. L'indignation m'enflamma la tête, et je portai la main dans ma poche à l'intention de lui plonger mon trois-quarts dans le ventre... Cette idée disparut devant celle de la prison, ce qui arrêta mon mouvement. Oui, la crainte d'être incarcéré m'était affreuse depuis que je subissais le joug de la névropathie; néanmoins, je suis devenu, par la force des choses, médecin des prisonniers, et presque prisonnier moi-même!... J'étais à la merci de cet homme depuis quelques minutes lorsque débouchèrent mes voyageuses accompagnées par l'abbé, et je fus délivré! Rendu à Aunay, je me trouvai dans un complet épuisement et dans toutes les ardeurs de la fournaise mentale; je m'en ressentis durant plusieurs semaines.

Ces misères et beaucoup d'autres tombaient sur moi comme des giboulées de mars; quand l'une finissait, l'autre reprenait. Celle que je viens de rapporter était née de la méchanceté humaine; les autres provinrent des lois qui régissent ou notre circumfusa ou notre vie organique. La chaleur, le froid, la neige, le brouillard, les orages renfermaient là, comme ailleurs, des éléments qui m'étaient des plus contraires. De toutes les sensations météorologiques de ce temps, celles qui précédèrent et suivirent le rigoureux hiver de 1840 à 1841, me furent les plus contraires; elles le furent même à l'avenir de mes intérêts matériels, car l'inondation du Rhône, au mois de novembre, ébrécha considérablement la portion de patrimoine qui devait revenir à ma femme. Parler de ce sinistre n'est pas un hors-d'œuvre; cela prouve que, de près comme de loin, le sort ne m'était pas propice.

L'atmosphère ambiante ne laisse pas toujours apprécier le rôle qu'elle joue contre des santés comme la mienne. Ainsi, le 24 janvier 1840 — anniversaire de cœur que je ne saurais oublier — le temps, de très-belle apparence, n'en contint pas moins des éléments

qui me jetèrent dans un désordre épouvantable. Vers sept heures du soir, sans cause connue, je me trouvai comme en agonie; et, durant une partie de la nuit, je me crus en présence de la mort. Je ne me débattis point trop contre ce fantôme; je me rappelle que ma résignation fit bonne contenance, ainsi qu'elle le fit neuf ans plus tard, dans une situation identique amenée par l'influence du choléra. Cet accès se passa en laissant des traces internes qui, jusqu'à la belle saison, produisirent sur l'appareil nerveux ce que produit l'acarus de la gale sous notre épiderme. Combien donc ne payai-je pas le bonheur que m'avait procuré la récente visite de l'abbé de Sulignan, celle de mon frère l'orientaliste et les divers avantages que j'avais recueillis de l'accouchement de la comtesse d'Aunay (1)!

C'est vers cette époque, — février 1841, — que commencèrent mes sollicitudes touchant la maladie du comte Charles, sollicitudes qui tournèrent à l'anxiété quand arriva le funeste événement du 5 août. Ici encore surgirent des coïncidences de mauvaise nature; non-seulement je perdis mon protecteur, mais encore ma vénérée tante Émilie d'Astier qui, ayant dirigé toutes ses passions affectives sur les enfants de sa sœur, leur avait sacrifié sa jeunesse et jusqu'à la dernière obole de sa petite fortune. J'avais toujours nourri l'espoir d'acquitter cette dette; hélas! mon désir ne put se réaliser!... Cette digne personne, expirant à cent cinquante lieues de notre foyer, sans qu'aucun de nous eût pu lui fermer les yeux : voilà une circonstance qui procura à ma mère et à moi une peine des plus dépressives.

J'hésite, je me demande si je dois oser faire intervenir ici, à propos de ces différentes morts, l'anéantissement d'un simple chien.... Pourquoi reculer devant ce fait qui fut *le prélude* des grands regrets que je viens de signaler? Oui, pourquoi ne pas mettre en ligne de compte cet appoint de dommages, puisqu'il m'a valu un appoint de souffrances; que, partant, il entre dans l'énumération des causes permanentes de ma déviation morbide? Je dirai donc, qu'après être sorti des rafales de l'hiver, après avoir été récemment bourrelé par le spectacle du tétanos — émotion qu'il me fallut aller chercher au milieu de la nuit dans un village voisin — notre cher Rhalbi fut éventré le 27 juin au soir, par l'un des siens avec la promptitude de l'éclair; une rivalité amoureuse en avait été le sujet. Je m'affligeai de ce vulgaire assassinat dans des limites que Victor Hugo, Michelet, Émile La Rivière, ou ceux

(1) Je remplirai une lacune à ce sujet en disant que la boîte de dragées qui me fut envoyée contenait, à son centre, quinze pièces d'or : jamais je n'avais eu semblable aubaine pour une corvée obstétricale.

qui leur ressemblent en ce point, pourront convenablement apprécier. Tout ce qui m'a aimé devient pour moi l'objet d'un culte; or, je fis sérieusement les honneurs de la sépulture à ce pauvre animal. Je l'enterrai dans l'angle sud de mon jardin avec autant de tendresse qu'en mit, en pareil cas, certain curé des environs de Nantes dont parle Sedaine, avec cette différence que je ne prétendis point le faire reposer en terre sainte. Je circonscrivis le terrain par une petite grille, et plaçai sur une pierre cette bénigme épitaphe, composée par l'abbé Lacroix : *Hic jacet amicus fidelis ab inviso laniatus.* Je l'appelle *bénigme*, en souvenance de celle que fit lord Byron pour l'un de ses *terre-neuve* et qui est l'une des plus sanglantes satires qui soient sorties de la tête d'un homme contre la race des hommes. Fanny, de son côté, écrivit pour nos correspondants intimes quelques pages nécrologiques que la charmante collaboratrice du livre de *l'Oiseau* n'aurait pas craint d'avouer. S'il est quelqu'un qui se gendarme contre cette façon d'agir envers ce qu'on appelle *une bête*, je l'invite à ouvrir Montaigne; il y trouvera, notamment au livre deux, fin du onzième chapitre, la justification de cette conduite, qui n'est pas si niaise qu'elle pourrait le paraître.

Il y a dans la musique, mon cher lecteur, des signes supplémentaires qui ne comptent point dans la mesure, mais qui servent à embellir le chant. Il est, dans la partition humaine, des notes qui n'entrent pas en ligne, et que, par antithèse, on peut appeler de *désagrément* ou de *guignon;* il y en a pour tout le monde, et bien plus encore, infiniment plus pour le névrosé; chez celui-ci, le clavier de la douleur a des octaves sans nombre dont ne se doutent pas les autres hommes; les parcourir sans relâche supplicie notre existence, mais généralement cela ne l'abrége point. Cette remarque est une fiche de consolation offerte aux gens *fêtés* qui redouteront moins la souffrance que la mort!.. Voici qui va être intelligible à tous, puisqu'il ne s'agit plus de ces phénomènes hors centre qu'une extrême ignorance des déviations physiologiques met en doute ou rejette : je vais parler de la fièvre. Mais, qu'est-ce que le désordre désigné par ce mot? Encore un mystère aussi obscur que le sont ceux de la dyscinésie, du vertige, etc. Qu'en pensez-vous, monsieur le docteur Aubry? J'ai fait acheter, en 1858, vos savantes recherches sur le cœur; je les ai lues; ce qui ne m'a point expliqué le trouble général dont cet organe est le centre. Partant d'Hippocrate jusqu'au professeur Bouillaud, vous avez relaté toutes les théories — il faut avouer qu'il en est de bien drôles — que les maîtres de l'art ont données de ce fait : *la fièvre!*

On se souvient que la pirexie intermittente est endémique à Aunay,

que, selon l'usage, elle atteint, presque exclusivement, les personnes qui travaillent beaucoup, se sustentent mal et sont exposées à toutes les intempéries. Sans doute y aurais-je échappé sans les fatigues auxquelles j'étais plus particulièrement livré au printemps et à l'automne. Des alternatives de chaud et de froid, l'humidité des bois, l'insolation, les secousses d'un pauvre et vieux cheval de labour, étaient des circonstances déterminantes qui devaient me placer, un moment ou l'autre, dans la classe des fébricitants. Lorsque je me sentis pris, loin d'en être affecté, je m'en réjouis presque ; c'est que je fondais quelque espoir sur l'opinion de Celse, de Van-Swieten et autres autorités qui croient que les réactions pyriques peuvent guérir les maladies les plus invétérées. En ce qui me touche, il n'en fut rien, pas plus qu'il n'en avait été du mal de mer. M. le docteur Bérard, dans sa *Topographie de Rome*, dit que durant les accès de la fièvre périodique simple les affections chroniques prennent un véritable caractère d'acuité, une expression plus large de l'état habituel ; et que, dans cette ampliation des irrégularités préexistantes au sein de l'économie, on peut trouver la pierre de touche de la constitution individuelle. Je n'ai point fait cette remarque, ni sur mes malades, ni sur moi-même.

J'avais ignoré jusque-là ce que fait éprouver l'affection dont il s'agit; franchement, une fois la période algide passée, je trouvai qu'elle ne manquait pas d'une sorte de charme, ainsi que l'a remarqué Amédée Latour dans l'une de ses *Causeries* les mieux faites. Loin d'avoir le cerveau plus agité, loin de lutter contre la *braise* de mes idées, je me sentais tout simplement stupéfié ou un peu délirant. J'y retrouvais l'équilibre de caloricité, depuis si longtemps perdu; de plus il m'était bon d'avoir *le droit* de rester au lit en m'y trouvant exempt de toute besogne en disproportion avec mes forces. Lorsqu'on venait me chercher pour un client, il suffisait de répondre que M. le docteur était *couché* avec la fièvre, et on s'en retournait de la façon la plus gracieuse; si bien que mes jours d'accès, étant presque des jours d'indépendance et de bien-être, volontiers, je les aurais chantés à l'exemple de Favolius (1).

A partir de l'automne de 1839, je fus soumis chaque année, une ou plusieurs fois, à cette perturbation jusqu'à mon retour à Paris, et même au delà. Comme j'avais affaire au type quarte, j'en avais, habituellement, pour cinq à six semaines avant de pouvoir congédier cette *visiteuse*, bien que je la misse au régime du quinquina qui lui était plus

(1) Médecin-poëte, pensionnaire de la ville d'Anvers, à qui l'on doit une description latine de Constantinople. Mort en 1585.

antipathique que tous les autres agents. En assurant qu'elle me procurait l'indépendance professionnelle, je n'ai pas entendu parler d'une manière absolue — il n'y a pas de repos absolu pour le médecin! — car le 10 juillet 1842, aussitôt après l'éboulement qui se fit d'une portion de l'Église (1), ma chambre se trouva envahie par une foule de personnes effrayées qui demandaient à être saignées. Lorsque j'eus pu comprendre le motif de cette invasion, mes idées en désordre se rangèrent; et, en supination sur le côté gauche, j'instrumentai avec l'aide de ma mère. Les paysans ont une grande tendance vers la phlébotomie, et, malgré que je cherchasse à contrarier leur penchant, le dimanche comme les jours de marché, ma cuisine ressemblait à un abattoir; c'est qu'il fallait satisfaire à des habitudes contractées depuis un temps immémorial. Quel abus ne devaient pas en faire ceux qui étaient attachés aux terres de la comtesse de Genlis, puisque cette dame, qui les saignait *elle-même*, leur donnait après l'opération la somme de trente sous!...

La première attaque vint s'accorder, à mon grand déplaisir, avec des dérangements de santé chez plusieurs des membres de la famille d'Aunay. Tous les deux jours j'étais empêché de leur porter mes soins; c'est ce qui me contraignit, malgré l'espèce de répulsion qu'en éprouvait le comte Charles, à demander un des médecins de l'une des villes voisines. Celui-ci se présenta le lendemain et rejeta bien loin l'administration d'un émétique que j'avais dit pouvoir devenir nécessaire. Ce qu'il prescrivit, n'ayant point soulagé le malade, on me fit demander la potion stibiée que je préparai dans mon lit. Elle réussit : de là, inimitié du confrère, lequel m'adressa une longue lettre pour faire ressortir ce qui aurait pu retourner de ce qu'il appelait *mon imprudence*. Il en retourna que mon client fit de nouveau les plus grands éloges de moi à M. Cruveilhier, qu'il m'offrit des présents; enfin, je n'en fus que mieux ancré dans la maison suzeraine.

La névrose, je le répète, ne fut ni augmentée ni diminuée par la fièvre. Il est probable que, sans les émotions, si souvent produites et quelquefois si violentes, que j'eus à supporter dans la guerre qui m'était faite, je l'aurais vue s'éteindre progressivement. Il n'y eut d'assoupi que le phénomène insolite relatif à la progression ; car, ne m'étant plus exposé à aucune marche forcée depuis ma première sortie avec M. d'Aunay père, je n'eus plus à souffrir de ce côté. L'activité si anormale de l'estomac s'amenda aussi ; je fus très-notablement soustrait à ces fréquents besoins d'alimentation qui m'étaient un grand

(1) J'en rendis compte dans le journal l'*Association*, numéro du 14 juillet 1842.

surcroît de dépendance. Quant à tout le reste, il n'y eut rien de changé : la faculté d'attention, par exemple, ne se consolidant point, continua de me laisser aux prises avec la *dyslection* (1) et la dysgraphie mentale ; symptômes jumeaux qui ne sont guère connus, mais qui supplicient celui qui possède un esprit tourné vers l'étude et une imagination ardente à se produire. Non-seulement je ne pouvais jouir en plein de la riche bibliothèque du château, mais aussi des nombreux journaux de toute nuance qui nous arrivaient : le *Moniteur*, la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, le *Constitutionnel*, la *Presse*, le *Commerce* (que le comte appelait le journal *canaille*), le *Figaro*, le *Charivari*, la *Mode*, etc., etc. Les ouvrages nouveaux en littérature, politique et musique ; de tout cela, à peine pouvais-je en saisir moi-même quelques bribes. J'étais forcé d'avoir recours à Fanny ; puis je m'adressais tantôt au maître d'école, tantôt à la gouvernante, ou au notaire ; enfin, à tous ceux que je pouvais accrocher, et qui voulaient bien me prêter leur aide. Telle se trouvait être ma situation neuf années environ après l'invasion de la maladie.

II

Ma femme arriva à Aunay, ainsi qu'elle le disait, *courbaturée par le passé*, mais étayée de ce caractère fortuné qui sème de la gaieté, si ce n'est de la joie, dans toutes les positions de la vie. Cependant, comme elle recélait aussi la diathèse nerveuse, elle eut son contingent de souffrances et de luttes morales. D'abord, elle fut prise d'entéralgies très-violentes, qui alternaient avec des migraines qui ne l'étaient pas moins. Sa tumeur du sein la gênait ; ses douleurs ovariques se réveillaient par intervalles et l'empêchaient de marcher. Elle eut des spasmes de l'œsophage qui, quand elle mangeait, lui donnaient la sensation d'un corps étranger dans la gorge, ce qui l'empêchait de se nourrir suffisamment (2). En 1841, elle fut prise d'un rhumatisme articulaire de l'épaule droite qui mit obstacle à la liberté de ses mouvements. A cet ensemble, il faut joindre la permanence de l'insomnie ; en effet, elle passait fréquemment des nuits blanches ; et si, vers le matin, il survenait quelques heures de sommeil, ce n'était que pour la faire entrer dans le domaine du cauchemar, disposition à laquelle aujourd'hui

(1) J'ai créé ce mot qui m'était urgent ; il signifie, dans ses racines : *difficulté de lire*, sous-entendu : *par empêchement du cerveau* et non du globe oculaire.

(2) Voir sur ce symptôme, si mal compris par beaucoup de médecins, le journal de M. Lucas Championnière : juin 1864.

elle est encore soumise. Il y avait, dans ses drames, toujours complets, des conceptions extraordinaires que je regrette de n'avoir pas fait rédiger à mesure, car ils auraient constitué une œuvre pleine d'analogie avec celle d'Edgard Poë (1). Le songe que l'on a lu en cette histoire, page 122, touchant la prédiction astronomique de 1857, a toutes les fadeurs de l'idylle en comparaison de ceux qui, à cette époque, étaient familiers à la malade.

Deux accidents vinrent, à distance l'un de l'autre, exaspérer davantage la sensibilité de ma compagne. En travaillant au jardin elle se piqua le pouce, d'où résulta un panaris qui lui valut mille tortures, et en faisant fondre une assez forte masse de beurre, elle se brûla amplement la figure ! Malgré tout, elle n'avait généralement — pas plus que moi — un extérieur altéré, et par une excellente distribution du temps, elle produisait des travaux de ménage dont la somme surpassait de beaucoup ce que font des maîtresses de maison robustes et bien portantes. Ajoutons à cela les services intellectuels qu'elle me rendait, et certaines études personnelles faites, selon son expression, *pour remplir les mailles perdues.* Par exemple, elle s'occupait de grammaire italienne en vaquant à la préparation des repas, et ne lisait jamais sans tenir un tricot dans ses doigts. C'est durant ces heures d'insomnie, après la récitation du chapelet, qu'elle méditait l'idée d'un traité de conchyliologie appliqué à la fabrication des fleurs. Peu de vies, en vérité, ont fonctionné d'une manière plus soutenue que la sienne; j'en prends à témoin ceux qui nous connaissent de près et de longue date.

Ma mère, sur qui s'amoncelaient près de soixante-dix années de malheurs multiples, ne se plaignait ni ne s'arrêtait jamais. Elle s'obstinait — en dépit du mal que le cœur de ses enfants en ressentait — à travailler beaucoup, et, par une sobriété homicide, à consommer le moins possible... Son visage était le type de la résignation et du chagrin ; sa parole était triste et brisée comme sa physionomie.

Mon père, à l'humeur monacale, vivait isolé dans sa chambre, peu occupé par les soucis de la vie terrestre. Sauf son état asthmatique, il

(1) J'en possède un appartenant à la nuit du 13 au 14 septembre 1842. Je le recueillis en vertu de son à-propos avec notre position; il sortit de la porte *de corne* et non *de la porte d'ivoire,* car il repose sur un canevas de vérités qui en font une terrible satire.. ..

se portait passablement et pouvait travailler, de ses mains, à des objets de piété. A l'égal d'un prêtre, il disait tous les jours son office, en dédommagement du voyage qu'il n'avait pu, selon sa vieille intention, effectuer en Terre-Sainte. Or, il végétait tranquille du côté de l'esprit, d'autant mieux qu'il avait une foi vive, enchevêtrée, et que son instruction, à cause des grands événements de 93, n'avait pas dépassé celle qu'on acquiert au collége dans une classe de quatrième. Au résumé, il était, ce me semble, le moins accablé de nous tous.

Ma sœur souffrait, sans murmurer, les angoisses d'une constitution devenue hystérique. C'était une fleur s'étiolant par une activité trop grande de la séve... Ah ! combien ne ressentit-elle pas, de concert avec ma mère, les petites avanies que nous firent, dans les derniers temps, les valets et les gardes-chiourmes. Toutes deux s'étaient tenues à l'écart, comme de pauvres brebis qui ne peuvent rien pour la défense du troupeau ; et c'est justement sur elles que portaient les injures de face lorsqu'elles sortaient seules pour se rendre à l'église. Ma femme, dont les allures n'accusaient ni la crainte ni l'affaissement, recevait, au contraire, les témoignages extérieurs qui lui étaient dus ; tandis qu'elles, les pauvres femmes, étaient prises comme *point d'incidence*, car c'est de ce point que les rayons de la méchanceté se réfléchissaient sur Fanny et sur moi.

Tel est le tableau exact que présentait le groupe Dumont lorsqu'il s'apprêtait à démonter sa tente, sous l'empire d'une volonté inflexible dont le but restait enveloppé sous le voile de la contingence future.

CHAPITRE XI.

Préparatifs de départ. — Témoignages d'honorabilité que je reçois. — Voyage dans le Jura et maladie que j'y contracte. — Retour à Paris.

> L'homme a beau regarder et embrasser l'espace, la nature entière ne se compose pour lui que de deux ou trois points sensibles auxquels toute son âme aboutit.
>
> LAMARTINE.

Voilà donc la moyenne de notre vue intérieure : deux ou trois points sensibles auxquels elle puisse aboutir ; et, encore, il se trouve des moments — j'ai subi de ces moments de terrible obscurité — où l'âme a beau regarder, elle ne voit rien ; et, en s'y efforçant, elle tombe dans l'*hebetudo visus !* Telle n'était pas, au juste, ma condition, à cette époque ; j'avais un but, je l'ai dit : c'était d'aller camper à Paris. D'après mes conventions, avec ma châtelaine, je pouvais rester jusqu'au 1er avril 1843, mais je pris mes mesures pour m'en aller vers la mi-février avec ma femme, en passant par la Franche-Comté pour y voir l'abbé de Sulignan. Celui-ci m'avait assez activement engagé à attendre le printemps, en considération du froid de ses montagnes ; Fanny, surtout, avait appuyé de tout son pouvoir sur cet avis ; mais je n'y tins plus ; je voulus partir. Je laissai à Aunay les autres membres de ma famille jusqu'à la belle saison, tant pour les ménager que pour leur laisser le loisir de vendre notre mobilier et recouvrer le restant de mon casuel. Je pris congé des personnes de tous rangs qui m'avaient accordé leur confiance, leur amitié ou leurs faveurs. L'ancien maire, M. Connestable et ses enfants, M. Lariche et son fils, principalement, me témoignèrent la plus vive sympathie. Le corps municipal de la commune d'Aunay et celui de la commune d'Achun rédigèrent spontanément une pièce dans laquelle ils rendirent hommage à ma conduite privée et à ma conduite de médecin envers la classe pauvre. Les châteaux voisins m'exprimèrent aussi leur considération et leurs regrets, soit verbalement, soit par correspondance. De toutes les lettres que je reçus dans cette occasion, celles qui me flattèrent le plus émanaient de M. le marquis d'Espeuilles, en ce moment à Montpellier, de M. le maire de la commune d'Ougny et de M. l'abbé Lavernhe, premier

vicaire général du diocèse; voici un extrait de cette dernière. . . .

. . . . . .

« Je vous dois et vous fais un million d'excuses pour n'être pas venu » plus tôt vous exprimer la part que je prends à la nécessité où vous » vous trouvez de vous éloigner du pays qui était devenu votre seconde » patrie. Je suis affligé, Monsieur, que vous nous quittiez et que vous » n'ayez encore aucune donnée sur votre avenir. Je prie Dieu de vous » protéger ; je le fais avec confiance, parce qu'il n'abandonne pas les » siens, lui qui prend soin même de ses ennemis. Je vous souhaite de » tout mon cœur tout ce que vous pouvez désirer, tout ce qui peut » vous rendre heureux . . . . . .

» *J'ai communiqué votre lettre au Conseil d'administration;* nous » sommes affligés *de la cause* qui va nous faire perdre un homme de » bien dont nous désirions tous le succès. » (*Correspondance avec l'Évêché*, lettre du 10 janvier 1843.)

Le 13 de février, je me mis en voiture avec ma femme en disant adieu à cette terre dans laquelle j'avais essuyé bien des peines entremêlées de quelques jouissances. Il n'est pas, j'en ai déjà fait l'aveu, de situations, si malheureuses où il ne pénètre des rayons de lumière ; ce qui les différencie toutes en ce monde, c'est le plus ou moins de ces rayons-là. Lorsque nous passâmes devant le cimetière, je me dis, intérieurement : *ossa mea non haberis!..* Aujourd'hui, plus philosophe que Scipion, il m'importerait peu d'être enterré plutôt dans une place que dans une autre. En effet, quel que soit le lieu de notre repos final, nous serons toujours en compagnie de divers coquins, à moins que nous ne soyons inhumés dans la nécropole de Saint-Sernin, à Toulouse, et encore (1)!... D'ailleurs, toutes les individualités plastiques ne disparaissent-elles pas devant la mort?... Y a-t-il, véritablement, une poussière qui l'emporte sur les autres poussières? Celle-là a exécuté, dans la plénitude de sa force vitale, des opérations iniques en spoliant le bien ou la réputation d'autrui ; celle-ci a été soumise aux lois de la charité et aux exigences de l'honneur ; n'importe!... tous les cadavres se valent devant la chimie comme devant la logique, si ce n'est devant un préjugé. J'avance qu'il faut respecter ce préjugé, parce que, loin de nuire, il est une leçon, un contentement pour notre cœur. Le *solde* de nos actes, j'aime à l'espérer, ne s'établit point *en bas*, il s'établit *en haut!...*

(1) Cette église, dit M. Brierre de Boismont, était si célèbre par la renommée de ses évêques qu'elle n'accordait la sépulture qu'aux corps saints... (*Excursion dans le midi de la France.*)

En 1843, les voyages ne se faisaient pas sous l'impulsion de la vapeur, ils s'effectuaient au moyen de voitures dont on changeait souvent, et trois jours de ballottement n'étaient pas de reste pour parcourir une distance de soixante lieues. Notre première couchée fut à Châlons, la seconde à Lons-le-Saulnier; enfin, après avoir traversé Orgelet, patrie de Rouget-de-l'Isle, et Moirans, patrie du criminaliste Muyart, nous arrivâmes, le 15, à Martigna, en compagnie de M. de Sulignan, qui était venu à notre rencontre. Ce village ne compte pas plus de trois cents âmes; il est situé à environ huit cent mètres au-dessus du niveau de la mer, au bas d'un rocher escarpé qui le protége contre le vent du nord, et à la naissance de prairies qui vont se perdre, en déclinant, sur le bord d'un lac. Ses maisons, régulièrement tournées vers l'est, se trouvent illuminées par le soleil à sa sortie des Alpes. En quittant la grande route à Moirans, on y arrive par un joli chemin qui serpente à travers mille dangers de terrain; il paraît que, durant l'été, il est, littéralement parlant, jeté dans une corbeille de fleurs et de verdure.

L'abbé m'avait décrit, antérieurement, dans une lettre de dix-huit pages, avec des couleurs qui semblaient avoir été dérobées à la palette de Chateaubriand ou de Méry, le panorama de ses montagnes. Ce que j'en aperçus, entre deux fontes de neige, me permit d'en apprécier toute l'exactitude.

« Voyez, ami, m'avait-il dit, j'étais si las de courir le monde, en proie aux spéculations des hommes, que j'ai tout fait pour en sortir. J'en suis hors, maintenant, que j'ai remisé ma nacelle, reste de tant de naufrages, sous l'anfractuosité de ce rocher... Je suis l'oiseau des rescifs qui n'a plus d'ailes pour voler dans la grande mer, et condamné à faire entendre sa plainte sur les grèves d'où partent les navires et où reviennent les débris !... mais la solitude me pèse sur le cœur; elle y pèse si fort qu'un jour elle pourra m'étouffer !... »

Hélas ! il ne mourut pas étouffé, mais en tombant, quelques années plus tard, au fond de l'un des précipices qui étaient à nos pieds !... Dans nos entretiens il se présentait comme un être caché, méconnu, dont le bruit de vie ne devait pas dépasser *les derniers buissons du hameau...* Il prévoyait juste, car aucun de ses amis, aucun de ses élèves, ni de ses nombreux obligés, personne ne songea à répandre dans la grande publicité un peu d'attention sur cette nature radiante et passionnée. Quant à moi, je n'oublierai pas le bien qu'elle m'a fait par la parole, par la plume et par l'intention. Si les morts savent ce qui se passe dans les sentiments terrestres, ce mort-là, pas plus que les autres, ne pourra me taxer d'ingratitude.

Le presbytère était vaste et agréable; seulement il était tenu sur le

pied de la maison de Chapelain, je voulais dire de Mézeray ; car dans cet ermitage ne se trouvait point de trésor enfoui.

Nous trouvant *coude à coude* — ainsi que l'avait désiré Sulignan — pour chercher, dans notre sagesse *à trois*, ce qu'il y aurait de mieux à faire pour ma situation, plusieurs projets surgirent. D'abord, tous présentèrent d'insurmontables obstacles, le problème consistait : à employer d'une manière fructueuse les quelques mille francs qui allaient se trouver entre mes mains. Dans l'une de nos conférences au coin du feu, l'idée de créer une maison de santé me vint; elle fut approuvée et je m'y arrêtai. S'il n'y avait pas beaucoup d'argent à y consacrer, il y avait, chose fort importante, la somme de quatre bonnes volontés, se répartissant en ma femme, ma mère, ma sœur et moi. Là chacun trouverait son rôle : direction, surveillance, traitement médical; un personnel de ce genre ne pouvait être mieux choisi. La question qui me préoccupait fut résolue, et nous en écrivîmes à Aunay.

Nous eûmes, pour commencer, un ciel magnifique; mais vers le 22, alors que nous nous apprêtions à partir, la neige tomba avec tant de force, tant de continuité, qu'il devint impossible de bouger : quel triste changement dans la perspective ! Bientôt je fus pris d'une fièvre exanthématique accompagnée de dévoiement et d'un délire qui dura environ huit jours, pendant lequel je n'eus aucune appréciation des larges plaques rouges qu'on me dit s'être produites sur toute l'étendue de la peau, moins la face. Quelle était cette éruption ? Ce n'était pas une scarlatine ni une rougeole; d'autant plus qu'il n'y avait eu aucun symptôme précurseur tels que épistaxis, larmoiement, mal de gorge, toux, etc.; c'était peut-être une roséole, celle qu'on nomme *sine catarrho*. Quoi qu'il en fût, ma femme n'en resta pas moins, durant tout ce temps, sous le coup d'une crainte horrible qu'aucune parole compétente ne vint diminuer, à cause des difficultés de communication. J'ajoute que notre hôte n'étant pas le patron de la prévoyance, les choses les plus urgentes ne tardèrent pas à manquer. Aussi, combien je me mis à regretter l'opposition que j'avais faite en persistant à vouloir pousser une pointe dans le Jura au milieu d'une saison si peu favorable. C'est la seule fois que j'aie voulu *imposer* mon autorité maritale, et l'événement m'a donné tort (1)!... Dès qu'il y eut possibilité

(1) J'ajoute, aujourd'hui 18 août 1864, que je serais inexact si je ne déclarais pas que, lorsqu'il a été question de livrer notre vie à la publicité, ma femme s'y est opposée tant qu'elle l'a pu. C'est bien malgré elle, en effet, que j'ai tenté avec une opiniâtreté peu commune — Amédée Latour le sait — la réalisation de ma volonté à cet égard. Grâce aux efforts de mes amis, je l'ai emporté sur les répugnances de ma compagne, tant j'avais foi dans mon œuvre.

de sortir, je voulus m'en aller, assurant que la fièvre disparaîtrait aussitôt que je serais dans la plaine. C'est ce qui ne manqua pas, car le 8 mars, ayant pu être transporté à Moirans, je vis, le lendemain, le pouls reprendre son rhythme normal.

Le bon abbé, en me quittant, m'offrit l'un de ses propres cachets et huit à neuf lettres pour ceux de ses intimes qui se trouvaient sur notre parcours, ainsi que pour les personnes auxquelles il était en mesure de nous recommander activement. Ce furent MM. Bourdon, curé de l'une des paroisses de Châlons; Lacombe, principal du collége d'Auxerre; les docteurs Fabre, fondateur de la *Gazette des Hôpitaux*; Lustreman, professeur de chirurgie, au Val-de-Grâce; le peintre Édouard Elméric, l'abbé Cœur, devenu évêque depuis, et Francis Wey, tous deux ses anciens élèves; enfin, Mme Textor, veuve du général de ce nom, et l'une de ses amies les plus sûres.

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME

CHAPITRE PREMIER.

Retour à Paris. — Je fonde une maison de santé à Grenelle. — Ressources que j'y emploie. — Moyens propres à l'achalander.

> Perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis à gouverner toutes les Espagnes.
>
> FIGARO.

I

Ma triste iliade s'avance et déploie aux yeux du lecteur cette chaîne de tribulations dont le bout, cependant, n'est pas prêt à paraître, car il faut, pour y atteindre, une brasse de dix années encore! Dépouillons donc les faits principaux de cette période qui, de sa nature, se divise en deux parties parfaitement distinctes : l'une active, laborieuse, quelque peu profitable aux intérêts de la justice et de la profession ; l'autre, passive, extra-douloureuse et me ramenant, plus que jamais, sous les fourches caudines de la nécessité!...

J'arrivai à Paris le 14 mars 1843 avec la fièvre qui m'avait repris en route, ce qui me frustra, en grande partie, du plaisir de me retrouver dans la capitale, éloigné de tout ennemi et soustrait à des regards qui blessaient mon sentiment de sociabilité. Néanmoins, je fus touché à la vue des fortifications qui encerclent la ville en la dessinant d'une façon grandiose. Marat, lui qui reprochait à Lavoisier la construction des murs d'octroi en soutenant, par voie d'accusation, que ces murs *ôtaient l'air au peuple*, qu'aurait-il dit de ce chapelet aux vingt-deux *Pater?*

Nous descendîmes au Marais, rue et *hôtel Saint-Gilles*. Quand je fus en état de pouvoir raisonner les moyens propres à la réalisation de

l'entreprise projetée, nous résolûmes de nous fixer à Grenelle. Les motifs qui plaidaient pour cette localité étaient que nous y connaissions une maîtresse de pension, amie de Mme Paparel, que nous y trouvions les loyers à très-bon compte, et qu'il y avait, comme curé, le vénérable abbé Philippe, auquel était adjoint un autre prêtre, non moins digne, M. l'abbé Marsalli, appartenant aujourd'hui au clergé des Missions Étrangères ; par malheur ils avaient été remplacés quand nous arrivâmes. M. Cruveilhier, entre autres, se trouva médiocrement satisfait du choix de cet emplacement; car Grenelle était alors un Sahara où ne se trouvait aucune oasis, en même temps qu'il formait le refuge d'une infinité d'hommes dont la délicatesse et l'honorabilité n'étaient pas toujours sujettes à conjectures. En général, c'était pitié que d'avoir affaire à eux sous n'importe quel rapport : ils exploitaient leurs fournisseurs, leurs ouvriers, leur médecin, et volaient jusqu'à leurs locataires !... Rien n'égalait le ton de suffisance de ces messieurs; ils vous saluaient de la tête, et, s'ils daignaient converser avec vous, c'était pour dire, avec une prosodie qui tenait de race : « *J'allons* augmenter nos *propriétés* d'une maison à trois étages; à cette fin que j'avons *signifié* d'apporter les *matéraux*. A combien donc *qu'est* la rente, etc. »

Un habitant du lieu composa un jour cette affiche qui, selon ses intentions, aurait dû être placardée à chaque coin de la commune. La voici :

« PAYS CLASSIQUE DE LA CALOMNIE ET DES FRIPONS.

» *Les honnêtes gens sont invités à ne franchir ces limites qu'en cas d'absolue nécessité, à ne parler à personne, à s'y arrêter le moins possible, et si une force majeure les oblige à y demeurer, qu'ils ne forment aucune liaison et se tiennent isolés chez eux comme en un temps de peste.* »

Celui qui avait commis cette hyperbole n'en devint pas moins l'un de mes plus dévoués amis. Nul autre part, peut-être, on n'aurait rencontré, plus évidente et mieux justifiée, la loi des extrêmes; parcourant l'échelle des conditions dans tous les degrés, on découvrait là des individualités du meilleur aloi et même d'un mérite hors ligne. Par exemple, je citerai M. Payen, membre de l'Institut, le Maire, feu M. Juge, qui passait pour un habile jurisconsulte et qui me prit sous son égide, comme je le dirai bientôt. Que de noms honorables ne pourrais-je pas désigner parmi les industriels, les commerçants, les employés du ministère, les officiers en retraite, les artisans et les ou-

vriers! mais, il faut l'avouer, presque tous suivaient, instinctivement, le conseil de M. Alexis Duriez, l'auteur de la susdite affiche.

Je louai un joli pavillon avec jardin, situé passage *Lemaire ;* j'avais où loger quatre à cinq pensionnaires au plus et ma famille. Cela fait, il fallut s'occuper de l'ameublement, besogne qui exigeait des calculs plus fatigants pour l'esprit que ne le sont ceux qui s'exécutent au bureau des longitudes... La vente de notre mobilier, l'indemnité du château et la liquidation de mon casuel avaient mis entre mes mains à peu près six mille francs. Il fallait, avec cette somme, garnir la maison de bas en haut, se procurer des provisions de comestibles, se conserver un fonds de caisse et même un fonds de réserve. Le problème se trouva résolu, car je plaçai l'excédant de mon petit capital, — trois cents francs, — sur un livret de la Caisse d'épargnes. Je m'abouchai avec le sieur Klébert, marchand de meubles d'occasion, qui demeurait place Royale : je trouvai chez lui, pour environ trois mille francs, tout ce qui était nécessaire. Quant au linge, je n'avais pas à m'en préoccuper pour le moment, ma femme et ma mère avaient filé à Aunay pas mal de chanvre au profit de la literie, de la cuisine et de l'office. Elles avaient recueilli de la plume pour édredons, traversins, etc., et avaient fabriqué cinq à six couvertures ouatées avec des rognures de différentes étoffes. Pour ce qui est des tableaux et autres objets de décorations, j'étais assez pourvu : je possédais plusieurs toiles de mon frère, de vieux portraits de famille, une très-belle aquarelle d'Olivier représentant, en pied, le comte Charles d'Aunay, le portrait de l'abbé de Sulignan, d'après Elméric; une eau-forte de Rembrandt — la fameuse leçon d'anatomie à l'école de Leyde; — des gravures de Vermeulen, de Paul Potter, de Drevet, d'Allais, de Massard. J'avais un aigle des mieux conservés, quatre tapis de blaireau, des bronzes de cheminée, des biscuits et des plâtres me donnant les bustes de Colbert, du professeur Rostan et autres; enfin, je disposais de cinq cents volumes, proprement reliés, qui me servirent à occuper l'une des parois de mon cabinet.

II

Ce n'est pas tout pour un ouvrier que d'avoir monté son atelier et s'être procuré des outils; il faut qu'il se mette en quête des éléments de son travail; et, quelquefois, il est astreint à en demander la libre pratique à l'autorité qui veille aux intérêts de la santé ou de la morale publique. En conséquence, j'adressai une requête au préfet de police

pour avoir la permission exigée, qui me fut accordée le 30 juin sous le n° 685; restait à faire l'indispensable prospectus... Hélas! combien j'eus de peine pour accomplir cette dernière besogne, à cause du profond dégoût que j'ai toujours ressenti touchant le style des annonces. Ma plume, qui ne voulait pas mentir, mais qui, d'un autre côté, devait travailler à me procurer des clients, eut des difficultés sans nombre pour produire cette cacyclique. Je ne fis d'abord imprimer que dix-neuf lignes; plus tard, j'allongeai légèrement mon texte, et je pose en fait que jamais circulaire ne fut, ou ne sera, plus exactement vraie que la mienne; néanmoins je ne retirai aucun avantage de mes dépenses à ce sujet. Les malades qui m'arrivèrent provenaient de mes confrères et de l'active propagande de nos autres relations. A la tête de celles-ci, je place la belle-mère et la veuve du docteur Paparel, l'abbé Haumet, curé de la paroisse Sainte-Marguerite, le baron Migeot, M. Le Boucher, Mmes Salendrin, de Laffemas, Textor, Édell, etc. Quant à cette dernière, je me fais un devoir de déposer qu'elle usa de toute la séduction de sa parole et de ses grâces; ne reculant devant aucune démarche de nature à être utile, elle nous fut le meilleur de tous les prospectus. Avant de quitter Aunay, j'avais lieu de redouter son indifférence, ou, plutôt, ses reproches finement déguisés; au contraire, elle fut charmante. Je me souviens que lors de la visite que nous lui fîmes peu après notre arrivée, elle se disposait à aller entendre un éminent prédicateur, et qu'un billet du théâtre Italien, qu'on lui envoya sous un pli parfumé, la rejeta sur une représentation d'*Othello*... Voilà la femme!

Malgré ma répugnance pour les assemblées gastronomiques, il me fallut faire quelques invitations. La première que je tentai m'amena le comte Le Pelletier d'Aunay, M. Juge, maire de la commune, l'abbé Mayeux — le séduisant abbé Mayeux — curé de la paroisse, et deux ou trois autres personnes plus ou moins brillamment étiquetées. Tous nos convives firent des compliments à ma femme sur la tenue de notre petit intérieur; ils s'y trouvèrent si bien que le vieux comte laissa stationner sa voiture jusqu'à minuit, dépassant ainsi l'heure à laquelle il s'était proposé de nous quitter. Cet équipage à ma porte fit grande sensation dans tout le quartier.

Notre *auberge médicale*, pour me servir de l'expression du regretté docteur Nacquart, fut bientôt au complet. Elle débuta dans des conditions qui ne se rencontrent guère, puisque, pour un personnel de quatre malades, le service se distribuait entre cinq personnes : un médecin à demeure, une directrice, deux sœurs de charité et une domestique. Pour qui n'avait besoin que de soins, d'affection et de calme;

pour qui redoutait d'avoir sous les yeux le rayonnement de la spéculation et du commerce, ce noyeau était unique. Oui, où aurait-on trouvé autant d'abnégation qu'en déployait ma mère, autant de propreté dans les recoins, plus d'ordre dans les détails? Lorsque M. Rostan vint nous visiter pour la première fois, il fut surpris de la *bonne odeur* qu'on y respirait; et, rendu dans notre modeste salon, il dit, en s'asseyant : « *Ah! ici on se repose!* »

L'année suivante, nous augmentâmes notre local par l'adjonction d'un deuxième pavillon que fit bâtir le propriétaire à l'extrémité du jardin, tout vis-à-vis le premier. Alors l'entreprise commença à revêtir un cachet d'établissement public, car le nombre de nos pensionnaires s'éleva de dix à onze, et même quelquefois davantage.

CHAPITRE II.

Un ouvrage de Léon Gozlan. — Mœurs générales des maisons de santé. — Sage direction que ma femme apporte dans celle que nous avions fondée. — Expérience sur la serviabilité. — Propositions diverses.

> Une maison de santé est un état politique; ceux qui n'ont rien se disent les meilleurs et conspirent jusqu'à ce qu'ils aient et que l'on conspire contre eux. Dans le gland, il y a la forêt; dans une maison, le monde...
>
> Léon Gozlan.

I

On a beaucoup écrit sur les établissements de cet ordre, mais nul ne les a mieux représentés, je crois, que Léon Gozlan dans l'étonnant ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Médecin du Pecq*. Je dis étonnant, parce que là se trouvent des pages de la plus manifeste beauté, des peintures on ne peut mieux touchées; et, aussi, des situations si étranges, surtout si contraires au possible, que l'on en souffre pour l'honneur du livre. Je dépose ici mes impressions; peut-être me manque-t-il le sens nécessaire à juger une œuvre pareille, et où, je le répète, j'ai trouvé de nombreux passages qui m'ont ébloui; car, comme médecin, j'y ai remarqué des analyses dignes des plus grands maîtres. J'ignore si l'auteur ressemble, par sa constitution physique, à Trelawny ou à Pascal; mais à le lire on dirait qu'il a passé par les dures épreuves

de la névropathie. Pour mon compte, je ne connais que William Cowper et Marie Capelle — cette grande experte — qui aient su combiner les éléments de la parole avec autant de succès qu'il la fait pour rendre les supplices cérébraux de son personnage d'Abel; de ce malheureux qui *sentait rompre dans sa tête le fil circulaire du raisonnement, et qui s'épuisait à acquérir la certitude contraire par des calculs mathématiques sans fin...* Nos aliénistes pourraient-ils accuser leurs modèles avec des couleurs plus véridiques et plus éclatantes que ne le sont celles-ci, par exemple :

« Comme enfermée dans un cloître ténébreux, sa pensée ne prenait de jour que par ses yeux ; et cette pensée était sauvage; le regard était *long* et effrayé ; le remords, ou une épouvantable terreur, l'avait ainsi lancé une première fois hors de sa tête, *il n'avait plus pu y rentrer tout entier!* Ses cheveux noirs, mais aussi faibles que s'ils eussent été blonds, étaient rejetés en arrière, et montraient à découvert son front bleuâtre *à force d'être blanc ;* la souffrance l'avait poli sans pouvoir le plisser, l'ivoire avait cédé au mordant !... L'immobilité de ses traits, la pression de ses lèvres, le gonflement de ses narines indiquaient un orage intérieur toujours près d'éclater, *toujours réprimé par une volonté haletante, forte, mais occupée de sa force, doutant d'elle-même, tout en s'exerçant sans relâche.* Quand la lutte cessait, l'abattement tombait sur ce corps en guerre avec le corps, une sueur glacée découlait de la pointe de chaque cheveu, en suivant la pente des joues; des pâleurs s'y mêlaient, et de la poitrine, moins oppressée, sortaient des soupirs qui étaient comme la respiration d'une vie nouvelle. »

Qu'on ajoute à ce morceau quelques touches de plus, empruntées à la pathologie scolastique, et il ne laissera rien à désirer. O mes confrères ! étudiez *le Médecin du Pecq*, où — à cause de l'impressionnabilité — mon esprit n'a pu suffisamment séjourner. Recherchez-y tout ce qui relève de la psychologie, arrêtez-vous devant la belle image du docteur Calveyrac, et même devant celle du docteur Hourdon : deux types contraires qui ne sont point le fait d'une pure fantaisie. Quant aux divers épisodes de la chambre *bleue*, passez-les pour *l'honneur du livre...*

II

Toutes les individualités décrites dans la composition dont je viens de parler nous arrivèrent avec leur complet emménagement de passions et de misères. Nous eûmes des susceptibles, des gourmands, et des verbeux comme M. *Cabassol*, des coquettes endiablées qui auraient

fait pendant à Mme *Musquette*, ou à Mlle *de Touralbe*, de vieilles rêveuses pincées qui, à l'exemple de Mlle de *Beaupréau*, se mouraient d'amour sous la pression de la pudicité. Nous eûmes un baron *de Fourneuf*, si ce n'est par la bosse, mais par le caractère et par l'esprit, être méchant, ombrageux, égoïste à la dernière puissance, qui rencontra son antagoniste et son maître dans la personne d'un vétérinaire distingué de la Guadeloupe, que nous avait envoyé M. Amussat. Nous eûmes des politiques, des philosophes, des dévotes, des vierges en fleur et des vierges caduques; nous eûmes aussi des créatures représentées par l'admirable Mme *Pingray* (1). Enfin, il nous fut envoyé de toutes les moutures.

Ce qui ne se trouva pas là au complet, tant s'en faut, c'est la charmante et malheureuse Mme *Dalzonne*... Entre la directrice du Pecq et la directrice de la maison sanitaire de Grenelle, il n'y a qu'une seule analogie : la capacité gouvernementale, accompagnée d'une grande égalité d'humeur et d'un zèle qui se partageait entre tous les ayants droit. La première laissa pénétrer dans son écrin *des perles orientales* dont elle eût le cœur rongé, et qui la perdirent; la seconde se conserva intacte et paisible ; si sa maison tomba, ce n'est point sous l'esclandre d'un drame joué en cour d'assises ; elle tomba par le fait d'un bouleversement national. Loin de se mêler, pour son propre compte, aux intrigues amoureuses de la communauté, elle les déjouait et les rompait à mesure, afin de conserver à son œuvre le caractère de la dignité. Elle ne scrutait le for intérieur de personne, mais elle bridait et réglementait les actions *évidentes*, ce qui, dans une circonstance tout exceptionnelle, nous coûta fort cher et nous valut bien des vengeances!

Dans l'affaire à laquelle je fais allusion, nous nous trouvâmes placés entre deux écueils : conserver à notre établissement une réputation intègre, ou encourir des haines dont les conséquences étaient incalculables. Fanny, dans un langage élevé et plein d'affection, essaya de ramener la personne, objet des chuchottements malicieux du dedans et des réflexcions compromettantes du dehors, vers une voie plus convenable à sa propre situation, ainsi qu'à la nôtre. Celle-ci récrimina contre l'incharité du prochain, nia le fond de sa conduite et essaya d'ajouter à sa défense des cadeaux qui auraient tenté bon nombre de femmes. Dans cette conjoncture, nous recourûmes à l'avis de l'honorable M. Le Boucher, homme sage et d'une moralité éclairée. Il nous

(1) Tous ces noms soulignés sont ceux des personnages représentés par Léon Gozlan. Ils sont donc ici des pseudonymes.

conseilla de ne point *tordre* la ligne de conduite où nous n'avions cessé de marcher, et nous agîmes d'après ce sentiment. J'ai là-dessus un fascicule qui contient des pièces qui ne servent à rien, parce qu'il ne s'agira jamais de dresser une enquête y relative. Les véritables honnêtes gens ne sont guère autorisés, en ce monde, à montrer qu'ils ont raison; généralement, il n'y a que Dieu et leur conscience qui le leur dise. J'avoue, en toute sincérité, que ce témoignage ne m'est pas suffisant... le pain moral de ma vie, pour qu'il soit entièrement confortable, a besoin de renfermer l'estime et les encouragements de ceux dont j'entretiens le commerce.

Je reviens à mon sujet, et je dirai que tous les contours, toutes les scories, tous les filons d'or de l'humanité, se rencontrèrent en pareelles dans notre petit nosocome. Ainsi que je l'ai fait observer en parlant des buveurs d'eaux minérales, ces sortes de lieux sont une arène où les égoïsmes se développent et s'entrechoquent sous mille formes, en dépit des théories les plus éminentes; ce qui donne pour conclusion que l'hypocrisie est là en raison inverse de la sévérité des doctrines, et qu'une parole franchement épicurienne est infiniment moins agaçante que ne le sont les discours homéliques des bouches puritaines. Cette enharmonie entre la spéculation et la pratique me révolte ; sentiment qu'il ne m'a pas toujours été possible de réprimer et qui m'a valu des inimitiés plus ou moins sourdes. Trois choses de nature morale contribuent à notre malheur : intolérance du vice, intolérance de la contrefaçon de la vertu, intolérance de certaines vertus portées jusqu'à l'ivresse. Ce qui signifie qu'il ne faut heurter aucune passion, même la plus sainte, et que, pour ne pas souffrir de la compagnie des hommes, le besoin est de mettre une sourdine à sa langue.

Les quelques pensionnaires que nous avions nous donnaient autant de tablature qu'aurait pu le faire, dans d'autres conditons, un nombre six fois plus considérable. Il n'y a rien de pis que de se trouver en face de malades qui peuvent recourir à nous directement et sans cesse; la gérante, ses acolytes, la cuisinière et la domestique étaient continuellement sur pied pour répondre aux exigences de chacun. Nous avions, surtout, à nos trousses, une ancienne jolie femme qui, venant à Grenelle, avait compté y trouver le temple d'Épidaure; c'était une espèce de petite Montespan qui me rappelait la délicieuse critique dont La Bruyère a enjolivé le portrait de son *Irène*. A l'exemple d'Irène, elle ne voulait pas souffrir, et, par-dessus tout, *elle ne voulait pas mourir !* Ma chambre était voisine de la sienne, ce qui me valait d'être dérangé presque chaque nuit; elle annonçait une douleur par-ci, une douleur par-là, et, selon son expression, pour se faire tâter *les hypocondres*.

Quand une friction à l'huile de camomille, au baume tranquille, etc., n'avait point réussi, elle me rappelait que les cataplasmes avaient ordinairement un meilleur effet. — « Mais, hier soir, Madame, vous n'avez pas voulu de celui que la bonne vous proposait. — C'est dans la crainte de m'y habituer. » Et je descendais à la cuisine, j'allumais un fourneau, je fabriquais le topique... Finalement, je trouvai un prétexte pour déloger, car un pareil service ne m'était pas possible. Quand elle m'accrochait dans la journée, je ne pouvais m'en débarrasser : « Eh quoi, mon bon docteur, vous ne pourrez pas m'enlever ces pincements d'entrailles, et ces alternatives de froid et de chaud qui me sont si insupportables? A propos, la magnésie que vous m'avez donnée avait été mal calcinée; vous devez vous en plaindre au pharmacien, etc. » A ma femme, c'étaient d'autres discours : « Madame, il y a quelqu'un cette nuit qui, au-dessus de ma tête, à trois heures, a remué une chaise, et ce n'est pas la première fois que j'entends du bruit de ce côté. Soyez assez bonne, je vous prie, pour veiller à ce que je ne sois plus dérangée. » M. de Fourneuf, le vieux baron, passant par hasard, se met à répliquer : « Ma chère contemporaine, pardon, mais quand dans la nuit vous vous faites palper par le docteur — ce qui arrive souvent — cela me réveille... et souffrez que j'ajoute : *cela me trouble!* » — La dolente fait une moue, et continue. « Il y a une porte qui crie, celle de M. Cabassol, il serait bien facile d'obvier à cela; pourquoi ne le fait-on pas? je m'en suis déjà plainte... » Et M. Cabassol de riposter : « Je ne me plains pas du cri de vos hypocondres, Madame; de grâce, ne soyez pas si difficile. — Le manant! » s'écria-t-elle. Dans une autre veine, elle réclamait sur d'autres sujets : « Cette glace a des reflets qui me font mal aux yeux... et mes matelas, quand donc seront-ils refaits? — Ce gros monsieur, qui vient de nous arriver, a une voix pointue qui me prend sur les nerfs! — Le dîner d'hier m'a très-incommodée; je ne sais pas ce qu'était cette crème qui nous a été servie, mais, avec son excellente mine, elle ne valait rien... — Est-ce qu'on ne pourrait pas empêcher les coqs de chanter? » etc.

Cette patiente, je voulais dire cette *impatiente*, s'arrangeait pour qu'au minimum on lui fît journellement deux heures de lecture. Ni occupations ni motifs de santé ne pouvaient dispenser Fanny de cette séance, parce que celle-ci, lisant à merveille, la dame mettait en jeu ses câlineries les plus tendres pour ne pas perdre l'une de ses distractions favorites. Les femmes *en retraite*, qui n'ont vécu que de la vie du monde, sont généralement insupportables si la dévotion ne vient pas à leur aide. Celle dont je parle n'avait plus, pour toute compagnie, que les souvenirs de sa longue jeunesse. La pauvre Irène ne pouvait se rési-

gner à la métamorphose de son existence, et véritablement elle était à plaindre!

Je ne multiplierai pas mes portraits, bien que je ne manque pas de modèles, et je m'abstiens de disserter davantage sur les coalitions, les bouderies, les finesses ou les mesquineries de langage qui surgissaient de cette conventualité; je terminerai ce paragraphe par un tribut aux passions gastriques. « Les pendules se règlent sur le soleil, mais le soleil devrait se régler sur l'estomac des pensionnaires des maisons de santé, dit Léon Gozlan. La cloche fût-elle fondue par la foudre, ils ne seraient pas moins prêts à descendre au réfectoire à l'heure exacte des repas. Leur appétit est le chronomètre le moins variable qu'on ait découvert jusqu'ici. » De cette citation, frappée au coin de la vérité, il résulte que dans de semblables communautés l'anorexie, la dyspepsie, la gastrophobie et, finalement, la dysphagie, sont des symptômes morbides assez curieux et assez rares.

III

A force d'ordre, d'économie, de surveillance, nous retirions de nos sollicitudes et de notre esclavage quelques bénéfices sensibles durant l'été, mais, l'hiver, la maison étant presque vide, ces bénéfices se trouvaient absorbés et nous avions à subir de pénibles embarras. D'abord, ce fut à propos de l'ameublement de mon deuxième pavillon. J'avais eu recours au crédit que m'avait offert mon marchand de la place Royale, ce qui m'obligea à lui souscrire trois billets à ordre. N'ayant pu en économiser le montant d'avance, je me trouvai forcé de recourir chaque fois à la bourse de ceux que je comptais comme amis; après, bien entendu, avoir employé ma petite réserve de la caisse d'épargne. La première tentative se fit auprès de l'un de mes anciens camarades, qui venait d'hériter de cinq à six mille livres de rente, et elle échoua!... Cette circonstance mit un terme à nos relations; car, assuré de sa désobligeance, je me promis de ne plus le revoir, et lui, sans doute, se promit de ne plus me rechercher; lequel des deux est un transfuge? J'allai de là, non sans hésitation, frapper à la porte de l'une de mes nouvelles clientes qui se trouvait être une actrice retirée du théâtre : Élisa Wenzel. La généreuse femme s'élança, c'est le mot, vers son secrétaire pour voir si la somme que j'avais timidement articulée y serait au complet; elle la trouva tout juste, me la remit avec effusion, et me remercia du témoignage d'amitié qu'impliquait ma démarche. Je reviendrai plus au long sur cette excellente créature.

Pour la seconde traite, j'eus recours à Mme de Laffemas, qui me reçut

avec le même élan. Elle me remit au lendemain pour se donner le temps de faire porter au Mont-de-Piété un ou deux diamants, acte que je n'appris que plus tard et non de sa bouche... Le troisième et dernier billet fut acquitté par le zèle non moins empressé de l'honorable Mme Guillot, belle-mère du docteur Paparel. Ultérieurement MM. Amussat, Cruveilhier et Durier, me vinrent également en aide. Quant au professeur Rostan, ma discrétion me portait à l'épargner, vu que tant de fois déjà, j'avais fait appel à sa bourse. Ce concours de sociabilité eut lieu à propos d'un millier de francs que je n'avais pas osé attaquer en bloc. Je fis donc ce que font la plupart des gens de ma condition : je fractionnai mon emprunt par des engagements à époques fixes ; et, selon le dicton populaire je *déshabillai saint Pierre pour habiller saint Paul* : fatal expédient !...

Si j'avais été plus hardi, moins soigneux des intérêts d'autrui, j'aurais accepté d'emblée les propositions que voici : Il existe à Grenelle, tout à côté de la mairie, une magnifique habitation qui, à cause de son étendue, était difficile à louer. Le propriétaire, M. Delcourt, me la proposa avec exonération de la première année de loyer. C'était au moment de prendre le deuxième pavillon dont j'ai parlé : je vis là trop de chances compromettantes, et je refusai. Voici qui était plus entraînant.

L'un de mes confrères de Paris possédait à Auteuil une maison de santé montée sur un très-grand pied : appartements, ameublement, jardin, parc, tout était magnifique, mais une mauvaise gérance l'avait compromise. M. le docteur C... à qui elle appartenait, ne pouvant s'en occuper, cherchait à s'en dessaisir lorsqu'il entendit parler, par hasard, de ma petite mais très-sage administration, et il me la fit offrir aux conditions les plus avantageuses. Je m'y transportai, accompagné de ma femme et de M. Segretain, notre pensionnaire de la Guadeloupe, qui était devenu pour moi un ami solide, éclairé, dont les sentiments ont duré jusqu'à sa mort. Après avoir tout estimé, tout pesé : « Mon opinion est, dit-il, que c'est une fort belle affaire ; malheureusement, Mme Dumont et vous avez trop de délicatesse et pas assez de santé, pour tirer de cela tout le parti qu'il y aurait à en tirer. *Des marchands de soupe*, avec les éléments d'ordre et d'économie que je vous connais, mettraient moins de dix ans pour s'y constituer une véritable fortune. « Ce qui signifie, lui dis-je, que nous ne devons pas songer à déménager d'où nous sommes, car les réflexions que vous faites, je les partage. » Ma femme qui, à part elle, s'était rangée d'avance à cet avis, exprima son vote, et nous reprîmes le chemin de Grenelle.

Ceci se passait dans les premiers jours de décembre 1844. Nous n'y

songions plus lorsque M. le docteur C... m'envoya son représentant pour m'adresser de nouvelles instances, et je lui répondis sous la date du 21 : « Après avoir bien examiné l'affaire que vous m'avez proposée, je ne puis l'entreprendre. Veuillez donc, Monsieur, ne point vous arrêter aux démarches que j'ai faites à ce sujet, et les regarder comme non avenues. Pour moi, cependant, elles ne seront pas sans résultat, puisque elles m'auront procuré l'avantage d'une relation, etc. » Aussitôt après le départ de ma lettre, je reçus la visite du propriétaire du sol, qui ne voulait pas laisser tomber l'établissement à cause du fort loyer qu'il en retirait en toutes saisons. Son langage fut : « Vous n'avez aucun engagement à prendre avec le docteur C...; il me doit trois termes; chargez-vous de cet arriéré et prenez possession. Les pensionnaires vous ont vu; vous et Mme Dumont leur convenez; ils vous réclament. — Non, Monsieur, je n'irai pas à Auteuil pour m'y asseoir sur les ruines d'un confrère, » répondis-je. Et il s'en alla peu satisfait.

Véritablement, il y avait de la fertilité dans cette maison, puisque, peu de temps après, le mandataire même du docteur C... vint me proposer de la prendre de concert avec lui, tant il était convaincu de ses avantages. Celui dont je parle était M. Level, avocat de profession, homme des plus honorables, possédant une femme charmante qui, selon toute probabilité, aurait parfaitement marché avec la mienne. Malgré mon peu de penchant pour les associations commerciales, je pris l'offre au sérieux. Un projet d'acte conventionnel fut rédigé, mais quand il fut question de conclure, je me mis à craindre la désharmonie entre les deux ménages, partant, la non-réussite des intérêts communs. Je vis s'élever dans le lointain de grands fantômes qui me représentaient d'inexorables créanciers suivis de recors; enfin, j'eus peur, et je restai sur place.

On est à peu près sûr qu'autour d'un homme empêtré et honnête, il ne surgit presque jamais un événement dont il puisse se réjouir en plein; ou il reste dans les limbes — comme sœur Anne, *ne voyant rien venir* — ou, s'il lui apparaît une ressource, cette ressource est plus ou moins compromettante, soit pour son honneur, soit pour ses épaules.

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis l'affaire d'Auteuil, lorsqu'une certaine dame vint me faire des offres toutes particulières. Quelle était cette personne? C'était l'une de ces charitables créatures que Béranger a si gracieusement chantées à propos de la mort de Mlle Raucourt. Ce n'était pas la *colombe* qui donne le bonheur en distillant la foi dans l'âme des malheureux; mais elle y avait fait croire au bonheur, à l'aide du plaisir, moyennant finances... Ce n'était autre

chose que l'ex-belle Hortense du Palais-Royal de 1815. Cette femme, qui était encore belle, avait un caractère très-difficile et de l'esprit comme tous les diables; si bien qu'elle eut celui de faire quelques bonnes économies sur ce qu'elle avait retiré des Bulow, des Platof, des Saken, des Blücher, etc.; après quoi elle se maria et, avec un nom légal, elle se trouva encore passablement accueillie dans le monde où elle vivait. Devenue veuve, il lui vint à l'idée de me proposer sa maison vaste et bien tenue, d'y demeurer, elle-même, comme pensionnaire afin de jouir de nos soins et murmura le mot *testament*... C'était là un héritage à mitonner; mais comme, indépendamment de toute autre considération, nous n'avons pas le moindre talent pour la captation, je ne voulus point consentir à me placer sous l'embouchure de cette corne d'abondance. « Vous eûtes grand tort... » m'ont articulé depuis quelques amis à la manche large, et la preuve, ils la prenaient en me montrant l'indépendance dont jouit actuellement une famille que je ne nomme point, et à laquelle je suis loin de jeter la pierre.

CHAPITRE III.

Clientèle qui m'arrive sans que je la cherche. — Événements qui l'engendrent. — Patience à avoir dans les cas d'asphyxie. — Ma répugnance envers l'honorarium. Patronage que m'offre le Maire de Grenelle. — Le pensionnat des dames Poisson et Salendrin ; amitiés que j'y rencontre. — Clientes anglaises.

> Un médecin nouveau hérite à l'instant de tous les clients qui, par l'oubli de l'honorarium, se sont brouillés avec les confrères voisins, ou n'osent plus revenir chez eux.
>
> Dr Simplice.

I

Pendant que s'opérait mon emménagement et que de nouveau je me trouvais sous l'action de la fièvre, descendue au type tierce, je me vis harcelé pour aller voir des malades. Je n'avais eu nul besoin de placer un panonceau sur ma porte, ni de faire distribuer des cartes. On avait ouï parler qu'il se montait une maison de santé et l'on me dénicha avec une facilité dont je fus fort peu satisfait; sans doute, car je sentais combien me serait onéreuse une clientèle composée de tous les débi-

teurs de mes confrères auxquels s'adjoindraient encore les gens capricieux, amis de la nouveauté, qui changent de docteur comme ils changent de marchands. Plusieurs circonstances contribuèrent à ce mouvement; en premier lieu, ce fut la désunion qui venait d'éclater entre le pharmacien et le médecin le plus en vogue parmi le peuple (1). Le premier, pensant qu'il aurait affaire à moi pour les fournitures de mon établissement, se mit à détourner, tant qu'il put, les eaux hippocratiques du pays vers mon propre moulin, quoique je lui eusse avoué mon peu d'empressement *à engrener*. Un grave accident, survenu le 19 mai, vint davantage me mettre en évidence. Trois hommes tombèrent successivement dans un puisard de l'administration des omnibus, dits *Béarnaises*. On courut chez les trois médecins; mes deux confrères étant absents de chez eux, je fus le seul à pouvoir m'y rendre. Lorsqu'on retira les malheureux asphyxiés on s'écria qu'ils étaient morts; en effet, ils en avaient bien toutes les apparences. Je ne m'en pris pas moins à instrumenter avec zèle; passant de l'un à l'autre, je finis par fixer tous mes soins sur celui qui offrait le plus de chance en raison du court séjour qu'il avait fait dans le gouffre. Pendant ce temps survint l'officier de santé Moustiq (2), précisément l'adversaire de M. le pharmacien; il se mit à hocher la tête en proclamant dans la foule des assistants, ou pour mieux dire des curieux, que je visais *à la résurrection*... Cette hostilité ne me ralentit point et, après six heures de frictions, d'insufflations, d'injections anales, de titillations, de massage, etc., j'eus la joie d'entendre ceux qui étaient restés les témoins de ma patience s'écrier : « Gigon est sauvé, il est sauvé! » et les lazzi ne furent pas épargnés au jaloux qui avait décoché sur moi les traits d'une inconvenante plaisanterie.

Le commissaire Hubot, dans son rapport au préfet de police, signala ma conduite et les conséquences qu'elle avait eues; on me paya ma vacation et tout fut dit. M. Dubarle, avocat du Roi, rendit un hommage public à l'humanité dont les sieurs Delphieux et Losen avaient fait preuve en retirant du puits les asphyxiés de la veille, mais du médecin qui avait sauvé et véritablement sauvé l'une des victimes, *il n'en fut pas articulé un seul mot!*... Ce qu'il fit est consigné par un acte privé enfoui dans les innombrables cartons de la rue de *Jérusalem;* ce que firent Delphieux et Losen est consigné dans le journal *le Droit*, dans *le Siècle*. La publicité a donc été équitable envers ces hommes coura-

(1) L'histoire de cette inimitié a été, sur mon dire, très spirituellement racontée par Jean Raimond dans l'un des feuilletons de la *Gazette des Hôpitaux*.

(2) Pseudonyme.

geux, mais, selon sa coutume, elle ne l'a pas été pour le représentant de la science.

Le réchappé de ce sinistre fut pénétré de reconnaissance ; sentiment qui, chez lui, ne fut point éphémère, car il chercha à me le prouver durant tout le temps qu'il demeura dans le pays. Je me souviens de ce malheureux avec un grand plaisir, bien que je n'aie jamais retiré un fétu des soins ultérieurs que je lui donnai ainsi qu'à sa famille. A peine sorti de l'hôpital — où il avait été transporté après que j'eus ravivé son organisme — il fut pris d'un érysipèle phlegmoneux, sa femme fut longtemps malade du bouleversement qu'elle avait eu, et sa fille fut affectée d'une fièvre typhoïde des plus graves. Je mets ces faits en avant pour prouver une fois de plus que les médecins ne sont pas des traitants ni des juifs descendus du veau d'or, et que ce ne sont pas eux qui altèrent les fortunes : celles-ci, en vérité, ont plus à craindre *d'une liasse de papiers timbrés* que *d'un paquet d'ordonnances*.

L'incident que je viens de rapporter nuisit à ma santé; car, en cherchant à relever les forces de mon semblable, j'avais monté les miennes à leur plus haut diapason et, quand la détente se fit, je fus frappé d'un accablement qui dura je ne sais combien de jours. Cette réaction de ma volonté et de mes efforts, n'étant du domaine de personne, n'a pu être indiquée même au procès-verbal de l'honorable commissaire de police.

Le drame de la cour des *Béarnaises* eut pour auxiliaire de ma mise en évidence l'incendie de l'usine à gaz ; or, dans une population de six à sept mille âmes, où ne se trouvaient alors que deux médecins, on comprend la facilité avec laquelle s'établit le courant de l'achalandage, mais, dans ma position, ce courant m'était défavorable. Ce n'est pas le tout que d'être disposé à se dévouer à ceux qui souffrent, faut-il encore le pouvoir, et Dieu m'est témoin que j'étais renfermé dans de bien étroites limites! Quand la veille je m'étais *abîmé* — l'expression n'a rien de chargé — pour des clients sans ressources, soit par leur faute, soit par celle du sort, il m'était interdit de me transporter près de ceux qui m'auraient rétribué et qui avaient tout autant de droits que les premiers à être soulagés de leurs maux. Je fus donc contraint de proportionner mon zèle aux exigences de mon budget et à celles de mes forces. Je me bornai, en fait de gratuité, au service du bureau de bienfaisance dont j'avais été nommé médecin-adjoint le 29 septembre 1843, ce qui ne m'empêcha pas d'avoir, à la fin de l'an, une masse de débiteurs qui me faisaient faux-bond, malgré les apparences d'une excellente volonté à reconnaître l'assistance qu'ils m'avaient demandée. Dans la période afflictive, ils avaient trouvé

ma porte; passé ce moment, ils l'oubliaient, et moi, me mettant en courses pour réclamer mon salaire, il m'arrivait fréquemment de ne pas retrouver la leur : ils étaient déménagés ou partis de Grenelle.

Oh! l'horrible et humiliante chose que d'être forcé à mendier *l'honorarium!* si vous en chargez un tiers, vous blessez les gens; si vous le faites vous-même, vous avez à essuyer, les trois quarts du temps, des réflexions de goujat qui crispent vos nerfs, qui carminent vos joues et, au bout de cette corvée, vous rentrez souvent la poche vide! Que de fois il m'est arrivé de faire de ces tournées — auxquelles je ne me décidai jamais que par détresse — en emportant pour cinquante écus de notes dont je ne retirais que la moitié, le tiers ou le vingtième. Je trouve marqué sur mon agenda que, le 30 mai 1845, n'ayant point d'argent en caisse, je consacrai la journée entière à cette rude chasse en empruntant, en grande partie, le secours d'un fiacre pris à l'heure. Savez-vous, lecteurs *profanes*, quel fut le chiffre de ma recette? c'est à n'y pas croire... Eh bien, je reçus TROIS FRANCS! ce n'est pas la moitié de ce que me coûta ma voiture. Quand je rentrai à la maison, j'étais si découragé et si faible que je ne pus me tenir à table pour dîner : je fus obligé de me faire servir dans mon lit. Quand donc la médecine se pratiquera-t-elle selon le caractère qui lui est propre, c'est-à-dire selon le privilége attaché à tous les sacerdoces (1)?

Si je n'avais eu pour vivre d'autre récolte que celle fournie par la population militante, je serais mort de fatigue ou de faim; mais il arriva que, sans aucune intrigue de ma part, je me trouvai au haut du pavé médical. Voici d'où me vint cette faveur : j'ai précédemment articulé le nom de M. Juge, de ce jurisconsulte distingué, à la probité et aux lumières duquel le roi Louis-Philippe recourut à propos d'une liquidation épineuse. Dans la première visite qu'il me rendit, il fut d'une bienveillance on ne peut plus affectueuse; il assura avoir entendu parler de moi en des termes très-honorables; puis, la conversation étant tombée sur mon origine méridionale, il en ressortit qu'il connaissait beaucoup l'un de mes riches parents d'Avignon dont il avait été le conseil. Cette circonstance concourut davantage à m'être propice, et mon protecteur improvisé s'écria : « Il faut que vous réussissiez parmi nous!... D'abord vous serez mon médecin et celui de l'état civil; ce double titre vous amènera la meilleure clientèle de ma commune. » Fidèle aux habitudes de délicatesse dont je ne me suis jamais

(1) Je fais des vœux pour que le projet que vient de concevoir M. le docteur Herpin, de Genève, se réalise bientôt; mais que d'obstacles ne doit-il pas rencontrer... Il est intitulé : *Nouveaux rapports à établir entre clients et médecins.*

départi, qui sont de ne toucher à aucune position acquise, je le remerciai avec effusion en ajoutant que je ne pouvais consentir à accepter son offre. A quoi il objecta qu'il n'y avait à Grenelle que deux officiers de santé, qu'aucun n'avait eu sa confiance et que, quand il y avait des malades chez lui, il faisait venir de Paris M. Martin-Solon, qui serait enchanté d'être remplacé, à cette distance, par un confrère auquel il accordait toute son estime. Quant à la seconde proposition, il invoquait la loi qui, disait-il, demande que les fonctions publiques de cette nature soient remplies par un docteur. Je ne me rendis point ; je voulus laisser au titulaire son emploi, qu'il occupait depuis plusieurs années avec talent, si ce n'est avec exactitude. Je puis assurer avoir soutenu une lutte à ce sujet ; lutte qui se termina par un compromis : je fus nommé médecin-adjoint du bureau de bienfaisance.

II

La protection de M. Juge m'attira, ainsi qu'il me l'avait annoncé, la majeure partie des riches maisons du pays ; j'eus surtout l'aristocratique rue Viollet, les sœurs de Saint-Paul, le commissariat de police, les établissements universitaires, tout cela sans qu'on pût me reprocher la moindre démarche qui eût le caractère de la spoliation. J'ai dit qu'avant de venir à Grenelle, je connaissais un pensionnat, celui des dames Poisson et Salendrin. Celles-ci me reçurent de la manière la plus empressée en me témoignant le regret de ne pouvoir m'offrir leur clientèle ; ma réponse fut *ce qu'elle devait être*. Cinq à six mois plus tard, elles m'envoyèrent chercher pour l'une de leurs élèves affectée d'une pneumonie très-aiguë ; je me rendis aussitôt et demandai si le médecin titulaire avait vu la petite malade : « Non, me fut-il répondu, Mlle Duriez crache le sang depuis trois jours, et vainement l'avons-nous attendu ; ce qui est cause que, désormais, vous le remplacerez. » J'administrai les soins convenables, et en sortant je me transportai chez M. Le Prévost pour le prévenir de ce qui avait lieu. C'était précisément le confrère dont je me trouvais être le coadjuteur, dans le service du bureau de charité. Véritable modèle hippocratique et bien digne de la conduite que j'avais tenue envers lui, il me pressa d'accepter la position que lui faisait perdre sa négligence accoutumée ; il reconnut que ces dames étaient dans leur droit et que, quant à lui, il me relevait de tous scrupules. Je reviendrai bientôt sur le compte de ce médecin distingué. La circonstance que je viens de relater — dans laquelle j'eus un plein succès — me procura toute

l'amitié de M. Duriez. J'ai parlé de lui à plusieurs reprises; faisons-le connaître.

Cet homme n'était pas le vieillard de Virgile, mieux que cela, il était le *philosophe sous les toits;* excepté qu'il lui manquait la créance aux choses du ciel. Le compas, la règle et le chiffre, tels étaient les termes syllogistiques au moyen desquels en religion, en morale, en matière de gouvernement, il étranglait ses antagonistes. Il était, par la tête, meublé solidement, richement, et jamais on ne le surprenait à bout de ressources. Mais voici le phénomène : c'est qu'avec un cerveau si réfractaire à la spéculation, il avait un cœur plein de spiritualité; il était dévoué à ses amis jusqu'à se faire écharper pour eux; marié selon ses inclinations, non selon ses intérêts matériels, il adora sa femme pendant quatorze ans et, quand il l'eut perdue, son chagrin ne put être surmonté qu'en se jetant dans un amour effréné pour sa fille. Je puis affirmer n'avoir pas connu de probité supérieure à la sienne, ni d'existence qui ait plus largement occupé les heures consacrées au travail; il a véritablement mangé tout son pain à la sueur de son front, celui-là, pour n'avoir pas — comme tous les véritables honnêtes gens — transigé avec la délicatesse, en hypothéquant sur les hasards de l'avenir des succès propres à compromettre le bien d'autrui. Ainsi, il pratiquait les vertus morales de l'Evangile en dehors des dogmes sur lesquels elles reposent; c'était le seul côté faible de sa logique, et par où l'on ne put faire brèche dans cet esprit qui semblait être descendu de Marc-Aurèle en s'imbibant, au passage, des fines et mordantes couleurs de Voltaire. Notre intimité s'est continuée sans interruption jusqu'en février 1857, époque où le courageux athlète rendit son âme à Dieu.

Mes fonctions dans la maison Salendrin me valurent bien d'autres amitiés encore. Après que j'eus obtenu la guérison de Mlle Duriez, j'eus à traiter l'une de ses compagnes, fille adoptive d'Élisa Wenzel ; de cette ancienne actrice qui m'aida à satisfaire mon premier engagement avec le sieur Kléber. Bien qu'elle eût son médecin à Paris, le docteur Tanchou, elle préféra s'adresser à moi, après, cependant — selon ses habitudes de délicatesse en toutes choses — lui en avoir demandé comme l'autorisation. Je ne connaissais ce confrère que de nom; quant à lui, il avait entendu parler de mon appareil ventilateur — idée qui convergeait vers le travail qu'il avait publié touchant l'application du froid en thérapeutique — et nous étant rencontrés, nous entrâmes en excellente relation. Lorsqu'en 1846, il se jeta en plein collier dans l'affaire de la *fille électrique*, je fus au courant de tous les faits qu'il avait recueillis à ce sujet, avant qu'il en entretint

l'Académie des sciences; je le vis dans toute la ferveur de sa foi et aussi dans la période de retour, c'est-à-dire *de doute* (1).

Mes liens avec Élisa Wenzel, comme ceux que j'avais contractés vers le même temps avec MM. Segrétain et Duriez, furent rompus par sa mort, le 9 août 1858. J'ignore ce que les biographes ont écrit sur cette charmante femme; pour moi, je vais en rapporter ce que je sais et ce que j'en ressens.

Bien différente du philosophe de tout à l'heure, elle était chrétienne — je ne dis pas assez — elle était catholique jusqu'aux moelles, en dépit ou peut-être à cause des courants qu'elle avait traversés; je m'explique : elle avait un esprit depuis longtemps exalté par cette vie d'émotions fiévreuses que donne le théâtre et un cœur sans cesse en émoi. De là, cette nature capricieuse et fervente dont la sensibilité s'exhalait jusqu'à revêtir les apparences de la folie pour tous ceux qui, contrairement à elle et à moi, avaient le vulgaire bonheur de *régner* dans une organisation tempérée. Un mot, un regard l'altéraient ou la transportaient aux nues. Soyez avec de semblables créatures ce que leur âme demande, elles feront corps avec vous et accompliront des sacrifices qui ne sont pas en usage dans le monde. Je connaissais si bien ses ressorts délicats et nerveux que je la défendis constamment près de ceux qui, selon les injustes règles de l'humanité, ne s'arrêtent qu'aux exagérations maladives du caractère sans s'arrêter sur les fortes et sérieuses qualités qui en sont la substance. Par exemple, ses amis comme ses simples connaissances ne tarissaient pas en plaisanteries chaque fois qu'elle changeait d'habitation, parce que, de fait, elle en changeait si souvent qu'il était permis de lui dire, comme à Mme de Genlis ou à Beethoven : « Où logez-vous cette semaine? » Oui, elle avait ce travers; mais, semblable à la maréchale de Mirepoix, qui l'avait eu aussi, je dirai, en me servant des paroles du duc de Lévis : « que jamais on n'a tant aimé le changement dans les choses, avec autant de fidélité pour les personnes. »

C'était une artiste dans toute la richesse du mot; ayant à un assez haut dégré les mérites multiples que demande la scène, elle possédait l'âme généreuse de Farinelli. J'ai su, non par elle, mais par d'autres, qu'elle avait secouru de ses propres épargnes une grande quantité d'acteurs et de gens de lettres. Là ne s'étaient point bornées les largesses de cette *comédienne* qui, partie de l'Odéon pour aller à Rouen, à Lyon,

(1) Puisque je rappelle ici l'histoire non encore arrêtée d'Angélique Cottin, je signalerai les belles pages que cette histoire a fournies à Louis Peisse dans la *Médecine et les Médecins*, T. 1er, page 73, et suivantes.

à Bordeaux, à Nantes, enfin au théâtre de Bruxelles, ne cessa de traîner à sa suite des vieillards dont elle était la fille et un enfant qui n'était point son enfant !...

Je ne veux pas faire entendre qu'elle resta froide ou glacée dans le milieu ardent où sa vocation l'avait poussée (1); je ferais une injure à sa mémoire, d'autant plus que j'ai peu de propension pour les femmes qui n'ont pas été plus ou moins polarisées par l'amour. Elle était, par sa conduite privée, de la famille de Saint-Aubin, ce qui signifie qu'elle eut cette décence de mœurs si rare chez les personnes de son sexe engagées dans la voie dramatique. Quand, s'étant dignement mariée, elle fut rentrée dans la vie commune, c'est alors qu'on la vit s'adonner tout entière aux pratiques de cette vie sans en excepter les obligations qui découlent de la foi religieuse dont elle était imprégnée ; sa lecture de prédilection était un volume renfermant les *Pensées* de Pascal. C'est dans cette période ultime que je l'ai connue ; elle était encore d'un aspect entraînant : sourire gracieux, regard doux et limpide, voix harmonieuse et remplie d'onction. Par ce dernier côté elle rappelait Mlle Mars, cette rivale dont la jalousie puissante la força d'aller déployer son talent hors de la capitale.

Il me serait difficile de nombrer ici les hommes de mérite qui sacrifièrent à cette artiste. Tous les auteurs dont elle interpréta la pensée l'ont chantée : ce sont les Bouilly, les Schmith, les Fontan, les Dupaty, etc., etc. Ce dernier m'a souvent parlé d'elle avec autant d'enthousiasme que d'estime; c'est lui qui, à la suite d'une première représentation, lui offrit ce quatrain improvisé :

Crois-tu qu'à la satire un succès te dérobe :
Tu fis un double emploi, je veux t'en faire affront;
Pourquoi placer des palmes sur ta robe,
Lorsque Thalie en plaçait sur ton front?

En voici un d'un autre ton que lui adressa Eugène de Lamerlière, auteur des *Martyrs de Lyon :*

Vous, dont le cœur séduit et charme tous les nôtres,
Vous, dont un seul regard cause tant de soupirs,
Daignez, femme charmante, accepter mes *Martyrs*
Et me compter parmi les vôtres.

(1) Voici comment se manifesta cette vocation : à l'âge de quatorze ou quinze ans étant accompagnée de sa mère, elle alla pour la première fois aux *Français*. Le jeu de Talma lui produisit une si vive impression qu'elle se trouva mal. Dès lors, elle voulut entrer dans la carrière théâtrale ; et le grand artiste qui avait été flatté de la détermination que son talent avait provoquée, accorda son amitié et son appui à Mlle Wenzel.

L'un de nos plus érudits confrères lyonnais — qui fit pour elle, sous le voile de l'anonyme, ce que faisait Ducasse, cet autre amoureux de la littérature en action, dans le journal de Toulouse — m'a communiqué des traits sur son compte, que je ne puis rapporter à cause des limites qui me sont imposées (1).

Maintenant, il ne me reste de cette morte comme doux souvenir, que quelques lettres, quelques fleurs desséchées et, par antithèse, un ancien traité sur la peste, qu'elle bouquina, à mon intention, dans un moment d'attente. Ce livre est de Fournier, médecin des États-généraux de Bourgogne; il le traça d'une main octogénaire, dit-il, pour colliger les faits qu'il avait observés à Marseille en 1720, de concert avec Verny et Chycoineau, tous trois envoyés par la Cour pour observer la terrible épidémie. L'exemplaire dont il s'agit porte sur le plat les armes, admirablement frappées, de la ville de Dijon.

III

Indépendamment des élèves claustrées, la maison *Salandrin* recevait des pensionnaires libres qui, presque toutes, étaient de jeunes Anglaises venues en France pour s'y familiariser avec notre langue. Elles formaient un courant dans lequel on en rencontrait toujours de fort gracieuses et de fort jolies; toutes, sans sortir de leurs habitudes réservées, se montraient on ne peut plus aimables pour le médecin de l'établissement. Celui-ci, en revanche, les soignait avec zèle, les conduisait, tantôt par petit groupe, tantôt isolément, dans les promenades publiques, dans les monuments, dans les concerts, et le dimanche, quand il était libre — le plus ordinairement il s'arrangeait pour l'être — au temple de l'*Oratoire*. C'est de cette façon que je fis une ample connaissance avec le culte et les graves prédications de la Réforme. Ce qui me frappa tout d'abord, c'est le respect et le recueillement de l'assistance, puis la parole sérieuse et nourrie qui s'élevait de la chaire; là, point de déclamation, point d'élan contre la dissidence, point de personnalité. Pour le penseur en qui le sentiment religieux sommeille — je ne parle que du sentiment — il trouvera dans cette Église militante la croix ruguense du Calvaire et l'Évangile des premiers apôtres... Pour les esprits purement impressionnables et légers, nos cérémonies catholiques sont sans doute plus fructueuses; car l'abbé de Causans me raconta qu'un dandy du faubourg *Saint-Germain*, qui

(1) Je veux parler ici du docteur Monfalcon qui lui a dédié, en 1822, dans une épître anglaise, sa traduction en quatre langues des œuvres poétiques d'Horace.

avait été son condisciple à l'Argentière, se convertit à l'Opéra, au cinquième acte de *Robert-le-Diable!*

Mon petit noyau de clientèle étrangère était satisfaisant sous tous les rapports : confiance, égards, gratitude, générosité, voilà ce que j'ai constamment rencontré avec le sexe d'outre-Manche. Jamais il ne m'a demandé de notes... facture insultante avec laquelle il m'a été impossible de me familiariser. Les sommes minimes m'étaient gentiment offertes par une main tierce, ou, si elles m'arrivaient en droite ligne, un supplément tout spirituel en doublait la valeur. Il était d'usage que celles d'un certain volume se trouvassent contenues dans une bourse *que j'avais vu broder.*

Malheureusement, et très-malheureusement, ces dames formaient un contingent peu considérable, sans quoi j'aurais retrouvé près d'elles le calme et la santé, vu que, dans un tel cercle, mes fonctions médicales, en tenant compte de la partie surérogatoire, m'étaient un véritable élément de restauration (1).

Je rencontrai, parmi ces passagères, de dévouées amies, aujourd'hui éparpillées en Irlande, à Londres, en Écosse, en Amérique, à Madagascar, et jusque dans l'Océanie... Il en est une qui, depuis 1849 qu'elle réhabite la Grande-Bretagne, manque rarement de venir nous visiter chaque année. Il est vrai qu'elle doit, non à ma science, mais à mon intuition pour ses anciennes souffrances, de pouvoir occuper un poste important, auquel elle ne serait point parvenue si elle avait continué le régime pharmaceutique de la médecine anglaise : des bains, de la distraction et des paroles imprégnées de compassion, suffisent, dans certaines circonstances, à réparer bien des désordres, *experto crede.* Comme cette jeune femme doit reparaître sous les yeux du lecteur, je vais, dès à présent, la signaler sous un nom qui n'est pas le sien; je la baptise : *Bertha Moore.*

(1) Lorsque nous sortions, il était d'usage que l'une d'elles me remit sa bourse en me priant de vouloir bien me charger des frais de la partie : voitures, rafraîchissements, et rien à ma charge : on me remerciait encore pour le temps que j'avais donné.

CHAPITRE IV.

Mes trois confrères de Grenelle : MM. Moustiq, Le Prévost et Fouques. — Je me replace volontairement sur les bancs de l'étude. — Je ne puis résister aux expériences de la physiologie. — Mes rapports confraternels en dehors de Grenelle.

> On naît médecin comme on naît poëte, et celui-là seulement est né médecin qui arrive au monde complètement doué des qualités du cœur, qualités qui se révèlent plus tard par des aménités de forme et des délicatesses de langage auxquelles les natures grossières et incultes ne comprennent absolument rien.
>
> Ed. Auber.

I

Telle fut la position honorable que m'octroya la fortune dès mon arrivée à Grenelle. Si la santé avait pu confluer avec cette veine du succès, je serais rentré dans le cours des existences ordinaires; mais il était écrit sur les tables du sort que je n'aurais un soupçon de garantie et de quiétude qu'après avoir passé par de terribles recrudescences ! Je me trouvai donc comme investi de cette infime dictature dont jouissent les médecins que protégent les classes patriciennes d'une ville ou d'un simple hameau : un instant, *je fus le premier*, quoique, à vrai dire, je ne me crusse au fond que le deuxième.

Parlons du troisième. M. Moustiq s'était créé chef d'une faction parmi le peuple des fabriques et guerroyait, municipalement, contre l'administration de M. Juge. Cette espèce de tribun, dont les habitudes extérieures et le langage étaient des mieux goûtés par la généralité de ses clients, se déchaîna contre moi et j'eus à subir l'ostracisme de l'envie!... Voici ses attaques en ce qui me touche : Je faisais payer très-cher, je chargeais mes notes, je ne faisais pas d'accouchements, parce que *je n'y entendais rien,* je ne me levais pas la nuit, je ne devais pas rester dans le pays... etc... Le 30 août 1845, il porta une dénonciation au Conseil de révision tendante à me forcer d'entrer dans la garde nationale. Comme on connaissait mon motif d'exemption, cette démarche resta seule à sa charge; car on m'appliqua la loi romaine par laquelle sont exemptés de certaines obligations ceux qui se trouvent perpétuellement affligés de maladie, *qui perpetuo morbo laborant*... Le docteur

Garnier, de Vaugirard, en sa qualité de chirurgien-major du bataillon, me fut très-favorable en cette circonstance. Le confrère qui me défendit avec le plus de force fut M. Le Prévost, comme l'atteste ce que je vais rapporter.

M. Moustiq, qui pensait avoir, et avait, j'aime à le croire, assez d'instruction pour se ranger parmi les docteurs officiels, prit ses mesures pour y parvenir, et il les prit assez adroitement. Faisant faire volte-face à ses ressentiments envers M. Juge, il lui dédia sa thèse inaugurable, en l'assurant qu'il cesserait de lui être hostile dans l'aréopage municipal dont il était membre, mais il voulut aller trop vite. Comme son acte probatoire avait été répandu avec profusion; il fit du bruit, car ses partisans s'en targuaient, tandis que dans le camp contraire il circulait des propos qui n'étaient pas faits pour couronner la satisfaction et l'amour-propre du nouveau docteur. On disait tout simplement, que celui-ci n'avait qu'un parchemin de la fabrique de MM. Paulus et Depaulis, lesquels, on le sait, faisaient commerce d'examens devant la faculté des lettres, devant celle des sciences, y compris celle de médecine (1). Dieu m'est témoin que je n'étais pas l'auteur de cette accusation, mais elle ne m'en fut pas moins attribuée par celui qu'elle endommageait. Il se laissa aller contre moi à mille injures accompagnées de menaces. Le maire, qui avait à un haut degré le sentiment de la justice, voulut instruire l'affaire en vue de la traiter sous le manteau de la cheminée.

Après informations prises, il convoqua chez lui M. Moustiq, le 9 janvier 1845, à sept heures du soir, en me faisant prier de vouloir bien m'y rendre aussi. J'ignorais ce dont il s'agissait, mais M. Le Prévost m'en prévint et offrit de m'y accompagner. M. Juge exposa la question très-calmement et avec cette lucidité qui le caractérisait : après quoi il me donna la parole : « Ma défense sera courte, dis-je, elle se réduit à cette énergique dénégation : *Je jure n'avoir point tenu le propos qui m'est attribué.* » Là-dessus M. Moustiq se lève avec fureur, et menace de me souffleter. Alors M. Le Prévost, lui mettant énergiquement le poing sous le nez, s'écrie : « Vous êtes un misérable! Si nous n'étions pas dans une maison sacrée comme l'est celle-ci, c'est moi qui vous souffletterais. » Il ajouta : « Je n'ai point imaginé le dire dont vous vous plaignez, mais je déclare l'avoir répété à qui a voulu l'entendre, et vous le savez bien! Pourquoi donc me mettre à l'écart et vous en prendre à un confrère malade qui s'est soigneusement abstenu de parler de

(1) Ces Messieurs furent condamnés depuis, par le jury de la Seine, à cinq ans de prison, 28 septembre 1849.

tous vos tripotages? » Cette scène me bouleversa; j'en témoignai mes regrets à M. Juge, qui soutint que les excuses ne devaient partir que de l'auteur du scandale. Il traita M. Moustiq de *lâche calomniateur* et leva la séance.

Telle fut envers moi la conduite de l'honorable M. Le Prévost. Il n'était pas docteur de par l'École, mais il l'était en réalité; car il parcourait avec une facilité remarquable toutes les branches de la science, celles surtout qui se rattachent à notre art. Fils d'un médecin éminent et riche, il s'était borné à obtenir le modeste titre d'officier de santé pour servir temporairement dans la marine de l'État, c'est-à-dire pour donner cours à l'activité dont il était possédé, et qui le réduisit, vers l'âge de cinquante ans, à exercer dans une banlieue sous le simple couvert d'un brevet de second ordre. J'ai rencontré peu d'hommes qui aient été aussi bien partagés : taille supérieure et svelte, physionomie spirituelle et distinguée, parler facile, élégant et d'un timbre des plus harmonieux, âme noble, cœur droit, caractère proportionné. Cet ensemble se trouvait rehaussé par les effets d'une culture première des plus soignées.

A peu près vers ce temps, un jeune médecin de l'armée d'Afrique, M. le docteur Fouques, dégoûté des habitudes de la garnison, prit le parti de rentrer dans la vie civile et vint s'établir à Grenelle où il est encore. Il n'a pas les ornements extérieurs et l'atticisme de M. Le Prévost, mais il en a les qualités essentielles : son instruction est solide, sa loyauté est au premier titre. Lorsque je le vis dans sa petite taille, avec son air modeste et son sourire fin, je crus à une résurrection de Poinsinet; il a, pour le moins, autant d'esprit que l'auteur de la comédie du *Cercle*, mais il n'en a pas la crédule simplicité; bien maladroit celui qui se fierait par trop à son aspect de bonhomme. Ce nouveau venu ne tarda pas à devenir mon ami, et il continue à l'être.

II

En considérant que depuis dix années j'étais privé des bienfaits de l'étude, que ce n'était qu'avec des difficultés immenses que j'avais pu suivre, de loin en loin, les progrès de la science, par voie d'audition plutôt que par un travail réfléchi; considérant que ma mémoire avait laissé fuir quantité de choses relatives à la partie descriptive de l'art, et que, dans la position où me plaçait la sympathie de M. Juge, il était de mon honneur, si j'ose dire, de ne pas me montrer dans une trop grande infériorité vis-à-vis les médecins du lieu comme vis-à-vis ceux qui m'arrivaient fréquemment de Paris, je résolus de me replacer sur

les bancs pour revoir les affections de la peau et surtout l'anatomie. Je choisis, à cet effet, l'enseignement de M. Cazenave à l'hôpital Saint-Louis, et celui de M. Hillairet à l'École pratique. Malgré l'énorme distance que j'avais à franchir, surtout pour aller dans le premier de ces établissements, je suivis les deux cours avec assiduité, grâce aux omnibus et aux fiacres.

Dans l'amphithéâtre où se faisait l'anatomie, M. le docteur Martin enseignait immédiatement la physiologie expérimentale ; je voulus mettre à profit cette circonstance, mais les douleurs imposées aux animaux qui en étaient les victimes, et les éclats de rire qui remplaçaient le respect que l'on ne devrait jamais cesser d'avoir pour toute existence qui souffre, ne me le permirent pas. Je dus renoncer à un spectacle qui me troublait le cœur en me déchirant la tête. L'habile vivisecteur n'a peut-être pas oublié la lettre que je lui écrivis à ce sujet ; car il en parla à son auditoire en des termes qui témoignaient que cette lettre avait fixé, si ce n'est sa sensibilité, du moins son attention.

Afin de me rendre plus explicite touchant l'étendue de mes rapports confraternels, je vais clore ce morceau en passant l'encensoir sur des noms qui n'ont pas encore figuré dans ces pages et que mon souvenir n'a pas laissé perdre. Avant cette énumération il faut que je dise l'une de mes habitudes médicales.

Il se trouve une infinité de praticiens qui ne peuvent souffrir qu'on appelle sur les malades qu'ils traitent d'autres lumières que les leurs ; ils redoutent plus la venue d'un confrère qu'ils ne redoutent le lourd fardeau de la responsabilité : je suis tout le contraire. Quand la diagnose était difficile, quand je voyais le pronostic s'assombrir, j'étais le premier à proposer une consultation, non par un sentiment réel de mon insuffisance, je l'avoue net, mais pour me décharger à l'avance des reproches tacites ou articulés que nous encourons tous lorsque nos efforts n'ont pas été couronnés de succès. Au fond, je crois peu à l'efficacité des consultations, sauf les cas dans lesquels on a recours à une spécialité ; et, dans ce cas encore, il est bon de faire appel aux réserves, de peur qu'on ne vous fasse voir en jaune une peau qui tourne au bistre... je me représente la fameuse consultation *des Douze* que provoqua Guénaud dans la dernière maladie de Mazarin, et qui n'est que la comédie de ce qui se produit tous les jours. Ma méthode empêchait que l'on pût m'accuser d'avoir tué le malade ; d'autre part, elle étendait mes rapports confraternels au dehors. Sans doute, car, bien que je connusse pas mal d'éminences hippocratiques, auxquelles j'aurais été satisfait de donner de fréquents témoignages de reconnaissance, ma formule était : *Nous ferons venir qui vous voudrez...* pour qu'on ne

soupçonnât pas que je me procurais *un compère*. D'abord, Vaugirard me fit faire successivement connaissance avec MM. Garnier, Desquibes, Leroux, Godard et Mène, qui, à plusieurs reprises, me chargèrent de les remplacer temporairement dans leur clientèle. Le premier surtout, me fit un excellent accueil, à cause de ce que lui avait dit l'un de nos amis communs, le docteur Berton : « Si tu ne t'arranges pas avec *celui-là*, tu ne t'arrangeras avec personne, » lui avait-il affirmé. Il insista très-fort pour que j'acceptasse d'assister aux dîners fins qu'il donnait chaque mois à ses camarades d'internat ; je ne m'y rendis qu'une seule fois, tant ma santé m'avait rendu pénible cette séance gastronomique, pourtant si sage et si bien ordonnée. Je fus obligé de me faire reconduire, attendu qu'une titubation vertigineuse, qui certes n'était pas due aux excitants de la table, ne me permit pas de regagner mon domicile.

Soit par ma clientèle de ville, soit par celle de ma maison de santé, je me trouvai en communication avec un assez grand nombre de confrères parisiens plus ou moins élevés sur l'échelle de la réputation ; tels furent : MM. Amédée Forget, Morel-Lavallée, Allibert, Lenoir, Arnal, Raciborski, Letalenet, Marotte, Sichel, Bataille, Dufrénois, Schuster, Benet-Duperraud, Ménière, Desjardins-Baumez, Blandin, Jadioux, de Langlard, etc., etc. Tous furent bienveillants, naturels, modestes qualités qui devraient constituer le caractère pathognomonique des membres de notre confrérie. Parmi les individualités que recouvrent mes *et cætera*, il en est qui se posèrent comme des modèles d'Académie ; ils furent froids, réservés, sentencieux, ils semblaient être une incarnation de la vérité, un critérium de la science. D'autres, tout à l'opposite, étaient verbeux ; ils étourdissaient par l'histoire de leurs succès dans la pratique et dans la voie des concours ; ils se targuaient d'une grande familiarité avec les professeurs les plus distingués de l'École. Habituellement, ils n'étaient jamais rendus à l'heure convenue ; ils arrivaient tout essoufflés, prétendant qu'ils avaient été retenus au passage pour revoir le comte un tel ou la baronne X. Ces gens si affairés, venus à Grenelle pour une consultation, y passaient quelquefois une demi-journée à chanter leurs louanges et à dîner chez moi *à l'aventure du pot !* Véritablement, j'ai rencontré là des hâbleurs de toutes les sortes ; il en est un — plus fait pour la halle aux farines que pour le Portique — qui me joua un tour pendable que, par prudence, je me garderai de rapporter. Il est des masques auxquels il ne faut pas toucher, parce qu'ils brûlent ou salissent... *comme le domino d'un Borgia !*

CHAPITRE V.

Projet de maison de retraite en faveur des médecins. — Congrès médical. — Concours que j'apporte à la création d'une société zoophilique.

Que mon nom soit béni plutôt que célébré.

CABANIS (Serment du médecin).

I

Voici le chapitre des bonnes intentions. Si la Providence, écoutant mes vœux, eût ouvert à deux battants les écluses de la fortune sur mon chemin, j'aurais doté la corporation médicale d'institutions grandes et utiles, mais je ne pouvais rien, si ce n'est semer à grand'peine le germe de mes aspirations et pousser, de toute l'étendue de mes forces, les entreprises dont l'idée était en mon cœur. Mon premier acte fut d'essayer, au moyen de la solidarité confraternelle, l'édification d'un monument propre à abriter les invalides de la médecine. Je déployai à ce sujet des efforts si considérables que je suis convaincu que nul, à ma place, n'aurait pu faire davantage ; je m'étais dit ce que M. le docteur Paul Vidart a imprimé vingt ans après, en sollicitant des secours pour un médecin, âgé de 78 ans, qui traînait alors « les derniers jours d'une vie honorable autant que laborieuse près d'une femme octogénaire et de deux filles dont l'une était idiote et l'autre toujours malade » (1). Je m'étais dit : « Comment se fait-il qu'il y ait un lieu de refuge pour ceux qui ont appris à détruire les hommes et qu'il n'y en ait pas pour ceux qui ont appris à les guérir ? » Étendu sur l'un des lits du service de M. Rostan, voilà ce qui roulait dans ma tête, vers la fin de février 1838. Me représentant les succès qu'obtiennent généralement les esprits pénétrés d'une foi vive, je conçus le projet de faire, un jour ou l'autre, appel aux médecins du département de la Seine, afin que, par leur cotisation, on pût arriver à fonder une maison de retraite.

Durant mon séjour dans la Nièvre, je ne perdis pas de vue cette idée : je m'en occupai — sans abandonner celle concernant les sévices contre les animaux domestiques, et je recueillis des éléments d'organisation administrative qu'il ne me fut donné d'appareiller que durant l'hiver

(1) *Revue médicale* du 30 mai 1857.

de 1843 à 1844, secondé que je fus dans ce travail important par mon ami M. Duriez. Celui-ci, avec son sens pratique, m'aida à rédiger des statuts qui peuvent faire face à la critique la plus sévère, la plus éclairée, mais non la plus pointilleuse. J'en appelle à M. Thannberger, si compétent en semblable matière (1). Quand la rédaction fut terminée vue, relue et discutée, j'écrivis à Orfila pour obtenir une audience et, afin de me le rendre plus favorable, je demandai au comte Le Peletier d'Aunay de m'étayer près de lui. M. d'Aunay s'empressa de le faire par la lettre suivante :

« *Le comte Le Peletier d'Aunay à Orfila.*

« Le docteur Dumont, pour le caractère duquel j'ai la plus grande estime, m'a, monsieur le Doyen, fait part d'un projet de bienfaisance relatif au Corps médical. Je fais des vœux pour que la pensée charitable du docteur Dumont se réalise. Quant à moi, je lui promets tout l'appui qu'il sera en mon pouvoir de lui donner. Agréez, etc. »

Ceci se passait le 23 mars 1844, et, le lendemain dimanche — jour assigné par la réponse d'Orfila — je me rendis à l'École. Le Doyen fut d'une grande affabilité ; il accueillit avec empressement la lettre du Comte, lut, m'écouta d'une manière très-attentive et parut ravi de rencontrer dans mon projet un complément à l'œuvre d'association qu'il avait fondée ; mais il ne me dissimula pas les craintes de non réussite qui m'attendaient, si bien qu'il me fit à ce sujet des confidences peu flatteuses pour l'altruisme médical. « Je vous soutiendrai, me dit-il, quand le temps sera venu ; ne désespérez point, marchez !.... »

Marchez !.... Cette parole ne sortait pas de la bouche du Christ et elle s'adressait à un apôtre qui avait le malheur de vivre sous un régime resserré, matérialisé, rabougri, dont la devise était toute contraire à l'épanouissement des passions généreuses ; un règne sous lequel les littérateurs les plus en vogue émettaient, sans y songer et comme en plaisantant, des doctrines qui faisaient frissonner les âmes posées et honnêtes. Je pourrais fournir mille preuves de ce fait ; je n'en donnerai qu'une ; écoutez-donc ce qui était dit, le 6 du mois de décembre 1847, dans le feuilleton théâtral de l'un des journaux les plus répandus de l'époque :

« Est-il un philosophe, un conquérant, un législateur, un prophète, Dieu même, qui ait fait autant pour l'humanité que Virgile et Raphaël ? Il y a une chose qui nous a toujours étonné, c'est qu'en mourant on ne lègue pas au poëte, au musicien, à l'actrice, à qui l'on doit les plus

(1) M. Thannberger, inspecteur des établissements de bienfaisance, auteur du *Guide* des administrateurs et agents des hôpitaux ; recueil analytique des lois, décrets, etc.

hautes jouissances où l'homme puisse atteindre, une couronne d'or, un joyau de prix, une somme importante, un témoignage d'amour et de reconnaissance, *au lieu de fonder des prix à l'usage des imbéciles et des hôpitaux pour les galeux problématiques!* »

Si celui qui a tracé ces lignes détériorantes venait à en savoir l'exhumation, je ne doute point qu'il ne se frappât la poitrine en signe de repentir ; j'ai trop de propension pour l'ensemble de ses qualités personnelles, devenues aujourd'hui plus solides et mieux éclairées, pour le mettre en doute. Il y a une douzaine d'années que cet esprit éminent vivait dans une région où l'on ne s'occupe guère des gens qui souffrent. S'il eût appris alors que la veuve de Courtois, par exemple (ce savant qui dota la chimie et la thérapeutique de la découverte de l'iode), était dans un tel dénûment que l'on faisait une petite souscription en vue de la placer dans l'hospice des Ménages, certes, il aurait modifié le mouvement de sa plume, si mal conduit dans la crise d'exaltation qui lui causait une œuvre d'Alfred de Musset (1).

Or, les temps n'étaient point favorables aux entreprises de la bienfaisance et j'étais loin de me douter du degré de resserrement qui devait me faire obstacle. Je marchai plein d'espérance, selon le parti que j'avais épousé et le conseil qui m'était donné. Tout d'abord je m'occupai de trouver les douze membres du Conseil d'administration provisoire, demandé par le paragraphe 12 de l'article 17 de mes statuts, et les trois membres du Comité de censure exigé par le paragraphe 4 de l'article précédent. Voulant éviter de donner à mon action la couleur d'un parti quelconque, j'allais recruter, comme je pus, mes premiers adhérents sous les drapeaux les plus opposés; on va en juger par cette liste :

Amussat, Barthez, Buchez, Descuret, Foissac, Hillairet, La Corbière, Latour (A.), Loiseleur Deslongchamps, Louis (E.), Place (Charles), Salacroux, Chevallier, Fizeau, Serrurier.

Avec des noms aussi mélangés on ne pouvait dire, à coup sûr, que je me plaçais sous le patronage d'une coterie. Mes cases remplies, je portai mon manuscrit chez l'imprimeur Plon, et je me remis en route pour quêter des adhésions : comme je me trouvais promptement à bout de marche, j'étais obligé de prendre des omnibus à tous les coins de rue, ce qui ne laissait pas que de m'occasionner des dépenses. Disons tout de suite, à propos d'argent, que les frais d'impression, de brochage, de distribution, de correspondance et de déplacement furent loin d'être couverts par les souscriptions *versées*. « Mais encore, quel fut le nombre

(1) *Un Caprice.*

de ces souscriptions? » Onze!..... Elles me vinrent — je nomme par ordre — du comte Le Peletier d'Aunay, de Mme veuve Malanfan, surveillante de l'hôpital des Cliniques; de MM. Boucher, pharmacien; Cournol, ancien notaire; Cruveilhier, professeur à la faculté; Rostan, *idem;* des docteurs Lefebre, Eloy Berger, Amussat, Schuster et Camille Bernard. Notez, cher lecteur, qu'il est peu de portes médicales auxquelles je n'aie frappé! Je fus accueilli comme je l'avais été pour mon *Dictionnaire biographique*, c'est-à-dire très-bien; mais après de longues dissertations, qui me fatiguaient la tête et quelquefois le cœur, je n'obtenais que de vagues promesses ou une franche fin de non-recevoir.... Ah! vraiment, il me fallut un robuste courage pour accomplir le vœu que j'avais formé, qui était de *marcher*, jusqu'à extinction. Je viens d'avouer que mes sentiments furent froissés; et comment ne l'auraient-ils pas été, lorsque je rencontrais des confrères éminents et riches qui osaient traiter d'inutile et même d'*immorale* l'institution que je leur proposais...

Ecoutez ce qu'a écrit, bien longtemps après, l'un des hommes les plus haut placés de la médecine lyonnaise, M. le docteur Diday; il écrivait, le 28 juin 1856: « Les plus coupables sont ceux qui restent assoupis dans les chaises curules de la profession; qui, contrairement à tous leurs devoirs, ne prennent aucune initiative envers leurs confrères souffrants; qui même, contre toute charité, n'ont qu'objections et moqueries contre de généreuses tentatives. »

On ne se moquait pas de moi : on m'écoutait avec une sorte de déférence; mais on ne se laissait point entraîner par mes discours, dont la substance était celle-ci :

« Les médecins, en général, ne sont pas riches de patrimoine, ils travaillent, ils vivent au jour le jour, comme les ouvriers de la Grève, et il leur faut de longues années pour acquérir l'indépendance des nécessités matérielles. Or, s'il arrive que dans le parcours ils se trouvent privés d'une faculté quelconque, qu'ils deviennent sourds, paralytiques, aveugles, que sais-je? Où faut-il qu'ils aillent se remiser? Et si, par un hasard qui n'est pas rare, ils perdent leurs épargnes entre des mains infidèles; si même, par un excès de charité constante auprès de leurs clients, ils n'ont pu suivre l'exemple de la fourmi, où faut-il qu'ils écoulent leur vieillesse, où faut-il qu'ils aillent mourir?... » Lorsque je m'aperçus que je prêchais au désert, il me prit une sorte d'angoisse à laquelle se mêla comme de l'irritation; j'en trouve la preuve dans cette épître à Amédée Latour, datée du 2 juillet 1844; j'en extrairai quelques passages :

« Quelle entreprise que la mienne, cher ami, pour juger la situa-

tion intime du Corps médical!.. Que d'études ne suis-je pas à même de faire! On peint, on sculpte, on dessine un assez grand nombre de confrères; mais, dans tout cela on ne rencontre que les lignes extérieures et plastiques; à moi de rendre les sinuosités internes, de sonder les malaises de la vie privée, de saisir l'individualité de chacun. Jusqu'ici le genre *mémoire* n'a été que du ressort des hommes mis en relief par une cause ou par une autre — lesquels, il est permis de le dire, en ont largement abusé. — Bien que je n'aie pas la plume de Perse, ni l'encrier de Jean Raimond, ni le sable de feu Frappart, ce genre, je veux l'introduire dans notre famille; car, si Dieu me prête vie, je soumettrai à votre appréciation des actes et surtout des portraits pris à mon daguerréotype; tant pis pour ceux de mes modèles qui feront la grimace; je réponds qu'elle leur restera!

. . . . . .

» Quand je songe — j'y songe presque toujours — au double but que je me propose, je ne puis me défendre d'un sentiment d'amertume en voyant l'inefficacité de mes efforts; car, quel est mon désir? inspirer de la pitié aux charretiers en faveur de leurs chevaux, et introduire la même disposition dans l'âme des médecins en faveur de leurs frères pauvres... Voilà où je voudrais arriver, et peut-être ne serai-je pas plus heureux que ne le fut l'abbé de Saint-Pierre, touchant la paix perpétuelle.

» Adieu, cher Amédée, passez-moi cette *Causerie* et recevez mes remercîments pour les lignes que votre dévouement a déposées dans votre dernier feuilleton. Parlez souvent du *projet*, mais de son auteur, le moins possible. »

Quand j'eus assez monté d'étages, assez parlé, assez couru; n'en pouvant plus, mon corps s'arrêta comme un boulet qui a perdu sa force de projection. Je me mis alors à faire de la propagande par voie épistolaire, tantôt en écrivant moi-même, tantôt en dictant des lettres d'encouragement ou de rappel. Je m'adressai, en dehors du cercle professionnel, au marquis d'Aligre, à Alexandre Dumas, à Eugène Sue, à Mme Niboyet, Desbordes-Valmore et à beaucoup d'autres.

La Presse me fut assez favorable; les premiers articles dont je fus l'objet parurent les 23 avril et 25 juin dans la *Gazette des Hôpitaux* : comme on le devine, ils émanaient de mon ami Latour. Quant à ceux qui suivirent, on ne saurait les attribuer à la camaraderie, attendu que je n'en connaissais point les auteurs. Ces écrivains bien intentionnés rédigeaient la *Gazette médicale*, de Paris, la *Paix des Deux-Mondes*, le *Bulletin général de Thérapeutique*, le *Journal de la Société pratique*, de Montpellier, la *Clinique vétérinaire*, etc., etc. M. le docteur Max

Simon me donna toute son approbation dans l'excellent livre de déontologie qu'il publia ; je reçus en outre des encouragements de la part de personnes qui occupent un rang distingué parmi les savants étrangers; tels sont M. Levra à Bruxelles, le docteur Héring à Stuttgard. Mais ces éloges, tant publics que privés, et les généreuses intentions de ceux qui me les adressaient, ne purent amener vers moi des mains assez fortunées pour m'aider à construire l'arche médicale. Bien que mon patriotisme doive en souffrir, je n'en dirai pas moins qu'il ne fallut pas tant d'efforts pour créer, en 1821, l'hospice des marins de Londres. Le 8 mars de cette année, dans une taverne de la Cité, un individu se lève tout à coup et émet la pensée « qu'il ne faut pas laisser périr dans l'abandon le matelot vieux et infirme; qu'il faut lui fournir un asile qui lui convienne (*car il n'est pas un malade comme tous les autres;* car les établissements qui conviennent à ceux-ci ne lui conviennent point) et, qu'en les lui ouvrant, loin de le consoler, on le réduit au désespoir ; on ne le soulage pas, on le tue... » Or, de cette obscure taverne, il en sortit un vote et des souscriptions qui se multiplièrent sur une très-grande échelle. On peut voir se balancer sur les flots de la Tamise le vaisseau hospitalier; car l'abri demandé ne fut point élevé sur la terre ferme, afin de ne pas soustraire l'invalide des mers au milieu qui lui est propre. Nos confrères d'outre-Manche qui, dès le commencement du XVIIIe siècle, ont fondé une Société de secours mutuels — dont le capital s'élevait, en 1850, à plus de 45,000 livres sterling (1) — ont nouvellement inauguré à Epson une vaste maison où sont reçus les médecins malheureux et infirmes. Cette œuvre est due à la généreuse sollicitude de M. le docteur Propert (2).

L'Angleterre est le pays classique de l'association; là les bienfaits de la solidarité sont répandus de tous côtés, et les établissements qui les distribuent ne fonctionnent point sous l'action du trésor public ; ils sont soutenus par de simples particuliers.

Un écrivain, avec lequel j'ai l'honneur d'être en relation, a laissé tomber de sa plume élégante et convaincue des plaintes qui se rattachent à mon sujet. Il ne plaide pas pour les médecins, il plaide pour les membres du sacerdoce, et ce qu'il dit est si juste que je ne résiste pas au désir de le placer ici.

(1) Voir un article fort intéressant sur cette Société dans l'*Union médicale* du 18 janvier 1851 ; même feuille, 21 février et 25 novembre 1854. Ce dernier numéro contient la remarquable adresse de l'Académie de médecine de Madrid à la reine d'Espagne en faveur des veuves et des orphelins des médecins morts du choléra dans l'exercice de leurs fonctions. Cet exposé des motifs est vraiment beau.

(2) Voir feuille précitée, année 1857, page 154, discours de M. le docteur de Méric.

« . . . . . L'homme de la science et de la vertu se trouve impitoyablement livré à la misère, alors que l'âge, multipliant ses infirmités, a doublé ses besoins. Par reconnaissance pour quiconque lui consacre chaque semaine quelques heures, le gouvernement lui assure une vieillesse paisible et prépare à ses derniers ans d'heureux loisirs. Il trouve qu'après ce travail le repos est mérité justement. Mais que le prêtre s'épuise pendant trente ans, durant cinquante ans, au dernier jour de ses labeurs il ne pourra légalement réclamer une miette de pain ! Pourtant, il est un âge en faveur duquel la pitié élève la voix, *même au bagne !* Devenu vieux, le forçat, exempté de sa tâche, allégé de ses fers, attend doucement — grâce à la miséricorde des hommes — l'instant où il éprouvera peut-être celle de Dieu. Et, par un honteux oubli de toute justice, c'est à cette même époque que notre insouciance envers le prêtre l'assimile à l'esclave romain, abandonné quand les hivers, engourdissant ses membres, l'avaient rendu impropre au travail, et qu'on délaissait exposé sur les tombeaux des chemins ou relégué dans l'île d'Esculape sous l'unique protection de ce dieu de métal. Il nous sied bien, après cela, de gourmander hautement les cruautés du paganisme ! (1) »

Chateaubriand a engendré un noyau protecteur pour le clergé de France, et un bref pontifical de 1857, ouvre à Saint-Denis une brillante retraite aux évêques âgés, ainsi qu'aux prêtres dont les vertus ou les services auront été signalés.

Ainsi, je continue à souhaiter l'établissement d'un refuge médical. On verra, dans le paragraphe suivant, et autre part encore, les tentatives que je répétai pour en amener l'éclosion. Le temps fertilisera cette idée, soit avec lenteur, soit avec vitesse ; il la réalisera *fatalement;* car, pour qu'elle mourût, il faudrait que la médecine atteignît le degré de rémunération qui lui est dû et qu'elle n'aura jamais. Voilà pourquoi je compte sur la réussite de mon projet par voie d'association ; d'autant mieux que celle-ci commence à pousser de vigoureuses branches. Je passe à un événement que l'on reconnaîtra un jour avoir le plus contribué à la dignité et au bien-être de la profession médicale.

II

Le 29 avril 1845, la *Gazette des Hôpitaux* publia une proposition de M. le docteur Bérigny tendante à réunir un comité qui aurait pour but

(1) Roselly de Lorgues, le *Livre des Communes*, 3e édition, pages 195 et 196.

de fournir les arguments nécessaires à la discussion du projet de loi qui, disait-on, se préparait sur l'exercice et l'enseignement de la médecine. Cinq années auparavant, Amédée Latour avait, dans la feuille qu'il rédigeait en son nom, exprimé la même idée (1); il était tout simple qu'il la fît valoir, qu'il *s'en emparât*, comme l'ont prétendu quelques-uns de ses opposants. Il n'était que le *causeur* hebdomadaire du journal précité; mais Fabre, son rédacteur en chef, lui laissant toute liberté, il mit au vent le projet d'une assemblée générale des médecins de France. Qu'on relise ce beau feuilleton du 29 avril, on verra avec quel esprit de sagesse et de haute prudence le modeste Jean Raimond expose la question et promet d'en poursuivre le développement. Des adhésions arrivèrent de tous côtés, si bien que, le 2 août, une réunion préparatoire se fit dans la salle de l'Académie de Médecine : l'histoire a dit le reste. Ce que l'histoire n'a pas dit, sans doute, c'est l'opposition âpre, active, acharnée, dirigée contre ce premier acte dont les conséquences, de quelque manière qu'on les envisageât, ne pouvaient être, pour le moins, qu'un resserrement des liens de la confraternité. C'est justement ce que redoutaient certaines gens, aux habitudes égoïstes, qui voyaient surgir de ce mouvement de nouvelles réputations, et il se passa, pour la honte de l'humanité savante, ce qui s'était passé au commencement du XVIIIe siècle, lorsque Chirac tenta de vouloir instituer une Académie de médecine. Ainsi, on lisait dans une feuille scientifique, ou plutôt pharmaceutique, du mois d'octobre : « Nous dirons peu de chose de tout ce bruit fait on ne sait trop pourquoi, et qui aboutira à quelque ridicule ou à quelque grosse sottise. »

Malgré les sourdes menées de nos pharisiens, malgré les allures cassantes de quelques torys soudoyés, le Concile se tint et acheva l'œuvre qu'il s'était imposée. Le recueil de ses actes est un monument qui ne périra pas; néanmoins, je regrette que la proposition que je fis dans la dernière de ses séances n'ait pas été écoutée; elle consistait à faire frapper une médaille commémorative.

Cette manifestation retentit en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Amérique même, et elle eut des imitateurs. Je fis à ce sujet, dans la limite de mes forces, tout ce qui me fut possible; ainsi, j'allai chez les confrères que je connaissais et, dans mon chemin, je m'arrêtais chez ceux que je ne connaissais point pour les entraîner dans ma voie : je recueillis de la sorte une trentaine d'adhésions. Il en est une qui me valut une fameuse excitation : figurez-vous, lecteurs, que je me présentai chez un pharmacien de la rue de.....; le

(1) *Gazette des Médecins praticiens* du 19 mars 1840 : LETTRE à Orfila.

misérable me refusa d'abord, puis, finit par me jeter à la face « que j'avais, sans nul doute, un intérêt personnel dans la mission que je remplissais. » Franchement, il était bien soigné mon intérêt propre ; car, je m'imposais des sacrifices de santé et d'argent dont personne ne pouvait se faire idée. Ce que je subis le 2 août, rue de Poitiers, par le fait de l'atmosphère chaude et étouffée de la salle, les difficultés qu'il me fallut vaincre pour assister aux quinze séances de l'Hôtel de Ville — séances où je défendais, dans des groupes hostiles, les intentions du Congrès et celles des hommes qui en soutenaient les charges, où j'arrêtais des vociférations que je transformais en applaudissements, où je préparais des votes pour appuyer les conclusions de chaque rapporteur — ce que je subis, je le répète, ne saurait être connu! Que de fois n'ai-je pas été forcé de sortir de la salle Saint-Jean, parce que la température, le bruit, l'attention donnée à ce qui se passait au bureau ou à la tribune me mettaient de la glace aux pieds et du feu à la tête ! En vérité, je faisais là un singulier métier et bien propre à fester mon ménage... Hélas ! le même reproche n'était-il pas plus universellement adressé au pauvre Latour? Que n'inventait-on pas contre lui? lui qui soutenait, comme un Atlas, tout le poids de l'œuvre, à cette fin qu'il manqua en perdre la vie vers le mois de juillet 1846. Sa santé, visiblement altérée jusqu'à cette époque, fut saisie par l'une de ces affections qui déroutent à l'endroit du diagnostic et de tout ce qui doit suivre. Il y avait, avec un état interne des plus embarrassants, une dermite non moins aisée à caractériser, et le pronostic de ce brouillamini devint fort inquiétant pour tous ceux qui portaient amitié au malade. Sauf le petit morceau de ruban que lui offrit le ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy, voilà ce que lui valut le déploiement exagéré de ses forces plastiques et intellectuelles; ses ennemis eurent grand tort de se morfondre en jalousie contre de tels résultats.

On devine que, dans la circonstance éminente dont il s'agit, je ne manquai pas de mettre sur table mon projet de maison de retraite. En effet, le 31 octobre, je réunis chez Amussat mon Conseil d'administration pour demander une adresse au Congrès dans laquelle on solliciterait son appui auprès du Gouvernement, auprès du Corps médical qu'il représentait tout entier, et pour le supplier d'appliquer au début de l'œuvre la portion de fonds qui pourrait rester disponible au moment de sa dissolution. Une commission de dix membres fut nommée immédiatement, et le 2 novembre la requête, d'abord déposée entre les mains du président, le professeur Serres, arriva rue Duphot pour être élaborée par la Commission n° 12, à laquelle incombaient les questions d'association et de prévoyance. M. Amussat et moi fûmes

appelés au sein de cette assemblée pour développer chacun des points renfermés dans notre demande. On nous écouta avec une vive sympathie (1), et le docteur Camille Bernard introduisit dans son rapport un passage qui nous fit très-bien augurer du résultat de nos démarches. Avant l'ouverture de la séance générale, je fis distribuer et distribuai moi-même à la porte de l'Hôtel de Ville cinq à six cents exemplaires de mes statuts; vaines sollicitudes, précautions perdues! Quand on en arriva à traiter de la question d'assistance, les forces vives de la salle Saint-Jean se trouvèrent comme épuisées et il n'y eut plus l'attention suffisante que réclamait mon idée d'une maison de retraite.

III

Voici une institution d'un ordre tout différent qui eut un bien meilleur sort. Engendrée à Notre-Dame de Paris, au pied du catafalque de Bichat, elle ne tarda pas à naître, à grandir si vite, qu'elle compte depuis longtemps parmi les œuvres d'utilité publique et qu'aujourd'hui elle est dans une prospérité des plus florissantes : je veux parler de la *Société protectrice des animaux!*

Juvénal, ayant vu, dans la Pentapole, un trait de fanatisme qui l'avait révolté, fit aussitôt une satire contre la superstition. Ce fut une violence barbare, commise en 1844, contre un cheval surchargé, qui traduisit en action la pensée que j'avais eue à Aunay, à propos des louves, d'introduire dans la loi française un élément répressif de ces sortes de crimes; car je puis dire avec Montesquieu : « que j'ai toujours senti une joie secrète lorsqu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun. »

Le fait inique dont je veux parler, se passa en pleine avenue Lowendal, dans la capitale même de la civilisation. Un charretier, frappant du manche de son fouet, à coups redoublés, la tête du pauvre animal, attelé à sa voiture, le mit dans un tel état que la bouche se couvrit de sang et que la langue, pendante, rougie, vint faire saillie au dehors!... et le misérable, saisissant cet organe avec colère, le tordit, le tiraillа comme s'il eût essayé de l'arracher!.. Les passants indignés voulurent protester; moi, je m'éloignai tout tremblant et allai tomber, par manque de forces, dans l'un des fossés qui bordent la route. Lorsque l'omnibus

(1) Cette commission travaillait rue Duphot, dans le salon B. Elle se composait de MM. Camille Bernard, Eugène Bourdet, Fortin, Guillaumet, Amédée Latour, Lepileur, Leuret, Londe, Mabille, Moreau (de Tours), Parchappe, Pellarin, Prestat, Ratier, Richelot et Tournié.

dit *Favorite* m'eut ramené à Grenelle, je jetai un œil de désespoir sur celui de mes cartons où étaient contenus les éléments d'un traité de législation zoophilique. Il m'aurait fallu deux mois d'une liberté organique vulgaire pour coordonner ces matériaux et je ne pouvais disposer de cette liberté durant deux heures ! Ne pouvant mieux faire, j'écrivis au Préfet de police pour lui dénoncer l'acte barbare qui m'avait tant impressionné et pour solliciter des ordonnances propres à en prévenir le renouvellement. La réponse de ce magistrat — c'était M. Benjamain Delessert — fut très-rassurante, très-sympathique. Mon pensionnaire et ami, M. Segretain, abonné à la *Réaction agricole*, fit insérer ma lettre dans ce journal; la supplique reproduite par d'autres feuilles, fut suivie de commentaires approbatifs; des hommes distingués sous différents rapports, m'écrivirent ou vinrent me trouver à Grenelle; enfin, le drapeau de justice que je voulais élever en faveur des bêtes asservies commença à montrer le bout de sa hampe.

L'année suivante, la question des sévices se trouva lancée dans le public par les courants de l'association, et voici comme : me trouvant le 16 novembre à la cérémonie funèbre qui se célébrait en l'honneur de Bichat, M. Parisot, rédacteur du journal précité, s'avança vers moi pour me proposer de créer, conjointement avec lui, une Société zoophilique. Le lieu n'étant pas convenable pour causer de cette affaire, je l'engageai à venir le lendemain me demander à déjeuner. Il ressortit de cette invitation que nous convoquerions ceux de nos amis respectifs qui montreraient un bon vouloir à seconder notre projet; le rendez-vous fut fixé au 2 décembre, chez M. Parisot lui-même, rue Louis-Philippe. Se trouvèrent présents : MM. Parisot, secrétaire perpétuel de l'Académie; Flandrin, Gratiollet, Ricard, de Morgny, docteurs en médecine; Dupuy et Hamont, deux éminents professeurs de vétérinaire; Jacquemin, agronome, et M. Vivien, employé supérieur du ministère des Travaux publics. Si j'ajoute à ces noms celui du maître du logis et le mien propre, on verra que l'assemblée se composa tout juste de *dix membres*.

Telle est la naissance de cette Société qui manquait à la France et dont, selon l'expression de Théodore Muret, « le béotisme seul peut trouver à rire. » Oui, elle manquait à la France, parce qu'elle intéresse au plus haut point la morale publique, l'hygiène et l'économie sociale. J'ai, dans une brochure publiée en 1855, donné l'historique de son heureux développement, et je me dispense d'y revenir ici; seulement, je me fais un devoir de répéter que, sans le zèle et l'énergie de M. le vicomte de Valmer, de M. le docteur Blatin et de quelques autres

encore, l'œuvre se serait éteinte à la suite de la Révolution de 1848. Ce sont eux qui l'ont ranimée, organisée et lui ont donné toute la viabilité dont elle était propre.

Maintenant, qu'il me soit permis de signaler la conduite que j'ai tenue toutes les fois qu'on a voulu me considérer comme étant le *père* unique de cette fondation en me plaçant à côté des Martins et des Perner (1). Cela a été dit dans des réunions publiques et écrit dans des journaux; eh bien, j'ai réclamé contre cette opinion dans la *Gazette des Hôpitaux* du 28 avril 1846, et, dix années après, dans le journal *le Protecteur*, sous la date du 4 avril 1856.

On voit que je n'ai pas marchandé avec ma vanité et que, contrairement à beaucoup d'autres, je me suis évertué dans une voie de réclamation qui n'est pas souvent battue. Ce que toutes mes connaissances me contaient là-dessus se trouve résumé dans le passage d'une missive de mon ancien ami, M. Mahul, à la date du 8 février 1848 :

« Permettez-moi de vous dire, chez docteur, combien je regrette de vous voir indifférent à ce qu'il soit ou non parlé de vous. Personne ne sait mieux que moi depuis quelle époque vous vous occupez de la question des sévices contre les animaux. Je me rappelle fort bien ce que vous me disiez là-dessus en 1840, au château d'Aunay; je n'oublie pas non plus que vous fûtes le premier à porter la parole au nom de la Commission établie lors de la fondation de cette œuvre moralisatrice avant même le discours de M. Parisot... Vraiment, je trouve qu'il y a de votre part une abnégation par trop candide à vous laisser passer sous silence dans la solennité indiquée pour dimanche prochain (2). »

Dans cette réunion on ne me vit pas même sur l'estrade; je me trouvais parmi la foule des spectateurs, heureux d'avoir provoqué un tel acte de moralité et de justice.

J'ajoute que mes efforts, quoique parfaitement désintéressés, m'ont valu une médaille d'honneur de la part du prince Adalbert de Bavière, le titre de membre honoraire de la Société, et bien plus que tout cela, trois excellents amis, qui sont : le poëte La Rivière, l'avocat Godin, auteur du *Respect des puissances établies*, et le pasteur Bodeker, surintendant ecclésiastique du royaume de Hanovre. Je ne parle pas de Blatin, car notre intimité date de plus loin.

(1) Le docteur Martins a créé à Londres la première société de ce genre; le doc- Perner a créé ensuite celle de Munich, d'où sont sorties toutes celles de l'Allemagne.

(2) Première réunion solennelle qui se tint, le 13 février, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville de Paris.

CHAPITRE VI.

Nécrologie.

> Tout a sa fin! le juste comme l'injuste; la médecine n'y peut rien; car arrive un moment où la mort — qui est le licteur de Dieu — doit nous amener devant lui.
>
> PARACELSE.

« Les amitiés de ce monde s'effeuillent vite, » dirai-je avec l'auteur de l'*Imitation*; il en est peu qui résistent au vent de la disgrâce; le malheur et l'absence en sont la pierre de touche; dans tous les cas, la mort en est le terme. Cependant, il est des souvenirs qui résistent à la tombe et qui, de temps en temps, se ravivent en nous comme une flamme comprimée. Ce genre d'émotion ne devant pas être écarté de mon livre, j'y consacrerai quelques pages en l'honneur de ceux dont j'ai pieusement conservé la mémoire.

LE POÈTE ORRIT.

Lorsque en 1819, mes parents, minés par une mauvaise fortune, vinrent se réfugier à Paris, ils prirent un petit appartement rue du Fouarre (1), dans une maison très-bien tenue. Nos voisins, tout comme nous, n'étaient pas riches, mais il avaient des mérites et des habitudes de vie qui mettaient une grande aménité dans les rapports communs; on eût dit que cette habition n'était formée que d'une seule famille. Là se trouvaient la veuve du général Brogny, sa fille et sa petite-fille, Mmes Duméril, alliées de très-près à l'éminent professeur de ce nom, une autre veuve nommée Varin, vieille janséniste, un peu hargneuse et très-charitable; M. Montagny, graveur sur médailles qui ne manquait pas de talent; une demoiselle Marmont qui s'étiolait dans la solitude, bien qu'elle cherchât dans la dévotion à en compenser les ravages; enfin, un ménage composé du père, de la mère et d'un enfant à peine âgé de trente mois. Pourquoi celui-ci était-il venu au monde?

(1) Ce nom signifie *paille* par corruption. On le donna à cette rue qui était celle des anciennes Universités, parce que les écoliers n'étaient assis alors que sur la paille.

et, y étant venu, pourquoi, tout d'abord, les convulsions ou le croup ne l'en ont-ils pas retiré?... C'est que la destinée l'avait marqué pour continuer la lignée des Gilbert, des Malfilâtre, des Moreau et de tant d'autres morts étouffés entre le génie et la misère...

Cet enfant était Eugène Orrit; son père, réfugié espagnol, avait enlevé la fille d'un riche Bordelais, puis il l'avait épousée. L'amour ayant été l'unique ressource de ce couple, et la maladie aidant, une gène profonde ne tarda pas pas à le ronger. Je me souviens que ma mère, étroitement liée avec Mme Orrit, venait à son aide autant qu'elle le pouvait, et que le pauvre petit vécut presque avec nous jusqu'à l'âge de huit ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où cessa notre voisinage. Il grandit dans le labeur, dans la souffrance du corps, surtout dans celle de la pensée. Écoutons les accents de sa lyre d'airain :

J'allais disant des vers sombres comme mes veilles,
Mornes comme ma vie, amers comme mes jours;
J'allais... et loin de moi la foule sans oreilles
S'écoulait bruyamment et s'écoule toujours!

Écoutons ce qu'il écrivait, nuit du 1er juillet 1838, dans des notes intimes :

« Que se passe-t-il en moi? ai-je la fièvre?... ma tête brûle et travaille; cependant, je ne puis écrire : les mots seuls me manquent, non les idées. Hélas! hélas! quel est ce travail incessant de mon cerveau? Est-ce le génie ou la folie? Seigneur, ayez pitié de moi! Seigneur, sans votre aide, je ne puis rien, car je suis faible comme le dernier de vos enfants. Donnez-moi la force et le courage. Seigneur, relevez mon âme abattue, car je me vois seul et sans secours humain. Mon cœur a des trésors d'amour et il se consume dans l'isolement. N'y a-t-il donc point d'âme qui réponde à la mienne? Faites-la-moi rencontrer et je vous bénirai. O insensé que je suis, un atome bénir Dieu! Grâce, Seigneur, ne me croyez pas quand je vous blasphème, car je crois en vous. Éclairez-moi; je marche dans les ténèbres. Oh! la vérité, où est-elle. »

Puis, se sentant tout près de quitter ce monde, il adressa ce soupir aux poëtes de l'avenir :

Qu'une séve brûlante en vos veines ruisselle,
Vous dont l'éclat sauveur doit partout ondoyer:
Brillez, phares divins! moi je suis l'étincelle
Qui se perdra bientôt dans l'immense foyer.

L'éloignement, les circonstances fatales qui encombrèrent mon

chemin finirent peu à peu par me détourner de la malheureuse famille. Nous en causions souvent avec ma mère; souvent nous formions le projet de lui écrire ou de nous en informer par une voie indirecte; car lorsqu'on ne peut rien pour les gens, il y a une certaine retenue — coupable pourtant — qui empêche de les approcher. Notre intention, à cet égard, ne chercha à se réaliser qu'à notre retour de la Nièvre; je savais que le jeune poëte était correcteur typographe chez MM. Fain et Thunot; j'allai, vers la fin de juin, pour m'en informer; j'appris que, depuis quinze jours à peine, il était mort en même temps que son père et que le même corbillard les avait conduits tous les deux au cimetière du Mont-Parnasse! Atterré par cette nouvelle, je n'eus pas le courage — ce qui signifie, au propre, j'eus la lâcheté — de ne pas courir auprès de la digne Mme Orrit pour lui prodiguer des paroles consolatrices contre l'excès de ses douleurs; mon impressionnabilité morbide fut la seule cause de cette désertion. Aujourd'hui que tout cela se réveille sous ma plume, je me prends à déplorer encore ma conduite envers notre ancienne amie, cette femme distinguée en tant de manières.

Eugène Orrit n'avait que vingt-six ans lorsqu'il mourut. Sa première publication fut un recueil d'élégies qui parut en 1841; il est intitulé : *les Soirs d'orage*. La seconde est un poëme sur la terrible catastrophe du chemin de fer de Versailles, en 1842, et a pour titre : *le Huit mai*. Grâce et honneur soient rendus à Sébastien Rhéal, puisque, par sa noble sollicitude, les œuvres posthumes de ce pauvre enfant des muses ont été imprimées en 1845. L'éminent traducteur de Dante dit, dans la notice biographique qu'il a placée en tête du volume, que tous ceux qui liront ces œuvres précoces sentiront que l'auteur, dans sa double origine, possède « un rayon du soleil de Caldéron et un éclair de nos soleils plébéiens. » Dans les diverses nuances de son style, dans la physionomie de sa pensée se reflètent tour à tour les laborieuses transformations d'une muse naissante, les vicissitudes morales de notre époque et surtout celles de sa propre condition sociale. Bornons-nous à constater sa prédestination parmi le groupe élu des adolescents qu'un ange ou un démon dota d'une lyre. La sienne offre, dans l'élégie, des liens de parenté avec celle d'André Chénier, de Millevoie et d'Hégésippe; dans ses esquisses dramatiques, avec certains côtés du théâtre des Romanceros, de Shakespeare et de lord Byron; dans la prose, avec les voix populaires du socialisme; car il essaya toutes les langues « pour exprimer, disait-il, les visions de son âme errante sur ses lèvres maladives. »

Deux mois s'étaient écoulés depuis qu'Eugène Orrit avait eu la fin

de son martyre, lorsque mourut, dans un autre ordre, mais dans le même lit d'indigence, le dévoué Chervin..... Quelle honte, mon Dieu! pour l'humanité intelligente et éclairée... Et il y a des gens parmi elle qui répudient le principe sacré de l'association, de la solidarité; qui le répudient, parce que, sentant la force de leurs reins contre l'adversité, ils proscrivent toute entreprise qui, par rapport à eux-mêmes, leur semble stérile. Ce sont ceux-là qui apportèrent des entraves à mon projet de maison de retraite, au fonctionnement du Congrès, à la majestueuse pensée de nos confrères de la Gironde... O mon cher La Rivière! je recommande cette race égoïste, inévangélisable et si pleine de confiance dans l'avenir qui la concerne, je la recommande à vos indignations et à vos saintes colères!...

MORT DE MON PÈRE.

Dans la matinée du 20 juillet 1844, mon père, alité depuis quelque temps, me fit appeler par la fille de service et me dit : « Mon enfant, l'heure approche où je serai délivré des encombres de ce monde. J'espère que le bon Dieu aura pitié de moi et qu'il bénira l'entreprise que tu as commencée sous les auspices de la très-sainte Vierge (1). Retourne pleinement dans le chemin de la piété, mon cher Charles, et continue à remplir tes devoirs, comme tu l'as fait jusqu'ici, envers tes proches. Voulant être enterré avec le moins de frais possible, je te prie de me donner le convoi de dernière classe, qui, du reste, est celui qui s'accorde le mieux avec la doctrine de l'Évangile; seulement, quand tu le pourras — tu ordonneras des prières en mon nom et tu feras une aumône aux pauvres. »

Si ce ne sont pas là les propres termes de mon père, c'en est le sens rigoureux. Il me dit encore beaucoup d'autres choses; mais une violente dyspnée survint, quelques larmes coulèrent de ses yeux et il me serra la main en me témoignant le désir d'être administré, bien qu'il l'eût été tout nouvellement. Peu de jours après mon frère et moi, enfermés seuls dans un fiacre, conduisîmes ce chrétien des temps primitifs, selon le cérémonial qu'il avait demandé, au petit cimetière de

(1) Afin de donner satisfaction aux pieux désirs de mes parents, je fis recommander ma maison en 1843, à l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, ce que me rappelle la lettre de M. le curé des Genettes, datée du 15 mai. Je ferai remarquer que cet acte privé ne saurait avoir aucune analogie avec ceux de MM. les docteurs Chargé, Patin, Serrand, etc., auteurs du rapport adressé, en 1860, à M. l'abbé du Quesnay, curé de l'église Saint-Laurent, en leur qualité de médecins homœopathes.

Grenelle. Ce fut là un immense scandale aux yeux de ceux qui comptaient sur tout autre casuel. Quand donc les hommes, aujourd'hui égaux devant la loi, le seront-ils devant la mort? Que prouve l'ostentation dans le deuil? Est-ce la douleur des survivants? non, certes! Hérodote, meurtrier de son beau-père Aristobule; Antigone, meurtrier de Cléopâtre; Agrippine, meurtrière de son mari; Élisabeth d'Angleterre, meurtrière de sa rivale..... démentent solennellement cette supposition à l'égard des classes souveraines, et l'observation privée la repousse à l'égard de toutes les autres.

Les inhumations somptueuses ne devraient être permises que pour les individualités qui auraient rendu des services éminents, elles seraient votées soit par les pouvoirs publics, soit par le corps auquel aurait appartenu le défunt. Alors il y aurait, dans de telles obsèques, un enseignement national, partant, un honneur *incontesté* pour ceux qui en seraient l'objet, et l'approbation serait générale. Tandis que l'on se sent comme froissé lorsqu'un somptueux cortége funèbre encombre la rue, et qu'en demandant : Quel est ce mort? il vous est répondu que c'est un ancien boucher ou un marchand de vins de la Rapée...

MORT DE M. ÉLIE DE BEAUMONT, PÈRE DU SAVANT DE CE NOM.

Le 24 août de cette même année 1844, j'eus l'honneur de recevoir la visite de M. le docteur Monfalcon de Lyon. Cette circonstance me fit grand plaisir, mais m'occasionna une très-grande fatigue cérébrale à cause de l'activité que je mis dans la conversation, qui avait pour objet principal mon projet de maison de retraite. La nuit ayant été très-mauvaise, je me trouvai le lendemain dimanche dans une prostration qui ne se dissipa un peu que dans l'après-dîner. Je me hasardai d'accompagner ma famille, parmi laquelle devaient se trouver M. Segretain et quelques-uns de mes autres pensionnaires, dans une promenade à Auteuil. Nous partîmes; arrivés à Boulainvilliers, j'éprouvai la compression de la tête, un début d'engourdissement et de froid dans les membres pelviens. Il fallut bientôt s'arrêter sous peine de rendre mon retour difficile. J'étais assis sur un tas de pierres, lorsqu'un domestique de la maison de M. Élie de Beaumont se présenta tout essoufflé, en me priant d'accourir à l'hôtel de ses maîtres. Le pauvre garçon avait suivi, au hasard, le chemin que lui avait indiqué notre fille de service et, pour sa part, il n'en pouvait plus, car il avait été toujours courant; seulement, entre sa fatigue et la mienne il y avait une différence énorme. Je fus profondément remué par cette réquisition à laquelle je

n'aurais pas voulu me soustraire pour tout au monde, en reconnaissance de l'intérêt que Mme de Beaumont me témoignait depuis longtemps. Il était nuit; je n'avais à ma disposition aucun moyen de transport, et de ce point à l'avenue Lowendal il y avait encore assez loin. Le bon Segretain, qui possédait une partie de mes secrets de santé, me dit : « Je vais vous accompagner, prenez mon bras et, pendant que vous ferez votre visite, je me mettrai à la recherche d'une voiture qui nous ramènera. » Ayant su que la personne malade était le vénérable M. de Beaumont père, qu'on avait trouvé étendu sans connaissance sur le parquet de sa chambre, je compris qu'il ne me serait pas possible de me retirer promptement, et une réaction morale des plus violentes me fit retrouver assez de soumission dans toutes mes facultés pour pouvoir faire face au devoir que j'avais à remplir. Après avoir instrumenté, comme il convenait de le faire dans le premier moment, contre une congestion cérébrale imminente, j'envoyai chez M. Cruveilhier pour le prier de venir à mon aide; il arriva vers trois heures du matin. La nuit se passa sans que je pusse prendre le moindre repos; la nuit suivante, il me fut accordé quelques heures de sommeil dans une chambre voisine de celle du malade. Celui-ci, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, succomba le troisième jour. Mme de Beaumont, n'ayant à cette époque de l'année aucun de ses proches, — si ce n'est son frère, M. Emmanuel Dupaty, qui lui-même était très-souffrant — me chargea du soin des funérailles.

La conduite toute naturelle que je tins en cette circonstance me valut un bel *honorarium* et un accroissement considérable dans les sentiments affectueux que me portait cette noble famille, sentiments que M. le sénateur Élie de Beaumont s'est empressé de convertir en actes toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Que les médecins seraient heureux s'ils étaient plus souvent dédommagés par la reconnaissance du poids de leur responsabilité, et de l'esclavage où les tient la pratique de l'art ! De tels procédés honorent ceux qui les exercent, et ceux sur qui ils retombent.

Ici encore, on ne saurait se douter des efforts sur-organiques que je dus faire pour me maintenir au niveau de la mission qui m'avait été dévolue, ni de l'état d'affaissement qui en fut la suite. C'est toujours l'histoire de l'*entorse*, non la pédieuse, mais la *cérébrale*, sans cesse entretenue par un fonctionnement en désaccord avec l'organisme.

MORT DE MON FRÈRE XAVIER DUMONT,

ANCIEN DROGMAN CHANCELIER DU CONSULAT DE FRANCE A ZANZIBAR.

I

L'histoire a des oublis et des ignorances sans nombre qui prouvent son manque de parenté avec la prêtresse de Delphes, car elle ne sait rien des choses futures, et, en racontant les choses passées, elle énonce moins de vérités qu'elle ne brode de mensonges. C'est une commère qui plie sous le joug des coteries; qui distribue la réputation à peu près comme la Fortune distribue la richesse. Que d'hommes elle a rendus grands sans motifs! que d'autres dont elle a injustement rapetissé la taille!... que d'autres elle a dédaignés! A l'égard des premiers, elle s'en est rapportée aux glapissements des Sociétés d'Admiration mutuelle; à l'égard des seconds, elle n'a pas pris la peine de les *métrer*, et les autres, elle les a laissés dans l'ombre où les maintenait, soit leur propre dignité, soit leur profonde modestie... Je vais parler de l'un de ces derniers, quoique j'aie avec lui un puissant lien de consanguinité.

Xavier Dumont sortit de l'institution *Sainte-Barbe* en 1830, au moment des revers de notre famille. Doué d'une intelligence sérieuse, facile à l'étude, il avait obtenu de notables succès dans les joutes universitaires. Il aurait pu se tracer une belle carrière dans l'enseignement; mais, d'une part, il détestait la pédagogie; de l'autre, son caractère ardent et aciéré, son imagination poétique, le portaient vers la vie aventureuse. En conséquence, il partit pour le Havre — Dieu sait comme! — dans le but de s'embarquer; n'ayant pu réussir, il revint à Paris où il se procura une feuille de route pour aller à Metz contracter un engagement dans l'un des corps de la ligne. Il fit le voyage en compagnie d'une douzaine de *voyous* parisiens qui, arrivés à un village des bords de la Marne, avisèrent un petit château qu'ils eurent la pensée de piller. Alors le *Barbiste* se mettant en travers de la porte de la grille, prit son fusil et dit : « Suis-je donc en compagnie d'une troupe de brigands?... Eh bien, je déclare que le premier qui cherchera à forcer ce passage, je le tuerai! » Cet acte d'énergie arrêta tout, et le domaine seigneurial ne fut point violé.

L'endroit dont il s'agit était la commune de Trilport, précisément celle où je vins m'établir deux ans plus tard, et le castel appartenait à M. de Ponton d'Amécourt. Celui-ci nous raconta un jour cette scène,

sans se douter que nous étions les parents du jeune homme ; de ce jeune homme qui, selon ses expressions, « avait une mise et des manières si distinguées, que l'on ne pouvait s'imaginer qu'il appartînt à cette bande de reîtres. » Quant à nous, nous étions loin de nous douter que ce petit *héros* fût notre frère. Ce n'est qu'en 1835 que nous l'apprîmes. Comme M. d'Amécourt avait affirmé que si jamais il parvenait à trouver *son sauveur*, il lui témoignerait sa gratitude autrement que par des paroles, nous nous sommes toujours abstenus de le lui faire connaître.

A Metz, notre postulant militaire ne put être enrôlé par rapport à son âge. Étant sans argent, sans relation aucune, il demanda une feuille de route pour le département de Vaucluse, où était sa ville natale, en vue de gagner du temps et d'avoir une ressource pour vivre. La distance était longue. Accumulant étapes sur étapes, il arriva à Monteux, où s'étaient réfugiées notre mère et notre sœur. Il passa là l'hiver à donner des leçons, pour ne point être à charge à personne. Avec le printemps de 1831, il attrapa ses dix-huit ans, et, s'élançant aussitôt vers Toulon, il contracta, le 12 avril, l'engagement si désiré. Incorporé dans le 67e, que l'on formait à Alger, il fut définitivement expatrié !

On sait, non pas en entier, mais en partie, ce que coûtèrent à la France les débuts de sa conquête africaine : ce fut une guerre meurtrière, à cause du climat et de la lutte incessante qu'il fallut soutenir. Xavier Dumont prit part à ces combats acharnés ; il fut atteint successivement, d'une ophthalmie aiguë des plus intenses — qu'il jugula en se faisant faire une saignée à blanc, — de fièvres tierces, qui le mirent à deux doigts de sa perte, et d'un rhumatisme qui, de loin en loin, le réduisait *à l'état de planche*. Il parvint promptement au grade de sergent-major ; une fois là, on ne s'empressa guère de lui donner l'épaulette qu'il avait si bien méritée de l'avis de tous, parce que sa parole loyale et antiflagorneuse lui avait valu l'inimitié de quelques concussionnaires. Cette injustice, trop longtemps prolongée, lui fit quitter son régiment, en 1835, avec un congé illimité. C'est alors qu'il se rendit à Paris, dans le seul but de voir sa famille. Après cette première apparition au milieu de nous, il revint à Alger, où il fut admis comme sous-lieutenant dans les spahis irréguliers. Le voilà donc dans la cavalerie, mais, malheureusement en dehors du cadre de l'armée, car cette institution n'en était que l'auxiliaire.

Dans ses excursions contre les Bédouins, il avait toujours, à l'exemple du docteur Sallé et de Paul-Louis Courier, emporté avec lui une collection de livres et composé au bivouac des manuscrits qui témoi-

gnaient de son amour pour l'étude. Son grand objet à lui était la linguistique méridionale, pour laquelle il s'était passionné; aussi arriva-t-il, en peu d'années, à posséder l'arabe, l'espagnol, l'italien et le grec moderne; il parlait et écrivait ces idiomes comme un naturel du pays. De telles connaissances, très-rares parmi les Français à cette époque, ne tardèrent pas à être mises à profit : on le nomma lieutenant attaché au bureau des affaires arabes, bureau qui était sous la direction du colonel Pélissier, aujourd'hui duc de Malakoff. M. Pélissier, plein d'estime pour sa science, sa bravoure et l'honorabilité de son caractère, se lia avec lui d'amitié, puis le fit nommer chef des tribus des Beni-Mouça et des Arits. Notre caïd, gémissait depuis longtemps de la mauvaise administration de la colonie, et se trouva aux prises avec des faits d'une nature fort grave. Il en écrivit, confidentiellement, à son chef, avec une logique serrée et une verve des plus corrosives; celui-ci étant absent, la volumineuse dépêche alla tomber entre les mains du maréchal Vallée...

II

Le lendemain un ordre supérieur envoyait Dumont occuper un poste, créé à l'instant même, sur les bords d'un marais, véritable foyer de fièvres pernicieuses. Ne voulant pas succomber, ni laisser succomber ses hommes à l'intoxication paludéenne, il se démit de son titre et partit pour Alexandrie. M. Cochelet, consul général de France, l'accueillit avec distinction, l'employa dans ses bureaux pendant que, de concert avec le général Négrier, il faisait tous ses efforts près le Ministre de la guerre pour obtenir sa réintégration. L'année suivante il fut nommé secrétaire interprète de l'état-major du nouveau gouverneur, Bugeaud. Il revint ainsi sur cette terre d'Alger qu'il s'était donnée pour seconde patrie.

Dans l'exercice de ces fonctions délicates il contracta avec Abd-el-Kader des rapports personnels qui eurent une influence réelle sur les questions politiques qu'il s'agissait de défendre. L'émir l'aimait beaucoup; il lui fit des présents qui consistaient en armes et en chevaux de race.

Cette position lui allait; mais dix années de guerre, entremêlées d'abus dans le travail de la pensée, de maladies graves et d'une grande immodération pour le culte de la femme, altérèrent sa santé au point de l'obliger à abandonner le service actif. Il se fixa dans la métropole, où le ministère public se l'attacha comme interprète : il se fit aimer au

parquet comme il s'était fait aimer dans les camps. Parmi les officiers supérieurs de l'armée expéditionnaire, MM. Cubières, Pélissier, Changarnier, Gastu, de Beaufort, de Valabrègue et Négrier devinrent ses amis; ainsi en fut-il, dans l'ordre consulaire, de la part de MM. Cochelet, Walenski, Lanison. Il put compter au même titre parmi les orientalistes : MM. de Nully, Berbruger, Pharaon, Jorelle.

Ajoutons que ses rapports avec la magistrature lui attirèrent bientôt les sympathies du procureur du roi d'Averton, du juge d'instruction Jacobi, de M. Chaix, procureur général, et d'autres encore dont les noms m'échappent. C'est que, tout naturellement, il se faisait rechercher par les hommes de valeur; mais, par contre, combien il savait aussi se faire redouter des coquins !

En 1844, M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, le fit mander à propos de la création d'un consulat à Zanzibar. Il revint à Paris avec empressement, dans la seule pensée qu'il allait tous nous revoir; il nous revit, en effet, et ce fut pour la dernière fois !...

J'avais jugé par l'état matériel de son cœur, non moins que par les dispositions dans lesquelles se trouvait son système nerveux, qu'il ne lui restait pas une longue carrière à parcourir. Sur ce dernier point je raconterai qu'une nuit il fut victime d'une hallucination qui nous effraya grandement. Une faim-valle des plus violentes s'étant emparée de lui, il descendit à l'office pour prendre quelque nourriture. Aussitôt, il éprouva l'un de ces phénomènes, avec lesquels j'ai été moi si familier, qui trompent complétement le malade : il sentit le sol trembler et s'enfoncer sous ses pieds. « Sauvez-vous, sauvez-vous ! » se mit-il à crier, tant il fut convaincu, dans le moment, que la terre allait s'engloutir; cette aberration lui donna, plus qu'il ne l'avait eue jusque-là, l'intelligence des miennes...

Il fut nommé, le 19 mai, drogman-chancelier et alla s'embarquer, avec sa femme et sa fille, sur le bâtiment de l'État le *Berceau*, où était tout le personnel de son administration. Le 28 mars de l'année suivante, il succombait à l'une de ces fièvres qui sont ordinairement si fatales aux Européens.

III

Ainsi finit, à 32 ans, ce soldat philologue dont on pourrait dire, en se servant de l'expression d'Homère : *Seul, il valait plusieurs...* Néanmoins — il est bon de le faire observer — il ne porta pas plus de décorations que n'en portèrent Bichat ou Béranger; ce qui signifie que, si

l'on en donnait à tous ceux qui les méritent, il n'en resterait plus pour les autres !... J'ai cité tout à l'heure Paul-Louis Courier; je ne craindrai pas d'y revenir pour les mettre l'un l'autre plus directement en regard, à cause de l'analogie considérable qu'ils présentent. Armand Carrel, dans la notice qu'il a faite sur le célèbre critique, a tracé des lignes qui me rendent cette tâche facile, les voici :

« Le bruit d'un camp, les allées et venues décorées du nom de marches savantes, lui paraissent convenir autant que le tapage d'une ville, à la rêverie, à l'observation, à l'étude sans suite et sans travail de quelques livres faciles à transporter, faciles à remplacer. Le danger est de plus; mais il ne le fuit ni ne le cherche : il va pour savoir ce que c'est et pour avoir le droit de se moquer des braves qui ne sont que cela. On s'avance autour de lui; on fait parler de soi; on se couvre de gloire; on s'enrichit de pillage; pour lui, les rapports des généraux, le tableau d'avancement, l'ordre du jour de l'armée, ne sont que mensonges et cabales d'état-major. Il se charge souvent des plus mauvaises commissions sans trouver moyen de s'y distinguer, comme si c'était science qu'il ignore, et, quant à son lot de vainqueur, il le trouve à voir et à revoir les monuments des arts et de la civilisation du peuple vaincu. »

Xavier Dumont, faisant la guerre en observateur et en philosophe, étant plus l'ennemi des dilapidateurs de l'administration que des Bédouins et des Kabyles ; riant dans sa barbe de tous les crétins qui se drapent, de tous les hypocrites qu'il connait et dépiste, de tous les plats gueux qui le heurtent en se rendant à la curée..., Xavier Dumont, dis-je, fait bien le pendant de Paul-Louis Courier. Mais, dira-t-on, s'il y a une si parfaite équivalence entre ces deux hommes, pourquoi le nom de l'artilleur a-t-il cours et que celui du spahis est resté dans les limbes?... Parce que encore une fois, il faut faire du bruit dans le monde, pour que le monde, je ne dirai pas nous apprécie, mais *nous distingue*. Ce n'est par pour sa science dans la langue grecque, par son *Éloge d'Hélène*, par son *Voyage de Ménélas*, par sa découverte du manuscrit de *Longus* que le savant helléniste a fait parler de lui : c'est par ses pamphlets politiques et, principalement, par les persécutions auxquelles ils donnèrent lieu. Rien ne grandit un écrivain comme l'instrumentation judiciaire : « Faites-moi l'aumône d'un petit procès » disait l'un d'eux en s'adressant à certain magistrat. Or, mon frère n'a adressé aucune pétition aux Chambres contre le gouvernement et les jésuites; ses *philippiques* n'ont pas eu affaire avec les Broë, les Jacquinot et les Bellart de la branche cadette. Ce n'est pas qu'il ait manqué de capacité pour cette sorte d'attaque. Retiré dans le

calme de la retraite, dans la sécurité que procure un bon patrimoine, il aurait pu, lui aussi, lancer de petits *discours* dont la *simplicité* aurait complété, d'une manière plus saisissante, sa corrélation avec le canonnier de l'ancienne armée d'Italie; il aurait eu alors sa ration de célébrité; il aurait pu, passagèrement, *brouter la gloire!...*

IV

Les ouvrages que Xavier Dunont a élaborés dans l'activité de la guerre — je dirai presque l'arme au poing — ne sont pas de nature à émouvoir le public; en voici les titres :

1° Dialecte d'Alger;
2° Des différents idiomes des possessions françaises;
3° Guide de la lecture des manuscrits arabes ;
4° Grammaire arabe, avec l'étimologie des mots berbères;
5° Traité de l'influence française en Afrique.

C'est là tout ce qu'on m'a dit avoir été imprimé ; et, ces livres, non-seulement je ne les possède point, mais je ne les ai jamais vus (1). Je n'ai, de mon frère, qu'un volume de correspondance privée, obtenu par la réunion des lettres qu'il nous avait adressées. Je consacrai à cette pieuse besogne mes soirées de l'hiver de 1847, c'est-à-dire tous les instants dont ma faculté d'attention pouvait disposer. Ces lettres lacérées par les prétendues purifications du lazaret et par de nombreuses lectures, étaient différentes de grandeur; je recollai les parties déchirées avec du papier végétal, je donnai à chaque feuille, au moyen de bandes ajoutées, un format uniforme, et le relieur se chargea du reste. Tel est le seul monument que j'aie pu élever à sa mémoire. On trouve là, presque à chaque page, des morceaux qui, certes, mériteraient d'être édités sous le double rapport du sentiment et du style. On y voit l'amour et les regrets du foyer se débattant, dans son cœur, contre le prestige des contrées lointaines qu'il habite. La description de ces lieux, la peinture qu'il fait de son propre caractère, les réflexions que lui suggère sa vie errante, son isolement moral, la conduite des hommes et la marche des choses; tout cela forme un ensemble qui serait digne d'être éclairé par la lumière typographique.

Maintenant, que l'histoire parle ou se taise sur cette individualité hors ligne, peu importe!... S'il est un néant — que l'on ne puisse pas

(1) Quelqu'un m'a appris qu'en 1855, ils se trouvaient à l'exposition, dans la galerie contenant toutes les productions arabes.

contester aux morts — c'est bien, à coup sûr, *celui de la terre*; car, lorsque nous ne sommes plus, qu'un Bossuet nous bénisse dans toutes les exagérations de son éloquence, ou qu'un ennemi nous maudisse avec toutes les fureurs de la haine, le résultat est le même! Ni l'encens, ni la boue ne peuvent plus nous affecter; c'est le bénéfice du cercueil! Le tribut que je dépose ici est un acte de satisfaction personnelle et de vanité domestique.

MORT DE M. JUGE, MAIRE DE GRENELLE.

Le commencement de l'année 1847 m'enleva le meilleur de mes soutiens de Grenelle, l'excellent M. Juge. Dès le début de la maladie à laquelle il succomba, je fis appeler mon ami Le Prévost, puis Martin Solon; mais les luttes de la science et le zèle des cœurs dont il était entouré ne purent le conserver à la vie. Le deuil fut général dans la commune; les riches comme les pauvres ressentirent des regrets qui éclatèrent surtout à l'occasion de ses funérailles. Moi, j'eus la malencontreuse pensée de prononcer, au Père-Lachaise, un discours qui, comme celui d'Aunay, ne fut pas du goût de tout le monde, car il m'attira moins d'approbation que de blâme. Si l'on m'en demande le motif, je répondrai qu'ayant une grande répulsion à marcher sur les traces des Claudiens, des Apollinaires — de ces rhéteurs qui, depuis le Bas-Empire jusqu'à nos jours, font du panégyrique une œuvre tout à la fois humiliante pour le mort et pour eux-mêmes — je blesse l'outrecuidance des survivants et celle de leurs amis. En conséquence, je manque mon but; je le manque, comme on le voit, par un excès de pudeur, c'est-à-dire que, dans ces sortes de composition, je ne puis me dispenser de mitiger, par quelques ombres, l'éclat des vertus appropriées et de reconnaître ainsi l'universalité du péché originel. Honneur au Secrétaire perpétuel de notre Académie impériale, qui sait si bien sortir des ornières de la flagornerie funèbre. Cette seconde épreuve me fit prendre la résolution de ne plus chercher à honorer personne par un semblable moyen. Si jamais je prends la parole sur le bord d'une tombe, ce sera — à l'exemple de Pope et de Rowland-Hill, des États-Unis — pour faire l'éloge de la vieille servante que j'ai laissée à Grenelle, m'appuyant sur ces paroles du saint Livre : « Il ne faut pas que le juste meure sans que nul y prenne garde. »

Quelques mots encore touchant les harangues de cimetière. Il ne s'agit plus maintenant de la facture, mais de leur nombre. Ne vous semble-t-il pas souverainement étrange et ennuyeux qu'après un discours débité, on en vienne à un second, puis à un troisième et ainsi jusqu'à

sept ou huit ? le dictateur Cavaignac et Lamennais n'en ont pas eu un seul!... Je me permettrai donc de supplier mes confrères d'être plus sobres à cet égard, vu qu'il me semble que c'est notre corps qui tombe le plus facilement dans cette exagération ridicule. La réflexion que je fais là est sans préjudice, j'aime à le croire, pour les médecins étrangers : j'ignore comment ils enterrent ceux qu'ils ont jugés dignes d'un fragment d'apothéose.

Les pertes que je viens d'énumérer m'affligèrent toutes, quoique à des degrés différents, et quelques-unes, comme cette dernière, nuisirent à mes intérêts. M. Juge tombé, des influences contraires prirent le dessus et, ma mauvaises santé aidant, je vis ma barque reprendre la dérive d'autant plus que l'atmosphère politique poussait à tous les genres de naufrage. C'est ce que j'examinerai après le sommaire pathologique des quatre ou cinq premières années de mon séjour à Grenelle.

CHAPITRE VII.

Mon état de santé depuis 1843 jusqu'en 1847.

Redeo ad vomitum meum.

I

Mon déplacement de la Nièvre, la variété de mes premiers horizons de Grenelle et, peut-être encore, l'affection organique contractée dans mon voyage du Jura, me rendirent en 1843 et 1844 un peu de liberté ; car les symptômes primitifs s'amendèrent plus qu'ils ne l'avaient fait jusque-là, et les accès, devenus plus rares, se produisirent avec moins de violence. Cette amélioration me permit de faire face aux nécessités de mon entreprise commerciale, aux fatigues de la clientèle qui m'était survenue ; elle me permit d'élucubrer et de publier mon projet de refuge pour les invalides de la profession, et même de concevoir le plan d'un cours de philosophie médicale que j'eus un instant l'idée d'exposer publiquement à l'École pratique, ce qui m'aurait fait prendre date parmi les propagateurs de la doctrine biologique. Cette relâche fut courte, parce qu'il en est de nos forces comme d'un écheveau de fil dont le bout arrive d'autant plus vite que, relativement, la botte est plus mince. On ne saurait retirer de soi au delà de ce qui s'y trouve ;

l'homme qui n'a que six francs dans sa poche ne peut en donner sept; vérité qui s'applique aux qualités de toute espèce.

Au commencement de 1845, certains phénomènes qui, sans avoir cessé de se manifester, ne se montraient néanmoins qu'à de longs intervalles, reparurent presque tous les jours avec une intensité proportionnelle à mes fatigues ou à mes émotions. Ce retour m'empêcha de profiter d'une foule de circonstances favorables à ma santé et à mes affaires. S'il m'arrivait un billet de spectacle, j'étais forcé de le refuser ; ainsi que les invitations à une soirée, à un dîner, à une séance académique, etc. Toute distraction émanant du monde me faisait défaut, parce que je ne pouvais en supporter l'action. Je citerai quelques faits à l'appui.

Le 25 janvier de l'année précitée, je me promettais d'assister à une soirée de l'Arsenal, donnée par l'un des conservateurs, le bon et savant M. Vieillard; je devais rencontrer là des personnes amies, des illustrations littéraires qu'il me tardait de voir et de connaître. J'évitai, durant la journée, autant que je pus, toute espèce de fatigue, afin d'être plus dispos; mais, peu de temps avant l'heure fixée pour le départ, je fus obligé de me transporter, à pied, chez un malade du quartier Javelle que l'on croyait empoisonné. Je revins de cette course dans un tel état de titubation et de vertige, que je dus me mettre au lit.

On sait dans quelle position me plaça, en 1836, ma visite au musée du Louvre; cette visite, répétée en 1844, ne me fut pas par trop pénible, tandis que celle du 26 avril 1845, détermina les mêmes désordres. J'avais été porté à la faire pour un motif des plus légitimes, puisqu'il s'agissait de la réputation et des intérêts de mon frère. Celui-ci avait mis au Salon des tableaux de genre qui devaient appuyer le succès qu'avait obtenu sa gracieuse composition de la *Pantoufle* et son portrait en pied du maire de Grenelle (1). Je rentrai de mon excursion abasourdi, consterné de me sentir de nouveau si misérable dans l'exercice de mes facultés les plus usuelles. Ainsi en fut-il le 2 août suivant, à propos de la séance préparatoire du Congrès; le 7 novembre, pour avoir parlé dans la neuvième Commission de la rue Duphot, et le surlendemain, 9, dans la douzième, appelé que j'avais été par chacune d'elles pour fournir les développements que comportait mon projet de maison de retraite.

(1) Cette toile, inscrite au Louvre sous le n° 609, avait été commandée par le Conseil municipal pour être placée dans la salle de ses délibérations. Elle fut un peu lacérée en 1848 par des citoyens qui crurent reconnaître le roi Louis-Philippe dans les traits de M. Juge.

On voit donc combien j'étais borné dans les assemblées publiques, et à combien d'efforts m'obligeaient les rôles plus ou moins secondaires que je m'étais fait un devoir d'y remplir. Si encore, avec ce besoin d'activité dont mon esprit et mon cœur se trouvaient saisis, j'avais pu déverser sur le papier le trop-plein de ma tête, ce n'eût été que demi-mal. Ce qu'il y avait de terrible, c'est que mes pensées, loin de *cristalliser* dans le silence, selon l'expression d'Amédée Latour, bouillonnaient sous mon crâne, et que j'étais livré, ainsi que par le passé, à toute l'intensité de la dysgraphie comme aux empêchements de la progression; je parle là d'une *vérité* tout aussi réelle que l'est l'inflammation d'une membrane; je supplie le lecteur de méditer cette vérité, afin qu'elle reste dans sa mémoire pour servir au besoin; car il peut arriver qu'elle se présente à son observation. Si MM. les docteurs François, de Louvain; Binaud, Cazenave, de Bordeaux; Sandras, etc., avaient dédaigné de donner leur attention à quelques scribes et artistes qui leur accusaient de ne pouvoir tenir une plume ou un crayon sans être soumis à un spasme paralysateur de l'action des doigts, on relèguerait dans le domaine de la négation cet état convulsif qui a pris rang dans la nosographie contemporaine sous le nom de *crampe des écrivains*. Certes, l'espèce de convulsion dont il s'agit s'est produite bien longtemps avant qu'il en fût question dans la science, et les malades qui la subissaient ne devaient pas trouver grand secours près de la médecine routinière, tandis qu'aujourd'hui, à moins qu'ils ne s'adressent à un ignorant, ils seront compris et même soignés, avec ou sans succès, mais enfin, ils le seront. Chez moi, la convulsion ne se faisait pas à l'extrémité des ramifications encéphaliques, elle se faisait dans le centre psychique et, par une métastase, opérée en 1856, elle se produit depuis cette époque vingt fois le jour dans la rétine. Si l'on veut bien y réfléchir, en passant sur la nouveauté de cette condition pathologique, on verra qu'elle n'a pas une obscurité plus profonde que n'en ont la plupart des manifestations insolites qui constituent la médecine nerveuse. J'ai maintenant, dans mon service au Mont-Saint-Michel, un prisonnier affecté d'une dyspnée qui se présente par accès et qui ne tient à aucune lésion sensible des organes de la poitrine. Il lui arrive fréquemment de recouvrer tout à coup le libre exercice de la respiration, mais aussitôt il est pris d'une incontinence d'urine qui cède assez bien à l'application extérieure du chloroforme. Je ne donne pas cette circonstance comme une curiosité, je la donne comme un mystère qu'elle est, mais dont l'admission est facile, tout simplement à cause de sa fréquence.

J'ai décrit, en plusieurs endroits, les tortures attachées à la dysgra-

phie sous-crânienne et à la dyslection; je n'y reviendrai pas : j'indiquerai seulement les principales dates sous lesquelles j'eus le tort de les porter au comble par une persistance qui tenait plus de l'entêtement que de l'urgence des motifs.

Dans les premiers jours de mars 1845, je veux recommander l'une de mes malades à M. le professeur Trousseau. L'engouement cérébral arrive, j'ai la plus grande difficulté à continuer ma lettre, et, celle-ci terminée, je ne puis la relire, ni même *écrire l'adresse*. Peu après, 10 mars, le pharmacien m'envoie une ordonnance de M. le docteur Lasserre, qu'il me fut impossible de déchiffrer, ce qui ne préjuge rien contre la calligraphie de cet honorable confrère. Me voilà donc retombé dans une période extrême; car, mes propres prescriptions, je ne puis les tracer qu'avec le secours de quelques rayons obliques jetés furtivement sur le papier. Un travail raturé, hérissé de renvois, mal écrit, m'était impossible à lire et à juger dans mes meilleurs moments. Il en est de même aujourd'hui, ce qui, bien des fois, me fait aspirer à la petite imprimerie qu'avaient pour leur usage le cardinal du Péron et Horace Walpole. Le 20 février 1846, je voulus retrouver, dans une masse de journaux, qu'on m'avait déclassés, le discours de M. Molé en réponse à celui d'Alfred de Vigny; ma tête s'engorgea à un tel point qu'il me fallut plus de huit jours pour la remettre. Je ferai remarquer qu'avant de m'être exposé à une reproduction si intense et si obstinée de ce phénomène de congestion, mon intelligence avait brillamment soutenu — qu'on me passe le mot — une discussion politique avec mon ami Duriez, discussion qui avait été cause de la fatale recherche. Quelques mois plus tard, 28 juin, cherchant à appareiller un ensemble de pensées recueillies au crayon dans mes courses en omnibus, je tombai dans une pareille situation. Neuf jours après, ayant à rédiger une espèce de mémoire au Ministre des affaires étrangères (à propos de ce qu'il m'avait écrit lui-même touchant la veuve et les enfants de mon frère), le bon M. Le Boucher vint tout exprès passer la nuit chez moi, afin que je pusse, dès le matin, lui dicter ce qu'il m'était impossible de rendre avec ma plume. Pourquoi le matin? Parce que, passé ce moment, mon esprit n'aurait pas eu assez de calme pour accomplir la tâche qui lui était imposée. Il serait superflu de pousser plus loin ce dénombrement, duquel il ressort que j'étais placé dans une condition anormale, *impatente à autrui*, me maintenant dans un esclavage funeste à mon bonheur et à la marche de mes affaires. Je passe à l'aberration locomotive.

Je crois avoir déjà dit que, durant mon habitation dans la Nièvre, je n'avais pas eu à souffrir de ce côté, parce que les déplacements

d'une étendue en désaccord avec mes forces étaient effectués, soit à cheval, soit en voiture; mais, à Grenelle, je fus entraîné nécessairement à des courses dont l'abus réveilla tous les symptômes attachés à la dyscinésie, je me dispenserai de les récapituler. Néanmoins, il en est un sur lequel je dois appuyer de nouveau : le 10 juin 1846, au soir, ayant été à Javelle pour voir un malade, je ne revins chez moi qu'avec une difficulté inouïe : il *me semblait* que mes talons se fussent raccourcis ; en portant la plante des pieds sous le sol, j'éprouvais une sensation indescriptible et le seul moyen qui me permit d'avancer consistait à m'appuyer sur le bord externe de l'extrémité pelvienne. Dix jours après, au retour d'une visite d'adieu que j'avais été faire rue de Vaugirard, en compagnie de ma femme et de ma sœur, cette modification devint si exagérée qu'il nous fallut stationner à tout instant ; n'ayant pas trouvé de voiture, nous mîmes plus de deux heures pour rentrer. Le 23 juillet, je fus obligé, pour le même motif, de me remiser dans Saint-Germain-l'Auxerrois où je fis une très-longue séance; traversant ensuite le pont des Arts, je gagnai l'esplanade des *Invalides* pour y faire une nouvelle pause et prendre les *Dames-réunies*.

Les arrêts de cette nature — je recommande ce que j'en ai dit à M. le docteur Heurteloup (1) — furent alors extrêmement fréquents ; car, presque chaque soir, je rentrais chez moi titubant, vertigineux, privé de forces à ce point que j'étais dans l'obligation de m'asseoir pour parvenir à me déshabiller. Le sommeil rétablissant mes équilibres, je me retrouvais passablement bien à mon réveil ; mais les lassitudes du jour ramenaient, progressivement, toutes les déviations dont je viens de parler.

J'ai noté, et je me le rappelle, l'état de la température à cette époque : nous avions eu un véritable hiver italien, ce qui ne me dispensa pas de lutter de temps à autre contre les obstacles de la névropathie ; mais, quand arriva le printemps avec ses giboulées et les variations qui s'y rattachent, j'eus à me débattre en plus contre le découragement moral et la tristesse qui le suit. Je retrouve sur un tableau le témoignage de cet état, c'est-à-dire je le retrouve sur le portrait que mon frère tint à faire de moi et auquel je donnai pour devise : *Antè obitum nemo beatus*. Cette toile figura l'année suivante au salon du Louvre, sous le voile de l'anonyme. L'éclipse du 25 avril agit profondément sur mon excitabilité, mais d'une manière moins sensible que celle

(1) Ce savant a lu à l'Académie de médecine, en janvier 1860, un curieux mémoire intitulé : *De la Myolèthe, ou oubli du muscle*. — *Union*, t. V, p. 226.

de 1836. L'été fut sec, très-chaud, on n'en avait pas vu de semblables à Paris depuis 1746, c'est-à-dire depuis un siècle. Deux particularités du ciel, plus fréquentes que de coutume, exerçaient sur moi une influence manifeste; ce sont : les trois nuances de vapeur connues sous le nom de *nuages de Magellan* — dont deux blanchâtres, mais de ton différent, et un gris — et cette calotte claire, moirée, à travers laquelle les rayons solaires sont si parfaitement tamisés qu'en plein midi on croirait être sous l'action des clartés de la lune.

L'automne ne me fut pas moins funeste; il fut terrible par ses rafales, ses pluies, ses brouillards et ses neiges; car il ne tarda pas à se confondre avec la saison suivante : le 11 décembre fit successivement passer sous nos yeux tous les caprices météorologiques; mon humeur, qui semblait avoir retrouvé un peu d'équilibre, le perdit encore; je fus pris de ces mouvements d'irritation que je ne pouvais réprimer. Contrairement à mes habitudes, mon agenda est rempli d'imprécations telles que celles-ci : « *Journée d'enfer!... Journée perdue!... Journée fatale!... Pourquoi ce supplice?... F...!* » et autres interjections qui n'appartiennent point à l'éducation de mon langage.

II

Il semblait que le sort se complût à multiplier mes embarras, car il me survint, successivement, une augmentation de besogne due à la confiance de MM. Le Prévost, Mène et Garnier. Le premier tomba gravement malade vers le mois d'avril; le second fit en août un voyage en Angleterre, et le troisième, qui ne quittait guère son poste, prit alors quelques vacances. J'eus donc un supplément de clientèle : d'abord, dans ma propre commune; puis, dans celle de Vaugirard. Ces courses m'obligèrent forcément à prélever des frais de voiture sur l'argent que j'avais reçu au nom des remplacés, ce que j'aurais été heureux de pouvoir éviter.

A part les soucis que me causait l'alimentation de ma maison de santé — je donne à ce mot une signification double — j'eus à subir des tracasseries intérieures qui concoururent à entretenir mes misères physiologiques. Ce fut, pour commencer, M. de Fourneuf qui, à force d'exigences envers nous et de méchancetés envers ses copensionnaires, me força à le renvoyer. Je pris cette détermination à la suite d'une dispute qu'il eut à table avec M. Segretain, dispute dans laquelle il avait, en brandissant son couteau, prononcé d'énormes injures. Si nous n'eussions retenu son

adversaire, un homicide des plus complets se serait effectué sous nos yeux, car Segretain aurait écrasé le baron à l'égal d'une mouche!... Dès que cet homme fut hors de chez moi, il alla dénigrer partout mon établissement : on y mourait de faim, la nourriture était commune, nous étions des gueux, nos meubles avaient été achetés à crédit ; pour ce qui m'était entièrement personnel : je ne savais pas le grec et très-peu le latin : il est positif que, sous ce rapport, je lui étais fort inférieur, car, véritablement, il possédait une grande érudition classique. Ses récriminations étaient d'autant moins fondées et d'autant moins justes, que j'avais reçu M. de Fourneuf à un prix extrêmement minime, parce qu'il m'avait été présenté par M. Juge. Celui-ci avait eu la bonté de s'intéresser à lui ; il me l'avait proposé comme quelqu'un de bonne compagnie, instruit en littérature, mais très-borné dans ses ressources pécuniaires. Lorsqu'il connut son ingratitude et ses diffamations, il cessa de le voir. Plus tard, des chagrins analogues me furent suscités à propos des intrigues amoureuses de Mme de l'Étoile avec un ancien page de la cour du premier Empire.

Deux causes de puissante émotion naquirent encore dans mon petit nosocome ; certes, elles n'avaient rien que de fort naturel pour un médecin placé dans des conditions autres que les miennes. En voici la preuve : On m'amena, de la part de M. le docteur Berger, un enfant âgé de sept ans nommé *Alavéna;* il portait une affection strumeuse du pied droit qui nécessita l'amputation. Cet acte chirurgical fut accompli, le 12 septembre 1844, par M. le docteur Lucien Boyer, en présence de MM. Amussat, Grabousky, Martin, Levaillant et moi ; le lieu d'élection fut la partie sus-malléolaire. L'ablation se fit avec autant de promptitude que d'habileté ; mais après, on eut de la peine à se rendre maître du sang, parce que les artères s'étaient profondément rétractées. Amussat, cependant, parvint à les saisir, et à les tordre, sauf la première, qui fut abandonnée. « Les suites de l'opération, dit M. Boyer dans l'histoire très-bien racontée qu'il en a tracée dans la *Revue médicale* de juillet 1845, furent d'une bénignité exemplaire ; car à peine y eut-il un peu d'agitation nerveuse et de réaction les premiers jours. » Je suis fâché de le dire, il y eut plus que cela : il y eût un délire très-prononcé, que je constatai, non sans souffrance pour moi, durant les premières nuits, et que ma mère, aidée de ma sœur, surveilla avec une immense sollicitude. Cette circonstance n'empêcha pas le jeune malade de recouvrer promptement sa santé ; si bien que, vers le milieu d'octobre, il commença à se mouvoir au moyen de béquilles, et, le mois suivant, il marcha avec le seul secours de la jambe artificielle que M. Martin avait exécutée. Ce fut là un beau succès pour le chirurgien et très-propre à

réhabiliter un procédé opératoire qui, vers la fin du siècle dernier, avait été fort discrédité.

J'en reviens à l'opération que subit le jeune Alavéna. Aucun des assistants ne put se douter de l'impression que j'en éprouvai. Le duc de Cambridge, sur les champs de bataille de la Crimée, n'a pas été plus pénétré dans sa sensibilité que je ne le fus, moi, dans la mienne. Néanmoins j'ai pu, dix années plus tard, saisir le couteau et la scie pour abattre des cuisses, mais ce n'a pas été sans d'énormes violences!... Cette condition est terrible, oh! bien terrible, mon Dieu! surtout quand on se dit : « Je ne connais aucune autre voie où je puisse gagner mon pain!...» Si j'avais pu écrire, j'aurais cherché une place de commis; si j'avais eu des forces, je me serais fait manœuvre! Je ne sais, en vérité, ce que je n'aurais pas tenté pour me soustraire aux luttes exceptionnelles de la profession médicale, profession que j'aimais tant et que je n'avais acquise qu'à force de travail et de privations imposées à mon infortunée famille.

On sait ma répulsion pour les désordres de l'intelligence. Voici ce que j'eus à supporter le 21 août 1845, à propos d'un autre de mes pensionnaires. M. X... avait fait une chute de voiture semblable à celle qui avait déterminé la mort du duc d'Orléans; il en résulta, sans doute, une fracture de la base du crâne qui eut pour effet de troubler sa raison. Quand j'eus acquis la certitude qu'il y avait un fou sous mon toit, je fus saisi d'une horripilation, d'une terreur dont on ne peut se faire idée. Je m'empressai de prier un de mes clients dévoués — le père du sculpteur Valentin Robert — de m'aider à conduire ce malheureux rue de la Montagne-Sainte-Geneviève pour le mettre entre les mains de M. Brierre de Boismont. Ne trouvant point celui-ci, je fus dans l'obligation de rédiger une note explicative en me débattant contre la dysgraphie cérébrale. La plume dont je fis usage semblait me brûler les doigts, ma main tremblait, ma tête était en feu! Le hasard voulut qu'en sortant du cabinet du maître j'aperçusse, à travers une cour grillée, quelques-unes des victimes du lieu, et leur ombre se dressa longtemps devant mon esprit, surtout pendant la nuit, comme d'épouvantables fantômes!...

Je pourrais continuer à signaler bien d'autres causes d'émotion qui devinrent de plus en plus fréquentes jusqu'en 1848, mais qui n'agirent pas — si j'en excepte quelques-unes que j'indiquerai dans un autre chapitre — avec une si grande intensité; autrement, on le comprendra sans peine, je n'aurais pu y résister.

III

Dans cette nouvelle recrudescence, je ne pus me résoudre à accepter cette vérité qu'il n'y avait à ma portée aucun moyen capable de me rendre la santé, et j'en appelai de nouveau aux mesquines ressources de la thérapeutique. Je les quêtai par monts et par vaux; j'allai frapper, non-seulement aux portes orthodoxes, mais aux portes hérétiques et, dans de certains moments, je me serais adressé à celles de l'enfer, si j'en eusse connu la route.

Le 12 avril 1845, j'allai trouver M. Pétros, l'apôtre le plus éminent et le plus honnête de la doctrine homœopathique. Il me reçut avec une froide bonté qui tenait sans doute à son caractère habituel ou à un sentiment de défiance. Ah! s'il lui vint à la pensée que je cherchais à le mystifier, combien il se trompa!... La dilution de noix vomique qu'il me prescrivit n'eut pas plus d'effet que n'en aurait eu un infusé de chiendent : je fais cette déclaration au nom de la vérité et point par malveillance.

Le 5 mai, je me transportai chez le docteur Cerise, avec qui je commençais alors une amitié, dont la solidité n'a fait que s'accroître. Sa parole me fit cent fois plus de bien que le valérianate de fer, objet de sa prescription médicale.

Le 22 juin, hors de toute patience, je partis pour Montrouge afin de renouer connaissance avec Raspail — cet ancien frère de lait que je n'avais pas vu depuis vingt-cinq ans — et de lui demander assistance; il se montra plein de compassion et de sympathie. Que les hommes qui, sous divers titres et avec plus ou moins de droit, conservent contre lui quelque hostilité, me laissent la satisfaction de le remercier. Si ce petit pèlerinage ne me replaça pas dans mon assiette, il eut pour conséquence de faire gagner à Amussat et à moi une couple de cent francs; voici comme : Une dame assez riche, habitant mon quartier, et qui n'était pas ma cliente, alla le consulter peu de temps après pour un abcès du dos, résultat d'une lésion osseuse. Raspail me l'adressa dans des termes qui inspirèrent à la malade une grande confiance et, pour éviter de compromettre cette bonne opinion, je dus m'adjoindre une autorité chirurgicale.

Je confesse encore qu'en me livrant à ces pérégrinations consultatives je n'avais, au fond, ni foi, ni confiance; c'est-à-dire que, si mon imagination enfiévrée n'avait pas dominé mon jugement, certes je ne les aurais pas entreprises. Je ne m'y laissais aller que quand

ma résignation se trouvait trop au-dessous de son étiage; sorte d'abaissement qui ne manquait pas de se produire après l'insuccès des moyens pharmaceutiques. Ce qui m'allait le mieux comme dérivatif, ou comme anesthésique, c'était une réception plus amicale de la part de M. Rostan, du docteur Lefèbvre, enfin de tous ceux que j'aimais; c'était la perspective de quelque circonstance avantageuse à ma maison; c'était la pureté du ciel concordant avec une température douce et non humide; le jeu inattendu d'un instrument se mariant avec la voix humaine. Semblable à saint François d'Assise sous le rapport de la santé, comme lui aussi j'ai recours à la musique pour alléger le poids des souffrances neutres que j'endure. Vers l'époque dont je m'occupe, j'eus à bénir la harpe de Mlle Le Rasle et de miss Hawthorn, le chant de Mmes Sanné, Paparel, de Lagrange, et de quelques autres personnes de la pension Salendrin. Le piano de Mme Dujardin-Baumès, celui de mon voisin et savant confrère Hoefer (1) m'ont donné plus de calme, temporairement, qu'aucune drogue du monde. Qu'en dites-vous, monsieur le docteur Perrin, vous qui avez si bien parlé de l'histoire et des effets de l'harmonie? Et vous, docteur Rhuders, à qui l'on doit une partition pathologique des plus étonnantes?

Quand j'avais sur moi une atmosphère de tristesse trop lourde, j'allais quêter, d'un côté ou d'autre, l'exécution de la *Dernière Pensée* de Weber; c'était mon morceau favori; il me procurait les sensations les plus réparatrices. Je suis bien convaincu qu'aucun de ceux qui, à cet égard, m'ont gratifié de leur talent, n'ont jamais eu la conscience du service qu'ils me rendaient; service proportionné à l'exaltation ou à l'affaissement de mon état neurique. Je cite un exemple :

Le 22 janvier 1846, j'accompagne deux Anglaises à Saint-Sulpice, pour assister à l'inauguration du nouvel orgue. Alexis Dupont y chante l'*In mediâ nocte* de Lesueur, l'*O salutaris* et un *Ave Maria*, composé en 1550 par Arcadel; le *Leviathan* laisse échapper de ses *bronches* une multitude de sons dont les uns font croire à la présence de la foudre, d'autres à un colloque entre les anges : celui-ci simule les gémissements d'un blessé; celui-là les soupirs passionnés d'une vierge... Ces modulations jetèrent dans mon âme des flots de mélo-

(1) J'ai peu entendu la femme de M. le docteur Baumès dont la famille ne fit qu'un court séjour à Grenelle; car les événements de 1848 la transportèrent dans je ne sais plus quel hôtel de préfecture : oh ! l'honorable et digne famille que celle-là !... Quant à M. Ferdinand Hoefer, il resta plusieurs années à deux pas de mon logis, s'occupant exclusivement de ses dictionnaires scientifiques et de sa traduction de Diodore de Sicile. J'eus l'honneur d'être très-lié avec ce bénédictin moderne.

die si puissants que mon existence intérieure, profondément troublée depuis quelques jours, recouvra son physiologisme ordinaire.

Oh ! oui, comme le disait Récamier : « Le système nerveux est ami de la mesure. » Par contre, les discordances — je l'ai écrit en des pages éloignées — me font mal et je les fuis à toutes jambes. Aussi ce motif m'éloigne-t-il des solennités religieuses toutes les fois que j'habite dans un pays où les fidèles estropient la langue du lutrin avec une force de poumon qui ne le céderait pas à celle d'une troupe de sauvages !... La vérité est que je ne puis assister à une grand'messe de village; car, dès le *Credo*, je suis pris d'une anxiété générale que je ne puis maîtriser. Les cris de l'assistance joints aux nombreux accusatifs qui entrent dans les douze articles du symbole, me disposent fort peu à la prière. Cette susceptibilité, étant rarement comprise des pasteurs dont j'ai été le justiciable, m'a fait passer pour un mécréant et un homme de mauvais exemple : preuve de plus touchant le malheur qui ressort de l'incompréhensibilité pathologique.

Bien que l'action médiatrice de la musique ne soit pas mise en doute, bien que cette action soit attestée par une multitude de faits recueillis par la science, je transplanterai ici une observation due à M. le docteur Bloodgood, qui parut en 1846 dans : *The amer. Jour. of the med. sc.*, et fut reproduite en février de l'année suivante par la *Revue médico-chirurgicale* du professeur Malgaigne.

« Appelé le 5 septembre 1843, pour voir une jeune fille de dix-sept ans, d'une taille peu élevée et douée d'embonpoint, je trouve la figure congestionnée et dans un état de catalepsie complet.

» Le pouls était peu accéléré, la langue était blanche et l'on disait qu'il y avait un peu de constipation. Les muscles des paupières étaient affectés aussi bien que les autres muscles volontaires, avec cette singularité cependant que, quand les paupières étaient baissées, un léger attouchement prolongé sur l'une d'elles les faisait s'ouvrir à la fois largement, et elles restaient dans cet état jusqu'à ce qu'une nouvelle impulsion sur la paupière opposée les fît baisser simultanément ; mais lorsqu'on les baissait à moitié, par exemple, ou aux trois quarts, elles retombaient aussitôt que le doigt avait été enlevé. La malade était en ce moment sous l'influence de ses règles, dont l'apparition avait été précédée d'une céphalalgie. On prescrivit des ventouses aux tempes, un vésicatoire sur l'épine, des sinapismes, des applications réfrigérentes à la tête et une mixture de jalap et de crème de tartre que la malade prit la nuit, mais involontairement.

» Le lendemain, la malade était dans le même état. Ayant appris qu'elle aimait extraordinairement à danser à la musique du violon, on

lui fit entendre un de ses airs favoris qui opéra un changement prodigieux. Sa respiration devint rapide et profonde; et, pendant quelques instants, elle sembla faire les mouvements d'une personne qui, liée de tous ses membres, cherche à se débarrasser ; puis elle retomba dans le repos, à l'exception des doigts de la main droite, dont les mouvements correspondaient exactement à ceux que faisaient le musicien de la main gauche. Quand la musique cessa, elle ouvrit les yeux, but une grande quantité d'eau qu'on lui offrit, bien qu'elle semblât ne pouvoir faire le moindre mouvement. Une répétition du même air lui rendit à la fois la conscience et la volonté. Bientôt elle se rétablit, ses menstrues revinrent et même elle se maria.»

FIN DU LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME

CHAPITRE PREMIER.

État moral du pays durant les dernières années du règne de Louis-Philippe. — Gêne croissante dans mes affaires. — Nouveaux efforts industriels de ma femme. — Mes tentatives personnelles pour nous ravitailler.

> Une fois que l'argent se met à ne point vouloir entrer dans la poche d'un honnête homme, il invente mille subterfuges pour s'en détourner.
>
> Paul de MUSSET.

I

Si les individus sont soumis dans leur organisation à une foule de maux, la société a aussi les siens : elle a ses pléthores, ses langueurs, ses blessures, ses fièvres ataxiques accompagnées de soubresauts et quelquefois d'un effrayant délire ; elle a ses névroses !... et, pour tout dire, sa pathologie spéciale à laquelle rien ne manque ! Les années 1846 et 1847 furent des années prodromiques marquées par des phénomènes variables qui ne tardèrent pas à se convertir en *signes de révolution*. Pendant que M. Leverrier agrandissait la voie des découvertes astronomiques, en ce qui regarde les comètes, et que, de Boston, on nous révélait les mystérieuses propriétés de l'éther, la Pologne tombait écrasée sous les foudres de la Russie ; l'Irlande, convulsée par la faim, demandait à O'Connell et au monde ce qu'elle attend encore ! Tous les autres peuples de l'Europe gémissaient de la pression gouvernementale et des difficultés de la vie matérielle par une augmentation extraordinaire dans le prix des céréales ; enfin, un bruit sourd, pareil à celui qui précède les tremblements de terre, se faisait entendre de tous côtés...

Tel est le spectacle que la France avait autour d'elle sans qu'elle pût protester, l'arme au poing, contre la spoliation des nationalités, ni même seconder les nouveaux efforts que faisait l'Italie contre le despotisme de l'Autriche. Par extraordinaire, c'est un pape qui essaya, pour

cette terre sacrée, ce que de droit nous aurions dû accomplir de concert avec l'Angleterre et qu'enfin nous avons accompli *seuls*.

Ce n'est que par la voix de ses journaux, par celle de ses poëtes, de quelques-uns de ses législateurs, de quelques rares orateurs de la chaire chrétienne que la France réclama au nom de la liberté et de l'humanité frémissantes!..... C'est qu'elle était en douleur pour son propre compte, c'est qu'elle était paralysée dans son patriotisme, dans ses instincts généreux et que la démoralisation commençait à la gagner par toutes ses fibres! Des transactions effrontées, de honteuses spéculations de bourse, d'énormes banqueroutes, étaient révélées chaque jour par les tribunaux et enregistrées par la presse. On trafiquait des places dans les hautes régions, on commettait des faux en écriture privée, on escroquait au jeu, on pratiquait l'adultère jusqu'au scandale. La chambre des Pairs, convertie en Cour de justice, avait à s'occuper de l'un de ses membres coupable d'un lâche assassinat sur la personne de sa femme et, au sein de la Cour d'assises de Toulouse, se jouait, comme un couronnement de tant d'infâmies, le drame du frère Léotade! Ce n'est pas tout encore : on apprenait que le comte B... s'était donné la mort, que le maréchal M... avait perdu la raison, que le général D... avait donné la bastonnade à un prince du sang, etc., etc. Enfin, il était démontré que le chef de l'État était à la merci d'une société régicide! Voilà ce qui se passait dans les hautes régions sociales.

En descendant vers les classes moyennes, en pénétrant dans celles du peuple, de combien de misères n'était-on pas affecté!... Des incendies et des séditions éclataient sur divers points du royaume; les populations riveraines de la Loire et du Rhône étaient ruinées par le débordement de ses fleuves (1) et celles aussi qui étaient traversées par des cours d'eau secondaires; de telles sorte que le Centre et le Midi avaient, pour pâtir, une cause supplémentaire de désastre; le travail manquait, le numéraire devenait de plus en plus rare et le pain était vendu à un taux qu'il n'avait pas atteint depuis bien des années! La gêne et la démoralisation se manifestaient partout : les femmes se livraient pour pousser leur mari sur le chemin des emplois ou pour se procurer le nécessaire à elles-mêmes!... Ce qu'il y avait de fatal, c'est que le Souverain ne pouvait rien contre la complexité de ces désordres, car il n'était pas libre; la Charte de 1830 était un *enrayoir*... Tout ce que put faire l'*influence persuasive* de la couronne, selon l'expression de

(1) La mère de ma femme vit, dans ces sinistres souvent répétés, sa fortune dotale considérablement réduite, fait dont, plus tard, je supportai toutes les conséquences.

Blackstone, fut d'arranger les difficultés qu'avait soulevées au dehors le mariage du duc de Montpensier. Ah! c'était le moment de s'écrier avec Montaigne : « Nostre police se porte mal... Les dieux s'esbattent de nous à la pelotte et nous agitent à toutes mains... » Malheur à qui voulait s'élever contre cette déliquescence, ou pour plus d'exactitude, contre cette perturbation sociale! Les hommes de cœur qui le tentèrent furent plus ou moins persécutés, principalement ceux qui étaient sous la dépendance immédiate du Pouvoir. C'est ainsi que le professeur Bérard, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, fut brutalement destitué ; que Michelet fut suspendu dans son enseignement du Collége de France ; que Michel Chevalier fut écarté de la rédaction du *Journal des Débats;* que M. Varnery, qui avait révélé les dilapidations commises en Algérie, fut condamné comme diffamateur et jeté en prison.

Arrêtons-nous : la postérité jugera le règne de ce Prince qui, sans doute, a commis une faute grave en profitant avec trop d'empressement des erreurs de la Restauration.

Je reviens sur l'une des plus compromettantes douleurs du pays, celle qui résultait de la cherté des vivres. Le Gouvernement, préoccupé d'une seule pensée — diriger les élections de telle sorte qu'elles servissent à le maintenir — fut sans prévoyance contre la disette. S'il se fût procuré à l'avance des blés étrangers, comme le firent Turgot et Montyon, s'il eût construit des greniers *mobiles*, d'après le procédé de M. Vallery, des greniers de *consignation*, ainsi que le proposait M. Wolowski, que de maux n'aurait-il pas évités! Mais il attendit au cœur de l'hiver de 1848 avant de chercher un remède ; il s'en occupa alors que l'émeute grondait sur tous les points, que les accapareurs avaient accompli leur œuvre..... Quelle œuvre, mon Dieu, que celle de spéculer sur la faim du pauvre! Comment comprendre, si ce n'est pour le témoignage du fait, qu'il y ait des hommes assez dépravés pour agioter sur le nécessaire de ceux dont toutes les forces actives sont le bras de levier au moyen duquel tout fonctionne. Je connais peu — par le seul motif de mon empêchement nerveux — les ouvrages qui, de nos jours, poussent au progrès politique; mais, avant de tomber malade, j'avais lu et médité un livre qu'on a pillé sans la moindre vergogne, tout en le classant bien au-dessous de sa valeur philosophique et littéraire : c'est le *Tableau de Paris*, par Mercier. Voici ce qui y est écrit, dans le chapitre intitulé *Sentence de mort* :

« L'assassin meurt; et l'homme qui a fait éprouver à une armée entière les horreurs de la famine, qui a été plus terrible aux défenseurs

de la patrie que le fer et le feu de l'ennemi, qui a fait disparaître des voitures de farines et peupler les hôpitaux, cet homme vient bâtir un palais devant l'effigie du monarque qu'il a trompé et volé ! Il devrait y entendre le murmure de l'État, les cris plaintifs des soldats qu'il a fait mourir d'inanition ; il devrait se réveiller, agité par la frayeur, et voir des spectres menaçants errer autour de lui. Cependant il dort avec sécurité ; des registres signés par des hommes de loi, vendus à ses rapines, ont légitimé ses vols ! A l'aide de calculs faux, il paraît innocent ; son vil et infâme métier l'accrédite, pour ainsi dire, et lui donne un rang parmi cette race affamée d'or. Dans ses moments de bonne humeur, il raconte jusqu'à ses exploits meurtriers, et comment, mettant le feu lui-même à des magasins, il a revendu à l'État ce qui lui avait été payé. Incendiaire et assassin en Allemagne, il en plaisante à Paris. »

J'ai connu l'un de ces industriels contemporains, qui, pour me servir du langage du XVIIe siècle, avait concouru au *pacte de famine* durant les années 1816 et 1818. A sa mort, un journal officiel inséra un article où il était dit : « M. X..., chevalier de la Légion d'*honneur*, agronome distingué, vient de succomber en son château de..... » O sang du Christ ! Mézeray réservait un écu d'or, frappé à l'effigie de Louis XII, pour louer une bonne place en Grève le jour où l'on pendrait les deux plus habiles financiers du royaume..... J'en aurais bien fait autant pour voir la même exécution sur les gens dont je parle.

J'ai sous les yeux un extrait de l'ouvrage que M. le docteur Martin (de Moussy) publia en 1846, touchant l'histoire des grandes famines ; j'ai le tableau de la taxe du pain pendant les cinquante-trois premières années du présent siècle, et je vois qu'en 1847 le kilogramme de pain, pour la première qualité, monta jusqu'à 1 fr. 22 centimes : en 1818, il n'avait été qu'à 1 fr., et, en 1829, à 1 fr. 05 centimes. Grâce aux dispositions prises au début de 1848, le pain tomba tout à coup à 0,54 centimes, ce qui fait une réduction de près de moitié ! Donc, *les céréales ne manquaient pas*, et, si plus tôt on se fût empressé de les faire sortir des nombreuses cachettes qui les renfermaient, les malheureux travailleurs, les rentiers infimes, tous les pauvres, enfin, de notre territoire n'auraient pas subi les angoisses de la faim. Il a été constaté que, dans la seule ville de Rouen, il mourut, de 1846 à 1847, plus de monde, par manque d'alimentation, qu'il n'en mourut en 1832 du choléra asiatique.

II

D'après le degré d'abaissement auquel mes forces retombèrent, d'après ce que je viens de tracer des affaires publiques, il est facile de prévoir les difficultés qui survinrent dans les rouages de ma maison. Non-seulement les malades pouvant entrer dans une maison de santé furent plus rares, mais ceux qui nous arrivaient offraient pour leur pension un prix dont l'infériorité était en raison directe de l'augmentation des denrées; comme cette augmentation marchait de pair avec la misère du peuple, il en résultait que je ne retirais presque rien de ma clientèle extérieure. Il y avait d'autres achoppements : ma mère s'affaiblissait de jour en jour, ma sœur et ma femme ne se tenaient debout qu'à force de réaction ; celle-ci avait des insomnies et d'atroces névralgies ; sa tumeur du sein la faisait parfois considérablement souffrir; celle-là avait ses épines et ses angoisses personnelles, de sorte que chacun de nous voyait s'élever ou s'épaissir la lie de son propre calice! Je vous le demande, lecteur, comment vous seriez-vous comporté dans cette voie hérissée d'obstacles? comment auriez-vous répondu à ce pressant dilemme de la fatalité?. .. Avant de taxer quelqu'un d'incapacité domestique ou d'inconstance, de grâce, enquérez-vous du motif de ses insuccès; et, si vous ne voulez prendre cette peine, abstenez-vous de le condamner.

Lorsque j'envisageais ma position présente et celle que semblait me préparer l'avenir, je retombais dans l'inquiétude... « Les années passent sans m'amener ni la santé, ni le moindre élément de fortune, me disais-je; puis viendra la vieillesse!... Oh! Seigneur, quelle étoile est la mienne!... » Durant mes plus mauvaises périodes j'avais eu coutume d'admettre, en moi-même, une devise de résignation et de courage ; je la prononçais mentalement, et quand le poids de ma charge arrivait à l'extrême, je la prononçais à voix basse. Dans le danger on s'accroche à tout; c'est la mesure suprême, non de la raison, non de la volonté, mais bien d'un sentiment de conservation plus ou moins désordonné dans le choix des ressources. Comme je m'étais un peu remis à l'étude de la langue anglaise, mon mot de ralliement intérieur fut, pour 1846, *Hope on, hope ever*, espère maintenant et toujours! Je me cramponnai à cette sentence avec d'autant plus d'énergie que les trois femmes qui partageaient mon sort ne fléchissaient pas moralement et qu'elles paraissaient devoir tenir bon contre ce retour d'intempérie. Or, je me mis de nouveau à ruminer sur les moyens que je pourrais opposer à la rigueur des circonstances; et, comme je ne pouvais rien

personnellement, que je n'avais pas à m'adresser aux piliers des halles, ni aux colonnes du Louvre, ni au premier passant de la rue, je m'en pris, comme de juste, aux personnes habituées à se préoccuper de mes misères. Bien que j'eusse subi, depuis longtemps, l'apprentissage de ces tentatives *en dernier ressort*, je ne les reprenais qu'avec un sentiment de timidité mêlé de honte... Je ne portais pas la main sur le cordon d'une sonnette sans imprimer à mon cœur des battements prolongés et d'une assez grande violence. *Petite et dabitur, quærite et invenietis, pulsate et aperietur...* Aucun de mes confrères, tant ancien que moderne, n'a certainement pratiqué plus que moi ce précepte de saint Luc ; je l'ai suivi en tous points, car j'ai fureté et sollicité durant les trois quarts de mon existence! Je l'ai dit, dans un lointain chapitre, la forme qui m'était la moins pénible, et en laquelle je retrouvais presque *de la témérité*, c'est la forme épistolaire. Quand j'avais conçu une supplique, si je ne pouvais l'écrire à mon gré, je la rédigeais au crayon dans une course en voiture; ensuite je la dictais à quelqu'un de ma maison, ou je remettais au lendemain matin le soin de la transcrire. C'est ainsi que je m'adressai à pas mal de gens, que je ne connaissais point, comme par exemple, Émile de Girardin. Je dois prévenir mes *proches,* et jusqu'à mes collatéraux dans la famille des malades pauvres, que ces sortes de poursuites n'aboutissent à rien dans notre pays : ce n'est pas comme en Angleterre où il y a une société ayant pour mission unique de s'occuper des personnes qui, par timidité et pudeur, ne sollicitent *que de la plume.*

Ma visite de début fut pour M. le docteur Béhier, près duquel je me présentai avec un billet de son ami Martin-Lauzer. Mon premier courrier partit pour Londres sous le couvert d'Amussat, afin d'arriver à l'un de nos confrères réfugiés politiques, qui n'était autre que l'honorable Berrier-Fontaine. Mon but principal était de trouver une place de médecin dans une famille riche, en n'importe quel endroit, pourvu que, par ce sacrifice, je pusse me créer un élément de modique indépendance. De toutes mes combinaisons c'était, sans nul doute, celle qu'il m'était le plus amer de poursuivre. Dieu sait combien j'avais le cœur gros en sortant une fois de chez Chomel; une autre fois de chez M. le docteur Louis... Pourtant, je m'étais présenté à celui-là sous les auspices de l'un de ses collègues de la Faculté; à celui-ci, en m'étayant du patronage de l'un de nos journalistes les plus considérés. Des praticiens aussi occupés que l'étaient ceux dont il s'agit n'ont pas constamment, je ne veux pas dire la volonté, mais le loisir d'édulcorer le malaise d'un solliciteur imprévu. Que voulez-vous! on les attend en vingt endroits ; et, chez quelques-uns, la minute qui leur est enlevée

rembrunit leur visage plutôt qu'elle ne l'éclaire ; car, ainsi que disent les Américains : *times is money*...

C'est de M. Rostan que partit le premier *lièvre* de cette chasse aux circonstances. Mon maître était en étroite liaison avec Reischid-Pacha ; celui-ci devant quitter son ambassade pour retourner à Constantinople, lui demandait un médecin de son choix afin de se l'attacher. Cette aubaine, excellente pour tout autre, sans valeur possible pour moi, me fut immédiatement offerte. Hélas ! je m'étais fait à l'idée de m'expatrier en Angleterre ou en Allemagne ; mais, retourner sous un ciel où j'avais tant souffert par l'isolement et par la température, être transplanté dans un monde élevé, dont les mœurs m'étaient inconnues, avoir la responsabilité de la santé d'un homme qui y occupait, à plus d'un titre, l'une des positions les plus éminentes, en vérité, ma conscience protestait contre l'acceptation d'une semblable charge. En conséquence, je refusai, pour l'honneur de la médecine française, pour l'honneur de M. Rostan et pour le mien propre. Oui, je refusai, car très-certainement je me serais compromis, dans mes relations obligées, avec les confrères indigènes qui vivaient à la cour du Sultan et qui tous étaient d'un incontestable mérite. Étant sur les lieux, et postérieurement, j'avais entendu parler de Fuad-Pacha, de Salich-Effendy, de Servicien et de beaucoup d'autres qui brillent encore soit dans la haute administration, soit dans l'Université turques. Or, je me serais trouvé face à face avec de véritables savants qui n'auraient pas eu le vertige, dont le cerveau ne se serait pas engoué au moindre exercice, dont les sens auraient été libres ; enfin, dont toute la machine, à l'égal de la mienne, n'aurait pas trébuché sous l'action la plus minime. Je préférai donc rester dans mes liens, en butte aux indécisions de l'attente, plutôt que de mourir de honte, ce que j'avance sans métaphore, parce que je crois que dans une telle passe la névrose se serait terminée par une méningite.

Vous qui jouissez d'une existence courante sans posséder, toutefois, l'*intuition des santés renversées*, blâmez! condamnez!... je m'incline devant vos rigueurs comme un vaincu de l'ancienne Rome.

Quatre à cinq mois plus tard, M. le docteur Blatin vint projeter sur mes difficultés domestiques, je n'oserai pas dire un rayon de soleil, mais un rayon de lune. Deux ouvriers estampeurs, MM. Lievyns et Cibille, d'une intelligence hors ligne, imaginèrent une Société d'assurance mutuelle pour les ouvriers de l'un et de l'autre sexe contre les maladies ou les blessures. Constituée le 19 juillet 1846, sous le nom de *la Fraternité*, l'œuvre eut son siége rue Rambuteau, 17. Dans le Conseil d'administration, composé de vingt-trois membres, se trou-

vaient l'honorable M. Vée, maire du cinquième arrondissement, et M. Henry Blatin. Ce dernier, chargé de l'organisation du Conseil médical, me fit l'honneur de m'écrire ces lignes :

« Je m'empresse de vous informer que j'ai inscrit votre nom sur la liste des médecins auxquels sera confié le service de la banlieue. J'espère, Monsieur, qu'après avoir pris connaissance des Statuts et de la composition du Conseil médical, vous voudrez bien accepter les nouvelles fonctions qui vous sont offertes comme un témoignage d'estime et de considération. »

J'agréai cette proposition, qui semblait impliquer quelques avantages pécuniaires; qui, en outre, me plaçait dans un cercle de confrères distingués où je comptais de bons amis (1). Disons tout de suite qu'il ne me revint absolument rien de cette institution philanthropique; selon l'usage, j'en fus pour mes peines et pour mes frais de déplacement. Continuons :

J'avais parmi mes clientes Mme Lavilletelle dont le mari, docteur en médecine, était inspecteur général des cimetières de Paris; depuis longtemps elle était séparée de lui, attendu que leur caractère n'avait pu emboiter le pas et battre la même mesure. Cette dame, à la tête un peu vive, mais au cœur excellent, épandait sur moi toute sa sollicitude, et elle m'inspira l'idée de devenir le tuteur des tombeaux. Je dressai quelques batteries vers ce but, mais inutilement. Je ne donnerai pas l'histoire détaillée des *siéges* nombreux que je tentai; je me bornerai à continuer de les énumérer pour l'édification de mes juges, car mon unique but est de persuader qu'il n'y a pas de pauvre diable, en notre société actuelle, qui ait déployé plus de volonté et d'endurance que ne l'a fait l'auteur de ce livre.

Le 11 octobre, ma femme et moi étions à dîner chez M. et Mme Latour. Ceux-ci, toujours préoccupés de notre position, venaient de découvrir qu'un bureau de poste allait être crée dans le village de Bagneux; ils nous en parlèrent, promettant de nous aider autant que faire se pourrait. Ce projet souriait doublement aux deux ménages, parce qu'il les rapprochait l'un de l'autre; en effet, le poste en perspective se trouvait tout voisin du petit *cottage* que nos amis possèdent à Châtillon, près Fontenay-aux-Roses. Dès le lendemain, j'adressai ma demande à l'Administration générale, en priant M. Juge d'écrire à son collègue,

(1) MM. les docteurs Benet-Deperraud, Blatin, Caron, Cazalis, Cerise, Chérest, Compérat, Delacroix, Delthil, Dewulf, Desquibes, Dreyfus, Dumas, Foureaut, Gaide, Gaillard, Gery, Homolle, Jarin, Labarraque, Laboye, Langlois, Legendre, Léger, Mazet, Noël, Patin, Poyer, Récurt (ministre de l'intérieur en 1848), Ricard de Morgny Richelot, Tessereau et Vinchon.

le maire de Bagneux, pour qu'il l'appuyât. Malheur! ledit maire répond que lui-même, en sollicitant cet établissement, a présenté une personne de son choix ; et, quelques jours plus tard, M. Conte m'oppose une fin de non-recevoir ainsi conçue :

« Si une direction était crée à Bagneux, elle offrirait des émoluments excédant la limite de 1,000 francs assignée aux bureaux de début par l'ordonnance royale de 1844, etc. » La lueur qui s'était produite au repas que nous avaient offert nos dévoués agapes de la rue Bergère fut donc promptement éteinte. En voici une autre qui le fut plus vite encore.

Le 29 novembre, au soir, je reçus une lettre de M. le docteur Martin-Lauzer, me faisant savoir que le Doyen de la Faculté avait une place médicale à ma convenance, qu'il était tout disposé en ma faveur, et que lui, Martin-Lauzer, était chargé par M. Rostan de m'en avertir. J'accours à l'École, où j'apprends que j'avais été prévenu trop tard ! Cette nouvelle attrape de la part du sort ne me fut pas très-onéreuse ; je m'en tirai moyennant une allée en cabriolet et un retour en *Béarnaise !* Je ferai remarquer que si le métier de postulant est rude pour tous ceux qui s'y livrent, il l'était bien plus pour moi qui ne pouvais l'exercer à pied que dans des limites on ne peut plus restreintes. En vérité, je ne sais ce que je serais devenu sans la bienheureuse invention des omnibus.

III

Ainsi s'écoula l'année 1846 ; année mauvaise pour moi, mauvaise pour tant d'autres, car elle s'éteignit sans avoir fait luire à mes yeux une étincelle de sécurité... j'avais fait tout ce qu'il m'avait été possible de faire ; comme toujours, ma femme avait suivi mon exemple. Elle et ma sœur reprirent leur métier à tapisserie. Lorsque cet ouvrage manquait, elles revenaient à celui des coquilles, de manière à employer tous les instants qui n'étaient pas exigés par les soins de notre établissement amoindri. Dans mes courses, je faisais l'acquisition des laines, des dessins, des nombreuses minuties que réclame le travail des fleurs. Le vénérable M. Le Boucher, cet homme d'une amitié antique et d'un dévouement sans réserve, trottait de droite et de gauche pour placer quelques-uns de nos produits. Mme Paparel arrivait au même but, en créant dans ses relations élégantes de petites loteries de charité dont elle s'acquittait avec une entière discrétion et une gracieuse obligeance. En rapportant cette action de la veuve de l'un de mes excellents confrères du Marais, je me fais un devoir de rappeler, en raison de l'ana-

logie, que Guillaume Bromfield, célèbre chirurgien anglais de la fin du dernier siècle, faisait jouer la comédie au bénéfice de ses clients pauvres. Voilà un trait professionnel qu'on ne saurait trop redire et qui prouve que lorsqu'on est animé du pur esprit de la solidarité, il se trouve toujours une forme pour en réaliser les inspirations.

L'un de mes gros clients de Grenelle, très-partisan du mesmérisme, m'avait ouvert cette idée que je pourrais faire ma fortune en exploitant les hautes dispositions magnétiques de ma compagne. Je ne goûtai nullement cette ouverture, ne voulant pas faire de ma femme ce que le docteur Pigeaire faisait de ses filles ; il est de ces choses qui ne sont pas à la portée de chacun. D'autres me disaient : « Mais, Mme Dumont qui a de l'esprit, des connaissances, un talent d'observation très-marqué, que ne se met-elle à écrire plutôt que de se livrer à une besogne sans retentissement et sans profit ? » Fanny répondait que la pensée d'écrire pour le public ne lui était jamais arrivée et que, si elle l'avait eue, du jour où elle avait lu la *Physiologie du Bas-Bleu*, par Frédéric Soulié, cette pensée aurait disparu de sa tête. Elle ajoutait : « Si je me sentais réellement capable de soutenir ma maison en mâchurant du papier, je me déciderais à monter sur les tréteaux de la publicité ; ce qui encore ne suffirait point, car il faudrait que ma santé, non moins misérable, sous ce rapport, que celle de mon mari, se transformât d'une manière sensible. » En effet, le labeur intellectuel, quelque peu suivi, lui était impossible. Je vais justifier cette affirmation par un rapide coup d'œil sur son constant état de souffrance à cette époque. On a pu voir, par une phrase jetée dans le précédent paragraphe, qu'elle n'avait point rattrapé son niveau de santé; c'est que les troubles de la nervosité ne se dissipent pas aisément, surtout dans une situation pareille à la sienne. Depuis que la pauvre femme était associée à mon sort, elle n'avait pas été un seul jour sans lutter, soit contre une douleur du corps, soit contre une peine de l'esprit. Ainsi, sa santé, constamment mauvaise, ne laissait échapper au dehors aucun signe révélateur, sauf les cas d'exacerbations violentes, partant, de peu de durée. Voyons comment se passa, pour ma *condoléante*, la calamiteuse année de 1846.

Nous allâmes, le 22 février, faire visite à notre parent, M. Verger, président de la Cour royale d'Aix, venu à Paris pour affaires. En nous en retournant, il nous fallut traverser le boulevard Montmartre où, tout à coup, nous fûmes enveloppés dans un courant de curieux qui se précipitaient pour voir passer le bœuf-gras. Comme ma femme est très-petite de taille, très-délicate; que moi, je n'ai que bien peu de résistance musculaire, la pauvre créature manqua, littéralement,

d'être étouffée par la foule !... Lorsque nous eûmes pu gagner le large, je pris une voiture et je la ramenai au logis, plus morte que vive! Quarante-huit heures après, elle fut prise d'une névralgie faciale des plus persistantes qui ne disparut que pour rappeler les anciennes perturbations de l'hystérie. Le premier accès éclata à *Saint-Roch*, le jour de Pâques, 12 avril, pendant la dernière messe. Qu'on juge du train que cela produisit; qu'on juge de mon embarras et du regret de la malade lorsqu'elle eut conscience de l'agitation qu'elle avait occasionnée dans le saint lieu! Je la conduisis chez sa cousine, dont l'habitation était proche, et où, par parenthèse, nous rencontrâmes M. Mignet, de l'Académie française. Le 8 juillet, ce fut autre chose : elle reçut un nouveau coup sur le sein droit, le même qui nous inquiétait depuis si longtemps ! Elle se trouva complétement arrêtée, mais moins par les douleurs de la glande que par celles qui envahirent le cerveau; celles-ci ne cédèrent que le 20, à la suite d'un épouvantable accès, durant lequel la patiente cherchait à se fendre le crâne contre les parois de sa chambre. Je ne pus résister à ce spectacle; la laissant sous la garde de ma mère, de ma sœur et de la bonne, je courus chercher mon confrère Le Prevost, quoique parfaitement convaincu de son impuissance. Je m'écriais, dans les égarements de mon cœur : « Mon Dieu ! où donc est ta justice! »

Enfin, le calme arriva ; la malade reprit ses occupations habituelles sans qu'on pût soupçonner ses malaises, ni par conséquent, se douter des réactions permanentes qu'elle leur opposait. Ne se plaignant point, et sa physionomie, tout comme la mienne — j'insiste sur ce fait — ne contenant aucun signe révélateur de la situation intérieure, donnait le change; et tout le monde de dire « que Mme Dumont n'était pas forte, mais qu'au fond, *elle se portait bien!* » Quoi qu'il en soit, elle fut encore assez mal hypothéquée vers le mois de décembre, car le 17 février de l'année suivante, elle vit la maudite névralgie de la face revenir à la charge. Ajoutons que ses insomnies furent plus soutenues et qu'elles altérèrent ses yeux en leur imposant des lectures par trop prolongées. Cet abus est cause que, dès longtemps, il lui est interdit de lire à la lumière, circonstance fâcheuse pour nous, surtout dans les longues et pénibles soirées d'hiver.

On doit comprendre maintenant que les travaux du cabinet étaient peu appropriés à la directrice de la maison sanitaire de Grenelle. D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, ces travaux sont rarement fructueux pour une femme cachée et ignorée. Samuel Warren nous apprend que sa chère Émilie, après avoir fourni pendant une année, à un journal de Londres des articles de mœurs, reçut la somme de trente schellings, ce

qui égale trente-six francs de notre monnaie (1). Combien d'auteurs de l'un et de l'autre sexe, qui avec du style, de la verve et parfois du génie, ne gagnent pas la valeur de l'huile que consume leur lampe...! Ah! qu'elle est triste et poignante l'histoire des intelligences militantes!... Il est plus malaisé et moins sain de vivre des labeurs de l'esprit que de vivre de ceux du corps; c'est pourquoi je n'ose plus seconder de mes vœux les progrès continus de l'instruction populaire. Je ne développerai point mon sentiment à ce sujet, car je ne manquerais pas d'être faussement interprété.

CHAPITRE II.

Poursuite de mes démarches. — Je pars pour la Corse comme médecin du maréchal Sébastiani. — Comment j'arrive en Suisse. — Un événement des plus dramatiques me ramène à Paris.

.... Une plainte infinie s'élève de toutes choses!

Xavier AUBRYET.

I

Nous commencâmes l'année 1847. Notre étoile étant toujours la même, je continuai mes recherches avec une persistance qui, je m'en aperçus clairement, fatiguait mes amis. En effet, lorsque j'arrivais auprès d'eux, la difficulté de me secourir répandait sur leur physionomie un sentiment mêlé d'ennui et de tristesse : c'est surtout chez MM. Rostan et Latour que ce phénomène se trouva être le plus marqué. Ce n'est pas, à mon sens, un reproche que je leur adresse; je veux insinuer par là qu'ils prenaient plus à cœur que d'autres la résolution de me sortir d'embarras, et qu'ils souffraient de se voir impuissants à le faire. Se heurter contre l'impossible, ne le sais-je pas? nous procure tout à la fois du dégoût, de la peine et aussi de l'impatience.

Quelqu'un me fit entrevoir la chance d'obtenir un bureau de timbres, soit pour ma mère, soit pour ma sœur. Un autre, s'appuyant sur ses relations avec le baron Feutrier, membre de la chambre des Pairs, et avec M. Nauton, conseiller d'État, chef du personnel aux Finances, m'engagea à reprendre mes instances près de l'administration générale

(1) Voir *Souvenirs d'un médecin*, traduit de l'anglais, par Philarète Chasles. C'est un très-curieux volume que je recommande à l'attention de mes lecteurs.

des postes. Il disait que si l'on m'avait refusé Bagneux, on m'avait laissé l'espoir d'obtenir une direction moindre ; qu'il ne fallait pas perdre courage et qu'il m'aiderait de toutes ses forces. C'est le marquis de B... qui, alors, nous tenait ce langage!... Il s'agissait en même temps — d'après le conseil de l'un des amis de M. Brunet de Lagrange — de placer ma femme à la tête d'une magnanerie, car on savait que *l'Avignonnaise* s'entendait parfaitement à l'élevage des vers à soie (1).

Pendant que je m'évertuais pour atteindre l'un ou l'autre de ces mirages, il m'arriva de la Guadeloupe l'offre de faire le commerce des ananas. C'est notre dévoué Segretain qui, malgré la distance énorme dont nous étions séparés, n'en continua pas moins sa sollicitude envers une famille qu'il avait connue dans l'intimité la plus grande. La rapacité des marchands de comestibles ne s'étant point prêtée aux combinaisons de notre correspondant, cette affaire manqua comme les autres.

Enfin, le 22 mai, une éclaircie réelle, positive se montre à mon horizon : c'est le bon Fauconneau-Dufresne qui me fait demander si je voudrais aller passer une année en Corse comme médecin de l'un de ses somptueux malades, le maréchal Sébastiani. Je ne tarde pas à être présenté et agréé. Les conventions portent que j'aurai cinq cents francs par mois. Mes relations me félicitèrent de cet événement, d'autant plus qu'elles voyaient dans la haute position du Maréchal tous les éléments d'un brillant avenir pour moi. Je mis le meilleur de ma clientèle aux mains honnêtes de mes confrères Fouques et Le Prévost, ce qui était bien peu pour chacun ; j'arrêtai le compte de mes fournisseurs, je fis mes visites d'adieu et je ne tardai pas à être, militairement, aux ordres de Son Excellence.

II

Le mardi 10 août, à sept heures quarante-cinq minutes du matin, sortait de l'hôtel *Sébastiani*, une magnifique chaise de poste qu'emportaient six chevaux dont les pieds, qu'on me passe cette image, battirent le briquet jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer d'Orléans ; je ne sais, en vérité, comment il n'y eut pas une cinquantaine de personnes écrasées sur son parcours? A Corbeil l'arche roulante reprit la voie ordinaire et alla nous déposer au château de *Vaux*, chez le duc de Praslin, gendre du Maréchal. Je reçus là un excellent accueil. En attendant le déjeuner, l'un des fils de la maison, s'étant constitué mon *cicerone*, me fit voir cet ensemble de merveilles que La Fontaine avait

(1) Elle a été en correspondance à ce sujet avec Le Couturier, en 1855.

chantées et qui, selon son expression, « lui tenait lieu *d'Aminte* (1). » C'est dans cette habitation grandiose que, cent quatre-vingt-six années auparavant, fut donnée la fameuse fête qui rendit si malheureux le monarque qui la reçut et le ministre qui eut l'imprudence de l'offrir. Je ne pus m'arrêter devant toutes les richesses de ce lieu; je les passai en revue au pas de charge, car je savais que la cloche ne tarderait pas à m'appeler pour le déjeuner, ce dont mes forces commençaient à avoir un pressant besoin. Je ne puis donc entrer dans aucun détail à ce sujet; ces détails ont été révélés par des plumes autrement habiles que la mienne. Néanmoins, en raison du temps où j'écris ce morceau de mon livre, je consignerai l'effet que me produisit, parmi les tableaux qui rayonnèrent à mes yeux, le remarquable portrait de Gilbert de Choiseul-Praslin, ancien évêque de Tournay. C'est ce prélat qui rédigea les quatre fameux articles de la *Déclaration* de 1682, d'où sortent, rigoureusement, les droits de la Couronne en présence des prétentions du Saint-Siége.

Après le repas, je suivis mes hôtes dans une courte promenade qu'ils firent aux alentours du palais. Je donnais le bras à Mlle Louise de Praslin, près de laquelle j'avais eu l'honneur d'être placé à table. C'était une charmante jeune fille de quinze à seize ans, pleine d'esprit, de simplicité et de grâce. Je tiens de sa bonté une petite vue du château que je conserve avec un souvenir religieux, autant que triste!... En quittant cet Éden, Mme de Praslin me pria, avec onction, de la tenir au courant de tout ce qui pourrait se rattacher à la santé de son père : « Je vous en serai bien reconnaissante, Monsieur, » dit-elle en me tendant la main; puis, elle donna un tendre et *dernier* baiser au vieillard en lui recommandant de suivre mes bons avis; un coup de fouet les sépara tous deux pour jamais!...

Nous allâmes coucher à Sens; le lendemain à Saulieu, par une chaleur vive et électrique. Cette disposition de température me fit bien souffrir et nuisit sérieusement à mon malade. Celui-ci avait la face colorée, il s'assoupissait; je ne pouvais arracher de son esprit que des idées embarrassées. Déjà, il y avait eu chez lui une congestion cérébrale, que le docteur Fauconneau-Dufresne avait conjurée; je craignais qu'une attaque d'apoplexie ne me l'enlevât sur la route, et j'avais hâte d'arriver à Châlons. Vers midi, notre équipage entra dans la cour de l'*Hôtel du Parc*. Par malheur, il se présenta une cause de contrariété qui dans un autre moment n'aurait rien été sans doute, voici : le

(1) Voyez *le Songe de Vaux*, pièce qui demanda trois années au fabuliste. Quel heureux temps que ce temps là pour la littérature.

maître de l'hôtel vint très-humblement à la portière annoncer à *Son Excellence* que l'appartement où il la recevait d'ordinaire était occupé par M. le général Magnan. A cette déclaration le Maréchal s'écria vivement : « Mais je vous avais prévenu ! » En effet, un courrier nous précédait toujours pour faire disposer les logements que mon client avait coutume d'habiter dans ses fréquentes allées et venues entre Paris et Marseille. Le Maréchal n'était pas né prince, mais, en le devenant, il en avait acquis les proportions et il s'entendait en matière de confort... Oh ! oui, il avait le secret des bonnes installations ; je dois lui rendre cette justice, c'est qu'en songeant à lui, il songeait assidûment à moi. Je lui fis préparer un pédiluve sinapisé et j'allai trouver le général auquel je contai ce qui en était. Celui-ci me remercia, à deux mains, d'avoir eu la pensée de lui confier mon embarras, et m'assura que dans une demi-heure il aurait déménagé, ce qui eut lieu. La moutarde, la satisfaction et la fraîcheur du gîte épanouirent assez le patient pour qu'il pût, au bout de quelques heures, essayer une promenade pédestre sur les quais de la Saône ; cette sortie fut courte et nous rentrâmes en perçant la foule, qui se demandait lequel de nous deux était le grand personnage : sans doute, puisque nous étions de la même taille !... Le public des rues est quelquefois bien bête!

Je me mis à réfléchir qu'il serait peu sage de continuer à aller plus avant dans le Midi, que mieux vaudrait faire demi-tour à gauche pour gagner la Suisse où nous attendrions l'amortissement de la température, passer l'hiver à Nice, plutôt que d'aller nous emprisonner en Corse dans les rochers d'Almetta. Je manifestai ce projet. « Non, me fut-il répondu, M. de Mackau fait tenir à mes ordres un navire à vapeur, on m'attend sur toute la ligne ; cela n'est pas possible. » Je plaidai si bien que je finis par triompher, car je ne manquais pas d'éléments de conviction. Ce n'était pas tout, il fallait écrire immédiatement au ministre de la Marine, à la duchesse de Praslin, à M. Fauconneau-Dufresne et à ma femme. Le Maréchal tenait à faire la première de ces lettres, et il n'était pas plus apte que moi, chargé de fournir les trois autres : c'est que la dysgraphie cérébrale nous était commune, quoique n'ayant pas la même origine. De nouveau, je rappellerai au lecteur que la moindre application intellectuelle m'était interdite — comme elle me l'est encore aujourd'hui — à mesure qu'arrivait le soir ; or, il était nuit. Par bonheur, le général Magnan eut l'excellente idée d'envoyer la musique d'un régiment sous les fenêtres de son supérieur. L'émotion que j'en ressentis, me plongeant dans un bain d'harmonie, dissipa le mentisme et je pus, avec facilité, exécuter ma besogne. Il n'en fut pas ainsi du côté du Maréchal, auquel

il fallut plus d'une heure pour griffonner sa courte épître à son ami, M. de Mackau.

Le lendemain 13, de grand matin, nous enfilâmes la route de Lons-le-Saulnier, ville que je connaissais depuis ma malencontreuse échappée vers l'abbé de Sulignau. Il était une heure de l'après-midi lorsque nous y fûmes rendus. Le Maréchal, accablé par la chaleur, voulut faire une sieste; moi, qui ne dors jamais le jour; moi, affligé de la peine étrange qui consiste dans la soustraction de la faculté de lire, comme de celle de pouvoir exprimer ses pensées par la plume, *en tout temps et à toute heure,* j'allai visiter l'église Majeure et l'hôpital. Je vis dans la cour de cet établissement le buste de Bichat, que je saluai avec respect, et je donnai un souvenir à la sainte mémoire du lithotomiste Baulot, dit *frère Jacques.* J'avais appris, en travaillant à mon *Dictionnaire de Biographie médicale* et en recueillant des notes pour Amussat, que cet opérateur était né près de là. Je me souvins que dans ce même hôpital — où dans son enfance il avait été reçu à titre de malade — avait éclaté en lui la vocation chirurgicale; car ma mémoire est comme mon esprit; si elle ne me sert pas *à volonté,* quelquefois elle me sert à propos. « Halte-là! — ne manqueront pas de s'écrier ceux qui ne lisent que des yeux et du pouce — vos plaintes ne sont pas fondées. La carrière que vous fournissez est loin de déceler ce mode psychique dont vous semblez faire parade. » Eh, Messieurs! peut-être auriez vous accepté déjà ce que je répète ici de mon aiguillette cérébrale, si vous eussiez suivi avec attention la chaîne des événements que j'ai racontés. De grâce, souvenez-vous ce qui m'est advenu depuis la fatale explosion du 18 avril 1834; ne perdez pas de vue cette étiologie; songez, je vous en conjure — pas autant à cause de moi qu'à cause de mes futures analogues — songez aux prédispositions acquises, aux phénomènes étranges, et non encore expliqués, de l'intermittence, de la rémission, des métastases et des récidives. Je vous expose des choses qui n'ont rien de choquant en présence des données officielles de la médecine nerveuse; médecine qui embrasse tous les enrayements et toutes les extravagances de l'organisation humaine. C'est pour témoigner des obstacles apportés à mes facultés légitimes que je m'acharne, depuis nombre d'années, à coordonner les éléments de mon existence morbide. Je ressemble à un homme qui aurait soutenu un combat singulier sur une route écartée et qui, tout mutilé, s'en reviendrait, à force de temps et de peines, dénoncer à la justice les détails du meurtre dont il est la victime. Il y aurait cependant, entre nous deux, une différence considérable : c'est que ses blessures étant traumatiques, auraient pour elles la visibilité; tandis que les miennes,

qui sont des actes d'innervation, sont occultes comme le sont les actes de la vie interne.

Je viens d'écrire à l'instant le mot métastase; voici sous une forme à laquelle on ne s'attendait guère, l'un des faits que ce mot désigne : Je rentrais à l'hôtel *Jacquinot* tout préoccupé du courrier que je devais adresser à ma femme; je craignais, en raison de la chaleur et de l'avancement de la journée, de ne pouvoir matérialiser les idées sans nombre qui m'allaient du cœur à la tête. Chemin faisant, j'entre dans une boutique pour faire emplette d'un objet de toilette. La marchande était jeune, d'une physionomie passablement aiguisée, ses manières étaient gracieuses. Incontinent, j'éprouvai dans la région occipitale une sensation indicible qui me dégagea la partie antérieure du cerveau, et je fus pris d'un sentiment de salacité qui ne fit qu'accroître dans ma pensée les charmes de la séduisante vendeuse. Je crois que celle-ci soupçonna l'hommage que je rendais à sa personne, bien que je n'eusse rien fait ni rien dit pour le lui faire comprendre. Tout déconcerté, je retirai de ma bourse la petite somme qu'elle m'avait demandée, et je la saluai comme si elle eût été une véritable duchesse.

Arrivé dans ma chambre, qui était l'une de celles que j'avais occupée avec Fanny cinq années auparavant, je pris une plume sans hésister et, malgré le déclin du soleil, j'écrivis tout d'un trait, non plus la lettre que j'avais projetée le matin, mais une lettre en style gaulois comme ne l'auraient pas mieux tournée le chevalier de Boufflers ou l'abbé de Voisenon. Je me laissai d'autant plus aller sur cette pente que j'y trouvais un moyen de rassurer l'ange de mes misères sur les dispositions actuelles de ma santé. J'envoyai, sous enveloppe, la feuille égrillarde à notre vieil ami Duriez pour qu'il l'a remit après l'avoir lue ; il s'en amusa beaucoup et la destinataire sut trouver, dans sa sagesse, du contentement pour elle et de l'indulgence pour moi.

Le surlendemain nous arrivâmes à Genève, hôtel des Bergues; hôtel comme je n'en avais vu sous le rapport des dimensions et de la magnificence. Je ne conseille à personne d'entrer un dimanche dans le siége de la communion de Calvin; il faut dresser une tente au pourtour de la ville et attendre le lundi pour y pénétrer, sous peine de se sentir accablé par un calme de mort et de voir circuler, non des citadins ordinaires, mais des fantômes ! Le Maréchal, dont les appartements au rez-de-chaussée donnaient sur le quai, se mit à une fenêtre pour examiner les passants. Une chose lui déplaisait souverainement, c'est que les femmes, dans leur progression rapide, ne donnaient pas le loisir de les envisager Je ne saurais rendre le sentiment qui s'empara de mon cœur lorsque, revenant de l'île des Peupliers — où j'avais été

voir la statue de Jean-Jacques — je rentrai seul dans ma chambre, exposé de nouveau à mes tortures mentales, attendu que la névrose était retournée à sa place habituelle.

Le jour du Seigneur étant passé, la ville républicaine et dévote se trouva ressuscitée : le mouvement des affaires lui rendit toutes les allures d'une vie extrêmement active. Les rues, les places, les quais, les magasins, les boutiques, palpitaient à l'égal des grandes artères de Paris ou de Londres ; c'était beau et j'en sentis la plus heureuse influence. J'ai raconté, dans une lettre qu'inséra le journal l'*Union médicale*, mes observations professionnelles en ce qui regarde mes confrères genevois (1). J'ai rendu hommage à leur organisation, si favorable au bien public, à leurs intérêts propres et à la dignité hippocratique. Je saisis cette occasion afin de payer un nouveau tribut de gratitude à MM. les docteurs Duchosal et Rillet pour la courtoisie avec laquelle ils me reçurent. Je ne les connaissais point, mais le premier me représentait le parti radical ; le second se trouvait sous le drapeau contraire. Il y avait entre ce dernier et moi une cause d'affinité non politique : c'est que M. Ernest Barthez, aujourd'hui médecin du Prince Impérial, se trouvait être l'ancien collaborateur de M. Rillet, et figurait parmi mes relations les mieux intentionnées à l'égard de la double lutte que j'avais à soutenir.

Je ne me bornai pas, durant les trois ou quatre jours qu'il me fut donné de passer dans la cité indépendante, à m'informer des choses médicales. Après avoir été à l'Hôpital-Général et à l'Hôtel de Ville pour assister à un examen de réception, je fis connaissance avec les édifices et les établissements les plus remarquables.

Tout en allant et venant, j'explorais les principaux quartiers, je flairais les boutiques en lorgnant, de droite et de gauche, les *illusions* qui se trouvaient sur mon passage... Ces distrayantes courses, je les faisais à pied jusqu'à ce que la sensation du cercle compressif de la tête et une légère incertitude dans la marche vinssent m'avertir *qu'il fallait s'arrêter;* alors je rentrais à l'hôtel pour proposer au Maréchal une promenade, et nous partions en calèche découverte pour montrer au public un des bras droits de la branche cadette. Les habitants de la banlieue eurent leur part de ce spectacle, car nous allâmes vaguer dans les environs de la ville, environs bien dignes des artistes qui les ont peints, des poëtes qui les ont chantés et des personnages, plus ou

(1) Voir le numéro du 25 septembre 1847. Mon travail fut favorablement accueilli par la faculté de Genève. Il me valut, sur le Mont-Saint-Michel, treize années plus tard, la visite du savant docteur Herpin, l'un de ses anciens présidents, que je range aujourd'hui au rang de mes meilleurs amis.

moins *couronnés*, qui sont venus s'y reposer, soit de leur gloire, soit de leur défaite.

Notre départ se fit le jeudi 19, par la somptueuse route qui conduit à Lausanne et de laquelle je vis le château de *Coppet* (habité jadis par Bayle, Necker et Mme de Staël), Nyon, Rolle et Morges, petites villes coquettement jetées par le travers des rochers de Meyllerie... Quand j'aperçus ces masses énormes de l'autre côté du lac, mon cœur palpita presque autant, peut-être, que celui de Saint-Preux, et j'avais alors quarante-cinq ans !...

J'ai laissé sourire le lecteur et je reprends.

Me voilà arrivé à Lausanne, dans une confortable hôtellerie, baptisée d'un nom illustre, puisqu'il n'est autre que celui de Gibbon.

Le Maréchal voulut rester seul ; alors je sortis, malgré la chaleur, pour aller visiter la patrie de Tissot et de Benjamin Constant. En rentrant, je trouvai mon malade triste et grièche. Ne s'était-il pas imaginé — je ne sais pourquoi — que je venais de quelque lieu excommunié !... Selon son désir, je le laissai continuer sa partie de patience et je montai chez moi. Mais que faire, quant *on ne peut rien faire ?...* Il y avait dans ma chambre, ainsi que dans toutes les autres une édition de la Bible ; je l'ouvris pour en attraper quelques bonnes pensées : dix minutes après, il fallut fermer le volume ! En rôdant dans la pièce, comme les ours du Jardin des Plantes dans leur fosse, j'avisai, dans un très-beau vase, de menus fragments d'une feuille écrite ; je les réunis pour en savoir le sens, ce qui était peu aisé, parce qu'il s'agissait d'une lettre en langue anglaise. Ma faculté d'attention me refaisant défaut, je ne pus continuer cet ajustage qui, déjà m'avait révélé les secrets d'un amour dépité. Pauvre miss !...

Je me mouillai la tête, et, étendu sur mon canapé, j'attendis que la chaleur fût assez diminuée pour qu'il nous fût possible de reprendre la ligne de Vevay.

Nous partîmes à trois heures ; à cinq, nous fûmes au milieu de ces sites qui remuèrent si fortement Rousseau et dans lesquels le philosophe a établi les idoles de sa jeunesse (1). Nous allâmes loger à l'hôtel des Trois-Couronnes, renommé par sa somptuosité. Le Maréchal prit l'appartement que venait de quitter lord Sinclair ; moi, je m'accommodai d'une jolie chambrette du deuxième étage. Après le dîner, j'entrai dans le salon commun pour y voir la compagnie élégante qui l'emplissait. La position que j'occupais me valut d'être accosté par quelques curieux

(1) Voir *la Nouvelle Héloïse* et les *Confessions*, deuxième partie, livre IX, pages 121 et 152, édition de Charpentier. Et encore, les *Lettres* du chevalier de Boufflers.

au nombre desquels se trouva un jeune médecin anglais qui allait s'établir à Nice. Il maniait notre langue avec une aisance et une pureté qui me firent honte, attendu que je me sentais dans l'impossibilité, je ne dirai pas de parler, mais même de baragouiner la sienne. La tournure de la conversation m'amena à lui apprendre que j'étais la proie d'une névrose à forme assez rare. Il me supplia d'en exposer le sommaire, et je lui énumérai les principaux symptômes qui la caractérisent. Je ne puis rendre le sentiment d'intérêt qu'il mit à m'écouter, ce dont je retirai un double plaisir; l'un, relatif à la science; l'autre, relatif à mon individualité propre. Si j'en excepte le bon abbé Huc, « *je n'avais trouvé personne, dans le monde français, qui eût osé sonder ces plaies invisibles* » (1), ni méditer sur ces perturbations à tout instant reproduites, et cela sans préjudice pour le sens intime. Mon auditeur sténographiait chacune de mes paroles; il les pesait, il les commentait avec une spontanéité qui décelait en lui un rare talent d'analyse. Il me pressa, de question en question, jusqu'à produire en moi la *dyslogie*; ce qui signifie que l'action de parler amenait l'engorgement cérébral, par suite, une compression tout à la fois paralysatrice de la pensée et de la langue. Ce fait, si fréquent dans ma vie, je le lui démontrai, matériellement, en lui faisant toucher mon front qui brûlait, mes mains dont le froid contrastait avec la température ambiante et mes carotides qui battaient avec violence : il ne restait plus qu'à retirer mes bottes pour prouver que j'avais les pieds à la glace; il m'aurait volontiers écouté toute la nuit, et c'est avec un regret bien manifeste de sa part que nous nous séparâmes. Nous devions nous rejoindre le lendemain, mais il n'en fut rien !

Je montai me coucher. Durant le sommeil la congestion frontale se dissipa, et l'irritabilité cérébelleuse de Lons-le-Saulnier reparut avec une intensité diabolique. Je combattis, une partie de la matinée, le *delicta carnis* comme l'aurait fait un saint de la Thébaïde; seulement, je n'étais pas au désert..... j'étais au contraire dans un lieu de délices tout peuplé de femmes charmantes qui apparaissaient à ma vue : sur les terrasses, aux fenêtres, dans les jardins, ou que je rencontrais, soit dans les escaliers, soit dans les galeries. Leur robe et leur mantille, leurs gants, leurs cheveux; enfin, de toute leur personne s'exalaient des parfums... Le frémissement de la soie, si rempli de mystères, ajoutait au prestige... N'y tenant plus, une idée subite, autant que singulière, me fait appeler un domestique : — « Venez me conduire

(1) Philarète Chasles, *Lettre* à M. le docteur Amédée Pichot, placée en tête de la traduction des *Souvenirs d'un médecin*.

chez le médecin le plus proche, » lui dis-je. Au bout de cinq minutes je me trouvai dans le cabinet de M. le docteur Guisan, auquel j'exposai ma situation sans détour, en demandant le moyen d'y remédier. Ce confrère, qui n'appartenait point à l'école de M. Max Simon, vit sans tarder qu'il avait affaire, non à un libertin, mais *à un malade*. Il répondit en riant : « Vous êtes ici en pays hérétique bien moins pourvu, sous *ce rapport*, que ne le sont les contrées orthodoxes (1). Ce n'est guère qu'à Genève que vous pourriez..... — Eh, j'en arrive, mon Dieu !... — Alors il ne peut y avoir de ressource que parmi les caméristes de l'hôtel où vous logez, lesquelles sont, du reste, fort réservées, car si elles se compromettaient, on les renverrait immédiatement. » Nous causâmes ensuite de la profession et de la science. Dans le courant de la journée, mon bienveillant interlocuteur vint me rendre visite et m'offrit différentes brochures qui contenaient des lois et règlements du conseil d'État du canton — relatifs à l'exercice de la médecine — des arrêtés sur les établissements hospitaliers et pénitentiaires, les statuts de plusieurs associations, etc., documents pleins d'intérêt et de sagesse.

Enfin, le soir arriva! Pour ne point m'exciter à causer, ou à retomber davantage sous *le joug de la femme*, je n'allai point au salon et je gagnai ma chambre. L'isolement n'est pas un remède, tant s'en faut, contre nos mauvais instincts; il les nourrit et les exaspère ! Or, *mon bourgeon* — on sait qu'avec ce mot Topffer a exprimé mille choses charmantes — n'en devint que plus tyrannique...

Partisans absolus de la liberté de l'homme ; vous, cher et savant déontologiste qui prétendez qu'il est si facile de donner raison à l'esprit sur *la bête*... ah! j'aurais voulu vous voir à ma place!... Tout comme moi — souffrez que j'en reste convaincu — vous auriez déposé une pièce d'or sur votre table de nuit et vous auriez sonné pour faire monter la jeune fille qui, le matin, avait brossé vos hardes. . . . . .

. . . . . .

Lorsque je la vis entrer, ma vue se troubla, mon cœur battit comme dans l'anévrysme, mes jambes plièrent sous elles-mêmes, car je songeais que je pouvais la perdre ; que, peut-être... A combien de choses ne songeais-je pas ! Je ne pus que lui dire d'une voix entrecoupée : « Veuillez, Mademoiselle, m'apporter, je vous prie, quelques pâtisse-

(1) Voyez à ce sujet, le journal l'*Union médicale* du 30 novembre 1853, rendant compte de la troisième édition que MM. Trébuchet et Poirat-Duval ont donnée de l'ouvrage de Parent-Duchâtelet. L'article est de M. le docteur Richelot. Tout ce que dit ce dernier, touchant les mœurs de la Suisse, m'a été confirmé par M. Pellet, commandant de la place du Mont-Saint-Michel, qui est Genevois.

ries et des fruits pour faire collation... » Elle sortit et revint sans tarder avec un plateau tout garni de friandises... (1) M'étant un peu rassuré, je la remerciai en l'entraînant vers la monnaie séductrice!... Mais une circonstance me sauva! . . . . . .

Je ne fais pas un roman licencieux, je fais de l'observation clinique; je dis — parce qu'il est de mon devoir de le dire — ce qui s'est passé chez un malade de mœurs honnêtes et réservées. Honni soit celui qui ramasserait une pierre pour la jeter sur ma tête! Celui-là ne serait ni un médecin, ni un chrétien; il ne serait qu'un hypocrite encapuchonné du manteau de Tartufe, ou l'un de ces hommes dont les théories ne sauraient être fondées que sur un manque de virtualité organique.

Hélas! il est donc *trop vrai* que l'homme, dans un moment donné, peut se laisser dominer et mettre ses actes en contradiction avec ses principes!

III

A peine deux minutes s'étaient-elles écoulées que le valet de chambre vient frapper violemment à ma porte en s'écriant : « Monsieur, dévalez vite, bien vite!... » Je descendis les escaliers quatre à quatre, certain qu'une attaque d'apoplexie avait frappé mon client : quelle antithèse! Je trouvai, dans la première pièce, l'intendant qui s'arrachait les cheveux en disant : « Quel malheur! mon Dieu, quel malheur! madame la Duchesse qui est assassinée!... » Je crus qu'il avait perdu la tête et j'allais m'élancer dans la chambre du Maréchal, lorsque j'avisai une espèce de Monsieur — quant aux apparences actuelles — immobile, tout couvert de poussière, qui n'était autre que M. Limperani, l'un des membres de la famille. Il était venu en toute hâte, pour que j'apprisse moi-même au vieillard le terrible événement qui le frappait. Revenu de ma stupéfaction, je décidai que nous attendrions au lendemain avant de révéler la monstrueuse nouvelle. J'engageai le jeune consul à aller prendre un repos dont il avait un pressant besoin; je recommandai à M. Vigneron, l'intendant, de maîtriser son trouble et je remontai chez moi dans des dispositions qui ne ressemblaient guère à celles où je m'étais senti durant tout le jour. Je ne dormis point, comme bien on le pense. Quand arriva le moment de

(1) Le lendemain matin, en quittant l'hôtel, je mis l'un des petits pains de ce plateau dans mon sac de nuit pour emporter un souvenir de cette circonstance; ce pain, je l'ai encore en 1864, ce qui lui donne dix-sept ans de date; seulement, il est un peu mangé par les charançons. C'est, pour moi, une curiosité *à double face*...

remplir ma mission, je le saisis en usant de toutes les ressources de la prudence : Je ne dirai pas par quels moyens oratoires et gradués je parvins à mon but, mais ce but je l'atteignis sans trop d'ébranlement pour la frêle organisation placée sous ma garde. Le vieillard, retrouvant la fermeté dont il avait donné tant de preuves dans le cours de sa carrière, se montra plein de résignation et d'énergie : il voulut retourner à Paris, où nous arrivâmes le 26.

Mon illustre malade me remercia affectueusement, et je ne tardai pas à me trouver au sein de ma pauvre famille, tout étonnée du bonheur, mêlé de regrets, que lui causait ma présence.

CHAPITRE III.

Relevé de quelques-unes de mes journées en octobre et novembre 1847. — Un dîner clérical, une noce, un banquet, histoires qui démontrent mon réfractisme gastronomique. — Nouvelles tentatives pour me procurer une position. — Mon parent, M. X..., me donne un avis que le lecteur jugera.

In arduis constans...

I

Lorsque les joies du retour se furent dissipées, ce qui arriva vite! je retombai dans mes préoccupations habituelles. Je réfléchissais que la perte que M. le comte Lepeletier d'Aunay avait faite dans la personne de son fils, en 1841, avait renversé mon existence; et qu'ainsi en était-il encore de celle que le maréchal Sébastiani éprouvait, d'une façon si terrible, dans la personne de sa fille, la duchesse de Praslin. Je me trouvais avoir un peu d'argent, il est vrai, mais les affaires du pays allaient de plus en plus mal, la misère du peuple s'aggravait et l'hiver était proche... Ma santé, qui s'était momentanément redressée, eut bientôt repris ses pénibles allures. En voici quelques exemples.

Le 19 octobre, n'ayant pu appliquer mon esprit, je me mis à continuer une besogne dont il a été fait mention : le raccordement des lettres de mon frère l'orientaliste. L'action de coller minutieusement de petites portions de papier végétal sur les fragments déchirés ne tarda pas à me donner le vertige; je sortis alors pour monter dans le premier omnibus qui s'offrirait à ma rencontre. C'était un mardi : le

véhicule, m'ayant dirigé tout près de la rue de Poitiers, j'eus la fantaisie d'entrer à l'Académie, car c'est là qu'on l'avait logée, bien piètrement, je l'assure. Le professeur Roux avait la parole; il la dirigeait de toute la force de ses poumons contre la lithotritie, ou pour parler plus exactement, contre les lithotriteurs. La séance ne manquait pas d'intérêt, mais la chaleur étouffante qu'il faisait dans la salle me contraignit à sortir. Me voilà dans la rue, ne sachant que faire ni où tourner; je me décide à reprendre le chemin de Grenelle. Arrivé chez moi, avec douze sous de moins dans ma poche, je trouve une petite liste de malades plus ou moins indigents, et je remplis la mission qu'elle m'impose. Après le dîner la conversation m'amène à citer un passage du discours de Voltaire sur la nature de l'homme. J'avais su cette pièce d'un bout à l'autre au temps où j'existais comme tout le monde, et voilà que je n'en retrouve pas un seul vers; ces vers, je les sens dans ma tête, ils y sont, mais je ne puis les transporter *sur ma langue*... Impatienté, je cours à ma bibliothèque, je prends le volume qui les contenait et je lis jusqu'à n'en plus pouvoir; il est plus vrai de dire que le morceau fut déclamé avec feu, ce qui donne davantage l'étiologie de la crise nerveuse où je tombai. Que pense le lecteur de ce spécimen de ma journée?

Le surlendemain — la température aidant — la névrose vint se concentrer sur l'appareil oculaire et je n'y vis plus *qu'en grand;* ce qui signifie que mon œil ne pouvait se *promener* sur le champ de la vision. Dès qu'il voulait s'arrêter, si peu que ce fût, sur un point déterminé, il ne recevait plus que des rayons entre-brouillés et toute analyse devenait impossible. Hélas! c'est ce qui m'arrive si fréquemment depuis la terrible photophobie dont je fus atteint en 1856. Ce phénomène ne persista qu'une huitaine de jours; il redevint alors purement *mental* comme auparavant.

Vers la fin du mois, j'allai à l'administration des postes pour obtenir un certificat attestant que j'avais été attaché au service médical des paquebots de la Méditerranée. On m'envoya près de M. de Labalme; en rentrant dans son bureau, j'y fus suffoqué par la température, et lorsque, contraint de prendre une plume pour formuler ma demande, je me mis à écrire, nul au monde ne peut se faire une idée de la compression cérébrale que j'eus à supporter. Il me fut impossible de tracer plus de trois ou quatre lignes à la suite desquelles je quittai M. de Labalme comme j'avais quitté jadis M. Balbeda. Je prends à témoin de cette affirmation l'honorable administrateur et les employés qu'il avait auprès de lui le samedi 30 octobre 1847.

Je rentrai chez moi la mort dans l'âme. Bientôt il s'éleva sur Paris

un brouillard épais, tenace et étouffant, qui ne fit qu'aggraver mon état; cédant aux instigations du docteur Lefebvre, je me laissai aller, le 9 novembre, à consulter son ami, M. Gendrin. Celui-ci me traita avec toute la bienveillance possible; il me conseilla des immersions dans l'eau froide avec je ne sais plus quel mélange. En sortant de là, je ne savais plus de quel côté me diriger; je me trouvai dans la rue, qui était celle de Grammont, à l'égal d'un cataleptique, ou mieux de Nicole méditant quelque lettre en faveur des jansénistes; moi, je méditais sur les impuissances de l'art et sur les étroites limites de la solidarité humaine... Un cocher, m'ayant donné, par mégarde, un coup de fouet qui renversa mon chapeau, je me souvins que l'une de mes anciennes clientes de la pension Salendrin, miss Michelmore, demeurait dans ce quartier, et j'allai près d'elle pour me retremper tout à la fois dans son regard comme dans les vibrations de son piano.

Lecteur, je vous le donne en cent pour deviner où se portèrent mes pas après ma visite à la jeune Anglaise. Eh bien, chez M. de Foy; car, depuis peu, j'avais formé le projet de m'adresser à cet industriel, à ce fabricant de positions sociales pour trouver une nouvelle place de médecin-voyageur. Ce ne fut qu'un seau de plus dans le tonneau des Danaïdes!...

Vers le 18, le temps se dépouilla et le soleil parut; je me calmai comme par enchantement. Cette relâche ne fut que de courte durée, parce que l'atmosphère eut bientôt repris ses funestes conditions; je retombai donc dans le même état. Miquel venait de mourir; je suivis son convoi au Père-Lachaise, le 22, avec un sentiment de tristesse indicible; j'étais dans la voiture où se trouvait M. le docteur Debout. Ah! si ce distingué confrère eût pu lire dans le fond de mes entrailles, combien il m'aurait plaint! Ne sachant que faire de mes heures, je priai ma femme de me montrer à tricoter afin de pouvoir réaliser une œuvre quelconque, afin de ne pas laisser mon esprit se meurtrir contre lui-même! Je terminerai cette narration morbide, relative à la fin de 1847, par d'autres incidents qui démontreront, une fois de plus, toute l'influence du circumfusa à l'égard des névroses. Il ne va pas être question de faits nouveaux, mais seulement de faits répétés, et c'est à cette cause que nous devrons leur accorder une certaine importance. Or, je reviens sur le dommage réel que me valent les repas d'invitation afin qu'on reste convaincu que les jouissances de la table — après lesquelles tout le monde court et pour lesquelles tant de gens font mille bassesses, ruinent leur santé ou compromettent leur fortune — me sont interdites par la nature de la constitution que j'ai acquise. Lorsque l'heure des nécessités réparatrices me surprend chez

un ami, et que celui-ci m'offre son dîner de tous les jours (comme vous l'avez fait tant de fois, ô mon cher Amédée), je ne me fais pas prier; me mettant à table, je mange tout d'une file; si mes pieds ne se réchauffent point, je vais les équilibrer à la cuisine, au cas où il n'y aurait pas de feu ailleurs. Je vais, je tourne en pleine liberté, ce qui m'arrange, car à ces impromptus de vraies agapes, je désangoue ma tête au lieu de la congestionner... C'est ce dernier phénomène contre lequel je combattis vainement le 6 septembre dans le presbytère de la paroisse Saint-Ambroise où demeurait alors le bon abbé Marsalli. Je me maintins jusqu'à un état voisin de la syncope, et je ne quittai la table que lorsque toute l'assistance se fut aperçue de ma situation. Que se montrait-il sur mon visage? je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est que je souffrais d'une façon qui ne peut se rendre. Je ne me trouvai en mesure de partir que longtemps après, car je ne fus rendu à Grenelle que vers onze heures du soir, retard qui mit ma famille dans la plus grande inquiétude. C'est ce qui manqua de m'arriver encore le 25 novembre, rue Richelieu, chez le restaurateur Lemardeley, à propos du mariage de Mlle Antonine Ricou, fille adoptive d'Élisa Wenzel. Malgré mes efforts, je ne pus attendre la terminaison du festin nuptial; quand on en fut au troisième service, je m'esquivai pour aller auprès de la comtesse de Laffemas que je savais indisposée. C'est pareillement ce que je fus tenu de faire, deux mois plus tard, au banquet des fondateurs et collaborateurs du journal l'*Union médicale*, feuille qui ne datait que d'un an et qui était déjà d'une très-remarquable venue. Amussat était à ma gauche; j'avais à ma droite M. le docteur Hubert-Valleroux. Je quittai de temps en temps ma place pour aller échanger quelques mots de souvenir ou d'amitié avec plusieurs convives éloignés; ces déplacements trompèrent un peu mes malaises, que ne soupçonnaient pas mes voisins. Finalement, il me fallut sortir et je ne revins qu'à la fin du dessert, au moment où M. Toirac chantait sa piquante chanson intitulée *Platine*..... Qu'il était gentil et spirituel ce confrère qui a l'habileté d'employer son diplôme à l'extraction des dents... ce qui lui a valu de ne pas courir les rues du matin au soir à l'égal d'un placeur de journaux, de dormir ses grasses nuits et de ne pas s'échiner sur le terrain des épidémies. En vérité, le plaisir que me firent ses couplets malicieusement modulés et son imitation si bien épicée du rêve de Patrix, résumèrent pour moi toute la satisfaction qu'il m'était donné de goûter dans ce cénacle desservi par M. Véfour-Hamel. Je dois avouer que ce plaisir eut son supplément dans le court tête-à-tête que j'eus au salon avec M. Pierre Bernard; c'est la seule fois que j'ai eu l'honneur d'appro-

cher cet écrivain, dont la plume a autant de profondeur que de finesse.

En rapportant ces choses, cher lecteur, j'ai la conviction de vous offrir des données cliniques qui ont d'autant plus de valeur à mes yeux, qu'elles ne sont contenues dans aucun livre. Ne voulant point vous en abreuver, je vais reprendre l'historique de mes incertitudes sociales.

II

L'un de mes patrons — ignorant mon refus d'aller à Constantinople sous les auspices de Reschid-Pacha — me donna le conseil de chercher à me faire comprendre parmi les médecins sanitaires que le Gouvernement s'apprêtait à envoyer en Orient. Ils devaient avoir pour mission d'étudier les causes et le traitement de la peste, de rechercher les rapports de cette maladie avec les autres maladies régnantes, sans en excepter les épizooties; ce n'était rien moins que de la médecine comparée, de l'hygiène, sur la plus large échelle, se mêlant, aux embrouillaminis de la politique..... En vérité, le programme était superbe, et, par ce motif même, il n'en était que plus réfractaire à l'ensemble de mes forces. D'ailleurs, ma santé aurait-elle été suffisante, pouvais-je espérer que l'Académie — qui, d'après la déclaration qu'en avait faite à la Chambre M. Cunin-Gridaine, devait désigner les candidats — me donnerait son suffrage? Il n'y avait que quatre places à remplir : MM. Aubert-Roche, Cholet, Dumas, Lagasquie, Prus, étaient nommés d'avance par leurs titres et par le public; il aurait été deux fois absurde que j'allasse m'exposer contre une pareille concurrence. Mais, voilà-t-il pas que j'apprends que l'Académie ne sera pas consultée, l'élection devant se faire à huis clos par le Ministre? Alors une pensée indélicate m'arrive et je me dis : « M. Paul Lavollée (1) me donnera un bon coup d'épaule; je puis être nommé; les appointements sont de douze mille francs, eh bien! à Marseille je me déclarerai malade — ce ne sera pas un mensonge — je laisserai écouler, dans une partance illimitée, tout le temps que le ministère voudra ou pourra, et j'enverrai à ma femme d'assez bonnes économies : nous verrons ensuite... » Ce calcul n'était pas en rapport avec mes habitudes tant soit peu puritaines; mais, dans les positions extrêmes *l'actualité* est parfois inflexible, entendez-vous, hommes heureux à qui rien ne manque!... Avant d'aller implorer l'affectueuse assistance de M. Lavollée, je voulus voir le docteur Prus; dans la visite que je lui fis le 4 novembre, il m'apprit qu'il allait partir pour Alexan-

(1) L'un des Directeurs du ministère.

dric, que M. Jacquet allait à Beyrouth, M. Armstein à Damas, et M. Burguières à Smyrne. L'affaire était faite ! Comme mon projet était entaché d'une intention peu droite, je fus presque satisfait de le voir échouer et je me remis derechef à implorer les bonnes dispositions de la Providence. « Aide-toi, le ciel t'aidera, » dit le Proverbe : nul, plus que moi, n'a suivi ce précepte. Voici un épisode qui démontrera ma puissance de réaction contre le sort et contre la dureté impassible de certaines natures.

Dans mes courses du 11 décembre, me trouvant affaissé autant du côté de l'esprit que du côté des jambes, j'entrai, pour prendre un peu de repos, chez quelqu'un dont le caractère, la santé, le cœur et la fortune formaient avec moi l'antithèse la plus marquée. Il mangeait dans de la vaisselle plate, il s'asseyait sur des siéges dorés; aux murs de son salon étaient appendus pour une soixantaine de mille francs de tableaux ; tout le reste de son mobilier était à l'avenant; enfin, il avait deux domestiques et des maîtresses de rechange. Cet homme, jeune encore, était mon parent par alliance ; il s'était lancé dans cette vie tout épicurienne peu après avoir touché l'héritage de l'un de ses oncles, héritage qui l'avait surpris au milieu des succès très-mérités dont il jouissait comme avocat au barreau de ***. « Eh bien, mon cher, comment allez-vous? me dit-il; vos affaires marchent-elles? Comment se porte ma cousine ? » Oppressé que j'étais par le chagrin, je me mis à lui faire le narré de mes embarras, et je terminai par ces mots : « Voyons, que feriez-vous à ma place ? » Il retira un cigare qu'il tenait à la bouche, dégagea de celle-ci une large bouffée de tabac et me fit entendre que, dans une situation semblable, il n'y avait qu'à se faire sauter la cervelle !... Ce ne fut pas si crûment articulé, mais ce fut là le sens de sa phrase. Notons, maintenant, que cet *incirconcis* était rangé, d'une manière officielle, sous le drapeau de la légitimité et sous la bannière de l'ultramontanisme; que, pendant le voyage qu'il venait de faire en Allemagne, j'avais soigné son père dans la courte maladie à laquelle il avait succombé le 30 septembre, à Châtillon; que, dans cette circonstance, j'avais remplacé sa famille, puisque c'est moi qui conduisis le deuil; et, qu'à l'égard de tous ces services, j'en avais été pour mes frais de déplacement et pour mes peines.

Je quittai ce profond égoïste en me sentant plutôt rehaussé qu'abattu dans mon courage. Bien que le vent fût au suicide — car dans l'espace de deux mois, la seule commune de Batignolles en compta dix dans son sein — le terrible fantôme ne vint pas tournoyer dans mon esprit : je voulus espérer et croire ! Comme le bon M. Mélier demeurait à deux pas de l'habitation de M. de T..., j'allai le voir,

ainsi que le professeur Piorry, pour une affaire dont il va être question. Je terminai ma journée en allant dîner dans le ménage Latour qui, comme le mien, était sous la dépendance de la grippe.

Vers le même temps j'eus à me débattre, devant la justice, contre un autre avocat qui me disputait le prix des soins que j'avais donnés au vénérable M. Juge dans sa dernière maladie. On prétendait qu'il fallait que je fusse bien *effronté* pour demander des honoraires, attendu que le défunt s'était *acquitté d'avance* par la protection dont il m'avait couvert depuis mon arrivée dans la commune. Ainsi, le pauvre Dumont était accusé *d'ingratitude!...* Je vais faire connaître de quoi encore il fut accusé.

CHAPITRE IV.

Un prétendu empoisonnement par l'iodure de potassium et ce qui en advint.

> De tous les biens auxquels doit raisonnablement prétendre le médecin dans sa laborieuse et difficile profession, le plus désirable et le plus précieux, c'est l'estime de ses confrères, et chacun de nous doit tenir à grand honneur tout ce qui atteste cette estime.
>
> MÉLIER.

Dans les ouvrages d'imagination, les événements se déploient selon les capricieux besoins de l'auteur, tandis que, sur le chemin de l'histoire, ils sont forcés de marcher sous les lois de la vérité comme sous celles de la chronologie; dans ce dernier cas, ils présentent souvent des coïncidences qui paraissent tenir des compositions romanesques. J'emploie cette précaution oratoire à propos de ce que j'ai à raconter, non plus d'un parent, mais d'un confrère.

Lorsque je partis, avec le Maréchal, j'avais dans ma clientèle l'un des pensionnats de garçons les plus importants de Grenelle. J'appris à mon retour que cette maison, au lieu d'avoir été desservie durant mon absence, par M. Fouques ou M. Le Prévost, ainsi qu'il avait été convenu, l'était par M. Moustiq : je me tins sur l'expectative. Mais le 27 novembre, le directeur de ladite maison mourut presque subitement sous les yeux du confrère qui m'avait supplanté. Le lendemain, Le Prevost vint me trouver au lit, ou j'étais retenu par le catarrhe épidémique, et me dit : « Vous savez le bruit que l'on répand contre vous?...— Non. — Ce bruit proclame que M. Jubert est mort, parce que

vous l'aviez primitivement empoisonné avec l'iodure de potassium qui a fini par déterminer une attaque d'épilepsie. — Mais, répliquai-je, c'est une plaisanterie... Il y a près de dix mois que je n'ai fait de prescriptions pour M. Jubert; je ne lui ai jamais administré le sel dont il s'agit à plus de quatre grammes en potion dont chaque cuillerée devait être diluée dans un verre d'eau de tilleul, ce qui, du reste, peut être vérifié sur les livres du pharmacien Journiac. Et puis, est-on tué par un accès d'épilepsie? En vérité, il n'y a pas à se préoccuper de cette accusation; elle passera à l'égal de tant d'autres. — Non, non, Moustiq affirme que s'il a perdu son malade, c'est à cause d'une erreur de votre part. Il ajoute que si l'on faisait l'autopsie on trouverait à pleine main du poison dans le cadavre. En conséquence, je viens vous proposer de ne point délivrer le bulletin de décès, afin que vous puissiez donner un démenti à ce malveillant confrère. »

Je m'adressai immédiatement au parquet; le Procureur du roi fit faire une enquête de laquelle il résulta qu'il ne s'agissait ni d'un crime ni d'un délit, mais tout simplement d'une méchanceté contre le docteur Dumont, et la justice ne s'en mêla point! Elle s'en serait mêlée, si M. Moustiq m'eût volé trente sols!

L'irritation cérébrale, un peu abaissée peut-être par celle des bronches, me permit de rédiger un mémoire *ad hoc* que j'envoyai, par mon frère, à Amédée Latour. Celui-ci fut d'avis que je n'avais pas à me justifier près du public; que la seule conduite que j'eusse à tenir consistait dans une explication en présence de mes pairs. Cette explication parut, en effet, signée de moi dans l'*Union médicale* du 9 décembre, rehaussée de vigoureuses réflexions de la part de mon excellent ami, et, en outre, appuyées dans les bureaux du journal, par vingt-cinq confrères, auxquels le lendemain, il s'en adjoignit d'autres. Ce furent :

MM.

Boyer.	Martin-Lauzer.	Martin.
Deleau.	Desquibes.	Douillet.
Fougeirol.	Labarraque.	Allibert.
Le Roy (d'Étiolles).	Méce.	Gauthier.
Carrière (Ed.)	Richelot.	Tanchou.
Mialhe.	Homolle.	Héricé-Legros.
Brierre de Boismont.	Battaille.	Le Prevost.
Bourdet.	Fauconneau-Dufresne.	Fouques.
Bergeron.	Lamouroux.	Leroux.
Aubert-Roche.	Rochard.	Hoefer.
Cherest.	Mailliot.	Garnier.
Fizeau.	Patissier.	

Je reçus ensuite des lettres directes de la part de six membres de l'Académie de médecine : on me pardonnera de les reproduire.

Paris, le 8 décembre 1847.

Mon jeune Confrère,

Malgré les années qui pèsent sur moi, mon cœur est accessible aux sentiments que peuvent dicter l'estime et l'affection. Ce dont on vous accuse m'a d'abord indigné, mais en considérant cette affaire, j'ai jugé qu'elle ne vous pouvait porter atteinte que dans l'esprit des sots et des méchants, sorte de gens dont il ne faut pas ambitionner les suffrages. Vous êtes véritablement si au-dessus d'une semblable calomnie, que je vous conseille de *marcher sur elle à plein soulier* . . . . . .

Que Dieu vous vienne en aide ainsi que vous le méritez, tel est le vœu d'un vieillard qui vous aime.

LACOURNÈRE,
Membre de l'Académie royale de médecine ; ancien chirurgien en chef et professeur à l'Hôpital militaire d'instruction de Strasbourg ; ancien chirurgien de l'Empereur.

Paris, le 8 décembre 1847.

Mon cher et honorable Confrère,

Pendant les vingt-trois ans que j'ai passés à la Salpêtrière, où j'ai eu à diriger un service de cinq cents épileptiques, je n'en ai jamais vu mourir d'une attaque d'épilepsie à moins que les malades ne se soient étouffés ou étranglés pendant l'accès, ou que des accès répétés n'aient produit des accidents cérébraux mortels. On ne meurt pas d'une attaque d'épilepsie !

En second lieu, je n'ai jamais vu l'iodure de potassium produire l'épilepsie, pas plus que le ramollissement du cerveau : je n'en connais pas d'exemple. Il peut produire des spasmes ou une espèce d'ivresse momentanée.

La dose à laquelle vous vous êtes graduellement élevé est la dose généralement employée. Les accidents arrivés plusieurs mois après les derniers conseils que vous avez donnés à M. X... ne sauraient d'ailleurs, en aucune manière, vous être imputés.

Ainsi, dormez sur les deux oreilles, et méprisez vos calomniateurs !

Agréez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments distingués et affectueux.

ROSTAN, ✻,
Professeur de la Faculté de médecine de Paris ; médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie royale de médecine.

Paris, le 9 décembre.

Monsieur et honoré Confrère,

Par votre lettre, en date d'hier, vous me faites l'honneur de m'adresser un certain nombre de questions auxquelles je vais répondre :

Dans aucun cas je ne vois pas ce qui pourrait faire croire que l'iodure de potassium

prédispose à l'épilepsie. On ne pourrait citer aucun fait à l'appui de cette hypothèse toute gratuite.

Quand on sait avec quelle facilité l'iodure de potassium abandonne les organes où il avait été apporté par l'absorption ; quand on sait qu'au bout de huit ou dix jours l'urine des individus qui ont pris ce sel n'en charrie plus, on est émerveillé de la nécessité où l'on se trouve de répondre à la question que vous me posez !...

Non certes, des accidents, *quels qu'ils soient*, ne sauraient être attribués à de l'iodure de potassium avalé huit ou dix mois auparavant !

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ORFILA, C. ✻,
Doyen de la Faculté de médecine de Paris;
membre du Conseil royal de l'instruction publique;
médecin consultant du Roi, etc.

Paris, le 10 décembre 1847.

Monsieur,

Je viens d'apprendre, par le journal l'*Union médicale*, l'inculpation, je ne dirai pas ridicule, mais odieuse qui pèse sur vous. Je dis *odieuse* parce que ce ne peut être que par suite d'une mauvaise passion que les bruits qui courent à Grenelle ont été répandus.

Bien que l'inculpation soit à ne pas y répondre, je puis vous affirmer que moi-même j'ai pris pendant trois mois de l'iodure de potassium à l'intérieur ; que j'ai fait à l'extérieur des frictions de pommade iodurée, et que jamais je n'ai éprouvé le moindre effet qui dût me porter à suspendre cette médication.

L'élimination des iodures par les sécrétions et par les urines démontre positivement que l'iodure ne peut séjourner dans l'économie et être, après un certain laps de temps, le sujet d'une action quelconque.

Je vous engage à faire toutes les recherches nécessaires pour savoir quel est ou quels sont les auteurs de cette mauvaise action, afin de demander une juste réparation du dommage qui vous a été causé.

Je suis votre tout dévoué,

CHEVALLIER, ✻,
Professeur à l'École de pharmacie;
membre de l'Académie royale de médecine et du Conseil
de salubrité de la ville de Paris.

---

11 décembre.

Monsieur et très-honoré Confrère,

J'ai employé l'iodure de potassium un grand nombre de fois et à des doses élevées, et je n'ai jamais observé d'accidents sérieux à la suite de cet emploi. Il est contraire à tout ce qu'enseigne l'expérience, il est absurde de mettre sur le compte d'un pareil médicament, dont on a pu tant de fois abuser impunément, une mort subite, et cela plusieurs mois après qu'on en avait cessé l'usage.

Je partage donc complétement les opinions émises à cet égard dans les lettres qui

vous ont été adressées par plusieurs confrères, et, comme eux, je proteste contre les imputations aussi ridicules que méchantes dont vous avez à souffrir.

Recevez l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

MÉLIER, ✻,
Membre et secrétaire annuel de l'Académie royale de médecine.

Paris, 11 décembre 1847.

Mon cher Confrère,

J'ai appris avec beaucoup de peine, par l'*Union médicale* du 7 décembre dernier les tribulations que vous cause une assertion calomnieuse répandue contre vous à l'occasion des soins que vous avez donnés à M. X...

Je n'ai jamais vu l'iodure de potassium à la dose de quatre grammes, ou *à toute autre dose*, amener des accès d'épilepsie... Cette dernière maladie ne fait pas mourir subitement. Pendant quatre années que j'ai passées à la Salpêtrière comme interne de la division des épileptiques, je n'ai rien observé de semblable à ce qui a été dit relativement à la mort de votre ancien client.

Du reste, je partage l'opinion de M. le rédacteur en chef de l'*Union médicale*, et je pense qu'il faut poursuivre les auteurs de la calomnie qui a été dirigée contre vous, lorsque vous aurez la certitude de les avoir découverts.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de mes sentiments d'estime et d'affection.

AMUSSAT, ✻,
Membre de l'Académie royale de médecine.

MM. Cruveilhier, Payen, de l'Institut et Piorry, vinrent attester de leur côté que l'iodure de potassium, employé à la dose de quatre grammes par jour, ne pouvait être pour rien dans une mort subite; qu'il était absurde de la considérer comme ayant pu être cause d'un ramollissement cérébral ou des désordres de l'épilepsie (1). Me trouvant en possession de toutes ces pièces, qui me rendaient blanc comme neige, je les réunis en brochure en y ajoutant quelques extraits du *Dictionnaire* de MM. Mérat et de Lens, du *Répertoire pharmaceutique* de Dorvault, et du *Manuel de matière médicale* de Bouchardat. Quand l'édition fut prête, je la fis distribuer, au nombre de 1,500 exemplaires, dans les différents quartiers de la ville. C'est mon brave, mon solide ami Duriez qu'il fallait voir le 18 décembre, la répandant et la commentant avec sa verve indignée; j'eus en lui un précieux auxiliaire de mes colporteurs. Ce factum produisit tout l'effet que je devais en attendre.

(1) Les débats qui ont eu lieu à l'Académie de médecine, en 1860, ont appris que M. le docteur Puche avait porté la dose de cette substance de quatre-vingt à cent grammes .. et qu'il n'avait tué personne!

Vers le même temps, M. le docteur Maslieurat-Lagémart vint se justifier spontanément devant l'Académie royale de l'accusation qu'on avait portée contre lui, celle d'avoir reçu une somme d'argent pour faire exempter un jeune homme du service militaire. Il se plaignit aussi aux tribunaux, lesquels condamnèrent le coupable à six mois de prison et à des dommages-intérêts. J'aurais pu agir de la sorte envers M. Moustiq; je ne le fis pas en considération de sa femme et de ses enfants.

Je ne crains pas la médisance; qu'on évante mes actions les plus cachées; je pourrai quelquefois en être un peu confus, mais je n'en serai jamais affligé. Ce que je redoute et ce dont j'ai peur, c'est de la calomnie, cette chose affreuse à laquelle pourtant n'ont pas échappé les plus belles individualités de tous les âges; sans doute, puisque Saint-Vincent de Paul, lui-même, a été accusé de vol... Parmi les nôtres, combien ne s'en est-il pas trouvé qui ont subi un pareil sort? Je ne saurais en fournir la liste: je citerai seulement Vésale, qui mourut de misère, parce qu'une servante lui imputait d'avoir *achevé* un malade; d'autres disaient de l'avoir disséqué tout vivant; William Bulleyn, membre du Collége des médecins de Londres sous Henri VIII, auquel on attribua la mort de sir Thomas Hilton et qui eut à souffrir, jusqu'au moment de sa mort, mille tourments à ce sujet; Spallanzani, qui fut dénoncé comme ayant soutrait quelques raretés du cabinet de Pavie, ce qui donna lieu à un scandale judiciaire; Bordeu — ceci est on ne peut plus affligeant pour nous — fut accusé, sur le dire d'un valet de chambre, d'avoir dépouillé le marquis de Poudenas que lui, Bordeu, conduisait aux eaux de Barèges et qui mourut dans le trajet! De quoi le dépouilla-t-il? de ses plus fins mouchoirs, de ses plus belles manchettes!... Ah! monsieur Bouvart! vous auriez dû vous tordre la langue au moment d'articuler un pareil fait, surtout en songeant qu'il ne reposait que sur la parole d'un domestique qui, peut-être, se vengeait d'avoir été remis à sa place par le médecin de son maître; ou, ce qui me semble plus probable, qui était le soustracteur des objets disparus. C'est ainsi que je l'envisage, en dépit de ce que j'ai raconté de l'un de mes confrères du département de la Nièvre. Il y a dans tous les rangs, dans toutes les régions sociales, des natures perverses, mais je ne croirai jamais qu'un génie aussi élevé que le fut celui de Théophile Bordeu, se soit rencontré chez un homme capable de dérober les nippes d'un mort!

Cette imputation eut un retentissement des plus déplorables à la Cour et dans la Cité; il fut une honte pour la Faculté de Paris qui, se mettant à la remorque du détracteur, condamna l'innocent! Il ne

fallut rien moins que l'autorité souveraine du Parlement pour que le *précurseur* de Bichat pût recouvrer le droit d'exercer sa profession. Qu'on lise, touchant cette odieuse affaire, les *Recherches sur l'histoire de la médecine*, où Bordeu flétrit, de son talent et de sa conscience, le misérable qui avait voulu le perdre; qu'on ouvre la correspondance de Grimm et on aura le plaisir d'y rencontrer l'impérissable brevet d'infamie que cet écrivain décerna à Bouvart; qu'on lise, enfin, l'article du Dictionnaire de Dezeimeris et Raige-Delorme, sans oublier la remarquable étude que M. le docteur Michéa a publiée, en 1848, dans le journal l'*Union médicale*.

Sans l'effort violent que je fais sur moi-même pour arrêter ce chapitre, je lui donnerais des proportions si demesurées qu'il deviendrait un hors-d'œuvre.

CHAPITRE V.

Il m'est proposé un voyage en Perse qui doit durer deux ans. — Je l'accepte et je pars; mais ici, encore, un événement imprévu arrête ma marche.

> J'ai laissé ma pauvre femme bien désolée. Sa santé, déjà affaiblie par ma première absence, achèvera de se détériorer par celle-ci. Que je la regretterais! Qui m'aimerait jamais comme elle?...
>
> BROUSSAIS,
>
> *Lettre du 21 novembre 1808, écrite à Bayonne au moment d'entrer en Espagne.*

C'est au milieu des tracasseries que je viens de rapporter, que je vis poindre, dans une visite à M. Rostan, l'espoir de me *louer* une seconde fois comme médecin voyageur (1). La lueur, de vague qu'elle était, devint promptement une vraie lumière, car le 18 décembre je fus introduit dans l'un des grands hôtels du faubourg Saint-Germain, à l'effet de m'entendre avec la famille du malade qui devait m'être confié. Il m'était présenté comme un jeune sportsman affecté d'hypocondrie, pour lequel un déplacement de long cours avait été jugé nécessaire. Il ne s'agissait rien moins que de consacrer deux années à

(1) Il y a, dans le théâtre espagnol, une pièce intitulée : *Medicos de alquiler* (les médecins de louage), par le docteur Jose Lopez, praticien de la ville de Molina.

visiter les contrées les plus remarquables de l'Orient y compris la Perse. J'avais le choix des lieux, je pouvais séjourner dans chaque station selon que je le croirais convenable. Tous droits m'étaient accordés sur mon pupille; les crédits ouverts chez les banquiers n'étaient que pour moi seul; enfin, je devais jouir de la liberté la plus grande. Il était impossible de rencontrer plus de confiance et de s'expatrier dans de meilleures conditions; ceci tenait à la bonne réputation que m'avaient faite MM. Rostan et Cruveilhier. Ces professeurs éminents ne nageaient pas dans les mêmes eaux; néanmoins, ils étaient toujours d'accord sur mon compte. Ce qui venait de m'arriver avec le maréchal Sébastiani me donnant de la clairvoyance, j'exigeai qu'un dédommagement me serait donné si une circonstance quelconque, indépendante de ma volonté, me ramenait dans mon foyer avant quatre mois. Cette condition fut acceptée; il fut convenu que dans ce cas j'aurais droit à une somme de deux mille francs. Je fis mes malles aussitôt et me mis en courses pour me procurer un passe-port émanant du ministère des affaires étrangères, pièce qu'il fallut faire viser aux ambassades d'Autriche, de Naples, de Sardaigne, des États de l'Église, voire à la légation de Toscane. Muni de tous les sacrements de police que doit recevoir le touriste, j'allai serrer la main à mes meilleurs amis, j'embrassai avec une constriction profonde les membres de ma famille; et, ayant donné le dernier de mes baisers à ma pauvre femme, je partis tout d'un trait comme devaient le faire jadis ceux qui partaient pour Leucate?...

Rendu à Lyon, mon malade se fit récalcitrant, ses idées s'exaltèrent et il me signifia que si je ne le ramenais pas à Paris, *il se tuerait*. Je découvris alors que j'avais sous ma responsabilité, non un mélancolique raisonnable, facile à diriger, mais bien un aliéné que poursuivait la monomamie du suicide et dont l'énergie se retrempait dans la morgue patricienne. Comme, en général, dans les circonstances majeures je puis dominer, temporairement du moins, mon impressionnabilité, je déployai assez de fermeté pour le maîtriser et le ramener à résipiscence. C'était le jour de Noël; je lui proposai de le conduire à l'église pour entendre la messe, ce qu'il agréa avec empressement. Quand le saint Sacrifice fut terminé, il voulut rester pour assister à un second, puis à un troisième; parce que, disait-il, il était un grand pécheur. Je crus devoir céder à ce mouvement de piété, pour qu'il n'eût pas à se heurter trop fréquemment contre mes oppositions. Je crois que si l'on eût dit des messes jusqu'au crépuscule, il aurait voulu les entendre toutes. Durant une promenade que nous fîmes dans l'après-midi sur les quais du Rhône, mon homme s'arrête net,

me demande de l'argent d'un ton impérieux et hagard, en ajoutant qu'il voulait s'en aller, et que si je le refusais il sauterait dans le fleuve. Voyant que je n'étais pas d'humeur à lui céder, il se mit à courir; alors, le nommant par son nom, je le sommai de me rejoindre, avec menace de le faire arrêter. Il se calma et revint. « Soyez convenable avec moi, lui dis-je, et je serai pour vous un dévoué camarade; sinon, j'userai de l'autorité que ma donnée votre père et je vous mènerai durement; ainsi, à vous de choisir entre les deux rôles que je puis remplir : celui d'ami ou celui de gendarme. — Vous oubliez, Monsieur, riposta-t-il, que je suis le fils du marquis de... — Je n'oublie rien, pas même ce qui est dû au médecin qui vous a été donné pour guide. » Et, chemin faisant, nous arrivâmes pour dîner à l'hôtel de Provence. Pendant le repas, il eut les yeux fixés sur son couteau, et se faisant affectueux, tout à coup, il me demanda pardon des tracasseries qu'il me causait. Nous nous couchâmes de bonne heure, car j'étais épuisé de fatigue, principalement du côté du cerveau. Ayant pu, néanmoins, mettre à néant mes très-sérieuses préoccupations, je m'endormis; mais je ne tardai pas à être réveillé par la psalmodie des prières que faisait mon malheureux fou. Il était à genoux, nu comme un ver, malgré le froid rigoureux que donnait la saison. Dieu sait quelle pénible nuit je passai; une seule chose me soutenait : la perspective de me procurer un conseil près de M. le docteur Monfalcon, avec lequel, on se le rappelle, j'étais dans d'excellents termes. Dès que j'en eus la possibilité, je lui écrivis; il se rendit promptement à mon appel, et après avoir vu, étudié et mesuré le malade dans tous les sens, il me glissa ces mots dans le creux de l'oreille : « Ramenez-le par le plus court chemin, sous peine d'assumer sur vous une terrible responsabilité et de courir personnellement les plus grands dangers. — Oui, mais un dédommagement de deux mille francs m'a été consenti pour le cas où le voyage ne suivrait pas son cours. Or, retourner sitôt à Paris pourrait paraître un acte peu scrupuleux de ma part si, en y arrivant, l'intelligence de M. de X... reprenait toutes les apparences de l'intégrité qui existait à notre départ. — Eh bien, reprit-il, est-ce qu'une pareille corvée ne vaut pas deux mille francs? Je vous le répète, partez et défaites-vous d'une obligation qui dépasse vos forces. » En conséquence, je me décidai à rebrousser chemin, non sans avoir eu du savant médecin de la Charité de Lyon une lettre qui justifiait le motif de ma conduite.

Je pris la diligence; d'abord mon malade parut satisfait; mais réfléchissant sur la manière dont il pourrait être reçu dans sa maison, il me demanda de reprendre la ligne de Marseille. Je le maintins jusqu'au

moment de pénétrer dans le chemin de fer; là, il fut travaillé par ces deux idées : se précipiter sur la voie, ou me saisir par le cou, afin de m'étrangler. Cette intention se manifestait par des gestes très-significatifs, qui faisaient peur à la personne qui était avec nous plus qu'à moi-même. Cette tierce personne était la femme de charge d'un château dont je n'ai pu retrouver le nom ; elle s'appelait *Cathelineau* et se rendait rue de la Ferme-des-Mathurins, 16. Lorque nous fûmes arrivés à l'embarcadère elle me donna son adresse en m'offrant, si besoin était, de déclarer le danger que j'avais si bien affronté. Il m'arrive très-fréquemment d'être, pour un rien, bouleversé de fond en comble, tandis que je puis rester impassible devant la catastrophe la plus imminente et la plus vraie. On l'a déjà vu, on le verra encore. Ce qu'il y a de fâcheux, dans ce dernier cas, c'est qu'il m'est impossible d'échapper aux phénomènes de la réaction ; je tremble lorsqu'il n'y a plus motif de trembler...

Le mercredi 29 décembre, cinq jours après mon départ, je rentrai chez moi en compagnie de mon prétendu hypocondriaque. N'ayant point eu le temps de prévenir sa famille, je ne voulus point le réintégrer *ex abrupto;* je fis prier MM. Rostan et Lepecq de la Clôture de vouloir bien se rendre à Grenelle, ce qu'ils ne firent que le lendemain. Durant que le malade leur racontait les incidents du voyage et ceux de son esprit, M. Rostan — il se trouvait en face du portrait que mon frère avait peint pour la dernière exposition du Louvre — me dit tout bas : « Comme c'est bien touché et comme cela vous ressemble ! — Monsieur, s'écria le jeune homme avec un accent souverain, vous êtes ici pour m'entendre et non pour vous occuper de peinture... » Hélas ! la souffrance est exigeante, et c'en est une horrible que d'être *pipé* par le suicide... Ce malheureux le fut si bien qu'il ne put y échapper, car lorsqu'on l'eut transporté dans l'établissement des frères de *Saint-Jean-de-Dieu*, il ne tarda pas à se couper la gorge ! Cette fin ne pouvait que me justifier aux yeux de ceux qui, tacitement, m'avaient accusé de pusillanimité.

C'est ainsi que se termina le voyage que je devais pousser jusqu'aux confins de l'Asie. Si cette entreprise, à laquelle je n'avais consenti que pour gagner un peu d'argent, n'eut pas une meilleure fin, peut-on dire que ce fut ma faute ?

CHAPITRE VI.

La Providence et l'Amour.

Providentia et necessitas ne sont qu'une.

CHARRON.

Aimer longtemps, infatigablement, toujours, c'est ce qui rend les faibles forts...

MICHELET.

Magna res est amor, magnum omninò bonum...

IMITATIO CHRISTI.

I

Les cinq cents francs que j'avais reçus du maréchal Sébastiani, vers la fin du mois d'août, avaient été répartis entre les divers fournisseurs de ma maison. Le casuel de ma clientèle était devenu des plus minimes à cause de mes déplacements successifs et de l'état de gêne où se trouvait la masse de la population ; et, quand il me fallut songer à un petit billet que j'avais souscrit pour le 16 novembre, je dus obtenir l'assistance du Mont-de-Piété, à l'aide de quelques pièces d'argenterie. Le lendemain de cette date, je saisis convulsivement ma plume, dès le réveil, pour me dégonfler dans le sein d'Amédée Latour. Cette lettre ne fut pas envoyée, car je l'ai en ma possession comme un monument privé de mes tortures d'alors ; comme des larmes concrétées, larmes non tombées de mes yeux, mais épanchées par mon âme... Écrire a toujours été ma manière de pleurer !

Telle était réellement ma situation lorsque je me mis en route avec le fils du marquis de X. A mon retour je devais recevoir de celui-ci les deux mille francs d'indemnité que portaient nos conventions. Cette somme ne me fut pas contestée ; seulement on me fit observer qu'il y aurait de la délicatesse de ma part à ne pas l'exiger tout entière, vu le peu de temps que j'avais consacré. Par un scrupule fort mal entendu, je fis bénévolement l'abandon d'un cinquième, c'est-à-dire que je ne touchai que seize cents francs. Lorsque je fus en possession de cet argent, il me sembla un moment que j'étais riche, si bien que je prêtai dix napoléons à un jeune homme qui sortait du corps de santé militaire de l'armée d'Afrique ; du reste, je le savais être très-solvable. Cet

état de ma bourse me permit de faire les démarches voulues pour entrer dans l'association d'Orfila, association dont jusque-là je n'avais pas essayé de faire partie, par un motif tout opposé à celui que font valoir, vis-à-vis d'eux-mêmes, beaucoup de confrères à l'abri du besoin ; je ne sais si je me fais bien comprendre?... Présenté par deux membres de cette corporation, ainsi que le veulent les statuts, je fus accueilli avec distinction par l'assemblée générale, d'autant mieux que mes répondants étaient MM. Amussat et Rostan, lesquels avaient annoté ma demande dans les termes les plus honorables pour moi. Sans l'aubaine dont je viens de parler, il est probable que je n'aurais pas la satisfaction de me trouver incorporé à l'œuvre qui constitue le titre le plus impérissable de l'ancien doyen de l'Ecole. Que les cœurs généreux ne cessent de chanter les louanges de cette institution-mère à laquelle nous devons aujourd'hui le grand réseau de solidarité confraternelle qu'ont construit les efforts combinés des Jeannel, des Amédée Latour et des Rayer. Honneur, honneur éternel à la mémoire du professeur Orfila ! je pousse cette acclamation autant par un sentiment de foi que par un sentiment de gratitude.

En considérant et la ressource dont je jouissais et les espérances que je voyais poindre pour le ravitaillement de ma maisonnette médicale, je me sentis épanoui comme l'est une plante desséchée qui reçoit les douceurs de la pluie. Je remerciai la Providence de ce changement, parce que, à l'exemple de Montaigne, je retourne plus volontiers mes regards vers le ciel dans les passes de la prospérité, que dans celles de l'affliction. Quelques-uns de mes lecteurs se demanderont, peut-être, ce que, finalement, j'entends par le mot de *Providence*, par ce mot qu'a créé Cicéron et qui de temps à autre se présente à ma plume. Je ne le sais pas au juste... tout ce que je sais, c'est qu'il renferme une idée bienfaisante ; idée qui m'apparaît comme étant la signification de la puissance qui régit la marche des choses. Si nous biffons ce mot de notre pensée, nous tombons aussitôt dans le cercle de la fatalité, et le problème du rôle plus ou moins misérable que nous remplissons en ce monde n'en devient que plus insoluble ! Je professe donc qu'il faut conserver avec soin les fiches de consolation qui sont en nous au lieu de les rejeter avec dédain ou avec colère. Ainsi que l'a écrit le célèbre historien du Consulat et de l'Empire : « La Providence est une raison de modestie et non d'abdication pour la sagesse humaine. » Que les esprits rigoureux, et par trop mathématiques, qui prendront connaissance de mon livre, ne soient plus étonnés de mon respect pour une entité dont la philosophie transcendante a bien de la peine à se passer. Je dois, cependant, prévenir une objection : c'est qu'il m'arrive d'em-

ployer quelquefois certaines expressions peu en rapport avec cet article de mon symbole : telles sont celles de *guignon*, de *sort*, de *destinée*, de circonstances *expresses*, etc. Je déclare ici ne m'en servir qu'en guise de moyen oratoire et non autrement.

II

Ce *quelque chose*, placé au delà de notre cercle d'occultation et qui s'appelle *Providence*, ne se borna point à m'envoyer un peu d'or pour alimenter ma vie nutritive. Devant traverser plus tard des misères dans lesquelles une assistance monnayée m'aurait été nulle; des misères qui demandaient un secours spirituel mais visible à l'œil, accessible au toucher, oserai-je dire, le génie qui veille aux naufragés — dont la dernière heure n'est pas contenue dans l'abîme où ils se débattent actuellement — disposa une circonstance qui me fut une véritable cause de sauvetage. Ce n'était là qu'une grâce *renouvelée !....* C'est que nos moyens de soutènement s'usent ou se transforment selon la loi de mutabilité qui gouverne le monde moral. Oh! qu'il est amer de s'appesantir sur le va-et-vient des affections humaines, sur leur légèreté et leur intermittence! Il en est qui passent à nos yeux comme une aurore boréale : bienheureux est celui d'entre nous qui a vu luire, dans son ciel, pendant quelques années de suite, l'étoile réelle du sacrifice!

Les névrosés de ma classe, je le répète, ne sortent pas de l'amour ; ils ne le chantent pas sans cesse, à l'exemple du bon et savant Michelet, mais ils le ressentent sous toutes les formes; ils chérissent leurs amis, ils aiment les hommes plus que des philanthropes; ils sont zoophiles à la troisième puissance et ils se passionnent pour ceux de leurs semblables qui souffrent comme eux et s'abreuvent au même calice. Cette activité passionnelle peut devenir une frénésie si elle s'applique, je suppose, à une jeune étrangère, victime de son cœur, victime des inconstances de la fortune et forcée de trouver dans l'étude, malgré sa santé ruinée, le pain de l'existence matérielle.

En parlant de la clientèle anglaise que je possédais dans le pensionnat des dames Poisson et Salendrin, j'ai désigné l'une des personnes qui en faisaient partie comme ayant été médicalement réparée par moi, et je lui ai donné le nom de *Bertha Moore*. Je fus appelé près d'elle quelques jours avant mon départ pour la Perse. Le cas qu'elle présentait était un de ces cas dont l'étiologie demande, pour être dignement exposée, la plume d'un clinicien et celle d'un poëte.

Aurais-je le talent nécessaire pour accomplir ce travail difficile, que je ne l'exécuterais point, car, depuis longtemps il m'a été défendu de le tenter. Tout ce que je puis dire, c'est qu'un événement terrible, survenu durant l'épidémie cholérique qui affligea la ville de Londres en 1838, amena dans la solide constitution de ma malade des désordres organiques de la plus grande gravité, d'où naquirent les interminables douleurs de la nervosité. Il y avait près de dix ans qu'elle supportait avec une résignation héroïque les tortures du corps, adjointes à celle du cœur et à celles de l'esprit. Cette triplicité de souffrances avait profondément altéré en elle tous les attributs extérieurs de la jeunesse; mais ses facultés psychiques, quoique harcelées par une foule de phénomènes morbides, étaient demeurées intègres : le raisonnement était sûr, la mémoire puissante et l'imagination n'avait perdu ni ses couleurs ni ses paillettes. On ne pouvait s'assurer de ce fait que dans les détentes de l'intimité, dans les explosions de la confidence; sortie de là, miss Moore avait l'air hébété et le maintien d'une personne toquée... En médecine, comme en morale, comme en religion, comme en politique, ô que les apparences sont trompeuses!...

La thérapeutique anglaise, après l'avoir inutilement saturée de toutes ses drogues, l'envoya en France, ainsi que nous envoyons en Italie les phthisiques dont nous ne savons plus que faire. Mais les phthisiques meurent et les névrosés vivent!... ils vivent d'une existence exceptionnelle ; ils vivent à l'exemple de Prométhée, sous les griffes de leur vautour! Je mis au service de cette martyrisée tout mon savoir, et surtout *toute mon âme*. Le traitement dura pendant le cours de 1848, secondé qu'il fut par les secousses révolutionnaires de cette même année.

Telle était miss Bertha Moore. Elle remplaça dans le champ de mes illusions une figure toute différente de la sienne : je veux parler de celle qu'animait l'esprit gracieux et follet de Mme Edell. Nous la verrons reparaître de temps en temps pour me rendre en consolations et en sacrifices ce que je lui avais donné, mais pour me le rendre au centuple!...

CHAPITRE VII.

Fin du règne de Louis-Philippe.

.... Ipsa si velit salus,
Servare prorsus non potest hanc familiam.

TÉRENCE.

J'ai parlé de l'état *chlorotique* de la société française et des virus dont elle était rongée ; je reviens sur ce triste sujet à cause de son influence sur ma situation personnelle. Chacun ayant sa manière d'exposer les choses, je dirai, par une métaphore qui n'a rien de jeune, que, vers la fin de 1847, le vaisseau du pays marchait, de plus en plus, à la dérive. Ni le prince qui en tenait le gouvernail, ni le gros de l'équipage n'apercevaient le danger : je vais en fournir la preuve.

Lorsque j'étais à l'hôtel des Bergues, je fus témoin d'une conversation entre mon client et le chef de l'établissement. Celui-ci se trouvait être un ancien officier de la grande armée, circonstance qui lui valut l'honneur de causer familièrement avec l'illustre général sous les ordres duquel, précisément, il avait servi. Cette fois ils parlaient politique à propos de l'*orage* qui venait d'éclater en Suisse et qui grondait encore. « Tous ces désordres nous ont été soufflés de Paris, » disait le conservateur genevois. — Non! plutôt de l'Allemagne, répondait le Maréchal. Quant à nos perturbateurs, ajouta-t-il en étendant son bras, que recouvrait une large manche de satin écarlate, oh! ne craignez rien, *nous avons les yeux ouverts sur eux...* » Et je ne pus m'empêcher de sourire....

Ceux qui vivaient sur le pont du navire avaient de l'air et du soleil ; leur table était fastueuse, les plaisirs complexes de l'existence privilégiée ne leur faisaient pas défaut. Mais dans les entre-ponts, surtout dans la cale, que d'anxiétés et de douleurs!... Pour ce qui regarde la démoralisation, elle allait de la poupe à la proue et de la pointe des mâts jusqu'à la quille. Quelques sages qu'autorisait la supériorité de leur caractère avaient beau crier, de la voix du prophète : « Arrêtez-vous et changez de manœuvre. » Pétitions, articles de journaux, discours de tribune, sermons et brochures, tout était vain!... Hélas! moi, chétif, je fus entraîné à fournir ma part de ces supplications et de ces prières, non en m'adressant aux Chambres, comme M. Merlin de Thionville,

mais à l'autorité municipale de ma commune. Je voyais dans le peuple tant de calamités et de déréglements, je voyais dans la bourgeoisie accapareuse tant de dureté et d'indifférence, que je ne pus m'abstenir de protester contre cet état de choses; et malgré les entraves de ma plume, je composai une sorte de mémoire que j'ai le regret de ne pouvoir insérer ici.

Il y avait dans la manière de voir de la grande majorité des existences satisfaites un *préjugé* — qu'elle modération de langage! — qui consistait à ne point croire à la *misère forcée* : c'était commode!... Oui, en proclamant que la paresse et l'inconduite sont *les seules causes de l'indigence*, on ménage sa bourse, on se dispense de toute sollicitude; dans ce cas, que deviennent les véritables membres de Jésus-Christ, ces descendants de Lazare qui font l'honneur de la pauvreté humaine? Oh! quand on songe que cette thèse odieuse avait pour argumentateurs des écrivains de profession, des publicistes comme ceux, par exemple, qui rédigeaient alors le journal *le Rhône*, on se sent indigné. J'ai conservé le fragment d'un rapport que le docteur Larmet adressa au préfet de la Seine, au nom de ses confrères du bureau de bienfaisance de l'un des arrondissements de la capitale. Je vais l'insérer en opposition à la doctrine dont je parle, ce qui sera, tout à la fois, un hommage rendu à la vérité du malheur et aux sentiments généreux de la médecine parisienne :

« Depuis plusieurs années que j'étudie les pauvres, que je vis, pour ainsi dire, avec eux, j'ai vu pour la plupart une impossibilité absolue de sortir de la misère. Une personne qui habite depuis trente ans le quartier Saint-Marcel, et que son active charité a mise en rapport avec tous les pauvres de ce quartier, n'a jamais vu un seul d'entre eux s'élever au-dessus de sa condition. Enfants, ils paraissent intelligents ; cela dure jusqu'à la puberté ; à cette époque, ils tombent dans une sorte d'inertie routinière qui dure toute la vie. Les mauvais exemples qu'il ont sous les yeux leur donnent de bonne heure des vices qui les énervent. Dès l'âge de huit ans, une petite fille n'a souvent plus rien à apprendre de ce qu'elle devrait ignorer jusqu'à son mariage.

» Ajoutons que la modicité des salaires, le chômage du travail et d'autres causes fortuites, et de force majeure, s'opposent à ce que beaucoup d'ouvriers puissent jamais mettre de l'argent de côté, soit pour leurs vieux jours ou les cas de maladies, soit pour élever leurs enfants. La plupart naissent misérables, vivent dans les privations et meurent avant le temps ; *et cela se perpétue comme des générations de rois, par le seul hasard de la naissance!* Il y a pourtant là un problème qu'il faudrait se hâter de résoudre, car un pareil état de choses ne doit pas

être indifférent à la société, dont il compromet l'ordre moral et la sûreté. »

Dans une situation aussi complexe que l'était la mienne, il était bien impossible de perdre, comme fit le Mesrour de Voltaire, l'œil qui voit le mauvais côté des choses. Tout au contraire, cet œil pessimiste ne faisait que se fortifier de plus en plus au détriment de l'autre. Je ne pouvais que jeter quelques gouttes de charité sur les malheureux avec lesquels je me trouvais sans cesse en rapport, en ma qualité de médecin des pauvres, et personne n'en jetait sur moi d'assez efficaces pour désembourber ma fortune. Les puissants n'obligeaient activement que ceux capables de les aider dans le vote du budget, et je n'étais pas député !... Les députés n'obligeaient que ceux qui les nommaient, et je n'étais pas électeur !... Je n'étais qu'un zéro social, ne comptant pour quelque chose que sur le rôle des contribuables. J'avais beaucoup de débiteurs, mais lorsque je leur demandais de l'argent, ils ne m'entendaient point, souvent même ils m'insultaient !... Quant à moi, je ne devais être le débiteur de personne; je devais être poli, plein d'abnégation envers tout le monde ; ainsi en était-il pour ceux de mes confrères qui, à mon exemple, languissaient dans une probité indigente . . . . . .

. . . . . .

La corde du mal se tendit de plus en plus. La tribune nationale laissa éclater des passions haineuses et révélatrices qui portèrent au comble l'irrévérence du peuple envers les hommes du pouvoir ; je retrouve qu'au début de la session de janvier 1848 — session qui fut la dernière — il se passa une scène fort scandaleuse; je la regrettai d'autant plus qu'elle était survenue à l'occasion de l'un de mes confrères, M. Richond des Brus, dont le mandat se trouvait entaché. Garnier-Pagès s'était écrié avec véhémence : « L'élection a commencé par la corruption et elle a fini par le mensonge. » Le désordre envahit toute la salle et le tableau de cette démagogie représentative fut, selon l'usage, communiqué à tous les coins du pays par la voie de la presse. Bel exemple d'honneur, de cordialité et de patriotisme pour l'éducation politique des masses !... « Il n'y a pas de plus grand malheur pour les États, dit le président Hénault, que ce concours de personnages illustres et puissants qui, prétendant tous à l'autorité, commencent par la diviser et finissent par l'anéantir. »

Le Roi, dans son discours d'ouverture, avait montré les meilleures intentions; il avait promis des réformes... il avait fait tout ce qu'il pouvait faire pour continuer le commandement du navire. Depuis dix-huit ans il le conduisait, ce navire, en louvoyant, non sans habileté, dans

une mer parsemée de rescifs, mais, finalement, il *toucha !*... Alors le gaillard d'avant se rua sur le gaillard d'arrière, et le trône de Juillet disparut sous la lame ! . . . . . .

. . . . . .

Lorsque éclatèrent les épouvantables journées de juin, je commençai à réfléchir et à m'inquiéter pour mon pays. Je me mis à aller, comme le *provincial* de Pascal, *d'un habile à un autre*, pour m'éclairer sur la situation, et je ne le fus pas plus que ne l'avait été Louis de Montalte à l'égard du *pouvoir prochain* et de la *grâce suffisante*... Je m'étais rejeté sur la République, m'imaginant bien faire pour le bonheur de l'humanité ; j'avais cru que dans le *vox populi* se trouverait la voix de Dieu... comme dans les Conciles ! Hélas ! je finis par m'apercevoir que toutes les têtes étaient à l'envers, et qu'on démolissait une à une les réputations les mieux acquises, qu'on vilipendait tout, et mon cœur se serra ! Je dis à la république, à la *vraie République :* « Va-t'en d'ici ! » comme je l'aurais dit à l'Amour de Raphaël ou de Pétrarque si je les eusse rencontrés dans un lieu de prostitution et de débauche. J'appelai de tous mes vœux une main ferme pour balayer le *forum*, relever l'étendard de l'autorité et réduire au silence les innombrables bouches qui, à l'instar de Babel, faisaient naître plus que jamais la confusion des idées. Avec du luxe et de la science *pour tous*, la république, soit de Caton, soit de Cavaignac ou de Jules Favre, est impossible, plus impossible, peut-être, que ne le serait celle des Sobrier et des Blanqui. Il ne saurait en être autrement, en vérité, puisque, pour un individu probe, désintéressé, altruique, il y en a mille qui tentent, par n'importe quels moyens, de faire converger sur eux-mêmes tous les éléments du bien-être ; à ce point qu'il est permis de poser cette proposition : La *matière* républicaine manque aux sociétés européennes où ne se trouvent pas assez de Curtius et de Washington. J'en reviens donc à répéter que ce que nous pouvons avoir de plus sage, de plus pratique, de mieux conçu, enfin, *pour l'époque actuelle*, c'est le fonctionnement de notre deuxième Empire.

Quoi qu'il en fût de mes désillusions, je n'en fis pas moins tout ce qu'il m'était possible de réaliser pour acquitter ma dette de citoyen. Ainsi, après avoir été, en 1846, exonéré du service de la garde nationale, j'allai me présenter à la mairie pour demander à faire ma faction au poste municipal. Le 25 juin, j'écrivis à M. le docteur Soudan, chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, pour lui offrir mon assistance. Je ne manquai jamais d'aller déposer mon vote dans les urnes électorales, et cela après avoir consciencieusement recherché les mérites de la personne choisie.

CHAPITRE VIII.

Je renonce à ma maison de santé. — Commerce qu'entreprend ma femme. — Mes démarches et propositions qu'elles amènent. — L'abbé Choisy et Alex. Dumas.

> L'honnête homme ne craint point les recherches que l'on peut faire sur sa vie privée. Semblable à ce Romain vertueux, il habiterait une maison diaphane.
>
> MERCIER.

Lorsque je vis la tournure que prenaient les affaires communes, je donnai congé à mon digne propriétaire, qui l'accepta. J'en fis autant aux deux pensionnaires que j'avais à l'année, car je ne voulais point me trouver forcé de déguerpir plus tard, comme l'avaient fait quelques-uns de mes collègues. Je vendis — si toutefois on peut se servir de ce mot — tout mon matériel, à l'exception des meubles dont j'avais une absolue nécessité, ce qui m'aida à marier ma pauvre sœur. Ma mère suivit le nouveau ménage, et vers la mi-octobre, nous allâmes, ma femme et moi, nous remiser dans un corps de bâtiment contigu à celui que nous quittions. Depuis notre association, ce déplacement était *le neuvième!* Hélas! c'est ainsi que la gêne se perpétue elle-même!

Ma compagne ne pouvant pas, par raison de santé, demeurer continuellement assise pour travailler à ses fleurs ou à sa tapisserie — genre d'occupation qui d'ailleurs était en complet chômage — se mit à faire le commerce des lapins, des œufs et du lait de chèvre. De cette manière elle put convertir son hygiène en profits pour notre ménage. Le lait était excellent, les lapins gros à faire envie; et cela se réalisait avec le concours d'une vieille domestique qui nous était attachée comme le lierre s'attache au mur : elle se nommait *Aubierge Castellan*. Elle était la pourvoyeuse de l'établissement, elle en était encore la commissionnaire; c'est elle qui portait à Paris la majeure partie de nos produits, et quelquefois je la secondais en y allant moi-même. Je trouve, à la date du 19 avril, par exemple, que mes amis auraient pu me rencontrer avec un grand panier de blanchisseuse, rempli de fleurs en coquilles que le zèle de Mme Paparel devait nous faire vendre. Voilà des courses *extra*-médicales, n'est-ce pas, ô mon lecteur! Dès qu'un gain

plus marqué que de coutume ressortait des efforts communs, la servante et la maîtresse paraissaient heureuses comme des reines. Cet édifiant bonheur ne devait pas durer, car, malgré les soins, très-bien entendus, que recevaient nos animaux (1), une épizootie vint fondre sur eux, ce qui nous obligea à déménager de nouveau, par malheur pour nous, comme on ne tardera pas à l'apprendre.

J'en revins à l'idée d'une expatriation, car le choléra grondait sur Paris et j'en étais effrayé à bon droit. Le docteur Berrier-Fontaine était revenu de l'exil; nous étant rencontrés chez Amussat, je le priai d'essayer de me caser en Angleterre, n'importe où! Il écrivit aussitôt à d'éminents confrères de Londres, tels que: Sir James Clarck, Billing, Eyre, Bannister et Wilson. Fanny, triste autant que souffrante, me demandait de ne la point quitter, et dans ce but elle s'adressa à Mme Rostan qu'elle ne connaissait point encore personnellement. La réponse qu'elle en reçut fut des plus sympathiques; l'excellente dame assura que, pour seconder les efforts de son mari, elle intéresserait à notre position l'une de ses plus puissantes amies.

Le 8 février, mon bon docteur Lefebvre, après m'avoir recommandé à notre confrère Caucal, me conduisit à la Salpêtrière, chez son ami Mitivié, pour le prier de me procurer un voyage médical, pourvu toutefois que je ne m'y trouvasse pas en rapport avec un aliéné. Je ne puis dépeindre le sentiment bizarre et profond que je ressentis en pénétrant dans cette *villa* de la vieillesse indigente où je n'avais pas mis le pied depuis environ vingt ans! Que d'illusions m'apparurent là, mon Dieu!... mais rapides comme l'éclair. Lorsque je pénétrai dans la troisième cour, il me sembla entendre la voix jeune et sonore de Rostan; je crus aussi retrouver l'angélique figure de la sœur *** sous le voile d'une religieuse qui passait devant nous. Alors, le drapeau national, que j'avais vu flotter en entrant, et qui, je ne savais trop pourquoi, m'avait paru comme un étrange anachronisme, s'expliqua de lui-même, car je me retrouvai bientôt *tel que j'étais*, c'est-à-dire tel que m'avaient fait et le temps et les tribulations sans nombre que j'avais subies.

Après ce petit pèlerinage, j'allai, sous les auspices du général Montfort, chez M. le docteur Vignola; j'allai trouver Amédée Latour, puis M. Rayer. Ce n'est pas à eux que je confiai les embarras qui me pres-

(1) Hamont, le savant qui avait fondé l'École vétérinaire d'Égypte et que l'Académie impériale de médecine comptait parmi ses membres, venait assez souvent nous voir: plusieurs fois il complimenta ma femme sur son entente en ce sujet. Elle eut également l'approbation de son collègue, le professeur Dupuy.

saient avec énergie ; je m'en ouvris, par lettre, à une personne complétement étrangère à ma vie, qui venait de m'être révélée par un prospectus ramassé par hasard au détour d'une rue : je veux parler de M. Duquesne, gérant du journal *la Ruche populaire*, auteur d'une combinaison propre à secourir quelques infortunes cachées et timides. Je lui indiquai M. Rostan comme caution de mon honorabilité; il s'empressa d'aller le voir et de placer sous ses yeux la vérité de ma situation, chose que je n'avais osé faire ni souhaiter que l'on fît. Le maître, tout impressionné, se hâta de m'envoyer une somme d'argent par son valet de chambre, et une lettre dont les termes lui avaient été fournis, tant par son estime que par son amitié. La venue de ce message coïncida avec la visite que nous faisait en ce moment Mme Latour. Celle-ci ayant connu toute l'étendue de notre gêne s'en entretint avec son amie Mme Aubert-Roche, et toutes deux s'entendirent pour faire parvenir à ma femme le témoignage de leur tendre confraternité. A partir de ce moment, nous ne vécûmes plus, si j'ose dire, qu'aux crochets de la Providence, car je n'eus plus à compter sur ma clientèle, et la modique rente des cinq cents francs que je touchais d'Avignon s'éteignit par la mort de mon beau-père survenue l'année suivante.

Quant aux autres démarches, il n'en sortit rien de réalisable. M. le docteur Boué me fit proposer un intérim médical à Compiègne ; M. le docteur Ernest Barthez, une clientèle à Versailles ; M. Rayer me donnait à penser que je serais peut-être désigné pour un voyage en Suède, et Hippolyte Royer-Collard me parlait d'une mission officielle relative au choléra ; enfin, M. et Mme Rostan me découvrirent une place de précepteur près de deux jeunes gens afin que je donnasse le dernier complément à leur éducation universitaire... Tout cela, à coup sûr, démontrait de bien bonnes dispositions envers moi ; mais, aussi, combien j'étais malheureux en sentant l'impossibilité où je me trouvais de remplir convenablement aucune de ces charges. La force physique me manquait pour les unes, et l'insuffisance mentale, ou ce qui est plus exact, les dispositions exceptionnelles de l'instrument intellectuel, ne me rendaient pas apte à exercer les autres. Oh! dans quel cercle de fatalité n'étais-je pas! Le malheur se rencontre en ce monde partout et sous mille formes diverses ; celle qu'il a prise avec moi est une rareté *des plus rares*.

« Celui que les dieux haïssent, disait Lucrèce, ils le font *précepteur!* » Qu'on juge de ce qu'il en aurait été pour moi qui n'avais eu en fait de maîtres, durant mon jeune âge, qu'un prêtre très-versé, prétendait-on, dans le domaine de la théologie, mais qui n'avait jamais

abordé celui des belles-lettres, et dont le regard, aussi bien que la parole, me donnaient une profonde antipathie pour l'étude. Ce n'est qu'en arrivant à Paris, à dix-sept ans, que, d'abord, sans conseils et sans guides, je me mis à travailler avec passion. Je suivis des cours publics, je fréquentai les bibliothèques; surtout, les personnes qui ne dédaignaient pas, à l'exemple de l'orientaliste Marcel, de seconder mes aspirations. Comme l'a fait remarquer M. Dubois, d'Amiens, dans son Éloge de Guéneau de Mussy : « C'est chose méritante que de reprendre » une éducation première qui n'a pas été faite en son temps, et l'on » doit admirer ceux qui ont eu ce courage; mais c'est un malheur » dont il faut les plaindre, car *il est irréparable!...* »

Aurais-je eu la hardiesse de l'abbé Maury et de tant d'autres — qui est d'enseigner ce que l'on ne sait qu'incomplétement ou pas du tout — qu'il m'aurait été aussi impossible de remplir la place dont il est question que de suppléer Robert Houdin dans ses soirées magiques. Supposons que l'archevêque de Paris demande à Alexandre Dumas de remplacer le P. Félix dans la chaire de Notre-Dame, je ne doute pas que l'auteur des *Mousquetaires* ne s'en tire, sinon à la grande satisfaction du Chapitre, du moins à celle de la majeure partie de son auditoire. J'admets que, tout à coup, ce célèbre enlumineur de nos chroniques soit pris d'une névrose pareille à la mienne, que pense-t-on qu'il ferait ? Je vais vous le dire, Messieurs : il bondirait comme un lion du Cirque, en poussant des hurlements sublimes, car il n'aurait pas cette longanimité qui ne saurait cadrer avec la virtualité d'un génie garrotté : vous ne feriez de cet homme ni un teneur de livres, ni un pédagogue.

Je refusai donc de m'enrôler parmi les *nègres blancs*, comme disait l'un de mes amis retenu dans les pénibles dépendances du préceptorat.

FIN DU LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME

CHAPITRE PREMIER.

Invasion de l'épidémie cholérique. — Son influence sur moi. — Ma situation propre et celle des habitants de la commune de Grenelle. — Une consultation avec M. Rostan. — Reproches d'un ami sur mon indifférence en matière d'élections.

> Les temps d'épidémie sont des temps de labeur, de dévouement, de charité sans bornes, de soucis, d'inquiétude, de cruelles angoisses, de dangers souvent; de rémunérations, jamais...
>
> Amédée LATOUR.

Les quinze années que je viens d'exposer aux yeux du lecteur ne renferment que la première partie de mes souffrances intimes, car elles ne sont, pour ainsi dire, que l'avant-propos d'un martyre plus profond et plus complexe. Maintenant, le drame embrassera l'homme dans sa dualité; par des combinaisons inconnues à la science, les douleurs du corps et celles de l'esprit détermineront en lui, dans la plus grande majorité des cas, une sensation homogène qu'aucune langue ne pourrait exprimer. Ah! ne semble-t-il pas qu'une existence aussi tourmentée dût être réservée exclusivement à ceux qui, foulant aux pieds toute loi, gravissent librement la pente du crime, et, arrivés au sommet, blasphèment tout à la fois contre la vertu et contre Dieu!.. Mais, que ce raffinement de supplice puisse s'appliquer à la *colombe* ou à *l'agneau*, c'est une énormité qui écrase la logique humaine; aussi, lorsque des gens, qui n'ont pu la *soupeser*, viennent argumenter pour soutenir la légitimité de son existence, et celle encore de *toutes* ses applications, il faut que je fasse des efforts pour me garantir contre les écarts de la colère philosophique. J'ai horreur des explications *qui*

n'expliquent rien. En présence d'un malheureux qui se noie ou qui s'étrangle, il faut quelque chose de plus que les fragments d'une théorie sur la *loi du sacrifice*... Il faut des secours actifs, et, si on ne peut en déposer, qu'on projette, tout au moins sur le patient des rayons de pitié; qu'on lui envoie des paroles d'amour et de regrets, mais qu'on le dispense des subtilités de l'école!... Il m'importait de formuler ce conseil avant d'entamer la peinture de mon dernier tableau.

Lorsque j'entendis murmurer que l'épidémie de 1832 allait nous revenir, on doit s'imaginer l'épouvante que me causa cette nouvelle. Que fallait-il faire? s'enfuir, comme le fit Galien devant la peste de Rome? Je ne le pouvais avec une entière résignation.

Dès le mois de janvier, je ressentis les approches du fléau; car mes malaises habituels augmentèrent progressivement. Voici de quelle manière je me trouvai le 2 février, au matin : sentiment de contusion et de chaleur cérébrales des plus insupportables; l'ouïe percevait des tintements lointains, le sang bondissait dans les artères qui proviennent de l'aorte ascendante, la face, les yeux étaient injectés, un état nauséabond simulait le mal de mer; enfin je me trouvais livré au supplice de l'idée fixe.

Le 27 mars, au soir, je ne pus rentrer qu'avec l'aide de mon confrère et ami, M. le docteur Fouques. Vers une heure après minuit je me réveillai subitement avec une sueur froide et visqueuse, des crampes très-vives, de l'oppression, de la lipothymie, et je ne pus obtenir l'émission urinaire. Ma main appliquée sur la région précordiale, était inapte à saisir le moindre mouvement de circulation; j'avais un grand besoin de vomir et d'aller à la garde-robe. J'eus alors la conviction que j'étais pris par le choléra et que je mourrais dans le courant de la journée. Je me recueillis avec calme, si bien que je n'appelai personne, voulant éviter à ma femme et à ma mère d'avancer leur tourment. « Ce sera toujours trop tôt, me dis-je, » et j'attendis. Lorsque l'aube survint je me sentis assoupi — ce qui modifia mon pronostic — et sous l'influence du sommeil tout se dissipa. Un état tout semblable fut ressenti au même moment par M. le docteur de Laroque. Son père, qui, cherchait à préconiser la méthode évacuante contre l'affection dont il s'agit, assurait que son fils se trouva guéri au moyen de dix centigrammes de tartre stibié, de manière à pouvoir se rendre le surlendemain, avec le secours de sa voiture, à l'hôtel de la Présidence. Moi, je ne fis absolument rien; je sortis pour voir des malades, vérifier les décès, et j'allai jusqu'à extinction complète de mes forces.

Dans le but de pouvoir tenir le plus longtemps possible, j'employai

tous les subterfuges imaginables pour diminuer le nombre de mes corvées et me procurer du repos, surtout pendant la nuit. Fanny recevait, en l'amadouant, le courant populaire qui aboutissait chez moi et qu'une grande terreur ne rendait pas facile.

Notre vie était atroce! Lorsque je sortais, j'étais frappé de l'idée que je ne rentrerais qu'avec le choléra, ou qu'en rentrant, je trouverais ma femme aux prises avec lui. Celle-ci avait les mêmes perplexités ; de telle sorte que, chacun de notre côté et sous l'influence d'un mutuel attachement, nous redoutions les mêmes choses. Individuellement, la mort nous apparaissait comme le meilleur des refuges, mais ce qui nous faisait effroi, c'était la *survivance.*

Ouvrant au hasard mon agenda de cette époque je lis, sous la date du 9 mai : « Cette journée a été encore une journée d'agonie. Mon corps a été rétif à mon esprit et mon esprit s'est insurgé contre ma volonté. Il m'a semblé, à toute minute, que j'étais pris par le choléra ; j'ai eu sans cesse envie de vomir ; et à cette heure, comme tous les soirs, j'éprouve un sentiment qui me remplit d'épouvante. Oh! je n'en peux plus! »

Dans la nuit du 19, en revenant de la fabrique Payen, à Javel, je restai étendu sur le grand chemin, attendant qu'il passât quelqu'un pour me reconduire. Quelque temps auparavant je m'étais trouvé en consultation avec M. Rostan à la barrière de l'École militaire — le maître s'en souvient peut-être. — C'est lui qui fut obligé de tenir la plume pour écrire l'ordonnance. S'il avait pu se douter de la mesure de mes capacités motrices, il m'aurait indubitablement ramené dans sa voiture. Dieu sait de quelle manière je rentrai chez moi!... Non, personne ne pouvait comprendre à quel degré d'abaissement organique j'avais pu descendre! et, une preuve de plus, qu'on ne comprenait pas, c'est que M. Duriez me traitait d'égoïste, parce que je ne m'occupais point assez des élections ; et d'indolent, parce que j'avais laissé perdre, à trois jours de distance, un billet du concert de Tivoli, et deux billets du théâtre Italien qu'il m'avait remis de la part de miss Michelmore. Il prétendait que, pour chasser mes *humeurs noires,* je ne devais négliger aucune occasion de me distraire... Si cet honorable ami se fût trouvé dans le cercle où je me débattais, il se serait moins intéressé à la guerre contre le socialisme, il n'aurait pas songé à aller au spectacle ; il aurait fait comme je le fis, *il se serait couché!* Cependant, je répète à nouveau que je n'ai jamais manqué de déposer mon vote toutes les fois que l'urne électorale a été proclamée ouverte, et j'ajoute que, si quelque chose avait pu me tenter dans la situation où je me trouvais, rien ne l'aurait emporté sur le plaisir d'assister à une repré-

sentation de la scène italienne; scène qui m'était inconnue et qui me l'est encore. O incompréhensibilité!...

CHAPITRE II.

Mes forces s'épuisent. — Violences populaires. — Considérations sur la multitude en état d'égarement. — Curieuse observation d'impressionnabilité nerveuse. — Un mot de Henri Heine.

> Il ne régnait alors d'autre droit que celui du fait, et chacun n'avait de seigneurie qu'en proportion de sa force.
>
> Alain CHARTIER.

I

Après avoir passé deux mois dans les angoisses que je viens de signaler, l'heure de l'*impossible* sonna!... J'eus beau me remonter, tous mes efforts devinrent inutiles, car mon dynamisme avait été complétement épuisé : l'huile manquait à ma lampe!

Le 4 juin, vers sept heures du soir, je rentrais chez moi en chancelant, bien convaincu que mon rôle était entièrement terminé. A peine eus-je franchi ma porte cochère qu'un ouvrier de la commune de Vaugirard m'arrêta brusquement pour m'enjoindre d'aller voir sa femme. Certes, s'il eût fait attention à mon état extérieur, il aurait reconnu l'inopportunité de son exigence, mais il ne vit rien! A la réponse négative que je fus obligé de faire, il se plaignit de la mauvaise volonté des médecins, disant qu'il ne pouvait en rencontrer un seul; que tous abandonnaient *les pauvres* pour courir auprès des riches, etc. Ces paroles, débitées avec une grande exaltation, attirèrent les passants; un groupe se forma et grossit avec une telle promptitude qu'on pût bientôt l'évaluer à quatre cents personnes... Les cris redoublèrent, entremêlés qu'ils étaient de menaces et d'injures. Deux ou trois des plus passionnés pénétrèrent jusqu'au premier étage pour essayer d'enfoncer la porte de mon appartement. N'ayant pu en venir à bout, ils retournèrent dans la rue : « Allons chercher un serrurier, disait l'un; une hache, disait l'autre..... le feu à la maison! s'écriait un troisième, il sera bien forcé de sortir... *Il faut l'étriper!... A bas l'aristo!...* » Telle est la multitude :

> « Injuste sans pudeur et sans remords ingrate,
> Elle hait qui la sert, et chérit qui la flatte. »

« Dans ces maladies populaires, dit Montaigne, on peut distinguer sur le commencement les sains des malades ; mais quand elles viennent à durer, tout le corps s'en sent et la tête et les talons. Aucune partie n'est exempte de corruption, car il n'est air qui se hume si goulument, qui s'épande et pénètre comme fait la licence. »

Voici une occasion de rendre hommage aux remarquables pensées que Pierre Bernard a émises dans un article intitulé : *Physiologie philosophique*. Gudin n'a pas mieux représenté les agitations de la mer qu'il n'a, lui, représenté les agitations et les tempêtes de la foule. « Celle-ci, écrit-il, obéit surtout à des impulsions ; elle est poussée par un flux et reflux ; comme l'Océan, elle envahit et elle abandonne ! » Puis, se demandant s'il ne s'élèverait pas au-dessus des masses en émoi, des émanations nerveuses ou magnétiques — ce qui ne fait pas pour moi l'ombre d'un doute — il considère que si la vie a sa chaleur, elle a aussi son rayonnement ; et que si cette vie, en tant que diffuse entre le ciel et la terre, ne frappe pas nos sens, combinée dans l'organisation de dix, vingt ou trente mille individus, devient une chose presque matérielle : « on la *sent*, on l'*éprouve*, on y *perd*, on y *puise*. Il y a, dit-il, dans l'expression vulgaire : *se sentir les coudes*, en parlant d'hommes destinés à suivre le même chemin, à braver le même péril, il y a là une confirmation générale du fait. » Et ce fait il le corrobore en racontant ce qui suit :

« C'était en 1848 : tous les jours une foule ou une autre se rendait à l'Hôtel de Ville. Un jeune homme, d'une complexion très-nerveuse, logé dans les environs de la place — à une trop grande hauteur d'étage pour entendre le bruit des pas, et trop malade d'ailleurs pour percevoir le bruit des voix — éprouvait infailliblement une émotion vague, générale et douloureuse toutes les fois qu'un cortége passait près de lui. Il ne désignait rien, ne témoignait aucun sentiment défini ; mais une sueur froide perlait sur son front, et il murmurait : « Je souffre plus, *mais c'est l'orage*. » Lorsque la guérison fut venue, nous l'interrogeâmes pour savoir s'il avait voulu parler par allégorie, par image ; il nous affirma que jamais il n'y avait songé, et qu'il avait voulu exprimer simplement ce qu'il souffrait en réalité. »

Je reviens à la scène dont j'étais si injustement l'objet. La propriétaire, épouvantée en entendant proférer des menaces d'incendie, courut chez le commissaire de police, qu'on soupçonna être chez lui. Celui-ci ne se montra point, car l'autorité en ce moment était méconnue. Une maison avait été détruite par le feu, des citoyens inoffensifs se trouvaient journellement insultés sur la voie publique ; nous en étions véritablement aux avant-coureurs d'une *jacquerie* nouvelle ! Le Maire,

instruit de ce qui se passait, se hâta de venir essayer, par bonté pour moi, s'il ne pourrait pas dissiper cet orage. Il avait conservé, à cause de son caractère doux et conciliant, comme un reste d'influence gouvernementale. Lorsqu'il parut, les têtes se calmèrent, le silence se fit, et, prenant la parole, il annonça qu'il monterait seul chez le médecin ; que si celui-ci pouvait, par un effort, se rendre à leurs vœux, il se chargeait de l'obtenir; que ce médecin *était le docteur Dumont*, connu depuis longtemps par sa charité et son zèle envers les malheureux ; qu'en conséquence, il réclamait pour lui indulgence et pitié. Alors plusieurs s'écrièrent : « Tiens, c'est le citoyen Dumont! c'est pourtant un bien brave homme! — Non, c'est pas lui, dit un autre ; il ne demeure pas là (1); non, non, c'est pas lui! » A la voix du magistrat, ma pauvre femme débarricada sa porte et introduisit dans ma chambre l'honorable M. Discret. « Il n'y a pas d'autre moyen, cher docteur, me dit-il, *que de céder*, car la situation est grave. Je sais que vous êtes épuisé, mais je suis robuste ; je vais vous porter sur mon dos. » Accroché à son bras, je me traînai jusqu'à la rue du Transit, 12. Lorsque nous traversâmes cette masse ensorcelée, je fus reconnu par le plus grand nombre, et, instantanément, la fureur fit place à la commisération. Du reste, j'ai su depuis que j'avais l'air d'un homme qu'on conduisait au supplice. J'étais la tête nue, sans cravate, en pantoufles et à peine vêtu ; mes traits, cette fois, étaient altérés par une fatigue portée au comble. Oui, je devais faire pitié !

On comprend qu'après cette épreuve je conçus de l'horreur pour les actes de la multitude, lorsqu'elle les accomplit en dehors de toute loi et de tout frein. Je puis donc dire, à l'exemple de Henri Heine, — ce démocrate expérimenté et converti : « *J'ai toujours aimé le peuple;* mais aujourd'hui, sans avoir discontinué de m'y intéresser, *je l'aime à distance...* » Trois siècles auparavant, 1529, Symphorien Champier fut victime d'une émeute plus effrénée, puisqu'il en résulta la dévastation complète de sa maison. Disons, à ce propos, que, d'après les savantes recherches d'Achille Chéreau, le docteur Champier doit être considéré comme le *père* de l'Association médicale. Cela étant, je vote pour qu'on lui érige un buste qui, suivi de celui d'Orfila, de Rayer, de ..... — l'opinion publique désignera les autres au fur et à mesure, — commencerait la galerie que j'ai rêvée en l'honneur des héros de la solidarité professionnelle. — A mon cher Munaret, le plus éminent de nos iconophiles, de pointer ce passage.

(1) J'étais emménagé dans ce logement depuis seulement quinze jours.

II

L'action violatrice que je viens de décrire dura près de deux heures et demie. Je la supportai avec un calme d'esprit, avec une résignation qui m'arrivèrent comme une grâce mystique, et au moyen de laquelle je pus défier, sans le moindre effort, le danger qui grondait autour de moi. Dans le langage des hommes, on appelle ce mode *courage* ou *héroïsme*... c'est tout simplement le résultat d'une idiosyncrasie constitutionnelle ou momentanément acquise, et qui, bien analysée, dénie l'immense mérite qu'on lui attribue. En effet, tout ce qui se réalise ou se supporte sans douleur, sans répugnance et sans lutte, n'est pas *du courage*. J'affirme que, dans cette circonstance, mon stoïcisme ne m'occasionna pas une grande dépense de réaction, parce que mon rôle était terminé en présence de ma conscience et de tous mes devoirs. *Nemo ad impossibile tenetur*... Je ne ressentis aucun de ces phénomènes de névrose émotive avec lesquels j'avais déjà fait connaissance, et qui bientôt m'assaillirent pour ne plus me laisser aucune trêve.

Le lendemain, M. Rostan, ayant su le fait révolutionnaire qui nous avait menacés, écrivit en ces termes au maire de Grenelle :

« Monsieur le Maire,

» J'apprends que M. le docteur Dumont, médecin des plus honorables sous le rapport du caractère et du talent, a été en butte à des menaces de la part de vos administrés, sous prétexte qu'il refusait de donner ses soins aux malades atteints du choléra. M. Dumont, connaissant parfaitement ses devoirs, est incapable d'une pareille lâcheté ; il n'y a que la maladie, la faiblesse et même la fatigue extrême qui aient pu le faire renoncer à remplir son ministère. Je viens donc vous prier, Monsieur le Maire, de vouloir bien préserver M. Dumont de toute attaque injuste, et de le mettre sous l'égide de votre protection. »

Je ne fus pas le seul parmi les médecins de cette localité à succomber sous le poids de la surcharge : nous étions quatre, et sur ce nombre il n'y eut que le docteur Fouques qui put faire face aux exigences de sa situation ; encore y eut-il des jours où il broncha ! Notez, lecteur, que, durant cette calamité, les facteurs de la poste se plaignaient *de ne pouvoir plus aller* parce qu'ils avaient à faire, en plus, le service de l'un de leurs camarades pris du choléra. Mais nous — c'est convenu dans le public — nous devons avoir une organisation que rien n'use et n'arrête, sous peine de nous voir accusés d'un manque de civisme. Et cette accusation

portée, on nous traque, on cherche des pierres!... J'ai fait à ce sujet une réflexion que je n'hésite pas à consigner ici, c'est que les filles de joie, dûment enregistrées à la police, comme appartenant au public, ne se livrent, néanmoins, que *quand elles le veulent*; car, si elles sont par trop *lasses* ou qu'elles soient malades — non d'un affection syphilitique s'entend — elles ont le droit de ne point céder à la volonté du premier venu; à ce point que celui qui emploierait la force pourrait, ce me semble, être légalement poursuivi comme coupable de viol. Je livre cette pensée à MM. les docteurs Latour, Tardieu et Sanderet, eux qui ont travaillé avec infiniment de talent l'importante matière du droit de réquisition à l'égard des médecins.

Je n'ai pas d'expressions pour indiquer la profondeur adynamique dans laquelle je me trouvai lorsque le bon M. Discret m'eut ramené de Vaugirard. Je tombai pendant plusieurs jours dans un tel état, qu'ayant à me mettre sur mon séant pour d'impérieux motifs, je fus obligé de me faire soutenir comme un vieillard paralytique. Le 8 juin, je voulus essayer de m'habiller; dès que je me mis debout je fus renversé sur mon lit comme par un coup de foudre! je restai deux ou trois minutes, non sans connaissance, mais avec le sentiment d'une mort imminente. Cette hallucination passée, je pus achever de me vêtir et je sortis pour aller chez le docteur Fouques dont la demeure était à très-peu de distance de la mienne. D'abord je me tins aux murailles; puis, je réclamai l'assistance d'un client que je rencontrai. Que le lecteur veuille bien se remettre en mémoire le *luxé* du 63e de ligne.

Enfin, mes forces revinrent un peu. La vérification des décès ne s'effectuant que d'une manière très-imparfaite, le sous-préfet me fit demander s'il me serait possible de la reprendre. Je répondis affirmativement, à condition que la mairie me ferait emmener une voiture chaque matin : on ne pouvait faire moins pour un service que je remplissais alors *gratuitement*. Je constatai jusqu'à dix morts dans l'espace de vingt-quatre heures, sur une populace de huit mille âmes. Ce fut là le plus. La température ayant repris son niveau ordinaire, le fléau s'amenda et n'agit plus que par saccades jusqu'à la mi-septembre. A cette époque il disparut, et avec lui, toutes les grandes émotions qui bouleversaient notre cité; car la fièvre politique — par les manœuvres du général Changarnier — était en rémittence depuis le 13 juin; de telle sorte que Grenelle se trouvait silencieux comme une tombe! Mais que de misères, que de douleurs dans tous ses recoins!...

CHAPITRE III.

Idée fixe. — Chique nerveuse. — Suicide. — Nécrophobie.

Pour Dieu, ne tombez pas dans l'hypocondrie !... C'est le pire des maux...

Tel est le conseil que m'avait donné M. Rostan dans sa lettre du 30 août 1833, alors que je me plaignais de l'ébranlement que ma santé avait éprouvé l'année précédente et des conséquences qui en résultaient. Hélas! lorsqu'il faut se frayer un chemin droit et ferme et qu'on sent que le sol s'enfonce à chaque pas, on conviendra qu'il est difficile de n'en rien dire. Je vois dans mes grèves que si un pêcheur rencontre des sables dans lesquels il s'enlise ou des courants qui l'entraînent, il appelle à lui, au risque même de ne pas être entendu... C'est que toute créature se débat en présence du danger : cette loi est l'universelle loi... Si, à cette époque de 1833, les douleurs qui m'étaient dévolues se fussent reflétées dans un miroir sybillin, une telle vue m'aurait anéanti! Mais à cette époque, je ne voyais que le moment présent, et je me remontais sous l'influence des paroles du maître, surtout sous l'action de ma jeune et délicieuse compagne. On sait les obstacles qu'il me fallut successivement surmonter jusqu'à la réapparition de l'épidémie indienne, ce qui donne un espace de dix-sept années. Je ne puis croire qu'un lecteur attentif, s'il est un médecin instruit, n'accepte pas, comme étant chose inévitable, le développement de l'affection que je déroule à ses yeux. Il comprendra que les phénomènes de dualité dont je vais l'entretenir, étant *incubés* depuis longtemps, il était hors de ma portée d'en prévenir l'éclosion; il comprendra qu'ils devaient se produire *nécessairement*, et qu'accuser mon énergie, que s'en prendre à ma responsabilité morale, serait tomber dans une monstrueuse injustice! Cette précaution oratoire étant prise, ou plus exactement, *reproduite*, j'aborde les accidents nouveaux qui enlacèrent ma vie.

En pathologie nerveuse, il est d'expérience que de violents accès sont généralement suivis d'une amélioration notable dans l'état du malade, que même ils peuvent avoir pour effet de produire une guérison complète. La crise du 8 juin me valut quelques jours de tranquillité. Mais, ayant repris mon train de fatigues corporelles et de préoccupations, mon enfer se rouvrit plus profond et plus large! Aux symptômes

anciens, s'en joignirent que je ne connaissais pas, ou que je n'avais fait qu'entrevoir, et cet ensemble de maux constitua le martyre que, seize années auparavant, M. Rostan *me suppliait d'éviter*. D'abord, je signalerai l'idée fixe; je dirai ce qu'elle est, non d'après ce que j'en ai lu, mais d'après la connaissance que l'expérimentation m'en a fournie, ce qui ajoutera quelques traits de plus au tableau qu'en a donné le savant et malheureux conservateur de la bibliothèque du Sénat, feu mon ami Vieillard.

IDÉE FIXE.

Contrairement à ce qui se passe dans le mentisme, l'idée dont il s'agit s'implante dans le front comme un clou dans le mur; elle est toujours là... c'est la tache de sang qui renaît sans cesse sous la main homicide de Macbeth! Elle est le symptôme dominant et obligé de la nostalgie, de la monomanie homicide et de la plupart des suicides ; elle est l'élément des déterminations criminelles et celui, parfois, de grandes découvertes.

J'ai vécu dans l'intimité d'un savant fort redoutable sur le terrain de la dialectique, qui finit par m'avouer que toutes les fois qu'il se faisait les ongles des orteils, il lui partait *du front* une multitude de fils qui s'étendaient aux extrémités de ses pieds; fils d'autant plus nombreux que les ciseaux avaient empiété sur le corps de l'ongle. A mesure que celui-ci poussait, l'hallucination diminuait, puis disparaissait. M. X... savait très-bien qu'il ne s'agissait là que d'une chimère, mais cette chimère l'obsédait, et, par-dessus tout, le mortifiait en ne lui laissant, pendant une dizaine de jours, ni repos ni trêve. C'est dans la soirée du 4 novembre 1856 qu'il me fit cette confession ; avant de la faire, il éteignit sa lampe pour me dissimuler une partie de sa honte. Bossuet, ce cerveau si ferme et si saturé de génie, eut à supporter, dans les derniers temps de sa vie, ce genre de fixité. Sa mémoire était, en dépit de lui-même, sans cesse occupée des Odes d'Horace. Il ne pouvait songer à autre chose, il s'en plaignait à ses amis, et se faisait lire les vers du poëte pour alléger la peine que lui causait cette nécessité intellectuelle.

C'est l'idée fixe qui tua Ferdinand IV, de Castille, parce qu'il avait été ajourné, par l'une de ses victimes, à comparaître devant Dieu avant trente jours. C'est cette même flèche qui, en 1314, tua le pape Clément V et Philippe le Bel après que Jacques Molay, du haut de son bûcher, les eut assignés l'un et l'autre devant le même tribunal. On sait que la vue des tours de la basilique de Saint-Denis porta Louis XIV

à faire bâtir le château de Versailles afin de se soustraire aux tourments qu'elles lui causaient. Quelques historiens prétendent que son successeur succomba plutôt qu'il ne l'aurait dû sous l'influence de ces paroles de l'évêque de Senez : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite!... »

L'idée dont je parle a sa plus grande importunité durant la nuit, car alors on la sent plus épineuse et on la voit, sans reflet d'aucune autre, comme Damoclès voyait l'épée du tyran de Syracuse. Ce qu'il y a à noter, c'est que cette fixité n'a pas toujours lieu pendant le sommeil : chez moi, du moins, elle n'envahissait le rêve que de loin en loin. Mes moyens pour la mitiger étaient de chantonner, de déclamer les passages les plus vigoureux de nos auteurs tragiques, de lire les mots successifs d'un dictionnaire afin d'accabler, par superposition, celui dont le sens me torturait. Enfin, quand je ne pouvais ni lire, ni me souvenir, je me tirais de fines mèches de cheveux en vue de diriger mon attention sur le mal que me produisait un tel manége. Oh! misère! archi-misère! J'ai dit, dans les premières pages du présent livre, les ressources que je mettais en œuvre pendant la journée afin d'écarter ce symptôme. La seule chose qui puisse le modifier, le suspendre et même l'anéantir, c'est la venue instantanée d'une personne qui nous est chère.

Il m'arrivait quelquefois d'avoir affaire à deux idées qui se faisaient si bien équilibre que je ne pouvais en choisir une pour supplanter l'autre. C'est ce qu'éprouvent ceux de mes pauvres prisonniers qui se savent portés sur le tableau des grâces; ils sont ballottés entre le *oui* et *non;* c'est-à-dire entre la continuation de l'esclavage et la liberté, le désespoir et l'espérance!... lutte abominable et à laquelle j'en ai vu succomber!

Voici une remarque *qui m'est propre* et que j'insère en raison de la valeur pratique que je lui attribue. M. de X... appartenait à la haute aristocratie et possédait plus de cent mille livres de rentes pour soutenir l'éclat de son blason. Marié depuis six ans, il n'avait pu se procurer qu'un seul enfant, et encore était-ce une fille! Le jeune ménage fut affecté de cette peine que le bon Dieu, dans sa justice, ne manque pas d'envoyer à la plupart de ceux qui, étant dans cette condition, ont un nom et une fortune à transmettre; il lui fallait un héritier... Le mari me dit un jour avec un peu d'embarras : « Docteur, que pourrais-je donc faire pour donner un enfant de plus à ma femme?... » Je souris et marmottai : « Mais il faut, il faut... — Pardieu! riposta-t-il, soyez assuré que...— Eh, monsieur le Comte, faites beaucoup moins... et, par-dessus tout, faites en sorte que votre compagne se dégage de

la constante préoccupation que vous accusez; car, à mon sens, cette préoccupation constitue un véritable élément de stérilité. » Je faisais là l'application de mon expérience en ce qui regarde les productions de la pensée, puisque j'étais sous le coup de cette vérité que plus je cherchais à venir à bout d'une œuvre de l'esprit, si minime qu'elle fût, et plus je m'éloignais de sa réalisation. Je conseillai une séparation de quelques mois, des bains de mer, beaucoup de distractions prises de part et d'autre. M. de X... ne tarda pas à entonner le *Nunc dimittis.*

Sous tous les rapports on doit se défier de l'idée fixe, si douce qu'elle puisse quelquefois se présenter. J'ai lu, dans une étude sur Stendhal, d'excellents conseils touchant les habitudes de l'esprit, sujet qui a dû être traité à la Faculté des lettres de Paris en 1853, par le savant professeur Waddington-Kastus : il est digne de fixer l'attention des médecins et des instituteurs philosophes.

CHIQUE NERVEUSE.

L'idée fixe est susceptible de transformation et de déplacement. Elle siégeait tout à l'heure sous le front, et, par une métastase, la voilà sur la langue, obligeant celle-ci à répéter continuellement, ou à peu près, le mot qui la représente. A ce phénomène en survient un autre, que je n'ai vu désigné en aucun ouvrage du genre; c'est-à-dire que le mot, d'abstrait qu'il était, semble se *matérialiser* et produit la sensation que déterminerait, je suppose, le noyau d'une cerise conservée dans la bouche après l'avoir dépouillé de sa pulpe. C'est ce que je nomme la *chique nerveuse.* Aujourd'hui, je ne me trouve que rarement soumis à cette aberration; quand elle me surprend, c'est comme avant-courrière d'un accès de spleen. J'ai, en 1861, répété involontairement pendant trois jours le nom de M. Pitre-Chevalier, que j'avais rencontré descendant du château. Ce phénomène me saisit en apprenant l'accident de voiture qui avait failli tuer cet homme de lettres en s'en retournant à Paris et que je venais de voir au Mont-Saint-Michel. De semblables mots n'ont rien de pénible, si ce n'est en ce qu'ils témoignent d'une irrégularité physiologique; tandis qu'il n'en est pas de même à l'égard de ceux qui expriment les plus grands objets de notre répugnance. Ceux-ci retentissent dans l'universalité de nos sensations : tels sont, ou ont été pour moi : *folie, suicide, tétanos, rage, épilepsie, cécité, mort.*

A l'époque dont je parle, mon mauvais génie ne se bornait pas à me tracasser au moyen d'un seul mot; il m'imposait des phrases entières.

Un homme de mon voisinage venait de se marier en délaissant une jeune fille qu'il avait trompée ainsi que l'enfant qui était né de leur commerce. Ce trait de félonie, malheureusement si commun et si impuni, avait donné lieu à une scène populaire que j'approuvais tant elle me semblait légitime. Or, ce distique de Victor Hugo me revenant à la pensée, je le répétai à tout instant durant près de trois semaines.

Ah ! n'insultez jamais une femme qui tombe...
Qui sait sous quel fardeau sa pauvre âme succombe !...

Eh bien, mes maîtres, que dites-vous de ces vétilles, de ces minuties dont le mécanisme échappe à votre investigation tout autant que les plus effrayants et les plus mortels désordres? Pour ceux-ci comme pour les autres, mieux vaut s'en tenir à l'avis de Rabelais, qui est : de « *se aller frotter le cul aux panicauts,* » plutôt que de se morfondre sur de pareils mystères. Ne vous demandez pas comment cela peut être ; reconnaissez — c'est tout ce que je sollicite — que cela EST, et faites-en part à vos disciples. Ne cherchons point ce qui est introuvable ; faisons comme le chat qui, voyant son image dans un miroir, tourne, retourne pour tâcher de la saisir ; mais reconnaissant qu'il ne le peut, fait *futh!...* et s'en va. Mon chien Rhalbi, après avoir étudié ce problème, selon ses moyens, tomba dans une profonde tristesse et renonça à s'en rendre compte ; de telle sorte que toutes les fois que je voulais essayer de le lui remettre sous les yeux, il se débattait pour ne pas le voir. L'homme ne veut admettre que ce qu'il explique ; à lui de chercher la pierre philosophale et la quadrature du cercle ; c'est un point de plus qui le distingue des bêtes...

SUICIDE.

Il est des passes dans la vie des natures tourmentées où une voix crie, comme dans Shakspeare : « *Désespère et meurs!..* » Je n'ai entendu cette injonction terrible qu'un seul instant, non point dans les circonstances relatives à l'époque dont je m'occupe, mais sept années plus tard, alors que je me croyais condamné pour toujours à ne plus pouvoir supporter la lumière! C'était dans la dernière nuit du mois de novembre 1856 : je courus à tâtons dans un endroit où j'avais déposé des substances pharmaceutiques parmi lesquelles se trouvaient : les teintures d'aconit, de stramonium et de noix vomique. N'ayant pu reconnaître, au toucher les flacons qui contenaient ces violents toxiques

et craignant de les confondre avec d'autres d'une action moindre, je renonçai à mon projet, d'autant mieux que la pensée de ma femme me revint au cœur. Cette pensée fut le chant du coq et le retour au courage. J'ai raconté, dans mes lettres au docteur Desmarres, ce qui survint à la suite de cette crise. Jusque-là, la fatale idée ne s'était emparée de moi que comme s'emparent de notre visage certains insectes des régions méridionales que nous chassons comme une importunité du dehors, et qui n'a rien de commun avec nous-mêmes. Je voulais vivre au nom de l'amour, et j'étais attracté par la mort; étrange antagonisme! Je répétais mentalement ces mots de saint Paul qui me sont si familiers : « *Per patientiam curramus ad propositum nobis certamen,* » mais l'hallucination l'emportait sur les paroles de l'Apôtre... J'expose ceci avec toute la clarté de mes souvenirs et d'après les notes que j'ai recueillies pendant l'expérience, pour prouver une fois de plus combien l'homme est multiple.

Ma malheureuse Fanny ne pouvait *voir* ce symptôme ; néanmoins, elle soupçonna que quelque chose de mauvais se surajoutait à mes misères. « Qu'as-tu, mon ami? me dit-elle avec une tendre exaltation; je veux savoir tout ce qui t'afflige; en me l'apprenant ne crains pas d'augmenter ma peine. Le nom, je veux savoir le *nom* de la douleur que tu me caches... » Et je le lui dis! Alors, se jetant à mon cou, elle s'écria : « Mon Dieu! que deviendrais-je si je venais à te perdre, mon Dieu! mon Dieu!... » Sous l'émotion profonde que me causa cet élan, le *moustique* mental disparut avec la rapidité de l'éclair! Je l'ai revu depuis, mais à de longs intervalles et surtout moins tenace, excepté en 1856.

Il est plusieurs opinions sur le suicide : les uns, comme Esquirol, Falret, Bourdin, Édouard Auber, veulent qu'il soit *toujours* le résultat d'une aberration morale; d'autres, comme MM. Brierre de Boismont, Lisle, Cerise, Maximin Legrand, pensent qu'*il peut être* un acte parfaitement libre. Je me range de cet avis. Les anciens soutenaient qu'il devait être une action et non *la suite* d'une action. Il était passé dans leurs mœurs, il y faisait dogme : *Mori licet cui vivere non placet.* On sait que le vainqueur de Cannes, aussi bien que le vaincu d'Actium, Caton d'Utique et une foule d'autres, se tuèrent avec une volonté saine et indépendante. Le christianisme a modifié cette tendance, mais il n'a pu l'abolir chez ceux qui n'embrassent pas ses principes, et le suicide dit *philosophique* est resté. C'est après avoir lu le chapitre sur la mort volontaire, par Sénèque, que Pichegru s'étrangla dans sa prison. Aitkin, membre du collége royal d'Édimbourg, ayant fait appeler trois de ses collègues, se coupa l'artère crurale, à leur insu, et

leur demanda ensuite de lui tâter le pouls, pour avoir leur avis sur son état présent (1).

Si je passe tout à coup des sommités de l'échelle humaine à sa partie la plus inférieure — par un manque de culture — je retrouve le suicide principalement parmi la race noire (2); bien plus, je le retrouverai *chez les animaux domestiques*.

« La nature, en nous accablant de tant de maux, dit Champfort, et en nous donnant un attachement invincible pour la vie, semble avoir agi avec l'homme comme un incendiaire qui mettrait le feu à notre maison après avoir posé des sentinelles à notre porte. Il faut que le danger soit bien grand pour nous obliger à sauter par la fenêtre... » C'est ce qui arrive annuellement en France à trois ou quatre mille personnes. L'excès du malheur peut donc engendrer des transformations organiques qui intervertissent l'ordre moral du patient, ainsi qu'il arrive dans un accès de fièvre, dans l'ivresse. Le délire est contagieux. Tous mes lecteurs connaissent ce qui se passa parmi les filles de Millet et le fameux ordre du jour de Napoléon Ier; mais ce qui est moins répandu, c'est ce fait des habitants de la ville de Parga, qui, en en 1818, se jetèrent à la mer en très-grand nombre, afin d'échapper aux rigueurs de la tyrannie anglaise.

Je demanderai comment on doit considérer ceux qui s'échappent ainsi; sont-ils des héros ou sont-ils des lâches? S'ils n'ont rien dans l'âme qui puisse faire équilibre à leur malheur, je répondrai à ma propre question en disant qu'ils sont des *héros* ou des *fous*, mais non *des* LACHES; que les lâches sont ceux qui, placés dans une position analogue, traînent leur boulet, sans porter au cœur le lest de la Trinité théologale. C'est grâce à ce confort que des milliers de martyrs inconnus s'abreuvent, sans discontinuité, à un calice qui ne se désemplit jamais, et attendent, comme le lépreux de la cité d'Aoste, le moment naturel de leur délivrance... Voilà pourquoi le suicide ne pénètre pas dans les couvents et qu'il a son entrée dans les casernes. Saint Ignace de Loyola le sentit rôder dans sa pensée durant la profonde mélancolie qu'entraînaient en lui, selon l'opinion de M. Michéa, les calculs biliaires qui s'étaient formés dans les rameaux de la veine-porte, et il n'y succomba point à cause de ce que l'on pourrait appeler *les contrepoids du tabernacle*.

(1) Voir l'ouvrage de M. Dabadie, intitulé : *Les Suicidés illustres*, 1 volume in-8°, 1859.

(2) La manière cruelle dont on traite les nègres les porte souvent à se défaire de la vie; ils accomplissent cet acte en portant l'extrémité de la langue sur l'épiglotte, ce qui amène l'asphyxie.

Définitivement, qu'est-ce que le suicide? C'est le renversement de la loi de conservation individuelle. Eh bien, les soldats qui se portent de *bonne volonté* à l'attaque d'une redoute, et s'élancent ainsi au devant de la mitraille sans qu'ils y soient appelés; les chercheurs de duel, ceux qui, par pure bravade ou par amusement, exposent leur vie; ceux qui s'abandonnent sans aucune réserve au vent des passions les plus meurtrières; ceux encore qui se livrent à de dangereuses austérités, ne se suicident-ils pas?... Et la fille-mère qui, délaissée par son ravisseur et accablée par le désespoir, tue son enfant, ne se *suicide-t-elle pas*, presque, dans le fruit de ses entrailles?... Hélas! la société, à ce qu'il me semble, est en état permanent de suicide, attendu que les trois quarts et demi de ses membres se tuent en détail et sous mille formes diverses. Dieu jugera ceux qui se tuent *tout d'une pièce!* J'ai la ferme conviction qu'il accueillera, dans toute la plénitude de sa bonté, les malheureux et surtout les malheureuses qui, avant de sauter *par la fenêtre*, auront trouvé dans leur cœur ces paroles absolutoires : « Seigneur! pardonne-moi, et que ceux que j'ai offensés en ce monde me fassent grâce!... Tout me trahit, tout m'échappe!... Je vais mourir, parce qu'il m'est impossible de continuer à vivre! » C'est ce qu'écrivait, à peu près, Antonio Lopez; c'est ce que laissent, sur leur commode ou dans la poche de leur tablier, les *suicidées* de l'amour. Oui, Dieu les jugera après les avoir pesés dans des balances qui ne trébuchent point, comme celles des hommes.

NÉCROPHOBIE.

Si les bien portants sont sans cesse en contradiction avec eux-mêmes, que ne doit-il pas en être des malades quand ils souffrent, tout à la fois, de par le corps et de par l'esprit? Dans ce cas il faut s'attendre à une production de symptômes dont la bizarrerie et l'absurdité ne sauraient être devinées par l'observateur le plus habile, et voilà ce qui rend si difficile la connaissance de la nervosité individuelle. Après avoir combattu contre la mort qui me sollicitait en disant : « Viens à moi, car je suis le baume des âmes blessées, *balm of hurt minds...*» Je combattis encore ce fantôme, non plus dans ses séductions, mais dans tout ce qu'il a d'horrible!... Semblable à Louis XI, à Racine, à Diderot, à Johnson, à d'Alembert, à Jean-Jacques et à bien d'autres, je ne pouvais en entendre prononcer le nom sans ressentir une secousse électrique. Cependant... j'étais vérificateur des décès!... et médecin du commissariat de police. On doit se demander, alors, comment je pouvais remplir de pareilles fonctions? Mon Dieu! je les rem-

plissais par le secours de ma volonté — de ma volonté si souvent méconnue dans le déploiement de son énergie — ce qui me plaçait plus ou moins sous l'action mystérieuse de ce que l'on nomme : *les grâces d'état.* Dès qu'on se présentait chez moi pour m'annoncer un mort, je me sentais tout bouleversé ; je partais, et arrivé en présence du sujet, mon trouble avait presque disparu, à moins toutefois que je n'eusse affaire à un suicidé. Ma mission remplie, je me hâtais de revenir près de ma femme pour m'assurer qu'aucun accident ne me l'avait enlevée. Le savant Mablini attendait avec une vive impatience l'arrivée de la Vénus de Milo ; lorsqu'il sut qu'elle était au Louvre, il s'y transporta en courant, et, tout essoufflé, il disait en descendant la rue de la Harpe : « Si j'allais mourir avant de l'avoir vue !... »

Dans l'état maladif, cette crainte est autrement profonde, on y éprouve tous les frissons de l'agonie, sans préoccupation, cependant, de la destinée qui peut nous advenir au delà de la tombe. Nous nous cramponnons à l'existence présente, il semble qu'elle est sur le point de nous échapper, aucun effort de notre part ne peut écarter cette conviction accablante, car la mort est devant nos yeux comme une vérité matérielle *quæ quasi saxum Tantalo semper impendet*... « Il me semble, s'écriait un jour Fénelon, il me semble que tout ce que j'aime va mourir... » Pierre Roussel, ce médecin savant et gracieux qui nous a laissé le *Système physique et moral de la Femme*, avait à endurer de ces sortes d'accès, surtout au renouvellement des saisons ; c'est alors, comme le dit son panégyriste, le professeur Alibert, qu'il avait grand besoin d'être consolé. Une nuit il part de Paris pour se réfugier chez son ami Imbert, dans l'une des avenues de la forêt de Saint-Germain, retraite où se trouvaient, en outre, deux dames de sa prédilection. « La tête me tourne, je me sens très-mal, s'exclama-t-il en arrivant, je suis venu pour recevoir vos soins ; oh ! ayez pitié de moi !... » Un bon feu, de tendres paroles dissipèrent cette crise, et le philosophe rentra dans son assiette. Mead rapporte qu'un savant académicien, dont il tait le nom, fut saisi par la pensée qu'il allait mourir. Partant de ce point, il eut le bizarre désir de faire sonner son glas à l'église voisine, afin de l'entendre lui-même avant de rendre l'âme. Dans sa jeunesse il s'était exercé à carillonner en musique, et il lui sembla que le sacristain s'acquittait mal de son office. Tout à coup, il sort de son lit, s'habille, court au clocher et s'emporte pour montrer à l'exécutant la manière de s'y prendre. La leçon donnée, il rentra tout en sueur, comptant bien expirer un moment après. Cette perturbation le rendit à la santé. Que l'on dise tout ce que l'on voudra, il n'en est pas moins vrai que de pareilles rafales empoisonnent l'existence, sur-

tout, lorsqu'elles alternent avec mille autres bouffées de la *rose* des courants nervosiques. Heureux ceux qui en sont à l'abri ! Car c'est autant de moins dans la besace où ils portent ce qui leur revient des misères communes. Je sais des gens, parfaitement restés dans leurs gonds, qui s'horripilent en voyant un cercueil. Le pape Pie VII, prenant, au rapport de Thiers, une simple agitation pour un mal qui devait l'emporter, fit rédiger un acte d'abdication. Rentré dans le calme, il ne se souciа plus de quitter la tiare. Il n'y a donc pas que les névropathiques de profession qui s'exagèrent leurs souffrances et qui crient au secours sans qu'il y ait un danger véritable.

Il y a des mécréants qui disent, selon l'expression de Michelet : « La mort est une naissance. » Il en est d'autres qui, pensant que tout se termine à la tombe, murmurent, sans s'effrayer : « Le néant a du bon. » Mais leur philosophie entre en émoi dès qu'ils sont en présence de la Camarde ; car, au lit de mort, selon Labruyère, « que d'habiles se trouvent maladroits !... » Et, en effet, il en est peu, parmi les habiles, qui sachent faire aussi bonne contenance que le fit Guillaume Hunter, par exemple. Les malades qui redoutent le moins cette conclusion sont généralement ceux qui en approchent le plus près, comme les phthisiques ; et, par un effet contraire, ceux qui la redoutent le plus se rencontrent dans une classe condamnée précisément au triste privilége de la longévité. J'observe depuis dix ans que, sous les verrous, la mort est accueillie avec une résignation des plus édifiantes ; qu'on en juge par ce seul fait : Le 12 février 1855, trois moribonds de la même salle se demandaient avec une étonnante quiétude, sans le moindre mélange de cynisme ou de forfanterie — tout comme s'il eût été question d'un pari — ils se demandaient lequel d'entre eux partirait le premier. « C'est moi, dit le nommé Guitard ; je serai libéré de la justice du Palais avant vous autres. » En effet, dès le lendemain, il ouvrit la marche. De ces trois hommes un seul avait refusé les secours de l'Église. « La mort est donc plus aisée à supporter *sans y penser*, comme dit Pascal, que la pensée de la mort *sans péril*. »

Les vieillards ont une peur profonde de leur fin, mais ils écartent si soigneusement cette idée qu'ils conçoivent et exécutent des projets avec toute l'ardeur de la jeunesse : ils plantent des arbres dont ils ne verront jamais les fleurs ; ils creusent les fondements d'une habitation dont ils ne verront pas la toiture ; bref, « tout décrépits qu'ils soient, dit Montaigne, ils voient Mathusalem devant eux et pensent avoir encore vingt années dans le ventre. »

Mes accès de nécrophobie les plus marqués sont ceux de janvier 1840, des 24 mars, 8 juin et 2 septembre 1849 ; enfin, et le dernier,

du 5 août 1850. La mort, telle que chacun la peut naturellement redouter en présence d'un danger réel, j'ai eu occasion de l'envisager en face : dans la rade de Gibraltar, dans la mer Égée, le 14 mars 1849, sous l'influence directe du choléra, en 1852, dans les grèves du Mont-Saint-Michel, et j'ai su, ou plus exactement, *j'ai pu* lui tenir un ferme visage ; tandis que la mort imaginaire, je le répète, m'a maîtrisé l'âme comme les virus et les poisons maîtrisent le corps. Quand j'étais sous cette domination — j'y étais surtout durant la nuit — je cherchais à en prendre mon parti, m'efforçant de considérer que je tenais la fin de mes souffrances. « Celles-ci, me disais-je, sont *ta seule postérité ;* consens donc à mourir; car, heureux est celui qui *se sauve du Temps...* » Mais, la pensée de ma femme survenait, et adieu ma soumission à ce qui semblait être la volonté du sort.

Cher lecteur, ne perdez pas de vue que cette perplexité alternait avec la perplexité contraire : celle attachée aux séductions du suicide. Silvio Pellico fut, comme moi, le jouet de ces monstrueuses tourmentes.

CHAPITRE IV.

Impressionnabilité.

> L'homme est un instrument sonore de sensations, de sentiments et d'idées. Chaque corde de cet instrument éprouve la *commotion,* plus ou moins forte, que lui impriment les choses extérieures ou intérieures.
>
> LAMARTINE.

Lorsque la *commotion* dont il s'agit ne dépasse pas les limites ordinaires, elle est tout simplement un acte physiologique, mais si elle est profonde à l'excès, si le moindre accident la provoque, si, surtout, elle se prolonge d'une manière disproportionnée avec sa cause, elle ne sera plus une fonction régulière de l'encéphale et de ses dépendances ganglionnaires, elle en sera l'une des maladies les plus désolantes. Eh bien, croirait-on que ce phénomène n'a été signalé que depuis une dizaine d'années, par le docteur Cerise? Son travail, mis au jour en 1851, parmi ses lettres adressées à Longet, est intitulé : *Un chapitre oublié de la physiologie nerveuse.* Mais on n'oublie que *ce que l'on a*

su; or, jusque-là il ne s'était pas rencontré un *Newton* médical pour observer et saisir au passage, je ne dirai pas ce qui constitue l'impressionnabilité, mais l'émotion purement normale. Les épîtres quatrième, cinquième, sixième et septième de la correspondance que je rappelle sont entièrement consacrées à cette question. Hélas! comment furent-elles accueillies par la majeure partie des médecins? Elles tombèrent parmi nous comme des notes de Weber sur des ménétriers, comme des pages de Leibnitz sur un régiment de zouaves!... Et de même en fut-il quelques années après pour les savants articles de M. Pidoux touchant la philosophie de Bacon comparée à celle de Descartes. Ce qui démontre une fois de plus que nous, praticiens français, ne possédons généralement ni assez de loisir, ni assez de calme pour pouvoir nous maintenir avec persistance dans les hautes régions de la pensée.

Je reviens sur la distinction à faire entre l'émotion normale et l'émotion morbide. Si, je suppose, le chef d'une grande usine, le conservateur des archives de l'État, celui d'une bibliothèque, etc., se trouvent réveillés au milieu de la nuit par les cris répétés : *Au feu! au feu!* ils seront saisis d'effroi, ce qui s'explique par l'importance de leur responsabilité comme par la gravité du sinistre. Mais que Rousseau se sente bouleversé à la vue d'une pervenche; que le marquis de Montreval, maréchal de France, d'une grande valeur, meure par le fait d'une salière renversée sur sa table; que le grand Frédéric soit terrifié par l'entrecroisement d'un couteau avec une fourchette, voilà qui dépasse les conditions ordinaires et rentre de plain-pied dans le domaine de la pathologie.

Lorsque l'émotivité est déterminée par l'une de nos pensées intimes — je parle d'après mon expérience — nous sommes anéantis ; durant un clin d'œil, notre existence n'est plus qu'un chaos. Nous ressemblons à une horloge qui, malgré la forte secousse qu'on lui aurait imprimée, continue à se mouvoir, mais par des oscillations saccadées, contraires à la régularité de sa marche. Si la cause perturbante nous arrive du dehors, l'effet est le même, car, la foudre exceptée, rien n'éclate avec une pareille rapidité; à ce point que nous *voyons* l'objet de notre antipathie avant qu'il se soit manifesté dans sa contingence : c'est le cas du projectile lancé par une arme à feu, lequel a atteint le but, avant même que nous ayons aperçu la lumière de l'amorce. Cet apophthegme : *La joie fait peur!...* n'implique-t-il pas qu'il y a dans notre nature des prévisions intuitives qui peuvent révéler, non-seulement ce qui existe, mais ce qui est *sur le point d'exister?* S'il est incontestable qu'il y ait beaucoup de fantômes dans la crainte, il ne l'est pas moins

que, parfois, la crainte est sagace, prophétique, et qu'elle s'approprie des vérités insaisissables aux esprits les plus perçants. Puisqu'il en est ainsi de ce sentiment, considéré dans les conditions d'une physiologie vulgaire, qu'on veuille bien songer à ce qu'il peut devenir sous l'action des surabondantes clartés de l'électricité vitale, du magnétisme et de je ne sais combien d'autres éléments encore qui ne sont plus dans leur juste proportion ni à leur place. Ah! Messieurs, Messieurs! est-ce que vous ne vous sentez jamais étouffés par l'accumulation de ces mystères?... Pour mon compte, je suis condamné, depuis trente ans, à en subir le poids et à les ruminer comme le bœuf rumine son herbe!

Chez moi, l'émotion est presque toujours déterminée par la crainte que m'inspirent les désordres spéciaux du système nerveux. Le spectacle de la rage, du tétanos, de l'épilepsie, celui de l'aberration mentale sous n'importe quelle forme, ont sur mon esprit une action que, pendant longtemps, il m'a été impossible de supporter. Je m'en éloignais à toute bride, et rien ensuite ne m'était plus amer, plus humiliant que cette fuite opérée en dépit de ma volonté et comme à l'insu de ma conscience. Le nom seul de ces affections, lorsque je le voyais écrit ou que je l'entendais prononcer, retentissait dans toute ma personne, avec des effets qu'aucune langue ne peut exprimer. Force me fut de supplier mes amis de l'éviter dans leur conversation; surtout à s'abstenir de raconter aucune histoire ayant trait à ce qu'il renferme. Combien de fois, en me faisant lire le journal, n'ai-je pas reçu, au chapitre des nouvelles diverses, des décharges qui me remuaient jusqu'aux moelles! C'est ce qui me porta à protester dans *l'Union médicale* du 16 septembre 1851, contre l'irréflexion par laquelle les feuilles publiques mentionnent et détaillent des infirmités qu'il serait beaucoup mieux de laisser dans l'oubli. Au reste, M. le docteur Auber m'avait déjà précédé dans cette voie de haute prudence, en analysant l'ouvrage de M. Bourdin sur le suicide (1). Et Alphonse Karr vint s'y placer à son tour, par un feuilleton que *le Siècle* donna sous la date du 15 avril 1855. Ces diverses réclamations en amenèrent d'autres : *le Pays* du 12 septembre s'éleva contre l'usage admis, en beaucoup d'endroits, de sonner pour les agonisants, et contre les crieurs de nuit qui implorent des prières pour les trépassés. A quoi bon semer de l'effroi dans les âmes? oui, à quoi bon, je le demande? Tel qui, aujourd'hui, est indifférent à ces choses, n'y sera pas indifférent demain; car l'homme est le jouet de l'instabilité et des caprices du sort.

A l'époque qui suivit le 2 décembre, on désignait souvent l'Empe-

(1) *Gazette des Hôpitaux* du 22 janvier 1846.

reur par cette formule circonstantielle : *l'Élu du suffrage universel;* or, *l'Élu* me reportait sur M. Lélut de la Salpêtrière, partant sur ce qui fait le sujet des études de cet éminent aliéniste, et l'idée de *folie* se replaçait sous mon front ! Le 3 mai 1851, au matin, je ne me sentais pas trop mal, mais cette éclaircie fut aussitôt dissipée par un prospectus que me remit mon concierge sur l'établissement de M. le docteur Belhomme. Une autre fois, il me fallut un énorme courage pour tenir le marché que je venais de contracter touchant un registre où se trouvaient imprimés à chaque page : *Manby, Wilson et Cie,* A LA FONDERIE DE CHARENTON. Les causes déterminantes de ces troubles m'arrivaient de toutes parts. Par exemple, l'une de mes clientes m'offre des pastilles de chocolat · « Ah! voyons, dit-elle, si vous y avez quelque jolie devise. » Je déploie l'un de ces bonbons, qui renfermait une pièce de vers intitulée : *la Jeune Fille trahie*, du poëte Robert. Je lus avec un trouble que je ne pus cacher, surtout en arrivant à la dernière strophe que voici :

Pauvre vierge flétrie et pauvre fleur fanée,
Se cachent toutes deux dans les sentiers perdus...
Et leur tête, bientôt, sous l'orage inclinée,
Ne se relève plus !...

Je passe sous silence les réflexions que ne manqua pas de faire la dame dont je parle, laquelle se figura, bien à faux, que mon agitation renfermait un remords. Ainsi en fut-il une autre fois en entendant chanter l'une des gracieuses romances de mon confrère et ami Fouques : *la Fleur tombée.*

Des travaux de construction et de nivellement s'opéraient dans un champ clos vis-à-vis la fenêtre de ma chambre. Là, à l'abri de toute surveillance, des charretiers commettaient d'incessantes atrocités contre leurs chevaux. Ils se mettaient à deux, l'un à droite, l'autre à gauche de la malheureuse bête surchargée outre mesure, et la frappaient sans miséricorde : après celle-ci, venait le tour de celle-là et ainsi tout le long de la journée. J'étais si révolutionné par ce spectacle, que si j'avais eu un fusil sous la main, j'aurais tiré sur ces misérables comme je l'aurais pu faire sur des tigres ! Il est des gens — le nombre en est grand — qui passent à côté de telles injustices sans en être le moindrement touchés, se considérant, en eux-mêmes, forts et bien trempés...

Je n'en finirais pas si je ne coupais court à l'énumération des circonstances qui, par une étrange affinité, s'accumulaient sur ma vie pour l'empoisonner et la rendre inintelligible au jugement des autres.

Cependant, j'ajouterai deux faits de plus à l'appui de cette vérité. Hippolyte Royer-Collard, que je connaissais depuis de longues années, et qui me portait un vif intérêt, tomba sous le coup d'une affection rachidienne; il devint paraplégique et aveugle; enfin, il fut livré à d'horribles souffrances qui ne le quittèrent qu'à la tombe. Tant par devoir que par la nécessité où me plaçait son obligeance envers moi, j'étais tenu d'aller le visiter de temps à autre. Chaque fois qu'il me fallait aller près de lui, j'étais bouleversé : je l'étais dès la veille, par prévision; je l'étais le jour même, par l'action ; je l'étais encore le lendemain, par la persistance du souvenir! Il habitait rue Saint-Lazare; non loin de sa maison, habitait, passage de Tivoli, la femme d'un précepteur de mes amis, M. Mahul, qui se trouvait alors à Rome. Cette dame ayant eu, par suite de couches, une ophthalmie des plus considérables, me fit écrire pour que j'allasse la voir : c'est avec une grande répugnance que je m'y décidai. Je ne sus quel conseil lui donner, car ma vue, s'étant éteinte en cherchant à explorer la sienne, force me fut de lui en faire l'aveu, et de la prier de ne point compter sur mes soins. Cette conduite, mal interprétée, me valut plus tard des reproches qui *suspendirent* une relation que l'estime et des analogies de fortune avaient fait naître lors de mon séjour dans les montagnes du Morvan chez M. le sénateur d'Espeuilles. Quand l'ancien ami dont je parle aura lu cette confession, j'irai lui tendre la main et me jeter dans ses bras!

L'impressionnabilité! mode horrible et fatal qui annule les compensations providentielles que chacun est en droit d'attendre en ce monde!... Lorsque je songe qu'il y a tant de coquins qui conservent leur sang-froid jusque dans l'exercice du crime et montent sans broncher les degrés de la guillotine, ma raison se trouve entraînée dans des courants qu'elle ne remonte qu'avec peine! Oh! Jules Gérard, Chassaing, sir Leveson, vous tous, hommes intrépides, qui offrez l'un des plus beaux types d'impassibilité que l'on puisse concevoir, soyez honteux en songeant que Lacenaire et *l'assassin des servantes* auraient été de taille à marcher sur vos traces (1)!... En vérité, en vérité, l'opinion que l'on a sur le *courage*, sur l'*honneur*, sur la *vertu*, comme sur tant d'autres choses, est passablement erronée. Je fais appel à une lexicographie mieux entendue afin que nous acquérions une langue plus équitable et plus logique, car que de mots à retoucher et d'expressions à refaire!

(1) Voir sur Dumollard, ce qu'ont écrit : M. Adolphe Desbarolles dans la *Patrie* du 18 mars 1862, et M. le docteur Gromier dans l'*Union médicale* du même mois, sous la date du 20.

J'ai quelques remarques à présenter sur la nature des causes qui atteignent ma susceptibilité. Par exemple, le virus cadavérique ne m'effraye pas la centième partie de ce que peut celui qu'engendre la rage. En effet, si je me pique en pratiquant une autopsie, je me cautérise un tant soit peu, et il n'en est plus question; mais, qu'un chat me donne, en jouant, un coup de griffe, c'en est assez pour que durant plusieurs nuits j'aie sous les yeux les plus horribles scènes de l'hydrophobie. Lorsque je fais une opération délicate, ma condition de myope m'oblige à me rapprocher du point sur lequel il faut agir, ce qui me vaut, assez fréquemment, de recevoir dans les yeux ou sur les lèvres des jets d'un liquide on ne peut plus suspect. C'est ce qui m'advint un jour en injectant un trajet fistuleux de condition syphilitique; plus tard, en examinant l'arrière-gorge d'une petite fille affectée d'angine couenneuse : la pauvre enfant eut une expiration convulsive si prompte, qu'elle me couvrit, textuellement, le visage d'un mucus purulent et fétide. Le soir, je m'endors, souvent, par une tempête qui ballotte mon habitation, élevée qu'elle est sur la crête d'un rocher, à environ trois cents pieds au-dessus des grèves, et je suis bercé dans mon lit comme dans un hamac; tout cela ne me trouble point!... c'est que nous ne choisissons pas entre les divers motifs de l'émotivité ; il y a dans notre organisme *quelque chose* QUI CHOISIT POUR NOUS. Caillau publia, en 1799, un mémoire à consulter pour un malade qui se trouvait influencé par l'action des métaux; ces corps agissaient sur lui à distance d'une manière pénible et souvent insupportable : qu'on explique ce fait... Qu'on dise pourquoi les moutons sont plus impressionnés par le virus charbonneux que ne l'est la race bovine? Que de questions du même ordre ne pourrais-je pas faire? Je sais un directeur de maison centrale qui, dans une révolte de la part de ses détenus, ne redoute pas un coup de marteau sur le crâne, ni un coup de tranchet dans la poitrine, mais qui frissonne à l'idée d'une blessure au ventre. Qu'on lui garantisse son abdomen et il fera bon marché de tout le reste!... Qui donc se reconnaîtrait le droit de mesurer ce fonctionnaire en le taxant *de pusillanimité?* O aveuglement de la personnalité humaine! tel qui se sent hors de lui à la vue d'un crapaud, condamne son voisin s'enfuyant à l'aspect d'une chenille! Étrange illogisme dans lequel les médecins, en général, tombent à l'égal des autres hommes.

Je me garderai de toute considération théorique envers le mystère de l'impressionnabilité, personne, ce me semble, n'étant capable d'expliquer, avec certitude, ce qui se passe dans un conflit entre nos sensations et nos idées. Ce que j'ai lu à ce sujet, comparé à ce que j'ai éprouvé, ne

me donne pas un accord bien harmonique. On place le siége du phénomène dans l'appareil ganglionnaire viscéral ; je le veux bien, puisque les faits habituels en déposent. Cependant, je puis attester que, *chez moi*, la décharge a toujours eu lieu *sous le front*. Je me rappelle que dans une conversation avec mon ami Cerise — celle où il m'apprit le suicide du pauvre docteur Lefebvre — je dis en portant la main vers cette région : « Quel coup vous me donnez là ! » Et lui, avec un mouvement d'affectueuse brusquerie, riposta en me mettant le doigt sur l'épigastre : « Mais c'est ici que se produit l'émotion... » Hélas ! les savants veulent que la nature vienne s'ajuster à leur axe, plutôt que de consentir eux-mêmes à déplacer celui de leur lunette.

Je dirai, en finissant ce chapitre, que, de toutes les conditions antiphysiologiques que je connaisse, celle dont il s'agit est l'une des plus redoutables, car elle nous injecte la douleur à tout instant, elle paralyse notre activité et nous tient comme suspendus en dehors de l'assiette commune. Si le sort, dans l'un de ses caprices, déversait sur moi sa corne d'abondance, je livrerais à de nombreux et perpétuels concours ces deux questions, à mon sens si majeures :

1° *Du malheur attaché à l'émotion morbide ;*

2° *De l'incompréhensibilité médicale.*

C'est une satisfaction et un honneur, sans doute, que je ne pourrai me procurer en plein ; mais, à tout événement, j'y consacrerai la collection exacte du journal l'*Union médicale*, accompagnée d'un certain nombre de livres et autres objets dont je pourrai disposer.

CHAPITRE V.

Besoin que j'éprouvais de traduire en œuvres les excitations de mon esprit. — Mon opinion sur Paul de Kock. — Une sphère non encore éditée et une maison de campagne imaginaire. — Le gymnase Triat.

> Ce qui tue, c'est l'inaction, c'est de sentir
> tout son être inutile, toute sa force perdue.
> GEORGE SAND.

A l'idée fixe et à la plupart de ses collatérales, à l'impressionnabilité, à une inconsistance dans la faculté d'attention, à une débilité capricieuse de la force motrice, se joignit, plus que jamais, cette effervescence spirituelle connue déjà par le lecteur sous le nom de *mentisme*.

« Il faut user, par le travail, ce qui nous oppresse, » disait Gœthe... Hélas! cela lui était facile, à lui, qui, quand il avait un chagrin, en faisait un poëme..... Moi, au contraire, je sentais fourmiller dans ma tête des milliers de pensers qu'il m'était impossible de régenter. Aussi, l'année 1849 me fut l'une des plus stériles en œuvres de l'esprit, puisque mes produits en ce genre sont toujours en raison inverse de la fécondité de mon intelligence. Par exemple, je trouve dans le paquet où sont enliacées quelques-unes des infructueuses tentatives de ma plume, le témoignage des efforts que je fis pour prendre part à la discussion sur la liberté de l'enseignement scientifique. Dans ce tournoi, j'avais suivi deux champions : MM. Amédée Latour et Édouard Carrière. Je ne voulais soutenir ni celui-ci ni celui-là; je voulais les accorder par des raisons de mon cru. Dans la conscience de mes forces, je résistais à cet entraînement, et, d'un autre côté, j'y étais poussé par le sentiment d'une logique serrée et puissante. En effet, j'avais des ressources de discussion que mes opposants étaient quelquefois tenus de reconnaître, ainsi qu'il arriva le 3 novembre à mon confrère Fouques : ce bon ami était venu chez moi, muni d'un prodigieux bouquet, pourme souhaiter ma fête. La conversation, dans ses échappées, toucha aux divers degrés de réaction que comporte la liberté humaine. Je ne crains pas de l'avouer, je fus très-fort contre *ce fort...* mais, après l'assaut, je tombai dans un prolapsus dont on ne peut se faire idée.

Étendu sur un canapé, je tâchais de conserver le peu de vigueur qui me restait pour pouvoir, au besoin, remplir mes obligations, pourtant si réduites. C'est dans un de ces repos, en promenant mon regard sur les différents objets de l'ameublement, que je fus mordu du désir de marcher sur les traces de Xavier de Maistre ; j'écrivis, sans l'achever, un *Voyage autour de mon cabinet*. La lecture, quand elle m'était possible, avait ses inconvénients ; car, si je prenais un ouvrage sérieux, je sombrais dans les eaux de la philosophie ; si c'était un ouvrage de poésie, mon imagination s'exaltait ; enfin, quel que fût le livre, j'y trouvais toujours un élément de dommages. N'ayant pu me procurer la *Bibliothèque risible,* de Couret de Villeneuve, je pris Paul de Kock. Cet auteur amuse et repose; il est un exutoire temporaire des préoccupations mentales. Il a, selon moi, un vrai mérite de composition, car ses drames marchent avec un naturel et une facilité que bon nombre de nos romanciers ne possèdent point. Il en est, parmi ceux-ci, néanmoins, qui le considèrent comme le fait une grande dame à l'égard d'une grisette. Ils se renflent en se fourvoyant dans les labyrinthes d'une métaphysique très-peu appropriée au bonheur de l'homme, et

moins encore à celui de la femme. En vérité, ils ont bien raison de traiter par-dessous la jambe l'auteur du *Cocu*.

Il est des natures qui laissent passer les heures comme le voyageur laisse passer sous son œil les rochers et les arbres qui bordent la route. J'ai observé bien des hommes jouissant de cette inertie, de ce sommeil éveillé qui arrête les élans de la pensée et nous ramène à la condition des mollusques, si ce n'est à celle de la mousse. Oh! combien de fois n'ai-je pas aspiré à ce néant temporaire qui repose si doucement les rouages de notre machine!... Mais non, je ne puis obtenir de mes idées une telle quiétude; elles ressemblent à une fourmilière qu'un coup de pioche vient de mettre à jour, ou à un essaim qui craint pour sa ruche... Ce n'est pas moi qui aurais jamais eu l'idée de fonder l'*Académie des Oisifs* (1). Or, le temps que je ne puis employer d'une façon active ne me profite point, et chaque seconde est sentie par moi comme si les échappements du pendule, à tout coup, me lançaient une épine! Voilà ce que je supporte dans l'isolement intellectuel, toutes les fois que ma tête éprouve un obstacle mécanique.

J'ai indiqué dans le premier livre, et plus avant encore dans l'ouvrage, les diverses occupations auxquelles je recourais pour me dérober aux détériorations de l'inactivité. Je crois devoir revenir, de loin en loin, sur ce sujet, afin que le lecteur ne perde pas de vue la persistance de mon état de malade, car cette persistance est l'un des caractères importants de la névrose dont je donne l'histoire.

Privé du pouvoir d'écrire et de lire, après un temps très-court passé à l'un ou à l'autre de ces exercices, j'imaginai à nouveau de construire des œuvres plastiques qui, tout en employant mes heures, resteraient comme un témoignage d'excentricité pathologique. Or, en 1849, j'entrepris une sphère de géographie passionnelle, puis une sorte de *Tibur*, en d'autres termes, le plan en relief d'une habitation philosophique. D'abord, qu'est-ce que j'entends par ces mots : une *sphère de géographie passionnelle?* Un globe terrestre où sont marqués, sur le degré de latitude qui leur est propre, les villes, les chaumières, les palais, les grottes, enfin tous les sites qui, au nom de l'attraction affective, sont demeurés dans la mémoire des hommes; tels sont, par exemple, la ville de Mytilène, où naquit Sapho ; le promontoire de Leucate, le Paraclet, les Charmettes, le rocher des Adieux, la cabane où mourut Atala, et un millier d'autres points susceptibles d'intéresser un élève en rhétorique. M. Émile Gaboriau vient de nous donner la monogra-

(1) Elle fut fondée à Naples, au XVIIe siècle, par un poëte espagnol nommé d'Argensola

phie des *Cotillons célèbres ;* je puis bien avoir eu, treize années auparavant, l'idée de présenter, synoptiquement, le nom des lieux consacrés par l'Amour. Voici de quelle manière je formai la carcasse de ce petit monde : Je pris des bouchons de bouteille, que je partageai par la moitié ; je soudai entre elles, avec de la colle forte, chacune de ces pièces, au nombre de deux cent quatre-vingt-sept, autour d'un axe de vingt-cinq centimètres de longueur. Je donnai à la circonférence équatoriale le plus d'exactitude possible — sans toutefois recourir au moindre calcul, car je ne l'aurais pu — et je recouvris le tout avec une pâte de ma composition. Ce travail me tint pendant plusieurs mois ; mais quand j'arrivai à vouloir tracer les méridiennes ou les cercles de latitude, ma faculté d'attention ne put y tenir, et force me fut, de par le vertige, de renoncer à cette besogne. Bientôt la fièvre de l'inaction me porta à en entreprendre une autre qui me parut plus aisée.

Il est des gens, il en est beaucoup, qui bâtissent des *châteaux en Espagne;* moi, je fus porté à me faire un spécimen d'habitation d'après ma fantaisie, en employant pour matériaux des objets auxquels se rattachaient, en ce moment, de doux souvenirs, « vains restes de ce qui n'est plus, » selon la parole de Bossuet. Là devaient entrer un camée, un morceau de coco ciselé, la pomme d'une vieille canne, la poignée d'une ombrelle, une tête d'épingle, un bouton de gant, une agrafe, mille petits riens qui constituent le trésor des passions adolescentes et sincères, et qui, agencés avec goût, auraient produit l'ornementation extérieure. Pour le gros de l'œuvre, j'avais différents bois provenant de mes études en anatomie végétale, des cailloux de la Durance, des coquillages curieux autant que variés, et des sables colorés rapportés de Gibraltar, de Civita-Vecchia et d'autres plages lointaines ; j'avais de tout cela plein une petite caisse. Chacune de ces épaves réfléchissait à mon cœur un fait, une date, une émotion plus ou moins regrettée. C'était chercher dans les débris du passé une ressource contre les amertumes présentes. Quand j'avais fait choix de l'une de ces pièces, je lui donnais, avec un bistouri ou une lime, les proportions que nécessitait son ajustage. L'engouement cérébral arrivait-il, je mettais mon travail dans une armoire et je retournais à mon canapé. Ce modèle ne ressemblait point, par son architecture, à une construction du moyen âge ni à celle d'une habitation moderne ; ce n'était ni une bastide, ni un château féodal, ni un chalet : c'était comme quelque chose qui touchait un peu à la Renaissance. Je m'en occupai de loin en loin et par boutade, depuis l'été de 1849 jusqu'en 1853. Je n'y ai plus touché à partir de cette dernière époque, à cause de l'état abominable où me mit la rosace que je faisais pour être placée au-

dessus du fronton. Si ce joujou avait une certaine valeur artistique, et qu'au lieu d'un castel imaginaire il dût donner la représentation exacte du cottage de Sydenham, de Haller ou de Bichat, je ne saurais renoncer à le continuer, avec l'espérance que, dans l'avenir, il figurerait au Musée médical dont j'ai proposé la création en 1858, et qui, tôt ou tard, se réalisera. J'ai fait, depuis, une colonne commémorative en l'honneur des névrosés illustres, qui, ce me semble, ne sera pas indigne d'être exposée un jour aux regards du public (1).

Mon ami Fouques avait chez lui tout un atelier de tourneur sur bois où il allait passer les instants que lui laissaient ses malades. Il m'engagea à partager ses distractions; je le fis, mais des battements de cœur fort exagérés m'obligeaient bientôt à quitter prise. Je fis aussi de la menuiserie : des auges pour les lapins, des boîtes, des cassettes, une niche pour la chienne. Sur le manche de ma scie étaient écrites ces paroles : *Disease has placed a saw in my hand instead of a pen.*

J'avais pour voisin, dans ma maison et sur le même palier, un vieillard de fort bonne compagnie, M. Cumberworth, ancien professeur d'anglais des enfants d'Orléans. A ce titre, il était pensionnaire de la liste civile de l'ex-Roi, ce qui signifie assez clairement qu'il était sans revenu, mais il supportait son malheur avec une haute fierté. Bien qu'il eût pour habitude de ne parler à personne, il se laissa aller à frayer avec moi. Comme il était excellent musicien, je voulus profiter de cette circonstance pour me remettre au violon, auquel je n'avais pas touché depuis dix-neuf ans; ce me fut impossible à cause des crampes dont mes doigts devenaient le siége dès que je saisissais le manche de l'instrument. Je priai mon compagnon d'infortune de vouloir bien m'initier, plus que je ne l'étais, au mécanisme de sa langue maternelle, ce à quoi il eut la bonté de se prêter. Hélas! ici encore je fus poursuivi par le guignon; ce que j'avais appris la veille, je l'oubliais le lendemain, et au bout de quelques semaines le maître et l'élève renoncèrent, d'un commun accord, à travailler ensemble.

Telle était ma situation à domicile depuis la scène du 4 juin. « Mais, dira-t-on, au lieu de vous confiner chez vous, que n'aviez-vous recours à la promenade? cet exercice aurait écoulé vos heures et entretenu vos forces. » Je conçois que le lecteur oublie ce que j'ai déclaré être à l'égard de ma puissance de progression... mon cas est si en dehors de la normalité! Je répète que je restais chez moi afin d'*économiser* mon innervation motrice, pour les courses que nécessitaient ma position mé-

(1) J'ai offert, en 1860, le dessin de cette colonne à mon ami Amédée Latour.

dicale et les embarras de la vie ménagère. Néanmoins, quand mon logis arrivait à se transformer en étuve, et que, tournant sur moi-même, je ne savais plus que devenir, je sortais sans boussole, sans aucun moyen d'orientation. J'allais, au hasard, jusqu'à un détournement ou à une bifurcation de la rue; arrêté là, en dépit de ma volonté et de ma raison — toutes deux nettes, claires, virtuelles — je ne savais si je devais tourner à droite ou à gauche, et je m'indignais de cette passivité autant que s'il avait été question d'une affaire des plus importantes. Après cinq ou six minutes passées dans cette hébétude apparente, je me remettais en marche; mais bientôt ma tête s'échauffait, je devenais titubant, le besoin d'alimentation se manifestait par des bâillements et par une faiblesse générale. Au bout de mon rouleau, j'entrais furtivement chez un marchand de vin, ou mieux dans une maison amie, lorsqu'il s'en trouvait une sur mon passage. Est-ce que vous ne vous souvenez pas, mon cher Blatin, que le 7 juillet j'arrivai chez vous en grande défaillance; que vous mîtes le plus vif empressement à me restaurer? Ainsi fîtes-vous, Monsieur le professeur Chevallier, lorsque vous demeuriez sur le quai Saint-Michel. Combien ne pourrais-je pas citer de gens chez lesquels j'allais me reposer et quêter le peu d'huile que réclamait ma lampe! Voici ce que je tentai dans l'espoir de rattraper une partie de la consistance que j'avais perdue.

M. l'abbé de Cassan Floirac, l'un des tribuns du clergé de Paris, allait alors remonter son dynamisme dans le gymnase Triat, situé aux Champs-Élysées. S'en trouvant au mieux, il me conseilla de suivre son exemple; il se chargea de faire annuler la question d'argent, et le 3 septembre je commençai les exercices. Je revins de là tout moulu; le lendemain, je fus si courbaturé que j'eus la plus grande peine à visiter deux ou trois malades. J'y retournai au bout de quelques jours, et il en fut de même!... Vers la troisième ou quatrième séance, force me fut de renoncer au maniement des alters à cause du vertige et d'une paralysie survenue dans les bras, ce que le maître ne pouvait comprendre, vu, disait-il, la douceur et la simplicité de ses premières leçons. Pour que M. Triat eût possédé l'intelligence de ce fait, il aurait fallu qu'il fût *deux fois* médecin; il n'était pas docteur, et il était d'une constitution herculéenne (1). Après de vains efforts c'est-à-

(1) « L'analyse physiologique, appliquée à la gymnastique, rendrait le même service à la médecine que l'analyse chimique à la pharmacie. Seulement, comme l'analyse des organes n'est abordable qu'à l'anatomiste et au physiologiste, il est clair que la gymnastique médicale ne peut être créée et pratiquée que par des médecins. » (Bertillon, *De la Villégiature sur les rivages de la mer.*)

dire après trois semaines de cette thérapeutique échinante, je remercierai l'obligeant gymnasiarque, et j'exonérai ma bourse de ce qu'elle dépensait en voitures de place, car sur la ligne qu'il me fallait parcourir je ne pouvais en prendre d'autres. Je viens de prononcer un mot qui me fait songer à clore ce chapitre pour m'occuper des soucis dont l'argent était le mobile.

CHAPITRE VI.

Manière dont mes finances s'entretiennent. — Je mets à la loterie Saint-Eustache. — Reprise de mes courses solliciteuses. — Espérances déçues. — Un avis anonyme et une supplique.

> Dans les occasions difficiles, la bonne volonté n'est qu'une partie du tout.
>
> TALLEYRAND.

I

Je reviens sur l'état de mon budget, puis je reprendrai l'histoire des tentatives que je ne cessais de faire pour le mettre au niveau des nécessités auxquelles il avait à répondre. J'accomplirai cette tâche sans embarras et sans honte, car à mesure que j'avance, j'acquiers une philosophie si raisonnée et si pratique, que je finis par m'enorgueillir de ma pauvreté, comme d'autres s'enorgueillissent de leur fortune. Je me dis : « Des coquins avérés jouissent de la faveur publique, en raison même des richesses qu'ils ont acquises à mal faire, et moi, qui tiens les preuves de ma probité dans les mains, qui, au besoin, la trouverais sur la bouche de tous ceux qui me connaissent, je craindrais de me présenter sans cesse enchaîné par une puissance inclémente? Non !... Les âmes honnêtes me donneront leur suffrage, et les malheureux de ma trempe trouveront dans la fierté de mes aveux des encouragements. » Tel est le langage que je me tiens; s'il n'est pas humble, du moins il est digne.

J'étais sans argent, sans forces physiques; un calme apparent régnait depuis le 13 juin; mais le peuple était sans travail, il était sans pain, et il pouvait recommencer d'un instant à l'autre les luttes de l'indigence aux abois. Mon beau-père venait de mourir; je perdais, par ce fait, les 500 francs qui avaient jusque-là constitué mon revenu

fixe. Le petit commerce de basse-cour qu'avait entrepris ma femme devenait de moins en moins profitable. L'un de mes clients, allié à Chevet, m'avait fait espérer qu'il mettrait ce haut marchand de comestible dans mes intérêts; il n'en fut rien! Bientôt nos produits ne se vendirent plus; ils *se donnèrent!...* c'est-à-dire que les malheureux ouvriers de notre voisinage en venaient chercher sans que, pour la plupart, ils pussent en acquitter le prix. Il en est même qui, journellement, nous empruntaient quelques sous, et des gens moins délicats s'introduisirent dans notre cave pour s'approprier les betteraves dont nous nourrissions nos chèvres.

Il arriva donc que nous fûmes dans l'impossibilité de pouvoir conserver nos animaux, et nous nous décidâmes à nous en défaire. Oh! combien il nous fut pénible de prendre ce parti! Notre attachement pour eux était trop élevé, sans doute; mais sentir n'est pas raisonner, et tout ce qu'il nous était donné de faire, c'était de passer outre. Ce n'était pas tout : il fallut se procurer des acquéreurs, ce qui était on ne peut plus difficile. Lorsque parmi eux il se trouvait un boucher, les chèvres ne voulaient point se laisser approcher, car elles devinaient leurs bourreaux! Enfin, nous les livrâmes à peu près pour rien, puisque je trouve que Gothe et ses trois filles furent donnés pour 18 francs. Notre Narka, qui nous en avait coûté 46, fut achetée 14 francs, en considération de la richesse de ses mamelles. Par l'une de ces coïncidences, *souvent renouvelées,* ce pénible désistement se fit le 25 août, jour de la naissance et de la fête de ma femme!...

Cette question atterrante, parce qu'elle résonnait dans le vide et qu'elle était sans réponse : « Qu'allons-nous faire? » assaillait ma pensée. Les jours où je n'avais pas de courses et que je ne pouvais passer tout entiers aux occupations du logis, je venais au Champ de Mars. Là, tristement assis sur un talus, comme un banqueroutier sur la *pierre du scandale,* j'interrogeais l'avenir, non dans la science des Ruggieri et des Cagliostro, mais comme l'interrogent les malheureux qui ont perdu la boussole de la foi, l'âge aussi où on le demande aux pétales de la marguerite... Ah! qu'ils sont à souhaiter ceux qui, dans une situation pareille, peuvent se cramponner fermement à la Croix! car ils possèdent la théorie sans laquelle l'avenir n'est qu'un mirage, ou, pour me servir d'une expression de Montaigne, n'est qu'*une piperie...* Il arriva que je sacrifiai à cette divinité qu'il faut appeler *Hasard,* quand on ne l'appelle pas *Providence :* je pris pour 10 francs de billets à l'une des grandes loteries qu'on venait d'autoriser, ce qui signifie que je jetai, comme dans la mer, une somme pouvant nous assurer une semaine de vivres. Quand on n'est pas sage, on est fou!

Mais, par quels canaux m'arrivait le métal indispensable aux nécessités quotidiennes? D'abord, notre vieille et dévouée servante *voulut* nous prêter ses petites économies; puis, par l'entremise de M. Bayard, frère du médecin-légiste, j'engageai successivement ma montre et les quelques couverts d'argent que j'avais conservés. Plus tard, je portai la main sur ma chère bibliothèque, et j'en retirai une centaine de volumes que je vendis à un bouquiniste : Dieu sait combien me coûta ce nouveau sacrifice! M'étant décidé à solliciter près le Conseil municipal, des émoluments pour mon service de la vérification des décès, je touchai cent francs; ensuite il me fut offert vingt-cinq francs comme dédommagement de mes dépenses durant le choléra. Ce qui donnait du prix à cette minime gratification, ce sont les termes de la lettre que le maire m'écrivit en m'adressant son mandat. Ajoutez à cela deux médailles en argent, qui me vinrent : l'une du ministre du commerce, l'autre de la préfecture de la Seine, et vous aurez le total des rémunérations publiques accordées à mon zèle et à mes souffrances.

Dites, maintenant, si les médecins sont récompensés avec largesse dans leurs campagnes épidémiques. « Mais, objectera-t-on, et ce que chacun de vous, Messieurs, récoltait dans le champ de sa clientèle? » J'ignore ce que mes confrères reçurent individuellement de leurs malades aisés; tout ce que je puis affirmer, c'est que, pour mon propre compte, je touchai en l'année cholérique de 1849, neuf cent cinquante-quatre francs, y compris ce qui émanait de la caisse municipale de Grenelle.

II

Un mot, maintenant, sur les démarches que je repris en vue de me dépêtrer. Non-seulement j'allai revoir la plupart des personnes que j'ai déjà fait connaître, et qui sont assez nombreuses, mais d'autres encore que je dépistai. Ainsi, dès le 20 juin, c'est-à-dire seize jours après l'effrayante scène que j'ai rapportée, je me présentai successivement : chez M. le docteur Blache, avec une lettre de recommandation de M. l'ingénieur Perrot, l'un de mes clients de Vaugirard; chez le professeur Cayol, sous les auspices de l'abbé de Cassan; chez MM. les docteurs Gourand et Bazignan deux confrères qui ne communiaient pas à la même table; chez l'abbé Gabriel, sous le patronage d'une religieuse de l'Assomption; enfin, chez Réveillé-Parise. Tous me reçurent avec convenance et quelques-uns avec un intérêt très-marqué, surtout le dernier cité, lequel fut bon et gracieux comme les pages qui sortaient de sa plume. A ces visites, plus ou moins

répétées, s'entremêlaient celles que je faisais à mes *habitués*, tels que MM. Rostan, Amédée Latour, Amussat et vingt autres! De l'ensemble de ces courses, toujours dispendieuses, il n'en ressortit qu'une proposition inacceptable, que me fit M. Cayol, à savoir : une clientèle de campagne sous le simple agrément de la duchesse de Montmorency.

Mon ami Fouques me donna l'idée d'obtenir la création d'un dispensaire pour la commune. Je nageai dans ce sens; mais après deux mois de sollicitations, je reçus de M. Duval, chef du bureau des mœurs, une réponse des plus négatives. Alors la pensée me vint d'exercer l'emploi de cicerone. En conséquence, je rédigeai un petit prospectus, et le 27 août, je fis part de mon projet à Mme Shanahan, qui tenait, aux Champs-Élysées, un excellent pensionnat jadis placé sous les auspices de la princesse Adélaïde. Je ne connaissais cette femme distinguée que pour avoir été chez elle à différentes reprises, en compagnie d'Anglaises qui avaient voulu flairer son établissement. Comme son accueil avait été charmant, je pensais pouvoir l'intéresser à mes tribulations. En même temps je m'adressai à des maîtres d'hôtel en présentant pour caution mon honorable confrère, M. de Langlard, qui était leur médecin. Somme toute, je ne pus me procurer un seul touriste. J'écrivis la note suivante pour la faire insérer dans quelques grands journaux : « Un docteur en médecine, pouvant présenter toutes les garanties possibles, désire se placer auprès d'un riche valétudinaire. S'adresser au chef de bureau de *la Parisienne*, boulevard des Italiens, 9. » J'allais porter mon annonce, lorsque j'appris que mon brave Duriez, qui était ce chef de bureau, avait perdu sa place! Le 16 septembre, une lettre de Londres me fit espérer une jeune pensionnaire assez avantageuse sous le rapport pécuniaire, et une autre lettre, partie de la Guadeloupe, me donnait à entendre que j'obtiendrais la fourniture de certaines préparations et objets pharmaceutiques nécessaires aux hôpitaux de la colonie. Je n'eus pas la personne promise, et la commission dont il s'agit eut le sort de celle relative aux ananas...

Quand je vis toutes mes lueurs éteintes, je me mis à maudire le jour où j'avais conçu le projet d'exercer le ministère hippocratique. Pensant bien n'être pas le seul à m'en repentir, j'essayai un moyen auquel j'attribuais la vertu de diminuer, dans l'avenir, le nombre des désenchantés. En conséquence, j'allai, le 1er novembre, placarder cette affiche sous le péristyle de l'École :

SIMPLE AVIS

AUX JEUNES GENS QUI, N'AYANT PAS UN PATRIMOINE ASSURÉ OU UNE CONSTITUTION DE TORÉADOR, SONT SUR LE POINT DE PRENDRE LEUR PREMIÈRE INSCRIPTION.

« Messieurs,

» Choisissez avec le plus grand soin, dit un philosophe espagnol (1) vos amis, votre profession et votre demeure. » C'est pourquoi, avant d'apposer votre signature sur les tables de la Faculté, enquérez-vous de quelques praticiens honorables mais sans fortune, et demandez-leur ce qu'est pour eux la profession médicale. Si leur réponse ne vous effraye point, faites-vous apprentis dans l'art qui nous conduit à supporter, durant le jour comme durant la nuit, les fatigues du corps, les préoccupations de l'esprit, la calomnie, l'injustice, la gêne, enfin!.. La gêne, que vous déguiserez par toutes les ressources imaginables, à moins.... que vous ne vous décidiez à vous faire charlatans.

» Salut et fraternité!

» *Signé :* UN DOCTEUR EN MÉDECINE EN EXERCICE DEPUIS VINGT ANS, ET QUI CROIT, CE FAISANT, ACCOMPLIR UN DEVOIR. »

Je ne me contentai pas de cela ; j'écrivis, sous la sensation que pourrait produire une poignée d'aiguilles dans la tête, une adresse au ministre de l'Instruction publique insérée dans l'*Union* du 24 novembre 1849, pour lui demander la création d'une chaire de déontologie médicale.

Je suis tenté de croire que ce morceau donna lieu à la charmante composition intitulée : IMPRESSION D'UN MÉDECIN INCONNU ; *manuscrit trouvé aux Ternes par le docteur Frizac* (2). Cela étant, mon affiche et ma supplique n'ont pas été perdues.

(1) Balthazar Graeian, dans l'*Homme de Cour*. M. Édouard Charton a publié un très-bon ouvrage sur ce sujet ; il est intitulé : *Guide pour le choix d'un état*, 1 volume in-8°.

(2) Voir le journal l'*Union Médicale* des 20 décembre 1849 et 31 janvier 1850.

CHAPITRE VII.

La Souscription.

Colligite ne pereant,...
SAINT JEAN, VI, 12.

Pressé par la double atmosphère de la pauvreté et de la névrose, je voyais avec inquiétude l'hiver s'approcher lorsque, le 10 novembre, Mme Amédée Latour vint à Grenelle me proposer, de la part de son mari, d'ouvrir à mon profit une souscription dans l'*Union médicale*. Ma réponse fut hésitante, et ce n'est que quelques jours après que je consentis à l'offre qui m'était si généreusement faite. Aussitôt, c'est-à-dire le jeudi 15, on lut ce post-scriptum de la *Causerie* hebdomadaire.

« *Mes bien chers lecteurs, je voudrais vous intéresser à une bonne œuvre, à une œuvre de pieuse et confraternelle assistance. Un de nos plus honorables confrères, homme de mérite et de talent, est réduit, par les malheurs du temps et par une longue maladie, à la plus pénible détresse... Je fais appel à votre cœur, et c'est avec confiance que j'ouvre une souscription en sa faveur.* »

Ainsi présentée, la démarche n'était plus une simple invitation à l'aumône, elle était une invitation à me procurer tout à la fois un subside d'honneur et un étai provisoire contre les nécessités somatiques. Cette forme d'assistance appartient à notre époque. Il est des gens, parmi les plus élevés, qui l'acceptent, comme Lamartine ; d'autres qui la refusent, comme Louis Kossuth. Le premier y consent dans le but de payer ses créanciers ; quant au second, n'ayant d'autres besoins que les siens propres, il penserait compromettre sa dignité, et il s'en rapporte, pour gagner sa vie, à ses *lectures* publiques, ainsi que son illustre collègue, Daniel Manin, s'en rapportait à ses leçons de langue italienne. Cependant, si le héros de la Hongrie et l'ancien dictateur de Venise eussent été dans l'impossibilité de se livrer à aucun labeur, sans doute ils auraient accueilli, avec une satisfaction et une gratitude qui n'auraient pas été incompatibles avec la fierté de leur caractère, ils auraient accueilli ce genre d'hommage que la France a rendu à Chateaubriand.

à Dupont (de l'Eure), au général Foy, à Laffitte, etc., que l'Irlande a rendu à O'Connell, que l'Angleterre a rendu à Cobden et à tant d'autres.

L'acte auquel je donnais lieu était *une petite chose* se passant dans un milieu des plus circonscrits, à propos d'un homme sans réputation et sans gloire; c'est pourquoi j'attribue à ceux qui y prirent part un mérite plus réel et plus chrétien que ne le comportent les grandes manifestations nationales de ce genre, qui ont pour elles les tambours et les trompettes.

Salut! généreux confrères qui m'avez assisté dans l'ombre; souffrez que vos noms, inscrits dans mon cœur depuis douze ans, reparaissent ici, non par rang de taille, ni d'après l'importance de l'argent versé, mais d'après l'ordre de présentation : cette liste sera un enseignement de plus à donner à la vaste famille de l'Association générale.

Jean Raimond.
Richelot.
Aubert-Roche.
Sibberling.
Fauconneau-Dufresne.
Foissac.
Valleix.
Forget (Amédée).
Laborie.
Vidal, de Cassis.
Debout.
Goupil.
Boutigny.
Ferrand, à Mer.
Hupier.
Clerc.
Hérard.
Bonnafont.
Frère.
Carrière.
Brierre de Boismont.
Delavallade.
Escallier.
Charrier.
De Villebon, à Rueil.
Renouard.
Foucaut, à Nanterre.
Collomb.
Moreau, de Tours.
Barret.
Bernadet.
Tournié.
Trousseau.
Guillon.
Michel Lévy.
Henry Roger.
Martin-Saint-Ange.
Deschaumes.
Durrwell, à Guebviller.
Carrère.
Bréon.
Un Médecin de province.
Noel.
Lhomme, à Bourges.
De Laurès.
Bourdin, à Choisy-le-Roi.
Moynier.
Sée (deux versements).
Vée.
Pouget.
Laloy, à Belleville.
Bourdet, à Clairvaux.
Durand, à Saint-Gaudens.
Stoeber, professeur à Strasbourg.
Higgins.
Velpeau.
Robert.
Ancelon, à Dieuze.
Bancel, à Melun.
Alibert, à Castelnaudary.
Caujol.
Tardieu (A.).
Mialhe.
Fontan.
Bernard de Charpieux.
Lamouroux.
Cucuel, à Weisserling.
Richet.
Bauche.
Lecoeur, à Caen.
Mélier.
Roche.
Roux.
Roussel (Théophile).
Rigal, de Gaillac.
Cerise.
Monod.
Duparcque.
D'Ollier, à Orléans.
Letalenet.
Thomas.
Baillière (J.-B).
Dumesnil, à Dijon.

GILLETTE, à Melun.
Un officier de santé du département de Seine-et-Oise : pour lui, pour sa femme et pour ses quatre enfants.
SICHEL.
MASNY, à Laon.
QUANTIN, à Sussac.

Il faut ajouter à ce catalogue celui que présenta la *Gazette des Hôpitaux* du 24 novembre, où se trouvaient MM. Rostan, le vicomte d'Abancourt, Hip. Larrey et Béniqué. Le total donne quatre-vingt-treize souscripteurs, lesquels produisirent une somme nette de six cent soixante et un francs cinquante centimes. C'est beaucoup, si l'on considère la dureté des temps et si on se souvient que, l'année précédente, j'avais retiré de la bourse de mes confrères plus de mille écus au profit de la République (1).

Vous, qui lisez ces pages, laissez-moi vous dire que toutes les fois que j'ai pu acquitter ce que l'on a appelé si justement *l'impôt du cœur*, je n'y ai pas manqué, car j'ai fait de la solidarité en échange de celle que j'ai reçue ; j'en ai fait sous toutes les formes qu'il m'a été permis de prendre. C'est qu'il n'y a pas *que les riches* qui puissent se mêler de faire le bien... : l'assisté le plus infime, pouvant encore rencontrer des gens dont la pauvreté ne le cède pas à la sienne, trouve toujours un biais ou un denier pour accomplir cette magnifique loi de l'humanité, à savoir que : « Tout le monde *est responsable de tout le monde* (2). »

Lorsque, le 26 février 1859, je reçus pour la seconde fois l'un des nombreux prospectus lancés par les amis personnels de M. de Lamartine — en vue d'aider ce grand homme à obtenir *le dernier mot de sa mauvaise fortune* — je pris à la poste un mandat de cinq francs, et je l'adressai au secrétaire du Comité central sous le pli de cette lettre :

Ce 2 mars 1859.

« Monsieur,

» Je n'ai pas été sourd à la sollicitation de votre Comité, dont la touchante formule m'est arrivée il y a trois jours. J'ai dû attendre pour vous répondre, d'avoir *touché* mon modique salaire de chaque mois... Que l'illustre poëte daigne accueillir mon obole comme un témoignage d'amour, témoignage que je ne me hasarde de vous faire parvenir que pour diminuer *d'une unité* le chiffre des ingrats... »

(1) Forcé que j'ai été de supprimer plusieurs passages de mon manuscrit — afin de ne pas dépasser, par trop, les limites qui m'étaient imposées — le lecteur ignore cette circonstance.

(2) Voir le très-remarquable ouvrage de l'abbé Gabriel, qui a pour titre : *De la Vie et de la Mort des Nations*. Adolphe Guéroult en a fait l'analyse dans *la Revue de Paris* du 15 novembre 1857.

Oh! quand je songe que la solennité de l'appel fait avec tant de persistance, pour l'une des individualités les plus considérables de l'époque, n'a produit que cent soixante mille francs, je trouve celui dont j'ai été l'objet bien autrement satisfaisant pour vous, cher Latour, et pour moi-même.

CHAPITRE VIII.

Un Secours spirituel.

Les attractions sont proportionnelles aux destinées.
Pierre BERNARD.

Lecteur, voici un passage qui m'est épineux, car j'ai à revenir sur une question qui, telle que je l'ai envisagée déjà, ne s'accorde guère avec les idées que le monde a conçues touchant l'abnégation et le sacrifice. Il faudrait pour que je fusse compris, que tous vous eussiez parcouru le sentier de mon expérimentation passionnelle, ou, au moins, que le livre de M. Eudes de Mirville eût passé sous vos yeux. Alors, sachant ce qui a été dit de la manifestation fluidique des esprits, admettriez-vous ce qui va être raconté dans ce chapitre? Quant à l'ouvrage que j'invoque, je vous le donne comme ayant fixé à un haut degré l'attention du professeur Coze, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, du P. Ventura, de MM. de Saulcy, Amédée Latour, etc.

On sait de quelle manière ma femme dissipa le spectre qui m'obsédait sous la forme du suicide ; ce qui ne fut pas en son pouvoir, c'est de me soustraire à la terrible tristesse dont j'étais accablé. Jugeant, dans sa haute raison, qu'elle ne possédait plus assez de forces vives pour agir sur moi, elle recourut à un secours étranger que n'avaient point usé le frottement et l'habitude. De mon côté, je sentais cela et j'en étais désolé ; si bien que je m'en ouvris à mon confrère Fouques qui répondit : « Elle est trop vous... Vous formez l'un et l'autre deux miroirs réflecteurs qui se rejettent mutuellement leurs rayons : voilà tout le mystère. » Hélas ! oui, l'amour de Fanny si dévoué, si ingénieux, si persistant, manquait de projectivité et de cette *nouveauté caressante* qui aiguise les sensations affaiblies. Un serrement de mains de M. Rostan, un léger sourire d'Amédée me ranimaient davantage que ne le pouvaient les mêmes témoignages de la part de ma com-

pagne ; elle qui était au fond, de droit, de vérité, mon brise-lames et ma boussole ! Ainsi que Lavater, je m'écriais dans mes accès de boulimie cordiale : « Heureux est celui à qui Dieu a donné assez de résistance pour se suffire à lui-même ! »

Pendant que M. Charles Monselet — dans l'unique but de se *distraire* — cherchait partout *un ennemi*, moi, je cherchais partout des éléments de sympathie... Si j'avais été riche, j'aurais formé la collection picturale de tous ceux que j'aimais, à partir de ma mère jusqu'à mon chien ! On prétend que Dydime a écrit quatre mille volumes sur des questions de grammaire, j'en aurais bien écrit tout autant sur l'attraction dont je parle. Un nombre infini de gens demandent bien du confort à l'absinthe, au café ou au champagne ; du calme ou de la joie au hachisch et à l'opium, qu'y a-t-il d'étonnant qu'un malade de ma trempe recoure, pour amoindrir son supplice, aux personnes dont l'âme se trouve en conjonction avec la sienne; car, quelle différence de raison médicale peut-on trouver entre cette exaltation et celle de la rétine, par exemple ?

Je l'ai confessé en maints endroits : mes amis les plus intimes n'avaient ni le loisir, ni la faculté de comprendre les nécessités de mon existence exceptionnelle. Comme il est moins aisé de rencontrer des La Boëtie et des d'Urfé qu'il ne l'est de rencontrer des Béatrix et des Lespinasse, je me portais instinctivement vers celles-ci. On a entrevu, en plusieurs endroits, la silhouette de Bertha Moore, l'une de ces pâles lueurs qui, selon l'expression de Paul de Saint-Victor « n'attirent que les pensées et les yeux des mélancoliques vers le coin du ciel où elles tremblent, mais qui n'ont rien de commun avec ces constellations historiques que les amants invoquent comme des étoiles tutélaires. » Son image s'irradiait sur moi et *malgré moi;* car je la combattais comme Pascal combattait les effrayants reflets de l'enfer.... La considérant comme un symptôme et une hallucination, je voulais m'en défaire, mais je ne pouvais pas plus y parvenir que le phthisique ne peut parvenir à se débarrasser du sang qui l'étouffe ! Sauvage se demandait si l'amour *pouvait être guéri par des plantes...* O stupide savant ! Cet homme, en vérité, ne savait pas ce que c'est que d'aimer ! Ma femme le sut *mieux que lui !* Elle, elle seule, connaissait mon mirage; elle seule avait été le témoin de mes inquiétudes sur les dangers que courrait notre amie par l'état sanitaire de Londres ; elle seule, répéterai-je, voyait mes anxiétés à propos des courriers attendus et elle était le secrétaire de cette correspondance qu'il aurait fallu tracer avec du feu ! Alors — et c'est ici un héroïsme qui n'est point à l'usage de son sexe — elle se persuada qu'une apparition réelle de miss Moore

me procurerait un grand bien, et elle n'hésita point à la provoquer. Elle écrivit le 3 novembre en Angleterre, quelques jours avant la venue de Mme Latour, en vue de m'obtenir cette médication révulsive que M. le docteur Vallot appelle, très-justement, *intra-cérébrale*. Certes, voilà de la médecine comme il ne s'en pratique guère et du dévouement qui dépasse de plusieurs coudées la charité samaritaine. C'est là un fait qui ne provient pas d'un feuilletoniste; celui-ci aurait pu l'inventer pour les besoins de son drame, mais moi, je le raconte et *le certifie*, pour servir à l'histoire des abnégations conjugales.

Divers motifs ne permirent pas à notre insulaire de réaliser immédiatement son voyage; ce n'est que le 11 décembre qu'il m'en arriva la nouvelle positive. Jusqu'à ce moment je n'avais enregistré, pour l'année 1849, que deux circonstances heureuses, à savoir la brillante réception de Mlle Duriez à l'Hôtel de Ville, le 24 avril, et en apprenant, le 23 juin, la commande d'une grande page de peinture que le ministre de l'Intérieur faisait à mon frère. Ces deux événements, dont l'un réjouissait mon vieil ami et sa charmante enfant, dont l'autre remontait les espérances de notre artiste, me firent éprouver une joie vive, mais de courte durée.

C'est le 21 que miss Moore traversa la mer par un temps horrible, justifiant de la sorte ces paroles de lord Byron : « Quand une femme est libre de cette passion qui donne à toute amitié le coup mortel, quand elle ne s'abuse pas sur la nature de ses affections, elle est le meilleur ami qu'il soit possible de rencontrer au monde... » Accumulons les textes. Lacordaire rappelait dans son sermon sur l'homme, considéré comme être moral, que Leibnitz avait dit : *Aimer, c'est mettre sa félicité dans la félicité d'un autre...* « Cette sublime définition, s'écriait l'orateur, n'a pas besoin de commentaire; on l'entend *ou on ne l'entend pas*. Celui qui a aimé l'entend, celui qui n'a pas aimé ne l'entendra jamais. Celui qui a aimé sait qu'une ombre dans le cœur de son choix obscurcissait le sien; il sait que rien ne lui coûtait : prières, larmes, veilles, privations, pour créer un sourire sur des lèvres attristées; il sait qu'il fût mort pour racheter une vie compromise; il sait qu'il était heureux d'autrui, heureux de ses vertus, heureux de sa gloire, heureux de son bonheur, et qu'eût-il fallu son sang pour accroître ce bonheur étranger devenu le sien, il en eût donné jusqu'à la dernière goutte avec le seul regret de ne pouvoir mourir qu'une fois!... »

Lorsque je revis *cet ami*, dont l'existence est reconnue, même par le chantre de *Don Juan*, un déplacement dans le sens physiologique se fit en moi avec cette rapidité qui caractérise l'émotion. Alors je

goûtai l'harmonie mystérieuse attachée à l'état normal, ce que, depuis longtemps, je n'avais pas ressenti d'une façon si accusée, si délicieuse, et je rêvai *avoir souffert!* . . . . . .

. . . . . .

Lecteurs, si l'épisode que je viens de raconter n'excite pas en vous un sentiment d'admiration et de profonde estime, vous êtes incapables de croire à la pureté des relations qu'eurent ensemble : saint François de Sales et Mme de Chantal, saint Vincent de Paul et la duchesse d'Aiguillon, Huet et Marguerite de Lussan, Lamennais et la comtesse de Senft. Oui, si l'ombre d'un sourire s'est montré sur vos lèvres en lisant les belles pages de ce chapitre, c'est que vous n'avez jamais honoré en vous-mêmes ces amitiés d'élite qui s'élèvent magnétiquement vers le ciel en laissant à la terre toutes les scories de la terre; c'est que, finalement, vous rejetez ce qu'il y a de plus sublime dans les attractions vitales, et que, sans vous en douter, vous flétrissez la sainte mémoire des Lambert, des Fénelon, des Sacy, des Ravignan, *de tant d'autres* enfin, qui sont, au propre, l'honneur et la gloire de l'âme humaine.

CHAPITRE IX.

Une folle, — Considérations sur l'hygiène publique. — Soirée au Théâtre-Français.— Envahissement par la névrose des cavités abdominales et thoraciques.

> Une fois la porte ouverte aux manifestations morbides propres au système nerveux, la série s'en déroule, et bientôt un grand nombre de fonctions se trouvent envahies à la fois.
>
> Docteur Gauchet.

I

L'année 1850 s'ouvrit toute radieuse pour moi, car je me trouvais déchargé de cette atmosphère de plomb et de tristesse que n'avaient pu vaincre mes efforts. Miss Moore s'en retourna, après une quinzaine de jours, heureuse du service qu'elle venait de rendre à un ménage qui lui était cher en raison du bien qu'elle-même en avait primitivement retiré. Elle fut remplacée par deux de ses compatriotes: Mmes Crowdy et Strutton, qui avaient formé le projet de passer un mois à Paris. Ma femme les accepta en vue de maintenir mes heureuses

dispositions de santé par l'agrément que devait me procurer leur présence (1). Des gens diront que mon état n'avait rien de sérieux puisqu'il s'était ainsi dissipé, et les partisans de la pathologie imaginaire ne manqueront pas de chanter victoire. Peu importe, la vérité des faits est chose souveraine, et nul ne peut y porter atteinte. Or, voici ce qui détruisit mon récent équilibre (2).

Nous étions encore au mois de janvier; il était nuit, la neige tombait, et je fus mandé pour aller voir une malade à travers champs dans une maison du quartier Javel. Je n'étais pas à la moitié du chemin, que je ressentis les avant-coureurs de la dyscinésie, laquelle, à mesure que j'avançais, ne fit que s'accroître; j'arrivai au but, mais n'en pouvant plus!... Par l'une de ces fatalités qui me sont si familières, je me trouvai *en présence d'une folle!...* Le premier cri qu'elle poussa me fut un coup de foudre; je perdis pied et, plus que jamais, je me sentis entraîné en dehors du centre normal. Je fis ma visite à la hâte, en dissimulant le plus possible tout signe d'émotion, et, ma tâche accomplie, je demandai quelqu'un pour me ramener chez moi, ce que je n'aurais pu faire si j'avais été seul. Alors la *braise* cérébrale se ralluma, je passai une nuit affreuse, et je fus repris par la crainte terrible de perdre la raison, crainte permanente qui *vrillait* mon esprit, ainsi qu'elle l'avait fait envers Silvio Pellico et quelques-uns de ses compagnons d'infortune.

Puisque je viens de prononcer le nom de la noble victime du patriotisme italien, j'en profiterai pour rappeler qu'on trouvera dans *les Prisons*, en plusieurs endroits de ce martyrologe, des transformations analogues aux miennes.

Le 31 décembre, Élisa Wentzel nous envoya deux billets de stalle pour la Comédie-Française. La partie était séduisante, car on représentait *Cinna*, et Rachel y remplissait le personnage de Camille. Ma femme, trop mal à l'aise en ce moment, m'engageait à chercher quelqu'un qui pût la remplacer, lorsque survint une jeune dame de nos amies qui se montra fort empressée à me rendre ce service. Bien que l'atmosphère de Paris fût très-chaude ce jour-là, on n'en avait pas moins allumé les calorifères du théâtre, et je me trouvai suffoqué en

(1) Miss Crowdy, rentrée en Angleterre, me seconda de tout son pouvoir pour adoucir la position d'un exilé français, membre de l'Assemblée nationale.

(2) Cet équilibre n'avait pas un point d'appui bien résistant, car je ne pouvais exercer une fonction de relation dans les limites ordinaires. Par exemple, au bout de quelques heures d'une promenade, si distrayante qu'elle pût être, le vertige se produisait, et aucun élément dynamique ne pouvait me mettre à même de continuer la marche, ainsi de tout le reste.

y entrant. Plein de confiance dans les courants qui s'établiraient au lever du rideau, je patientai; bientôt ma tête se prit d'une telle façon que j'arrivai à ne plus entendre et à ne plus voir. Ma compagne se retournant subitement vers moi, s'écria : « Dieu! que vous êtes pâle, cher docteur, qu'avez vous donc? — Je suis un peu incommodé par la chaleur. — En effet, reprit-elle, il fait bien chaud! Voulez-vous que nous nous retirions. » Je persistai jusqu'à l'un de ces moments suprêmes qui dominent les volontés les plus fortes; ce moment venu, je me réfugiai dans le couloir en suppliant Mme X... de profiter du spectacle pour elle-même, lui promettant de revenir au premier entr'acte. Ah! j'aurais voulu vous voir à ma place, monsieur H. de Lourdoueix, vous qui n'avez pas craint d'écrire cette singulière énormité : « Il est de la dignité humaine de ne pas accepter, *de ne pas subir* la domination des causes physiques. »

Échappé de cette fournaise, j'enlevai ma cravate, et j'allai à une fenêtre ouverte pour rencontrer un milieu plus supportable. Je demeurai dans cette situation pendant quatre heures. Je me disais — avec honte pour moi et pitié pour *ma dame* — « Quel chevalier! quel chevalier! » Je maudissais mon sort, je m'indignais contre M. Arsène Houssaye (1), contre les administrateurs de l'hygiène publique, contre les édiles, contre le préfet de la Seine et tous les prédécesseurs du préfet de police... Que n'étiez vous là, confrères, chargés du service médical de nos scènes lyriques (2)! je vous aurais invité à protester, collectivement, contre ce *délit*, et je vous aurais entretenus d'un genre d'affection qui vous est sans doute inconnu et que je vais dire :

Les Irlandais envoyèrent une députation au célèbre Garrick pour l'inviter à aller jouer à Dublin, ce qui fut accepté. « La saison était brûlante, dit M. Alfred Michiels, et aurait dû éloigner la foule du théâtre, mais elle s'y pressa tellement, que la chaleur engendra une épidémie dont un grand nombre moururent, et qu'on appela, en vue de sa cause, *la fièvre de Garrick.* »

Tous ceux à qui je m'en prenais auraient pu m'objecter que l'aération n'était pas plus observée dans les églises, les tribunaux, les prisons, les casernes, les écoles, qu'elle ne l'est dans les académies et les étables; que si la mode en venait, très-probablement elle débuterait par les établissements dramatiques. En effet, grâce au général Morin,

(1) A cette époque il était directeur du Théâtre-Français.

(2) Le personnel médical dont il s'agit s'élevait alors à plus de quatre-vingts personnes. Celles attachées au Théâtre-Français étaient MM. Aussendon, Bourgeois, Coqueret, Florence, Pouget, Piétri, Rousseau, Vidal (de Poitiers), médecins; Thévenot, chirurgien, et Cadet-Gassicourt, pharmacien.

à MM. Émile Trélat, architecte, Deschamps, pharmacien de la maison impériale de Charenton et autres esprits investigateurs, on *commence* à s'occuper aujourd'hui de cette importante question de salubrité (1) : il en était temps, pour une nation qui a donné naissance aux Lavoisier, aux Fourcroy, aux Vauquelin, aux Gay Lussac ; d'où sont sortis, au fur et à mesure, de si éminents chimistes et de si illustres physiciens. Je ne puis fournir une meilleure preuve de l'incurie où l'on était à cette époque, qu'en rappelant qu'à l'Institut, 26 décembre 1853, Thénard interrompit la séance pour se plaindre de l'excessive chaleur de l'enceinte : « Le thermomètre marque dix-huit degrés, dit-il, on respire à peine et on est en plein hiver. » Une telle protestation dans le temple de la science justifie, du reste, la susceptibilité des personnes nerveuses et délicates. Moi, j'étais *plus que cela*, puisque, parmi les quinze cents spectateurs qui emplissaient la salle, je fus le seul, peut-être, à renoncer aux jouissances de la soirée.

Esclave du froid, de la chaleur, du vent, de la pluie, du brouillard et des orages, je le suis, surtout, de l'inclinaison diurne du soleil, et une éclipse ou une aurore boréale, on le sait, ne se produisent pas sans que j'en ressente quelque influence. C'est ce qui avait fait écrire à Munarct sous la date du 27 décembre 1858, en m'envoyant un paquet d'autographes : « A vos étrennes, je voudrais pouvoir ajouter des nerfs enveloppés de gutta-percha pour les garantir de l'humidité extérieure et des giboulées du dedans. »

II

Minuit allait sonner lorsque je sortis des Français ; or, l'année 1851 commençait sous de mauvais auspices et *ouvrait la porte*, selon l'expression de M. Gauchet, à de nouvelles perturbations ; en effet, la névrose s'étendit à l'appareil intestinal et de là aux organes contenus dans la poitrine. La forme qu'elle revêtit, pour le premier cas, n'était point celle que l'on a décrite sous le nom d'*entéralgie* ; c'était un malaise contenu, pareil à celui que produisent les émétiques lorsqu'ils ne sont pas assez énergiques pour provoquer le vomissement. Cet état, à l'encontre de mes habitudes morbides, se répercutait sur mon visage, car l'un de mes plus vénérables confrères, M. le docteur Boileau, que je n'avais pas vu depuis quelque temps, m'ayant rencontré en omnibus, le 4 janvier, fut frappé de l'aspect de ma physionomie ; petite satisfaction qui ne m'était pas habituelle.

(1) M. le docteur Bertillon a touché nouvellement ce sujet avec énergie dans son intéressant travail intitulé : *De la Villégiature sur les rivages de la mer.*

J'ai accusé, bien des fois, des battements de cœur et de l'oppression, mais ces phénomènes ne se montraient qu'accidentellement ; ils n'étaient que de courte durée et ils ne présentaient rien d'insolite. Je vais exposer la circonstance déterminante qui, à partir du 14 janvier, me valut de plonger plus avant dans les voies amères. Je devais me rendre, à cette date, chez M. Davenne, au parvis Notre-Dame ; voyant l'omnibus de Grenelle se mettre en marche pour Paris, je courus pour l'atteindre. J'y arrivai tout essoufflé, mais dans des angoisses dont le caractère m'était inconnu, et ici encore je pouvais m'écrier avec Hamlet : « Horrible, horrible!... » Ah! monsieur Longet, si vous eussiez été à ma place, il vous aurait été fort égal que le siége de la tourmente fût *le bulbe rachidien* ou toute autre portion de l'encéphale... Ce bouleversement aurait été moins considérable, j'en suis sûr, si je ne me fusse pas arrêté tout à coup; arrêt qui était la conséquence nécessaire de mon entrée dans le véhicule. Cette remarque ne saurait échapper à ceux qui connaissent les lois de l'hydrodynamie. Il faut, dans ce cas, faire emploi de ce que les musiciens appellent *ritardando*, ce qui signifie dans leur langue, un ralentissement progressif de la mesure. Je donne ceci pour une chose médicale et pratique.

L'agitation anxieuse du cœur devint parfois si considérable, qu'à l'exemple de Silvio Pellico, j'attendais d'un moment à l'autre une rupture des parois de l'organe. J'avais beau chercher à me rappeler ce que j'avais observé en ce genre chez quelques malades, principalement chez ma femme durant ses longues années d'hystérie; j'avais beau me représenter ma situation de la veille, rien n'y faisait!... la terreur était tout aussi maîtrisante au vingtième accès qu'elle l'avait été au premier! C'est que l'expérience névropathique est comme l'*autre*, dont mon ami Duriez ne cessait de dire : « Elle est une sotte *qui n'apprend rien à personne.* »

CHAPITRE X.

L'affaire d'Ivry.

> Je suis de ceux qui sentent très-grands effets de l'imagination. Un tousseur continuel irrite mon poulmon et mon gosier. Je saisis le mal que j'estudie et le cousche en moy... ce qui tient à l'estroite couture de l'esprit et du corps, s'entre-communiquant leur fortune.
>
> MONTAIGNE.

Ce chapitre pèse sur mon cœur depuis onze années, car il est destiné à protester contre l'une des plus poignantes injustices qui m'aient été faites... Sans doute, il arrachera des regrets à quelques-uns de mes amis en leur faisant dire en eux-mêmes : « Nous n'avons été, dans cette circonstance, ni médecins ni philosophes, puisque nous avons méconnu les principes les plus usuels et les plus recommandés de la clinique. » Je viens, enfin, vous l'avouer : vos yeux furent recouverts par d'épaisses écailles dans ce que j'appelle : *mon affaire d'Ivry.*

Lorsque je courus après l'omnibus de Grenelle, j'étais depuis deux jours livré à une douloureuse préoccupation, car je devais entrer, avec ma femme, dans la belle maison de santé que M. le docteur Baillarger possède à Ivry ; moi, comme médecin, ma compagne comme surveillante : c'était magnifique! Non, il n'est pas dans l'humanité de luttes morales supérieures à celles que je subis en cette occasion. « Je le veux! » me disais-je, et à l'exemple de ces conscrits dont parle Stendhal — qui se jettent dans le feu par peur du feu — je me précipitais, en esprit, dans ce milieu de la déraison avec l'espoir de vaincre sans répugnances et de guérir *par les semblables.* Cette résolution prise, j'écrivis ce qui suit au savant aliéniste que je viens de nommer :

« Ce 13 février 1851.

» Monsieur,

» Je suis le médecin dont vous a parlé, hier, M. Latour. Celui-ci, poussé par un sentiment de haute estime et de profonde amitié pour moi, a, sans nul doute, exagéré mes mérites, sans trop s'arrêter aux désordres, occultes, que je subis depuis dix-huit ans; c'est que ces

désordres, il ne les connaît que très-imparfaitement, car personne ne peut les apprécier en entier. Voici toute la vérité à ce sujet : *intelligence saine, cerveau malade.* Voyez, Monsieur, tout ce qui peut découler de cette seconde proposition, dont les conséquences désastreuses sont de ne pouvoir disposer de ma faculté d'attention que dans de très-étroites limites; elle s'arrête si vite que le moindre travail, même manuel, me devient promptement impossible. De plus, j'ai une très-grande impressionnabilité, surtout en ce qui regarde les affections mentales. En me reppelant que Pierre Ier se débarrassa de son horreur de l'eau en se faisant plonger dans la mer, j'espère me guérir aussi en vivant avec les malheureux auxquels j'ai tant redouté de ressembler.

» Voilà, Monsieur, la confession que mon honneur et ma conscience me prescrivent de faire avant même que nous ayons pu nous voir ; ce qui aura lieu, si vous le permettez, samedi, en votre domicile de la rue Jacob. Agréez, etc. »

Ma lettre ne fut pas plutôt mise à la poste, qu'il s'éleva un immense remous dans mon esprit, et cette sorte de *zona herpès* qui m'enserrait habituellement la tête, ne devint que plus ardent, surtout quand arriva la nuit! C'est alors que j'aurais pu m'écrier avec Job : « Les frayeurs de Dieu se rangent en bataille contre moi!... » Vous qui ne connaissez que les douleurs notoires de l'humanité, et qui ne savez rien de l'incarnation de celles que je raconte, prenez note de ma déclaration en en mesurant tout à la fois l'étendue et la portée. Figurez-vous un homme réduit dans ses forces agissantes qui, depuis de longues années, se tient artificiellement suspendu sur les eaux de la nécessité, et qui, avisant un port de refuge, ne peut surmonter les courants qui lui font obstacle... « Avancez, lui crie-t-on, » et voyant qu'il n'arrive pas, plusieurs le traitent de lâche! C'est là mon histoire... Mes amis me disaient qu'il fallait *me raisonner*... Eh, Messieurs! si j'avais pu, pour un instant, loger chacun de vous dans le corps d'un taureau, j'aurais placé sous vos yeux une écharpe rouge, et je vous aurais incité à faire de la logique contre l'espèce de rage qui se serait emparée de vos personnes, mais vous n'en auriez pas moins bondi!... Répétons — et répétons-le bien haut — qu'il est des choses que nos organes, placés dans de certaines conditions, rejettent d'une façon expresse et absolue.

Sénèque, qui eut le courage de se tuer, ne pouvait se trouver en présence d'un fou : *Ipse enim, inquit, aversissimus sum ab istis prodigiis. Si quando fatuo délectari, volo, non est mihi longè quærendus; video me, et rideo.* A quoi Guy Patin fait remarquer que ce philosophe n'était pas « de ces sages et de ces doctes suffisants qui ne trouvent

que les autres ridicules; il trouvait dans lui-même les faiblesses de l'homme. »

L'abbé Rousseau, surnommé *le capucin du Louvre*, soutint, pour la sixième fois, à Lyon, contre un crapaud, ce qui peut s'appeler le *duel aux regards*. Voici comment il s'exprime : « L'animal, après avoir tenté inutilement de sortir du vase où je l'avais enfermé, se tourna vers moi, s'enflant et s'élevant sur ses quatre pattes, il soufflait impétueusement sans remuer de sa place et me regardait aussi sans remuer les yeux que je voyais sensiblement rougir et s'enflammer. Il me prit à l'instant une faiblesse universelle qui alla jusqu'à l'évanouissement, et bien loin que le crapaud mourût, j'en pensai mourir moi-même... » L'abbé fut huit jours à se remettre, et si le neuvième on avait voulu lui faire répéter l'expérience, que croit-on qu'il en serait résulté?

J'ai dans mes cartons une masse d'exemples qui plaident en ma faveur; j'ai dans les livres des plus grands maîtres, tant anciens que modernes, des préceptes péremptoires qui me justifient de reste; seulement, je suis étonné que, exemples et préceptes, aient été si parfaitement méconnus envers moi, souvent même par quelques-uns de ceux *dans les ouvrages desquels je les rencontre*. Aussi, combien je sais gré à M. le professeur Bouchut de son travail relatif à la contagion nerveuse. Lui, du moins, il n'est pas de ces prêtres qui oublient le soir ce qu'ils ont prêché le matin.

Ainsi, on ne saurait concevoir de combat spirituel plus affreux que celui que je soutins contre le spectacle d'un établissement d'aliénés. Depuis six jours, j'étais dans cette situation lorsque ma femme, qui seule était en mesure de l'entrevoir, écrivit, de son chef, à M. Baillarger pour refuser net la position très-avantageuse que nous aurions trouvée près de lui : ce faisant, elle consentait, par dévouement et par courage, à continuer le chemin de l'incertitude et de la gêne... Ce qui fut bien autrement dur, c'est lorsqu'on vint lui proposer, peu de temps après, de chercher à rentrer dans sa famille; que, quant à son mari, en raison *de l'état où il était*, on s'arrangerait pour lui venir en aide. Ce langage assez trouble la bouleversa tout d'abord, mais elle répondit que, quoi qu'il dût arriver, elle ne me quitterait point. Certes, en rapportant cela, il n'entre dans mes sentiments aucun blâme contre les personnes qui lui tinrent ce langage; elles ont été trop bonnes envers nous pour qu'il en soit ainsi (1). Seulement, je consigne le fait dans l'intérêt de ma narration, afin de ne pas omettre ce coup de lance

(1) Pour éviter toute équivoque, je déclare que la proposition dont il s'agit ne fut faite ni par M. Rostan, ni par Amédée Latour, ni par Cerise, les seuls que le lecteur pourrait avoir principalement en vue.

porté, *en désespoir de cause*, au cœur de ma pauvre compagne. On verra bientôt ce que celle-ci eut à supporter, pour son propre compte, sous le rapport de l'impressionnabilité.

CHAPITRE XI.

Supplicium neuricum.

> Il y a des illusions qui font partie de la conscience.
>
> Pierre BERNARD.

Le court épisode que je viens de rapporter ne me rendit que plus vive la crainte de perdre la raison, et, comme on vient de le voir, elle amena l'une des personnes les mieux intentionnées à partager cette crainte. Quoi qu'il en fut, je me trouvais sous le joug de la nervosité générale, c'est-à-dire en proie à la plus affreuse de toutes les combinaisons, puisqu'elle a pour *composants :* la douleur somatique, la douleur intellectuelle et la douleur morale. C'est ce tout que j'ai essayé d'indiquer, cinq années plus tard, en m'adressant, par la voie de la Presse, à l'un des hommes les plus faits pour m'entendre. Peu de lecteurs me comprirent sans doute, mais mon travail, accepté d'abord par M. Cerise et par le Comité de rédaction de l'*Union médicale*, eut encore l'honneur de fixer les regards du ministre de l'Instruction publique qui m'envoya, à cet effet, une indemnité littéraire de cent francs. De plus, il attira l'attention de quelques feuilles périodiques à la tête desquelles je place la *Revue thérapeutique* de Montpellier, et de bonnes paroles de la part de mes principaux correspondants : Saurel, Ed. Auber, Munaret, Blatin, Vieillard, Desmartis, etc., etc. L'ensemble de ces témoignages me releva en face de moi-même; il me prouvait que mon esprit n'était pas dépossédé de ses attributs puisqu'il avait pu discourir, avec convenance, sur un sujet si élevé.

On parle du mal de Pott, de la maladie de Bright, de celle d'Addison, de la pellagre de Hameau ; mais ni Pott, ni Bright, ni Addison, ni Hameau n'ont expérimenté dans leur propre personne les affections qu'ils ont fait connaître; tandis que moi *j'ai subi* les désordres dont j'ai esquissé le tableau ; désordres se cachant dans les profondeurs les plus mystérieuses de la pathologie et si parfaitement étrangers aux conditions de l'existence officielle.

Je ne reproduirai pas tout ce que j'ai écrit à propos du drame ganglionnaire; je me bornerai à exposer de quelle manière il s'annonçait et les principaux phénomènes qui le constituaient. D'abord : répétition du même mot, froid, saveur spéciale de l'air inspiré, glandes salivaires excitées, spermatorrhée. Une pensée unique, toujours désolante, rôdait dans la tête sans qu'il me fût possible ni de l'arrêter, ni de lui en substituer une autre; ce n'était plus la *vrille* frontale, c'était un point affecté d'un mouvement circulaire et rapide. La nuit venue, je me mettais au lit, et, pour pouvoir m'endormir, ma femme, assistée d'une obligeante voisine, me tenait compagnie. Le sommeil ne tardait pas à arriver, même avec assez de calme, mais à une heure et demie du matin, heure précise, je me réveillais en sursaut sans la moindre épouvante. Au bout de quelques minutes, survenait une sueur générale très-abondante et d'une odeur incomparable; elle abandonnait peu à peu les extrémités inférieures en laissant à sa suite un frémissement électrique. Cette ascension avait lieu par saccades isochrones aux battements artériels, car le sang bondissait de bas en haut, en entraînant une portion de l'élément calorifique. C'étaient comme des flots de tristesse qui montaient, quant à la sensation morale; et des flots de bile, quant à la sensation physique; puis, il se produisait une douleur générale, analoge à celle que déterminerait la compression violente du testicule... La pensée de la veille se transformait en *chique* nerveuse; tout était bouleversé en moi, si ce n'est le sens intime; enfin, je me trouvais en équilibre entre la raison et la folie (1)! Ce cauchemar vigilien étant passé, j'écrivais, dans une agitation enfiévrée, des lettres relatives à ma position de santé ou à mes affaires. Le bon M. Rostan, surtout, a reçu plus d'une de ces épîtres dont, ici, je lui demande un humble pardon à cause de l'âcreté de la hardiesse, de l'injustice peut-être, qui les caractérisaient. Ah! j'ai tracé bien des pages, non avec une plume, mais avec le charbon d'Isaïe, et toutes, il s'en faut, n'ont pas été lues!

A mesure que le jour paraissait, l'orage ganglionnaire se dissipait, et j'en étais quitte pour une suffusion sanguine de l'œil, principalement le gauche, et pour une entorse musculaire de la région cervicale lors de la rotation de la tête. C'était un retard partiel de la contractilité; aussi, lorsque je me retournais, j'étais tenu de le faire lentement, pour permettre à toutes les fibres d'agir à la fois, sous peine d'un tiraillement fort pénible.

(1) Voir *Journal de William Cowper*, écrit à Huntington, en 1765, publié par M. le docteur Amédée Pichot; *le Médecin du Pecq*, et *les Heures de prison*, par Mme Lafarge.

Il est des maux avec lesquels le temps nous humanise : les pertes de fortune, celles du cœur, la calomnie, les chaînes et le boulet... tout cela peut finir, je ne dirai pas, avec les stoïciens, par se trouver à notre convenance, mais par *se faire tolérer* avec le secours d'une éminente résignation. Augustin Thierry, par exemple, a pu, selon son expression, « contracter une alliance avec les ténèbres » et vivre pendant trente années à l'abri de la lumière; tandis que Gérard de Nerval, n'ayant pu résister à cette *plique* multiforme de l'appareil sensorial, s'est pendu ! Et qu'on n'argue pas contre le poëte au profit de l'historien, car on n'en a pas le droit. A Dieu seul appartient de savoir lequel des deux a dépensé le plus de réaction et de courage.

Ary Scheffer a peint le nostalgique dans la *Mignon* de Gœthe, il a groupé autour du Christ crucifié, l'esclave courbé sous le joug, le guerrier mourant pour sa patrie, l'écrivain méconnu, la jeune mère pleurant son premier-né, la vieille mère survivant à ses affections d'entrailles, mais il a omis le supplicié nerveux... Quant à moi, je l'avise dans l'un des damnés de la fresque de Michel-Ange. Voyez-vous cet homme, silencieusement accoudé sur la corniche de l'abîme, faisant opposition à tous les autres malheureux qui crient et se tordent... Il est là comme l'expression de la souffrance contrainte, dépressive, centripète ; ses compagnons le sont de la souffrance expansive et fulminante. Oui, sans qu'il s'en doutât, Michel-Ange a fait occuper au névrosé une place dans la coupole de Saint-Pierre.

CHAPITRE XII.

Dernières tentatives dans le champ de la thérapeutique.

O quando difficile est curare morbos !
O quando difficilius easdem cognoscere !

BAGLIVI.

Dans le deuxième livre, j'ai parlé des moyens de traitement mis en usage vers les premières années de la maladie. Je suis revenu, ultérieurement et à différentes reprises, sur ce sujet si pauvre en nos mains. On m'a vu, à l'égal des natures les plus infimes comme les plus élevées, parcourir les champs de la pharmacie pour y trouver un élément de guérison. C'est que toute douleur incessante et

sans terme ne nous fait reculer, je le répète encore, devant aucune tentative. Voyez ce *priapique*, se pratiquant lui-même la castration (1), et cette pauvre femme, dont parle Mayo, qui, soumise aux incomparables tourments de la mélyalgie, se fit amputer deux fois la cuisse, puis, par la désarticulation, enlever ce qui restait du membre... Bordeu, soumis à de violents maux de tête, fit de ces choses qui donnèrent à penser que sa mort était due à un suicide. Le général Dorsenne, se trouvant dans le même cas, quitta son quartier général de Valladolid pour faire appel au trépan sans en retirer le moindre avantage, et succomba, en 1812, vaincu par son invisible céphalalgie. Me souvenant que M. Trousseau avait guéri, en 1841, une jeune cataleptique de l'hôpital Necker, d'une névralgie des plus intenses, par la section des artères temporales, je voulus me soumettre à cette opération ; mais, y renonçant, je retombai dans le Codex, bien que l'expérience m'eût enseigné combien il m'était infertile. Quand j'étais sous le coup d'une recrudescence, ma raison se taisait, et je partais vers l'officine comme un chat qui s'étrangle ! C'est ce qui m'arriva plusieurs fois en 1850 et 1851, années auxquelles se rapporte la période ganglionnaire proprement dite. Donc, je me droguai, je me *sangsurai* et me sinapisai; après quoi, arrivèrent les douches, la flagellation, le magnétisme, l'hémospasie, la métallothérapie, etc. Le mesmérisme, que j'avais tenté dans le temps, me fut conseillé, presque le même jour, par un médecin de mes meilleurs amis et par le comte Le Peletier d'Aunay qui, comme neveu de M. de Puységur, y avait une ferme confiance. Voulant avoir recours à un fluide énergique, j'allai prier certain confrère de la rue Montmartre (dont la constitution vigoureuse et jeune avait attiré, sous mes yeux, la haute attention de plusieurs femmes) de vouloir bien me consacrer ses soins, mais il ne s'y trouva point disposé, et je le conçois !... J'essayai le déplacement mécanique du sang, non à la manière du docteur Junot, de M. de Bonnard, ou de Pravaz, mais selon que je l'avais vu pratiquer par l'abbé Laborde : c'était le moulinet des bras. J'en étais à cette gymnastique, imitée de Polichinelle, lorsque je sortis, le 13 mars 1851, des bureaux de l'Union, n'en pouvant plus à cause d'une conversation que je venais de soutenir. L'idée m'arriva d'aller frapper à une nouvelle porte, celle de M. le docteur Burq, pour essayer de ses armatures métalliques. Il m'accueillit en vrai camarade, en m'avouant que, dans une névrose

(1) Ce fait, renouvelé d'Origène, a été signalé, en 1855, par M. le docteur Perrin à la Société médico-pratique de Paris. L'observation avait été écrite par M. Lougeon dans le *Recueil des travaux de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. (*Union*, 30 octobre 1855).

comme la mienne, il ne comptait guère sur ses plaques. Je lui sus gré de sa franchise et de l'intérêt qu'il me témoigna, car nonobstant, il eut la bonté de se déplacer pour venir me voir à Grenelle.

Je ne saurais oublier que six semaines après, me trouvant sous le péristyle de l'Académie, pour y attendre quelqu'un, je reçus, à l'improviste, une chiquenaude sur le bout du nez, de la part de M. Velpeau. Cette familiarité bienveillante allégea un instant mon pauvre cœur, tout oppressé de l'entrevue que je venais d'avoir avec le doyen Bérard. J'avais été chez celui-ci pour l'intéresser à mon sort, et cela, sous les auspices de son collègue, M. Rostan. On va savoir le résultat de cette démarche en lisant la lettre suivante :

« Monsieur le Doyen,

» J'ai eu la douleur, je ne dirai pas de vous entretenir de ma situation, mais seulement de vous l'énoncer ; vous ne m'avez pas permis d'en faire davantage..... Avant d'entrer dans votre cabinet, j'avais la persuasion que vous remonteriez mon courage ; je me suis trompé !... Oui, Monsieur, je m'étais figuré, au souvenir des Landré-Beauvais et des Orfila, qu'un doyen de l'École n'était pas un simple administrateur ; qu'il était en outre le patron né de ceux qui, sortis de cette même École, se trouvent aux prises avec la maladie, avec la misère, et sacrifient à toutes les exigences de la dignité professionnelle. Vous, Monsieur, vous m'inspiriez un degré de confiance de plus, car on m'avait assuré que vous aviez une affection analogue à la mienne ; je croyais donc être compris d'emblée, mais vous m'avez prouvé qu'entre ce que je souffre et ce que vous avez souffert il n'y a aucune similitude, attendu que, s'il y en avait, vous m'auriez traité plus *fraternellement*... Sans doute, monsieur le Doyen, vous avez effleuré l'hypocondrie, mais vous n'y êtes pas tombé en plein... Si ce malheur vous arrive, souvenez-vous du signataire de cette lettre, et croyez-moi, etc. »

Je ne savais pas que ce savant luttait alors contre la crainte du cancer, comme je luttais, moi, contre celle de la folie !

Or, par une simple plaisanterie qui m'est faite en passant, l'atmosphère sous laquelle je suis accablé s'allége et s'éclaircit, ce que n'avaient point produit les salutations extra-polies de quelques autres académiciens de ma connaissance. C'est dans cette occasion que je conçus le projet de m'inscrire en faux contre la manière dont on envisage la thérapeutique. « On la tient enserrée, me disais-je, dans les limites de la matérialité ; pourtant, elle a droit de s'étendre bien au-delà, afin que toujours elle ne s'en prenne pas *à l'épée*, mais bien

à la plaie... car elle n'est habituellement appliquée qu'aux rouages de la vie, et point à la vie elle-même. La médecine morale existe, mais de nom. Que ne puis-je, ô mon Dieu! la constituer en lui rendant son autonomie! »

C'est ce que j'essayai, six années plus tard, dans un petit travail édité par mon ami Louis Saurel, agrégé de la Faculté de Montpellier (1). Il est démontré là que notre profession, ayant pour but unique de guérir, ou tout au moins de soulager, avait un droit *discrétionnaire* sur toutes choses, et qu'à cette fin, elle devait mettre à contribution, *quand elle le pouvait*, tout le domaine de l'humanité, sans s'en tenir exclusivement à celui de la pharmacologie. L'amour divin a sauvé Silvio Pellico, l'amour de la femme a sauvé son compagnon Maroncelli, la musique a rendu la raison à Philippe II... Oh! que d'éléments curatifs et restaurateurs ne se trouvent pas en dehors de nos formulaires!

Sans doute, mon idée d'une école sous le vocable de Shakspeare est une utopie; ce qui n'en est pas une, c'est l'espérance de voir bientôt les principes que j'émets être énoncés et soutenus dans le cours officiel des maladies nerveuses, que nous devons à l'initiative du doyen actuel, et que M. le docteur Lasègue a eu l'honneur d'inaugurer.

J'avais un si immense besoin de l'action morale que je partis un matin, avant le jour et avec la neige, pour aller trouver M. Rostan. Mes premières paroles furent celles-ci : « Trompez-moi, mais consolez-moi. » Il fut très-impressionné de ma visite, ce que je vis, malgré tous les efforts qu'il déploya pour cacher son trouble. Or, vouloir et *pouvoir* ne se marient par toujours au gré de notre intention; c'est que, dans le même homme, il y a deux hommes, deux volontés; il y a des attributs qui divergent, et le *oui* s'y débat avec le *non;* c'est un strabisme intérieur.

Le 24 mars 1851, pendant que coulaient les sangsues que Fouques m'avait fait appliquer, j'écrivais à Amédée Latour : « Venez me voir, je vous en supplie, mais évitez toute matière à découragement. J'ai besoin d'espérer et de croire, parce que j'aime, je crains et je souffre!... Laissez approcher de mon esprit ne serait-ce que *l'ombre du possible...* » Voulant dire par là que ma partie raisonnable ne s'y laisserait pas prendre, tandis que l'autre y trouverait plus ou moins son compte. L'erreur attire l'erreur, comme l'abîme attire l'abîme!...

Ce qu'il m'aurait fallu, en compagnie de mes privilégiés, c'est le

(1) *Revue thérapeutique du Midi*, numéro du 15 mai 1857.

soleil de Nice contre les rigueurs de l'hiver et la lune d'Enghien sous l'été de Paris ; c'est une alimentation généreuse, du mouvement sans fatigue, tantôt à cheval, ou en voiture, et l'exemption de toute sollicitude touchant l'avenir... Alors mon appareil nerveux serait insensiblement rentré dans l'ordre et les plaies de ma vie se seraient cicatrisées ! Si, dans cette passe, j'avais eu les louis que vous donnâtes un jour, ô Lamartine ! à ce bohême du nom de *Lassailly*, et à tant d'autres de ses pareils, quelle bonne œuvre n'auriez-vous pas faite ! Mais pour un lévite obscur, simple soldat de la science, qui donc se serait présenté pour faire les frais d'une semblable thérapeutique ?

Schiller étant tombé malade, n'ayant pas assez d'argent pour payer seulement l'apothicaire, dit M. Weill, son biographe, reçut de Copenhague un courrier signé du duc d'Augustembourg et du comte de Shimmelman, où on lisait :

« Votre santé délabrée par un travail trop assidu a besoin de repos ; » votre position de fortune vous empêche de goûter ce repos : vou- » driez-vous *nous faire la joie* de l'accepter de notre main ? A cette » fin, nous vous offrons un don de trois mille écus. Nous vous en » prions, nous vous en supplions ! Que nos titres, ô noble poëte, ne » vous engagent pas à refuser ; nous n'avons d'autre orgueil que celui » d'être *hommes*, citoyens de la République, dont les limites s'éten- » dent de l'existence de quelques générations, au delà même de l'uni- » vers. Vous avez devant vous des frères et non des grands vaniteux » qui, par l'usage de leurs richesses, ne rendent hommage qu'à un » orgueil d'un autre genre. Il dépend de vous de choisir l'endroit du » repos ; ici vous ne manqueriez pas de réeréations intellectuelles... » L'estime et l'amitié rivaliseraient de toutes parts pour vous rendre » agréable le séjour du Danemark, car nous ne sommes pas seuls à » vous aimer. Et si, rétabli, vous désirez servir l'Etat, nous sommes » à même de satisfaire à ce vœu. Mais loin de nous la pensée d'atta- » cher une condition à notre amitié. Nous désirons conserver à l'hu- » manité un de ses plus nobles maîtres ; et c'est dans ce but que nous » avons écrit cette lettre. »

De telles paroles devraient être reproduites en caractères d'or sur des tables de marbre pour qu'il en fût rendu témoignage à la postérité.

Disons que c'est un malheur des plus grands que d'être soumis à de nombreux besoins, sous peine de souffrir tout autant que souffrent ceux qui sont plongés dans une profonde misère. . . . . .

. . . . . .

Disons qu'à défaut du luxuriant confort que demandaient mes

nécessités morbides, il aurait fallu que je tombasse dans cette hébétude qui caractérise la plèbe de Naples, couchée à plat ventre sur le seuil des palais. Alors, oubliant le temps, la science, mes propres misères et celles d'autrui, j'aurais *cuvé* ma névrose, et, peut-être, l'aurais-je guérie !

CHAPITRE XIII.

Projet d'une grande Loterie médicale.

> L'espérance est une source féconde de déceptions ; cependant, comme en toutes choses, la vie n'est qu'une lutte prolongée par l'espérance, je veux espérer, et j'espère !
>
> Docteur PERDRIX.

Je sentais si bien que des malades de ma trempe étaient affligés par des besoins nombreux et exceptionnels, que je rêvai un Éden nosocomial à leur usage. J'en ai parlé, quatre années plus tard, dans ma première épître au docteur Foissac (1). Chassant ce rêve comme je l'aurais pu faire d'une pensée criminelle, j'en revins à mon plan de simple maison de retraite, et un instant je pus croire à sa réalisation. Que ceux qui ont mis des entraves sur la route que mon esprit venait de se frayer, qui ont fait avorter mes combinaisons et mes démarches, qui ont rendu nulles mes anxiétés et mes fatigues, que ceux-là se frappent la poitrine, car ils ont commis une mauvaise action, non-seulement envers moi, mais envers toute une génération de confrères indigents et malades ! Voici ce dont il est question :

Le mardi 30 avril 1850, il me vint à la pensée de monter une grande loterie. Je courus soumettre ce projet à mon ami Duriez, qui l'approuva sur-le-champ. Nous le discutâmes, et les bases sur lesquelles devait reposer la demande en autorisation furent arrêtées d'un commun accord. Je me mis aussitôt en campagne pour trouver des adhérents, ce qui n'était pas une mince besogne ; mais, enfin, le 5 juin, je fus en mesure de déposer, à la Préfecture de police, toutes les pièces requises. Ayant voulu donner à cette entreprise le caractère de la plus parfaite

(1) Cette lettre a été analysée dans la *Revue thérapeutique du Midi* du 15 octobre 1854, par Saurel.

probité, et inspirer au Gouvernement toute la confiance à laquelle j'avais droit, il était dit :

« Les fonds provenant de cette œuvre seront déposés à la Caisse des consignations pendant un temps qui resterait *à déterminer*, et durant lequel, soit par des dons, soit par des legs ou souscriptions, cette somme pourrait s'augmenter. Si, ensuite, elle était reconnue insuffisante, elle serait versée dans la caisse des hôpitaux et hospices de la ville de Paris, à la charge, par l'Administration, de recevoir à Sainte-Périnne un médecin qui serait présenté par l'Association de bienfaisance fondée par le professeur Orfila. »

Après examen et étude, l'autorisation fut accordée, sauf *approbation du ministre de l'Intérieur*. J'étais tout joyeux de ce résultat, car on m'avait assuré qu'il n'y avait point à redouter le veto ministériel, et que la réserve dont il s'agissait n'était qu'une pure formalité. Eh bien, non, les choses ne se passèrent pas de la sorte; ainsi que je l'appris par une lettre officielle du Préfet, datée du 21 juillet ! A la vue de cette fin de non-recevoir je fus atterré, partant, incapable de la moindre action. M. Duriez me proposa de rédiger un mémoire au nom de mes co-demandeurs, qui étaient : MM. *Amussat, E. Barthez, Buchez, Chevallier, Foissac, Hillairet, Amédée Latour, Lefèbvre, Levaillant, Rostan, Salacroux et Serrurier*. La pièce fut écrite avec ce talent, cette logique serrée qui étaient les attributs de l'homme; et, revêtue de toutes les signatures nécessaires, elle fut portée au ministère par M. Beauvalet, le 1er août, en compagnie de cette lettre :

« Monsieur le Ministre,

» Des gens de cœur, dont la plupart occupent une position considérable dans le Corps médical, ont eu la confiance de me charger de poursuivre l'autorisation d'instituer une loterie au capital de six cent mille francs, dont le produit serait affecté à la création d'une Maison de retraite pour les médecins âgés ou infirmes. Cet établissement, monsieur le Ministre, serait institué sur des bases déjà adoptées par le Congrès médical tenu à Paris, en 1845, et résumées dans les statuts qui vous sont soumis.

» Vous voudrez bien remarquer, monsieur le Ministre, qu'aucune demande du genre de celle-ci ne peut promettre un but plus utile, plus moral, et que l'appui des représentants de tout le Corps médical du pays donne à la nôtre le caractère d'un véritable intérêt public. Sans doute, la voie d'une souscription reste ouverte, mais l'expérience démontre que ce moyen est impuissant en face du besoin d'un capital

important, tandis qu'il devient très-efficace pour compléter et entretenir ce capital.

» La ressource aléatoire que nous proposons est donc, selon nous, monsieur le Ministre, parfaitement applicable à son objet, et le placement des billets ne saurait être douteux, puisqu'il se fera par les soins et sous les auspices du Corps médical, s'adressant à une clientèle qui n'est rien moins que *toute la France*.

» Ces raisons ont paru frapper M. le Préfet de Police, et nous avons l'espoir que le rapport qu'il a dû vous faire se ressent de cette impression favorable. Nous ajouterons une dernière considération :

» Le préjugé commun, justifié par d'assez rares exemples, est que l'exercice de la médecine constitue une profession lucrative, tandis que la vérité est, qu'il y a parmi les médecins, de nombreuses et de déplorables misères. N'est-il pas juste et urgent de leur venir en aide?

» Daignez agréer, etc.

« *Signé :* DUMONT (DE MONTEUX). »

Évidemment mon affaire ne fut pas enfouie dans un carton, car M. Doussy, à qui elle incombait, me fit prier, par son ancien collègue, M. Beauvalet, de passer à son bureau le surlendemain. Je me trouvai, quand le moment fut venu, dans une prostration morale et physique telles, qu'il me fut impossible d'aller à ce rendez-vous, et je sollicitai Duricz pour qu'il y allât à ma place. On le retint pendant une heure et demie en grand conciliabule avec le chef de division et ses lieutenants. Sans doute, il dut leur donner à tous du fil à retordre — bien plus que je ne l'aurais jamais fait moi-même dans ma meilleure veine de santé — mais il n'arriva à aucune conclusion.

M. Doussy, en se séparant de lui, exprima le désir de me voir dès que je serais en position de sortir. Je m'y rendis le lundi 5, par une chaleur horrible; finalement, je n'eus pas gain de cause! C'est que des intérêts particuliers et une opposition occulte de la part de quelques hauts et timorés confrères, pesaient de tout leur poids sur cet administrateur éclairé et bienveillant. Si ma parole émotionnée et convaincue ne put l'emporter, du moins elle le toucha profondément. Ce fait de conscience me donna à espérer qu'il y avait encore quelques lueurs de réussite, et je poursuivis mes démarches.

M. le professeur *** me dit qu'il s'était entretenu de l'opération avec plusieurs personnes, essentiellement vouées à nos intérêts professionnels; qu'il était résulté de leur avis, et de ses réflexions propres, que

le but auquel je tendais était des plus louables, mais que le moyen était délicat, puisqu'il s'agissait d'initier le public au mauvais côté de nos affaires. C'est un langage analogue que me tint l'honorable M. Fizeau, en l'étayant de considérations théologiques. Je fus sur le point de le ramener; car je m'écriai, dans une respectueuse émotion : « Vous parlez de scrupules et de dignité, Monsieur! il en manqua donc, de dignité, le vénérable Philippe Hecquet, lorsque, durant son décanat, il se servit du même moyen pour la réédification des écoles? Et l'abbé de La Trappe, il en manqua aussi, en l'employant pour remonter le temporel de son monastère! Vous voyez donc que les théologiens ont des routes diverses, et que celle de ces routes que choisirent les hommes pieux que j'invoque, ne saurait compromettre les consciences les plus sévères de notre temps. »

MM. Hippolyte Royer-Collard, Lacournère, Davenne, Gratiolet, etc., ne se rangeaient nullement à ce point de vue; moins méticuleux, ils m'encouragèrent en mettant à ma disposition leur bonne volonté et leur crédit. L'un d'eux m'engagea à voir M. le docteur Conneau comme étant en mesure de rompre les bâtons qu'on mettait dans la roue; tous mes efforts furent inutiles! La loterie *médicale* fut étouffée par celle du *lingot d'or* et par une quantité d'autres!... Lorsque je revins de ma dernière course au ministère (28 août), je n'en pouvais plus! Étendu sur mon lit, je dictai, à je ne sais plus qui, l'expression confuse de mon désappointement et de ma douleur.

Quand on a le capital moral d'un Michel Brézin, il faudrait avoir aussi le capital métallique qui édifie les nobles pensées. Pour celle dont il s'agit, elle se réalisera, si ce n'est par les soins d'un Boulard ou d'une Jenny Lind, du moins, et pour sûr, elle se réalisera par la caisse collective de l'Association. Car — comme a eu l'honneur de le remarquer, l'un des premiers, M. de Tocqueville — ces faisceaux, composés de simples citoyens, constituent une aristocratie nouvelle qui, bientôt, ne le cédera pas aux anciennes en fait d'influence et de richesses. C'est donc de cette individualité complexe que j'attends l'accomplissement de mon rêve, si bien interprété par notre confrère M. Édouard Burdel :

« Là, pour venir en aide à la vieillesse,
» C'est l'avenir qui prépare un abri;
» Pour l'orphelin, pour la veuve en détresse,
» La prévoyance offre ici son appui.
» Humanité, que ton œuvre s'achève,
» Marche, toujours, marche à grands pas.

» Dieu te conduit : courage! Oh! le beau rêve!
» Si c'en est un, oh! ne m'éveillez pas! » (1).

Lorsqu'une idée, quelque excellente qu'elle soit, n'a pas été réalisée sur le coup, elle tombe et s'éteint tout à fait si on ne la remue de temps en temps. Celle-ci, émise par moi en 1844, retentit l'année suivante au sein du Congrès; en 1850, elle fut un peu ravivée par les démarches que je viens de raconter; en 1852, Munaret s'en emparant avec toutes les forces de sa conviction et de son éloquence, la fit resplendir sous la forme d'une pétition adressée au Président de la République. Voici ce qu'il m'écrivait en me faisant remettre son manuscrit :

« Lyon, 1er mars 1852.

» Je vous envoie le *fœtus* de mon cœur... je vous prie, mon cher Dumont, d'en faire un enfant de votre esprit, en prenant la peine de le corriger impitoyablement de ses défauts. J'attendrai son retour pour vous en expédier une copie corrigée pour le président, pour l'*Union* et pour Orfila. *Vale et me ama.* »

Une plume comme celle du *médecin des campagnes* n'est pas facile à expurger. Je lui répondis :

« Cher ami,

» Le fœtus que pondit Anne d'Autriche avait des dents... mais le vôtre a plus que cela, il est armé de toutes pièces et peut se présenter l'épée haute dans l'arène des réclamations légitimes. S'il est vaincu, ce ne pourra être que par les bras invisibles d'une troupe de *Jarnacs!* Je l'ai passé en revue, je l'ai tourné et retourné en tous sens, et je le trouve au mieux. Néanmoins, pour ne pas décliner le rôle que vous m'avez donné, j'ai fait quelques retranchements en ce qui me touche. »

Il est des gens, beaucoup de gens qui, en pareil cas, se seraient bien gardés de rien enlever. Je ne fais pas fi des éloges mérités, j'y suis même très-sensible, mais ils m'embarrassent, et je n'aime pas qu'ils m'arrivent en face. Ce à quoi je tiens le plus, c'est à une juste appréciation de mes efforts et de mes actes. Aussi ai-je été peiné lorsque j'ai entendu des voix réclamer, à plusieurs reprises, l'idée d'une maison de retraite pour en faire exclusivement hommage à

(1) M. le docteur Burdel, vice-président de l'Association du département du Cher, chanta ces vers dans un banquet fraternel à Bourges, au mois de juin 1861.

Orfila, en jetant un voile imperméable sur tout ce que j'avais fait pour cette idée. Que l'illustre fondateur de l'Association médicale en France se soit senti pénétré par elle, cela est vrai, je le sais; mais qui l'a mise au grand jour, qui lui a donné *un corps*, qui l'a réglementée, si ce n'est moi? Lorsque parurent, en 1853, les *Mémoires d'un bourgeois de Paris,* je ne pus m'empêcher d'écrire à M. le docteur Véron, qui possédait ce que j'avais publié sur cette question :

« Monsieur,

» . . . . . .

» Si, en parlant d'une maison de retraite pour les médecins, vous eussiez pu songer au pauvre diable qui a soulevé cette importante idée, il y a près de dix ans, j'aurais à vous remercier de ce singulier acte de justice; je dis *singulier*, parce que, en effet, il n'est pas d'usage que l'on introduise dans une galerie aussi splendide que l'est la vôtre, une figure sans publicité et sans auréole; à moins qu'il n'y ait nécessité pour l'artiste. »

La réponse fut qu'il saisirait avec empressement l'occasion de réparer cette erreur. J'ignore s'il l'a fait.

CHAPITRE XIV.

Reprise du sixième Chapitre de ce Livre.

Indupedita suis fatalibus
omnia vinclis...

LUCRÈCE.

I

On a vu ma névrose s'élever à ses plus hautes limites, et on sait les recherches obstinées que me commandèrent les besoins du logis. Mais j'ai à revenir encore sur ce dernier sujet, afin de ne pas laisser une importante lacune dans le tableau de mes tribulations sociales. Patience, cher lecteur, encore quelques étapes et nous nous séparerons; vous, en me laissant votre estime; moi, heureux d'avoir pu jeter dans vos cœurs quelques semences de compassion et d'indulgence au bénéfice de mes ménechmes.

Sur le conseil qui m'en avait été donné, notamment par Royer-Collard, je pétitionnai, le 27 mai, près le ministre de l'Agriculture, pour obtenir une inspection d'eaux minérales; le 14 juin, près du préfet de la Seine, pour que la ville de Paris instituât, sous la surveillance d'un médecin, des bains froids et gratuits à l'usage du peuple. En même temps, M. de T..., celui-là même qui m'avait fait entrevoir le suicide comme l'*ultima ratio* de mes misères, m'engageait à acheter un cabinet de lecture que ne pouvait plus gérer l'une de ses anciennes maîtresses. La grande loterie médicale, sur la réalisation de laquelle je comptais, venant à manquer et ne pouvant rencontrer de voyages d'aucune sorte, je projetai de faire mon *tour de France* pour le compte des libraires; puis, de chercher un commanditaire pour la fabrication de chaufferettes qui, selon ma *découverte*, devaient s'alimenter par une certaine quantité de chaux lentement hydratée; enfin, je conçus le dessein de me transporter chez les savants, les littérateurs, les artistes en renom, à l'effet de former un album autographique que je supposais pouvoir être parfaitement vendu à Londres. Que sais-je toutes les billevesées qui naquirent dans mon inquiète cervelle!

Le digne M. Le Boucher, qui se tenait sans cesse au courant de mes embarras, voulut tenter de les pallier en s'adressant à mes parents avignonnais, et Latour écrivit, dans le même but à mon fortuné compatriote, le docteur Pamard. Ces courriers, au nombre de quatre, demeurèrent sans réponse. Quant à Amédée, il s'en dédommagea en me faisant accorder du ministère de l'Intérieur, par l'entremise de Magendie, une gratification de 150 fr. pour mon service épidémique.

Au milieu de toutes ces courses et démarches, je plaçais les broderies et les fleurs de ma pauvre Fanny, je faisais la vérification des décès; je me rendais près des malades qui me survenaient de temps en temps, même pendant la nuit, malgré le dommage qui en résultait pour ma santé. Je me souviens de l'une de ces visites, effectuée le 23 septembre à Montrouge, dans un cabriolet traîné par un malheureux cheval épuisé de fatigue. Pauvre bête! s'il lui eût été donné de comprendre la pitié que je ressentais pour elle, que de hennissements de reconnaissance seraient sortis de sa bouche!

Voici une circonstance qui ne laisse pas que d'être assez curieuse. C'est parmi ces empêtrements que je vis arriver chez moi un homme jeune, très-bien élevé, sur le visage duquel se dépeignait un grand état de souffrance morale. Après m'avoir annoncé qu'il venait de la part de M. le docteur Jolly, membre de l'Académie de médecine, il me remit la lettre suivante :

« Paris, 12 septembre 1850.

« Mon cher Confrère,

» Je ne puis assez recommander à votre bienveillant intérêt M. W..., que je connais depuis plus de vingt ans sous les rapports les plus favorables. Il a éprouvé de grands malheurs ; il a le courage de sa position et le vif désir de subvenir aux besoins de sa famille par tous les sacrifices que peut imposer un travail opiniâtre. Je le recommande encore à votre intérêt, en vous priant d'agréer d'avance toute ma reconnaissance.

» Votre bien affectionné, Jolly. »

La loi par laquelle se rapprochent les gens d'une même condition se vérifiait ici de la façon la plus patente. Je tendis la main à ce nouveau *confrère* en l'assurant de toute ma sympathie, mais en lui faisant connaître ma situation personnelle, afin qu'il ne fût point surpris de la modicité des effets que pourraient avoir mes sentiments à son endroit.

M. W... était instruit ; il s'agissait de lui procurer des leçons, des tenues de livres, un emploi quelconque. En vérité, le lieu que nous habitions et la constitution politique du moment n'étaient guère favorables ! Je frappai à toutes les portes qui m'étaient connues, et pas une ne s'ouvrit !

Ne sachant de quel bois faire flèche, je publiai une lettre adressée au directeur de l'Assistance publique, pour faire sentir combien il serait urgent d'instituer un comité supérieur de bienfaisance pour connaître des hautes infortunes de la société parisienne. Ma brochure eut l'honneur d'être analysée, d'une manière charmante, par Amédée Achard, dans le journal l'*Assemblée nationale*. Elle rapporta un bénéfice d'environ cent francs, qui furent partagés entre les deux ménages.

Maintenant, je manquerais à la vérité de mon œuvre si je passais sous silence les quelques journées qui émaillèrent ma vie durant l'année 1850. Ah ! que ne pouvons-nous, selon une pensée anglaise, conserver le parfum de nos joyeux souvenirs dans un flacon scellé, afin de le respirer dans les moments de défaillance ! La date la plus douce de toutes celles de cette époque est du 9 septembre. Nous partîmes, Fanny et moi, par un temps superbe, pour aller... au *Père-Lachaise !* Nous étions munis de petits pains, de chocolat et de pêches, car nous étions tous les deux soumis à de fréquents besoins de la part de l'estomac. Après avoir exploré plusieurs coins de cette vallée des morts, nous

nous assîmes sur la tombe de Mentelle — ce que nous n'aurions pas fait sur celle de Bernardin de Saint-Pierre — et nous prîmes là notre modeste collation, magnétisés par le silence du lieu, par le chant des oiseaux; enfin, par quelques-unes de ces choses qui n'ont d'expression dans aucune langue. Trois mois auparavant, nous avions été à l'Opéra voir représenter *Lucie* et le ballet de *Stella*, grâce à une amie de madame Roqueplan. Cette soirée du monde nous procura un plaisir accompagné de malaise et de fatigue, mais le jour dont je parle, nous valut un bonheur sans mélange. La morale à tirer de cette confession est, qu'il faut vivre constamment dans la peine pour retirer de si parfaites sensations *d'une partie de cimetière.*

II

Maintenant, qu'on veuille bien remonter au neuvième chapitre — qui présente mon état morbide dans sa plus haute portée — afin de faire marcher parallèlement l'homme malade et l'homme d'action. De cette manière, je serai reconstitué dans ce mode complexe qui fit ma destinée et me distingue des affligés vulgaires.

Je l'ai dit, l'année 1851 sonnait comme je m'en revenais du Théâtre-Français ; et, à quelques jours de là, je dictais à ma femme une lettre pour mon ami de la Guadeloupe, qui commençait ainsi : « Je suis toujours à attendre de la fortuité des événements, mon cher Segrétain, qu'il coule dans mon réservoir un filet d'eau limpide et potable... » Voyons ce que devint mon attente.

J'ai parlé par anticipation de l'offre qui me fut adressée, le 12 février, d'aller à Ivry. Je ne reviendrai pas sur cette circonstance, l'une des plus douloureuses de ma vie. Au lieu d'accepter le poste très-lucratif et très-honorable de médecin adjoint dans la maison du docteur Baillarger, je fis la commission pour placer des journaux de médecine, oh! bien plus encore... pour placer le bleu artificiel que le chimiste Courtial fabriquait à Grenelle! Qu'on se figure donc un docteur descendant de chez son confrère pour lui proposer de s'abonner à l'*Union médicale,* et entrant ensuite chez l'épicier, pour lui soumettre les échantillons d'un succédané du *lapis-lazuli!* J'ai fait cela, oui, je l'ai fait, mais plutôt au bénéfice de l'administration des omnibus qu'au mien propre, car au bout de deux mois il me resta, tous frais prélevés, environ 60 francs, soit 20 sous par jour!

Ce qu'il y eut de plus satisfaisant dans cette double affaire, c'est que j'en retirai l'estime et la sympathie de quelques médecins supé-

rieurs que je ne connaissais point ; tels sont : MM. Nacquart, Rochoux et Isidore Bourdon. Ils ne s'abonnèrent pas ; mais comme, aux termes de la lettre de créance que m'avait remise M. le docteur Richelot, gérant de la feuille précitée, j'avais pour moi tout le bénéfice de l'opération, ils m'en offrirent le montant avec de touchantes précautions de langage. Le dernier provoqua une relation entre nous, qui s'est prolongée jusqu'au Mont Saint-Michel, je dirai presque jusqu'à sa mort.

Dans ces allées et venues, je m'arrêtai — non plus en ma qualité de commissionnaire — chez des personnes qui m'avaient été récemment désignées comme pouvant me procurer des voyages. C'est ainsi que je vis MM. Falret père, Voisin et Lallemand ; mais leur bonne volonté ne put se traduire en actes. N'y tenant plus, je fis insérer une annonce dans l'*Assemblée nationale* du 23 avril, pour faire appel aux riches malades de la névropathie, présupposant que si les joueurs d'échecs, par exemple, recherchaient leurs analogues, les victimes de la souffrance occulte ne seraient pas fâchés de s'aboucher avec un médecin de ma sorte (1). Voici cette réclame :

AUX HYPOCONDRIAQUES RICHES.

« Messieurs, vous avez un confrère dans la personne d'un docteur en médecine, d'autant plus à plaindre, que son état de santé a tari, peu à peu, toutes ses ressources. Si vous voulez alléger vos angoisses, n'oubliez pas que *bonnes œuvres soulagent* ceux qui les font comme ceux qui les reçoivent. Le docteur *** a, pour répondants de sa situation et de son honorabilité, des hommes d'un rang élevé dans la médecine et dans les sciences. S'adresser, etc. »

Cette incitation me coûta 10 francs, somme perdue dans les sables du désert !

Un soir que j'étais dans une église pour y prier et prendre haleine, je traçai, à la lueur de la lampe du sanctuaire, une note au crayon, où je dépeignais ma situation exceptionnelle. Je glissai le papier dans le tronc des pauvres, avec l'espoir qu'il parviendrait peut-être à l'un des *héros de la charité silencieuse*, selon l'expression de Joseph de Maistre ; mais la boîte aux lettres *du bon Dieu* ne fut, en cette circonstance, que *la boîte du vide*...

Le mois de mai venait de s'ouvrir, apportant ses senteurs, ses

(1) Aujourd'hui, cette idée d'association se rencontre à Vichy parmi les diabétiques. « Tous ces malades, dit M. Fauconneau-Dufresne, se trouvent réunis à la fontaine des Célestins, se familiarisent entre eux, font connaissance et se racontent l'histoire de leur mal : ils forment *un congrès* pathologique. » (*De l'influence du système nerveux dans la production du diabète*, 1865, p. 15.) M. Wire, épileptique, a fondé un hospice en 18.. pour ses co-affectés. (Voir l'*Union* de 1860, page 175.)

émaux, toutes les suaves harmonies de la nature. Je me promenais, rêveur et triste, sur la rive gauche de la Seine, lorsque l'un de mes clients, devenu mon ami, s'avança vers moi : « Je suis en relation, me dit-il, avec M. J..., beau-frère de ..... Si vous voulez, je vous ferai vivement recommander à ce dernier, l'une de nos puissances médicales les mieux placées pour vous être utile. » Dès le surlendemain, je me présentai à cette nouvelle *tranchée*. Quel accueil! Ce grand praticien fut sec, brusque, sans compassion pour le postulant, sans égard pour son protecteur!... C'est à peine s'il daigna parcourir jusqu'au bout la lettre que je lui avais remise. Samuel Johnson n'avait pas été plus indigné, quand il sortit de l'hôtel de lord Chesterfield, que je ne le fus, moi, en sortant de chez mon fortuné confrère. Arrivé dans la rue, le sol trembla sous mes pieds!... et je m'écriai : *Fanny! Fanny!* exclamation de détresse que les passants entendirent, sans doute, car plusieurs se retournèrent pour me regarder. Rendant compte de cette visite au professeur X..., je terminai ainsi mon épître : « Ah! si un jour — lequel peut-être n'est pas éloigné — le fouet de la *sociale* vient à atteindre cet homme... si on le dépouille de ce dont il regorge, je ne crierai pas tout haut, mais je dirai tout bas : *Vive Dieu!* »

Voilà où peut conduire le désespoir!...

Heureux du monde, vous qui êtes *blindés* contre les coups du sort, que ne puis-je vous forcer à lire ces pages, car qui sait si elles ne réformeraient pas votre cœur et ne vous dispenseraient pas d'implorer, à une heure donnée, la miséricorde que sollicitent sans cesse les enfants de Lazare...

III

Il était impossible qu'en frappant de tous côtés et ennuyant tant de gens à la fois je n'obtinsse pas des témoignages d'obligeance, malheureusement représentés par des offres d'une trompeuse amorce ou incompatibles avec mon tempérament. Trois propositions de ce genre me furent faites à l'entrée de juillet.

Un ancien officier supérieur de l'armée, M. Rurange, mû par une intention philanthropique, venait de créer une association générale de prévoyance et de secours mutuels pour toutes les communes de France. Cette œuvre, qui avait pour dénomination l'*Humanité*, avait son siége rue de la Chaussée-d'Antin, 41. Je fus convié à aller trouver le directeur général, qui me fit un accueil merveilleux; l'un de ses agents vint chez moi pour recevoir mon adhésion. Quelques jours

après, on me délivra un diplôme de *fondateur;* de plus, je fus nommé *directeur particulier* à la résidence de Grenelle. Je payai une somme de 9 francs 37 centimes, et j'eus le privilége d'assister à une séance solennelle de la société. Quant aux fruits qui m'en revinrent, ils égalent ceux de la *Fraternité,* cette autre association dont il a été parlé dans la partie de cet ouvrage qui touche à l'année 1847. Je passe à la seconde proposition.

Mme de T... arrive le 6 au matin et me dit avec enthousiasme : « Vous êtes sauvé! » Alors, elle nous apprend qu'un abbé de sa connaissance, nommé *Raymond,* possédait à Puteaux une maison d'allaitement et de sevrage pour la direction de laquelle il lui fallait une dame et un médecin. Je fus d'abord étonné qu'un prêtre se mêlât à des entreprises de ce genre; néanmoins, ma femme et moi allâmes le voir dès le lendemain. Il me fit de superbes promesses; il me montra, par des lettres, que MM. les docteurs Foucaud, Guersant père, le professeur Moreau et Reis patronnaient son établissement; que, de plus, la protection de l'Archevêque de Paris lui était acquise; seulement, il restait à obtenir une autorisation du Préfet de police. Je passerai sous silence les incidents de cette affaire, qui devait *me sauver,* et qui m'aurait indubitablement perdu sans les conseils que quelques personnes me donnèrent : elle est le pendant de celle de Sabattier.

En revenant de Puteaux, ma femme souffrait tellement de la tête et du sein qu'il fallut se dépêcher de la mettre au lit. Comme notre pauvre Aubierge était retenue chez elle, rien n'avait été préparé pour le dîner; j'allumai un fourneau pour apprêter des aliments et un topique qu'il fallait à la malade. C'est au milieu de ces occupations qu'un courrier de M. Rostan vint me proposer une place de médecin en Pologne... Ce fut là un coup de foudre qui me fit voir tous les motifs qui plaidaient contre cette expatriation.

Ne voulant pas augmenter la souffrance de ma compagne par une préoccupation supplémentaire, je m'abstins de l'entretenir le soir même de l'offre dont il s'agit. Je lui en parlai le lendemain, et ses vues se rapportèrent aux miennes; d'ailleurs l'affaire dont nous nous occupions paraissait, en ce moment, présenter de véritables avantages. J'envoyai mon ami Fouques chez M. Rostan pour lui porter ma réponse. Dans cette lettre se trouvaient ces phrases si rudes : « Mon état de santé vous est incompris : c'est un malheur de plus qui m'accable! En refusant la proposition que vous me faites, je passerai à vos yeux pour un homme dont on ne doit plus s'occuper... eh bien, oubliez moi! ma conscience est mon juge, et Dieu l'est par-dessus tout le reste!... »

IV

La maison que nous habitions, lorsque se passa la scène du 4 juin 1849, était sans cesse le théâtre d'événements désagréables et souvent sinistres. Parmi nos co-locataires se trouvait une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, belle comme l'ange des combats, car on l'aurait prise pour l'une de ces inspirées qui soutinrent l'âme des huguenots dans les Cévennes. C'était cette héroïne des barricades connue alors sous le nom de *Joséphine*, excellente et riche nature, fanatisée par les passions politiques. Le 22 juillet au matin, elle se mit à crier : *A l'assassin! à l'assassin!* Aussitôt un homme s'échappe de sa chambrette et toute l'habitation est en émoi. Ma femme, réveillée en sursaut par ce tapage alarmant, est prise d'une surexcitation qui dure tout le jour; elle passe une nuit des plus agitées; ce n'est qu'à la venue de l'aube qu'elle commence à s'endormir. Quelques heures après un coup de fusil, chargé à balle, part du rez-de-chaussée et le projectile pénètre dans l'une des poutres qui soutient son parquet, juste au-dessous de son lit. C'était le fils de notre propriétaire qui venait de se tuer! tout le monde accourut instantanément, avec un fracas facile à comprendre. La mère du suicidé poussa des hurlements, les chiens aboyèrent, cet ensemble était horrible!

J'étais sorti de très-bonne heure pour mes affaires de loterie ; lorsque je rentrai, je trouvai Fanny, assistée de quelques bonnes voisines, dans une situation inquiétante.

Nous en étions à ce niveau de douleurs quand Mme Bonnaire vint nous conseiller de sortir d'un gîte si fatal à notre tranquillité. Elle ajouta, avec une charmante expansion, que si notre bourse y mettait empêchement, elle et son mari se trouveraient heureux d'annuler cet obstacle : ce qui fut fait. Alors nous respirâmes, car, en vérité, nous n'étions pas en mesure de perdre un terme de loyer et de supporter les frais d'un déplacement. D'autre part, la place n'était plus tenable : le moindre éclat de voix, le moindre bruit bouleversaient ma compagne, et, par cette raison, me bouleversaient moi-même.

A cette démarche, si affectueuse, en succéda une autre que je ne saurais cacher. La mère de mon ami Fouques possédait une maison assez grande pour en sous-louer une partie, et elle m'invita à y venir loger sans plus de conditions qu'elle n'en aurait mis à l'égard de l'un de ses enfants. Je fus vivement touché par ce procédé; cependant, je n'en profitai point. Ce que j'acceptai, non de cette excellente dame, mais de son fils, ce fut le prêt d'une somme de quatre-vingts francs qu'il avait mise en réserve pour acheter un microscope.

Je louai, au centre de la ville, un petit logement assez convenable. Hélas! il est bien vrai qu'un changement de lieu n'amène pas toujours un changement de sort. La tranquillité à laquelle nous aspirions nous fit défaut. Des chiens de blanchisseurs aboient durant la nuit ; des chevaux, occupés à un nivellement de terrain, sont mutilés sous nos yeux, notre principal locataire se trouve mal, et sa femme fait retentir des gémissements dans toute la maison, le feu ayant pris à une fabrique : le tocsin sonne, la générale bat, des flots de peuple s'agitent dans les rues en poussant des vociférations politiques : tout cela nous accable !...

V

Fanny arriva à un tel point que je fus forcé, le 19 août, de lui donner une garde, car elle avait le délire et des souffrances d'entrailles qui simulaient le *miserere*. Le mois suivant, elle fut rhumatisée dans ses articulations; en décembre, elle se contusionna, très-gravement la jambe, et souffrit de cet accident pendant plus de six semaines. Arrêtée dans son travail et dans ses occupations de ménage, elle sentit son âme faiblir; néanmoins, disciplinée à la lutte, elle ne tarda pas à retrouver, sous les encouragements de ma parole, la complète énergie de son caractère. A peine commençait-elle à se rétablir un peu, que le printemps lui apporta une espèce de grippe, comme je n'en avais jamais rencontré. Je la combattis, de concert avec Fouques, par tous les moyens imaginables, mais ils échouèrent sans miséricorde !...

La toux sèche, continue, pleine de violence, devint une cause mécanique qui produisit une expuition sanguinolente; ce qui était plus grave encore, un retentissement douloureux dans le sein et dans la matrice : il lui était impossible de trouver un instant de sommeil. Malgré tout, sa résignation était si bien revenue, qu'une nuit je m'en trouvai importuné, à ce point que je lui criai de ma chambre : « O mon enfant, ta patience m'irrite ! »

CHAPITRE XV.

Nouvelles personnes — dont une baronne et une blanchisseuse — qui me font amitié et me rendent service.

> Nos doutes sont des traîtres qui nous font perdre le bien que nous pourrions faire, en nous détournant de l'essayer.
>
> SHAKSPEARE.

Nous allons nous arrêter ici pour montrer quelques personnes qu'il est bon de faire connaître, tant à cause de la marche de mon récit qu'à cause de l'honneur qui en résultera pour la classe des natures choisies. Ce livre n'est pas un réquisitoire contre l'humanité, car son auteur, on ne saurait le nier, est plus empressé à signaler le bien que lui ont fait ses semblables, qu'il ne l'est à révéler le mal qu'il en a reçu. Donc, tous les hypocondriaques ne sont pas méchants, haineux et misanthropes.

D'ordinaire, les relations de l'homme — je parle des sérieuses et non de celles qui se contractent le verre à la main — ne s'établissent que par voie d'observation et d'analyse. On sonde, on tâte, on se défie ; ce n'est qu'après enquête qu'on se laisse aller à entr'ouvrir la porte du cœur... Une telle réserve ne glorifie pas la société, tant s'en faut! elle prouve que celle-ci ne présente guère plus de sécurité que n'en présentait jadis la forêt de Bondy... C'est, par conséquent, une coutume assez sage que d'examiner, autour de soi pour se garer des gens qui, n'ayant ni la forme du loup, ni celle du renard, n'en méritent pas moins qu'on les évite à l'égal de ces deux sortes de bêtes. Cependant, il est des natures prime-sautières, et je suis de celles-là, qui répugnent à moucharder le prochain, à le tenir en suspicion et qui s'abandonnent volontiers au mouvement d'affinité qu'elles ressentent. Or, il se trouva, à l'époque que je raconte, plusieurs de mes clients de Grenelle qui eurent assez de flair, oserai-je dire, pour être assurés qu'ils pouvaient se porter vers le docteur Dumont sans tenir cachés, dans le creux de leur main, les jetons de la prudence. Ils devinèrent en lui et en sa compagne deux créatures honnêtes, souffreteuses, luttant d'un commun accord et d'un commun amour contre des difficultés voilées, et leur sympathie fut acquise à ce pauvre ménage... Je vais me com-

porter envers eux comme il m'est arrivé touchant un grand nombre d'existences privées que j'ai assignées et traduites ici en vue d'invoquer leur témoignage. De plus, je les ai glorifiées selon ma conscience et à ma manière. Je les prie, collectivement, de vouloir bien accepter mes éloges avec moins d'embarras encore que n'en éprouve un récipiendaire académique, car... je ne leur parle pas *en face*.

M. le baron Bonnaire, fils de l'ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, ancien préfet et maître des requêtes au conseil d'État sous le premier Empire (1), était venu habiter la banlieue pour se conformer aux pertes qu'avait essuyées sa fortune. C'est lui qui, de concert avec M. Bulloz, avait fondé, vingt années auparavant, la *Revue des Deux-Mondes*, journal qu'il abandonna pour se livrer à des opérations ordinairement peu fécondes, sous la direction d'un esprit libéral et façonné par les belles-lettres. Il n'y a pas de meilleur homme au monde que M. Bonnaire, et la femme charmante qui fit sa passion, qui l'assiste, à cette heure, de tout son dévouement contre les infirmités de l'âge, possède une âme qui ne le cède en rien à la sienne en fait de mansuétude et de serviabilité.

Tous deux — on l'a vu il n'y a qu'un instant — s'appliquèrent à nous aider de leur bourse, à nous être agréables par une foule de petites attentions délicates, à me recommander, soit au ministère de l'Agriculture où je contractai d'excellentes relations, soit près du docteur Bixio, de Boeage, directeur de l'Odéon, de Sainte-Beuve, etc. Voici, par exemple, en quels termes je fus appuyé chez ce dernier, à propos de je ne sais quelle question littéraire :

« Je saisis l'occasion que m'offre mon ami, le docteur Dumont, mon cher Sainte-Beuve, pour vous dire combien j'ai été heureux dans cette plaine monotone et prosaïque, qu'on appelle Grenelle, de rencontrer, dans le médecin que j'ai fait appeler, un esprit distingué, capable, en tous points, de vous apprécier. »

L'extrait de cette lettre, datée du 29 novembre 1850, fut fait par ma femme. Je lis en tête de la copie : *Tout ce qui honore mon pauvre Charles m'est un sujet de joie.*

---

(1) Voir : *Notice sur le baron Félix Bonnaire* (par Alphonse Esquiros), Paris 1846, forte brochure in-8°, imprimée chez Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

M. Philippe d'Homme, placé à un cran au-dessous dans l'ordre héraldique, n'est inférieur à qui que ce soit quand on le considère sous le rapport de la générosité et de la noblesse du caractère. Instruit, d'une intelligence élevée, d'une physionomie attrayante, possédant les formes du meilleur monde, il se fait rechercher et aimer par tous ceux qui l'approchent. Il était venu à Javel, vers 1844, pour y faire de la chimie industrielle. Les nombreux ouvriers qu'il y occupa, pendant environ dix années, ne trouvèrent pas en lui un exploitant de leur vie, mais ils y trouvèrent un patron juste, bienveillant et surtout secourable pendant les longs jours de détresse qui suivirent la Révolution de 1848. Maintenant, retiré dans le Périgord, il cultive les restes d'un patrimoine qui se serait grandement accru si, quand il était dans les affaires, il avait substitué à ses instincts naturels les qualités qui sont l'apanage des flibustiers de notre époque.

M. Georges Ville était un jeune homme nouvellement intallé dans une portion du local qu'avait occupé ma maison de santé. Il avait entrepris là, dans des proportions hors ligne, des études pratiques sur la physiologie végétale. Son laboratoire, en plein vent, tenait une grande étendue de terrain ; il attirait l'attention, non-seulement des maîtres de la science, mais celle encore des personnages les plus éminents dans l'ordre social. En effet, car le ministre de la Justice, l'Archevêque de Paris et, pour tout dire, le Président de la République, s'y transportèrent pour admirer les nombreux appareils où se révélaient, dans une lente progression, les secrets qu'avait pressentis son esprit investigateur autant que précoce. M. Ville est aujourd'hui professeur-administrateur du Muséum d'histoire naturelle.

Le 18 août 1851, après avoir fait des analyses chimiques dans un milieu délétère, il fut pris, durant la nuit, de quelques symptômes d'empoisonnement. Son domestique accourut chez le médecin le plus près, qui était moi ; et voilà comment j'ai eu l'honneur de me trouver placé dans les bonnes grâces de cet ancien et très-remarquable voisin. Mettant à part la satisfaction que procure l'accomplissement d'un devoir, je n'ai pas eu à m'applaudir beaucoup, on le sait, du résultat de mes visites nocturnes, mais de celle-ci, j'en ai retiré un dédommagement exceptionnel, car il renferme, tout à la fois, des éléments spirituels et tangibles.

Mme Meunier, née Drodelot, était notre blanchisseuse. En 1844, j'avais guéri son frère aîné, homme de confiance de M. Payen de l'Institut, d'une variole compliquée de phénomènes cérébraux de la plus haute gravité. Toute la famille du réchappé, et celui-ci en première ligne, ne cessèrent de m'en témoigner leur gratitude. Les Drodelot avaient une certaine prépondérance parmi le peuple; et, en 1848, ils paralysèrent, dans le club de Grenelle, les mauvaises insinuations que M. Moustiq essayait de lancer contre moi. Mme Meunier, par ses habitudes de vie et par la manière dont elle avait été élevée, ressortait des gens de sa classe; laborieuse, économe, elle tenait pied aux nécessités de ses enfants et obligeait ses *pratiques* en leur faisant de longs crédits, voire même, pour quelques-unes, en les conviant à accepter davantage...

Comme Pope, j'ai célébré ma domestique, Aubierge Castellan, et voilà que j'en fais autant à l'égard *de ma blanchisseuse*.. N'est-ce pas justice? Oui, c'est justice, parce que la vertu nivelle les cœurs comme les capacités du cerveau égalisent les individualités les plus disparates par leur origine. Accordons à chacun la mesure de son droit et la part de considération qu'il mérite par ses actes; qu'il y ait des écus blasonnés pour ceux-ci, mais qu'il y ait également pour ceux-là des chevrons d'honneur, des ordres du jour et des couronnes civiques. Quand, pour punir on a des prisons et des bagnes, il serait équitable, *il serait de droit* de généraliser plus qu'on ne fait les distinctions rémunératoires.

CHAPITRE XVI.

Perplexité à propos du sein de ma femme. — Considérations sur l'impressionnabilité. — Éloge des fabricants d'instruments de chirurgie.

> Il y a des malheurs où l'on n'ose penser et dont la seule vue fait frémir! S'il arrive que l'on y tombe, l'on se trouve des ressources que l'on ne se connaissait point; on se roidit contre l'infortune et l'on fait mieux qu'on ne l'espérait.
>
> La Bruyère.

La tumeur de ma femme arriva à un point qui ne me permit plus de temporiser; il fallut l'examiner, ce que je fis le 16 juin. Mon Dieu! comme mes doigts tremblèrent sur ce sein énorme, douloureux et tout sillonné de veines bleuâtres! Je ressemblais, dans cette exploration, à

ceux qui, entraînés vers un précipice, mesurent d'un coup d'œil électrique les bondissements qu'ils ont à faire avant d'être broyés... je voyais là notre crucifiement, et, ce qui m'effrayait le plus, ce n'était pas la fin... c'étaient les circonstances accidentelles qui la devaient précéder.

Bien convaincu de ce qu'il y avait à faire, je me transportai, tout vertigineux, de chez M. Lefebvre chez M. Filhos ; de chez celui-ci chez Bazignan ; une consultation eut lieu chez Amussat. La patiente fut examinée avec le plus grand soin, et le résultat fut qu'il y avait nécessité d'opérer. Rien n'était plus simple ; seulement, *c'était impossible*, en raison d'un réfractisme inné de la part du sujet pour tout ce qui était du ressort de la médecine manuelle. En effet, dès son enfance, Fanny avait manifesté cette répulsion, qu'elle tenait de sa mère. Selon elle, deux suppliques avaient été omises dans les litanies : *Seigneur, délivrez-nous de la prison et de tout acte de chirurgie...* Si elle eût été *seule* en cette affaire, elle aurait irrévocablement renoncé à l'unique moyen de guérison qui lui était offert ; tandis que, par rapport à moi, elle entreprit une lutte pareille à celle que j'avais subie naguère, à propos des fous ; lutte affreuse qui, comme je l'ai remarqué, place notre volonté entre deux obstacles se faisant équilibre.

Pendant que j'assistais à ce combat intérieur, Amussat me dit : « Eh bien, Mme Dumont *ne veut* donc pas se décider ; mais c'est *un enfantillage ?...* » A ce propos, mon esprit, mon cœur, ma parole s'élevèrent à un degré d'indignation et de logique qui auraient pu faire croire aux personnes de l'antichambre que j'étais le maître, gourmandant son disciple. Je le contraignis, philosophiquement, à revenir sur son opinion ; et, ce qui lui fait honneur, c'est qu'il ne m'en voulut pas de cette violence.

En vérité, ce que souvent on ne peut obtenir des hommes les mieux trempés sous le rapport du génie ou de la force morale, on voulait l'obtenir de ma malheureuse femme ! On voulait qu'elle *transperçât* les limites assignées à sa nature !... Je vais poser quelques exemples de répulsion analogue, pris au hasard, afin de corroborer ma défense.

Jean Commène, l'un des plus vaillants empereurs de Constantinople, préféra la mort à l'instrument tranchant. Ainsi en fut-il du maréchal Fabert, qui avait sauvé l'armée française à la retraite de Mayence. Turenne et le cardinal de Lavalette eurent beau le supplier, ils ne purent ébranler sa résolution. Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Maximilien, en fit autant. Bossuet tombait en défaillance à l'idée de l'opération de la taille qui lui était proposée. D'Alembert ne voulut jamais se laisser sonder : il préféra souffrir ! Robert Peel était d'une si grande susceptibilité organique que Hodgson et

Brodie n'osèrent le toucher, à la suite de l'accident qui lui coûta la vie.

Voici la contre-partie de ces faits : En 1830, Lisfranc eut à la Pitié un combattant de juillet qui chanta la *Marseillaise* pendant qu'on le dépouillait de l'un de ses membres ; d'autres, placés dans le même cas, se mirent à fumer leur pipe... Eh bien, qu'est-ce que cela prouve? Cela signifie-t-il que ces âmes, flexibles à l'instrumentation, sont supérieures à celles d'un Bossuet et d'un Robert Peel? Qui oserait le dire?

O ignorance des profondeurs de la physiologie! Les Sanson et les Charrière étudient la qualité et le degré d'aciération de leur fer avant de le présenter à la forge, et nous, nous dédaignons d'étudier *la trempe* du sujet avec lequel nous devons avoir affaire... En vérité, les savants couteliers dont je parle sont plus sages!...

A force de réaction et de ferventes prières, il survint à la patiente un sentiment par lequel *elle crut* avoir remporté la victoire, et elle me demanda de la ramener chez Amussat pour se soumettre à la ponction sploratrice que celui-ci voulait tenter. Nous arrivons ; le sein est mis à nu; mais au moment où le chirurgien étend le bras pour se munir d'un trocart, la malade bondit, se contourne convulsivement en laissant échapper des paroles qui tiennent du délire. Revenue de cet accès, elle dit : « Il n'y a qu'un moyen à prendre, c'est de m'attacher et de passer outre. » Le maître ne voulut point de cette ressource. Cela se passait le 25 août, date qui, comme je l'ai consigné en bien d'autres endroits, était *celle de sa fête!*

Mais, dira-t-on, « et les anesthésiques? » Ils ne pouvaient mordre sur un appareil nerveux qu'exaltait à un si haut point la fixité mentale. C'est ce que je fis parfaitement comprendre à M. Amussat. Néanmoins, de concert avec Fouques, nous essayâmes le chloroforme, en vue d'obtenir, par une légère ponction, une partie du liquide contenu dans le kyste ; je n'y parvins que par un coup de lancette, jeté au vol, au milieu d'agitations convulsives. Je portai la substance que je pus recueillir par cette ouverture, chez M. le docteur Lebert, qui en fit l'examen (1). Son opinion se rapporta pleinement à celle de M. Cruveilhier, chez lequel nous avions été.

Vers le commencement d'octobre, une dame nous proposa d'avoir recours à la méthode *Canquoin*. Fanny se rejeta sur cette idée avec enthousiasme. Sur la remarque que je lui fis touchant la longueur du procédé, elle répondit : « La souffrance physique n'est rien!... Va, mon ami, et arrange-toi pour que nous en finissions! »

(1) Ce savant, nommé depuis professeur à l'École de Zurich, vint voir la malade plusieurs fois à Grenelle avec un vif intérêt.

Je partis pour la rue du Faubourg-Montmartre, où demeurait non pas M. Canquoin, mais son successeur, M. Millardet, qui se trouvait être l'un des anciens élèves de l'abbé de Sulignan. Ce confrère se montra plein de généreuses dispositions; il vint nous voir, et l'opération fut arrêtée pour le samedi 18. Tout ce que nous pûmes faire, ensuite, pour reconnaître ses soins si désintéressés, fut de lui offrir une corbeille de fleurs en coquilles où étaient écrites ces paroles de Maroncelli : « Je ne puis vous offrir autre chose (1). »

Je ne chercherai pas à rendre la vie anxieuse de notre ménage, à partir de l'insuccès du 25 août jusqu'au jour où nous pûmes nous rejeter sur la méthode opératoire dont il s'agit; je rapporterai seulement une circonstance intercurrente bien propre à augmenter nos tribulations.

L'année précédente ma femme avait eu l'idée de se consacrer à l'élevage d'un enfant naturel, et même de l'adopter au cas où on lui assurerait un patrimoine. J'en parlai à M. Rostan, qui s'empressa de m'adresser à deux de ses collègues, les professeurs Dubois et Moreau, si bien placés pour cette trouvaille. Avant de me dessaisir des lettres d'introduction qu'il me donna — lettres si chaudes, si pressantes et si honorables pour nous — j'en fis faire une copie certifiée exacte par le maire de Grenelle, afin de m'en servir près de quelques autres accoucheurs en renom. Dix mois s'écoulèrent sans que mes investigations eussent rien produit; c'est seulement au milieu de nos inquiétudes chirurgicales (17 septembre) qu'il nous arriva, de la part de M. le docteur Chailly, ce que nous avions vainement attendu. De fréquents pourparlers eurent lieu avec les parents de l'enfant, et, comme on voulait le caser sans délai; que, d'un autre côté, on s'aperçut de l'état de souffrance de ma malade, cette affaire manqua.

Les paroles que j'ai prises pour épigraphe méritent un léger commentaire. Et d'abord, je leur donne raison en attestant qu'il me survint des forces vives auxquelles je ne m'attendais point; en effet, je sortis de cette passe beaucoup mieux que je ne l'aurais pu croire. Il y a quelque chose de plus à noter, c'est que ma santé se modifia assez favorablement pour me permettre de faire face à toutes les rafales qui suivirent. Maintenant, qu'on ne vienne pas me faire honneur de ce double résultat; il n'est nullement dû à un surcroît d'efforts de ma part. Mon énergie, presque constamment déployée, je le sens, je le sais, n'en fut point la cause : je le dois à ces transformations organiques et mystérieuses qui, échappant à nos prévisions, se moquent de

(1) Voir les *Prisons* de Silvio Pellico, chap. LXXXVII.

notre volonté tout aussi bien que de nos remèdes... « Tout ce qui est » extraordinaire, subtil, dit Guy Patin, excite des mouvements dans » l'âme et agite tellement le corps, que la machine se dérange. Si » elle est bien disposée, elle tombe dans le désordre; si, au contraire, » elle est dans le désordre, elle peut se remettre, par l'agitation de » ses ressorts, dans son ordre premier. »

Je ne fus pas assez privilégié pour en arriver là. Je ne retrouvai point la normalité, mais il se produisit, je le répète, assez de confort dans l'instrument nerveux pour que cet instrument pût mieux obéir aux injonctions de mon être moral. Ce que je n'avais pu la veille, je le pouvais le lendemain... Qu'on y regarde donc à deux fois avant de se prononcer sur un malade.

CHAPITRE XVII.

Ablation du sein.

> En présence d'une mutilation, le médecin, qui a vu tant de fois une aveugle pitié compromettre l'existence du malade, sent son âme dans une vive appréhension... Terrible alternative dont l'issue le comblera de joie ou de tristesse!
>
> COSTES.

I

Lorsque tout fut arrêté pour l'opération, Fanny devint calme, son esprit se rasséréna; mais le mien, discutant le procédé opératoire qu'on allait employer, dut continuer à être bourrelé. MM. Boyer et Filhos rejetaient l'agent caustique par des motifs plausibles, le professeur Cruveilhier n'en disait rien, MM. Fouques et Georges Ville plaidaient pour; enfin la situation l'exigeait. D'un autre côté, l'idée que la malade ne se soumettait à cette chance aléatoire que par un absolu dévouement pour moi, venait, par incidence, augmenter mon tourment, car je craignais d'être égoïste par l'acceptation du sacrifice.

Je ne suis pas éloigné de croire que mes inquiétudes, semées de droite et de gauche, parmi mes nombreuses relations confraternelles, n'aient contribué aux grandes discussions qui s'élevèrent, quelques années après, au sujet des agents cathérétiques. En effet, vers 1857 et 1858, ces agents se trouvèrent posés par quelques hommes éminents,

tels que MM. Maisonneuve, Salmon, Mannoury, Girouard, de Chartres, etc., comme pouvant contre-balancer l'instrument tranchant pour les opérations les plus considérables.

Afin de diminuer la distance qui nous séparait de M. le docteur Millardet, il fut convenu que l'opération aurait lieu chez ma sœur, rue d'Anjou-Dauphine. La malade, qui souffrait pourtant de douleurs utérines bien propres à la préoccuper, ne descendit pas un instant du niveau moral où elle était montée. Gaiement résignée, elle prépara, la veille, des compresses et des bandes, passa en revue tous les coins de sa maison pour s'assurer que l'ordre y régnait; et quand arriva le soir, elle se coucha avec la plus parfaite sérénité, en me bien assurant que sa résignation n'avait rien de factice. Le lendemain, elle alla à la messe, déjeuna comme à son ordinaire; un peu plus tard, je la conduisis au bain; puis, nous nous rendîmes au lieu désigné sans qu'un signe d'appréhension se montrât sur son visage...

Le rendez-vous était fixé à quatre heures. Au premier coup de sonnette, la courageuse femme dit en souriant : « Ah! voici mes *requins*... » Je l'embrassai, et, prenant son chien entre mes bras, je descendis l'escalier, non comme quelqu'un qui court, mais comme quelqu'un *qui tombe!* Arrivé dans la rue, je ne savais où aller; cependant — qu'on fasse attention à ce fait — je marchai, *sans vertiges et sans titubations*, jusqu'à la place Saint-Sulpice. Là, je fus poussé à entrer dans l'église pour y paraphraser ces paroles de Job : « Tu as affermi les genoux qui pliaient, tes paroles ont redressé ceux qui chancelaient. » Je priai avec une ferveur et une lucidité surprenantes. Doska était à mes pieds; elle avait un aspect de tristesse qui s'harmonisait avait moi, car la pauvre bête sentait, sans s'en rendre compte, que j'étais dans l'angoisse. Le Suisse, nous apercevant dans le fond d'une chapelle, s'empressa de nous chasser du temple!... C'était sa consigne. Il me vint alors à l'esprit d'entrer chez M. Bonnaire, qui demeurait à côté. Sa femme et lui m'accablèrent de questions; comme je ne voulais point les troubler en leur faisant part de ce qui se passait, je ne répondis que par des lieux communs. « Cher docteur, vous avez l'air bien soucieux... qu'avez-vous? dites-nous tout; parce qu'enfin, en quel autre endroit que celui-ci trouveriez-vous une sympathie plus profonde et plus vraie? — Je n'ai rien, répondis-je, si ce n'est l'un de ces malaises qui me sont si familiers, quant au fond; toujours si étranges, quand à la forme. » Dans l'intention évidente de me distraire, ils me parlèrent d'une pièce qu'ils avaient vu représenter la veille à l'Odéon. Et moi, les yeux fixés sur la pendule, je me disais : « Est-il temps?... » Lorsque je vis approcher six heures, je me levai; on voulut me retenir

à dîner; prétextant que j'étais attendu, je pris congé de ce digne ménage et je sortis! Arrivé à la maison où se passait la terrible scène, le concierge m'invita à ne point monter encore, car tout n'était pas terminé!... En vérité, je n'étais plus malade, je n'avais plus de névrose; je souffrais immensément, mais ma sensation ne s'exerçait plus en dehors des limites communes : j'étais un affligé de l'ordre normal. Je me promenai de long en large dans la rue et cela durant trois quarts d'heure, qui me parurent un siècle. Enfin, je fus appelé, et je surpris dans la pièce d'entrée le docteur Millardet qui, de concert avec MM. Angot, Boyer, Filhos et Fouques, examinaient la pièce pathologique, objet de tant de tourments! Parvenu près de l'opérée, je la trouvai dans son lit aussi calme qu'une nouvelle accouchée.

Ainsi, cette femme qui n'avait pu accepter une douleur de quelques secondes produites par le fer, accepta résolûment du feu potentiel, un supplice de trois heures! car il fallut tout ce temps pour carboniser la grande circonférence de l'organe. La plaie était énorme, ce qui fit dire à la patiente : « Notre Seigneur eut une couronne d'épines sur la tête; moi, sa rachetée, j'en ai une sur la poitrine!... » Ah! comme ces paroles auraient été admirées si elles fussent sorties d'une bouche princière... Toutes les plumes vouées à l'adulation les auraient paraphrasées; elles en auraient retiré des hymnes!... Mais, à toi seul, ô mon Dieu! appartient de connaître tous les martyrs et toutes les saintes... Le monde ne s'en rapporte, pour les premiers, qu'aux arcs de triomphe et à la trompette de l'histoire; il ne s'en rapporte, pour les secondes, qu'aux Annales des bollandistes. Disons avec Philarète Chasles : « Guerriers du champ de bataille, vous dont le sang coule et qui gardez un front serein, *cette femme* vaut un héros... » Qu'on ne se scandalise pas du grandiose de mes comparaisons. J'ai la hardiesse de la vérité; je m'appuie sur cette équitable devise : *Celui qui s'est trouvé à la peine, doit être également à l'honneur*, quel que soit son rang ou sa taille. C'est ce que n'ont pas craint de faire le vénérable Bally et son digne émule M. Théodore Perrin, en jetant, dans leur rapport académique, quelques fleurs de respect et d'hommage sur ma compagne.

II

Parmi les métaphores les plus saisissantes de Balzac, j'ai remarqué celle-ci : « La douleur est comme cette tige de fer que les sculpteurs mettent au milieu de leur glaise; elle soutient, *c'est une force.* » C'est juste; mais ce fer s'oxyde à la longue, et quand il est réduit, la statue

tombe!... Ainsi en est-il de la volonté portée au delà de certaines limites. Alors, ce qu'endure notre appareil de sensibilité nous annihile ou nous tue. Comme l'a fait observer Dupuytren, « on meurt par la perte du fluide nerveux, comme on meurt par la perte du fluide sanguin. » L'un des successeurs de ce grand chirurgien, M. Jobert de Lamballe, a lu à l'Académie des sciences, en 1854, un Mémoire intitulé : *De l'influence des opérations sur le système nerveux, et du retentissement de la douleur sur l'organisme.* Je sais un gré infini à cet éminent opérateur d'avoir abordé un tel sujet ; lui, si fort de constitution, si bien pondéré, partant, si peu propre à concevoir les vibrations démesurées de la harpe physiologique. « J'ai bravé la douleur, s'écriait Mme Desbordes Valmore, *et la douleur s'est vengée!* »

Voici ce que raconte, d'après Walter Scott, M. le docteur Andry, dans ses *Recherches sur le cœur,* à propos de James Dawson, jeune Écossais compromis dans une conspiration en faveur du dernier des Stuarts. Il fut condamné à mort ; sa fiancée qui, dans son désespoir, avait voulu assister à cette terrible exécution, vit la victime suspendue quelques instants ; elle vit qu'on coupait la corde avant qu'il eût expiré, puis qu'on lui arrachait les entrailles... Elle supporta cet horrible spectacle avec un grand courage ; mais quand, pour dernière scène de cette barbare tragédie, on jeta au feu le cœur de son amant, elle rentra la tête dans sa voiture en prononçant le nom de James, et elle expira!

Que la dépense vitale se fasse pour résister à la douleur physique ou à la douleur spirituelle, peu importe ; l'épuisement est le même et les résultats n'en sont pas moins funestes dans des proportions qui dépendent soit de la nature matérielle du sujet, soit des causes impératives qui ont engendré la lutte. Voyons ce qui retourna des efforts moraux auxquels ma malheureuse femme se livrait depuis quatre mois, et qu'elle rendit suprême dans la circonstance que j'ai rapportée.

Les six premiers jours qui suivirent l'opération se passèrent assez bien ; la plaie était belle, la santé générale aussi satisfaisante que possible ; mais le jeudi 23 il survint des nausées, puis un malaise si étrange, que la malade crut à sa fin prochaine. « Charles! s'écriait-elle avec terreur, moi qui ai tant souffert pour toi!... et voilà qu'il faut que je meure!... Oh! mon Dieu! mon Dieu!... » Je lui fis observer que le pouls, par l'excellence de sa force et la régularité de son rhythme, démentait une semblable crainte ; elle objecta que je me faisais illusion et qu'un autre médecin ne s'y tromperait point. J'allai prier M. Hillairet de me venir en aide, ce qu'il fit avec une diligence des plus amicales. L'aspect, la parole d'une personne inconnue est toujours, en pareil cas, d'une bonne influence ; or, mon confrère

calma cet accès, mais il ne le dissipa pas entièrement; ce n'est qu'à la pointe de l'aube que je le vis s'éteindre.

A la nécrophobie succéda l'exagération des passions affectives; tous ceux qui l'entouraient et lui donnaient des soins devinrent l'objet d'une reconnaissance démesurée. Par-dessus tous les autres, j'occupais sa pensée, à ce point, que je ne pouvais la quitter sans qu'elle crût à mon éternelle disparition. Lorsque je la laissais le soir, pour retourner à Grenelle, cette crainte la tenait sous le joug jusqu'au lendemain, et pour peu que je fusse en retard, je la trouvais dans les transes.

« La douleur est la condition de l'amour — répéterai-je avec l'abbé Gabriel — et nul ne sait réellement qu'il aime, s'il ne peut le manifester par l'holocauste de soi-même dans la souffrance. »

Je ne dirai pas les tortures morales et les défaillances physiques qui accablèrent ma malheureuse femme; j'en ai touché un mot dans mes *Lettres au professeur Rostan,* publiées en janvier 1852. Ce que je dois signaler, c'est que notre ami Cerise se montra dans cette phase tout ce qu'il est possible d'être, sous le rapport du cœur et sous celui de la science. Je déclare devoir à cet éminent névropathiste la conservation de ce que j'ai de plus cher au monde.

CHAPITRE XVIII.

Généreuse proposition que me fait M. D'Homme. — Manifestation qui me vaut d'être nommé médecin des Prisons en résidence au Mont Saint-Michel. — Conclusion.

> En somme, j'ai toujours trouvé
> la Providence au bout du chemin.
>
> Gérard de Nerval.

Les voici enfin, ces derniers feuillets vers lesquels j'aspire depuis tant d'années! Ils vont apprendre au lecteur, si ce n'est la fin de mes tribulations, du moins la circonstance qui les modifia, en me soustrayant au joug de l'existence brutale.

On sait les détails de ma position de fortune; on a vu à quel prix je me procurais le pain de chaque jour. J'étais comme une sorte de Prométhée *innocent;* ou, pour parler d'une façon prosaïque, comme le *canut* de la profession médicale... Il est peu d'exemples d'une lutte

aussi longue chez un travailleur honnête, riche d'amis et de répondants, car tout homme placé dans cette condition doit forcément *arriver*, sauf le cas où il est immuablement enchaîné par les liens d'une pathologie exceptionnelle, et ce cas était le mien.

Ma maison ne se soutenait, depuis près d'une année, que par des ressources aléatoires m'arrivant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Aujourd'hui, c'était le respectable M. Davenne, une autre fois, le ministre de l'Intérieur; puis l'Association des médecins de la Seine, dont je fais partie; Mmes Rostan, Paparel, etc., apportèrent leur tribut. Grâce à ce sentiment de solidarité de la part de ceux qui m'aimaient ou me connaissaient, ma pauvre malade et moi ne manquâmes pas du strict nécessaire, il s'en faut! Cependant, cette générosité n'avait rien de réglé; je ressemblais à ces religieux sans prébende qui entretiennent leur couvent par la manne céleste, avec cette différence que je souffrais profondément de ce genre de casualité, car il m'était dur, dirai-je, selon l'expression de Dante, *de monter l'escalier des autres...*

Le 27 avril 1852, j'allai déjeuner à Javel, chez M. d'Homme. Au sortir de table, mon ami me fit passer au jardin, et, après avoir parcouru l'allée principale, il me dit avec émotion : « Définitivement, il » faut que vous sortiez de l'enfer où vous êtes. Vous ne m'avez jamais » rien demandé; c'est donc à moi à vous offrir. Dites, parmi les per- » sonnes qui vous sont attachées, celles qui ont assez d'aisance pour » concourir à vous former un petit revenu; j'irai leur proposer de » vous concéder, officieusement et par simple promesse, une somme » annuelle dont chacun fixera le chiffre, selon qu'il le jugera possible. » Quant à moi, ajouta-t-il, j'ouvre la souscription par une rente vo- » lontaire de 500 francs. » Ce discours me bouleversa de reconnaissance. Quand je fus un peu remis, je lui tins cette réponse : « Je n'accepte point votre proposition; cependant, elle me remet en mémoire un fait de biographie médicale dont nous pourrons nous servir; le voici :

« Le docteur Dézoteux, médecin de l'armée sous Louis XVI, fut mis à la retraite pendant la Révolution. Il était vieux, malade et indigent; ses amis le secoururent pendant longtemps; mais ce témoignage de leur part pesait à son cœur, et il laissait souvent échapper les accents de sa peine.

» L'un de ses bienfaiteurs ayant appris qu'il y avait une place de médecin à occuper dans la succursale des Invalides, récemment établie à Versailles, eut la pensée de former sur l'heure une commission officielle pour aller près le ministre de la Guerre solliciter ce facile

emploi pour Dézoteux. Cette démarche obtint un prompt succès. Or, je vous propose une pétition collective tendant à m'obtenir non pas une place, ce qui me serait peut-être impossible dans l'état où je suis, mais une pension du ministre de l'Intérieur. Je sens, dans ma conscience, pouvoir accepter cette ressource sans le moindre scrupule; de cette manière, je n'imposerai pas de sacrifices à ceux que j'ai si souvent importunés. Ce qu'ils n'ont pu faire individuellement, ils pourront le réaliser en formant faisceau. Réussir serait un précédent sur lequel le Corps médical s'appuierait à l'avenir pour procurer un dédommagement à ceux de ses membres qui auraient été victimes de leur zèle professionnel dans les malheurs publics, et j'aurais l'immense satisfaction d'être la cause de cet acte de justice. — Eh bien, me dit M. d'Homme, donnez-moi la liste complète de tous ceux qui vous portent un véritable intérêt, et je me charge du reste. » Je dressai cette liste, se composant de soixante douze personnes, ainsi réparties : sept membres de l'Institut, deux Sénateurs, seize professeurs, soit du collége de France ou de la Faculté, presque tous membres de l'Académie impériale de médecine, et plusieurs autres hommes éminents appartenant à cette Compagnie. Il y avait des journalistes, des littérateurs, un général, des ecclésiastiques d'un rang supérieur, des députés, l'ancien doyen de l'École et son successeur, le baron Dubois; un maître à la Cour des Comptes, de simples docteurs en médecine, enfin, un ouvrier ébéniste de la rue de Charonne, qui représentait mes dévoués parmi la classe laborieuse.

La pétition, rédigée par Amédée Latour, fut présentée à domicile non par celui qui m'en avait amené l'idée — je n'avais pas voulu lui laisser cette peine — mais par l'une de nos voisines, Mlle de N..., ancienne pupille de Casimir Périer. Elle reçut partout l'accueil le plus sympathique, attendu que tous surent distinguer, en ce qui me regardait, *la conduite d'avec le succès*. C'est M. Élie de Beaumont, le premier des signataires, qui se chargea, avec un affectueux empressement, de remettre la demande et les pièces qui l'accompagnaient à M. le comte de Persigny. L'affaire n'étant pas du ressort de ce ministre, dut être portée devant son collègue de l'instruction publique, M. Fortoul. Celui-ci fut on ne peut mieux disposé, car en attendant qu'il pût me compter parmi ses pensionnaires, il m'accorda une indemnité éventuelle, prise sur la caisse des encouragements littéraires et scientifiques.

J'en étais là lorsque, le 29 juillet, il me fut offert une place de médecin des prisons, au Mont-Saint-Michel, de la part du ministère de

l'Intérieur. Je m'empressai de l'accepter, assuré — d'après les renseignements que voulut bien me donner l'honorable M. Dupuy, chef de l'administration pénitentiaire — que je pourrais la remplir. D'ailleurs, je devais être sous son autorité paternelle, éclairée, et dont les lieutenants *immédiats* sont des gens d'un mérite hors ligne. Je regrette de ne pouvoir les nommer, ce que je ferais de grand cœur si je ne relevais pas de leur surveillance.

« Quand mettra-t-on à leur véritable place et les hommes et les choses? » se demandait Mercier. En arriver là, ce serait avoir conquis la pierre philosophale de l'humanité. L'école saint-simonienne a essayé la solution de ce problème, et comme c'était impossible, elle a échoué. Cependant, il ne serait pas hors de la portée du Gouvernement et des administrations privées de tenir compte, dans la distribution de leurs emplois, d'un vœu aussi raisonnable. Il y a déni social toutes les fois qu'un homme aisé dans sa fortune personnelle, robuste de santé et plein de jeunesse, occupe le poste que pourrait occuper, à capacité égale, une femme, un vieillard ou un malade, car ceux-ci sont restreints dans leur action ; ils n'ont pas, comme on le dit vulgairement, *plusieurs cordes à leur arc*. J'ai connu un ouvrier horloger, type de probité et de conduite, qui, par suite d'une amblyopie, ne pouvait plus travailler!... Il n'avait pas trente-cinq ans, il était marié à une femme de sa classe, mais qu'à son esprit et à son air de distinction, on aurait prise tout d'abord pour une marquise en émigration, plutôt que pour une raccommodeuse de dentelles. La malheureuse se tuait au travail pour soutenir le ménage, lorsque, par une circonstance toute fortuite, on donna à son mari la charge de régler les pendules de plusieurs ministères. M. et Mme L... furent à l'abri du besoin. Ce que je rapporte là est aussi mon histoire. J'étais incapable de faire de la médecine active, de faire quoi que ce fût en dehors de ma profession, et pourtant je pouvais utiliser mes connaissances; le tout était de rencontrer la condition dans laquelle ce serait possible.

Je fus nommé le 19 août ; aussitôt j'allai en prévenir M. Genin, chef de la quatrième division du ministère de l'Instruction publique, pour le remercier de son concours empressé et le prier de suspendre toute subvention à mon endroit.

Lorsque certaines personnes connurent cette nouvelle, elles crurent que ma guérison était trouvée, comme si ma maladie n'eût été tout entière que dans mon état financier... Certes, elles comprenaient mal ma situation à deux faces, et elles se trompaient, en songeant que la solution du problème domestique résoudrait si promptement la question morbide. M. Rostan ne pouvait s'y tromper. Lorsque je lui fis part

de l'événement, il hocha la tête avec tristesse, en murmurant : « Dans une prison ! » Oui, et la plus effrayante de toutes les bastilles ! . .

. . . . . .

Hélas ! si une telle position ne me convenait point, je convenais parfaitement, j'ose le dire, à la position elle-même ; car, dans mes jeunes années, ma mère m'avait fait prier, chaque soir, pour les malades, les agonisants et les *prisonniers*. Or, éprouver de la pitié pour ceux qui ont le malheur d'avoir succombé — soit parce qu'ils n'ont pas eu le bénéfice d'une éducation morale, soit qu'ils aient été aiguillonnés par la misère — m'était chose toute naturelle.

Je quittai Paris le 5 septembre 1852, et j'arrivai le surlendemain au Mont-Saint-Michel ; c'est le jour où expirait la malheureuse Marie Capelle, l'une de mes sœurs en souffrance ; ce qui ne veut pas dire *en expiation*...

Qu'on me pardonne ce pieux rapprochement en faveur d'une femme qui, elle aussi, a décrit ses heures d'angoisses avec une plume remplie tout à la fois de vérités médicales et de poétiques inspirations.

CONCLUSION.

Au mois de juillet 1837, le paquebot français le *Minos* était en marche pour Constantinople. On se rappelle que j'en étais le médecin ; que, dans son état-major, j'avais choisi le capitaine Luco pour confident et pour ami ; voici ce qu'il me raconta dans le détroit des Dardanelles :

« Je revenais de la côte d'Afrique avec une cargaison d'esclaves, et je fus pris par l'une de ces tourmentes de mer qui nécessitent d'actives manœuvres ; je dus mettre sur pied tout mon monde, sans en excepter les malades qui gisaient au fond de la cale. Au fort de l'action, dans l'un de ces moments suprêmes qui exaltent la responsabilité, je lançai, *indistinctement*, de grands coups de corde sur les nègres, sans faire attention que l'un d'eux portait une énorme plaie sur l'échine !... Le cri qu'il poussa, le regard qu'il jeta sur moi, je ne les oublierai de ma vie !... ils me pèsent là... » ajouta-t-il en portant la main sur son cœur, et ses yeux se remplirent de larmes !

Réfléchissez, lecteurs, que si tous les malheureux travailleurs sentirent la corde de leur bourreau, celui d'entre eux qui la sentit à un

degré qu'on ne peut rendre, est bien l'infortuné dont le souvenir attristait l'âme du marin. Ah! que ce souvenir dut être terrible à Luco au moment où il vit lever sur son sein les poignards de Sumatra!...

. . . . . .

J'ai été, comme ce nègre, écorché à vif, car les coups de fouet que le sort distribue à droite et à gauche sur nous tous m'ont été plus poignants qu'ils ne le sont aux personnes qui jouissent de l'intégrité de leur épiderme.

Mes plaies ne sont plus aussi saignantes que par le passé, mais il faut peu de chose pour les ranimer. Peut-être en serais-je pleinement débarrassé si, au lieu de vivre sur un rocher aride, en contact avec des êtres qui souffrent, en butte à l'incompréhensibilité du monde extérieur, en ce qui touche mes besoins moraux ou mes incapacités physiques, j'avais été placé dans des conditions toutes contraires. Alors les dix années, dont, pour de bonnes raisons, je supprime l'histoire, m'auraient rendu la santé dans des limites plus étendues et plus heureuses... elles m'auraient préparé une vieillesse réparatrice, et j'entendrais, sans le moindre trouble, la cloche du siècle qui, dans quelques jours, sonnera mes soixante ans!

O vous! qui souffrez comme j'ai souffert, ne désespérez pas... emplissez votre cœur d'un pur amour, garantissez-le de tous remords, défiez-vous de la drogomanie, pardonnez aux gens qui n'accordent aucune créance à vos maux invisibles, et de ceux-ci n'en parlez que le moins possible; luttez, patientez; enfin, pénétrez-vous de l'esprit de ces paroles que j'ai fait servir à la définition du névrosé :

Fluctuat, nec mergitur.

ÉPILOGUE.

Exegi monumentum!

C'est au retour de mon voyage en Suisse, en 1847, que j'eus la pensée d'écrire ce livre, non pour l'éditer, mais pour en faire une œuvre posthume. Il me déplaisait de poser devant mes contemporains par la crainte d'être accusé d'avoir conçu une vaste réclame. Je voulais sauvegarder l'honneur de mes révélations; car, me disais-je, « pour

se déshabiller impunément devant la foule et faire un panorama de notre vie intime, il faut que, déjà, nous nous soyons distingués par des actes éminents, qui enlèvent les suffrages et mettent en relief notre individualité. Dès lors, chacun veut pénétrer dans notre intérieur; les plus petites choses et les plus petits recoins de notre habitation, comme de notre âme, sont fouillés avec un intérêt qui va parfois jusqu'au délire. »

Telles furent les considérations qui, tout d'abord, tinrent éloignée de moi l'idée de m'exposer à la publicité. M'étant pénétré peu à peu de l'importance qu'il y aurait à ne pas remettre, dans un avenir incertain, l'impression du drame que je retraçais avec tant de difficultés, mes scrupules sont tombés. Voilà ce qui m'a fait poursuivre, avec la résignation d'une danaïde, avec la ténacité du mollusque qui creuse son lit dans le roc, cette composition qui embrasse dans son ensemble mon existence de citoyen, de penseur et de malade.

Nul au monde, à l'exception des personnes qui vivent sous mon toit, ne peut soupçonner les efforts que j'ai employés contre mes obstacles cérébraux, compliqués plus tard, de ceux inhérents à une névrose visuelle.

A l'exemple de Montaigne, je minutais mes sensations excentriques sur le premier chiffon de papier qui me tombait sous la main ; je le jetais dans un vaste carton à cet usage : ainsi en était-il de toute pensée, réflection ou circonstance se rattachant à mon but.

Dans les lectures que l'on me faisait : romans, journaux, brochures, livre profond ou léger, j'avais un merveilleux instinct pour saisir toute application à ce que j'étais convenu d'appeler mon *Testament médical*; j'en prenais note souvent avec une difficulté inouïe, et, de cette façon, j'accumulai matérieux sur matériaux. Quand je pénétrais dans ce chaos pour y puiser les éléments d'un chapitre, comment représenter l'embarras de mes pensées...? Les trois quarts du temps, j'avais le vertige en cherchant à les coordonner dans un ordre logique; puis venait l'arrangement musical de la phrase, ses exigences grammaticales, etc. En vérité, lecteur, vous ne pourriez croire ce qu'il m'a fallu d'opiniâtreté pour effacer les brasures innombrables de mon style, de ce style obtenu goutte à goutte et qui, une fois condensé, à dû être passé à la filière du pédagogue, être travaillé sur l'enclume du rhéteur et enluminé par le pinceau du peintre!... Travail de géant que ne connaissent ni les maîtres, ni les myrmidons de l'art d'écrire! Mille fois, peut-être, j'ai eu envie d'incendier cette besogne de damné! Pourtant, si le feu eût pris dans ma maison, ce que je me serais empressé de sauver, c'est ce bilan de mes souffrances; car les notes qui

entrent dans cette partition étrange ont été combinées, en majeure partie, sous l'action de mes tranchées cérébrales...

On ne trouve point ici de grandes catastrophes, des vêtements ensanglantés n'y épouvantent pas la vue; on n'y entend point le cliquetis des chaînes... Je ne suis pas le Silvio Pellico de l'Autriche, ni le Campanella de l'Espagne; je suis le prisonnier d'une pathologie mystérieuse autant que tenace... C'est mon propre corps qui a été le *carcere duro* de mon esprit et de mon âme; c'est en lui que j'ai trouvé la froidure du Spielberg et la torricité des plombs de Venise!

Je ne sais pas pleurer et il ne m'a pas été difficile de retenir mes larmes; ce qui m'a été malaisé à retenir, ce sont l'imprécation et la colère; ce qui m'a étouffé, c'est le silence que je me suis imposé sur certains faits et à l'égard de certains noms... Or, je n'ai pas dit tout ce que j'étais pressé de dire; car il est des choses qu'à l'égal d'Othello je n'aurais pas même confiées *aux étoiles*, à cause de leur inconcevable beauté; d'autres, que j'ai dû laisser tomber dans l'enfer, à cause de leur inconcevable laideur. Dans ce dernier cas, je me suis comporté, moins par crainte de nos peines légales, que par un sentiment de mansuétude chrétienne. Je n'ai pas voulu élever des potaux d'infamie sur le calvaire de mes douleurs; et, à l'encontre de César, j'ai accordé aux vivants le salut des morts, c'est-à-dire les secrets de la tombe!

Il a été dit que les *Confessions* de Jean-Jacques avaient donné de la valeur aux souffrances. Puisse cette odyssée avoir un pareil résultat! Décrire un martyre oublié par les historiens et les panégyristes, le répercuter dans la conscience d'autrui, c'est un mérite qui le dispute à bien d'autres... Oh! combien je serais fier de l'avoir obtenu!

Si j'avais rencontré un ouvrage pareil à celui-ci, que d'enseignements et de consolations n'y aurais-je pas puisés! Je me serais rassuré sur les suites de mes tourments; je ne me serais pas vu comme frappé à tout jamais de déchéance morale et j'aurais accueilli des espérances que mes accès de découragement repoussaient. Ce qui m'aurait été d'un avantage indicible, c'est que j'y aurais trouvé des textes nombreux d'où serait sortie, en ma faveur, une justification éclatante.

Je le répète : puisse éclore de ce travail l'amnistie que je veux procurer à mes ménechmes; puisse le public médical recevoir ce monument d'efforts avec la condescendance qu'il accorde aux productions hors centre.

M. Flourens, dans ses remarquables études sur la longévité humaine,

s'écrie : « Je voudrais qu'elles apprissent à tous les hommes le respect nécessaire de la vieillesse. » Je voudrais que les miennes apprissent à tous à sympathiser aux angoisses de la pathologie occulte, comme ils peuvent le faire à l'égard des altérations rayonnantes de la plasticité.

Si mes pages doivent être attaquées par un critique trop sévère, mais honnête au fond, je lui réponds par avance : « Je vous supplie de considérer que cette œuvre est une offrande à la douleur. »

Si, au contraire, je deviens la proie d'un censeur malveillant et acerbe, je lui adresserai cette apostrophe de Dower :

Ô ARISTARQUE !
SI TU N'ES PAS CONTENT
DE CE LIVRE, TOUTE LA GRACE
QUE JE TE DEMANDE, C'EST D'EN PRODUIRE
UN PLUS EXACT, PLUS SINCÈRE ET QUI VAILLE DAVANTAGE.

FIN DU DIXIÈME ET DERNIER LIVRE.

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS (*)

	Nombre d'exemplaires.
ALLAIRE, à Paris.	1
AMEUILLE, à Paris.	6
AMREIN, méd. cantonal, à Tham.	1
* AMUSSAT, à Paris.	1
ADDE MARGRAS, de Nancy, à Paris.	1
* ANGOT, à Grenelle-Paris.	6
ANTÉRIEUX (Émile), à Montpellier.	1
ARGENT (D'), inspecteur des contributions indirectes, à Laval.	1
ARNAUD, médecin-major au 18e d'artillerie, à Valence.	1
AXENFELD, à Paris.	1
* AUBER (Édouard), à St-Germain-en-Laye.	1
AUCLER, à Clermont-Ferrand.	1
AUMÉRAN, à Collobrières.	1
AUSSANT, directeur de l'École de médecine de Rennes.	1
BAILLEUL (l'abbé), curé de Placy-Montaigu.	1
* BALLY, membre de l'Académie impériale de médecine, à Villeneuve-sur-Yonne.	1
BABU, à Clermont-Ferrand.	1
* BANCEL, médecin de la Maison centrale de Melun.	1
BANCEL, à Toul.	1
BARDINET, directeur de l'École de médecine de Limoges.	4
* BARJAVEL, à Carpentras.	1
BARET, à Paris.	1
* BARRÉ, sculpteur, à Rennes.	2
BARRET, à Carpentras.	1
BARREY, médecin de l'Asile des aliénés, à Pontorson.	1
* BARTHEZ, médecin du Prince impérial, à Paris.	1
BASSET, à Paris.	1
* BAUCHE, à Paris.	2

	Nombre d'exemplaires.
BAUDRY, à Évreux.	1
BEAUVAIS (DE), à Paris.	1
BECQUET, à Paris-Neuilly.	1
BEDOIN, à Ronsard.	1
BÉGHIN, à Paris.	1
BÉGOUEN (le comte), à Compiègne.	3
* BELHOMME, à Paris.	1
BELLANTINI, à Quarville.	1
BELLOC, directeur-médecin de l'Asile de l'Orne, à Alençon.	2
BÉLOUINO, à Paris.	1
BENI-BARDE, directeur de l'Établissement hydrothérapique de Bellevue.	1
BENOIST, à Paris.	1
BÉRAUD, à Carpentras.	1
BERNARD (Jules), à Lion-d'Angers.	1
BERNARD, à Saumur.	1
* BERNARD (Camille), à Apt.	1
BERNARD-DENAMPS, à Paris.	1
BERTET, à Cercoux.	1
BERTRAND DE SAINT-GERMAIN, à Paris.	1
BENOIT, à Paris.	1
BESUCHET DE SAUNOIS, inspecteur-général des Prisons, à Paris.	1
BIGOT, à Paris.	1
BILLOD, médecin en chef de l'Asile des aliénés de Saint-Germain-sur-Loire.	1
BILLOUT, médecin consultant à Luxeuil, à Paris.	1
* BIXIO, ancien ministre, à Paris.	1
BLANC, à Dijon.	1
BLANC, à Bioux.	1
BLANCHE, à Passy.	1
BLANCHET, médecin en chef des Sourds-Muets, à Paris.	1
* BLATIN (Henri), vice-président de la Société protectrice, à Paris.	1

(*) NOTA. — Tous les noms précédés d'un astérisque se retrouvent dans le cours de l'ouvrage. — Tous les noms qui ne sont suivis d'aucune qualification *sont médicaux*. — Les membres de la Légion d'honneur, et autres ordres, n'ont pas été désignés à cause de l'indécision où nous nous sommes trouvé à l'égard d'un assez grand nombre.

* Bonnaire (baron), à Paris. 1
* Bonnafont, à Paris. 1
Bonnain, à Moncontant. 1
* Bonnet, professeur à l'École de médecine de Poitiers. 1
Bonnet, à l'Isle. 7
Bordier (Paul), à Melle. 1
Bossion, à Paris. 1
* Bouchut, médecin des hôpitaux de Paris. 1
Bouhier, aux Sables-d'Olonne. 1
Boulay (H.), professeur à l'École d'Alfort. 4
Bourbousson, à Sablet. 1
Bourgade, à Clermont-Ferrand. 1
* Boutigny, pharmacien, à Évreux. 1
Boutin, à Paris. 1
Bouyer, à Saint-Pierre-de-Gurson. 1
* Boyer, médecin du Sénat. 1
* Brierre de Boismont, à Paris. 10
Brongniard, à Paris. 1
Brun, médecin des prisons de Paris. 1
* Buchez, ancien président de l'Assemblée nationale, à Paris. 1
* Burdel (E.), médecin de l'hospice de Vierzon. 1

* Cabanellas, secrétaire-général honoraire de l'Association des médecins de la Seine, à Paris. 1
* Caffe, rédacteur en chef du *Journal des Connaissances médicales*. 1
Caffin, employé à la Maison centrale de Melun. 1
* Calmeil, médecin en chef de la Maison impériale de Charenton. 1
Campbell, à Paris. 1
Camus, médecin-major de première classe, à Rennes. 1
Canteusene, à Paris. 1
Cantin, à Rennes. 1
Cardeilhac, à Paris. 1
Castelnau (madame de). 1
* Cavel, inspecteur de la Maison centrale de Cadillac. 1
* Cazalis, à Montpellier. 1
Cazeneuve, directeur de l'École de médecine de Lille. 2
* Cerise, à Paris. 10
Champoully (Émile de), à Misjanès. 1
Chanssort, à Paris. 1
Chapelle, propriétaire, à Maringue. 1
* Charière, fabricant d'instruments de chirurgie, à Paris. 1
Charnal, à Paris. 1
Chateau, à Paris. 1
* Chauffard, professeur à la Faculté de Paris. 1
* Chéreau (Achille), à Paris. 2
Chrestien du Souchay, à Paris. 1
Christaud, directeur de la prison de Fontevrault. 1
Cisset, inspecteur des prisons de la Seine, à Verneuil. 1
Clément, à Avignon. 1
Clet, à Metz. 1
Collineau, à Paris. 1
* Compérat, à Paris. 1
Coniat (E. Le), chirurgien de la marine, à Brest. 1
* Collomb, à Paris. 1
Colmare, propriétaire, à Lyon-la-Forest. 1
Colombel, à Paris. 1
Colson, à Commercy. 1
Coquelu, à Dijon. 1
* Corbière (de La), à la Rozelle. 20
Cotin, à Paris. 1
Coulbon, à Montluçon. 1
Coussot, employé à l'Administration générale des Postes, à Paris. 1
Cuner, secrétaire de la Société de médecine, à Saintes. 1
Curton (de), caissier-trésorier des Secours impériaux. 1

Dalain, à Paris. 1
Danyau, membre de l'Académie de médecine, à Paris. 1
* Davenne, directeur honoraire de l'Assistance publique, à Paris. 6
* Debout, rédacteur en chef du *Bulletin de thérapeutique*, à Paris. 4
Dehaut, à Paris. 20
Dehous, à Valenciennes. 1
Delaposte, à Vimontier. 1
* Delaunay (Charles), agent comptable de la Maison centrale de Belle-Isle. 1
Delavente, à Rigny-Ussé. 1
Delaye (Jules), à Toulouse. 1
Deleau, à Paris. 1
* Demarquay, médecin des hôpitaux de Paris. 4
Delpow, à Saint-Omer. 1
Denux, à Estang. 1
* Deschamps, à Paris. 1
* Deschaumes, à Paris. 1

* Desmarres, à Paris. 1
* Desmartis (Telèphe), à Bordeaux. 1
* Despaulx-Ader, à Paris. 1
Desterne, à Paris. 1
Destouches, à Paris. 1
* Devergie, membre de l'Académie de médecine, à Paris. 1
Devilliers, membre de l'Académie de médecine. 1
Dezauche, à Paris. 1
Dieu, président de la Société de la Moselle, à Metz. 1
Dosias, à Clermont-Ferrand. 1
Dreux (Le), à Paris. 1
* Druhen, professeur à l'École de Besançon. 1
Ducastel, à Montivilliers. 1
Duchaussoy, agrégé de la Faculté de Paris. 1
* Duchenne (de Boulogne), à Paris. 1
Duhomme, à Paris. 1
Dumanoir, avocat, à Rennes. 1
* Dumas, à Paris. 1
Dumas-Aubergier, à Paris 1
Dupont (Gustave), à Paris. 1
Dupont (Émile), à Paris. 1
* Dupuy, directeur des Établissements pénitentiaires, à Paris. 1
Durand, médecin de Colonisation, à Dellys (Algérie). 1
* Durand, à Saint-Gaudens. 1
Duval, à Paris. 1
Duval, président honoraire de l'École de médecine de Rennes. 1

Ehrmann, doyen de la Faculté de Strasbourg. 1
* Élie de Beaumont, sénateur, Paris. 1
* Escallier, à Paris. 1
Espiau de Lamæstre, à Paris. 1

* Falret et * Voisin, docteurs médecins, Paris. 2
Fantin, à Seine-Port. 1
* Fauvel, à Paris. 1
Fayolle, à Brousse. 1
Fée, professeur à la Faculté de Strasbourg. 1
Ferrand, à Mer. 1
* Filhos, à Paris. 1
Fleury, à Clermont-Ferrand. 1
* Foissac, à Paris. 1
Fontanes (de), directeur de la Maison impériale de Charenton. 1
* Forget (Amédée), médecin des hôpitaux de Paris. 1
Fort, docteur-médecin, Paris. 1
Foubert, chef au Ministère du commerce. 1
Foucault, à Nanterre. 1
* Fouceirol, à Paris. 1
* Fouques, à Grenelle-Paris. 3
Fouriaux, à Clermont-Ferrand. 1
Fourneret, à Fontainebleau. 1
Foy, à Gudmont. 1
Frécaud (Henri), à Semure. 1

Gagnon, à Clermont-Ferrand. 1
Garcin, inspecteur de la Maison centrale de Rennes. 1
Garcin, à Lyon. 1
Gasquet, à Ollioules. 1
Gaumé, médecin de l'Hôpital militaire de Dellys. 1
* Gérard (S.-A.), à Paris. 1
Gérard de la Préverie, à Savenay. 1
Garin, à Lyon. 1
* Godin, avocat, à Paris. 2
Grand-Clément, à Clermont-Ferrand. 1
Gros (Léon), à Paris. 2
Guillabert (Georges), à Nice. 1
Guillabert, à Toulon. 1
Guilland, à Aix-les-Bains. 1
Guiffard, à Cherbourg. 1
Guittad, à Clermont-Ferrand. 1
Guinnebault, pharmacien à Bazouge. 1
Gannal, à Paris. 1
Germont, à Paris. 1
Gery, à Paris. 1
Godefroy, professeur à l'École de Rennes. 1
Gonnet, à Sorgues. 1
* Gorlier, à Rosny. 1
Gurler, agrégé à la Faculté de Paris. 2
* Guérandel, ancien maire de Grenelle. 2
Guérin (Mme vve), à Rennes. 1
* Guillon, à Paris. 1

Hachette, libraire, à Paris. 1
Haas, à Paris. 1
Halleguen, président de la Société des médecins du Finistère, à Châteaulin. 1
Hallu, à Paris. 1
* Hameau, inspecteur des Bains d'Arcachon. 1
Hédou, docteur-médecin, directeur de la Maison centrale de Rennes. 1
Hénon (J.), chirurgien de la marine en retraite, à Nantes. 1

* Henry, à Paris. 1
* Hérard, agrégé de la Faculté de Paris. 1
Herbin, médecin-major, à Soire. 1
* Herpin, ancien doyen de la Faculté de Genève. 10
Higgins, médecin du Collége irlandais, à Paris. 1
Hild-Badzinger, à Paris. 1
* Hoefer (Ferd.), à Brumoy. 1
* Homme (Phil. d'), au Deffeyx, par Montignac. 4
* Homolle, à Paris. 1
Horteloup (Baron), médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. 1
Hospital, à Clermont-Ferrand. 1
Houssard, de l'Académie impériale de médecine, à Avranches. 1
* Huet, médecin des Prisons de Paris. 1

* Jacobi, à Schiltingkeim. 1
Jacques, à Besançon. 1
Jahar, à Paris. 1
Jaillant, inspecteur-général des Prisons, à Paris. 1
Jouvet, à Clermont-Ferrand. 1
Josat, inspecteur du service des décès, à Paris. 1
Joubert (J.-B.), à Gréoulx. 1
Jumel (Alph.), à Paris. 1
Jumel (Mme), née Duriez. 1

Koening, à Paris. 1

* Labarraque, à Paris. 2
Lacombe, ancien préfet apostolique de la Guadeloupe, à Paris. 3
Lacour, à Lyon. 1
* Lacroix (abbé), curé de Saint-Loup. 2
Lailler, médecin des Hôpitaux de Paris. 1
* Lamouroux, à Paris. 1
Langlois de Neuville, chef au Ministère du commerce. 1
Lapeyre, médecin en chef de l'Hospice de Lodève. 1
Lafforgue, professeur à l'École de Toulouse. 1
Lambert, à Bourgtheroude. 1
Landry, à Auteuil-Paris. 1
* Larivière (Émile), homme de lettres. 4
Larivière (Charles), employé des Postes. 1
Larivière (Mme v^e^). 1

* Larrey (baron), chirurgien de l'Empereur. 4
* Latour (Amédée), rédacteur en chef de l'*Union médicale*. 4
Laussay (A.), au Havre. 1
Laville, à Paris. 1
Leblanc, membre de l'Académie de médecine de Paris. 1
Lebon, à Besançon. 1
* Lecoeur, professeur à l'École de Caen. 1
Lecompte, professeur à l'École de Rennes. 1
Lecourt, inspecteur de la Maison centrale de Rennes. 1
* Lecourt, aumônier honoraire des Prisons au Mont-Saint-Michel. 1
Ledru, à Clermont-Ferrand. 1
* Lefebvre (Ph.). 1
Legrand du Saulle, à Paris. 1
Legendre, à Ducey. 1
Lemaire père et fils, propriétaires à Grenelle. 1
Lepère, à Paris. 1
Leroux, à Corbeny. 1
Leroux (Armand), à Ligny-le-Châtel. 1
Leroy-Dupré, à Paris. 1
* Leroy d'Estiolles, à Paris. 1
Lethière, à Paris. 1
Letourneau, à Paris. 1
* Lombard, à Paris. 1
* Louis (baron), membre de l'Académie de médecine de Paris. 2
* Lustremann, professeur au Val-de-Grâce, à Paris. 1

Machelard, à Paris. 1
Magitot, à Paris. 1
Maigrot, à Saint-Dizier. 1
* Maisonneuve, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris. 1
Manard, médecin de la Maison centrale de Limoges. 1
* Manceau (Mme), à Paris. 1
Mangon, à Fontenay-le-Comte. 1
Marande (Mme), à Rennes. 1
Marcé, agrégé de la Faculté de médecine de Paris. 1
* Marcel (Mme v^e^), à Paris. 2
* Marchal (de Calvi), à Paris. 1
Marchal, à Mondelange. 1
* Martin-Lauzer, rédacteur en chef de la *Revue médico-chirurgicale*. 1
Martin (Ferdin.), à Paris. 1

May, médecin de l'Assistance publique, à Lougratte. 1
* Mélier, membre de l'Académie impériale de médecine. 2
Mercier, médecin-major de 1re classe à l'Hôpital militaire de Rennes. 1
Mercier (Auguste), à Paris. 1
Merot, à Savenay. 1
Meunier, propriétaire au Poids-de-Fer. 1
* Mialhe, pharmacien de l'Empereur. 1
* Michel Lévy, directeur de l'École du Val-de-Grâce. 2
Michel, à Cavaillon. 1
Milcent, à Paris. 1
Millet père, à Orange. 1
Moissenet (D.-M.), à Paris. 8
* Monfalcon, médecin honoraire des Hôpitaux de Lyon. 1
Mongéal, à Paris. 1
* Monod, chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris. 2
Monier (Louis), à Avignon. 1
Monnier (Le), à Rennes. 1
Montanier, à Paris. 1
Monteils-Pons (E.), à Florac. 1
Moreau (Martial), à Paris. 1
Moreau (Alexis), à Paris. 1
* Moreau (de Tours), médecin des Hôpitaux de Paris. 4
* Morel, médecin en chef de l'asile de Saint-Yon. 2
Morel, à Auteuil. 1
* Munaret, à Brignais. 2

Nicolas, professeur de la Faculté des lettres de Rennes. 1
Nivet, à Clermont Ferrand. 1

* Orfila (L.), agrégé de la Faculté de Paris. 2
Otterbourg, à Paris. 1

* Padioleau, à Nantes. 1
Parmentier, à Paris. 1
Paul, à Paris. 1
Paupert, à Paris. 1
Pécholier, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier. 1
Péchot, professeur à l'École de Rennes. 2
* Pellarin, à Paris. 1
Pennès, pharmacien, à Paris. 1
* Perdrix, secrétaire-général honoraire de l'Association des médecins de la Seine. 1
* Perrin (Théod.), à Lyon. 1
Perrin, à Paris. 1
Petit, médecin en chef de l'Association des aliénés de Nantes. 1
Philouze, à Rennes. 1
Pietra Santa (de), médecin de l'Empereur, à Paris. 2
* Piorry, professeur à la Faculté de Paris. 1
Pinault, président de la Société locale de Rennes. 1
Pineau, à Paris. 1
Pinel neveu, au château de Saint-James, à Neuilly. 1
* Pinel-Grandchamp, à Paris. 2
Piogey, à Paris. 1
Pisset, à Paris. 1
Piton, à Marly-le-Roy. 1
* Piton du Gault, juge de paix, à Rennes. 1
Plouviez, à Paris. 1
Ponset, à Montpellier. 1
Ponsin, à Saint-Martin-de-Ré. 1
Porquet, à Vire. 1
Pouget, à Paris. 1
Pradier, à Clermont-Ferrand. 1
* Prémaray (Jules de), homme de lettres, à Bellevue. 1
Prépa, à Angers. 1
Puisaye (De), inspecteur des Eaux d'Enghien. 1
Pujol, au Mas d'Asil. 1

Quantin, à Celles. 1

Ratureau, à Paris. 1
Raynaud (Louis), à Paris. 1
* Rayer, président de l'Association générale, membre de l'Institut, etc. 4
Raymond, à Paris. 1
Reinwalt, à Paris. 1
Renard (L.), médecin major de 1re classe, 71e de ligne, à Nevers. 1
Révault, à Rennes. 1
Reverdit, à Thouars. 1
* Ricard de Morgny, à Paris. 1
Richard, médecin des hôpitaux, à Paris. 1
* Richelot, inspecteur des Eaux du Mont-Dore, à Paris. 1
Richet, chirurgien des hôpitaux, à Paris. 1
* Ricord (Phil.), membre de l'Académie impériale, à Paris. 1
Robert Delatour (De), à Paris. 1
Rochon, à Paris. 1

Robiou (Mgr), ex-évêque de Coutances, à Rennes. 1
* Roger (Henri), médecin des Hôpitaux de Paris. 4
Romane, à Nantes. 1
* Roselly de Lorgues, homme de lettres, à Paris. 1
Roselly de Lorgues (le comte de), à Paris. 1
* Rostan, professeur honoraire de la Faculté de Paris. 20
Rouault de Couesquelan, à Rennes. 1
Roullin, à Saint-Hilaire-du-Harcouet. 1
* Roumagnac, commissaire spécial, à Béhobie. 2
Rousselet, à Paris. 1
Roux, directeur du Service de santé de la marine, à Toulon. 1
Ruffey, à Paris. 1
Ruhlmann, à Epsig. 1

Samazeuilh, à Auteuil-Paris. 1
* Saurel (Mme Louis), à Montpellier. 1
* Sanné, étudiant en médecine, à Paris. 1
Sauné, à Saint-Mézard. 1
Sauvet, chef du Service des mœurs, à Paris. 1
Scheving, à Paris. 1
* Schuster, à Paris. 4
* Ségalas, membre de l'Académie impériale de médecine, à Paris. 4
Sentoux, interne à l'Hospice de Charenton. 1
* Sichel, à Paris. 1
Simon (Jules), à Paris. 1
* Stoeber, professeur à la Faculté de Strasbourg. 1
Surcouf, maire, au château du Haut-Mesnil. 1

* Tardieu, doyen de la Faculté de médecine de Paris. 4
Tartivel, à Paris. 1
Teissier (D.-M.), juge de paix, à Avignon. 1
Teissier, professeur à l'École de Lyon. 1
Theulier, à Civier. 1
Thomas, à Neuilly-Paris. 1
Thore, à Paris. 1
Thouroude (A.), au Cap-André. 1
* Toulmouche, professeur à l'École de Rennes. 1
Tournié, à Paris. 1
Tourneur (Le), commissaire à l'Hospice maritime de Port-Louis. 1
Tréguilly, propriétaire à Moidrey. 1
Trèves, à Paris. 1
Turner, à Saintes. 1

Utudjian, rédacteur à Paris. 1

Vaissette, à Chalançon. 1
Valentin, chirurgien à l'Hôpital de Vitry-le-François. 1
Vée, chef de division à l'Assistance publique. 1
Veillard, à Paris. 1
* Velpeau, membre de l'Institut, etc. 2
Vénot, à Bordeaux. 1
Vermeil, pasteur de l'Église réformée, à Rennes. 1
Verneuil, professeur agrégé de la Faculté de Paris. 1
Vernois, membre de l'Académie impériale de médecine. 4
Vial de Ragat, à Paris. 1
* Vidart, à Divonne. 1
* Vieillard de Boismartin (Mme ve). 1
Vigla, professeur agrégé de la Faculté de Paris. 1
Villars, à Avignon. 1
* Ville (Georges), professeur au Muséum d'histoire naturelle. 4
Vincenot, à Paris. 1
Vio-Bonato, à Paris. 1
* Vosseur, trésorier de l'Association des médecins de la Seine. 2

Yvaren, à Avignon. 1
Yvonneau, à Blois. 1

L'École de médecine de Rennes. 1
La Bibliothèque de la ville de Lyon. 1
La Rédaction de l'*Union médicale de la Gironde.* 2
La Rédaction de la *Gazette médicale Italienne.* 1
Les Internes de la Maison impériale de Charenton. 1
La Société protectrice des Animaux. 6
Un Anonyme. 10

TABLE

DES MATIÈRES.

Préface. . . . . V — XI.
Documents académiques. . . . . XIII — XXX.

LIVRE Ier

Pages.
Circonstances commémoratives 1
Ma femme vient me rejoindre. Je vais m'établir dans la Brie. Invasion du Choléra. Efforts que je déploie dans le service épidémique. Prodromes de ma maladie. Je subis mes derniers examens près la Faculté et suis reçu docteur. Retour à Paris. 5
Je travaille comme praticien, comme auteur et garde-malade. Je suis atteint, au milieu de ces occupations, d'une congestion cérébrale. Prompt rétablissement. Je reprends mon train de vie. Explosion de la maladie incurable qui fait le sujet de cet ouvrage 8
Efforts pour entretenir ma clientèle. Aperçu de ma situation morbide ; réflexions sur celle que me fait la fortune. Insouciance de mes parents riches. Hommage rendu à MM. Rostan et Amédée Lalour. 11
Je subis l'effervescence intellectuelle connue sous le nom de *mentisme*. 14
Étroite limite où se trouva réduite ma faculté d'attention. Ce que je souffrais en présence de mes malades. Développement de mes aptitudes diagnostiques. . . . 17
L'aiguillette mentale ; exemples sur ce sujet. Inconséquence des jugements humains. Effets qu'avait sur moi la fatigue du cerveau ; expression nouvelle pour en désigner le résultat 21
Suite 25
Ce que je suis comme écrivain. Reproches qui me sont adressés. 27
Approbations données à mon style et combien elles me touchent peu. Du caractère de la vérité dans l'art d'écrire. Confidences touchant les prémices de mon instruction 30
Ma manière de travailler avant d'être malade. Secours que je retire de ma femme. Sources où je puise mes matériaux 33
Précautions oratoires touchant mon style. Broussais et Simon Browne. Ma mort scientifique. Éparpillement de ma bibliothèque. 36
De quelques phénomènes de sensations qu'il est impossible de classer. 39
Mon état vertigineux. Épidémie de cette nature à Lorient. Observations diverses . . 42
Dysciuésie, ou aiguillette de progression 45
Aiguillette de station; importance de la position horizontale. 49

Pages

Modifications survenues dans les organes des sens 52
État de l'intelligence, de la mémoire et de la parole. Rôle des lobes antérieurs du cerveau 57
Du sommeil et de l'insomnie. 59
Des passions affectives 64

LIVRE II

Phénomènes digestifs et réflexions à cet égard. M. Marchal de Calvi et Alexandre Dumas 67
État de la circulation et de la respiration 70
Chaleur animale, exhalations, sécrétions et histoires y relatives. Absorption et nutrition. 73
Étiologie. Doctrine médicale de l'Inde. La sur-fatigue. Une loi de Bouchardat. . 77
Une observation d'entorse 80
Réflexions touchant les maladies incurables. Diagnostics portés sur mon compte . . 81
Moyen de traitement que je mis en usage. 83
Appréciation et conséquences de mon état morbide 87
Justification de ma conduite. Remercîments à ceux de mes confrères qui me suppléent dans ma clientèle 91
Mon état dans les relâches de la clientèle et de la névrose. Tribut de reconnaissance et de respect au docteur François Lefebvre. 94
Distractions cherchées au dehors : flâneries, bouquinage, repos dans les églises, visites, dîners, soirées et bals de M. Ségalas. 97
Tableau général de mon physiologisme. Raisonnements et interpellations à ce sujet. . 100
Conditions nécessaires à l'exercice de la médecine nerveuse. De certaines gens. Une visite à la Conciergerie. Liste des médecins auxquels ma situation n'a pas été réfractaire. 103
Malheur attaché à l'invisibilité pathologique. Réflexions sur la Pitié. La plainte est un droit imprescriptible de l'humanité. Quelqu'un que je ne nomme pas . . 106
Tous ceux qui souffrent réclament l'attention de leurs semblables. Mes découragements passagers et mes imprécations. 109
Mon opinion touchant les extrêmes dans le bien comme dans le mal 112
Consolations infructueuses que je reçois. Possibilité de développer la compassion envers ceux qui souffrent d'une manière invisible. Glorification et remarques . 115

LIVRE III

Éthopée de Marie-Louise-Fanny Roberty. 119
Coup d'œil rétrospectif sur ma situation et sur celle de ma famille, à partir de la dernière moitié de 1830. Mon premier retour à Paris. Emploi de mon temps. État de ma femme. 124
Celle-ci vient me rejoindre en 1831. Conditions où elle se trouve. Examen de ce que m'a valu le choléra. . . . . 128 et 131
Date fatale. Insuffisance de mon travail. Je remplace MM. Rostan et Cruveilhier dans une partie de leur clientèle. 134

Pages.

Propositions qui me sont faites. 137
Activité que déploient ma femme et ma sœur. Réflexions sur le salaire affecté à certains travaux. 143
Résultat de nos efforts. Intervention de M. Rostan, et secours que je retire de l'œuvre d'Orfila. Tour artificieux de la part d'un client. 146

LIVRE IV

Recrudescence morbide. Une visite de M. Piorry. Ce que je souffre à propos d'un accouchement. 155
Influences sidérales. Visite de désespoir à MM Rostan et Récamier; j'en reviens avec la croyance que les voyages me seront utiles. . . . . 158—160
Je porte ma pensée sur Dieppe, et ce que je fais pour la réaliser. Réflexion sur l'ingratitude envers les médecins. 163
Proposition d'avortement. Un mot sur l'infanticide. 165
Départ, et ce qui m'advient dans le cours de mon excursion. 167
Du magnétisme et de la musique. Je suis nommé médecin des paquebots de la Méditerranée 170
Mon séjour à Lorient. Légère modification de santé. Besoins du cœur. 173
Ma correspondance. Conseils et sollicitude de M. Rostan. 176
Occupations auxquelles je me livre. Retour de deux phénomènes dont je me croyais débarrassé. Un bal et une représentation de *Robert le Diable*. Conduite de ma femme. Divers incidents.. 179
Embarquement. Mal de mer. Un mot sur Gibraltar. Réflexions sur le courage. . 182
Arrivée à Toulon. Quarantaine et conseil de santé. De MM. Marceau et Luco. . . 185
Incertitude sur ce que je dois faire. Visite de l'agent-général. Industrie de ma femme. Nouveaux tourments. 189
Belle conduite du docteur Lauvergne. Départ de Toulon. Séparation.. 191
Distinction entre l'amour sensuel et l'amour spéculatif. Le platonisme normal et le platonisme symptomatique. 194
État physico-moral où je me trouve.. 198

LIVRE V

Départ pour Constantinople. Mon journal de bord. Adieux à l'Italie. 201
Une relâche à Malte. Hospitalité que j'y reçois. Ravages du choléra. 204
La Grèce. Vésale. Mort d'un papillon. Smyrne. Les Dardanelles et lord Byron. Arrivée à destination.. 208
Ma situation morale. Une excursion sur le Bosphore. L'éventail de Tharapia. Partage d'une piastre. Des divers quartiers de la capitale turque. État sanitaire. Climat. 211
Départ de Constantinople. Un événement de mer me ramène dans cette ville. Désolation. La peste et le choléra. Retour définitif pour la France. Circonstances diverses. 219
Je subis trente jours de quarantaine dans la rade de Marseille. De quelques-uns de nos passagers. Recouvrement de la liberté matérielle 228

Pages.
Conséquences de l'incrédulité appliquée à la maladie occulte dont je fais l'histoire. Mes résolutions et mes espérances. 232
Considérations sur le mal de mer. 237
Séjour à Avignon et principaux monuments de cette cité. J'offre mes services contre le choléra aux autorités d'Orange. Partie projetée à la fontaine de Vaucluse, et ce qui m'advient. Découragement. Mes visites aux P. P. Jésuites. Départ pour Paris. 242

LIVRE VI

Ma situation à Paris. Efforts énergiques de ma femme. Rôle que joue près de moi une dame dont il a été déjà parlé. Une aventure à l'hôpital Saint-Louis. Je consulte un médecin anglais 253
J'entre comme malade à la clinique de la Faculté. Ma première idée d'une maison de retraite. Analyse de mon affection, par la *Gazette des Hôpitaux*. 256
Retour vers les idées religieuses 259
Un épisode à la cathédrale de Paris 262
Démarches propres à me créer une position. M. Cruveilhier me met à flot . . . 264
Je pars pour la Nièvre en qualité de médecin de la famille Lepeletier d'Aunay. Embarras d'argent. Paraphrase du *vœ victis* 267
Considérations sur la noblesse de race. Opinion de M. Lélut. La famille Lepeletier d'Aunay. 270
Le département de la Nièvre. Mes tentatives financières. Mon début clinique . . . 273
Je crains de ne pouvoir suffire aux exigences de ma position. Problème d'argent résolu. Je réunis près de moi la majeure partie de ma famille. Tracasseries incidentes. Mon frère le peintre. 277
Lettre au professeur Rostan 281
Fragment historique, relatif à l'exercice de la médecine par les prêtres. 285
Ma rupture avec le curé d'Aunay ; je m'en explique avec l'évêque de Nevers. Profession de foi touchant le clergé. Voyage à Paris ; évènements qui s'y rattachent. 288
Je reçois, pour le soigner chez moi, un jeune prêtre tout à la fois pauvre et malade. Constance de son amitié et de sa gratitude. 293
Aveu d'une faute. La dignité professionnelle en ce qui me touche. Tentatives que je fais à Nevers dans le but d'arriver à réformer nos mœurs médicales. D'Amédée Latour. 296
Considération dont je jouis auprès de l'aristocratie locale. Preuve de ce fait . . . 300
Je remplis les fonctions de médecin-inspecteur des eaux thermales de Saint-Honoré. Mœurs des personnes qui viennent à ces eaux. Honoraires manqués. Mes différends avec un confrère politiquement étayé. 304
Cours de chimie fait à une comtesse. Éducation d'une élève sage-femme. Idées sociales que j'émets à cette occasion. Lettre obstétricale que j'adresse à mon curé. 310
Particularités de ma clientèle. 316
Je soustrais une fille-mère à l'action du jury. Suite du précédent chapitre. Portrait d'un officier de santé. Effets de l'imagination et de l'habitude. 321

LIVRE VII

Pages.
Histoire de mes désœuvrements puérils. 329
Histoire de mes désœuvrements intellectuels. 333
La Fée du bois de Villette 337
Considérations sur la prière. De l'affection morbide appliquée aux amis absents. Mme Édell et Georges Sand. Visite de l'abbé de Sulignan et de mon frère d'Afrique. 340
Un heureux accouchement et paroles sinistres auxquelles il donne lieu. Supplice de deux louves. Destruction d'une cité d'hirondelles. Espérance zoophilique. Mort du comte Charles d'Aunay. 348
Conséquence de cet événement, conduite de l'abbé T. 356
Persécutions et calomnies dont je suis l'objet. 361
Je quitte la famille d'Aunay. Transaction passée entre nous. 365
Inquiétudes sur mon avenir. Sentiments injustes que je combats chez mes amis. Dévouement de l'abbé de Sulignan, hommage rendu à Paris 369
Bilan pathologique des quatre années et demie que j'ai passées dans le département de la Nièvre. 375
Préparatifs de départ. Témoignages d'honorabilité que je reçois. Voyage dans le Jura et maladie que je contracte. 384

LIVRE VIII

Retour à Paris. Je fonde une maison de santé à Grenelle. Ressources et moyens. 389
D'un ouvrage de Léon Gozlan. Mœurs des maisons de santé. Sage direction que ma femme imprime à la nôtre. Expériences sur la serviabilité. Propositions diverses. 393
Clientèle qui m'arrive sans que je la cherche. Événements qui l'engendrent. Ma répugnance pour l'honorarium. Patronage que m'offre le maire de Grenelle. Le pensionnat des dames Salendrin. Amitiés que j'y contracte. Clientes anglaises. 401
Mes confrères de Grenelle. Je me replace sur les bancs de l'étude et ne puis résister à l'impression que me procurent les vivisections. Mes rapports confraternels en dehors de Grenelle. 411
Projet d'une maison de retraite pour les médecins. Le congrès médical. Concours que j'apporte à la création d'une société zoophilique. 416
Nécrologie : le poëte Orrit, mon père, M. Élie de Beaumont, M. Juge. 428
Mon état de santé depuis 1843 jusqu'en 1847. 441

LIVRE IX

État moral et politique de la France. Gêne dans mes affaires. Ma femme et moi redoublons d'efforts 453
Poursuite de mes démarches. Je pars pour la Corse avec le maréchal Sébastiani. Comment il se fait que je vais en Suisse. L'assassinat de la duchesse de Praslin me ramène à Paris 464
De quelle façon je passe mes journées. Mon réfractisme gastronomique. Coupable conseil que me donne l'un de mes parents. 475

Pages.
Je suis accusé d'empoisonnement. 481
Je pars pour la Perse avec un jeune malade du faubourg Saint-Germain, mais je ne dépasse pas Lyon, et, sur le conseil de M. le docteur Montfalcon, je me dépêche de revenir à Paris. 487
La Providence et l'amour. 491
Fin du règne de Louis-Philippe. 495
Je ferme ma maison de santé. Commerce qu'entreprend ma femme. Mes démarches et propositions qu'elles amènent. Mon précepteur et Alexandre Dumas. 499

LIVRE X

Invasion de l'épidémie cholérique. Ma situation propre et celle des habitants de Grenelle. Reproches d'un ami sur ma prétendue indifférence en matière d'élections. 503
Mes forces sont épuisées. Violence populaire dont je suis l'objet. Curieuse observation. 506
Idée fixe. 511
Chique nerveuse. 514
Suicide. 515
Nécrophobie. 518
Impressionnabilité 521
Besoin que j'éprouve de traduire en œuvres les excitations de mon esprit. Moyens que j'emploie. Je me rejette sur le gymnaste *Triat*. État de ma bourse. Reprise de mes courses solliciteuses. Espérances déçues.. 533
La souscription de l'*Union médicale* 538
Un secours spirituel.. 541
Une folle. Soirée au Théâtre-Français. Considérations sur l'hygiène publique. Ma névrose se généralise. 544
Mon affaire d'Ivry. 549
Supplicium neuricum. 552
Dernières tentatives dans le champ de la thérapeutique.. 554
Projet d'une grande loterie médicale. 559
Reprise de ma narration touchant les soucis que me vaut la mauvaise fortune.. . 564
Nouvelles personnes (dont une baronne et une blanchisseuse) qui me font amitié et me rendent service. 573
Perplexités que me cause l'état du sein de ma femme. Réfractisme chirurgical. Je me fâche contre Amussat. Éloge de MM. Charrière et Sanson. De la force morale et d'autres choses encore. 576
Ablation du sein. 580
Manifestation en ma faveur. Je suis nommé médecin des prisons de l'État en résidence au Mont-Saint-Michel. 584
Conclusion 588
Épilogue. 589
Liste des souscripteurs 592

Paris. — Imprimerie FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE